TRADUCTION

DES

ŒUVRES MÉDICALES

D'HIPPOCRATE.

TOME QUATRIÈME.

SE TROUVE,

A PARIS, { chez MÉQUIGNON aîné, rue des Cordeliers.
chez CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins.
chez THÉOPHILE BARROIS jeune, Libraire, rue N.....
chez CHARLES POUGENS, quai Voltaire, n°. 10.
chez FRANCART, quai des Augustins, n°. 27.

A MONTPELLIER, chez TOURNEL, père et fils, Libraires.

A BORDEAUX, chez AUDIBERT et BURREL, Libraires, allées de Tourny.

A METZ, chez N.....

A STRASBOURG, chez N.....

Et chez les principaux Libraires de France et des pays étrangers.

LE Traducteur et les Imprimeurs mettent l'Édition de cet ouvrage sous la garde des lois, notamment celle du 19 juillet 1793, an 2 de la République française. Ils en déposeront en conséquence deux exemplaires à la bibliothèque nationale.

Res Med XVIII B/24 389

TRADUCTION

DES

ŒUVRES MÉDICALES

D'HIPPOCRATE,

SUR LE TEXTE GREC,

D'APRÈS L'ÉDITION DE FOËS.

TOME QUATRIÈME,

CONTENANT

LA SUITE DE LA SECONDE PARTIE

JUSQU'A SA FIN.

A TOULOUSE,

Chez FAGES, MEILHAC et Comp.e, Imprimeurs-Libraires, rue Saint-Rome, maison BROULHIET.

M. DCCC. I.

AN 9.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

AVIS DU TRADUCTEUR.

DANS l'intention de rendre la lecture des Œuvres d'Hippocrate, aussi utile et aussi peu fatigante qu'il dépendroit de moi, ce qui seul m'a déterminé à la publication de cet ouvrage, j'ai revu attentivement deux épreuves de chaque feuille des trois premiers tomes; et je les ai corrigées aussi-bien que j'ai pu, me proposant d'en faire de même pour le quatrième. Je reconnois qu'il y aura encore néanmoins bien des fautes plus ou moins considérables, pour lesquelles j'aurai besoin de l'indulgence des lecteurs. Peut-être ce que j'aurai fait, afin de mettre les médecins qui ne savent pas le grec à portée de puiser les principes les plus solides de notre art dans leur source, servira-t-il à quelqu'autre pour mieux faire à l'avenir, ainsi que je le souhaite. Il n'est pas douteux que les fautes n'augmentassent, loin de diminuer, si l'on se permettoit d'étendre la publication de cette première édition par quelque contrefaçon. Pour mettre en garde contre ces sortes de surprises, auxquelles on n'est que trop exposé, malgré les lois qui les prohibent, je mettrai de ma main, indépendamment de la signature des imprimeurs, à la tête de l'un des quatre volumes de chaque exemplaire, des lettres grecques, avec des points dans des positions respectives, que je ferai varier suivant des lois qui en formeront, concurremment avec le nombre de points, un chiffre peu facile à deviner. L'explication en sera donnée dans un écrit cacheté et remis au greffe de la Bourse, ou autre dépôt public, pour servir au besoin à reconnoître tous exemplaires suspectés de quelque fraude.

TRADUCTION
DES
ŒUVRES MÉDICALES
D'HIPPOCRATE.

Suite de la seconde Partie jusqu'à sa fin.

TRAITÉ
DES AFFECTIONS DES FILLES.

Il est vraisemblable que ce qui nous reste de ce petit Traité, le quatrième dans la cinquième section de Foës, n'en est qu'un fragment. L'auteur du Traité des maladies des femmes, cite celui-ci au n°. 6, comme y ayant déjà dit des choses que nous n'y trouvons point.

Du reste, la doctrine de ce Traité, et des trois suivans qui sont bien longs, se trouve à peu près toute en abrégé dans le premier volume, n°. 37 des prédictions, et n°. 73 des lieux dans l'homme.

Généralités sur la difficulté de connoître les maladies, et particulièrement certaines qu'on voit plus souvent chez les femmes, que chez les hommes.

1°. Il faut, en médecine, commencer par combiner, de diverses manières, ce qui arrive communément; car il est impossible de connoître la nature des maladies, autant même qu'il appartient à l'art de pénétrer ce mystère, si l'on n'examine, sous tous les rapports, en quoi elles diffèrent. Cette difficulté de connoître la nature des maladies, se fait sentir principalement dans l'épilepsie, dans l'apoplexie,

dans les terreurs paniques ; celles-ci jettent quelquefois dans une si grande épouvante, qu'on en perd la tête, jusqu'à croire qu'il y a des lutins, qui se plaisent à tourmenter, soit la nuit, soit le jour, ou même en tout temps. Plusieurs prétendent qu'ils viennent les étouffer. Or, cet état se voit plus souvent chez les femmes que chez les hommes, parce que leur nature est pusillanime et foible.

Explication de ces sortes de dérangemens dans la santé, que les personnes du sexe éprouvent, particulièrement à l'époque où elles deviennent aptes à la génération.

2°. Les filles, quand elles approchent de l'âge du mariage, éprouvent de ces symptômes vers le temps de leurs règles, tandis qu'auparavant elles n'avoient aucune espèce de mal. Le sang est retenu dans la matrice, sans pouvoir se procurer une issue. L'orifice de l'utérus ne s'ouvrant donc point, le sang y frappe et retourne en quantité, vers le cœur et vers le diaphragme. Le cœur se trouvant rempli, tombe dans l'engourdissement, d'où il passe à la stupeur : de même que lorsqu'on a resté long-temps assis, le sang retenu aux cuisses, et aux fesses qui sont pressées, occasionne des crampes aux jambes et aux pieds. On ne peut s'en servir pour marcher, jusqu'à ce que le sang qui y étoit arrêté, ait repris son cours. Il le reprend, dès qu'on les trempe dans l'eau froide. Il faut y baigner les pieds jusqu'au-dessus des malléoles ; l'engourdissement, en ces parties, se dissipe alors facilement. Le cours du sang s'y rétablit sans peine, parce que les veines y sont en droite ligne ; elles ne forment point un tissu fort compliqué dans cette partie de la structure de notre corps. Mais le cours du sang ne se rétablit pas de même, dans

le cœur et dans le diaphragme. Les veines y souffrent plusieurs inflexions : et ces deux organes sont ceux qui contribuent le plus à l'usage de la raison ; ainsi qu'aux délires, lorsqu'ils sont pleins, et que les bonds du sang y causent des frissons, et des fièvres qu'on nomme erratiques. On voit, dans cet état, la raison s'aliéner, par la grande ardeur qu'il occasionne. La corruption du sang fait pousser des cris. Les éblouissemens dans les yeux, produisent des craintes et des terreurs. L'étouffement que ces personnes sentent au cœur, fait qu'elles tordent les bras. La mauvaise qualité du sang est cause qu'elles manquent de courage, et qu'en s'abandonnant à la tristesse, elles aggravent leur état (1). On les voit invoquer de plus grands maux ; elles parlent de se jeter dans des puits, de s'étrangler, comme de choses préférables à leur situation. Quelquefois même, sans être effrayées par des spectres, elles trouvent un certain plaisir à s'occuper de la mort. Lorsqu'elles reviennent à elles-mêmes, elles font des vœux à Diane. Les femmes suspendent dans les temples leurs bijoux, avec leurs habits les plus précieux, trompées par des prêtres qui leur ordonnent d'agir ainsi. Mais la cure du mal consiste, à faire qu'il n'y ait point d'obstacle dans le mouvement du

(1) Le tableau de l'état qu'on lit ici, quoique peu ordinaire, ressemble encore assez bien à celui de quelques mélancolies hystériques, telles que nous en voyons de temps en temps de nos jours, pour lesquelles les médecins praticiens conseillent le même remède qu'Hippocrate.

sang. Mon avis est, lorsque les filles se trouvent dans cette triste situation, qu'il faut les marier au plutôt. Si elles deviennent grosses, elles se porteront bien. Si on ne prend point ce parti, elles sont exposées, vers l'âge de la puberté ou après, à tomber dans ces accidens, à moins qu'elles n'habitent avec un homme. Parmi les femmes, les stériles sont celles qu'on y voit le plus sujettes.

TRAITÉ
DE LA NATURE DE LA FEMME.

On verra, en lisant ce Traité, le cinquième de la cinquième section dans Foës, qu'il auroit pu être utilement refondu, et réduit au moins au tiers. L'auteur n'y auroit pas sans doute laissé les répétitions nombreuses des mêmes cas, qu'on y trouvera, s'il y avoit mis la dernière main. Il devroit d'ailleurs être placé après le Traité des maladies des femmes, dont il paroît n'être qu'un abrégé augmenté de quelques formules de remèdes, qui méritent peu d'attention.

Quelques généralités sur ce qui constitue la disposition des femmes, à certaines maladies qui leur sont propres.

1°. Je pense, au sujet de la nature de la femme et de ses maladies, premièrement, que toutes les choses humaines sont entre les mains de la Divinité; secondement, que le tempérament et la couleur de la peau des femmes, contribuent à leurs maux particuliers. Celles dont la peau est plus blanche, sont plus humides, plus sujettes à des fluxions. Si la peau est brune, leurs chairs sont plus fermes, d'un tissu plus serré. Celles d'un brun clair tiennent le milieu. On observe aussi, quant aux âges, que les jeunes sont plus humides, et ont communément beaucoup de sang; les vieilles sont sèches, ont peu de sang. Celles du moyen âge tiennent un milieu. Il faut donc, en discutant la matière que j'entreprends, remonter d'abord à la Divinité, puis étudier le tempérament qui est propre aux femmes; avoir égard à leur âge, aux saisons, aux lieux où elles vivent. Les lieux froids engendrent des fluxions: les lieux chauds dessèchent,

et fixent les humeurs. Je commencerai par traiter de l'humidité en elle-même, suivant sa nature.

De l'humidité des femmes, et du traitement qui y convient.

2°. Quand il se fait un amas d'eau dans la matrice, les règles coulent en moindre quantité. Elles sont de mauvaise nature : puis elles se suppriment subitement. Le ventre s'enfle, les mamelles se flétrissent ; tout le corps souffre. Les femmes croient alors être grosses. Vous connoîtrez cet état, en touchant l'orifice de l'utérus : vous le trouverez grêle. La fièvre et l'eau se manifestent ensuite. A mesure que le mal avance, la femme sent des douleurs au bas-ventre, aux flancs, aux lombes. Cet état maladif est occasionné sur-tout par les fausses couches ; il vient aussi d'autres causes. Il faut alors faire prendre des bains chauds, user de fomentations ; lorsque les douleurs sont appaisées, purger par bas ; puis faire des fumigations à la matrice, avec le petit bulbe (1). Trois jours après on introduira dans le fond du vagin, du diacantharidès, et au bout de vingt-quatre heures, du diafel (2). On donne, pendant trois jours, des

---

(1) *Avec le petit bulbe.* Il s'agit ici de l'oignon, de quelque plante liliacée, fort connue sans doute dans le temps d'Hippocrate, que les botanistes du siècle précédent ont en vain cherché à déterminer. Voyez Mathiole et l'Écluse. Voyez, *infrà*, la note sur le n°. 144.

(2) *Diacantharidès*, *diafel*, espèces de compositions, pour des pessaires, dans lesquels entroient sans doute des cantharides et du fiel. Nous trouverons un bon nombre de pessaires de toute espèce, avec leurs formules données au long, dans ce Traité et le suivant. On soupçonne qu'ils sont l'un et l'autre des productions de l'école de Gnide. Ils ne sont cer-

lavemens avec le vinaigre si le ventre se ramollit, et si la fièvre cède. Quand les règles se montreront, la femme habitera avec son mari. Si les règles ne viennent pas, on recommencera le même traitement, jusqu'à ce qu'elles arrivent, en variant les pessaires; pendant ce temps elle boira à jeun, durant les jours de relâche, du vin dans lequel on aura fait infuser de l'écorce de fenouil marin, avec des graines noires de pivoine, et des bayes de sureau. Elle mangera beaucoup de mercuriale, de lait cuit et du cru, avec des alimens légers, tels que les poulpes et autres pareils.

Des cas où la matrice remonte vers le foie.

3°. Si l'utérus remonte jusque vers le foie, la femme perd la parole tout de suite. Ses dents restent clouées : sa peau devient noire. Elle tombe dans ces accidens, tandis qu'un moment auparavant elle étoit en pleine santé. Cet état est commun, sur-tout chez les filles avancées en âge, et chez les jeunes veuves qui ne vivent plus avec un homme après avoir eu des enfans. Il faut, dans cet état, faire repousser, par une autre femme, la matrice avec la main, au-dessous du foie, et serrer les hypocondres avec un bandage. De plus, on ouvrira la bouche pour y verser d'un vin parfumé. On frottera le dessous des narines,

---

tainement pas écrits avec l'exactitude et la gravité, qui se font remarquer dans les ouvrages attribués unanimement à Hippocrate. On aura même besoin de patience, en y lisant, dans les traitemens, bien des choses qui pourront être regardées, à juste titre, comme des inepties, dont plusieurs devoient être des pratiques accréditées chez les femmes d'alors.

avec quelque préparation fétide. On fera à la matrice des fumigations aromatiques d'une odeur agréable. On purgera par bas. On ordonnera le lait d'ânesse. On répétéra les fumigations aromatiques à l'utérus. On mettra un pessaire (1) de Bupreste. Le lendemain on emploie le nétope (2) ; deux jours après on prescrit des lotions aromatiques ; et le troisième, un pessaire avec le pouliot. On laisse ensuite un jour libre, pour revenir aux fumigations odorantes. Tel est le traitement des veuves. Quant aux filles, on conseille le mariage. On n'ordonne ni applications à la matrice, ni purgations en boisson. On fait prendre de la conyze et du castor le matin, à jeun. On recommande de ne pas oindre la tête avec des parfums, et de s'abstenir des odeurs.

Des cas où la matrice descend.

4°. Quand l'utérus descend, et qu'il sort au-dehors, la femme éprouve des ardeurs aux parties et au fondement. Il s'y joint une incontinence d'urine, qui coule brûlante goutte à goutte. Les nouvellement accouchées tombent dans cet état, lorsqu'elles se livrent trop-tôt aux actes du mariage. Il faut, pour y remédier, faire bouillir des bayes de myrte, ou

(1) *Un pessaire de Bupreste.* C'est ainsi que j'ai cru devoir traduire une espèce de pessaire, dans la composition duquel il entroit vraisemblablement de ces insectes du genre des scarabés, que les naturalistes désignent en latin, sous le nom de *Buprestis*.

(2) *Le Nétope.* Il paroît que c'étoit une préparation balsamique, aromatique précieuse, fort employée par les dames d'alors, et dont on ignore entièrement aujourd'hui la composition.

employer des feuilles de lotus, coupé à morceaux, dans de l'eau très-froide, qu'on répand tant sur les lombes que sur les parties naturelles, en les frottant doucement avec le marc. On fait ensuite avaler de l'eau de lentilles, du miel et du vinaigre pour vomir; jusqu'à ce que l'utérus soit remonté. On fait coucher dans un lit, dont les pieds soient élevés. On fumige les parties avec des odeurs fétides: on en fait sentir d'agréables. Les alimens doivent être rafraîchissans; le vin doit être fort trempé; on interdit le blanc. On interdit aussi les bains, et le commerce avec les hommes.

Des cas où la chute de la matrice est complète.

5°. Lorsqu'il y a chute complète de l'utérus, il est suspendu au-dehors des parties naturelles, comme les testicules de l'homme. La femme souffre des douleurs au bas-ventre et aux lombes. L'utérus, dans le temps des douleurs ne veut pas remonter. Les femmes sont exposées à cet accident, si elles habitent avec les hommes, après les couches, dans le temps des lochies. On y remédie, en appliquant des choses froides sur les parties. On purifie ce qui est sorti, en le lavant avec de la décoction de coing; puis on le repousse en dedans, et on y verse un mélange de miel et de résine, faisant tenir la femme couchée sur le dos, les pieds élevés. On met des éponges, qu'on soutient avec un bandage des lombes. La femme, durant ce temps, n'usera point d'alimens solides. Elle boira même fort peu, jusqu'après le septième jour. Lorsque par ce moyen, on parvient à rehausser la matrice, on n'y fait point autre chose. Si on n'y parvient pas, on

donne la sacade de l'échelle la tête en bas (1), après avoir préalablement rasé, chauffé, lavé et oint la partie. On se sert aussi de la main pour repousser la matrice dans l'intérieur : puis on attache les deux jambes croisées, qu'on laisse en cet état pendant vingt-quatre heures. On donne un peu de tisane crémée froide, rien de plus. Le lendemain, on applique au haut de la cuisse, après l'avoir fléchie, une grande ventouse qu'on y laisse long-temps, sans y faire des scarifications en la levant. On prescrit à la malade de garder le lit. Elle ne doit prendre autre chose que de la tisane crémée, jusqu'après le septième jour. A cette époque elle passe à des alimens adoucissans, en petite quantité. Quand elle aura besoin d'aller à la garde-robe, elle rendra ses selles couchée, jusqu'à ce que les quarante jours soient passés. Elle pourra se lever ensuite, mais marcher peu. On doit interdire les bains, les fumigations aromatiques, et recommander de ne pas beaucoup manger.

Des cas où la matrice adhère aux parties, sur lesquelles elle se porte.

6°. Quand la matrice fait des adhérences avec les parties sur lesquelles elle se porte, il s'y forme des duretés, que vous reconnoîtrez en tâtant aux flancs.

---

(1) *La sacade de l'échelle la tête en bas.* Voyez la description de cette opération improuvée par Hippocrate dans le traité des articles, n°. 20, et ce qui en est dit ailleurs, tant dans le même traité, que dans le mochlique. On peut voir aussi le n°. 80 du premier livre des maladies des femmes, et le n°. 4 du petit morceau intitulé, *de l'extraction du fœtus mort.*

La femme y ressent des douleurs, et au bas ventre. Elle éprouve des gênes, dans le mouvement d'extension de la cuisse. Il en provient souvent des suppurations de la matrice, et des ulcères, ou des écoulemens dont elles meurent, à moins qu'on n'y apporte remède en cautérisant, ou en incisant. Quand elles sont dans cet état, il faut purger par bas, faire de fréquentes lotions, fumiger; recommander à celle qui est chargée des fumigations, qu'après les avoir faites, au sortir du bain, elle ait soin d'attirer doucement le museau de la matrice, pour y verser un mélange aromatique d'huile rosat, et de myrrhe de Calone. On fait boire d'une infusion de cinq graines noires de pivoine et de castor, dans du vin parfumé; on prescrit de rester couchée sur la cuisse du côté sain qu'on oindra d'onguent de conyse, ou d'huile blanche. On ordonne de manger beaucoup d'ail cuit ou cru, d'user de tisane crémée, et d'alimens qui adoucissent. Quand les douleurs sont apaisées, on fait changer de situation, pour ne plus rester sur le côté sain. On passe aux fomentations d'urine saupoudrée de laurier, à la suite desquelles on applique le pessaire de pain de pourceau (cyclamen). Le lendemain après les lotions, on fumige avec des aromates. La suite ordinaire de cette maladie est de rendre les femmes stériles.

Du cas où l'orifice de l'utérus se replie sur lui-même.

7°. Lorsque l'orifice de l'utérus se replie sur lui-même, la femme n'a point de règles; ou bien elle en a peu, de mauvaise qualité. Les approches de l'homme lui causent des douleurs. Elle souffre du bas-ventre, et des lombes. Si on cherche le museau

de l'utérus en introduisant le doigt, on ne peut le trouver. Il faut faire des fomentations avec l'urine de l'homme, puis des lotions avec la décoction de lentilles. On donne ensuite un bain, à l'issue duquel on fumige l'utérus avec le baume d'Égypte. Si l'odeur *passant à travers le vagin, la matrice et le reste de l'intérieur*, parvient au nez, il y a espoir de guérison. Lorsqu'elle ira se coucher, on mettra au fond du vagin, de la laine imbue d'huile Égyptiaque. On examinera le lendemain, si l'orifice est mieux disposé : puis on introduit des pessaires mondificatifs, qui n'agacent point : et après les avoir placés, on fera des lotions avec partie égale de vinaigre. Lorsque les règles paroîtront, elle verra son mari, sans se laver, à jeun, après avoir fumigé ses parties. Cet état rend communément la femme stérile.

Du cas où la matrice se jette sur l'ischium.

8°. Quand la matrice se jette sur l'ischium où elle fait une saillie, il y a suppression des règles, avec des douleurs erratiques au bas-ventre et aux flancs. Si on cherche le museau de la matrice en introduisant le doigt, on le trouve vers la cuisse. Il faut dans cet état donner des bains chauds, faire manger beaucoup d'ail, et boire du lait de brebis sans mélange ; puis fumiger, et purger par bas. Après la purgation, on ramenera l'orifice de l'utérus avec le doigt : et on mettra un pessaire de scille. On y substitue après un certain intervalle, celui qui se fait avec le narcisse. Si on juge à propos de purger la matrice, on introduit du nétope, le lendemain le baume de roses. Les applications à la matrice

se

se discontinuent, du premier jour que les règles paroissent; on les reprend le lendemain de celui où elles ont quitté. Si les règles sont bien colorées, cela va bien. Si elles sont pâles, on fait macérer, dans du vin, quatre cantharides dont on a coupé les pieds, les ailes et la tête, avec cinq graines noires de pivoine, des œufs de sèche, et de la graine de lin, pour faire prendre en boisson. S'il survenoit des douleurs d'urine et de la strangurie, on feroit prendre des demi-bains, en asséyant la malade dans l'eau chaude : et on feroit boire de l'hydromel aqueux. Quand le remède ne réussit point à procurer les règles, on le répète jusqu'à ce qu'elles paroissent. Alors la femme habitera, à jeun, avec son mari. Durant que les mois coulent, elle mangera de la mercuriale, des sèches bouillies, et autres alimens émolliens. Elle est délivrée de son mal, si elle devient grosse.

Quand l'accouchée n'a point de lochies.

9°. Si après les couches la femme n'a point de perte, le ventre et les jambes s'enflent. Elle sent, au bas-ventre et aux lombes, des froids avec des douleurs qui se portent quelquefois aux entrailles, et qui causent des défaillances. C'est ainsi que le mal commence. Avec le temps, les creux du visage (1) deviennent rouges. Il faut dans cet état,

(1) *Le creux du visage.* Il est sans doute question ici des joues, qui en effet forment quelquefois une espèce de creux. Je conviens que l'usage de notre langue, n'autorise point l'expression dont je me sers, pour vouloir être peut-être trop littéral dans ma traduction.

après les fumigations préalables, mettre des pessaires de pain de pourceau; boire de l'eau de goudron, jusqu'à ce que l'humeur soit en mouvement; faire des onctions avec de la graisse d'oie, de la myrrhe et de la résine tièdes, au museau de la matrice que l'on en garnit abondamment. Avant le repas, on fait manger de la mercuriale avec des porreaux, et de l'ail, et avaler un bouillon de choux. Les alimens doivent être émolliens. On préfère les poissons de mer. On prescrit les bains chauds. On interdit les choses grasses et les douces, jusqu'après le rétablissement de la santé.

Quand il y a des glaires dans la matrice.

10. Quand la matrice est pleine de glaires, il s'y engendre des vents. La femme a une perte blanche glaireuse. Elle rend quelquefois un peu de sang clair, filamenteux. L'humidité de ses parties lui donne de l'éloignement pour l'homme. Elle devient pâle, maigre. Il faut s'informer si la perte est mordante, s'il y a des excoriations. Lorsqu'elle n'est pas mordante, croyez que la fluxion vient de la tête. Si elle l'est, accusez l'estomac. Dans ce dernier cas, prescrivez le vomissement avec les lentilles. Purgez ensuite avec l'ellébore. Dans le premier cas, ordonnez un errin à mettre dans les narines. Quand le ventre supérieur (la tête) paroîtra assez nettoyé, vous purgerez par bas. On interdit les alimens gras et doux. On prescrit des amers, à moins que la perte ne soit rougeâtre. Alors les rafraîchissans sont préférables. On fait prendre quelques bains, dont l'eau ne soit pas chaude. On n'y trempe point la tête, on fait boire à jeun une infusion de mille-

pertuis, de graine de lin, et de sauge, dans un vin aqueux. Lorsque la perte a cessé, on lave avec le suc de figues vertes; et on fomente avec des astringens. Cette maladie est rebelle.

Quand la matrice est enflammée.

11. Lorsque la matrice est enflammée (1), il n'y a absolument pas de menstrues, ou du moins peu et de mauvaise qualité. Quand la femme est à jeun, elle a des envies de vomir. Des quelle a mangé, elle vomit les alimens, avec des douleurs au bas-ventre et aux lombes, et des défaillances. Son ventre est tantôt dur, tantôt mou. Il est gros, distendu par des vents. Elle semble être grosse, si on y touche, on reconnoît que le ventre est vide. La tumeur augmente pendant dix mois, comme dans la grossesse; mais après le dixième, tout le ventre se remplit d'eau: l'ombilic s'élève en pointe; et si vous introduisez le doigt, vous trouverez l'orifice de l'utérus grêle, fortement serré. S'il coule quelques menstrues, elles sont de mauvaise qualité, en fort petite quantité. La femme maigrit du cou, des clavicules; les pieds s'enflent. Il faut ici purger par bas; mettre des pessaires, faire dans le vagin des injections, dont moitié soit du vinaigre du plus fort. On prescrit de manger de la mercuriale, et d'en avaler le bouillon saupoudré de la farine de froment, qu'on y fait cuire avant de le prendre. Cette maladie est dangereuse.

(1) On verra bien dans ce qui suit, que par la *matrice enflammée*, on ne doit pas entendre ici un état d'inflammation, telle que nous la concevons ordinairement, qui se termineroit en peu de jours par mort, ou suppuration, ou résolution, etc.

Quand il se forme un érysipèle à la matrice.

12. Quand il se forme un érysipèle dans la matrice, les pieds s'enflent les premiers, puis les jambes, les cuisses et les lombes. Le ventre s'enfle aussi, à mesure que le mal s'invétère. La femme à la fièvre, des frissons, une grande foiblesse et des douleurs qui la mettent dans une agitation continuelle; au point qu'elle se jette par-tout. Ces douleurs se font sentir, depuis le bas-ventre jusqu'aux lombes; elles vont aux hypocondres, à la poitrine, avec des maux de tête : il semble qu'on va mourir. En diminuant, elles laissent des engourdissemens aux bras, aux mains, aux jambes, aux jarrets. La couleur de la femme devient livide. Elle paroît quelquefois soulagée; puis elle retombe dans les mêmes accidens. La peau se couvre de phlyctènes : il vient des rougeurs au visage. La soif est ardente. Le gosier se dessèche. Quand cette maladie prend dans la grossesse, la mort s'ensuit. Dans un autre temps, elle est curable avec beaucoup de soins. Il faut, durant les douleurs, ordonner de rafraîchissemens, et lâcher le ventre. Si la femme est grosse on permet en boisson, pour alimens, tout ce qui ne peut point occasionner d'avortement. On prescrit des lavemens quand le ventre ne va point. Lorsqu'il n'y a pas de grossesse, on purge. On n'accorde que peu d'alimens, qui soient rafraîchissans et des plus légèrs. On fait manger de la mercuriale, du rob de sureau, point de choses salées, ni grasses, ni agaçantes, comme l'origan, le thym, la rue. Après que la fièvre et les suffocations ont passé, que les enflures se sont dissipées, on donne un purgatif fort pour

vider par bas. Peu de femmes échappent aux dangers de cet état.

13. Lorsque la matrice est trop ouverte, les règles coulent plus qu'il ne faut : elles sont gluantes, et viennent fréquemment. La femme ne peut retenir la semence. Si on touche l'orifice de l'utérus, on le trouve béant. La femme a des frissons avec la fièvre, des douleurs au bas-ventre et aux lombes. Cet état vient des pertes de sang qui succèdent à des mentrues précipitamment supprimées. Durant le temps des douleurs, il faut faire des fomentations ; fumiger la matrice ; purger par bas ; mettre des pessaires qui n'agaçent point ; employer, outre les pessaires, des lotions astringentes ; ne point prendre de bains ; user d'alimens desséchans. Si cela ne suffit point, on donnera un purgatif en boisson, qui vide par haut et par bas. Le régime, quand les règles sont finies, doit être le même que durant qu'elles coulent. Cette maladie est mortelle.

Lorsque l'orifice de la matrice est trop dilaté.

14. Lorsque la matrice se retire vers le milieu des lombes, la femme sent des douleurs au bas-ventre, ensuite aux jambes : elles augmentent quand elle va du ventre. Les matières ne sortent qu'avec peine. Les urines coulent goutte à goutte ; la malade tombe en syncope. Il faut, lorsque cet état a lieu, introduire, dans l'utérus, une sonde creuse, qu'on attache ; et l'on souffle dedans. On fait des fumigations, beaucoup de lotions d'eau chaude. On fumige les parties naturelles, avec des choses dont l'odeur soit fétide. On présente au nez des odeurs agréables. Après que les douleurs sont appaisées, on fait prendre la décoc-

Quand la matrice est retirée vers le milieu des lombes.

tion de lentilles ; on purge par bas en boisson. Quand enfin l'utérus est revenu à sa place, on purge de nouveau par bas : on fait boire du lait par-dessus ; puis on fomente la matrice avec du vin. On met le pessaire, dans lequel il entre du laurier. On mêle du vinaigre avec les matières qu'on introduit, lesquelles ne doivent pas être agaçantes. On finit par des fumigations aromatiques. Les femmes deviennent stériles et boiteuses, de cette maladie.

Dans les cas des pertes blanches, qui ressemblent à de l'urine.

15. Lorsque la femme a une perte blanche qui ressemble à de l'urine, avec des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs ; que les yeux se creusent, et sont humides ; que la peau devient pâle et jaune ; que la femme est essouflée en marchant. Cette maladie provient de la pituite qui s'échauffe, et de la bile en mouvement qui ne sort point. Si le ventre a des acidités, il se fait des cours de ventre ; et si l'humeur se jette sur la matrice, il s'y établit une perte. Quand il y a des cours de ventre, il faut piler de l'écorce de pavot blanc et du rouge, parties égales de chaque, avec des fruits de brancursine, y verser du vin qu'on saupoudre de farine de froment, avant de le faire boire. On donne aussi lorsqu'on veut, de l'écorce de grenade desséchée sous la cendre, mise en poudre, infusée dans du vin, avec parties égales de farine de froment. Avant de prendre l'infusion, on la saupoudre de farine d'orge. Il faut s'abstenir des bains ; user d'alimens qui rafraîchissent et qui dessèchent. Lorsque la perte sera appaisée, on donnera un émétique : puis on fera prendre le lait d'ânesse. L'on fera prendre, s'il est possible, pen-

dant quarante jours, du lait de vache, qu'on expose au serein, y mêlant du vin pur, et coupant ce mélange avec trois fois autant d'eau. La malade avalera de plus, le soir, une bouillie claire de farine de froment, par-dessus ce lait. Le onzième jour, on supprimera la dixième partie du lait et de l'eau, pour y substituer autant de lait au sortir du pis de la vache. Le douzième jour on en retranchera deux dixièmes, en ajoutant sur les huit dixièmes restans, autant de lait pur, qu'on en supprime peu à peu du mélangé. On continuera pendant quatre jours de suite de supprimer toujours un dixième, et l'on augmente en même temps la dose de la bouillie. Lorsque au bout de quatorze autres jours la malade est parvenue au point de ne boire qu'un des dixièmes de lait *exposé à la rosée*, elle continue encore d'en prendre, pendant les dix derniers jours, la même quantité qu'on coupe avec un tiers d'eau. L'on commence alors de lui donner des alimens solides, auxquels elle passe entièrement après les quarante jours.

Des cas où la femme est sujette à avorter.

16. Lorsqu'une femme qui ne peut porter des enfans à terme, fait des fausses couches; que ses règles lui ont d'abord manqué, que puis elles reviennent en petite quantité; qu'ensuite elle passe son temps, *celui de l'époque des règles*, sans les revoir; et qu'après elle a subitement une perte de sang pur très-abondante; de sorte qu'elle auroit pu conserver son fruit, si les règles n'avoient paru que la première fois, mais qu'elle le perd après l'époque de la première ou de la seconde ou de la troisième

perte (1); à la suite de quoi la femme devient pâle et maigre : il faudra donner en boisson, un remède qui vide par haut et par bas; faire prendre du lait d'ânesse ou le petit lait; puis, après avoir fumigé avec des aromates, on purgera la matrice, avec des choses qui n'irritent point. Ensuite on fera des lotions avec du vinaigre, et on fumigera avec des aromates. Ces parfums se font à l'époque des premières règles. On donne des bains. On nourrit avec des alimens solides. On prescrit l'usage des sorbets sans sel. On emploie les aromates en parfums; versant, au-dedans des parties naturelles, du nétope mêlé avec le baume de roses : après quoi, la femme se livrera aux actes du mariage.

Autre cas de facilité à avorter.

17. Lorsque le fonds de la matrice est plein de pituite; que les règles vont bien, et que la femme devient grosse; qu'elle perd cependant son fruit, après que l'embryon est devenu grand, parce que la matrice s'ouvre ne pouvant le contenir, vous le reconnoîtrez en ce qu'elle devient humide; il en découle des sérosités glaireuses, qui causent des irritations. Ces humeurs sortent de l'utérus pendant deux ou trois jours, à la suite des règles. Quand le sang a fini de couler, il faut y faire des lotions avec la décoction de figues vertes. Après avoir lavé deux ou trois fois avec des astringens, on met des pessaires propres à purger la

(1) Tout ce cas est présenté dans le texte d'une manière très-obscure, difficile à entendre, et qui a fort embarrassé tous les interprètes; je ne suis nullement assuré d'en avoir bien saisi le sens.

pituite. On fumige avec des adoucissans. Lorsque le pessaire est placé, on lave avec parties égales de vinaigre. Durant le temps des règles, on parfume avec des aromates. La femme ensuite s'approchera de son mari, sans avoir pris de bain, et à jeun.

De la difficulté de l'évacuation menstruelle.

18. Quand les règles se portent à la matrice sans pouvoir sortir, la femme éprouve des douleurs. Elle y sent comme un poids; elle souffre des flancs et des lombes. Si le sang va aux hypocondres, il cause des suffocations. Elle vomit beaucoup de choses aigres, après quoi elle est soulagée pour peu de temps. Les douleurs s'étendent à la tête et au cou. Lors donc que l'époque des règles sera arrivée, il faut, après des fomentations tièdes, faire au corps des fumigations fétides, des aromatiques aux parties naturelles, et donner intérieurement le castor et la conyze. Lorsque les règles couleront, on fera des fumigations aromatiques au corps et au nez, de fétides à la matrice. A la suite des règles on purgera. On donnera le lait d'ânesse ensuite. On fera vomir avec un suc émétique, et l'on prescrira l'usage des odeurs. Après avoir purgé la matrice avec les préparations de laurier, on mettra le pessaire fait avec le narcisse. On passera trois jours sans faire de fumigations; après lesquels on emploiera le pessaire, où il entre des cantharides. On le remplacera le lendemain, par la graisse d'oie. Après trois jours d'intervalle, on lave avec du vinaigre. Durant le traitement, on fait manger de la mercuriale avant le repas. On fait user d'alimens qui adoucissent, avec quelques amers; et baigner deux fois par jour, avec de l'eau

chaude. Si malgré ces remèdes, les règles ne viennent point en leur temps, on fait boire des cantharides. Lorsqu'elles paroîtront, la femme habitera avec son mari, sans avoir pris de bain, à jeun.

Du cas où la femme fait de fausses couches, à la fin du premier ou du second mois.

19. Lorsque la femme grosse avorte à l'époque d'un ou de deux mois; qu'elle ne peut point porter l'enfant à terme, parce qu'elle est trop mince; il faut purger l'orifice de l'utérus. Elle ne pourra conserver son fruit, jusqu'à ce que le cou de la matrice ait pris plus de consistance et de force. Lorsqu'il est trop ferme, on fait aussi des fausses couches. L'épiploon qui appuie par-dessus, s'il est trop gros et trop épais, en comprimant la matrice, l'empêche de conserver l'enfant; il faut, dans ce cas, diminuer le volume, en purgeant par bas, et appliquer à la matrice des remèdes propres à la purger, qui empêchent qu'il ne s'y engendre des vents.

Des duretés au cou de de la matrice, et de son déplacement.

20. Lorsque l'orifice ou le cou de la matrice se durcissent, on le connoît en y touchant avec le doigt; comme aussi quand il est placé de travers, se tournant vers l'ischium : il faut, dans ces cas, se garder d'y appliquer rien d'âcre : on risqueroit de rendre la femme stérile, et d'y occasionner quelque plaie à la suite d'une inflammation : mais on emploiera des remèdes propres à purger la matrice, qui n'aient point d'âcreté.

Des cas où la femme ne peut point concevoir.

21. Quand la femme ne peut point concevoir, et qu'on veut la purger, parce qu'elle est bilieuse, ou pituiteuse, on reconnoîtra lequel des deux vices a lieu, de la manière suivante. On jettera du sable sur du sang de ses règles, qu'on exposera ensuite au

soleil, jusqu'à ce qu'il l'ait desséché. Si c'est la bile qui cause le mal, le sable sera jaune par-dessus ; si c'est la pituite, il y aura des mucosités. Lequel des deux qui ait lieu, vous purgerez par bas, puis vous ferez mettre des pessaires.

De l'entière suppression des règles.

22. Lorsque les règles ne coulent point du tout, s'il y a des douleurs, on commencera par purger le ventre par bas ; puis on mettra des pessaires, propres à faire couler le sang par la matrice. On laissera ensuite un ou deux jours de repos, après lesquels on reviendra aux mêmes pessaires. On fait, dans le reste du temps, user d'un vin où l'on a mis de l'écorce de fenouil marin, coupée à morceaux.

Quand l'orifice de l'utérus est trop humide.

Quand l'orifice de l'utérus est trop humide, on emploie les pessaires agaçans, pour stimuler et exciter une irritation, qui durcisse le museau de la matrice. Lors même que vous l'aurez durci, employez les stimulans. L'irritation en fera couler les matières ichoreuses. Dans les autres cas, il ne faut nullement les employer.

23. (1) Quand la matrice porte sur l'ischium, ou sur les flancs, il faut appliquer sur le côté sain du baume blanc d'Egypte, ou l'emplâtre de conyze, recommander à la femme de se tenir couchée sur ce côté ; ordonner une infusion dans du vin de cinq graines noires de pivoine, avec une cuiller de bayes de sureau, et du castor de la grosseur d'une fève. On prescrira aussi des fumigations au sortir du bain,

(1) Ce cas est sans doute le même que celui du n°. 8 ; mais le traitement est assez différent.

des boissons et des alimens émolliens, tels que la mercuriale, avec toute sorte d'âcres, à la réserve des raiforts et des oignons.

Quand la femme sent des serremens à la matrice.

24. Quand la femme a des serremens de matrice, on emploie en fumigation toutes les odeurs fétides, comme le bitume, le souffre, la corne, la fumée des lampes éteintes, la graisse de veau marin, le castor : mais pour les parties naturelles, on les parfume avec des bonnes odeurs.

Des menaces d'inflammation de la matrice, à la suite des couches.

25. Lorsqu'à la suite des couches, il y a une inflammation, elle donne des étouffemens. Dans cet état, il faut appliquer des cataplasmes d'algue marine, étendue sur un linge. On a ensuite de la farine d'orge crue, des cendres de sarmens, de la graine de lin. On fait cuire le tout dans du vinaigre avec *le miel, pour en faire une pâte* qu'on applique sur le bas-ventre, aussi chaude qu'il peut la supporter.

26. Quand les bords de l'orifice de l'utérus sont colés l'un avec l'autre, on fait bouillir des lentilles dans du vinaigre, avec beaucoup de menthe, pour en recevoir la vapeur par la bouche et par les narines. On fumige les parties avec des odeurs fétides. On fait manger de la mercuriale, et avaler des bouillies d'orge cuit. Il faut se hâter, avant qu'il n'y ait des douleurs, d'employer les médicamens propres à les prévenir, et donner des alimens laxatifs. Si le ventre est échauffé, on usera de lavemens.

De l'inflammation de la matrice, à raison des couches.

27. Lorsque la matrice est enflammée à raison des couches mêmes, il faut verser dans les parties naturelles du suc de morelle, en le renouvelant dès qu'il est échauffé. Si l'on n'en a point, on exprimera

celui de lentisque ou de noirprun, ou de blettes, ou de courge. On applique aussi la chair de la courge en substance, dont on tire l'écorce pour n'en avoir que ce qu'il y a de tendre, qu'on coupe à longues tranches. Enfin, on se sert de céruse battue dans l'eau. L'on en imbibe des éponges : mais si la femme sent des frissons, on retire ces applications.

Contre la foiblesse de matrice.

28. Quand la femme a la matrice foible, que la bile la suffoque, qu'il faut la purger doucement et calmer des douleurs, faites boire environ trois verres de suc de queue de pourceau (peucedanum).

29. (1) Lorsque la matrice se porte aux flancs, ou aux lombes, si vous voulez l'en retirer, pilez du souffre avec du bitume, y ajoutant du miel. Vous en ferez un gros suppositoire, que vous mettrez au fondement ; faites-en de même un pessaire, que vous placerez aussitôt à l'orifice de l'utérus, s'il est sec.

Des menaces de cancer à la matrice.

30. Quand la matrice devient dure, qu'elle descend dans le vagin, qu'il y a des tumeurs aux aines, de l'ardeur aux parties, et qu'on a lieu de craindre qu'il ne s'y forme un cancer, il faut piler ensemble des rayons de ruche à miel, avec le dedans d'une courge, en y ajoutant peu-à-peu dix onces d'eau, puis en donner un lavement que la malade retiendra, afin qu'il la purge.

---

(1) Ce n°. 29 a encore bien de l'analogie avec le huitième et le vingt-troisième ; on remarquera pareillement dans plusieurs autres qui suivent, et que je ne noterai plus, des répétitions de ce qui précède. Il y a en général très-peu d'ordre dans ce traité.

Aphorisme. Dans les purgations que vous donnerez aux femmes, mêlez-y des remèdes propres à purger la matrice, et qui poussent aux règles.

Formules d'une foule de pessaires, et d'autres remèdes propres aux maladies des femmes.

Autres potions et pessaires qui ont la faculté de faire rendre l'arrière-faix, et de procurer les règles.

31. Ayez cinq cantharides dont vous arracherez les ailes, les pieds et la tête, du tribule maritime, avec ses racines que vous pilerez pour en avoir environ une cuiller du suc. Tirez la même quantité de suc des tiges de la camomille jaune. Mêlez le tout avec du vin, y écrasant des œufs de sèche et environ une cuiller de semence d'ache. Faites boire ce remède. S'il occasionne des douleurs d'urine, placez la malade dans un demi-bain d'eau chaude, et faites boire de l'hydromel.

32. Pilez des feuilles et fleurs de renoncules, environ quatre onces d'égine; et faites boire dans du vin doux. Si ce remède occasionne des douleurs, on donne la décoction de pois chiches blancs et de raisins secs. S'il y a strangurie, on fait prendre des demi-bains tièdes.

33. Faites infuser quatre onces d'égine de capillaire, autant de vin blanc, et faites boire. Faites pareillement infuser une pincée de graines de giroflée (leucoium) dans du vin blanc, et faites boire. On emploie de même la racine de giroflier noir, infusée dans le vin. On se sert, de la même manière, du lis (ou iris) qui vient sur les paroits des jardins.

34. Prenez deux dragmes de feuilles d'orcanète, faites-les infuser dans du vin cuit, et y ajoutez autant d'eau; faites boire.

35. Ayez de la racine de chardon de Notre-Dame, que vous raclerez et préparerez, comme quand on prépare la potion d'ellébore dans du vin cuit ; mêlez-y de l'eau, et faites boire.

36. Prenez du suc de chou, et de celui de porreau. Ajoutez-y un scrupule de sylphium, et parties égales de vin blanc ; faites boire.

37. Ayez des olives cueillies vertes, avant que l'huile n'y soit, que vous aurez fait couper à morceaux et sécher ; pilez-les dans le mortier, en y versant du vin que vous ferez boire. Ce remède est propre à pousser l'arrière-faix, et à provoquer les règles.

38. Prenez dix grains de dictamne de crête en poudre : étendez-les dans de l'eau ; faites boire. Si cette potion ne suffit pas pour faire rendre l'arrière-faix, vous mettrez dans les parties du suc de sureau cuit, dans lequel vous aurez mis une cantharide. Ce même remède sert à mettre l'enfant dehors. Quand il mordra, on le retirera pour y substituer un pessaire imbu de baume rosat ; on l'y laissera jusqu'à ce que la femme soit délivrée.

39. Ayez neuf fruits de peuplier de crête, que vous écraserez dans du vin. Ce remède est bon pour en laver les parties de la femme, lorsque l'accouchement est difficile.

40 Ayez une poignée de conyse coupée à morceaux, que vous ferez macérer avec du suc de porreau. Ajoutez-y une cuiller de nétope : étendez le tout dans du vin, et faites boire. Ce remède procure les règles.

41. Faites infuser dans du vin, des racines de queue de porreau, de panais, et de pivoine. Ce vin pris en boisson, procure la sortie de l'enfant mort, et de l'arrière-faix.

42. Pilez ensemble des graines de violette et de pourpier. Donnez-les ensuite dans du vin blanc vieux, pour procurer les règles.

43. Ayez une bonne pincée de graines de giroflier, avec environ cinq crotes de chèvre. Mêlez cela dans d'excellent vin blanc. Vous ferez préalablement prendre sur le siége, la vapeur d'un mélange d'eau et d'huile : après quoi vous ferez boire le vin, puis laver et mettre au lit de suite. On fait aussi manger des choux, et avaler le bouillon.

44. Faites prendre une pincée de graines de giroflier dans du vin, et un demi-bain dans l'eau chaude. Si on n'a point la graine de giroflée, on écrasera des racines de fenouil, qu'on fera tremper dans de l'hydromel tiède.

45. Ayez environ dix fruits de frêne, que vous ferez infuser dans du vin. Cette boisson s'emploie contre toute douleur de matrice, et est très-diurétique.

46. Prenez gros comme une orobe de suc de sylphium : mêlez-y dans du vin ou du lait de chienne, des semenses de cresson pilées ; et faites boire. Ce remède hâte la sortie de l'embryon.

47. Remède pour faire rendre l'arrière-faix. Mêlez un peu de renoncules, et d'élatérium dans du vinaigre. Quand le mélange sera bien fait, avalez. On emploie aussi, pour le même objet, la moelle de la

tige

tige de choux, trempée dans le nétope. On en frotte la partie.

48. Quand les règles ne coulent point, mettez du fruit de thérébinth dans du vin, avec de l'eau. Coulez, et faites boire à jeun. Prenez aussi des bains.

49. Pour procurer les mois, donnez à boire, à jeun, du vin où vous aurez fait macérer des fruits de palmier.

50. Pour faire couler les lochies, ayez des graines de fenouil, et de l'écorce de bacille, et de l'encens. Faites macérer le tout dans du vin, puis faites boire.

51. Faites bouillir du galipot gras dans environ deux onces demi de vin, avec cinq graines de pivoine pilées, et faites boire. On donne aussi les semences et les feuilles de mercuriale, dans du vin; item, cinq graines noires de pivoine, et des œufs de sèche, dans du vin.

52. Pour toute femme en couches. Faites une bouillie avec de la farine d'orge cuite, et de l'huile d'érysimum; puis faites avaler. On prescrira, en même temps, l'usage des alimens les plus doux. On mêle de la poudre de scammonée avec du lait de femme; on en fait un pessaire avec de la laine, et on le place. On emploie aussi le pessaire fait avec des feuilles de mercuriale pilées, et du vieux linge; *item*, celui fait de feuilles d'armoise, amalgamées avec de l'onguent rosat; *item*, la racine blanche (1)

(1) Il me seroit impossible de dire ce que pourroit être cette racine blanche, désignée dans le texte par les mots τὴν λευκὴν ῥίζαν.

et celle de renoncules, coupées à morceaux; enduites d'onguent rosat; *item*, la racine de pivoine trempée dans le miel, avec de l'onguent rosat, recouverte de laine d'Égypte. On en fait encore avec de la farine de froment non lavée; *item*, avec de la farine d'orge, de froment, du miel et de la laine.

53. Remède qui purge les menstrues, les lochies, et les eaux. Ayez de la racine de saponaire blanche, coupée à petits morceaux, de la longueur de trois travers de doigt; trempez-les dans du miel, pour un pessaire. Cette plante vient à Andros, sur les bords des rivages; elle purge la matrice. On emploie aux mêmes fins, la mercuriale coupée à morceaux, avec un peu de concombre sauvage, le tout détrempé avec du vin et du miel. On fait boire de la poudre de poil de lièvre brûlé, dans un mélange d'eau chaude et de vin cuit avec du miel.

54. Pour la femme accouchée. Ayez environ une livre d'orge mondé; faites-le bouillir dans environ trois livres d'eau; lorsqu'il sera cuit, donnez-le en deux ou trois prises.

55. Pour purger les lochies, faites bouillir des feuilles de sureau; versez-y de l'huile, et faites boire. On fait manger aussi des choux bouillis, et des porreaux.

56. Pour faire rendre l'arrière-faix. Faites boire du vin dans lequel auront infusé des feuilles et des graines de pavot. On fait boire aussi du vin, où l'on met des graines d'érysimum pilées, et qu'on saupoudre de farine de froment. On fait un pessaire avec

un scrupule de misy (1) mis en poudre, et incorporé avec du vin. On emploie la graine de lin, de la même manière. On fait boire encore de la graine de trèfle dans du vin.

57. Lorsque la matrice se porte aux lombes, on fait manger des poulpes bouillis et grillés. On prescrit la boisson de bon vin rouge, pris copieusement.

Autres boissons. Pessaires et remèdes purgatifs.

58. Faites bouillir dans l'eau, du coquelicot avec des pepins de raisins; jettez-y ensuite de la farine du blé de Mars, et faites boire. On donne encore pour boisson, de l'eau blanchie avec de la farine. *Item*, on fait sécher des mures de ronce; on les pile; on mêle deux onces de cette poudre, avec autant de fleur de farine, dans du bon vin, qu'on coupe avec de l'eau; *item*, on a de la terre noire de Samos, de la grosseur de l'os de mouton nommé astragale; on la pulvérise, et on la met dans l'eau, pour faire boire; *item*, on met de l'hypocistis dans du vin; *item*, on détrempe de la farine avec le jus de grenade vineuse, qu'on fait sécher et mettre en poudre, qu'on donne ensuite dans du vin; *item*, on pile des bayes de myrte noires; on en met la poudre dans l'eau, et on verse de la fleur de farine par-dessus, avant de faire boire; *item*, torréfiez l'intérieur d'une grenade douce : mettez-en la poudre dans environ une dragme d'eau, et faites boire; *item*, torréfiez et pulvérisez parties égales de blé, et de semences

(1) *Misy*. On croit que c'est une espèce de minéral tenant de la nature des vitriols, qu'on ne connoît point exactement.

d'amarinthe ; mettez la poudre dans du vin : faites boire : *item*, mêlez le dedans d'une grenade douce, avec environ autant d'eau ; faites boire : *item*, jettez une pincée de ciguë dans de l'eau ; faites boire : *item*, mettez parties égales de farine du mois de Mars, et de plâtre, dans l'eau ; faites boire : *item*, donnez dans du vin, de l'écorce de grenade douce, et de grenade sauvage.

59. Lorsqu'il y a une perte de sang, on donne des feuilles d'agnus-castus dans du vin. Contre les pertes et les douleurs, on donne la racine d'amarinthe dans du vin.

Autres substances à mettre dans des boissons. Pour la matrice.

60. Le fruit du cèdre. Le séseli. Le cumin d'Éthiopie. Les bayes de casia (ou osyris), celles de genevrier. Le millet. La plante nommée l'hérisson, (échinus). La nielle, la racine et les semences de carrote.

61. Parmi les aromates, le thym. La thymbre. La bruyère. Le millepertuis. Le pavot blanc. La racine et les graines de bacille. La racine de mauve. Les graines et les feuilles de mercuriale. Les graines d'ortie. La sauge. Le peuplier noir. Le dictamne. Le faux dictamne. L'amome. Le cardamome. L'énula campana. L'aristoloche. Le castor. Le capillaire. La serpentaire. La queue de pourceau (peucedanum.) Les feuilles et les semences de rue. Les graines d'ache. Celles de fenouil. Les racines et les semences de macéron. Les racines et les graines d'impéra-

toire. L'hyssop de cilicie. L'herbe au chantre. La pivoine. Le panais. On peut donner et faire cuire quelle de ces drogues que ce soit, ou seule ou mêlée avec quelqu'autre, dans de l'eau ou dans du vin, pour être prises en boisson; elles sont bonnes à purifier, et à appaiser les douleurs. Par exemple, prenez de la racine de mauve, des semences de pivoine; mêlez-y un peu d'huile de cèdre; donnez à boire dans du vin. Vous appaiserez les douleurs de la matrice.

62. Quand il y a des serremens de matrice, faites boire du castor et de la conyse dans du vin.

63. Si le mal de matrice monte au nez, prenez le blanc de l'intérieur d'un grain de gnide; mêlez-le avec du miel, mettez-le au-dedans des narines.

64. Autre remède, pour appaiser les douleurs. Ayez de la racine de mauve, de l'écorce de fenouil et de bacille; mettez-les à infuser dans de l'eau, et faites boire. Ayez aussi des étoiles de mer noires, et des choux; faites-les macérer dans de bon vin, que vous ferez boire.

65. Prenez un peu de coriandre, de la résine, de la racine de pivoine, du cumin d'Éthiopie, le tout en poudre: mettez-le dans du vin blanc; faites boire un peu tiède.

66. Remèdes pour exciter la matrice. L'infusion de la racine de ricin, en boisson. Quand la matrice remonte vers le cœur, on donne des graines d'agnus-castus, et de pivoine, en boisson.

67. Pessaires qui font couler le sang. Mêlez cinq cantharides, avec de l'encens et de la myrrhe, de la

grosseur d'une noix de gale. Faites-en, avec de la laine, un cylindre, que vous recouvrirez de linge blanc usé ; imbibez-le de baume blanc d'Égypte. Ce sera le pessaire. On mêle aussi aux drogues ci-dessus, un bupreste entier, s'il est petit ; la moitié, s'il est gros. Quand l'on veut employer des pessaires plus doux, on met des buprestes macérés dans du vin, du cumin d'Éthiopie, et de l'ache ; on fait bouillir le tout ; l'on en fait un pessaire. Quelquefois on se sert d'un mélange d'environ deux onces d'huile, avec des buprestes, des plantes ci-dessus, à parties égales, de la myrrhe, et un peu d'encens. On prend environ une dragme du tout, pour en faire un pessaire. Ayez de la nielle que vous écraserez, en y versant du vin, et y mêlant du miel. On emploie de même le grateron, pour en faire des pessaires. *Item*, la graine de téléphium. On se sert pareillement de feuilles d'anemone écrasées, qu'on incorpore avec du vieux linge et un peu de miel. On écrase aussi du gland d'Égypte, dont on mêle la poudre avec de l'huile de lis de Suze, ou bien avec de la terre d'Égypte, de l'eau et du vieux linge, pour en faire un pessaire.

68. Autre qui purge la bile. Écrasez de la chair de concombre, avec du miel : faites-en un pessaire. On fait de même un pessaire de l'intérieur de coloquinte sauvage, battu avec du miel. *Item*, prenez de l'élatérium, quatre fois plus qu'on n'en donne en boisson ; mêlez-le avec de la graisse d'oie et de chèvre, pour en faire un pessaire moitié moins gros qu'à l'ordinaire, en y incorporant du vieux linge,

Ayez du thlaspi en poudre ; incorporez du miel, et faites un pessaire. Raclez des feuilles de figuier, pour en enlever ce qu'elles ont de poisseux ; mêlez-le avec autant d'élatérium qu'il en faut pour deux prises en boisson. Ajoutez pareille quantité de nitre, et incorporez avec du miel, pour un pessaire.

69. Quand l'utérus est inondé de pituite, on prend du nitre rouge, et de l'intérieur d'un concombre, de chacun gros comme une noix de gale. On écrase le tout ensemble pour en faire un pessaire. *Item*, prenez de feuilles de cumin ; écrasez-les, et les incorporez avec du vieux linge pour un pessaire. *Item* faites un pessaire avec le suc de sylphium, et de la chair de figue mêlés ensemble. On emploie les graines de concombre au même usage, le cumin, le fiel de bœuf, le nitre rouge, le nétope, le pain de pourceau dont on fait grand usage. On les incorpore avec du miel, pour en former des pessaires. On en fait avec la tête d'oignon broyée, mêlée avec du miel et de vieux linges. La myrrhe, les sels, le cumin, le fiel de bœuf, incorporez avec du miel et du vieux linge, *donnent des bons pessaires*. On en fait encore avec un mélange de trente grains de *gnide* choisis, et de la poudre du médicament de Médie pour les yeux qu'on nomme poivre, et du *poivre* rond ; on met trois grains de chacun de ces derniers ; on incorpore le tout avec de l'huile et de la laine : On lave ces pessaires avec de l'urine, avant de les mettre. On en fait encore avec le suc de tithimale et du miel. *Item*. On se sert de tranches de scille de la longueur de six travers de doigt : on les entoure de laine.

70. Autres pessaires émolliens qui purgent des eaux, qui font venir les règles lorsque la suppression n'est pas très-ancienne, et qui ramollissent l'orifice de l'utérus.

On prend du baume de Narcisse, du cumin d'Éthiopie, de l'encens, de l'absinthe, du cyprès; parties égales de chaque, à la réserve du baume de Narcisse dont on met quatre fois plus : on incorpore le tout avec du linge usé, pour en faire un pessaire. Ayez du pain de pourceau de la grosseur de l'os qu'on nomme astragale, de la fleur de cuivre, de la grosseur d'une fève; mettez-les en poudre, et mêlez-y du miel, pour en faire un pessaire. Ayez du pouliot, de la myrrhe, de l'encens, du fiel de cochon, mêlez le tout avec du miel; faites un pessaire.

71. Autres pessaires astringens. Ayez du sumach, que vous mêlerez avec du vin rouge; faites un pessaire. On emploie de même le chardon-béni. On se sert aussi du lotier coupé à petits morceaux. On emploie encore le sumach avec du miel.

72. Autres pessaires émolliens. Ayez du souffre, du suif, un jaune d'œuf, de la farine; mêlez le tout avec du miel, et faites chauffer le mélange pour l'incorporer avec de la laine, quand il sera coulant.

73. *Item.* Ayez de la graisse d'oie, du suif, de la cire blanche, de la résine, de l'onguent rosat : incorporez le tout avec du linge fin, pour en faire un pessaire. *Item*, prenez de la moelle et de la graise de cerf, que vous incorporerez avec de la laine. *Item*, on fait un pessaire avec de la graisse d'oie, ou

du suif de mouton, du blanc d'œuf, et de l'onguent de rosat, qu'on incorpore avec de la laine.

Lotions.

74. Faites bouillir des figues d'hiver vertes dans l'eau à feu lent; coulez et versez de l'huile dans la colature, pour servir à la lotion des parties. On fait aussi une décoction d'écorce de grenade, de noix de gale, et de lotier, dans un vin astringent, le tout coupé à petits morceaux. On l'emploie en lotion, après avoir coulé. *Item*, on met du marc de vendange dans de l'eau, pour s'en servir en lotion. On fait encore bouillir dans du vin, du myrte et des roses. Enfin, on se sert des feuilles de scille, de sauge, et de millepertuis macérées dans du vin.

75. Quand il y a quelque ulcère à la matrice, on fait des onctions avec du beurre, de l'encens, de la myrrhe, et un peu de résine. On fait bouillir des porreaux dans l'eau qu'on écoule; on y met ensuite du vin, et l'on s'en sert pour les lotions. On emploie les bayes de sureau, avec l'encens et la myrrhe, dans du vin qui sert en lotions. On fait cuire des choux dans l'eau; on y ajoute de la mercuriale, avec un peu de graine de lin. La colature sert pour les lotions. Prenez environ deux onces de myrrhe, de l'encens, de l'anis, de l'ache, de la graine de lin, du nétope, de la résine, du miel, de la graisse d'oie, du vinaigre blanc, du baume d'Égypte, parties égales de chacun. Étendez le tout dans environ vingt onces de vin blanc. On s'en sert pour des lotions, après l'avoir fait tiédir. *Item*, faites bouillir dans l'eau, de la sauge et du millepertuis, pour ser-

vir aux lotions. On emploie de même la décoction des bayes de sureau, avec égale quantité de celles de laurier dans du vin. *Item*, la décoction de pouliot dans l'eau, y ajoutant un peu d'huile.

76. On fait fondre de la résine avec de la graisse d'oie, pour faire des onctions. On mêle ensemble du beurre avec un peu d'huile de cèdre, et de miel pour s'en servir en onctions, après l'avoir fait tiédir. On mêle parties égales de cyprès, de jong, et de roseau odorant, avec la myrrhe et le cresson ; on les fait cuire dans du vin, pour s'en servir en lotions. *Item*, les graines d'ache, d'anis, de séseli, qu'on fait bouillir dans du vin, avec la nielle pour le même usage. *Item*, on fait bouillir du cèdre de Crète dans du vin : on fait infuser dans l'eau de la brioine, et de la myrrhe, pour l'employer en lotion. On emploie aussi la fleur d'argent dans du vin, et dans de l'eau. *Item* prenez de l'élatérium, autant qu'il en faut pour deux prises en boisson ; faites-les infuser dans de l'eau, que vous employerez en lotion. Ayez deux coloquintes sauvages ; faites-les infuser dans deux livres et demie de vin, ou de miel (1) cuit ; coulez et l'employez en lotion. Faites bouillir dans quarante onces d'eau une bonne poignée de la chair de concombre sauvage, avec de l'huile et du miel, pour servir en lotion. Prenez de la racine de thapsie, le double de ce qu'on en donne en boisson ; mêlez-la avec du miel et de l'huile, dans vingt onces d'eau, pour ser-

(1) Par le miel cuit, il faut sans doute entendre ici de l'hydromel, ou de l'oxymel cuits ; puisqu'il s'agit de s'en servir en *excipiens* d'une infusion.

vir en lotions. *Item*, ayez deux doses d'ellébore en boisson ; étendez-les dans vingt onces d'eau, pour servir en lotion. *Item*, ayez deux onces et un quart de thlaspi ; mêlez-le avec du miel, dans vingt onces d'eau : on la fera tiédir, pour l'employer en lotion. *Item*, ayez une bonne poignée de concombre sauvage ; faites-le bouillir dans trois livres et demie d'eau ; ajoutez-y de l'huile, et servez-vous-en pour lotion. *Item*, prenez environ soixante grains de gnide ; faites-les infuser dans de l'eau, avec du miel et de l'huile, pour s'en servir en lotion.

77. Lorsque la femme est de nature pituiteuse, prenez la même dose de garou, qu'on emploie pour en faire une potion. Écrasez-le, en y versant dix onces d'hydromel, que vous employerez en lotion. Lorsque la femme est bilieuse, prenez une dragme (1) de potion au laurier parfumé, et la quantité de scam-

(1) *Potion au laurier parfumé.* Ce devoit être quelque préparation très-active, familière aux médecins de ce temps, qu'on ne connoît plus aujourd'hui. Ce que je traduis par laurier pourroît bien être la clématite, que les grecs désignoient souvent par le mot δαφνοειδὴς. Tout ce qui concerne plusieurs des drogues employées du temps d'Hippocrate, est fort incertain, comme je l'ai déjà souvent remarqué. J'ai plus d'une fois traduit par cyprès, ce qui étoit peut-être un de nos souchets. Du reste, il ne seroit pas bien difficile, d'après ce traité et les autres qui nous sont parvenus du temps d'Hippocrate, de se faire une matière médicale, contenant la liste des remèdes et des drogues usitées de son temps ; elle seroit peut-être même aussi étendue que les nôtres, qui en présentent tant dont les médecins ne se servent que rarement ou jamais. La grande difficulté consisteroit dans la synonymie des noms anciens avec les noms modernes.

monée qu'on emploie pour une potion : pilez, et étendez le tout dans de l'hydromel, ou dans dix onces d'eau passée sur la vendange. On emploie au même usage la potion de clématite, si la femme est bilieuse. Lorsqu'elle est pituiteuse, on prend autant de grains de gnide choisi, et de suc de tithimale qu'on en donne en potion : l'on fait de tout cela des lotions. On emploie aussi des feuilles de garou, et du suc de pavot, parties égales de chaque, pour faire deux onces de lotion.

78. Les FUMIGATIONS se font avec des noix de gale ; avec des morceaux de lotier. Mêlez-les avec de l'huile, pour faire une fumigation. *Item*, jetez sur des charbons de la paille de seigle humide, pour fumiger. On emploie en fumigation, la scammonée, la myrrhe, l'encens, le baume, le bitume mâle, la paille d'orge, la graisse de veau marin, des morceaux de fresne, la racine de cyprès, l'onguent rosat, le roseau, le souchet odorant, le brioine, la mousse, les graines d'ache, un mélange de graines d'anis avec l'huile rosat, la résine sèche, mêlée avec des cendres, un mélange à parties égales de canelle, de myrrhe, de casie (osyris) ; un mélange de saffran, avec autant de myrrhe et de mousse ; le roseau odorant seul, les feuilles de garou seules, le saffran seul. On pile des feuilles de roses rouges odorantes qu'on a laissé sécher : on y mêle du saffran avec moitié moins de styrax : on pulvérise le tout lorsqu'il est sec ; on le mêle avec très-peu de miel pour s'en servir en fumigation. On en met le poids de douze grains. On se

sert de la fiante de vache, qu'on modèle en une forme de cône creux renversé ; on la fait ensuite sècher ; et l'on y met de la braise de sarment, quand on veut faire la fumigation, que la femme reçoit se tenant debout. On se sert du galbanum, de la résine, de la manne qu'on a trempées dans l'huile rosat, de morceaux de panais et de cyprès, trempés du baume d'Égypte blanc ; de la canelle, du nard, de la myrrhe trempés dans de l'huile rosat ; des graines de giroflée, de brins de cèdre, du galbanum trempé de miel ; des crotes de chèvre, du poil de lièvre trempé dans l'huile de veau marin ; de la peau dont est recouverte la présure, qui se trouve dans l'estomac du veau marin, laquelle peau doit être coupée à petits morceaux ; d'un mêlange de fiente de bœuf, de brins de cèdre, et de bitume ; de la graine d'épine d'Égypte, mêlée avec des brins de cèdre, et des feuilles de myrrhe : le tout mis en poudre très-fine et trempé dans du baume, avec l'opobalsame. On emploie enfin toute sorte d'aromates, et de baumes en fumigation. On met en poudre du marc de vendange, et de la résine de pin, qu'on mêle ensemble avec du moût, pour en faire des fumigations.

79. FOMENTATIONS (1). L'on a de la fiante de bœuf, qu'on pile et qu'on tamise. On y ajoute moitié moins de vinaigre, et autant d'orobes *en poudre* ; et l'on s'en sert pour fomenter doucement. Après la fomen-

(1) Ce qui suit semble avoir été transposé et devoit être mis dans le cours du traitement de quelque maladie.

tation, on fait boire de la décoction de lentilles, pour vomir. A la suite du vomissement, on fait avaler de la bouillie avec de la farine de froment, et du vin par-dessus. Le lendemain, on donne des grains de gnide en boisson ; le jour suivant on fait prendre un diurétique composé de deux tiers de poids chiches blancs écrasés, et un tiers de marc de vendange qu'on fait bouillir dans moitié moins d'eau, que le tout. On coule cette eau : et on l'expose au serein ; pour être bue le lendemain. On donne d'ailleurs deux fois par jour du vin, dont on a fait infuser quarante onces, avec de la sauge, de la graine de lin, et de la grosse farine d'orge.

80. L'on prend un livre d'huile et une poignée de feuilles de sureau : après les avoir fait bouillir, on les met dans un bassin chaud avec des grandes cuillers chaudes. L'on fait asseoir la femme par-dessus, bien couverte de linges.

81. *Item.* Ayez une grosse poignée de feuilles de sureau, autant de myrte ; mettez-les dans l'eau ; et les faites cuire. Versez par inclination sur de la paille d'orge, que vous ferez bouillir de nouveau. On y trempera de vieux linges, dont on fera des fomentations aussi chaudes qu'elles pourront être supportées.

82. *Item.* Mêlez ensemble du vinaigre, de l'huile de l'eau, du miel ; faites-les bouillir fortement : ayez ensuite une vessie, de la capacité d'environ dix livres, ou bien une petite outre dont la peau soit très-mince : faites-en des fomentations en la soutenant autour du corps, avec une ceinture de laine usée. Quand la ceinture sera mouillée et se refroidira, vous la changerez.

83. *Item.* Faites bouillir de l'écorce de pin et des feuilles de pavot, dans de l'eau que vous coulerez ; mettez-y ensuite de la paille d'orge que vous ferez bouillir, répandant de l'huile par-dessus. Puis vous y tremperez des vieux linges, avec lesquels vous fomenterez. *Item.* On prend des brins de laurier et de cyprès : on les fait bouillir dans de l'eau et de l'huile ; après quoi on y trempe des linges, pour faire des fomentations.

84. On se sert aussi d'aromates bouillis dans dix livres d'eau, y ajoutant du son de froment. *Item.* On emploie de la même manière la noix de gale coupée à morceaux, et de l'écorce de noirprun qu'on fait bouillir fortement, y ajoutant du son de froment et de l'huile. Puis on y trempe un pain à demi cuit d'environ quatre livres, qu'on soutient autour de la partie, avec des linges. *Item.* On emploie, de même, le bouillon de choux cuits avec des porreaux. *Item.* des linges trempés dans la décoction de paille cuite dans l'eau, y ajoutant de l'huile. *Item.* La décoction de douce amère, et de feuilles d'olivier.

85. Telles sont les diverses choses qu'on emploie pour des fomentations humides, s'en servant en la manière que j'ai dite. Lorsqu'on veut en faire de sèches, on use de pain bien cuit, ou à demi cuit. On l'applique en fomentation. On emploie aussi des coquilles bien pilées, qu'on enveloppe dans un linge doux, après l'avoir chauffé. On se sert aussi d'une sorte de lentille faite de terre cuite, qu'on laisse quelque temps dans l'eau bouillante : puis on l'applique à la plante des pieds. On emploie de même la

racine d'iris mise en poudre, et calcinée pour l'appliquer en fomentation.

Lauteur va revenir sur des cas dont il a déjà parlé, et en présenter d'autres fort analogues.

86. Lorsqu'il se ramasse de l'eau dans la matrice, les règles coulent en moindre quantité, de plus mauvaise qualité, et a de plus longs intervalles. La femme conserve alors son fruit pendant deux mois seulement, ou un peu plus. Après quoi elle avorte. Ensuite la matrice se remplit d'eau. Il faut lui faire prendre du lait et du pavot, dès que l'embryon commence à donner des marques de mouvement: mais avant ce temps, les fausses couches sont ordinairement faites, avec une grande perte de sang. Cet accident arrive à raison des fatigues, ou de toute autre chose. Vous reconnoîtrez facilement au tact avec le doigt, qu'il y a de l'eau dans l'utérus; car vous trouverez que l'orifice s'efface, parce que la matrice est pleine d'eau. Si on ne remédie à cet état dès le commencement, avant que l'embryon qui commence à se remuer, n'étouffe et ne périsse, il survient des douleurs au bas-ventre: la femme, quand on y touche, y sent comme une plaie. Quand la fièvre la prend, avec des frissons, les douleurs s'étendent aux bords des parties naturelles; elle en ressent de fortes et cruelles au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. Il faut dans ce cas faire des lotions avec de l'eau chaude, des fomentations aux endroits les plus douloureux, essayant tout ce qui peut procurer du soulagement, donner en boisson un purgatif par bas, laisser ensuite quelque temps de relâche, autant qu'il est convenable; puis faire des fumigations; mettre le pessaire de pain de porceau, incorporé avec du vieux

vieux linge et trempé dans le miel. On le soutient avec un bandage. On use aussi du pessaire fait avec de la raclure de cyprès, détrempée dans l'eau. On le laisse plus ou moins de temps, suivant qu'il agace ou qu'il mord davantage; l'on emploie pour l'introduire la sonde d'étain, ou le doigt. On essaie la boisson qui convient le plus à la malade : après quoi elle pourra s'approcher de son mari (1), quand les circonstances le demanderont. Si alors la femme conçoit, si elle parvient à porter l'enfant à terme, si elle en accouche heureusement, elle se purgera *dans la suite des couches*, de toutes les humeurs précédentes.

87. Lorsque la matrice se durcit, son cou devient rude; les règles ne coulent point. Si elles paroissent, c'est par petites gouttes, comme de grains de sable; la femme dans ce cas ne conçoit point. Si on porte le doigt sur l'orifice, on le trouve rude, il faut alors piler du pain de pourceau avec du sel, l'incorporer avec une figue crue, qu'on trempera dans du miel, et introduire ce pessaire : on fait aussi des fomentations et des fumigations, propres à purifier : on fait manger des choux, et en avaler le bouillon : on use aussi de lotions.

88. Quand la matrice se racornit, les règles disparoissent; l'orifice se resserre; la femme ne peut concevoir. Dans cet état, si vous introduisez le doigt, vous trouverez l'orifice âpre, ferme, qui ne donne point entrée. La fièvre survient avec des frissons, et

(1) Il faut supposer ici que les fausses couches sont déjà faites depuis long-temps.

des douleurs au bas-ventre, aux flancs, aux lombes. La femme éprouve les mêmes symptômes, que lorsqu'elle porte un enfant mort; quelquefois les mêmes que dans l'accouchement; souvent d'autres. Il faut ici faire beaucoup de lotions et de fumigations, à la suite desquelles on tâche d'introduire la sonde dans le cou de l'utérus, pour l'élargir; on emploie le doigt au même usage. On met des pessaires, comme ci-dessus: on use des mêmes boissons. Le traitement est enfin à-peu-près le même.

89. Lorsque la matrice se porte sur le côté, il y a de la toux avec des douleurs. La femme sent comme une boule, qu'elle auroit dans le côté. Si on y touche, elle ressent les mêmes douleurs, que si elle y avoit une plaie; elle dépérit: on croiroit qu'elle a du mal au poumon; elle a des convulsions; elle se courbe du dos. Les règles ne paroissent point, ou bien elles se montrent rarement, en petite quantité, de plus mauvais caractère que ci-devant. Il ne se fait point de conception. Dans cet état, on fait prendre de l'élatérium en boisson, qui purge par bas. On fait ensuite de fréquentes lotions, et des fomentations; choisissant les plus adaptées, propres à exciter l'évacuation de sang. On donne une boisson composée de graine de lin torréfiée pilée et tamisée, qu'on mêle avec le pavot blanc et de la fine farine: on y ajoute de la rapure de gros fromage de chèvre, et du sel: on mêle le tout dans du vin. La dose de la rapure du fromage est double de celle des autres. La farine d'orge doit être d'orge ancien, gardée sans sel. Le soir on fait prendre un sorbet, épaissi avec du miel.

On fait en même temps user de la boisson la plus appropriée. L'on fumige souvent. On fait des lotions chaudes. On repousse doucement la matrice du côté, avec un cérat émollient, qu'on soutient au moyen d'un bandage large. On fait prendre beaucoup de lait de vache, pendant quarante jours. On prescrit l'usage des alimens émolliens. Cette maladie est grave et mortelle. Il y en a peu qui réchappent, même soignées avec attention.

90. Lorsque l'orifice de la matrice se bouche entièrement, il devient dur comme une figue verte. Si l'on y porte le doigt, on en trouve les bords durs et repliés sur eux-mêmes. La femme est hors d'état de concevoir. Elle éprouve des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. Il lui arrive que la matrice remonte et l'étouffe ; il faut, dans cet état, purger par bas ; faire beaucoup de lotions d'eau chaude ; mettre des pessaires qui assouplissent la matrice ; ouvrir l'orifice en introduisant la sonde ou le doigt ; beaucoup humecter. Lorsque le cou de l'utérus est ramolli, on use de pessaires propres à faire couler le sang ; on prescrit les boissons les plus appropriées : on fait manger des choux, et en avaler le bouillon.

91. Quand l'utérus est de travers, que l'orifice se présente de travers, les règles se suppriment ; ou bien, si elles se montrent, elles disparoissent bientôt. Elles ne viennent point à des temps réglés : la qualité et la quantité en sont viciées. La femme, durant ce temps, ne conçoit point : elle ressent des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs, à l'ischium, du côté où la matrice se porte. Il faut, dans cet

état, purger par bas, avec l'élatérium, pris en boisson ; faire des lotions chaudes, des fumigations. A l'issue des lotions ou des fumigations, on introduit le doigt pour tâcher de redresser et bien placer la matrice : l'on fomente avec des aromates. On prescrit les boissons appropriées, l'usage des alimens émolliens, de l'ail cuit et cru. On recommande à la femme de coucher sur le côté sain, et de fomenter l'autre. A la suite de ce traitement, la femme habitera avec son mari. Cette maladie est rebelle.

92. Lorsque la matrice s'enflamme, le ventre se gonfle et s'élève ; les pieds et les creux de la face (1) deviennent enflés ; la couleur de la peau change. Il n'y a point de règles. La femme perd ses forces ; elle ne sait comment se tenir. Si elle marche ou si elle se tient debout, la respiration devient pénible : tout ce qu'elle mange ou qu'elle boit, l'incommode ; elle se plaint : elle souffre plus qu'avant de manger. Elle a quelquefois des étouffemens. Il faut, dans cet état, purger par bas, en boisson ; fomenter, fumiger. Après quelque temps de relâche, on place un pessaire qui purge *la matrice*, et qui stimule. On fait de fréquentes fumigations à tout le corps. On se sert de choses d'une odeur agréable, en fumigeant les parties : on présente au nez des odeurs fétides. On use de boissons propres à purger la matrice. On fait manger de la mercuriale, boire du lait, comme nous l'avons dit, en parlant du cas, où la matrice se porte sur le côté. Cette maladie est de longue durée.

---

(1) *Les creux de la face.* Les joues. Voyez *suprà* la note au n°. 9.

93. Traitement d'un autre état. S'il se fait des caillots de sang dans la matrice, la femme sent quelque chose au cou de l'utérus, comme s'il étoit plein d'orobes. On en tire de petits caillots, en y portant le doigt. Les règles sont supprimées. La femme ne conçoit point. Il faut alors avoir du pain de pourceau dont on tire l'écorce, de l'ail, du sel, une figue, un peu de miel; piler le tout ensemble, et en faire un pessaire, qu'on place à l'orifice de l'utérus: ou bien on y mettra quelqu'autre pessaire approprié, qui soit stimulant. On donne en même temps des alimens qui provoquent le sang; et on fait user des boissons qui purgent la matrice. On emploie même un racloir enveloppé d'une peau légère, comme une membrane de vessie, ou bien le doigt, pour racler l'orifice de la matrice, et en faire sortir les caillots.

94. Quand la matrice est contournée, la femme n'a point de règles; elle ne conçoit point; elle a des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. En introduisant le doigt, on ne peut atteindre l'orifice, parce qu'il s'est fortement retiré. Dans cet état, il faut purger en boisson par bas et par haut, mais plus par bas; faire beaucoup de fumigations à l'utérus, des lotions deux fois par jour; essayer parmi les boissons appropriées, celle qui convient le mieux; se livrer souvent à l'acte de mariage; manger beaucoup de choux.

95. Lorsque la matrice change fréquemment de place, elle cause des douleurs dans les endroits où elle se porte. Certaines fois elle disparoît, sans qu'on puisse l'atteindre; d'autres fois elle fait chute, comme

le rectum. Si la femme reste couchée sur le dos, l'utérus demeure en place. Quand elle se courbe ou qu'elle s'agite, il sort ; quelquefois il ne bouge point. Il faut prescrire d'abord le repos ; interdire tout mouvement ; faire garder le lit, en tenant les pieds haussés ; prescrire l'usage des mêmes remèdes que ci-dessus ; laver avec des astringens ; fumiger la matrice, avec des odeurs fétides ; présenter au nez des parfums de bonne odeur ; mettre aussi avant qu'il sera possible, en pessaire, une demi grenade qu'on aura percée à l'œil, et où l'on aura mis de la poix ramollie dans du vin chaud, au point qu'elle poisse bien sans poisser trop. Quelque pessaire que vous employés, il faudra le contenir au moyen d'un large bandage appliqué autour des lombes, pour l'empêcher de tomber ; et l'assujétir de manière à produire son effet. Vous donnerez en boisson une décoction de pavot, avec du fromage et de la fine farine, comme nous avons dit dans le cas où la matrice se porte sur le côté. Vous essayerez la boisson appropriée la plus convenable ; vous prescrirez l'usage d'alimens adoucissans.

96. Quand l'orifice de l'utérus est plus ouvert, que dans l'état naturel ; que les mois coulent en trop grande abondance, et de mauvaise qualité ; qu'ils durent trop long-temps ; qu'il y a trop d'humidité ; que la femme ne conçoit point, la semence ne séjournant point, parce qu'elle ressort aussitôt ; qu'on trouve l'orifice de l'utérus ouvert, en introduisant le doigt ; que la femme s'affoiblit, par des pertes ; qu'il y a de la fièvre, avec des froids et des douleurs au

bas-ventre, aux lombes, aux flancs : c'est ce qui arrive principalement, lorsqu'il y a quelque chose de gâté et de pourri dans l'utérus, à raison des suites des couches. Il faut donner un purgatif par haut, et des lavemens dans le temps des douleurs ; faire des lotions avec de l'eau chaude, laissant des intervalles pour les lavemens, comme je l'ai dit dans le premier cas (1) ; prescrire les boissons appropriées ; employer des fumigations desséchantes ; faire manger des poulpes, de la mercuriale.

97. Lorsque la matrice perd de sa consistance, que les règles sont trop abondantes, trop fréquentes ; qu'il y a trop d'humidité ; que la semence ne reste point, et sort aussitôt ; que l'orifice de l'utérus ne se fait point sentir sous le doigt, à cause qu'il n'oppose aucune résistance ; que la femme perd ses forces par trop de règles ; qu'elle a la fièvre, avec des douleurs au bas-ventre, aux lombes et aux flancs, soit que cet état provienne de quelque chose de gâté et de pourri à la suite des couches, ou de toute autre cause, il faut, durant les douleurs, se conduire comme ci-dessus.

98. Lorsque la matrice se porte dans le ventre, occasionnant de vives et cruelles douleurs à l'ischium, aux lombes et au bas-ventre, en sorte que la femme est obligée de boiter, on fait prendre l'élatérium en boisson. Le lendemain, on passe à des fumigations, faites avec environ deux livres d'orge, beaucoup de

(1) Je ne vois pas distinctement à quel cas l'auteur nous renvoie ici.

feuilles d'olivier, des noix de gale mises en poudre et tamisées, et environ dix onces de jusquiame. On mêle le tout, en y versant environ cinq onces d'huile, et on le garde dans un pot. On en fait des fumigations pendant quatre jours, trois fois par jour. On donne, le soir, du lait de vache à boire, avec du miel et de l'eau. On emploie encore des lotions avec de l'eau chaude.

99. Quand la matrice se fait sentir à la tête, en voici les symptômes. On rapporte les douleurs aux veines du nez, et à celles des yeux. Il faut prendre beaucoup de bains d'eau chaude, notamment à la tête. Les lotions se font avec une décoction de myrrhe et de laurier. On fait des onctions à la tête, avec de l'huile rosat ; on fumige avec des aromates. On prescrit de manger des choux, et d'en avaler le bouillon.

100. Lorsque la matrice agit sur les jambes et sur les pieds, vous le reconnoîtrez à ce que les gros orteils se retirent sous leurs ongles. Il y a des douleurs, aux jambes et aux petits doigts des pieds. Il faut, dans cet état, beaucoup de lotions d'eau chaude ; faire les fumigations qui paroîtront les plus convenables ; y employer des drogues dont l'odeur soit fétide ; et prescrire des onctions avec l'huile rosat.

101. Lorsque la femme, à raison des douleurs de la matrice, perd l'appétit ; qu'elle a la fièvre avec des froids, on fait avaler un mélange d'environ trois onces de pavot blanc, égale quantité de semences d'ortie, et quinze onces de rapure de fromage de chèvre, le tout mêlé et bouilli dans du vin vieux.

De quelques maux à la suite des couches.

102. Quand la diarrhée prend à la suite des couches, que les alimens ne séjournent pas dans le ventre, il faut mêler ensemble le dedans d'une grenade, avec des raisins secs, et de la présure qu'on trouve dans l'estomac des chevreaux ; broyer le tout dans du vin rouge ; y ajouter de la râpure de fromage de chèvre ; le saupoudrer ensuite de farine, et faire avaler cette boisson.

103. Lorsque la femme vomit du sang à la suite des couches, un vaisseau du foie s'est déchiré ; les douleurs se font sentir aux entrailles et au cœur, avec des tiraillemens. Il faut ordonner des bains de beaucoup d'eau chaude ; faire les fomentations les plus appropriées ; prescrire le lait d'ânesse pendant cinq jours, puis celui d'une vache noire, que la malade prendra pendant quarante jours, le matin à jeun. Le soir elle usera de sésame broyé. Cet état est dangereux.

104. Lorsque la femme n'a point accouché depuis long-temps, et que les règles se retardent au troisième ou quatrième mois, l'on mettra un pessaire fait avec de l'alum en poudre, incorporé avec de la laine et du baume ; on le laissera pendant trois jours, au bout desquels on y en substituera un autre, fait avec de la râpure de fiel de bœuf, de l'huile et du linge usé, qu'on laissera pendant le même temps ; après quoi la femme habitera avec son mari. On fait aussi macérer, pendant une nuit, environ une dragme de lin bien pilé avec sa paille, dans de bon vin blanc du plus doux : puis on coule le vin ; on le fait chauffer dans un petit pot, et on en imbibe de la laine

très-douce, dont on forme un pessaire. On abandonne ce qu'il y a de plus grossier dans la laine.

Pour purger la matrice en général.

105. Quand vous voulez purger la matrice, il faut commencer par faire des fumigations, avec de l'orge imbibé d'huile, qu'on met sur des charbons. Le lendemain on a de la viande de mouton, macérée pendant une nuit au serein, dans environ dix livres de décoction d'orge: on la met ensuite à bouillir, pour la faire manger quand elle sera bien cuite, et en faire avaler le bouillon. Le jour suivant, on forme avec de l'encens et du pouliot en poudre très fine, du miel, et de la laine, un pessaire qu'on met en place, et qu'on laisse pendant trois jours.

L'auteur revient sur sa matière, comme ci-dessus au n°. 23, et autres suivans.

106. Lorsque la matrice se porte vers l'anus, de manière qu'elle empêche les excrémens de sortir, la femme a des douleurs aux lombes, au bas-ventre, aux flancs. Il faut alors faire prendre des bains d'eau chaude; fumiger les lombes avec des odeurs fétides; mettre des pessaires de tout ce qui est propre à purger la matrice, et à l'exciter; prescrire en même temps des boissons appropriées.

107. Si l'orifice de l'utérus est enflammé ou ulcéré, on met un pessaire composé avec de la myrrhe, de l'encens, du poil de dessous le ventre du lièvre: on calcine le tout qu'on met en poudre, et on l'incorpore avec de la graisse d'oie, de la cire blanche, et de la laine la plus douce.

108. Lorsque la femme ne peut rendre l'arrière-faix, on commence par supprimer les alimens solides: on fait boire dix onces de vin tiède, dans lequel on a mis de la poudre de feuilles d'agnus-castus, et versé un peu d'huile.

109. Quand l'utérus est enflammé, ayez des feuilles de sureau des plus tendres ; faites les bouillir, avec de la grosse farine de froment de l'année, dans du vin, et faites boire tiède.

110. Lorsque la matrice a des mouvemens, pilez du lierre bien sec ; faites-en une petite poupée, et employez ce pessaire, sans y ajouter rien de gras. On prescrit pour boisson, l'infusion de blé verd, de pavot torréfié, de sauge, de cyprès, d'anis. On pile tout ensemble : on le fait tremper dans du vin, avec des pailles d'orge. On en donne deux fois le jour, cinq onces chaque fois.

111. Lorsque les règles ne viennent point à leur époque, on broyera ensemble des feuilles de choux avec de la rue ; on y joindra environ une livre de pailles d'orge, macérées pendant la nuit au serein, pour qu'elles soient bien molles. On les agitera le lendemain matin dans l'eau, avec les feuilles de choux et de rue, pour faire environ dix onces de boisson ; on répandra de l'huile par-dessus ; on agitera de nouveau le liquide, et on le fera boire ; puis on fera manger un poulpe chauffé dans le vin, et l'on fera boire le vin. On peut aussi donner, si l'on veut, des poissons bouillis, dont le parfum est le plus agréable, et faire avaler le bouillon.

112. Quand il y a des excoriations aux parties naturelles, on fait des lotions avec du myrte, bouilli dans du vin ; puis on a une grenade douce, dont on fait bouillir l'intérieur dans du vin, avec de la myrrhe et de la résine. On y trempe un linge qu'on applique à l'endroit du mal.

113. Si la femme a de la difficulté d'uriner, on coupe le bout d'une calebasse ; on en creuse le ventre ; on la met dessus des charbons, sur lesquels on jette de la myrrhe. La femme introduit le cou de la calebasse dans ses parties, le plus près qu'il est possible, pour diriger la fumigation. On ordonne, de plus, des diurétiques en boisson, qui doivent être pris à jeun.

114. Lorsque la matrice, en se portant vers le cœur, donne des suffocations qui ne discontinuent point, faites user, le matin à jeun, d'une potion composée avec dix onces de graine de porreaux et de pouliot pilées, trente onces d'eau, dix de vinaigre, environ trois onces de miel, le tout battu ensemble et tiédi.

115. Quand la femme a des froids, à la suite des couches ou d'un avortement, donnez une potion composée avec des bayes de genièvre et de la sauge, broyées ensemble, délayées dans dix onces de vinaigre blanc, à quoi on ajoute un verre de vin blanc, coupé avec de l'eau. On agite bien le mélange, puis on le laisse poser. On coule le lendemain matin, et on fait boire tiède.

116. Lorsque la matrice est gonflée de vents, qu'il y en a dans le ventre, et qu'ils causent des douleurs, on fait avaler le mélange suivant. Faites macérer, pendant une nuit, de la sauge et du cyprès. Le lendemain matin, coulez l'infusion ; recevez-la dans un pot où vous mettrez de la farine de froment, et un verre de vinaigre blanc ; ajoutez-y un verre de suc de sylphium ; faites bouillir le tout, et le donnez

ainsi, sans autre addition, après qu'il sera refroidi.

117. Lorsqu'il émane des parties naturelles une odeur fétide ; qu'il s'y engendre des carnosités qui causent des douleurs, on les appaisera au moyen d'une infusion de semences d'ache, que la malade boira le matin à jeun. La mauvaise odeur cédera à l'usage des semences d'anis, données de même ; quant aux carnosités, il faut les emporter en incisant.

118. Quand il y a des ulcères aux parties de la femme, avec des irritations, on délayera dans du vin vieux, des feuilles bien pilées de laurier, de lierre, de ronce et de grenadier doux ; puis on aura de la chair de bœuf fraîche, qu'on étendra sur ces feuilles. On applique ce cataplasme sur les parties, pour l'y laisser durant la nuit. Le lendemain matin, en le retirant, on fait des lotions avec une décoction de myrrhe dans du vin.

119. Si la femme ne devient point grosse, parce qu'elle n'a point ses mois dans l'ordre naturel, soit à cause d'une membrane qui bouche le passage, soit pour quelque autre obstacle que vous reconnoîtrez en y portant le doigt, il faut faire un pessaire avec de la résine, de la fleur d'airain, et du miel, que vous envelopperez d'un linge, et l'introduirez le plus avant qu'il sera possible, après y avoir attaché un fil au bout, pour le retirer. Quand on le retirera, on fera des lotions, avec une décoction de vin et de résine.

120. Lorsque la femme a des oppressions, on pile ensemble du souffre gros comme une fève, autant de graines de cresson, et de cumin d'Éthiopie ; on

délaye le tout dans du vin, qu'on fait boire à jeun. Elle doit se priver d'une partie d'alimens, et ne pas manger souvent.

121. Si la femme, après les couches, devient enflée de vents, on lui fait manger du foie de brebis ou de chèvre, cuit sous la cendre ; elle boira, pendant quatre jours, du vin vieux pur.

122. Quand la femme a des douleurs de reins, on lui fait prendre une potion avec l'anis et le cumin d'Éthiopie ; on lui prescrit des bains d'eau chaude. La potion se donne chaude, au sortir du bain.

123. Quand les mois ne coulent point, on aura des écailles d'huître calcinées, et mises en poudre très-fine. L'on incorporera de l'origan bouilli, avec de la graisse d'oie, pour en faire un pessaire bien uni, qu'on saupoudrera de la poudre d'écailles. On recouvrira le pessaire d'un linge doux, et on l'introduira tiède.

124. Lorsque l'orifice de l'utérus est fortement bouché, et qu'il n'y a point de règles, prenez de la coloquinte sauvage, des graines de sylphium, du cumin d'Éthiopie, du nitre, du sel thébaïque, de la graisse de rognon, de la farine, de la myrrhe et de la résine. Après que le tout aura bouilli ensemble, faites-en un amalgame, et vous en formerez un pessaire, qu'on mettra en place.

125. Lorsque l'utérus se portant vers les entrailles, occasionne des étouffemens ; on fait boire du vin de cèdre tiède, avec du cumin d'Éthiopie ; et l'on ordonne des bains.

126. Quand il y a suppression de règles, on fait

un mélange de graisse d'oie, de nétope, et de résine, avec de la laine, pour un pessaire que la femme introduit.

127. Lorsque les règles sont trop abondantes, on forme un pessaire avec le baume de Suze, de la laine, et la langue d'une raie.

128. Lorsque la matrice se porte çà et là, on fera des fumigations avec une décoction d'orge et de ses pailles, dans du vin, où l'on ajoute de la corne de cerf.

129. Quand la femme ne peut rendre l'arrière-faix, on fait boire un mélange de vin et d'huile, où l'on a fait bouillir du fenouil et du miel.

130. Lorsqu'il n'y a point de règles, et qu'on veut les faire venir, on fait manger de la bouillie faite avec la grosse farine de froment et d'orge; on y met de l'huile par-dessus.

131. Quand la matrice est enflammée, on donne de la bouillie de grosse farine de froment, avec des feuilles de la plante nommée nombril de Vénus, et des porreaux.

132. Lorsque la matrice se porte çà et là, en causant des douleurs, on met un pessaire composé avec de la râpure d'olivier, et de laurier, et des brins de cyprès, le tout détrempé dans l'eau et recouvert d'un linge.

133. Lorsque des douleurs à la matrice en occasionnent à la vessie, on écrase des porreaux dans de l'eau, qu'on fait boire à jeun. On prescrit en même temps des lotions tièdes.

134. Quand la matrice s'avance trop, on fait des

lotions avec de l'eau tiède ; et après des onctions avec l'huile et le vin, on la repousse vers le haut. On applique ensuite un bandage autour des lombes, pour soutenir un pessaire, et l'on fait des fumigations d'une odeur fétide.

135. Lorsque la femme ne peut uriner, on ordonne des bains d'eau chaude, des fumigations avec des brins de cyprès, et l'usage des diurétiques en boisson.

136. Quand il y a une perte blanche, on parfume avec des astringens ; on prescrit un pessaire de crotes d'âne en poudre, incorporées avec de la laine.

137. Lorsqu'il y a des excoriations aux parties naturelles, on les frotte avec du suif de bœuf ; on en fait aussi un pessaire ; on lave avec une décoction de myrte dans du vin.

138. Quand la matrice est ulcérée, à la suite des couches, on met un pessaire composé avec des roses écrasées dans du vin, et du poil de lièvre ; on fait aussi des lotions astringentes.

139. Lorsqu'il y a des douleurs à la matrice, on prend une tête d'ail, du nitre calciné, et du cumin. On pile le tout ensemble ; on y ajoute du miel : l'on en fait un pessaire. On fait des lotions avec la décoction des mêmes choses, et on en boit tiède.

140. S'il y a des rougeurs aux parties naturelles, on mêle ensemble du suif de bœuf, de la graisse d'oie, du baume de Suze, pour en faire des onctions. On lave avec de l'eau tiède.

Lorsque la matrice remonte, et qu'elle cause des suffocations,

suffocations, on présente au nez la fumée de la mèche d'une lampe qu'on vient d'éteindre : puis l'on met un pessaire de myrrhe délayée dans du baume, qu'on incorpore avec de la laine. On fait boire de la résine, étendue dans de l'huile.

141. Si l'arrière-faix ne sort point, on met un pessaire fait avec de la conyse pilée, et de la laine. On fait boire aussi du vin, dans lequel on a pilé de la même plante.

142. Lorsque la femme a des maux de tête, avec des douleurs au bas-ventre et aux lombes, c'est un signe que la bile est à la matrice. Il faut donc user alors d'un remède qui purge par haut et par bas ; prescrire des bains d'eau chaude ; mettre des suppositoires propres à purger la bile ; faire boire du vin, dans lequel auront infusé de l'anis et de la nielle.

143. Quand il y a des fleurs blanches, on étouffera des écrevisses, dans du vin qu'on fera boire. On prescrit aussi les pessaires et les fumigations, qui ont la propriété de dessécher. On ordonne, pour le même état, de boire du vin où l'on a pilé un paquet de porreaux. On fait user de tout ce qui dessèche, et qui reserre. *Item.* On pulvérise des crottes de mulet calcinées ; on les tamise ; on en met dans du vin, dont on fait boire. On se sert encore de la fiente d'autres animaux de la même manière. *Item.* Lorsque la perte est ancienne, on met en poudre de l'éponge calcinée ; après l'avoir passée au tamis, on la jette dans de bon vin, dont on fait boire ; sans négliger les pessaires, et les lotions qui ont la vertu de dessécher et de resserrer.

144. Lorsque vous voudrez purger la matrice, prescrivez des pessaires, faits avec du cumin des porreaux des figues, le tout pilé ensemble, en y ajoutant du miel ; puis des bains d'eau chaude, et faites user de boissons appropriées tièdes.

145. Quand la femme a des douleurs à la matrice, on fait boire à jeun du vin blanc tiède, où l'on a fait infuser du pain de pourceau : et l'on ordonne des bains chauds.

146. Quand la femme perd le lait, on prescrit divers remèdes, pareils à ceux de ci-dessus ; notamment les graines de fenouil infusées dans du vin ; on y met aussi les racines qu'on racle, avec du beurre qu'on y fait bouillir : puis on fait boire le vin, après qu'il est refroidi. La décoction de la plante à feuilles (1) de carvi, et celle de macéron sont d'un très-bon usage. On ordonne, pour le même cas, de piler des porreaux, dans de l'eau qu'on fait boire ; on prescrit aussi d'user des bains chauds, de manger des choux bouillis avec des feuilles de cytise, et d'en avaler le bouillon. *Item.* On prescrit pareillement de boire de l'eau, dans laquelle on a pilé des porreaux ; de prendre des bains chauds, et de faire bouillir de la sauge avec des brins de cèdre, et des bayes de genièvre dans de l'eau que l'on jette ; on les met ensuite à infuser dans du vin, dont on fait boire : puis on répand de la farine sur le marc ; on y met du bulbe (2) avec

(1) *Carvi.* ἱππομάραθρον. Est-ce l'*hippomarathrum*, bot. franç.? le carvi folia. C. B.?

(2) Voyez *infrà* la note sur le n°. 150.

un peu d'huile ; et on le fait manger. On interdit les amers, les acides, les choses salées, toute espèce de légumes crus. Le cardamome pris avec du vin, est bon : il purge le lait. L'on recommande les bains d'eau chaude, et de boire tiède.

147. Quand on veut que la femme conçoive, il faut la purger, et purger la matrice ; de plus, lui faire manger de l'anis à jeun, buvant du vin pur par-dessus ; la faire user d'un pessaire avec du nitre rouge, ou bien avec du cumin et de la résine dans un linge imbibé de miel. Quand il y aura un suintement aqueux, on mettra des pessaires noirs (1), qui ramollissent : ensuite elle s'approchera de son mari. *Item.* Pour le même cas, après avoir purgé la femme et la matrice, on met un pessaire, fait avec de la charpie imbue de miel et du suc de figuier, qu'on pousse aussi avant qu'il est possible, jusqu'à ce qu'on a ouvert l'orifice de l'utérus ; puis un peu plus. Dès qu'il s'établira un suintement séreux, la femme, après s'être lavée avec du vin et d'huile, s'approchera de son mari : elle boira auparavant d'une infusion de vin de cèdre avec du pouliot.

148. Médicament propre à faire rendre l'arrière-faix. Ayez du suc de concombre sauvage, autant qu'on en met pour une potion (2) : répandez-le sur

(1) *Des pessaires noirs.* Je ne me rappelle point, que parmi le grand nombre des pessaires dont il a été fait mention jusqu'ici, il ait été parlé de ceux-ci, qu'il faut supposer avoir été fort connus dans le temps que l'auteur écrivoit ce traité.

(2) Le texte est ici fort embarrassant et vraisemblablement altéré. Il est fâcheux que nous ne puissions en induire, quelle étoit la dose de l'élatérium pris intérieurement.

un gâteau, que vous appliquerez durant deux jours aux parties de la femme à jeun. Il faut, en même temps, faire boire une infusion de deux drachmes de staphisaigre dans de l'hydromel.

149. Remède d'épreuve. Faites bouillir une tête d'ail ; faites-en un pessaire. Le lendemain du jour que vous l'aurez placé, retirez-le, et introduisez le doigt : si l'orifice de l'utérus le serre, la femme concevra : s'il ne serre pas le doigt, il faut mettre de nouveau le pessaire. Autre remède pour le même objet. Faites un pessaire avec un peu de nétope et de la laine. Vous jugerez à l'odeur *qui se portera à la tête ou ne s'y portera point, si la femme doit concevoir ou non.*

150. Pessaires. Ayez du fiel du poisson scorpeno, trempez-y de la laine, et faites le sècher à l'ombre. *Item*, pulvérisez du pouliot sec, mêlez-y du miel, faites du mélange un pessaire avec de la laine. *Item*, calcinez des graines de concombre, et des écailles d'huître ; incorporez-les avec du vin, du poil de lièvre, et de la laine pour en former des pessaires. *Item*, prenez de l'alum d'Égypte ; incorporez-le avec de la laine, et faites un pessaire. *Item*, détrempez des cantharides dans du vin, trempez-y de la laine dont vous ferez un pessaire. *Item*, faites macérer de l'armoise dans du vin ; et formez un pessaire. *Item*, écrasez de la graine de nielle dans du vin blanc ; faites-en un pessaire avec de la laine. *Item*, pour une femme récemment accouchée. Ayez du baume rosat et de la cire ; formez-en un pessaire avec de la laine. *Item*, trempez dans du vin le petit bulbe qui vient

dans les blés (1), et faites-en un pessaire avec de la laine ; *item*, prenez parties égales de galbanum et de nétope, moitié moins de baume rosat ; faites-en un pessaire avec de la laine ; *item*, ayez de l'élatérium autant que pour deux prises en boisson ; faites-en un pessaire avec de la laine ; *item*, prenez du beurre et de l'alum, détrempez-les avec du miel, et faites-en un pessaire avec du linge usé ; *item*, ayez du suc de scammonée, et du suif en masse ; ajoutez-y du vin : et formez-en un pessaire, avec du linge usé. Quand la femme veut ne pas devenir grosse, elle boira du misy de la grosseur d'une fève, dans de l'eau ; et elle ne fera point d'enfans d'un an.

151. Lorsque la femme veut reconnoître si elle est grosse ou non, elle frottera ses yeux avec de la terre glaise rouge : si le remède pénètre dans les yeux, elle est grosse ; quand elle ne pénètre pas, elle ne l'est point.

152. Quand la femme nouvellement accouchée a des excoriations aux parties, on pilera des amandes avec de la moelle de bœuf lavée ; on y mêlera de la farine ; et l'on en fera des onctions. On fera aussi des lotions, avec de l'eau de myrte.

---

(1) La désignation de bulbe qui vient dans les blés, pourroit-elle faire soupçonner, que la plante dont il s'agit ici, et aux endroits notés ci-dessus, n°. 2 et n°. 146, et ailleurs, est un de nos *muscari arvense* ? ou bien le bulbe seroit-il l'échalote, suivant le Livret *de re hortensi* de Charles Étienne. Le nombre des remèdes donnés par l'auteur pour emménagogues est si considérable, qu'on doit avoir moins de regret, de ne pouvoir se bien fixer sur plusieurs de ceux qu'il célèbre.

153. Lorsqu'une fille à la pierre, on lui donnera pendant dix jours deux drachmes de racine d'Éthiopie, dans du vin vieux ; puis, durant vingt jours, de l'eau qu'on coulera sur le résidu (1). On fera en même temps prendre, deux fois par jour, des bains d'eau chaude.

154. Cataplasme. Prenez de l'ail, du pourpier, de l'ache, du lotier, des brins de cèdre : pilez le tout, et le mêlez ensemble, y ajoutant du miel pour un cataplasme ; *item*, ayez des feuilles de ronce et de myrte, que vous pilerez, y ajoutant de l'hydromel et de la farine par-dessus, pour l'appliquer en cataplasme ; *item*, ayez des feuilles de sureau, de celles de myrte, des boutons tendres de térébinth ; faites-en de même un cataplasme ; *item*, prenez des brins de lotier, et des feuilles de murier ; faites-les macérer dans l'eau avec des raisins secs : faites-en un cataplasme.

155. FUMIGATIONS. Ayez du vieux suif dur de brebis ou de chèvre, que vous aurez laissé se dessécher, de l'orge torréfié et concassé : détrempez le tout avec un peu d'huile, pour faire des fumigations ; *item*, prenez de la corne de cerf et des olives qui n'ont pas encore leur huile ; pilez le tout grossièrement pour servir à des fumigations ; *item*, ayez du coquelicot et des grains d'orge torréfiés et concassés ; mêlez-y du miel ; et faites-en des fumigations ; *item*, mêlez ensemble de grosse farine d'orge, avec de la fiente

(1) *Qu'on coulera sur le résidu.* Le texte est ici fort embarrassant.

de bœuf et de l'huile ; faites-en des fumigations ; *item*, prenez des brins de lotier, des feuilles de pavot, des brins de cyprès sec, mouillez le tout avec un peu de vin rouge âpre, pour faire des fumigations ; *item*, ayez du galbanum, de la myrrhe, de la résine, versez-y un peu de baume : fumigez ; *item*, ayez de la corne de chèvre, des noix de gale, du suif de mouton, et des fruits de cèdre : faites-en des fumigations ; *item*, prenez de la terre attachée aux pieds d'un âne, et des crottes d'âne ; écrasez les ensemble, en y versant du vin rouge : et fumigez.

156. LOTIONS. Prenez des feuilles de myrte, de laurier et de lierre ; faites-les bouillir dans l'eau, pour faire des lotions quand elle sera tiède ; *item*, prenez des feuillez de pavot, de grenadier et de ronce, que vous faires bouillir dans de l'hydromel, pour faire des lotions ; *item*, ayez des feuilles de sureau et de lentisque ; faites-les bouillir dans l'eau, pour faire des lotions, quand elle sera tiède.

Item, prenez des racines de fenouil coupées à morceaux ; faites-les bouillir dans l'eau avec des choux et de l'huile, pour faire des lotions ; *item*, ayez de l'œnanthé, du cyprès, des raisins secs, que vous ferez bouillir dans de l'hydromel, pour servir à des lotions.

On emploie des émolliens quelconques dans de l'eau tiède, pour des lotions.

157. On prend de la poudre de cyprès et de la marjolaine ; on les fait bouillir dans du vin doux et de l'eau, pour des lotions ; *item*, ayez du serpolet et de la racine de girofflier (leucoium) que vous ferez

bouillir dans de l'hydromel, pour des lotions ; *item*, ayez du millepertuis, du lentisque et des fruits de cèdre ; faites bouillir le tout dans l'eau, pour faire des lotions, quand elle sera tiède ; *item*, ayez des rayons de ruche à miel, du beurre, de la résine, de la graisse d'oie ; faites bouillir le tout dans de l'eau, pour des lotions.

158. FOMENTATIONS. Ayez de l'ivraie torréfiée, et mise en poudre ; faites-la bouillir dans de l'oxicrat bien fort : après quoi vous la mettrez dans un linge, et l'appliquerez sur la partie à fomenter. *Item*, prenez des lentilles torréfiées, dont vous ôterez la pellicule ; réduisez-les en poudre grosse, et faites les bouillir dans l'eau ; puis enveloppez-les dans un linge usé, pour faire des fomentations. On emploie les orobes au même usage, de la même manière. *Item*, prenez de la sauge, et du millepertuis que vous ferez bouillir dans l'eau ; vous y ajouterez des pailles d'orge, que vous ferez bien cuire : enveloppez le tout dans un linge, pour faire des fomentations. *Item*, prenez des brins de lotier et de cyprès ; faites-les bouillir dans une infusion de raisins secs : mettez-les ensuite dans un linge, pour fomenter. *Item*, ayez de la poudre de cyprès et de cèdre que vous mêlerez avec du son d'orge, dans une infusion de raisins secs : faites-en un pain, que vous ferez cuire, pour l'appliquer tout chaud enveloppé dans un linge, et faire la fomentation. *Item*, ayez des graines de giroflier (leucoium), ou de ses racines ; faites-les bouillir dans de l'eau, où vous ajouterez du son de froment : faites-en un pain que vous ferez cuire ; vous l'envelopperez d'un linge, et l'appliquerez sur

la partie qui doit être fomentée. *Item*, on fait bouillir du serpolet dans l'eau ; on y mêle du son de froment, pour en faire de même un pain, qui sert à fomenter. *Item*, on fait tremper des éponges dans l'eau chaude ; et on fomente. On emploie pareillement de la laine, de vieux morceaux d'étoffe de laine, des vaisseaux d'écaille, de petites outres, où l'on met de l'eau pour fomenter.

159. Moyens pour purifier la matrice. Lorsque vous voulez rendre apte à la conceptiou une femme qui ne peut devenir grosse, il faut porter votre attention sur les règles, et examiner si elle pèche par la bile ou par la pituite. Vous pourrez d'abord le reconnoître en la manière suivante. Ayez du sable fin, sur lequel la femme mettra un peu de sang de ses règles : vous l'exposerez au soleil, pour l'y sécher. Lorsqu'elle est bilieuse, le sable imbu du sang, prend une couleur jaune : lorsqu'elle est pituiteuse, on y remarque comme des glaires. Lequel des deux vices qui ait lieu, il faudra purger la femme par haut, ou par bas, suivant que vous le jugerez nécessaire : après quelques jours d'intervalle, vous purgerez la matrice.

160. Fumigations pour la matrice. Si l'utérus est durci, de manière que la femme ne peut concevoir, on aura environ sept livres d'eau et autant de vin, une certaine quantité de racine de fenouil, et environ le quart de graines de la même plante. On mettra le tout avec cinq onces de baume rosat, dans un pot neuf, dont le couvercle doit être percé. On y adapte un tube, qui reçoit et dirige la vapeur de la fumigation

aux parties. Si on se servoit d'un pot, dont le couvercle ne fût pas bien adapté, la femme risqueroit de se brûler. Après les fumigations, vous introduirez le pessaire de scille, tel qu'il a été décrit ci-dessus (1). L'usage en doit être continué, jusqu'à ce qu'on trouve l'orifice de la matrice ramolli et élargi.

161. Quand les parties de la femme sont excoriées, et qu'il y a de phlyctaines sur les bords du vagin dans le temps des règles, il faut mêler ensemble de l'anis pulvérisé, de la graisse d'oie et de l'huile rosat avec un peu de laine; puis on a un morceau de chair de bœuf de la grosseur du premier orteil, et long d'environ six doigts. On couvre ce morceau de viande du remède ci-dessus, incorporé avec de la laine; on y attache un fil au bout du côté le plus mince; on l'introduit dans la matrice, en poussant vers les endroits ulcérés.

162. Remèdes propres à procurer les règles. Lorsqu'il y a suppression des règles, on mêlera un scrupule et demi de l'intérieur de concombre sauvage, avec des feuilles d'armoise, un scrupule d'encens en poudre, du miel et de la laine, pour en former un pessaire, qu'on placera cinq fois dans le jour près de l'orifice de l'utérus. On emploie au même usage un pessaire fait avec des feuilles de vigne vertes, pilées, et du miel qu'on incorpore avec de la laine. *Item*, on se sert du fruit de cyprès et de l'intérieur de concombre sauvage pilés ensemble, avec de l'encens et du miel, le tout incorporé avec de la laine.

(1) Voyez ci-dessus la fin du n°. 69.

Item, prenez du fruit de cyprès et de l'encens en poudre ; ajoutez-y du miel, et formez un pessaire avec de la laine. *Item*, ayez de l'orone en poudre, environ un scrupule et demi ; faites-en un pessaire avec du miel et de la laine. *Item* ayez un scrupule d'élatérium, autant de myrrhe : formez-en un pessaire, avec du miel et de la laine.

163. Remède propre à rendre la femme apte à concevoir. On aura environ deux livres d'urine de taureau, et des feuilles d'armoise ou de camomille, ou de capillaire avec du laurier vert, et des brins de cèdre : on mettra l'urine dans un pot, sur des charbons ; on y jettera les plantes, après les avoir grossièrement pilées dans un mortier ; on placera la femme sur une chaise, pour recevoir la vapeur, faisant en même temps des fomentations avec de l'armoise, ou de l'hysope, ou de l'origan. On la fumigera ainsi, jusqu'à ce qu'elle sue. Alors, on lui fera prendre un bain d'eau chaude ; puis elle mettra un pessaire, fait avec l'armoise ou le bulbe, écrasés dans du vin blanc. Elle répétéra la même chose, pendant trois jours ; après quoi elle s'approchera de son mari.

164. Pessaire pour rendre apte à concevoir. Ayez de l'encens et du nitre ; formez-en un pessaire avec du miel. Pessaire émollient et mondifiant. Faites bouillir une figue, jusqu'à ce qu'elle rende ses graines ; alors, exprimez-la bien ; incorporez-la avec de la laine, pour en former un pessaire, en y ajoutant du baume rosat.

165. Autre plus actif. Pilez ensemble du choux et de la rue, parties égales de chaque, pour le même usage que ci-dessus.

166. Autre remède pour la matrice, émollient et mondifiant. Ayez de la moelle d'oie ou de bœuf, ou de cerf, de la grosseur d'une fève ; broyez-la avec du baume rosat, et du lait de femme, comme il le faut pour qu'il n'y ait rien de rude ; et oignez-en l'orifice de l'utérus.

167. Autre remède humectant et mondifiant. Ayez de la moelle d'oie, gros comme une noix, autant de résine de lentisque, ou de thérébentine : délayez-les dans du baume rosat, sur un feu doux, pour en faire comme un cérat, dont vous oindrez l'orifice de l'utérus et le pubis.

168. Remède qui attire les règles, et qui les fixe. Ayez trois ou quatre graines de pivoine, noires ou rouges : pilez-les dans du vin, et faites boire. Quand vous voulez attirer plus fortement, vous employez les graines noires.

169. Autre remède mondifiant et attirant. Prenez vingt bayes de laurier au plus, et environ une once de graines de séseli : pilez, et mélez dans du vin que vous ferez boire. *Item*, faites boire, dans du vin, dix-huit grains de fiel de bœuf : on le donne à jeun. On emploie en même temps des pessaires faits avec de la farine de froment de l'année, demi drachme de myrrhe, autant de saffran, douze grains de castor : on broye le tout, et on l'incorpore avec du baume rosat, pour en former un pessaire. Autre remède mondifiant. Prenez des graines d'ortie et de mauve, que vous pilerez avec de la graisse d'oie, pour faire un pessaire.

170. Lorsque la femme n'a point de vidanges

après ses couches ; faites bouillir une grosse pincée de bonne farine, en y mêlant du miel : détrempez ensuite dans du vin, et faites boire.

171. Remède propre à ouvrir l'orifice de la matrice, et à la purger. Pilez cinq cantharides, en y versant du vinaigre blanc, sans qu'elles en soient trop humectées, en sorte qu'on puisse en faire une pastille : ayez ensuite une figue grasse, dont vous ôterez les graines et la peau ; et prenez de sa chair le double du volume des cantharides : vous incorporerez le tout ensemble avec de la laine, pour en former un pessaire emménagogue.

172. Lorsque la femme n'a point de lochies à la suite des couches, faites boire du trèfle infusé dans du vin. Cette boisson a la propriété de procurer les mois, et de mettre l'embryon dehors. On pousse le sang hors de la matrice, en faisant boire du giroflier (leucoium) en poudré, dans du vin. *Item*, en ayant trente graines rouges de pivoine, tandis qu'elles sont fraîches, avec des kynorrhodon rouges : l'on choisit les plus rouges ; et on les écrase dans du vin, qu'on fait boire. Quand le sang se montre, on met un pessaire. Quand les règles ne se déclarent point, on pile du styrax et du pouliot ; on y mêle de la graisse d'oie, pour en former un pessaire.

173. Pessaire propre à procurer les règles, et à vider la matrice. Ayez de la racine d'absinthe, que vous mondérez ; ajoutez-y du miel et de l'huile.

174. Pessaire propre à ouvrir l'orifice de l'utérus, et à en évacuer les eaux. Ayez un morceau de scille, long de six doigts, de la grosseur du petit doigt :

amincissez-en un bout, sur la longueur d'environ deux travers de doigt. On enveloppe le bout aminci, de laine grasse ; on l'introduit vers la matrice, et on l'y laisse pendant vingt-quatre heures.

175. Remède émollient qui mondifie, qui pousse les eaux et la pituite, et qui procure aux règles la couleur de sang quand elles sont pâles, et que le mal n'est pas très-ancien. Ayez du baume de narcisse, du cumin dont nous mangeons, de la myrrhe, de l'encens, de l'absinthe, du cyprès, du sel, du baume rosat, de chacune de ces choses environ dix livres (1) ; mais deux livres et demi de baume de narcisse : mêlez le tout ensemble, et faites-en des pessaires. Ou bien, ayez une plume, sur laquelle vous roulerez de la laine fine, que vous nouerez pour en faire un pessaire, imbibé de baume blanc d'Egypte. La femme le gardera pendant un jour. Après l'avoir ôté, et avoir pris un bain, elle se lavera de quelque eau parfumée.

(1) Il y a peut-être ici quelque faute dans le texte, quoique Foës ne le remarque point, et qu'il ne nous ait pas transmis de variante sur cet endroit, qu'il a traduit sans y faire ni notes ni observations.

TRAITÉ
DES MALADIES DES FEMMES,
LIVRE PREMIER.

Il paroît certain que l'auteur de ce Traité, le sixième de la section Ve. dans Foës, est le même que celui du Traité que nous avons sous le titre de la nature de l'enfant, *auquel il renvoie plus d'une fois. Outre les autres défauts qu'on pourra remarquer dans celui-ci, entièrement conforme pour la doctrine, à celui* de la nature de la femme, *on y trouvera bien des répétitions ennuyeuses, et des distinctions sans fin, des divers états maladifs de l'utérus, ou de son cou. Cette multiplication des maladies, qui, au fonds, sont les mêmes, a fait regarder cet ouvrage, ainsi que le précédent, comme une production de l'école gnidienne. Je crois néanmoins qu'on y trouvera plusieurs numéros très-intéressans, et qu'on peut lire tout ce Traité, ainsi que le précédent, avec quelque fruit pour la pratique, en voyant que les anciens médecins faisoient dépendre la cure de la plupart des maux dont il y est question, de l'usage des remèdes externes que la médecine de nos jours ne célèbre guère : je puis assurer en avoir vu souvent des effets, qui ont paru presque miraculeux.*

1°. Je pense à l'égard des maladies des femmes, que, si elles n'ont jamais été grosses, les dérangemens des règles sont plus ordinaires chez elles, et qu'ils sont plus dangereux, que lorsqu'elles ont eu des enfans. Quand la femme a accouché, ses veines sont plus perméables au sang menstruel : la purgation des lochies y rend les cours du sang plus facile. S'il se fait quelque fluxion, dans les endroits du corps voisins des parties de la génération, les vais-

Que les femmes qui n'ont point eu d'enfans, sont plus exposées à des maladies relatives aux règles, que celles qui ont été grosses : et pourquoi.

seaux des viscères du bas-ventre et des mamelles se trouvent plus élargis : tout le corps est aussi plus développé. Mais pourquoi cela est-il ainsi ? Je l'ai expliqué dans le traité de la nature de l'enfant. Le corps, en se développant davantage, doit nécessairement faire que les veines acquèrent plus d'amplitude et d'étendue. La matrice doit, en effet, se développer pour contenir l'enfant qui y fait des efforts, et qui y cause du travail. Cela étant ainsi, les règles trouvent bien de la facilité à couler, lorsque la femme a déjà rendu des lochies à la suite des couches. Si donc celles qui ont eu des enfans éprouvent des obstacles à la menstruation, par quelque cause que ce soit, ils pourront être levés plus facilement, que chez celles qui n'ont point eu d'enfans. La matrice des premières est déjà habituée aux évacuations ; son corps est disposé à se débarrasser des réplétions de sang. Les vaisseaux même de tout le corps se sont agrandis : il y a après les couches plus d'espace pour le sang, le corps ayant acquis plus de développement. Il coule plus aisément dans les vaisseaux, à moins qu'ils ne se trouvent remplis outre mesure et engorgés : tandis qu'au contraire, lorsque la femme n'a point été grosse, les vaisseaux ne sont point accoutumés à la plénitude ; ils résistent davantage ; ils sont plus fermes, plus denses ; ils n'ont point eu à subir les lochies : la matrice n'a point été élargie. les règles ne coulent donc point avec la même aisance. Elles occasionneront souvent des embarras ; elles seront donc plus aisément interceptées, chez les femmes qui n'ont point été grosses. Si l'on a mis dans l'eau,

ou

ou dans un endroit humide, pendant deux fois vingt-quatre heures, de la laine lavée et sèchée, et aussi dans le même endroit une étoffe de laine lavée non moins desséchée, que la laine qui n'a point passé par la main du tisserand, et de pareil poids ; on trouvera que le poids de la laine sera beaucoup plus augmenté, que celui de l'étoffe. On sait encore qu'il s'élève toujours plus de vapeurs de l'eau qui est dans un vase, dont l'ouverture est plus large. Les laines molles et rares en prennent plus que les autres : les étoffes, dont la laine est ferme ou serrée, en reçoivent moins. De même, les vaisseaux qui sont plus rares chez la femme, attirent la rosée du corps et du ventre, plus promptement que ceux de l'homme, quand le corps de la femme se trouve avoir trop de sang ; ses chairs plus délicates s'échauffent donc, et lui causent des douleurs, à moins qu'elle ne s'en délivre ; car le sang est une humeur chaude de sa nature. Telle est la raison pourquoi la femme se trouve avoir plus de chaleur que l'homme. Les pertes qu'elle fait en sang, lorsqu'elle en a trop, font qu'il excite moins de chaleur, et qu'elle n'en éprouve pas de douleurs. Chez l'homme dont les chairs sont plus fortes, il ne se fait point de même des amas provenant des parties supérieures du ventre, de manière qu'il en résulte des incommodités, s'il ne s'évacue chaque mois : le corps de l'homme étant plus vigoureux, le ventre attire à lui tout ce dont il a besoin pour une abondante nourriture, et empêche ainsi qu'il ne s'excite de la chaleur provenant d'une pléthore d'humeurs, comme chez la femme. La grande raison en est la vie laborieuse de l'homme : car le travail et la fatigue dissipent

une grande partie de la rosée, dont se forme le sang.

Incommodités et maladies qui, n'ayant pas lieu chez l'homme, doivent affliger les femmes, lorsqu'elles sont privées du secours de leurs règles.

2°. Lors donc qu'une femme qui n'est pas grosse d'enfant, est privée de ses règles, le sang surabondant ne se procurant point d'issue, il en résulte un état maladif. Ce cas a lieu si l'orifice de l'utérus est bouché, ou s'il est contourné, ou s'il y a quelque déplacement dans les parties de la génération. Dans chacune de ces circonstances, le sang menstruel ne pourra point sortir. Il a lieu encore, lorsque la matrice est rapétissée, ou que son cou avance trop dans le vagin: dans ces deux derniers cas, si une femme n'habite point avec son mari, et si le ventre tend à se décharger sur la matrice, de plus, que cette partie ainsi affectée ne peut recevoir, elle doit se contourner. Ne se trouvant pas autant humectée, parce que la femme ne cohabite pas, ses vaisseaux ne s'élargissent point. Le ventre se trouvant moins rempli, la matrice y prend souvent de mauvaises situations. Ses vaisseaux n'augmentent pas d'étendue: elle se dessèche et s'amincit. Quelquefois elle se contourne. Son cou qui entre dans le vagin, souffre aussi des distorsions. Ce sont autant de causes, qui contribuent à serrer l'orifice de l'utérus, dans la femme qui ne vit pas avec son mari. Lorsqu'après un espace de trois mois, la matrice se décharge par les règles, de la pléthore accumulée, les accidens en sont supportables: mais si elle ne se débarrasse point dans peu de temps, il survient des suffocations: quelquefois la fièvre s'y joint avec des frissons, et des douleurs aux reins. Telles sont les suites des menstrues retenues plus de trois mois; après le quatrième, les accidens que j'ai dit survenir après trois mois, augmenteront

encore, à moins que les règles ne paroissent. Ils se feront sentir sur-tout aux époques de la menstruation, après lesquelles toutes les incommodités se suspendent quelquefois entièrement : mais il viendra ensuite des difficultés d'uriner ; le ventre se durcira ; il deviendra plus gros qu'auparavant ; il y aura des craquemens des dents ; l'appétit se perdra ; le sommeil aussi. Voilà ce qu'on verra après le quatrième mois. Si on soigne cet état convenablement, on en guérit le cinquième mois. Si les règles ne viennent point, tout le mal s'empire. Après le sixième, la cure est très-difficile : tous les symptômes se fortifient ; la malade est dans un mal-aise continuel ; elle se jette çà et là : elle perd courage : il y a des vomissemens de pituite, avec beaucoup de soif. La femme sent un feu brûlant au ventre, parce que la matrice regorge de sang. En y touchant, on y cause des douleurs, sur-tout au pubis. La fièvre est souvent plus ou moins forte ; des vents se remuent dans la matrice ; le sang y court avec trouble : les selles ni les urines ne se rendent point en la manière naturelle.

Continuation du même sujet. Diverses affections de la matrice, causées par le défaut des règles.

3°. Lorsque la matrice se jette vers l'estomac, et qu'elle s'agite dans le ventre, la femme ressent des douleurs à l'épine et au dos : sa langue s'embarrasse : elle a de la peine à parler distinctement. Il lui survient des foiblesses. Quelquefois elle perd entièrement la parole. Elle a des déchirures d'estomac : elle rend de la bile jaune. Sa respiration devient pénible. Elle ne sait comment se tenir ; elle s'agite en tout sens. Elle a un feu dévorant. Si dans ces déplacemens de matrice, la vessie en tire un peu de sang du plus délié, l'urine

sort rouge; tout le corps est en travail, mais surtout le cou, l'épine, les lombes, les aines. Dans cet état, le ventre s'élève, les pieds et les jambes deviennent fort enflés; la mort *quelquefois* s'ensuit. Telles sont les suites de la suppression des règles, qui dure au-delà de six mois.

On voit aussi que des règles, pour avoir été supprimées pendant deux mois, se sont jetées sur le poumon, et y ont excité tous les maux d'une phthisie, auxquels il a été impossible de résister.

4°. On voit encore, que les menstrues, après avoir été retenues pendant deux ou trois mois dans la matrice, y causent des suppurations. Cela arrive surtout, lorsqu'il y a un feu ardent. Les signes de cette suppuration, sont de vives douleurs au pubis, avec de forts battemens; en sorte que la femme ne peut y supporter le plus léger contact. Quand le mal doit tourner à bien, les règles se font jour; et il sort du sang avec du pus qui coule de mauvaise odeur, pendant sept ou huit ou neuf jours, depuis que le mal s'est montré en la manière dite ci-dessus. Après le rétablissement des règles, ce sera un grand bien, qu'il ne survienne point d'ulcère. Lorsqu'il s'y en formera, il faudra du temps et des soins pour empêcher qu'il ne se fasse des fungus, et que l'ulcère ne prenne un mauvais caractère. La femme sera stérile, quoique l'abcès se soit ouvert, s'il s'est fait de grands ulcères dans la matrice. Lorsque l'abcès ne s'évacue point par les parties naturelles, et que les règles occasionnent une suppuration, il se fait une tumeur qui s'ouvre au-dessus des aines, à un des hypocondres, d'où il découle un pus fétide. La femme ne survit point, ou

bien si elle guérit, elle sera stérile durant toute sa vie. Elle aura dans les suites ses règles par cet endroit (1), l'orifice de l'utérus s'y étant déjeté.

Voie non naturelle par laquelle les règles se procurent quelquefois issue.

5°. Il arrive quelquefois que les règles, après avoir été supprimées deux ou trois mois ou plus long-temps, il survient aux aines une grosse tumeur qui est rouge, mais qui ne s'élève pas en pointe. Bien de médecins en ont fait l'ouverture, ignorant ce que c'étoit ; et ils ont mis la femme en danger. Cette humeur provient de ce que les chairs, profitant de la grande quantité de sang qui va à la matrice, dont le cou appuie sur cet endroit, prennent plus de volume et s'élèvent. L'on voit ensuite, que si le cou de la matrice reprend sa place, et que les règles coulent par les parties naturelles, la tumeur des aines s'affaisse. Elle se dégorge par l'utérus, qui s'évacue en la manière ordinaire. Lorsqu'au contraire le cou de la matrice ne revient pas en son lieu naturel, il se fait une suppuration aux aines, avec une ouverture qui donne ensuite issue aux menstrues ; et les dangers sont alors les mêmes, que ceux dont je viens de parler.

6°. Les mois se tournent aussi en vomissement ou en diarrhée, comme je l'ai exposé dans le traité des affections des filles (2), lorsque je rendois compte

(1) Évènement notable dont l'auteur avoit peut-être quelque observation, quoiqu'il ne le dise pas expressément ; et qu'il se borne à le dire généralement comme un fait. Il sera question d'un pareil état au n°. 7.

(2) J'ai remarqué, au commencement du traité des affections des filles, que l'endroit dont il est ici question ne s'y trouve plus, ou du moins je n'ai pas su l'y voir.

des symptômes et des maux qui leur arrivent. Il est plus rare de voir prendre cette tournure aux menstrues ches les femmes, que chez les filles.

Suppression des règles en général ; et son traitement pour les femmes.

7°. Toutes les fois que les règles ne se montrent point à leur époque, la femme sent des douleurs au bas-ventre. Il lui semble qu'elle a un poids attaché aux lombes, dont elle est fort incommodée. Si les mois disparoissent entièrement, le sang de la menstruation se trouvant dans un état non naturel, devient épais, visqueux et gluant. On commence alors, par purger par haut et par bas. On fait ensuite des applications propres à nettoyer la matrice, en laissant des intervalles. On donne des boissons qui aient la vertu de faire couler le sang; par exemple, du vin dans lequel on a mis de la bacille et de la résine. Si, malgré l'usage de ces remèdes, les règles ne viennent point, on aura lieu de soupçonner que la femme est grosse, sur-tout lorsqu'elle souffre dans le commerce avec son mari; qu'elle sent un poids au bas-ventre; que la région de la matrice s'élève; que l'aiguillon de l'amour est plus ardent, comme il l'est chez les femmes grosses; qu'il y a en même temps des maux d'estomac; principalement encore, si cet état subsiste depuis cinquante jours avec des mal-aises fréquens, tantôt au ventre, tantôt à l'ombilic, au cou, aux aines et aux reins. Il arrive quelquefois, qu'après l'espace de trois mois, les règles viennent précipitamment, en abondance; qu'il sort des parties naturelles des caillots, qui ressemblent à de la chair, comme dans une fausse couche, et du sang noir. Il s'ensuit quelquefois des ulcères à la matrice, qui

demandent un grand soin. On voit des cas où la femme croit être grosse de six mois, ou d'un peu moins de temps. Le ventre est fort gros avec tous les autres symptômes de grossesse : puis c'est un dépôt purulent, qui se perce aux aines vers le cinquième ou le sixième mois, les règles se faisant une issue en cet endroit : il en résulte quelquefois un ulcère de la matrice aux aines, qui met la malade en danger de mort ; ou bien, si elle en réchappe, elle reste stérile. D'autrefois les mois se procurent la sortie par la voie naturelle, mais pourris et purulens, qui occasionnent une plaie à l'utérus, et qui mettent la femme en danger. Il faut traiter cet état avec grand soin, pour empêcher qu'il ne s'y fasse un ulcère invétéré. La stérilité en seroit la suite, quand même on parviendroit à le guérir. Si les règles ne se procurent aucune issue après l'espace de six mois, la femme éprouvera tous les accidens qu'entraîne une suppression si considérable, sans grossesse : si elle est bien soignée, elle guérira. Mais si le mal est négligé, et qu'il se soutienne jusqu'au huitième mois, la mort en est souvent la suite.

8°. Il arrive, à bien des femmes, que leurs règles sont pendant long-temps pituiteuses, et en moindre quantité que dans l'état sain, et qu'elles recouvrent la parfaite santé, si elles sont bien soignées.

9°. Lorsque les femmes ont leurs règles, mais en moindre quantité qu'il ne faudroit, parce que l'orifice de l'utérus est un peu détourné du fonds du vagin, ou qu'il se replie sur lui-même, en sorte que le sang menstruel n'est pas absolument retenu après s'être

porté à la matrice, mais qu'il est gêné dans sa sortie, et qu'il ne peut couler qu'avec peine, et peu à peu; si donc, après les jours destinés à la menstruation, il en reste dans la matrice, de sorte qu'elle ne s'en purge point au mois suivant, lorsqu'il en vient de nouveau, et que l'amas augmente ainsi pendant deux ou trois mois, la matrice ne s'évacuant jamais entièrement, le mal deviendra considérable après plusieurs mois; la femme ne pourra concevoir, durant tout le temps qu'elle sera dans cet état; elle aura un peu de fièvre, sur-tout aux époques des mois. Dans les intervalles, elle éprouvera des frissons, des chaleurs, des maux de cœur. A mesure que le sang se ramassera en plus grande quantité, il y aura des douleurs en diverses parties du corps, sur-tout aux lombes, à l'épine, aux aines, aux articulations des pieds et des mains, là où se portera le sang séparé, qui ne pourra point contenir dans la matrice. En ces endroits, il surviendra des enflures, avec des convulsions violentes dans différens membres. On verra enfin, tantôt l'un, tantôt l'autre, de tous les symptômes dont je viens de parler. Si on soigne cet état comme il convient, la femme en guérira; sinon, le mal se prolongeant jusqu'au septième mois, ou plus avant, il finira quelquefois par la mort: ou bien il se terminera par la perte de l'usage de quelque membre, *par quelque paralysie*, lorsqu'à la suite des frissons et du dégoût, le sang porté çà ou là se figera sur quelque nerf. Celles qui ne cohabitent point avec un mari, sont plus exposées à tomber dans l'état dont il est ici question. Il est de moindre durée et moins

fâcheux, pour les femmes qui font des enfans. Les symptômes et leur issue sont à la fois les mêmes, quand le mal est négligé, soit que la femme n'ait jamais eu d'enfans, soit qu'elle ait déjà éprouvé le bénéfice des lochies. Il faut donc le soigner dès le commencement; à moins de quoi il s'ensuit bientôt une maladie grave.

Quand les règles sont trop abondantes.

10. Lorsque les règles sont plus abondantes, et plus fréquentes qu'il ne faut, soit que les chairs se trouvent d'un tissu naturellement trop lâche, soit que l'orifice de l'utérus avance dans le vagin, et qu'à cela est joint un genre de vie où la cohabitation est fréquente, et la bonne chère copieuse; en sorte que le sang, dès qu'il a commencé de couler, flue abondamment et sort avec impétuosité, à cause qu'il agit avec force sur l'orifice de l'utérus, dont les vaisseaux sont pleins et dilatés, tandis qu'en même temps les désirs de la cohabitation sont stimulés par la bonne chère; la trop grande évacuation, dans ce cas, fait perdre à la femme ses couleurs naturelles: durant qu'il persiste, elle reste pâle. Si alors il lui arrive quelqu'autre maladie, son corps se trouvant dans un état d'affoiblissement, et la matrice étant naturellement dilatée et perméable, le mal s'y portera facilement. Elle aura la fièvre pour peu de chose; elle perdra l'appétit; ses forces se dissiperont; elle deviendra maigre; elle éprouvera des douleurs des lombes, à la suite des règles. Tous ces maux augmenteront avec la suite du temps, si elle n'est soignée; elle risque de n'être plus apte à la conception, même de mourir par un excès d'affoiblis-

sement, sur-tout si elle tombe dans quelqu'autre maladie.

Époques de la menstruation auxquelles le sang coule plus abondamment, et plus coloré. Quelle est la quantité ordinaire et la durée de l'écoulement.

11. Le sang des règles est plus épais, et elles coulent davantage, vers leur milieu qu'au commencement ou vers la fin. Le sang est moins rouge à ces deux termes. La quantité convenable dans une femme bien portante est d'environ vingt onces, pour la totalité, dans l'espace de deux ou trois jours. Une plus longue ou moindre durée, annonce un état maladif, ou la stérilité. Il faut néanmoins en ceci avoir égard à la constitution de la femme, s'informer si elle jouit habituellement d'une bonne santé ou non : car lorsque les règles sont plus ou moins abondantes que la quantité marquée, et lorsqu'elles durent plus ou moins de temps qu'environ trois jours, on peut les regarder assez généralement comme dérangées; à moins que la femme ne soit malade d'ailleurs, ou qu'elle ne soit stérile. Le sang qui coule est rouge comme celui des victimes; il se coagule promptement, quand la femme est en bonne santé. Celles en qui les mois durent naturellement au-delà de quatre jours, et qui les ont copieuses, sont maigres. Les enfans qu'elles portent le sont aussi : ils ont le tempérament foible. Celles dont les règles coulent moins de temps que trois jours, et qui en ont peu, ont de l'embonpoint avec de bonnes couleurs. Leur nature se rapproche de celle des hommes. Elles sont peu propes à faire des enfans; elles conçoivent difficilement.

Des suffocations, provenant de ce que la matrice trop

12. Lorsque les femmes sont sujettes à des suffocations subites, ce qui arrive sur-tout à celles qui ne cohabitent point, et dans un âge fait plus sou-

vent que dans la jeunesse, la matrice est trop mince. Cet état a lieu, si les vaisseaux de l'utérus sont vides, et lorsqu'il a essuyé des fatigues non ordinaires. La matrice desséchée par le travail, se reserre ; ses vaisseaux se vident ; elle s'amincit. Le vide qui s'y fait, donne lieu à son resserrement. Il se fait en même temps du vide dans le bas-ventre. La matrice se porte vers le foie, elle se comprime en remontant vers les hypocondres. Son desséchement est cause qu'elle se porte vers où il y a des humeurs ; or, le foie est très-humide. En se portant vers le foie, elle occasionne des suffocations : elle en prend du souffle et de celui du bas-ventre. Quelquefois, dèsque la matrice commence à se porter vers le foie, la pituite se précipite de la tête vers les hypocondres, comme si la tête étoit fortement pressée ; la fluxion d'humeurs qui vient de la tête, fait que la matrice abandonne le foie, et revient à sa place : la suffocation cesse aussitôt, parce que la matrice redescend après s'être abreuvée de l'humeur, qui la rend plus pesante : elle fait un grouillement en descendant. Quelquefois, après qu'elle est revenue en son lieu, le bas-ventre en devient plus humide qu'il n'étoit auparavant, l'humeur de la tête s'y portant en abondance. Durant que la matrice presse le foie et les hypocondres, la femme tourne le blanc des yeux vers le haut ; elle devient froide et pâle ; elle a des grincemens de dents : la salive lui sort de la bouche ; il semble qu'elle tombe dans un état épileptique. Si l'utérus porte pendant long-temps sur le foie, et sur les hypocondres, la femme en est comme suffoquée.

sèche se porte vers le foie.

D'autres fois, lorsque l'utérus se trouve vide de sang et dans un état de souffrance, il se porte vers la vessie urinaire, contre laquelle elle presse son cou; d'où il résulte de la difficulté d'uriner, sans autre accident. Celui-ci, du reste, cède facilement à des remèdes convenables; il finit aussi de lui-même. On voit encore la matrice se porter à la suite des fatigues et des dégoûts, vers les lombes, et vers l'ischium, où elle occasionne beaucoup de maux.

Du vice des règles bilieuses.

13. Lorsque le corps de la femme est dans un mauvais état, et que ses règles sont bilieuses, on le reconnoît en ce que le sang en est fort noir, quelquefois noir et luisant, coulant en petite quantité, et se coagulant promptement. La semence de la femme en cet état étant énervée, elle altère celle de l'homme : il ne se fait point de conception. Dans le commencement de cet état, les règles coulent pendant le temps ordinaire; mais à mesure qu'il devient plus ancien, la menstruation augmente en durée, et diminue en quantité. Il survient journellement une fièvre erratique avec des frissons, du dégoût, et des maux de cœur. Ce travail augmente dans le temps des règles, après lequel il y a quelque soulagement: puis il recommence de nouveau. Si on y apporte du remède, la cure en est facile; si on le néglige; tous les symptômes que j'ai dits augmentent. Il s'y joint des douleurs au-dessous de l'ombilic, quelquefois aux aines, aux lombes, au grand trochanter et au cou: la femme se sentira comme étranglée : elle éprouvera des éblouissemens, des vertiges, quand les règles monteront à la tête. En général elles coulent moins,

lorsque le corps est dans une mauvaise disposition.

14. Quand les règles sont bilieuses, la femme éprouve des défaillances avec du dégoût, par temps des anxiétés, des insomnies, des vents qu'elle rend par haut. Elle refuse de se promener; elle perd tout courage; elle ne peut regarder fixement les objets; elle est pleine de craintes. Cet état se guérit, en le traitant avec soin. Quand il s'invétère, il augmente. Ce sera un grand bonheur, s'il peut s'établir un vomissement de matières bilieuses, ou une évacuation par les selles qui ne soit pas trop forte, ou un écoulement de règles bilieuses, point trop abondant. L'une, quelle qu'elle soit, de ces trois évacuations qui seroit trop copieuse, mettroit la femme en danger : mais dès que les matières bilieuses sortiront modérément, que ce qui cause le mal sera mis dehors en tout ou en grande partie, la santé reviendra. Si on néglige le mal, et que la malade ne soit pas délivrée, elle périra. Communément elle guérit de cet état, au moyen des règles bilieuses. Lorsqu'elles arriveront, elles couleront en petite quantité durant les premiers jours, augmentant chaque jour. A mesure que leur durée se continue, l'état devient plus incommode, en ce que leur nature bilieuse agace la matrice. La cure néanmoins s'opère avec du soin, pourvu toutesfois que l'écoulement bilieux s'arrête : mais si la matrice entre en inflammation, l'état devient des plus graves : on verra sortir beaucoup de matières purulentes et fétides, avec des débris de chairs. Tous les symptômes énumérés ci-dessus, s'accroîtront. Les ulcères s'irriteront jusqu'à ce qu'enfin ils occasion-

nent la mort. Ou bien, si la malade réchappe, elle restera stérile à raison des cicatrices.

Du vice des règles pituiteuses.

15. Lorsque la femme aura son corps en mauvais état et que ses règles seront pituiteuses, on le reconnoît en ce qu'elles sont blanchâtres : l'on y voit de la pituite, et comme des toiles d'araignées. Ce cas a lieu, quand le corps et la tête se trouvent chargés de pituite, qui ne s'évacue point ni par le nez, ni par les selles, ni par les urines, mais qui sort par les règles, dont elle trouble le sang. Dans cet état, la santé ne paroît point altérée de deux ou trois mois : mais à mesure que le temps se passe, le mal se manifeste davantage. Si on le néglige, il survient une fièvre erratique, avec des dégoûts de temps en temps, et des défaillances aux approches des mois. La femme se trouve ensuite un peu mieux, pendant quelque temps ; puis elle retombe dans le même état. Si on n'y prend garde, et si on n'y apporte de remède, sous le prétexte qu'on veut laisser courir le temps, il surviendra les mêmes maux, que nous venons d'exposer à raison des règles bilieuses. Il s'y joindra encore de cours de ventre pituiteux, et d'autres accidens dont je parlerai bientôt. Souvent l'évacuation par l'utérus ne s'arrête point ; elle continue, tantôt plus, tantôt moins ; quelquefois elle donne comme des lavures de chair ; d'autrefois, comme de la sanie, avec des caillots de sang ; elle prendra un caractère caustique, au point de faire, sur les pierres calcaires, la même impression qu'y fait le vinaigre ; la matrice en sera ulcérée. Les suites seront enfin les mêmes, que dans le cas précédent. Il n'y aura

cependant pas de maux de tête. Les ulcérations de la matrice ne seront pas tout à fait d'aussi mauvaise nature, ni si grandes. Le pus en sera moins mauvais moins fétide ; mais ce moins sera peu de chose. Avec du soin on guérit de cet état, quoiqu'il soit même avancé. L'on n'en meurt guère : mais pendant tout le temps qu'il dure, la femme ne peut devenir grosse.

Des diverses causes du défaut de conception, avec les moyens de reconnoître l'espèce de vice des règles.

16. Quand une femme habite avec son mari sans concevoir, il faut s'informer si elle est réglée ou non. Si elle l'est, vous demanderez si elle rend la semence de suite, ou le lendemain, ou le cinquième jour, ou le sixième, ou le septième. Lorsque la semence sort aussitôt des parties, durant même qu'elle est dans le lit, concluez-en que le cou de l'utérus est mal placé, qu'il se présente obliquement, et qu'il ne reçoit point la semence. Si la semence sort le lendemain, ou le troisième, ou le quatrième jour, la matrice est trop humide ; la semence s'y trouve délayée. Lorsqu'elle sort le sixième, ou le septième jour, elle s'y est pourrie. Si donc la semence se perd tout de suite après l'acte, le traitement consistera principalement à redresser d'abord le cou de la matrice ; à faire en sorte qu'il soit ramené à sa vraie situation. Lorsque la semence ne fait point de conception, parce qu'elle est trop délayée, et qu'elle sort le second ou le troisième jour, on aura à soigner l'utérus et la tête. Quand la semence se pourrit, il faudra soigner la matrice et tout le corps, qui se trouve trop humide. On connoîtra ce qu'il y a à purger de la manière suivante. Lorsque les règles couleront, on aura un linge doublé, sur l'étendue d'environ un

empan (huit pouces), on y répandra des cendres par-dessus ; et on le placera de manière à y recevoir le sang des règles. L'on en aura ainsi deux, l'un pour la nuit, l'autre pour le jour. Le lendemain on trempera dans l'eau celui qui aura servi durant le jour. Quant à celui qu'on aura mis la nuit, on ne le trempera qu'après l'avoir laissé avec des cendres pendant vingt-quatre heures. On observera de quelle couleur ils seront empreints, après avoir été trempés et séchés au soleil : il est encore mieux de les faire sécher à l'ombre. Si le vice provient de la pituite ; on remarquera dans les chauffoirs, comme des mucosités gluantes. Quand au contraire il provient d'humeurs salées, bilieuses, ils seront roux et jaunes. D'après un examen attentif des linges, et des réflexions combinées sur-tout l'état du corps, vous découvrirez ainsi l'espèce d'humeur qu'il faudra purger, ayant égard en même temps à la couleur de la peau, à l'âge de la femme, à sa vigueur, à son régime de vie, à la saison de l'année. On doit toujours, dans le traitement, faire entrer en considération l'état de tout le corps, en même temps que celui de la matrice. Si l'orifice de l'utérus est bouché, il faut l'ouvrir ; s'il est de travers, le redresser ; si l'utérus est trop humecté, le dessécher ; amener enfin un état, contraire, à celui qu'on trouve vicié. Le but ordinaire est ici de rappeler les règles. Quand elles coulent bien, il n'est point question de les provoquer ; il faut y corriger ce qu'elles ont de vicié. Si elles sont pituiteuses, formant des membranes, ou sanieuses, ou trop claires et blanchâtres ; s'il y a des caillots ;

caillots ; si elles sont brunes, noires, brûlées, âcres, salées, bourbeuses, purulentes ; ce sont autant de circonstances, qui mettent obstacle à la conception.

Des règles pituiteuses, et de leur curation, pour guérir de la stérilité.

17. Lors donc que les règles sont pituiteuses, qu'elles font des filamens, la femme a ordinairement de l'embonpoint ; sa langue est humectée, elle a beaucoup de salive visqueuse. Si elle goûte du vinaigre, ou quelqu'autre chose acide, sa bouche se remplit d'eau qui n'est point aigre ni salée ; ce qu'elle mange ou qu'elle boit, passe difficilement, et lui cause des gonflemens de ventre avec beaucoup de mal-aise. Elle est sujette à des fluxions de la tête, qui coulent et se portent dans tout le corps, et y causent des humeurs. Le dessus de ses paupières est plombé. Il faut, dans cet état, faire des fumigations de tout le corps ; prendre souvent des émétiques, soit à jeun, soit après avoir rempli l'estomac ; ramollir le bas-ventre ; user de remèdes légers, qui n'agissent point sur la bile ; ne faire qu'un repas par jour ; se livrer beaucoup à l'exercice ; user d'un régine desséchant ; boire du vin pur. Il sera bon de tenir le ventre libre. Si cette conduite ne suffit pas, il faudra purger la matrice, au moyen des pessaires qui n'irritent point. L'usage de ce moyen doit toujours être précédé de fomentations. On commence de les faire avec du fenouil ; puis on parfume avec des aromates. On a l'attention d'employer ces remèdes et les pessaires, sur-tout dans le temps de la menstruation. Lorsque les règles seront pures, point mêlées, qu'il ne coule que du sang, la femme s'approchera de son mari, dans le temps du commencement de ses règles. Il est encore

mieux de cohabiter quand elles finissent, et qu'elles durent encore, que lorsqu'elles sont terminées. Avant d'approcher de son mari, la femme fera des fumigations astringentes, avec une décoction chaude, dans un pot dont le couvercle est percé, pour en recevoir la vapeur, au moyen d'un tube qui la dirige vers les parties, la femme se tenant assise. Après s'être levée de dessus le siége, elle mettra encore une sonde de plomb creuse, pour continuer de recevoir dans l'utérus ce qui peut être répandu de la vapeur dans l'air : et elle la retirera au moment même que le mari s'approchera d'elle. Si la semence de l'homme ne s'extravase point, la femme restera tranquille, les jambes tendues et croisées. Il est bon qu'elle soit alors à jeun, à moins qu'elle n'ait pris un sorbet à l'eau, sans sel, qu'elle avalera peu avant la fumigation. Lorsqu'elle garde la semence, elle doit s'abstenir, le lendemain et les jours suivans, des alimens solides et des bains ; elle prendra de la bouillie à l'eau sans sel, deux ou trois fois par jour. Ce régime doit être observé durant six jours, encore mieux durant sept. Lorsque la semence de l'homme ne s'extravase point, il faut, pendant ce temps, ne point se laver, ni faire de grands mouvemens : si la femme veut se promener ; que ce soit dans un endroit plenier et uni, où il n'y ait ni à monter ni à descendre : elle ne doit s'asseoir que sur des siéges molets. Lorsque la semence a pris, la femme doit avoir l'attention de suivre un régime entièrement analogue, pendant trente jours. Elle s'abstiendra des bains : ou s'il faut en prendre, ils seront avec peu d'eau, médiocrement chaude, et il ne faudra point

baigner la tête. Elle mangera du pain, ou du gâteau, à son choix : en viande, elle usera de pigeons, et autres oiseaux pareils. En poisson, elle préférera ceux de mer, qui serrent le ventre : elle boira du vin rouge, et ne mangera point d'herbages piquans. Le rôti vaut mieux que le bouilli ; et les oiseaux de basse-cour, mieux que le gibier. Telle est la conduite à tenir, quand la conception a lieu. Mais si elle n'a pas lieu, et que le second ou troisième jour, la semence de l'homme sorte par trop d'humidité, il est manifeste que la matrice pèche *encore* pour être trop pituiteuse. Il faudra donc traiter ce cas *de nouveau*, de la manière que je viens d'exposer, jusqu'à ce que l'utérus soit suffisamment desséché.

Curation de la stérilité, provenant de la sécheresse de matrice.

18. Lorsque la matrice est trop sèche, on y remédiera comme je vais dire. Le meilleur de tous les moyens est d'injecter des émolliens, tant par derrière que par devant, jusqu'à ce que la matrice soit dans son état naturel : après quoi la femme s'approche de son mari, quand les règles ne sont plus abondantes, mais qu'elles visent vers leur fin, que la couleur en est bonne, et qu'elle sent des desirs. Dans le reste du temps, elle peut se livrer aussi aux caresses de l'époux, toutes les fois que la matrice se trouve dans un bon état, quoique ce soit après l'époque que je viens de dire, pourvu que la matrice soit dans la disposition convenable. Si la semence y reste dix ou douze jours, la femme doit discontinuer la cohabitation avec le mari.

De la stérilité, causée par la foiblesse.

19. Quand la conception ne se fait point, et que la matrice est dans un état sain, ainsi qu'il arrive sou-

se du corps de la femme, ou par l'abus de divers remèdes emménagogues, par la mauvaise situation de l'orifice, ou du col de l'utérus, etc.

vent, soit parce que la femme est seulement trop foible, et qu'il manque quelque chose à sa nourriture; soit même que le défaut de conception provienne de la multitude des remèdes et des fumigations; la femme ne concevra point, jusqu'à ce qu'elle soit habituée aux diverses situations qu'éprouve la matrice. On peut reconnoître ce cas particulier, d'après ce que je vais dire. Quand il ne paroît d'autre vice que la sortie de la semence, que la femme laisse échapper le second ou le troisième jour, ou même plus tard, on voit qu'alors la semence est épaisse, et a la consistance d'une glaire. Elle conserve ce caractère, toutes les fois que l'utérus est dans un état sain, et qu'il n'est point dans l'impossibilité de garder la semence. Lors donc qu'il en est ainsi, il est inutile de traiter particulièrement la matrice. On doit s'occuper de tout le corps, pour le mettre dans la disposition convenable, et au degré d'embonpoint qu'il faut; user peu de bains; faire beaucoup d'exercice; s'interdire l'usage des choses âcres et salées; prendre des émétiques les jours qu'on sait devoir précéder ceux des règles; faire ensuite des abstinences, et pratiquer tout ce qui a déjà été dit. Telle est la conduite à tenir dans ce cas.

Lorsque la semence de l'homme s'écoule sur-le-champ, le mal provient de l'état où est l'orifice de l'utérus. On y remédiera comme il suit. Si l'orifice est fortement bouché, on l'ouvrira au moyen des bougies (1), et

(1) *Des bougies.* On a pu regarder mal-à-propos les bougies comme une invention récente. Il est certain que

des sondes de plomb. On fera des fumigations émollientes avec une décoction de fenouil. On purgera la matrice, au moyen des pessaires propres à diminuer le volume de la matrice, à lui faire prendre une bonne position, ou à s'y maintenir. L'on employera ensuite les fomentations les plus appropriées, contre le vice que l'on a à combattre. Si la direction de la matrice est mauvaise, si elle se porte de côté vers l'ischium, car ce vice a lieu quelquefois, et il empêche la semence de l'homme d'entrer, il faut user de fumigations aromatiques; puis attirer doucement la matrice avec le doigt, en l'éloignant de l'ischium. Après l'avoir redressée, on la maintiendra, par l'introduction des bougies, ou de la sonde de plomb, dont je viens de parler. On purgera la matrice avec des émolliens, suivant la méthode ci-dessus.

Lorsque la matrice est plus ouverte qu'il ne faut, il faut d'abord la purger; on passe ensuite aux lotions, et aux fumigarions astringentes.

Lorsqu'elle s'avance trop, on emploie des remèdes propres à la faire remonter, équipollens aux émétiques donnés pour faire remonter les matières du ventre. L'on fumige ensuite avec des odeurs fétides, jusqu'à ce que l'utérus soit revenu à sa place. On suit de plus un régime (1) approprié.

---

le mot δαιδίοισι paroît ne pouvoir être ici mieux traduit en notre langue que par des *bougies*.

(1) *Régime approprié*. Cela peut s'entendre ici de l'attention à se tenir au lit les jambes élevées, à éviter tout ce qui peut occasionner des secousses vers le bas, etc. etc.

Quand l'orifice de l'utérus est gras et épais, ce qui empêche quelquefois la conception, il faut manger le matin à jeun du sinapi cuit, buvant du vin pur par-dessus ; mettre des pessaires faits avec le nitre rouge, le cumin, la résine. On fera un très-bon pessaire avec un mélange de vin, de nitre, de résine, de cumin, et de baume blanc, incorporés pour un pessaire ; ou bien, avec la poudre de la corne de cerf calcinée, et le double de farine d'orge crue, incorporée avec du vin. Si ces remèdes ne produisent point l'effet désiré, on fera bouillir des porreaux, dont la femme recevra la vapeur. Elle mettra des pessaires faits avec la poudre d'amandes de hêtre. Elle prendra un émétique, après avoir rempli l'estomac de petits porreaux et d'hydromel.

De la stérilité, que l'auteur attribue à ce que la semence de l'homme se pourrit dans l'utérus : et moyens d'y remédier.

20. Lorsque la semence reste dans l'utérus, et qu'elle s'y pourrit, d'où il résulte diverses incommodités, on fera prendre en lok des graines d'arroche sauvage, ou de son suc avec du miel et du cumin. La conception n'a pas lieu non plus, quand les règles sont fétides. On fait des onctions avec la graisse d'oie, et le pourpier. Lorsque la semence de l'homme est rendue pourrie le sixième ou le septième jour, c'est un cas où les règles doivent être fétides. Si les règles sont bilieuses et salées, *âcres*, on y remédie en donnant l'ellébore, la scammonée, l'ésule. Ces remèdes ont la vertu de purger la pituite et la bile, par haut et par bas, et de chasser les vents. On nettoyera la matrice au moyen des pessaires, après des fumigations préalables, de même que ci-dessus. A la suite des pessaires mondifians et des fumi-

gations, on usera d'émolliens : on employera la mercuriale en pessaire, avec les feuilles d'armoise, d'anemone, de l'ellébore blanc ou noir. Tels seront les remèdes à mettre en usage. Le régime doit être adapté à tout le corps, suivant qu'il est sec, ou qu'il y a trop d'embonpoint. Quand le corps est sec, il faut user de beaucoup de bains ; préférer le bouilli au rôti, soit viandes soit poissons ; boire le vin fort trempé ; ne manger de légumes, qu'autant qu'ils sont bouillis, doux, onctueux. On redonne par ces moyens de l'humidité à tout le corps et à la matrice. Si le tempérament est humide, il faut tenir un régime opposé, dont l'utérus profitera aussi. On ne doit y faire ni de fomentations ni de lotions continuelles, ni de fumigations *humides*. Tout cela seroit dangereux. Lorsque la matrice est humide, on la dessèche avec des fumigations *sèches*. Si la bile s'y porte, on y met ce qui est propre à purger la bile. Si les règles sont salées *piquantes*, on emploie le lait d'ânesse, le vin *trempé*, et les autres moyens analogues. Il faudra considérer attentivement quels sont les effets et les causes des divers états maladifs, pour agir de telle ou telle manière ; attaquant le mal dans son siège. Quelquefois la femme ne conçoit point, parce que le cou de l'utérus est trop avancé ; il faut alors agir sur son cou, faire que l'orifice se présente bien. Quand c'est le trop d'humidité qui met obstacle à la génération, on se conduit autrement. Il ne faut pas manquer, *ainsi que je l'ai déjà dit*, de faire entrer en considération tout ce qui constitue la bonne santé de la femme, d'examiner

s'il y a quelque dérangement d'ailleurs, dans tout son état ou dans celui de la matrice seulement. Il faut la tenir dans un juste milieu, entre la sécheresse et l'humidité. Il y a une sécheresse qui rend les humeurs bonnes, et qui concourt plus à engraisser qu'à amaigrir. Quant à l'humidité, il faut la corriger, jusqu'au point seulement où il reste encore de l'humeur; ne pas donc trop dessécher. Les deux extrêmes sont également à éviter. La femme devient grosse, quand elle n'est ni trop humide, ni trop sèche, pourvu qu'il n'y ait pas de vice originaire d'ailleurs. Elle cohabitera pour cet effet, après avoir été médicamentée, à la fin de ses mois, ou au commencement : la fin vaut mieux. Ces époques sont les plus favorables, pour la conception. Si elle ne conçoit point de suite, et qu'elle se porte bien, rien n'empêche qu'elle ne cohabite en un autre temps. L'usage de l'acte de la génération dispose les femmes à la conception, en excitant leurs désirs, et en faisant que les vaisseaux de l'utérus se développent. La conception s'opère mieux, quand la semence de l'homme et celle de la femme arrivent dans l'utérus au même instant. Le défaut de cette circonstance est souvent cause, que la semence sort tout de suite, ou avec le temps. C'est tout ce que nous pouvons dire sur ce point. Quand l'orifice de la matrice est trop humide, elle ne peut non plus retenir la semence : il faut donc user de pessaires stimulans, qui, en agaçant l'orifice, et l'irritant, le rendent plus ferme. On choisit des matières qui aient de l'affinité avec l'utérus. Quand l'orifice est dur et calleux, on préfère pour des pes-

La fin de la menstruation, est l'époque la plus favorable à la conception.

saires, les matières stimulantes, un peu caustiques. L'irritation qu'elles excitent, fait fondre les duretés.

Des femmes qui discontinuent de faire des enfans, tandis qu'elles sont encore propres à concevoir, et de la curation de cet état. Item, des avortemens.

21. Lorsque la femme ne fait point d'enfant depuis long-temps, les règles s'étant supprimées, on mettra tous les trois ou quatre jours, un pessaire fait avec de l'alum en poudre, délayé dans du baume, le tout incorporé avec de la laine. On le gardera pendant trois jours : puis on y substituera les pessaires faits avec du fiel de bœuf pulvérisé, et de la laine imbue d'huile : la femme gardera celui-ci trois jours. En l'otant, elle cohabitera avec son mari.

22. Quand la femme ne conçoit point, quoiqu'elle soit bien réglée, cela provient quelquefois d'une membrane venue à la matrice. Vous le reconnoîtrez, en la touchant avec le doigt. Il faudra alors, user d'un pessaire fait avec la résine et la fleur d'airain, incorporés avec du miel et du linge, dont on liera un bout avec un fil ; après quoi on l'introduira le plus en avant qu'il sera possible. Lorsqu'on le retirera, on lavera la partie avec du vin tiède, où l'on aura fait bouillir du myrte. Il est encore mieux, d'emporter la membrane en incisant tout le tour. Certaines femmes conçoivent facilement, mais elles ne peuvent porter leur fruit au terme : elles avortent avant d'y arriver, vers le troisième ou quatrième mois, sans cause apparente, sans avoir fait de faute dans le régime. Une membrane telle que celle dont nous parlons, en est quelquefois cause. Cela vient plus souvent, de ce que la matrice ne fournit pas à l'embryon, une nourriture suffisante, ou de ce que le ventre de la mère a souffert quelque trouble. Elle

tombe, à ces époques, dans un état de foiblesse et de dégoût, auquel se joint même une fièvre forte. La cause de ces avortemens, provient certaines fois aussi, de ce que la face interne de la matrice est trop lisse, soit de sa nature, soit à raison des cicatrices à la suite de quelque ulcère. Quand ce cas a lieu, le placenta tient moins fortement à l'utérus qu'il ne faut. Le médecin pourra s'assurer de cette circonstance, par la voie d'une femme capable, qui visitera avec les doigts l'intérieur de la matrice, lorsqu'elle sera vide. Il est plus décent, qu'il ne fasse pas lui-même cette visite. Les femmes qui ont des règles abondantes, avortent quelquefois aux époques dont je parle, parce que leurs mois viennent alors. On peut espérer de celles-ci, qu'en y mettant beaucoup de soin, elles porteront leur fruit à terme. Ceci suffira sur cet objet.

L'auteur revient ici sur des choses déjà dites dans des numéros précédens.

23. Quand on veut procurer la faculté de concevoir à une femme qui ne conçoit point, il faut examiner le sang de ses règles, pour discerner s'il est pituiteux ou bilieux. A cet effet, on en mettra sur du sable fin, qu'on fera sécher au soleil, *ainsi qu'il a déjà été dit* : si le sang est bilieux, il prendra une couleur jaune ; s'il est pituiteux, on y remarquera comme des glaires. Quel de deux vices qui ait lieu, il faudra purger le ventre par haut et par bas ; puis on purgera la matrice. Pour faire fructifier la semence, la femme prendra sept bayes de lière dans du vin vieux, tous les mois, vers la fin des règles. Elle usera aussi d'un pessaire, avec l'écorce de grenade, bouillie dans du vin, qu'elle ne portera qu'une demi journée, ou

bien avec de l'alum en poudre, incorporé à de la laine. Au coucher du soleil, en le tirant, elle se lavera avec du vin parfumé. Ceci se fait, quand les règles sont sur leur fin. Il est certain, que les femmes conçoivent plus facilement à cette époque. Elles ont, alors, des désirs plus vifs pour la cohabitation : leur semence est plus vigoureuse, plus propre à se mêler avec celle de l'homme. C'est le temps favorable à une union amicale entre les deux semences. L'orifice de l'utérus est plus ouvert. Il y a un orgasme vers la fin des règles, qui appelle la semence dans les vaisseaux de la matrice. Tandis qu'avant les règles, l'orifice est bouché : alors les veines, plus pleines de sang, ne charrient point la semence, avec la même facilité.

24. Lorsque la semence des femmes s'écoule continuellement, elles n'ont aucun désir pour les embrassemens de l'homme : elles ne sont point aptes à la conception. Elles ont des douleurs aux lombes, à l'ischium ; il s'y joint de la foiblesse, avec des défaillances et des déplacemens de matrice. Quand cette perte arrive par surabondance, il faut la laisser couler : mais si la matrice en est relâchée, on prescrit dans le régime l'usage de l'épautre, la viande de cochon, les pigeons, le vin rouge, toutes les boissons dont il sera question en parlant du cours de ventre.

Des divers accidens durant la grossesse et dans les couches.

25. Je veux, maintenant, parler des maladies des femmes grosses. Je dis d'abord que, si au terme de deux ou trois mois de la grossesse ou en delà, les règles viennent subitement, et reparoissent ensuite chaque mois, la femme maigrira nécessairement et s'affoiblira. Il arrive même, que la fièvre s'y joint

durant tout le temps que les règles coulent, et qu'elle persiste après. Les couleurs naturelles du visage se changent en de la pâleur, quoique même l'écoulement ne soit que médiocre. L'orifice de l'utérus est trop ouvert dans ce cas; il laisse échapper une partie de la nourriture de l'embryon; car le sang se porte peu à peu de tout le corps de la femme, à son utérus; à mesure qu'il y arrive, il fait un circuit autour de l'enfant, pour servir à son accroissement: si l'utérus est trop ouvert, le sang s'en échappe, et il sort tous les mois, en suivant sa voie ordinaire. L'embryon, contenu dans l'utérus devient grèle et foible. Si l'on y remédie, la mère et l'enfant se porteront mieux; si on n'y remédie point, l'embryon périra. La mère risque même de contracter quelque maladie chronique. Si la femme grosse a des fluxions à la tête, il en découle vers le ventre une pituite âcre, qui s'y porte avec impétuosité. Il s'établit une petite fièvre qui occasionne des palpitations, quelquefois légères, d'autrefois très-fâcheuses, parce qu'elles redoublent: s'il s'y joint du dégoût et de la foiblesse, on a fort à craindre qu'il ne se fasse bientôt de fausses couches; la mère sera elle-même en danger, à moins qu'elle ne soit bien soignée: si elle échappe, elle doit tâcher de devenir grosse dans peu, tandis que la matrice est dilatée et perméable. Il y a encore bien des cas, où la vie de l'embryon se trouve exposée. Quand la femme grosse tombe malade; quand elle perd ses forces; quand elle perd l'appétit; quand elle a des défaillances; quand elle prend trop ou pas assez de nourriture; quand elle a des frayeurs; quand il

lui survient de grandes afflictions ; quand elle crie fort ; quand elle fait des excès quelconques. Le trop manger et le trop boire, sont la cause de plusieurs avortemens. De plus, la matrice devient, par sa mauvaise constitution, une cause de fausses couches ; quand il s'y fait des vents, qu'elle est trop épaisse, ou trop grande, ou trop petite, ou qu'elle a quelqu'autre vice naturel. Si la femme grosse a des maux de ventre ou des douleurs aux lombes, il est à craindre que l'embryon ne périsse par la rupture des membranes qui l'enveloppent. Il y en a qui perdent leur fruit, pour avoir mangé ou bu, tandis qu'elles sont grosses, quelque chose de piquant ou d'âcre, contre leur coutume. Si l'embryon, délicat, comme il est dans le ventre de la mère, éprouve une sensation extraordinaire, quelque petite qu'elle soit, il peut en recevoir la mort. Or, si la mère a mangé ou bu quelque chose de piquant et d'âcre, comme je disois, cela mettra nécessairement du trouble dans le ventre. La matrice est affectée de toutes les humeurs, qui s'y portent ; et l'embryon est de la plus grande délicatesse. Si la femme prend trop de fatigue ; si son ventre est comprimé ; s'il est distendu, l'enfant périt échauffé par la fatigue de la mère, ou écrasé dans les compressions. Les plus petites créatures, sont aussi celles qui peuvent le moins résister. Les fœtus les plus avancés périssent aussi très-facilement. Les mères ne doivent donc pas être surprises, de faire de fausses couches pour des causes légères, auxquelles on ne fait point attention. Il faut bien des précautions et des soins, pour conduire, dans *certains cas*, une grossesse jusqu'à

son terme, et pour procurer d'heureuses couches.

La constitution du fœtus tient à l'état de santé de la femme grosse, lorsqu'elle conserve son fruit.

26. Lorsque la femme grosse ne jouit que d'une mauvaise santé, qu'elle est bilieuse, dans un état de souffrance, avec la fièvre de temps en temps, la bouche amère, la langue pâle, les yeux et les ongles jaunes, l'urine piquante, sur-tout si elle a la fièvre avec quelques-uns de ces symptômes, et s'il s'y joint l'apparition des règles bilieuses, il y a tout lieu de croire que l'enfant sera d'une constitution foible. Lorsque dans ce cas la mère rendra des selles bilieuses, comme il arrive souvent, l'enfant s'en trouvera bien.

Après les couches, les lochies ne doivent pas être bilieuses.

27. Quand les lochies sont bilieuses ou noires, il s'écoule beaucoup de graisse qui sort peu à peu, et qui ne se fige pas vîte; dans le commencement, la femme s'en trouve bien; mais ensuite cela va mal, et l'évacuation des lochies devient moindre qu'elle ne devoit être. En général, toutes les fois que la santé de la femme est en mauvais état, les vidanges coulent moins et sont plus laborieuses. L'on a les mêmes choses à craindre, lorsque les lochies sont bilieuses. Le mal cependant est alors plus court; mais le danger est le même, ainsi que les symptômes et leur succession. Quelquefois la malade a des vomissemens bilieux, avec des évacuations bilieuses par les selles, et des ulcérations à la matrice; il y faut beaucoup de soin. Elle devient stérile, quand elle réchappe.

28. Lorsque les lochies se suppriment, la femme meurt communément le trente-unième jour. Il faut, dans ce cas fâcheux, donner en boisson des cholagogues. L'anis est de quelque utilité, ainsi que tout

ce qui pousse les urines. Il est bon aussi de faire vomir, d'exciter les sueurs. On donne des lavemens avec le miel, avec des œufs, et la décoction des mauves.

29. Lorsque vers le septième ou le huitième mois de la grossesse, les mamelles et le ventre s'affaissent subitement, que les mamelles se rapétissent, que le lait s'en va, la mort de l'embryon est manifeste. On peut du moins assurer, que s'il vit encore, son état est désespéré.

Signes de l'enfant mort dans le ventre de la mère.

30. L'apparition des règles, dans la grossesse, doit faire craindre l'avortement : quand elles sont abondantes, fétides, l'enfant est certainement malade.

Des lochies pituiteuses.

31. Si la femme grosse est pituiteuse, et qu'elle ait des maux de tête, avec la fièvre de temps en temps, la pituite qui roule dans la tête, lui occasionne des pesanteurs avec des froids ; elle se répandra dans tout le corps. Lorsque la tête en est farcie, elle s'y distribue dans les veines ; et donne à la peau une couleur de plomb. Il s'ensuit des vomissemens de pituite, la langue devient blanche ; l'urine est blanchâtre ; il survient des froids, des mal-aises, de la difficulté à se mouvoir ; après l'accouchement, les lochies sont pituiteuses, on y voit des membranes, des filamens comme des toiles d'araignées. Ces phénomènes ont lieu chez les femmes qui ont des règles pituiteuses. Ils sont cependant moins marqués, que chez celles dont toute la constitution est altérée par la pituite, quoiqu'au fond le danger, les signes, et leur succession soient pareils. Il y a, dans l'un et l'autre cas, des vomissemens de pituite et ainsi du reste. Les règles

et les lochies pituiteuses tiennent au même principe. L'évacuation par les règles diffère principalement à raison de la durée, qui est moindre. Lorsque les lochies ne se vident pas en entier, l'amas de pituite, qui s'est accumulée pendant un long-temps, amène la mort au quarante-cinquième jour. Si l'évacuation se fait bien, la femme, soignée comme il faut, pourra recouvrer la santé; mais si elle réchappe, elle restera enflée pendant quelque temps. Cet état est grave; on le combat en usant des remèdes phlegmagogues. On fait prendre du lait de chèvre cuit avec du miel. Si son usage ne suffit point, on donne du cresson, du carthame, des feuilles de garou, du polypode, du petit lait, des compositions salines, généralement tout ce qui précipite la pituite, et la met dehors.

Des lochies aqueuses.

32. Lorsqu'indépendamment des maux dont je viens de parler, la femme grosse est habituellement affectée de la rate, elle rend parmi ses règles de l'eau et de la pituite; ses lochies sont aqueuses aussi, tantôt abondantes, tantôt en moindre quantité. Elles ressemblent à de l'eau dont on auroit lavé des chairs sanglantes, sinon qu'elles sont un peu plus épaisses. Elles se figent lentement. Les symptômes alors sont les mêmes, que dans le cas des règles aqueuses. Le danger et la succession des symptômes sont les mêmes. Il arrivera avec ces évacuations aqueuses, ou qu'elles se supprimeront, ou qu'elles se jeteront sur le ventre, sur les jambes, sur la poitrine, ou sur quelqu'autre partie. Les dangers seront alors les mêmes que j'ai déjà dit.

33.

33. Qand la femme grosse devient enflée, il faut donner beaucoup de semences d'ortie avec du miel dans de bon vin, deux fois par jour.

34. Si la femme en couches est tourmentée de la bile, on fait prendre de la tisane crémée froide, saupoudrée de poudre de graine de coquelicot ou de mûrier. Cela appaise la bile.

Des suffocations de la femme grosse.

35. Quand la femme grosse tombe subitement, dans la perte de connoissance; accident qui a lieu, lorsqu'elle a pris de la fatigue, ou qu'elle est dégoûtée au point de ne manger presque rien, la matrice s'échauffe, et l'embryon recevant moins d'humeur qu'il ne lui en faut, parce que la cavité de la matrice s'en trouve dépourvue, se porte dans les hypocondres vers le foie, où il y a de l'humidité: de manière que de la compression sur ces parties, il résulte une suffocation prompte: le souffle du ventre étant intercepté, la femme perd aussitôt la parole; le blanc des ses yeux s'altère; il lui arrive enfin tout ce que j'ai dit ci-devant arriver aux femmes qui ne cohabitent point. Quand la femme grosse a des suffocations dans le commencement de la grossesse, elles proviennent aussi quelquefois de ce que la pituite se porte de la tête vers les hypocondres, et met obstacle à ce que le corps ne reçoive le souffle. Lorsque le fœtus, et la matrice qui le contient, reprennent leur place après avoir pris dans la pituite l'humeur qui leur manquoit, l'accident cesse. On entend un grouillement dans la matrice, quand elle quitte son lieu; puis ordinairement le ventre de la mère se lâche: mais si l'enfant ne retourne pas promptement dans sa

place, il souffre de deux manières, et de la pituite qui descend de la tête de la mère, qui le refroidit, et de la nouveauté du lieu *auquel il n'est pas habitué.* La mère elle-même risque d'être suffoquée, si bientôt on ne remédie à cette situation, par quelque moyen familier. Ceci suffit quant à ce point.

Des difficultés de l'accouchement.

36. Lorsque la femme grosse est au terme de ses couches, que les douleurs de l'enfantement arrivent, et qu'elle passe un long-temps sans se délivrer, l'enfant communément vient de travers. Ce cas est difficile. Il en est, comme s'il étoit tombé un noyau d'olive dans une fiole, dont le cou seroit étroit. La manière naturelle de le faire sortir, ne sera point de le tirer à soi, quand il se présentera de côté, sur le col de la fiole. C'est de même une situation fâcheuse et pour la mère et pour l'enfant, que celui-ci arrive de côté. Comment sortiroit-il ? Il est fâcheux aussi qu'il vienne par les pieds ; la mère ou l'enfant y ont souvent perdu la vie, quelquefois l'un et l'autre. Une cause de couches laborieuses est encore, que l'enfant soit mort, ou dans un état apoplectique, ou qu'il y en ait deux.

De quelques incommodités de la grossesse.

37. La femme grosse est souvent pâle, parce que son sang se consume journellement, pour la nourriture et l'accroissement de l'enfant. S'il en reste moins qu'à l'ordinaire dans son corps, elle doit nécessairement tomber dans la pâleur. Ainsi il n'est pas étonnant qu'elle ait envie de manger des choses extraordinaires, tandis que la plus grande partie de son sang se porte vers le ventre ; ni qu'elle perde de ses forces, puisque son sang diminue.

38. Je pense que la femme a la respiration fré-

quente quand elle est grosse, et aussi quand elle est à l'approche de ses mois, parce que son bas-ventre alors se trouve plein, qu'il est échauffé et comprimé. L'oppression est beaucoup plus grande vers la fin de la grossesse ; et les douleurs des lombes plus fortes : parce que les compressions causées par le fœtus augmentent. Elle éprouve aussi, dans le temps de la grossesse, des maux de cœur ; parce que tout le ventre, et la matrice qui contient l'embryon, sont comprimés ou tiraillés.

Des incommodités de la femme après les couches.

39. Lorsque la matrice de la femme en couche se remplit de vents, on aura un foie de brebis, ou de chèvre, qu'on fera cuire à la braise dans son jus ; l'accouchée le mangera, buvant de bon vin par-dessus : et elle continuera durant quatre jours, si rien n'empêche d'ailleurs. Il faut pour cela, qu'il se soit passé quelques jours depuis les couches.

40. Si la femme en couches a des douleurs des lombes, elle boira de l'anis et du cumin d'Éthiopie dans du vin. On fera aussi des lotions chaudes.

41. Si elle a de l'oppression, faites-lui prendre à jeun du vin où l'on aura mis du souffre de la grosseur d'une fève, autant de cardamome, de rue, de cumin d'Éthiopie, le tout en poudre. Elle s'abstiendra de beaucoup manger.

De quelques suites très-fâcheuses des couches.

42. Lorsqu'après les couches il y a une perte abondante, et que la matrice est blessée ou la vessie, ou l'intestin, de manière que la malade ne peut retenir ni les urines, ni les matières fécales ; on la nourrira avec des œufs, du pain cuit sous la cendre, et autres choses telles que je les ai écrites ailleurs.

Quand la femme en couches est sèche, qu'elle est à peine humectée, on lui fera boire de l'huile ; on fomentera les parties avec de l'huile chaude, avec de la décoction de mauves ; on les oindra d'un cérat liquide, avec de la graisse d'oie et de l'huile mêlées ensemble.

Remèdes contre les difficultés d'accoucher.

43. Lorsque la femme ne peut accoucher, on fait des fumigations avec de la résine, du cumin et et de l'écorce de pin.

Des tumeurs qui survien-nent aux par-ties naturelles de la femme, dans les cou-ches, ou à la suite des couches ; et manière de les traiter.

44. Quand il vient des tumeurs, dans les couches, ou à la suite des couches, il n'y faut point employer des astringens, comme font quelques médecins. Le mieux est, de les traiter par des remèdes intérieurs. On fait prendre à jeun une bonne pincée de cumin d'Éthiopie, cinq ou six pincées d'anis et de séséli, une demi cueiller de racine et de graines de pivoine en poudre, le tout dans de bon vin blanc ; ou bien de la racine de carotte d'Éthiopie, du séséli et de la racine de pivoine, qu'on donne de la même manière ; ou bien du macéron seul, ou de graines de carotte d'Éthiopie, ou de la racine de bacille, ou deux scrupules de cumin d'Éthiopie, ou du poivre, de l'anis, des graines de carotte, de celles de pivoine qui croît sur les rivages. Toutes ces choses se donnent broyées dans du vin ; de la graine de lin, de même ; on donne aussi ce qu'on fait manger aux enfans quand ils toussent, le jaune d'un œuf cuit avec du sésame torréfié.

Des excoriations.

45. Lorsque les parties naturelles de la femme qui a accouché sont excoriées, on fait une pomade avec des amandes bien pilées et de la moelle

de bœuf cuite dans l'eau, en y ajoutant un peu de farine, pour en oindre les parties. On lave aussi, avec de l'eau de myrte.

Des suites des couches.

46. Je parlerai maintenant des vidanges et des suites des couches.

Quand la femme ne se purge point ; que les vidanges ne vont pas, ni la perte rouge, la matrice est trop ferme. Il y a alors des douleurs aux lombes, au bas-ventre, aux flancs, aux aines. Les cuisses et les pieds sont très-douloureux : le ventre s'élève : la femme sent des froids, qui courent dans tout son corps. Cet état est suivi de fièvres aiguës. Dans cette situation, s'il n'y a point de fièvre, on fera prendre des bains. On oindra la tête avec de l'huile de lis. On aura une décoction de mauves, ou de l'eau dans laquelle on mettra de l'huile de cypre, pour faire asseoir la malade par-dessus, afin de calmer les douleurs. Dans toutes les maladies où les fumigations sont bonnes, il est utile de faire premièrement des onctions grasses. S'il y a de la fièvre, on s'abstiendra des bains ; mais on fera des fumigations et des fomentations tièdes sur le bas-ventre et aux lombes. On donnera en boisson des anti-hystériques, y mêlant des œufs de sèche et du castor ; puis on fera prendre une bouillie de farine cuite avec la rue, ou de la tisane crémée.

47. Quand après les couches les humeurs ne coulent point ; que la femme les a dans la tête, sans qu'elles y aient été attirées par la chaleur dans le travail des couches ou auparavant ; il y a dans ce cas de légers maux de tête. Si alors l'humeur secouée

se détermine fortement vers le ventre, elle y portera du trouble, et le mal n'ira pas plus loin. Il faut seulement prendre garde, qu'il ne s'établisse une diarrhée tandis que le corps est dans un mauvais état; elle seroit fâcheuse. Si l'humeur venant de la tête se porte aux vidanges, et qu'elle y vienne abondamment; c'est un bien. Si toutefois elle étoit trop abondante, il faudroit y prendre garde. Une partie qui sortiroit par les selles, seroit alors un soulagement. Si l'évacuation par le dos devenoit forte, cela demanderoit du soin.

48. Toutes les fois que les vidanges coulent peu, il y a des douleurs vives aux lombes, et dans tout le voisinage des parties naturelles, avec des enflures. La femme sent du feu aux cuisses. Il coule une grande quantité de pituite aqueuse, par le nez et par la bouche. Il y a des maux de tête avec fièvre, frissons et craquement des dents. Le ventre s'enfle et s'obstrue. La vessie, de même. Les yeux deviennent roulans. La vue se trouble.

49. Lorsque la femme a accouché, et qu'elle a eu la perte rouge, les vidanges quelquefois ne coulent qu'avec peine, soit parce que la matrice est enflammée et que son orifice se bouche, soit parce que le museau de l'utérus se resserre fortement sur lui-même, après la sortie de l'enfant. Quelle de ces circonstances qui ait lieu, les vidanges ne couleront point librement; la fièvre se déclarera avec des frissons; le ventre s'enflera. En quelque endroit du corps que la femme en cet état soit touchée, elle y sent des douleurs, sur-tout au ventre. Elle a des

maux de cœur : elle se plaint des lombes : elle a un grand dégoût, avec des insomnies, des picotemens dans tout le corps. Quelquefois le cinquième ou le septième jour, il se fait des troubles dans le ventre ; elle rend par les selles des matières noires très-fétides ; d'autrefois elle rend des urines troubles, comme celle des jumens. Quand ces évacuations arrivent, elle se trouve soulagée : et avec des soins, la santé se rétablit dans peu de temps ; pourvu qu'on y donne les attentions convenables : sinon, il est dangereux de voir survenir une forte diarrhée, qui fera disparoître entièrement les vidanges. Lorsque le ventre ne coule point, ni les vidanges en la manière naturelle, et qu'on n'y porte pas remède promptement, le mal empirant à mesure que le temps s'écoule, se montrera enfin tel que je l'ai déjà dit. La peau de la malade prenant une couleur de plomb, se remplira d'eau ; l'ombilic s'élèvera en pointe poussé par la matrice ; il sera plus brun que les environs. Alors il n'y a plus d'espoir de guérison. La malade périt plutôt ou plus tard, suivant la disposition du corps, et suivant la rapidité du mal. Elle ne passera pas le vingt-unième jour. C'est là l'ordinaire. Lorsqu'au contraire les vidanges s'établissent bien, soit par le secours des remèdes, soit spontanément, ce qui arrive, quand l'orifice de l'utérus se relâche, ou que la force du sang qui s'y porte avec violence, l'oblige à s'ouvrir ; il sort d'abord des matières fétides, putrides, quelquefois noires. La femme se trouve mieux aussitôt ; et elle recouvre la santé, si elle est soignée convenablement. La putréfaction des lochies occa-

sionne quelquefois des ulcères à la matrice. Quand ce cas a lieu, il y faut beaucoup de soin pour les empêcher de s'agrandir, et de prendre un mauvais caractère. Il est dangereux, qu'ils ne causent la mort de la malade, ou ne la rendent stérile. On reconnoît qu'il y a des endroits ulcérés, en ce que les lochies, en y passant, font une impression douloureuse sur la matrice, comme feroit une épine : la femme y sent du feu, et dans tout le ventre : elle sent des douleurs quand on touche le dessous du nombril, comme si on touchoit un nerf à nu dans une plaie. Elle éprouve de plus de vives douleurs à la matrice de temps en temps, avec une sensation comme de brûlure. On ne trouve que peu de fièvre, en touchant son bras. Il sort de temps à autre des lochies d'un mauvais caractère, purulentes, fétides. Tels sont les signes de la présence d'ulcères à la matrice. Ils demandent de grands soins. Je finis ici ce que je voulois dire touchant les différentes suites de cet état.

50. Lorsque les lochies vont bien pendant trois ou quatre jours, qu'ensuite elles se suppriment subitement, on voit des symptômes pareils à ceux que je viens d'exposer, mais moindres : la terminaison sera cependant la même. La maladie sera seulement plus lente, moins violente; et la malade, si elle est bien soignée, recouvrera la santé.

51. Lorsqu'après les couches il n'y a point de purgation, le ventre et la rate s'enflent; les jambes aussi; il y a de la fièvre, avec des frissons et des douleurs aux lombes, quelquefois aux entrailles; la femme éprouve des froids et des chaleurs; les bat-

temens des artères sont tantôt foibles, tantôt vifs élevés, certaines fois intermitens. Tels sont les symptômes de cet état, dans le commencement : ensuite les creux du visage (1) deviennent rouges. Il faut dans ce cas ne donner qu'une nourriture légère ; purger en boisson par bas, s'il y a de l'orgasme, avec des cholagogues quand la bile domine, avec des phlegmagogues lorsque c'est la pituite. On fumige ensuite la matrice avec des aromates. L'on applique des fomentations, dans la journée. Si le cou de l'utérus est trop ferme, on continue les fumigations et les fomentations durant tout le jour : on fait des lotions : puis on introduit une sonde, ensuite un pessaire fait avec des grains de sel et de la myrrhe, enveloppés dans un linge recouvert de poix et de laine mêlés ensemble ; le tout doit être bien uni, de la grosseur d'une noix de gale. On laisse ce pessaire pendant ving-quatre heures ; après quoi on donne trois jours de relâche. On emploie aussi en pessaire des grains de gnide, en quantité double de celle qu'on prend pour une potion, avec du poivre en poudre ; on y mêle de l'huile blanche d'Égypte et du miel, incorporant le tout avec de la laine autour d'une plume. Ce pessaire ne se laisse que pendant vingt-quatre heures, quand l'évacuation paroît devoir s'établir : mais s'il paroît qu'on doive le laisser plus long-temps, on ne le tire qu'après deux jours. L'on met encore un pessaire, pendant vingt-quatre heures, fait avec le concombre sauvage : après quoi l'on en met, durant vingt-quatre heures encore, un autre fait

(1) *Les creux du visage.* Les joues. Voyez la note sur le n°. 9, du traité de la nature de la femme.

avec du nétope, de la graisse de cerf, et de la laine imbue d'huile d'olive la plus douce : on fait enfin des lotions, le plus légèrement qu'il est possible, avec beaucoup d'eau chaude. Après que les parties ont été purgées par ces différens remèdes, et bien lavées, on oint le cou de l'utérus avec de la graisse d'oie, de la myrrhe, de la résine ramollie; et on fait des fomentations chaudes. On lave aussi la matrice avec du vin et de l'huile de narcisse, ou avec du vin seul, si on n'a point d'huile de narcisse.

Digression sur le cas des règles difficiles.

52. Ce que je viens de dire, se pratique de même, un jour avant l'époque des règles, *quand elles coulent difficilement*. Durant qu'elles coulent, on met, les premiers jours, à l'orifice de la matrice, un pessaire fait avec de la nielle, du cyprès, quelques grains de sel, et de la laine : l'on fait, de plus, boire de bon vin pur à jeun. Lorsque les règles finiront, la femme mettra un pessaire de pouliot, qu'elle gardera pendant un jour; après quoi elle s'approchera de son mari. Si elle conçoit, ses incommodités finiront. Elle usera des alimens propres à purger la matrice. Il est bon d'y mêler de la mercuriale, des choux, des grains (1), des dattes, dont elle avalera le bouillon. Elle usera de poissons de mer, de préférence à la viande, s'abstenant des choses trop douces et huileuses. Elle boira, tous les matins à jeun, de l'eau de goudron, jusqu'à l'époque des règles. Alors elle en boira davantage.

---

(1) *Des grains.* Κόκκους. Voyez la première note sur le n°. 46 du second livre des maladies.

53. Lorsque les vidanges coulent en petite quantité, à cause que le cou de l'utérus est trop rétréci, ou contourné, ou bouché, à raison d'inflammation, il y a une fièvre aiguë avec des maux de cœur, et des douleurs dans tout le corps, qui vont tantôt aux articulations des mains, tantôt aux jambes, aux lombes, au cou, à l'épine, aux aines. La malade ne sait comment se tenir : elle est foible de tous ses membres. Quand la fièvre diminue, elle a des frissons; elle vomit des matières pituiteuses, piquantes, amères. Tels sont les symptômes. Avec du soin elle guérira. Si on néglige cet état, elle risque de perdre le libre usage de quelque membre, mais non de devenir stérile.

Continuation des suites de couches, et des vidanges, dont il a commencé d'être question au n°. 46. On insiste ici sur le défaut des vidanges, par quelque vice de l'utérus.

54. Quand il se fait des ulcères à la matrice, les lochies ne coulant point comme elles devroient, la femme ressent des douleurs par-tout : si les ulcères ne sont pas grands, elle guérira bientôt, pourvu qu'elle soit bien traitée. Cet état demande des soins attentifs. La plaie étant dans une partie molle, très-sensible, dont la cavité est entièrement nerveuse, qui sympathise avec un très-grand nombre de parties, la tête et l'estomac en sont fort affectés; la connoissance se trouble, d'une manière qui n'est pas ordinaire.

Des ulcères de la matrice provenant du défaut de vidanges.

55. Lorsque l'orifice de l'utérus se resserre, et que les lochies ne sortent point, il y survient une inflammation. Si on n'y remédie bientôt, la femme souffre de toutes les manières. On sent auprès d'elle une odeur fétide : l'entrée du vagin se gonfle. Quand l'inflammation ne gagne point dans le corps de la

matrice, il s'écoule quelques vidanges d'une odeur puante, de couleur livide, avec des grumeaux noirs. La femme se vide ainsi de partie des lochies. D'autrefois il ne sort rien. La mort arrive bientôt, si on ne saigne promptement la malade, ou si on ne lâche le ventre. Il est bon de donner des lavemens, de faire vomir quand la malade vomit facilement. Il est très-bon aussi de pousser aux urines ou aux sueurs. Il est important de savoir ici se conduire suivant les circonstances.

56. Quand la femme après les couches a un peu plus d'évacuation qu'il ne faudroit; lorsque l'orifice de l'utérus est trop large, ou lorsqu'il s'est déchiré des veines de la matrice dans les efforts de l'accouchement, il y aura une petite fièvre avec des froids. L'accouchée deviendra pâle, enflée: elle perdra l'appétit. La digestion du manger et du boire se fera mal. Quelquefois il surviendra un flux de ventre ou de la vessie: les froids sont alors plus grands. Tel est cet état.

Observation détaillée de vidanges supprimées par la réunion des parois du vagin, écorché dans l'accouchement.

Quelquefois la vagin se bouche après les couches. J'ai vu ce cas; l'orifice ayant été déchiré par violence dans l'accouchement. Il y avoit comme des excoriations qui s'enflammèrent fortement; les lèvres se touchoient à raison de l'inflammation, et se prirent, comme il arrive dans les plaies. Après que l'inflammation se fut appaisée, les lèvres, qui s'étoient réunies, mirent obstacle à la sortie des vidanges. Tandis que l'évacuation se fait, les parties ulcérées ne sont point unies. Alors une partie des vidanges sort, mêlée avec des morceaux de chair qui leur sont étrangers. Il s'agit, dans ce cas, de panser et faire cicatriser,

comme dans une plaie située à tout autre endroit du corps. Il faut que la cicatrice soit unie et souple ; ce qu'on obtient avec du soin. Il arriva, chez la malade dont je parle, tout ce qu'on voit quand les vidanges sont supprimées par le vice de la matrice ; mais la femme rapportoit ses douleurs principalement au vagin : elle reconnut, en y portant sa main, qu'il étoit bouché. Au moyen du traitement convenable, les vidanges coulèrent ; la santé se rétablit : et depuis elle a fait des enfans. Si elle n'eût pas été bien soignée, ou que l'évacuation ne se fût pas fait jour elle-même, la plaie seroit devenue plus grande. Si elle eût été négligée encore, il y auroit eu du danger, qu'il ne s'y établît un cancer.

Vidanges déviées avec la curation de divers maux qui en résultent.

57. Quand les lochies se portent à la tête, à la poitrine, au poumon, ce qui arrive quelquefois, la femme meurt communément, si les lochies restent dans ces parties. Si elles se procurent une issue par la bouche ou par le nez, cela va bien ; et la femme en réchappe. Quand la maladie se prolonge, il arrive à la femme, les mêmes accidens qu'on voit dans les filles, dont j'ai déjà parlé, lorsque leurs règles se portent dans les parties supérieures : mais les femmes résistent plus long-temps que les filles. Quand les vidanges, au lieu de s'évacuer par l'utérus, se portent vers quelque organe supérieur, sans sortir comme elles devroient, l'accouchée est exposée à des toux, à des oppressions. Le poumon se remplissant de sang, occasionne de grandes douleurs : il y en a aussi au dos. La toux est sèche ; quelquefois cependant il vient des crachats de salive écumeuse ; dans

la suite il s'en rend de bruns et de noirs. La malade ressent beaucoup de feu à la poitrine et dans tout le corps, parce que le sang s'y échauffe. La fièvre s'y joint; le ventre se constipe; l'appétit et le sommeil se perdent entièrement. Cet état est communément suivi de la mort au vingt-unième jour. Si les lochies ne vont point au poumon, elles pourront se porter à la face qui deviendra rouge : il y aura des maux de tête; et il sera difficile de les détourner ailleurs. Les yeux seront fort rouges; il en sortira même un peu de sang, ou quelquefois des narines. La malade alors vit plus long-temps. L'ouïe s'émousse communément dans cet état. Il s'y joint des maux d'estomac, avec des vents rendus par haut et une espèce de délire, qui passe quelquefois à la manie. Il y a alors un regard effaré, avec des roulemens d'yeux, et les mêmes symptômes que lorsque les vidanges se portent au poumon, à la réserve qu'il n'y a point la toux, ni les crachats dont je viens de parler, ni le mal au dos. On peut, avec du soin, guérir de cet état; mais il laisse peu d'espoir. Si la femme en réchappe, elle restera un peu sourde, ou entièrement aveugle : telle en est l'issue.

58. Quand il vient, à la suite des couches, un cours de ventre, dans lequel on rend plus que la partie excrémentitielle des alimens reçus dans l'estomac, il faut broyer des raisins secs et le dedans d'une grenade, avec du vin rouge et de la rapure de fromage; le saupoudrer d'un peu de farine, et faire prendre ce sorbet.

59. Lorsqu'à la suite des couches la femme vomit du sang, le vaisseau du foie est percé; elle sent des

douleurs et des tiraillemens au cœur. Il faut alors faire prendre des bains avec beaucoup d'eau chaude, user de fomentations les plus appropriées ; donner du lait d'ânesse pendant cinq ou sept jours, passer ensuite à celui d'une vache noire, interdisant les alimens solides pendant quarante jours, si la malade peut s'en passer. Le soir, on fait boire du sésame en poudre. Cet état est dangereux.

Pour faire venir le lait.

6o. J'ai dit, en traitant de la génération de l'enfant, comment le lait se forme à la suite des couches. J'ai examiné en même temps les autres questions relatives. Lorsque la mère perd le lait, on broyera des porreaux dans l'eau qu'on lui fera boire. On prescrira des bains d'eau chaude. On ordonnera de manger des choux et des porreaux, les faisant cuire avec des feuilles de cytise, et d'en prendre le bouillon. La boisson sera de l'eau de fenouil, et de ses racines bouillies avec de l'orge mondé et du beurre. Le macéron, la plante appelée *carvifolia*, le cytise, s'emploient utilement en boisson, dans la vue de faire venir le lait. La chair des chèvres de Scyros, le fromage de leur lait, la sauge bouillie, les sucs exprimés des baies de genièvre et de celles de cèdre, mêlés avec du vin, sont bons aussi. L'on fait user de beaucoup d'huile. On interdit les choses piquantes, salées, acides, les légumes crus. Le cresson bu avec du vin est bon ; il purifie le lait : on le boit au sortir du bain ; ou bien du vin, dans lequel on a fait infuser des semences d'agnus-castus. Les bettes prises en boisson, donnent beaucoup de lait ; les sésames aussi, et l'orge semé en mars : on les écrase dans un mor-

tier, en y versant de l'eau qu'on coule à travers un linge; puis on y ajoute du miel avec des bayes d'amelanchier.

Pour faire rendre l'arrière-faix.

61. Quand la femme a accouché, et qu'elle ne se délivre point de l'arrière-faix, on fait prendre les mêmes choses que pour pousser les lochies, des porreaux bouillis ou cuits à la braise avec du vin et de l'huile, des poulpes et des calemars : on lui donne ces poissons cuits à la braise, si elle veut. On donne encore du castor et du nard en boisson; *item*, de la rue le matin à jeun, avec du vin rouge, ou sans vin. Au défaut du vin doux, on peut employer le miel. on se sert des choux bouillis avec du pouliot et de la mercuriale, ainsi que de toutes les semences anti-hystériques, qui se donnent *pilées* en boisson.

62. Quand les lochies font des grumeaux, qu'il y a des douleurs au bas-ventre; on donne des porreaux bouillis, et toutes les plantes de ce genre qui viennent à la campagne ou dans les jardins. On fait prendre des bains chauds, chaque trois jours. Le froid est à craindre dans cette situation. Après les bains, on use de beaucoup de fomentations avec l'eau chaude. Si l'arrière-faix sort, la femme est sauvée. Il se pourrit communément : ou bien elle le rend le septième, le huitième jour, même plus tard. On usera pour ce cas, du traitement que je vais dire; on exhortera d'abord la malade à retenir la respiration. L'armoise est, de toutes les plantes que je connois, la meilleure pour faire rendre l'arrière-faix, avec la fleur de dictamne blanc, et le sylphium donné en boisson dans l'eau, de la grosseur d'une fève. Si au moyen de

ces

ces remèdes l'arrière-faix ne sort point, l'on interdira les alimens solides ; l'on donnera des feuilles d'agnus-castus, broyées avec du miel et du vin, dont on fera boire environ dix onces tiède, en y ajoutant de l'huile : cela pourra faire rendre l'arrière-faix. Lorsque l'accouchée ne le rend pas, cela provient souvent de ce que le cordon ombilical s'est coupé, ou que par imprudence on l'a coupé avant que l'arrière-faix ne sortît. Alors la matrice le retire en haut, tandis qu'il est glissant, et que le sang coule ; il reste ainsi dans l'utérus. Le cordon est un prolongement du nombril du fœtus, qui se porte vers l'arrière-faix : et l'arrière-faix est implanté dans le fonds de l'utérus. Si l'arrière-faix sortoit le premier, l'enfant qui y est suspendu, ne pourroit recevoir aucune nourriture, jusqu'à ce qu'il fût lui-même sorti.

Des embryons morts dans le ventre de la mère.

63. Quand l'enfant meurt dans le sein de la mère au second ou troisième mois, qu'il ne sort rien, et qu'elle dépérit ; il faut la purger, et la bien nourrir. Les embryons qui se pourrissent ne sortent point, si les mères ne sont vigoureuses et bien portantes.

Lorsque l'arrière-faix reste dans l'utérus.

64. Lorsque l'arrière-faix est resté, les vidanges coulent moins qu'à l'ordinaire, à moins que le cou de l'utérus ne soit fort large, le ventre devient dur et enflé. La femme y sent des froids. Elle a une fièvre aiguë, des douleurs dans tout le corps, surtout au-dessous de l'ombilic. Elle sent un poids à la matrice, avec des coliques pareilles à celles de l'accouchement. En la soignant comme il faut, on parvient à lui faire rendre dans peu l'arrière-faix pourri, et elle recouvre la santé.

Quand la matrice a été violentée dans l'accouchement, ou qu'elle devient douloureuse après les couches, pour toute autre cause.

65. Quand la matrice a été blessée dans l'accouchement, il faut la médicamenter avec des fleurs de roses; on fait des lotions astringentes. Si c'est l'orifice de l'utérus qui a souffert et qui est enflammé, on met un pessaire fait avec la myrrhe, la graisse d'oie, la cire blanche, l'encens, des poils de dessous le ventre du lièvre; le tout mêlé et incorporé avec de la laine bien douce.

66. Lorsqu'après les couches il y a une inflammation à la matrice, tout le corps est atteint d'une fièvre médiocre; mais elle est forte dans le ventre. La femme y ressent un grand feu qui ne discontinue point, avec beaucoup de soif, et des douleurs à l'ischium. Le bas-ventre est fort enflé. Les boyaux se lâchent. Les excrémens sont fétides, de mauvais caractère. La fièvre va en augmentant. La malade ne peut rien prendre pour se nourrir. Elle sent des douleurs au haut de la tête. L'estomac ne peut ni digérer, ni recevoir de quoi se soutenir. La mort s'ensuit presque toujours, si on n'y remédie promptement. Le siége de tout le mal est dans le ventre. Vous ferez bouillir des feuilles tendres de sureau, avec de la grosse farine de froment de l'année, que la malade avalera un peu tièdes. Elle boira de l'hydromel, et du vin trempé. On fera mettre des applications fraîches sur le pubis. La nourriture doit être fort légère. On tâchera d'arrêter le cours de ventre. On soignera la tête. On mettra des cataplasmes sur l'hypocondre, sur la région de la matrice, sur l'anus, s'il est douloureux: et on mettra dans la boisson un mélange de bayes de genièvre, avec des graines de lin et d'ortie pilées ensemble.

67. Quand il vient des douleurs à la suite des couches, on fait avaler un mélange de thérébentine et de miel dans du vin tiède. Si la matrice est pituiteuse cela appaise les douleurs. Si elles se font sentir à la matrice, on fait un mélange d'amandes amères avec de jeunes feuilles d'olivier, de l'anis, des graines de l'herbe au chantre, de l'origan et du nitre, le tout bien pilé pour en faire des lotions à l'utérus. Si la douleur persiste avec inflammation, on pile des feuilles de roses, de la canelle, de la casie (ozyris); et l'on y mêle du nétope : on en fait des pastilles d'environ une drachme, qu'on jette dans un petit pot de terre neuf rougi au feu, pour en faire recevoir la fumée à l'utérus : cette fumigation calmera les douleurs.

68. Lorsqu'après les couches il reste des douleurs à la matrice, avec un peu de fièvre, que la femme sent du feu au-dedans du bas-ventre et aux flancs, que les selles sont bilieuses et fétides; si le ventre ne s'arrête point, la mort arrive en peu de temps. Dans cet état il faut rafraîchir le ventre, en se gardant de le refroidir. On fera boire, si le ventre ne s'arrête pas, de l'eau blanchie avec de la grosse farine. On donnera de la bouillie avec de la mie de pain broyée; *item*, on fera bouillir le dedans d'une grenade avec de l'eau de lentilles, du cumin, du sel, y ajoutant de l'huile et du vinaigre : on donnera ce mélange froid. On donnera aussi des lentilles, et du bon vin de Smyrne par-dessus. On interdira les autres alimens, jusqu'à ce que la fièvre soit passée. Vous pourrez donner des bains, si vous le jugez à propos. Quand la malade

est foible, on donne pour boisson l'eau blanchie avec la farine d'orge cuite. Quand la foiblesse est grande, on donne la boisson froide. Après que la fièvre aura fini, vous permettrez les alimens légers, qui ne font point de grande évacuation. Cet état est grave, souvent mortel.

69. Dans l'inflammation de la matrice, à la suite des couches, le ventre se remplit; il s'enfle. Des douleurs aux flancs gênent la respiration, au point de suffoquer. On applique alors un cataplasme fait avec cette mousse de mer, que les pêcheurs mettent sur le poisson. On la broye dans le mortier, en y mettant de la farine d'orge crue, des cendres de sarment, de la graine de lin torréfiée, et de l'huile en quantité suffisante, pour que le tout fasse une pâte ferme comme du suif: on l'applique aussi chaude que la malade peut la supporter. On en met aussi à l'anus, s'il est besoin.

70. Dans les inflammations à la suite des couches, la matrice s'enfle. Lorsque les lochies s'arrêtent, elle se resserre. C'est ce qui arrive, si l'accouchée se refroidit. L'utérus alors se condense; il faut, dans ce cas, réchauffer. Mais, si après s'être refroidie, la matrice devient brûlante, on met un pessaire propre à calmer ce feu: on use de fomentations et de fumigations, telles que je vais dire; quand l'oppression est grande, on fait recevoir, par la matrice et par le nez, la vapeur de lentilles bouillies dans du vin aigre, avec du sel et beaucoup d'origan. On fait, de plus, manger de la mercuriale bouillie, ajoutant à son bouillon un peu de farine cuite avant de l'avaler.

Il faut promptement, sans attendre que les douleurs augmentent, employer les remèdes propres à appaiser les douleurs de la matrice, et une nourriture qui lâche le ventre; s'il est échauffé, il faut donner vîte des lavemens.

71. Lorsque la matrice est farcie de pituite, il s'y fait des vents; les règles coulent en moindre quantité; elles sont sans couleur, pituiteuses. Le sang en est clair, point mêlé, filamenteux; quelquefois elles se dérangent dans leur période, au point de paroître trois fois dans un mois. La femme n'a aucun goût pour les embrassemens de son mari; elle maigrit en même temps; elle ressent des douleurs dans le bas-ventre, aux lombes, aux aines. Si l'écoulement est âcre, s'il ronge les lèvres du vagin, on peut assurer que cet état sera long à guérir. Quand il n'est pas bien fort, on fait vomir avec les lentilles et l'ellébore; puis on ordonne des errins liquides, et on purge par bas. On interdit toute espèce d'alimens âcres. Quand l'état est plus grave, qu'il y a des frissons avec des engourdissemens, on fait prendre du lait, et boire de bon vin; on prescrit des lotions de l'utérus, avec du second vin tiré du marc des raisins. S'il y a des excoriations, on lave tous les trois jours, en laissant deux d'intervalle, avec une décoction des grains de gnide, puis avec des astringens. Si les excoriations persistent, on emploie les lotions de l'eau de myrte et de laurier; et l'on fait des onctions avec la fleur d'argent. Cette maladie est très-rebelle.

De la matrice chargée de pituite: ce qui donne des pertes blanches.

72. Quand les cornes de la matrice sont farcies de

Continuation du

même sujet, avec les moyens de remédier à la stérilité qui en provient.

pituite, la menstruation est moindre; et si la femme devient grosse, elle ne conserve point son fruit. L'embryon périra, fût-il même vigoureux dans le commencement; il ne peut pas achever de se former. On connoît cet état, en ce que la femme est d'une constitution humide; que ses règles sont muqueuses, visqueuses, ses selles aussi; elles n'ont aucune âcreté. Durant deux ou trois jours après la fin des règles, il sort des glaires de la matrice. La femme, dans cet état, ne ressent ni des froids, ni des chauds bien vifs, à moins que ses mois ne se suppriment subitement. Voici comment il faut la traiter. On la fera laver deux ou trois fois, avec la décoction de figues vertes qui purgent la pituite; puis on prescrira des fumigations de laurier. Vers la fin des règles, elle fera des lotions avec du vinaigre, et des fumigations aromatiques. Elle se privera ensuite d'alimens solides et de bains; et elle recevra ainsi les embrassemens de son mari; après quoi elle se tiendra chaudement sans remuer, les jambes croisées, oignant ses parties avec de l'huile.

De l'hydropisie de la matrice.

73. Quand il se forme une hydropisie dans la cavité de l'utérus, la menstruation se fait en moindre quantité; elle est de mauvais caractère; elle dure plus long-temps; elle n'est point réglée. Quelquefois la menstruation est abondante. Le ventre et le pubis s'enflent, les jambes aussi, et les lombes. Quand cette maladie dure long-temps, quelquefois la femme devient grosse; mais elle ne conserve point son fruit. En avortant, elle rend des eaux; communément elle meurt. Son sang se gâte; il devient aqueux. Il faut

lui faire prendre du lait et de l'ésule, dès que l'embryon commence de se remuer. Malgré cela, il périra ordinairement ; l'avortement se fera avec une éjection d'eaux et de sang. Il aura lieu si la femme prend de la fatigue, ou pour toute autre cause. Cette hydropisie se reconnoît à ce que, si on touche l'orifice de l'utérus avec le doigt, on le trouve mince, mou, plein d'humidité. Quand l'embryon ne périt point dès le premier temps, qu'il est étouffé vers l'âge de deux mois, le bas-ventre devient enflé : si on y touche, la femme y sent des douleurs, comme si elle y avoit une plaie. Elle a de grands frissons, avec un craquement de dents, et de fortes douleurs aux parties, au bas-ventre, aux lombes ; elles sont aiguës et continuelles. Dans cet état, il faut prescrire des bains d'eau chaude durant les douleurs, et faire des fomentations, essayant tout ce qui peut soulager. On purge par bas ; on donne des jours de repos, autant que la malade en demande ; on use de lotions, de fumigations ; on applique au cou de l'utérus un pessaire, fait avec du pain de pourceau enveloppé de vieux linge. On se sert aussi d'un pessaire fait avec de la raclure de cyprès, détrempée dans l'eau. On le laisse plus ou moins de temps, suivant qu'il mord et qu'il irrite. On tâche d'introduire une sonde d'étain, ou d'ouvrir l'orifice avec le doigt. On donne la boisson qui plaît le plus. On conseille de s'approcher souvent de son mari, suivant l'occurrence ; car, si la femme dans ce cas devient grosse ; en rendant l'enfant, elle rendra aussi les eaux renfermées dans l'utérus. C'est le vrai moyen de recouvrer la santé.

De l'hydropisie des femmes, provenant de la rate : maladie très-sérieuse, et qui doit être traitée autrement que pour les hommes.

74. Lorsque la femme tombe dans une hydropisie causée par la rate trop humectée et grossie, elle a une fièvre continue, avec beaucoup de soif quoiqu'elle boive et qu'elle ne vomisse point la boisson. Une partie se porte aux urines ; le reste se précipite vers la rate, qui ne cesse de l'attirer, étant un organe rare et spongieux situé près de l'estomac. Si dans ce cas il ne s'établit point de sueurs, ni d'évacuation par les selles, la rate se gonfle d'autant plus que la malade boira plus d'eau. Si on la comprime, on la trouve molle comme un morceau de laine : quelquefois cependant elle résiste. Quand elle est tendue et pleine, ses eaux se répandent dans les veines du corps, se portant principalement à l'épiploon, aux autres viscères du ventre, et aux jambes ; car dans notre corps les vaisseaux d'une partie se déchargent sur ceux d'une autre, lorsqu'étant plus remplis qu'ils ne doivent l'être, ils ne peuvent pas contenir les humeurs. Cette propriété jointe à la texture de la rate, naturellement spongieuse et lâche, est une cause très-commune d'hydropisie. Il arrive quelquefois que les femmes n'ont point de fièvre dans le commencement de cette maladie ; et qu'elles sentent une ardeur dans le ventre, comme s'il s'y formoit une inflammation ; sur-tout si elles ne se modèrent point dans la boisson, et si les évacuations par les urines et par les selles ne correspondent point à sa quantité, principalement quand le régime qu'elles suivent n'est pas bon. Lors donc que la femme est atteinte de cette hydropisie, les règles coulent quelquefois abondamment, dans le temps où elles ne devoient pas venir ;

d'autrefois il y en a très-peu. Le sang en ressemble à des lavures des chairs sanieuses ; quelquefois il est épais, mais il ne se caille point ; des oppressions précèdent la menstruation. Il y a des douleurs à la rate, sur-tout quand la malade a mangé quelque chose de doux. Le ventre s'élève et devient gros. Si elle mange plus qu'à l'ordinaire, elle souffre du ventre. Elle a souvent des douleurs aux lombes. La fièvre ne tarde point à se déclarer. Après les règles, la femme éprouve un peu de soulagement ; puis le même état revient. En le traitant avec soin, la santé pourra se rétablir ; si on le néglige, il s'y joindra un cours de ventre, qui mettra lentement tout le corps en fonte, comme on voit le sang reçu dans un vase se fondre en eau. La cure demande alors beaucoup plus de soin. S'il ne survient point de cours de ventre, et que la matrice n'évacue pas, au moyen des règles, les humeurs ramassées, le ventre grossira ; la malade y sentira un poids comme si elle étoit enceinte. Elle croira même que l'enfant se remue, parce que la matrice sera pleine d'eau qui se remuera ; car l'eau qui y est contenue, s'agite comme dans une outre. La malade sentira des douleurs au-dessous du nombril, quand on y touchera. Elle en ressentira aux deux clavicules, à la poitrine, au dos. Ses yeux se rapetisseront ; le bout des mamelles s'alongera. Quelquefois l'eau ne se manifestera qu'au ventre, ou aux jambes, d'autrefois dans ces deux endroits. Quand elles sont dans l'un et dans l'autre, il n'y a aucun espoir de conserver la vie. Quand les jambes seules, ou le ventre seul sont pleins d'eau, on obtient la guérison

avec beaucoup de soin, pourvu que la malade ne soit pas trop foible. Cette maladie est longue. On la voit plus souvent chez celles qui n'ont point été grosses; quelquefois chez celles qui ont eu des enfans. Elle est très-grave, fort dangereuse comme je l'ai déjà dit; et difficile à connoître, parce que l'état des femmes occasionne en ceci beaucoup de confusion. Il arrive souvent qu'elles ne s'aperçoivent de rien de particulier chez elles, faute d'expérience, jusqu'à ce que le temps des règles ait fini, et qu'elles soient déjà avancées en âge : elles reconnoissent alors par leur situation, que les incommodités qu'elles éprouvoient étoient une maladie sérieuse, qui souvent devient incurable, le médecin n'en ayant pas été informé quand il le falloit. La pudeur même, ou quelquefois le défaut de confiance, les empêchent de se plaindre, quoiqu'elles sentent bien qu'elles sont malades. Les médecins se trompent aussi, parce qu'elles ne lui expliquent pas entièrement leur état, dont ils ne peuvent pénétrer la cause; et qu'elles s'énoncent, comme s'ils avoient à traiter ce que sentiroit un homme. J'ai vu plusieurs femmes mourir de cet état. Il ne faut pas manquer de faire promptement les questions, propres à éclaircir les doutes sur ce sujet. Le traitement des hommes et des femmes est fort différent *dans ce cas et plusieurs autres.*

Des suppurations de la matrice.

75. Lorsqu'il y a une suppuration à la matrice, qu'il en sort du pus fétide, la femme a des douleurs vives aux lombes, aux aines, au bas-ventre. Elles répondent aux côtes, aux omoplates, quelquefois aux clavicules, elle a des inquiétudes dans tout le

corps, avec de violens maux de tête et des délires; enfin tout le corps s'enfle; les forcent se perdent. Il survient des défaillances. Il y a une fièvre obscure, et des frissons. Les jambes s'enflent principalement. Cette maladie vient à la suite des fausses couches, quand l'embryon se pourrit, et que la matrice ne se purge point; d'où il résulte un feu dans tout le corps. Elle provient aussi des menstrues âcres, bilieuses, rongeantes. Quand vous aurez à soigner cet état, il faut durant les douleurs, prescrire beaucoup de bains d'eau chaude, et fomenter les endroits douloureux. Si la femme est vigoureuse, et que les douleurs se portent vers le haut, on fumigera tout le corps: puis on purgera par bas en boisson. Lorsque la saison le permet, on donne pendant cinq jours le petit lait, ou le lait d'ânesse durant trois ou quatre jours. Après le lait, on fait user des alimens et des boissons analeptiques, d'une nourriture restaurante, employant, à cet effet, du mouton tendre, de l'agneau, de la volaille, des blettes, de la courge; interdisant les choses salées, âcres, le poisson de mer, la viande de cochon, de bœuf, de chèvre. On fait manger du pain. Si la foiblesse est grande, si les forces sont entièrement abattues, et qu'il y ait des frissons, on tient la malade à la nourriture liquide. Quelques médecins font boire du lait quand il y a des maux de tête, précisément à cause du mal de tête; pour moi, je crois que dans ce cas, l'eau vaut mieux. Le lait est préférable, quand il y a de l'âcreté et de l'ardeur. Lorsque la malade aura acquis des forces, on ne manquera point de faire des lotions à la matrice, avec

du marc de vendange; puis, après trois ou quatre jours de repos, on les fera avec la décoction de choux tiède. Puis à la suite d'encore trois autres jours de repos, on oindra avec du beurre. Si, au moyen de ces remèdes, la matrice guérit, on la lave avec la décoction d'écorce de grenade.

Dans les cas d'ulcères à la matrice, on emploie en onctions de la fleur d'argent, de la noix de gale, de la myrrhe, de l'encens, des bayes de l'épine d'Égypte, du storax, de l'écorce et de la rapure de lotier, du saffran, de l'alum d'Egypte calciné, parties égales de chaque, à la réserve de l'alum, la noix de gale et le saffran, qui tous les trois ensemble ne doivent faire qu'une partie : on incorpore le tout avec du vin qu'on fait bouilir jusqu'à consistance mielleuse, après y avoir mis les poudres. On en fait des onctions deux fois par jour, après avoir lavé avec de l'eau tiède. On fait aussi bouillir dans l'eau du cyste avec de la sauge, pour en couper le lait de chèvre et de vache, qu'on fait prendre un jour l'un, un jour l'autre, quand c'est le cas de donner du lait, d'après ce que j'ai dit ci-dessus. A la suite du lait, on prescrit les alimens les plus propres à rétablir les forces, pour faire en sorte que la femme devienne grosse. Cela achevera la guérison. Il arrive souvent cependant, qu'on guérit de cette maladie, et que la femme reste stérile. Celles qui sont âgées y sont peu sujettes. Après les remèdes que j'ai déjà dit, on donne en boisson de la graine de lin torréfiée; du sésame, de la graine d'ortie, et de la racine de pivoine amère, le tout mis en poudre, et mêlé dans du vin et de l'eau.

76. Lorsque la femme ayant des ulcères à la matrice, rend du pus et de la sanie, cet état de pourriture de l'utérus, est accompagné de maigreur, de douleurs et d'enflure au bas-ventre. Quand on y touche, la femme ressent les mêmes douleurs qu'éprouvent ceux dont on touche les plaies. Il y a de la fièvre avec des frissons, des douleurs vives aux parties naturelles qui ne discontinuent point : elles s'étendent au pubis, au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. Cette maladie vient principalement à la suite des couches, lorsqu'il s'y est fait quelque déchirure. Quelquefois les avortemens la causent ; ou même elle vient sans cause apparente. Lorsque vous aurez à la soigner, il faut prescrire beaucoup de bains ; faire des fomentations tièdes aux endroits douloureux, avec des éponges et de l'eau chaude : laver beaucoup, en n'employant rien d'âcre ni d'astringent, mais usant, parmi les choses douces, de celles que vous croirez les plus convenables. Par exemple, on pile de la graine de lin avec des bayes de sureau ; on les mêle avec du miel et de l'eau chaude, pour faire des lotions aux parties naturelles, et en bassiner les endroits ulcérés, au moyen d'une éponge ou d'une poignée de laine, qu'on en imbibe ; puis on trempe l'éponge ou la laine dans du vin, pour laver et bassiner de même. On fait des onctions quand on le juge à propos, avec un mélange de graisse de cochon et de résine : on les répète souvent, et la nuit et le jour. L'on fait aussi un mélange de graine de lin torréfiée et de celle de pavot blanc, mises en poudre et tamisées ; on y joint de la farine d'orge cuite, du fromage de chèvre dont

Continuation du même sujet.

l'on a ôté la croute et les ordures ; on en donne la moitié le matin à jeun dans du vin âpre, et de l'eau. On fait avec le reste un sorbet épais, qui se prend le soir. On fera enfin usage, parmi les diverses potions destinées aux maladies des femmes, de celles qui paroîtront les plus appropriées. Telle est la conduite à tenir, durant tout le temps qu'il coulera du sang en abondance, et qu'il y aura des douleurs ; jusqu'à ce que le mal soit un peu calmé. Quand l'ulcère s'appaise, que les douleurs sont moins fortes depuis quelques jours, on donne les remèdes propres à purger par bas ou par haut, en laissant les intervalles convenables. On fait des fumigations douces, en plaçant la malade sur un siège élevé. Au moyen de ce traitement, elle pourra recouvrer la santé. Cette maladie mène souvent à la mort lentement : peu en réchappent.

Des blessures faites à la matrice.

77. Lorsque la matrice est gravement blessée, il en sort du pus avec du sang d'une odeur fétide : à l'époque des règles, la femme ressent des douleurs pareilles à celles de l'enfantement. Avec le temps, les jambes s'enflent. On traite souvent cet état comme une hydropisie. Le mal cependant est tout autre. Lorsque vous aurez à le soigner, il faut commencer par ordonner des bains d'eau chaude, des fomentations tièdes, des lotions avec un mélange de vin et d'eau, de choses douces, d'âcres, et d'astringentes. On fait des onctions avec de la laine imbue de miel, de la plante nommée polycarpos, et de celle qu'on nomme polyknemon (1) ; ou bien avec de la résine, du

(1) *Polyknemon*, *Polycarpos*. Les commentateurs de

miel et de la graisse de cochon. On donne en boisson la graine de lin et le sésame torréfiés. On fait prendre, le matin à jeun, des sorbets avec le beurre, le fromage de chèvre, la farine d'orge cuite, et le vin; on met, à ceux du soir, beaucoup de miel. On continue ainsi, jusqu'à ce que le sang soit purgé; que les fortes douleurs soient appaisées. Lorsqu'elles sont moindres, ce qui arrive avec le temps, on purge par bas, en laissant des intervalles. Au moyen de ce traitement, la femme guérira : mais elle restera stérile.

78. S'il se fait des ulcères de matrice, à la suite des fausses couches, ou pour toute autre cause, il faut, en soignant ces cas, avoir égard à tout l'ensemble de la constitution de la malade, pour reconnoître quels remèdes vous devez employer; soit que vous croyez devoir agir sur tout le corps, ou sur la matrice seulement. Vous jugerez si la maladie procède de la seule matrice, en ce que les ulcères qui se forment dans la matrice rendent les règles purulentes et épaisses; tandis que si la fluxion vient d'ailleurs, les règles sont claires et ichoreuses. Il faut soigner ces dernières, avec des purgatifs par haut et par bas; commençant par les émétiques. Quand la fluxion diminue au moyen des purgatifs, que la malade se trouve plus légère, on donne des intervalles; après

Des ulcères de la matrice en général.

Mathiole et Lobel, se sont donnés des soins inutiles, pour reconnoître le polyknemon, quoique Mathiole l'ait décrit à la manière de son temps. Ce que Galien dit du polycarpos, est encore plus insuffisant à nous le faire connoître. Lobel, présume que le polyknemon est une espèce de menthe ou de *mentastrum*.

lesquels on revient aux mêmes remèdes. A la suite de ce traitement, on prescrit un régime propre à dessécher. Il sera bon d'ordonner des fumigations de tout le corps, chaque trois ou quatre jours, puis un émétique. Outre les fumigations et les émétiques, vous ordonnerez, dans le régime, de s'abstenir des bains, de boire de l'eau, de manger du pain seul. Mais quand vous préparez au vomissement, il faut alors remplir l'estomac de beaucoup de légumes, de choses agaçantes, de toute espèce d'alimens et de ragoûts qui plairont le plus, avec beaucoup de vin trempé. On fait prendre un grand bain d'eau chaude, à la suite des fumigations. Telle est la manière de traiter les fluxions dont je parle. Il est pareillement avantageux, dans le cas dont je vais parler, de purger d'émétiser, et d'attirer en haut. Ici, le régime desséchant et la suppression des bains, sont l'article essentiel.

Passons au second cas. Quand le mal vient de la matrice, on commence par fumiger avec une décoction de sureau. On fait ensuite des fomentations avec le marc de vendange. Lorsqu'il y a de la pourriture dans les ulcères, et quil en sort des matières fétides, on rend la décoction plus détersive, en y mettant plus de marc de vendange. S'il n'y a pas de pourriture, on l'emploie plus aqueuse. Après s'être servi du marc, on passe à des décoctions de myrte et de sauge, puis à du vin blanc pur tiède. Dès que les lotions se font sentir, qu'elles piquent un peu, c'est une preuve qu'elles nettoient l'ulcère : il faut donc mettre plus d'eau, avec le marc de vendange ; ou n'employer que

le

le vin rouge. A la suite du vin, on oint avec de la graisse fraîche de cochon, fondue, ou d'oie, ou de quelqu'autre oiseau. Au défaut de graisse nouvelle, on peut en employer d'ancienne; on finit par laver les bords des parties naturelles avec du vin. S'ils sont ulcérés, on y met des plumaceaux enduits de quelque adoucissant, en recommandant de les retirer quand ils incommodent, et de se laver avec de l'eau tiède, suivant l'usage de la malade. Lorsqu'en usant de ce traitement, l'écoulement ne cesse point, quoiqu'il diminue; qu'il est toujours mordant; que ce qui sort est bilieux, piquant; qu'il paroît que l'intérieur reste ulcéré aussi-bien que l'extérieur; il faut changer de conduite, humecter tout le corps, afin d'affoiblir l'âcreté des matières. Pour cet effet, on use de beaucoup de bains; on fait manger du gâteau; des légumes gras bouillis; des poissons cartilagineux, cuits avec des oignons, de la coriandre et de la légère saumure. On permet toute viande bouillie avec de la graisse, à la réserve de celle de bœuf et de chèvre. Celle-là même pourra se manger, pourvu qu'elle soit longuement bouillie avec de l'anis et du fenouil. La boisson doit être du vin jaune miellé, trempé d'eau; beaucoup de lait, du vin doux. Du reste, les lotions se feront comme ci-dessus. Tel doit être le traitement, lorsqu'il y a des ulcères, et qu'il sort des matières purulentes, épaisses, dont la cause ne provient point de la mauvaise disposition de tout le corps. Les lotions en sont le principal remède. On les fait telles que je l'ai marqué ci-dessus. On peut en faire d'autres dont je parlerai. Voici encore des remèdes qui s'emploient dans la cure des ulcères. On use

d'onctions avec de la graisse fraîche de cerf; on lave tout de suite avec du vin cuit réduit au tiers. On emploie utilement aussi la céruse avec l'huile de narcisse, dans le cas des ulcères. On prescrit les alimens les plus doux, qui n'aient aucune âcreté. Lorsque le suintement des ulcères est rongeant, qu'il enflamme et qu'il dévore les endroits où il touche, il faut mondifier, puis incarner. On travaille ensuite à cicatriser. Ces parties étant molles, les plaies y prennent facilement un mauvais caractère : il y faut beaucoup de détersifs.

79. Lorsque la femme a une plaie à raison d'un avortement, ou que l'utérus a été entamé par des pessaires âcres (comme il arrive aux femmes continuellement occupées à médicamenter leurs parties); ou que le fœtus s'est pourri dans le corps, et que la matrice, au lieu de se nettoyer, s'est enflammée et bouchée, en sorte qu'elle ne peut se débarrasser qu'après avoir rendu la sanie de l'embryon; la cure n'est pas difficile, pourvu qu'on y remédie de bonne heure : mais la femme reste stérile. Quoique même les lochies s'établissent d'elles-mêmes, et que l'ulcère guérisse, la stérilité a lieu. Quoique les vidanges sortent, si on néglige la cure, il est à craindre que la matrice ne tombe en pourriture. Lorsqu'elle est trop foible, quand l'évacuation se fait, la mort en est la suite.

Généralités sur l'accouchement laborieux, et sur ses suites.

80. Si, dans un accouchement où l'enfant se présente mal, la matrice est blessée, la femme éprouvera les mêmes accidens que dans les plaies occasionnées par un avortement; la même succession de

maux, la même issue : cependant, lorsque les vidanges iront bien, le mal sera moindre, à moins que la plaie ne soit grande ; encore, en la soignant de bonne heure comme il convient, la santé se rétablira-t-elle bientôt. Il faut, dans le traitement, examiner d'abord s'il y a quelque plaie à l'utérus. Cet organe étant tendre, le mal augmenteroit vîte, et la pourriture s'y mettroit. Les plaies, en cet endroit, se traitent comme dans le reste du corps. Il faut calmer l'inflammation, déterger, incarner, cicatriser. On ne doit donner que de l'eau pour boisson, point de vin, peu d'alimens.

81. Toutes les fois que dans les couches, la femme ne peut se délivrer, parce que l'enfant se trouve trop grand de ses membres, ou quoiqu'il ne soit pas trop grand, parce qu'il se présente de travers, et qu'il ne peut sortir dans cette situation ; on usera, lorsqu'il se présente naturellement, des remèdes que je vais dire. On lavera d'abord beaucoup la partie : si les efforts de la mère pour mettre l'enfant dehors, quand il se présente bien, ne peuvent suffire, on lui fait prendre quelque sternutatoire : on lui serre le nez et la bouche pour l'obliger à faire des éternumens plus forts. On la fait se secouer en bas. On la place quelquefois sur un lit solide élevé, où elle se couche renversée sur le dos ; on la ceint par la poitrine, d'un ruban large, ou d'une courroie souple, qui passe sous les aisselles et qu'on attache au lit : on ceint de même les bras : on fait éloigner les jambes l'une de l'autre, et on contient les pieds en les liant par les malléoles. Après avoir ainsi disposé la

femme en travail, on a deux fagots de bois sec et souple, ou toute autre chose propre à faire que, lorsque le lit sera dressé verticalement, et qu'on le secouera contre la terre, le milieu des pieds ne puisse point toucher la terre. On dit en même temps à la femme de se tenir des mains au lit, sans y appuyer de la tête, en sorte que son corps porte sur les pieds sans qu'elle puisse glisser. Le tout étant ainsi disposé (1), et le lit étant placé verticalement, on met les fagots par derrière sous les pieds du lit, on les range de façon que la traverse des pieds du lit ne touche point la terre, quand on le secouera; mais qu'elle porte sur les fagots. Deux hommes placés un de chaque côté éleveront le lit en haut d'un mouvement uni et égal, qui ne donne point de secousses de côté, en le laissant tomber sur les fagots, au moment où la femme aura des efforts; s'arrêtant dès aussitôt qu'elle sera délivrée, ou bien recommençant, en tenant toujours le lit vertical. Tel est le moyen de faire sortir l'enfant, quand il se présente naturellement. Il faut oindre préalablement d'un cérat tout

(1) Ce procédé, qui a beaucoup de rapport avec celui de la sacade, sur l'échelle dont il est parlé au long dans le traité des articles, et dans d'autres traités d'Hippocrate, ne peut point manquer de paroître révoltant aujourd'hui. Il est même vraisemblable qu'Hippocrate l'auroit blâmé, s'il étoit l'auteur de ce traité; comme il blâme la sacade donnée sur l'échelle, dans la vue de redresser l'épine du dos. Voyez le traité des articles, n°. 20; *item*, le n°. 5 du traité *de la nature de la femme*; le dernier numéro du traité *des femmes stériles*, etc.

le tour des parties naturelles, et les laver avec une décoction de mauves, ou de suc de mourron, ou plutôt avec de l'eau, dans laquelle on a fait bouillir un peu de farine de froment. Les lotions se font depuis le pubis jusqu'à l'anus ; on les renouvelle dans les efforts de l'accouchement. Il n'y a plus rien à faire. L'accoucheuse élargit doucement l'orifice de l'utérus, avec des émolliens ; elle entraîne le cordon à la suite de l'enfant. Quand il se présente de travers sur l'orifice de l'utérus, qu'il soit mort ou en vie, elle le repoussera, pour tâcher de le retourner, et lui donner une situation naturelle, qui lui fasse présenter la tête. Pour changer la direction de l'enfant, l'accoucheuse doit placer la femme sur le lit, mettant vers les pieds quelque chose qui tienne les extrémités inférieures élevées ; en sorte que les cuisses montent plus que la tête, sous laquelle il ne faut point de carreau. Cette attention est nécessaire, afin de pouvoir tourner commodément tout autour de l'orifice de l'utérus, et amener l'enfant à la position naturelle. Après quoi on retire ce qu'on a mis sous les cuisses de la femme en travail, et les pierres placées sous les pieds du lit : on met des carreaux sous la tête ; et on procède pour l'accouchement, en la manière ordinaire.

82. Lorsque l'enfant en vie se présente par les mains ou par les pieds, on doit repousser ces parties en la manière dite, dès aussitôt qu'elles se montrent ; et tourner le fœtus pour en faciliter la sortie par la tête. On les redresse de même, quand ils se présentent pliés, ou de travers, appuyés sur l'ischium,

ou sur les flancs. On fait préalablement asseoir la femme sur un bain d'eau chaude, jusqu'à ce que ses parties naturelles soient bien humectées.

De l'accouchement de l'enfant mort.

83. Quand l'enfant est mort, et qu'il présente une jambe ou un bras, il convient de les repousser pour le tourner pareillement sur la tête. Si cela n'est pas possible, et que les parties de la mère s'enflent, on fait avec un bistouri quelque taillade sur la tête qu'on écrase; on prend ensuite l'instrument, destiné à l'opération pour tirer le corps sans blesser la mère: soit qu'on use de tenailles ou d'un crochet, on les insinue jusqu'à la clavicule; puis on tire à soi lentement, en lâchant de temps en temps. Lorsqu'on aura un peu amené le corps, s'il étoit arrêté aux épaules, on détacheroit les bras en les coupant l'un et l'autre aux articulations de l'épaule. Après les avoir retranchés, s'y on y réussit, le reste viendra facilement. Si le tronc ne cède point, on ouvre la poitrine jusqu'aux jugulaires, se gardant d'arriver au ventre et de couper aucune de ses parties, afin que les matières contenues dans les boyaux ne se répandent point, ni les intestins; ce qui feroit de l'embarras. On écrase les côtes pour les faire passer à la suite des épaules. Le reste vient sans peine, à moins que le ventre ne se trouve trop gros: dans ce cas il faut l'ouvrir médiocrement; les vents seuls s'échappent; le ventre n'arrête plus. Lorsqu'un enfant mort se présente par les jambes ou par le bras, si on peut les faire rentrer, et donner à l'enfant la situation naturelle, c'est le mieux. Si la chose est impossible, il faut tailler la tête le plus avant qu'il

se pourra, puis retourner l'enfant avec la main, et le tirer par la tête. Lorsque vous aurez à retourner un enfant, et à couper ses membres, vous devez avoir vos ongles ras : le scalpel dont vous vous servirez doit être émoussé du bout, non pointu; on le couvre du doigt, avec le bout duquel on tâtonne doucement; il sert de guide, pour ne pas s'exposer à blesser la matrice.

Des moles.

84. Quant aux moles dont la femme est quelquefois grosse, en voici la cause. Lorsque des menstrues abondantes inondent une semence foible, et en petite quantité, il se fait une conception qui n'est point suivant les lois de la nature. La matrice cependant se remplit, comme quand la femme est grosse d'un enfant. Ce corps n'a point de mouvement; le lait ne vient point aux mamelles, quoiqu'elles grossissent. La femme reste quelquefois dans cet état, pendant deux et trois ans. Si le tout ne forme qu'une seule masse de chair, la femme en périt, la matrice ne pouvant *donner issue à un si gros volume.* Quand elle est divisée en plusieurs corps, la femme s'en délivre rendant des carnosités avec beaucoup de sang. Quand la perte est immodérée, la mort s'ensuit. Tel est le sort de cet état. On le reconnoît au volume du ventre, et au défaut de mouvement. Un fœtus mâle se remue à l'âge de trois mois; les filles à quatre. Lors donc qu'après ce terme la femme ne sent point de mouvement, la chose est évidente. Le défaut de lait aux mamelles est aussi un grand signe de plus. Il faut traiter ce cas avec beaucoup de soin. On parfumera d'abord tout le corps; puis on don-

nera des lavemens, afin de déterminer le sang en quantité vers l'utérus. Peut-être en échauffant ainsi le corps de la femme, excitera-t-on le mouvement dans un embryon qui restoit immobile. On fait aussi des lotions à la matrice, pour y attirer le sang. On emploie les pessaires les plus forts, tels que ceux faits avec des buprestes ; on prescrit le dictamne de crète en boisson dans du vin, ou bien le castor; on applique des ventouses au derrière des flancs, dont on fait couler le sang abondamment. On se conduit enfin suivant les circonstances.

Brève récapitulation, de l'état de grossesse.

85. On a vu jusqu'ici ce qui concerne les maladies qui tiennent à la grossesse. Les dangers en sont grands. Ces maux sont graves. Il s'y fait souvent des changemens subits. Les femmes risquent plus aux premières couches, qu'aux suivantes. Les lochies (1), quand la femme est d'un tempérament humide, coulent à la quantité d'envion quinze onces ou même un peu plus dans le commencement ; elles diminuent

(1) *Les lochies.* Nous entendons par lochies, principalement une perte peu ou point rouge, blanchie par le lait qui succède à la perte rouge. La couleur rouge, que l'auteur leur attribue ici, pourroit faire croire qu'il veut parler des règles, dont la quantité a cependant été fixée à vingt onces pour la totalité, *suprà* n°. 11. Je suis bien éloigné d'entreprendre l'explication ou la justification de tout ce qui se trouve dans ce traité, et dans quelques autres; non plus que la distribution, et l'ordre des matières. La manière dont ces ouvrages nous sont parvenus, peut les avoir beaucoup altérés; outre que je puis n'en avoir pas saisi exactement le sens en bien des endroits, quelqu'attention que j'y aie apporté.

ensuite jusqu'à leur entière cessation. Dans l'état de bonne santé, le sang fort est rouge *au commencement*, comme celui des victimes, ainsi que je l'ai déjà dit; il se caille; et la femme se purge par cette évacuation.

Communément il ne survient pas de maladie à la suite des couches. La purgation ne dure pas au-délà de quarante-deux jours au plus; quand l'on a accouché d'une fille, on ne doit pas regarder comme dangereux, que la purgation finisse en vingt-cinq jours: quoique les fœtus soient morts, elle est de la même durée. Dans les fausses couches la perte se soutient moins de temps; de même, quand la grossesse est moins avancée; plus, quand elle l'est davantage. Les pertes sont les mêmes dans les fausses couches d'un enfant d'un mois, qu'il soit gâté ou qu'il ne le soit point: mais il y a plus de danger, quand l'enfant est gâté. Les fausses couches sont, en général, plus dangereuses que les couches à terme. Les premières supposent toujours quelque violence, provenant ou des remèdes internes, ou du manger, ou du boire, ou des applications, ou de toute autre chose. Or, toute violence est dangereuse. Elle donne lieu de craindre, que la matrice ne soit blessée, ou enflammée; ce qui est une source de dangers. J'ai dit dans le traité de la nature de l'enfant, qui est dans le sein de la mère, comment le lait se forme, parce que la femme n'a point de règles; ou bien elle n'en a, du moins, que très-peu. La partie la plus douce des sucs nourriciers, tirés des alimens et de la boisson, se porte aux mamelles par une sorte d'attraction. Le reste du corps s'en trouve donc nécessai-

rement privé ; et il s'y fait moins de sang : telle est la cause du lait. Il y a des femmes, dont le tempérament n'est point propre à faire du lait ; de manière qu'elles le perdent avant le temps. Elles ont les chairs denses et trop fermes. C'est ce qui fait, que le chemin du lait, se trouvant trop serré, les sucs ne vont pas si facilement du ventre aux mamelles.

Longue énumération des remèdes usités dans le traitement des maladies des femmes, avec des formules pour les ordonnances de la plupart.

86. Pour faire venir les règles, on prend la quantité d'élatérium qui se donne en deux potions *purgatives*. On l'incorpore avec la graisse de rognon de mouton, sans le secours du pilon ; on en fait deux pessaires ; on en fait deux aussi avec la nielle qui vient dans les blés ; on en use alternativement, quelques jours avant l'époque des mois. Quand ils se retardent, ou se suppriment, on a des froids et des chauds. La terre douce que l'eau et les sables déposent, sert à procurer les mois, lorsque le mal n'est pas ancien, en ce qu'elle est propre à ramollir l'orifice de l'utérus. *Item*, on prend du narcisse, de la myrrhe, du cumin, de l'encens, de l'absinthe, du cyprès, parties égales de chaque, à la réserve du narcisse dont on prend quatre fois plus ; on incorpore le tout avec du lin cru, et de l'origan bouilli dans l'eau, pour en faire des pessaires. *Item*, ayez du pain de pourceau de la grosseur de l'os qu'on nomme astragale, et de la fleur d'airain de la grosseur d'une fève ; broyez-les, y ajoutant du miel, et faites un pessaire. *Item*, ayez du pouliot, de la myrrhe, de l'encens, du fiel de cochon et de bœuf : broyez, et formez un pessaire.

87. Quand les mois ne se déclarent point, on met

un pessaire fait avec de la graisse d'oie, du nétope, de la résine mêlés ensemble.

88. Pessaire émollient qui procure les règles. Ayez des figues sèches, que vous ferez bien bouillir; incorporez-les ensuite, avec de la laine et de l'huile rosat : vous le rendrez plus actif, si vous ajoutez des choux et de la rue, parties égales.

89. Remède qui purge la matrice. On a de la moelle d'oie, ou de bœuf, ou de cerf, de la grosseur d'une fève; on y mêle de l'huile rosat, et du lait de femme; on triture le tout. On en oint ensuite l'orifice de l'utérus.

90. Autre application émolliente. Ayez de la moelle d'oie, de la grosseur d'une noix; de la cire, de la grosseur d'une fève; de la résine de lentisque, ou de la thérébentine, de la grosseur d'une fève; fondez-les à petit feu, en y ajoutant de l'huile rosat, pour en faire un cérat. Quand il sera tiède, oignez-en l'orifice de l'utérus, et le pubis.

91. Autre remède propre à procurer les règles. On a de la grosse farine de froment de l'année, dix-huit grains de myrrhe, autant de saffran, douze grains de castor; on pulvérise; et on incorpore de l'huile de lis, pour en faire des applications. *Item*, on a de la graine d'ortie, du suc de mauve, et de la graisse d'oie, qu'on mêle ensemble.

92. Autre pessaire pour purger la matrice, dans le cas où les règles ne se montrent point. Pilez du styrax, et de l'origan; incorporez avec de la graisse d'oie, et formez un pessaire.

93. Autre qui purge la matrice, et la vide de sang.

Pilez de la racine d'absinthe, en y mêlant de l'huile et de la graisse d'oie : puis faites un pessaire.

94. Autre, propre à purger la matrice. Ayez un bupreste, dont vous ôterez la tête, les pieds et les ailes ; pilez le reste, en y mêlant deux fois plus de la chair de figue. Ce remède-ci excite une enflure à la matrice ; il est d'un bon usage, quand elle se trouve sans forces. *Item*, on se sert des feuilles de mercuriale bien pilées ; on en fait un pessaire, qui convient dans les cas de la menstruation tenue et bilieuse : l'armoise a la même vertu que la mercuriale, avec plus d'efficacité. L'ellébore noir, pilé avec de l'eau, fait couler les mois, comme des lavures de chair. L'alum, la résine produisent le même effet. On fait des pessaires avec un mélange de cyprès, d'absinthe, d'aristoloche, de cumin, de sel et de miel, le tout pilé ensemble. On se sert de l'ellébore dans du vin doux, avec la farine d'orge et de froment, et du miel pour faire des pessaires.

95. Pessaires pour suppléer à l'effet des remèdes pris en boisson, dans le dessein de procurer les règles. Ayez de la mercuriale, de la myrrhe, du giroflier (leucoium) de l'oignon fort, de la nielle, de la menthe ; mêlez le tout, et faites-en un pessaire, si la femme le peut supporter.

96. Pessaires forts, qui font dégorger le sang de la matrice. Ayez cinq cantharides, dont vous aurez ôté la tête et les pieds ; mêlez-y de la myrrhe, de l'encens et du miel ; étendez ce mélange avec l'huile rosat ou du baume d'Égypte, pour en former un pessaire qu'on garde pendant un jour, et qu'on retire

quand il mord. On le trempe alors dans du lait de femme, et du baume d'Égypte, pour le remettre durant la nuit; après quoi on lave avec quelque eau parfumée, et on fait des onctions de graisse. Les bupreſtes conviennent aussi, lorsqu'ils sont petits. On en retranche la tête, les pieds et les ailes : quand ils sont gros, on n'y ajoute point ce qu'on ajoute aux cantharides; on les emploie seuls en pessaire. Lorsqu'on veut produire moins d'effet, on mêle avec un bupreſte du cumin d'Éthiopie, des raisins secs, de la poudre d'anis et de séséli, qu'on fait bouillir dans le vin; on en fait des pastilles d'environ une drachme; on y ajoute encore de la myrrhe et de l'encens, et l'on forme des pessaires. On emploie aussi les cantharides, avec la nielle qui vient dans les blés, et l'on incorpore avec du miel pour faire un pessaire : ou bien la nielle elle-même mise en poudre, et incorporée avec le miel autour d'une plume, fait un pessaire.

97. Pessaires efficaces. Ayez du suc de mandragore et de concombre sauvage; mêlez-les avec du lait de femme, pour en former des pessaires. On se sert du vieux marc de vendange sec, qui ait servi à faire du vin blanc : après l'avoir brûlé, on détrempe les cendres avec du vin. *Item*, du concombre sauvage, de la mercuriale, du nitre, de l'herbe au chantre. La racine de mandragore, et les cantharides agissent plus vîte. On se sert du serpolet, des bayes de laurier, de l'huile d'iris, de l'huile de laurier, du suc de tithymale mêlé avec autre chose; on agite préalablement ce dernier, pour lui faire

perdre ce qu'il a de visqueux ; on n'en met que de la grosseur d'une orobe. C'est un puissant remède employé extérieurement.

98. Quand les règles coulent trop, on fait laver avec du vin, ou bien l'on met un peu de scorie d'airain dans de l'eau tiède, dont on imbibe de la laine pour un pessaire.

99. Remède pour faciliter la conception. Ayez deux onces et demie de résine de cèdre, demie once de graisse de bœuf ; formez, avec ce mélange bien broyé, des pessaires qu'on mettra quand la femme est à jeun, la faisant rester au lit pendant tout le jour sans manger. On met deux pessaires, un le matin, l'autre le soir. Lorsque les règles finiront, la femme se lavera après avoir soupé, et cohabitera avec l'époux. *Item*, on use de pessaires faits avec une poupée de nielle, dans du linge usé, enduit extérieurement de graisse d'oie.

100. Autre remède propre à faire que la femme conçoive. On a de l'urine ancienne, et des scories de fer flexibles, qui puissent facilement se diviser. On place la femme sur un siége ; on la couvre de la tête et du corps ; on met sous ses pieds le vase où est l'urine, où l'on jette deux ou trois morceaux de scorie rougie au feu. L'urine doit être ancienne ; sa quantité, dix livres au moins. On continue la fumigation, jusqu'à ce qu'on y ait jeté une trentaine de morceaux de scorie. Après la fumigation, on frotte la tête avec l'urine, qu'on réchauffe de nouveau au moyen de pierres rougies qu'on y tient : puis on lave la tête avec de l'eau, où l'on a fait bouillir du pou-

liot et beaucoup d'agnus-castus. On fait ceci pendant sept jours. On lave la tête trois fois à chaque fumigation, avant de l'essuyer ; puis on fait prendre un bain, et des onctions avec l'huile de laurier. La femme mange le soir, à souper, des oignons avec du miel, et boit environ quarante onces d'hydromel tiède, qu'elle vomira après l'avoir un peu gardé ; ensuite de quoi elle se couchera sur le dos, mettant de la rue dans ses narines et dans ses oreilles ; elle mangera, le matin et le soir, du pain fermenté, trempé dans du bouillon de volaille, où l'on aura mis trois drachmes d'ache. Elle continuera ainsi durant sept jours ; elle prendra, pendant autres sept jours, des lavemens composés avec trois drachmes de résine, dix onces de miel, autant d'huile de Platée, de la crème faite avec la farine de froment de l'année, de l'écume de nitre, des petits œufs, et suffisante quantité d'eau pour faire cinq livres de lavement, de sorte toutefois qu'il y ait une livre et demie de tisane crémée. On donnera les lavemens, en faisant tenir la femme couchée sur le côté, et l'on ne les fera point prendre entiers. Elle mettra, de plus, des pessaires pendant sept jours, les gardant jusqu'à ce qu'ils soient fondus. Ils seront composés d'encens, de nitre, de galbanum, et de miel cuit. La nourriture sera toujours la même. On fera des fumigations avec du poil d'âne et de la fiente de loup qu'on jette sur des charbons ; faisant tenir la femme assise par-dessus, et enveloppée, prenant garde de ne pas la brûler. Lorsque c'est une femme qui a déjà fait des enfans, qui ne conçoit point, elle doit mettre un pessaire fait

avec le nitre, la résine, la myrrhe, le cumin d'Éthiopie, et du baume, le tout broyé ensemble ; ou bien elle se servira de pouliot sec, enveloppé dans un linge, et elle boira du pouliot en allant se coucher.

101. Autre moyen à employer pour avoir des enfans. Indépendamment du régime qu'on fait observer à la femme, le mari doit prendre aussi des choses appropriées, à la réserve de l'ail, de l'oignon, des purées de légumes, du suc de sylphium, et de toutes autres choses venteuses, dont il s'abstiendra.

102. Injection propre à procurer la conception. Ayez du lait d'une nourrice d'un garçon (1) ; mêlez-y le suc du dedans d'une grenade pilé, et de la poudre du périnée d'une tortue de mer calciné ; injectez dans la matrice.

103. Autre injection pour celle qui ne conçoit point. Prenez du lait, de la résine, et du suc de grenade douce : injectez.

104. Remède. Ayez de la graine ou de la fleur de bulbe blanc ; pilez-les avec du miel ; faites-en, avec de la laine, un pessaire que la femme portera pendant trois jours : le quatrième, elle en mettra un autre, fait avec de la laine, et des feuilles larges de mauve champêtre, broyées avec du lait de femme ; puis elle s'approchera de son mari, après avoir préalablement pris du pouliot, bouilli avec de la farine, et bu du vin, où l'on aura fait infuser du petit pouliot.

(1) Il sera bon, en lisant toutes ces formules, de se souvenir de ce qui a été dit à la fin de la seconde note sur le n°. 2 du traité de la nature de la femme.

Si

Si cela ne suffit pas, on lui fera boire, à jeun, du vin mêlé avec du suc de conyse pilée.

105. Autre remède qui facilite la conception. Prenez pareillement du suc de bayes d'asperges, pilées dans du vin.

106. Autre pour la même fin. Ayez un peu de la membrane de l'arrière-faix appelée chorion, des têtes de vers qui viennent dans la viande, et de l'alum d'Égypte; broyez le tout dans un mortier avec de la graisse d'oie, et faites-en un pessaire pour l'appliquer à l'orifice de l'utérus.

107. Autre. Ayez de la rouille et de la fleur de cuivre, six grains de chaque, de l'encens mâle, de l'alum de plume, des raisins de vigne sauvage, de la noix de gale, de la myrrhe, de l'écorce de grenade, de la résine, du polium, de chacun douze grains; broyez le tout dans un mortier, pour en faire des pessaires dont on usera pendant trois jours, en changeant deux fois le jour; s'ils sont trop forts, on y ajoute de la graisse d'oie, et du nitre calciné. On fait boire encore du vin, le choisissant qui ne soit pas bien fort.

108. Autre. On pile du pourpier avec de la graisse d'oie, de la myrrhe, de la graine de porreau, et du fiel de bœuf; on incorpore avec de la laine pour un pessaire.

109. Quand il ne se fait point de conception, quoique les règles soient abondantes, on prend un scrupule de fleur d'airain, autant d'alum de plume, qu'on pile avec du miel; puis on incorpore avec la laine pour en faire un pessaire, qu'on recouvre

d'un linge, et que la femme met autant en avant qu'il est possible, après y avoir attaché un fil : elle le retire, lorsque la matrice est bien purgée. Elle se lave avec de bon vin, où l'on a fait bouillir des feuilles de myrte ; et elle s'approche de son époux.

110. Pessaire propre à procurer la conception. Prenez de la myrrhe, de la graine de tamarisc, de la résine liquide, de la graisse d'oie ; broyez le tout, et incorporez avec de la laine, pour un pessaire.

111. Pessaire propre à fortement élargir l'orifice de l'utérus, lorsqu'il est bouché, et que la femme ne peut concevoir, et à le purger des eaux. Prenez de la petite orcanète, du lentisque, du cumin, du cyprès, du concombre sauvage, du nitre rouge, et de la grande orcanète : mondez le tout, et l'enveloppez dans un linge, faites-le bouillir avec du miel à un feu doux ; ajoutez-y ensuite de la cire, de la résine et de l'huile. On laisse refroidir pour en faire avec de la laine, durant qu'il sera tiède, des pessaires que la femme gardera jusqu'à ce que l'utérus soit purgé.

112. Autre pessaire pour procurer la conception. Quand la femme cherche les moyens de concevoir, elle doit, outre la cohabitation avec son mari, mettre pendant quatre jours un pessaire, qu'elle portera durant le jour, composé avec des bayes de laurier noires, trois drachmes d'encens, un peu de cumin, le tout pour les quatre jours ; on l'incorpore avec du miel et de la laine surge. Elle ne mangera point d'alimens solides durant ce temps.

113. Moyen d'empêcher la conception (2). Quand on veut ne pas concevoir, on détrempe dans l'eau du misy de la grosseur d'une fève. Celle qui le prend est stérile pendant un an.

114. Moyens d'accélérer l'accouchement. Ayez des raclures de racine de laurier, ou des bayes; faites infuser dans de l'eau chaude; et faites boire.

115. Autre. Donnez à boire un scrupule de dictamne en poudre, dans de l'eau. On emploie, au même usage, le mélange d'une drachme d'abrotanum, avec des bayes de cèdre et de l'anis, qu'on broye dans un mortier avec du vin en y versant de l'eau, pour en faire un verre de boisson. Ce remède est très-bon, donné avant les efforts de l'accouchement. On use aussi de douze grains de dictamne, autant de myrrhe, un scrupule d'anis, demi-scrupule de nitre. On les pile avec du vin doux, qu'on verse peu à peu jusqu'à la quantité d'un verre; on en ajoute deux d'eau: on donne cette boisson chaude, et on lave les parties avec de l'eau chaude.

116. Autre. Ayez de la résine de thérébinth, et du miel, le double d'huile, d'excellent vin du plus doux qu'il se pourra; faites boire souvent de ce mélange tiède: il ne faut pas négliger d'appaiser la matrice, lorsqu'elle s'échauffe.

---

(1) Quoiqu'il faille vraisemblablement ajouter peu de foi à ce moyen, si cependant la perversité des hommes vouloit le mettre en usage, nous n'avons pas à craindre qu'on en abuse: on ne connoît point le misy; et c'est la seule drogue dont il y soit fait mention.

117. Autre. On fait un emplâtre avec de la cire, et du concombre sauvage à fleur blanche, qu'on étend sur de la laine : et l'on en ceint les reins.

118. Quand la femme grosse est long-temps en travail, sans pouvoir accoucher, qu'elle reste dans cet état plusieurs jours ; qu'elle est jeune, vigoureuse, sanguine, il faut saigner du pied, et tirer du sang suivant les forces ; faire ensuite des lotions avec de l'eau chaude, où l'on a mis de l'écorce de laurier ; faire boire d'une infusion de graines d'agnus-castus et de dictamne de Crète, parties égales de chaque, dans du vin blanc ou de l'eau ; mettre un pessaire de galbanum et des bayes de laurier, qu'on incorpore avec de l'huile rosat et de la laine.

119. Remède pour hâter l'accouchement. Broyez de la racine de fougère avec du vin ; faites boire. Pilez aussi du capillaire, y ajoutant de l'huile et du vin, pour en faire des onctions.

120. Remèdes qui procurent les lochies. Délayez dans du vin le foie sanglant d'une tortue de mer, que vous aurez broyé avec du lait de femme et de l'huile d'iris ; faites-en des injections à l'utérus. *Item*, mettez un pessaire avec de la mercuriale et de la laine. *Item*, un pessaire avec de l'armoise pilée et de la laine. *Item*, un pessaire fait avec la mercuriale et un peu de concombre sauvage, y ajoutant du miel et du vin.

121. Autres remèdes pour faire venir les lochies à la suite des couches. Ayez environ cinq livres de blé de trois mois, dont vous ôterez l'écorce ; faites-les bouillir dans environ trois livres d'eau, pour en faire manger à diversess reprises. *Item*, faites boire d'une

infusion de feuilles de sureau dans de l'eau. *Item*, faites manger des choux cuits, des porreaux, du fenouil, de l'anis, des poulpes, des crabes bouillis, des feuilles de pavot, de l'herbe au chantre dans du vin. Faites boire de l'eau blanchie avec la farine. *Item*, mettez un pessaire fait avec un scrupule de misy et du vin.

122. Remède qui fait venir les mois, qui attire les lochies, et qui sur-tout fait couler les eaux et autres choses. Ayez une grosse pincée de racine d'impératoire, que vous pilerez grossièrement avec du miel, pour en faire un pessaire. Cette plante croît principalement sur les rivages d'Andros.

123. Autre pareil. Faites bouillir de l'herbe au chantre, dans de l'eau; versez-y de l'huile, quand elle bouillira; laissez un peu refroidir, et faites-en des fumigations. Il est bon, en même temps, d'user du suc d'herbe au chantre dans la nourriture, et d'alimens légers. Cette plante pousse les lochies. On la pile légèrement, on en tire les ordures en soufflant, avant de piler: on y verse un peu d'eau à mesure qu'on l'écrase doucement, pour en extraire le suc, auquel on mêle du sel et de l'huile, avec un peu de farine par-dessus: après quoi on le fait bouillir et avaler.

124. Quand les lochies ne coulent point, prenez un scrupule et demi de l'intérieur de concombre sauvage, des feuilles d'armoise, douze grains d'encens, pilez le tout ensemble, et y ajoutez du miel pour un pessaire, avec de la laine. On le garde la nuit et le jour, pendant cinq jours. *Item*, on broye

ensemble du verjus et du miel, on y trempe de la laine pour un pessaire. *Item*, on pile des noix de cyprès et de l'encens, avec de l'huile rosat, pour en faire un pessaire avec de la laine. *Item*, on a une drachme d'abrotanum et de l'encens, dont l'on fait un pessaire, avec du miel et de la laine. *Item*, prenez douze grains d'élatérium, et de la myrrhe; pilez-les, et faites un pessaire avec du miel et de la laine. *Item*, prenez des noix de cyprès, du dedans de concombre sauvage, et de l'encens, pilez dans un mortier, en ajoutant du miel, pour faire des pessaires avec de la laine.

125. Pour purger la matrice quand les lochies ne coulent point. Faites infuser des feuilles de trèfle dans du vin blanc, pour s'en servir en boisson (1). La même plante fait couler aussi les mois, employés en pessaire, et elle hâte l'accouchement.

126. Remède qui purge la matrice, lorsque l'enfant est mort, et qu'il n'y a point de perte. Ayez du concombre sauvage, broyé avec du miel; faites-en sucer: formez-en aussi des pessaires.

---

(1) Seroit-il permis de présumer que le trèfle dont il s'agit ici (s'il est, en effet, question de quelqu'une des plantes que nous nommons des trèfles) est le trifolium bituminosum! Celui-là me paroît plus propre que tous nos autres trèfles, à produire les effets que l'auteur de ce traité veut qu'on en attende. Je dirai, du reste, au sujet de cette plante, qu'on la cultivoit sous le nom de psoralea bituminosa dans les serres à Paris pendant les dix ans que j'y ai vécu, et qu'elle est bien commune aux environs de Toulouse sur nos côteaux de Pech-David.

127. Dans tous les cas où les lochies ne vont point comme il faut ; on se trouve bien de manger de l'herbe au chantre, bouillie avec de l'eau, y ajoutant de la farine d'orge et de l'huile ; d'user d'alimens légers, et de mettre un pessaire, fait avec de la scammonée en poudre, incorporée avec du lait de femme et de la laine. On use aussi de pessaires faits avec de la réglisse, du miel, de l'huile rosat ou du baume d'Égypte, et de la laine ; ou bien avec de la farine détrempée. On donne pour boisson, une infusion de graines de bacille et de séséli en poudre, dans du vin, y ajoutant des graines de rue, ou un scrupule de son suc, supposé qu'il n'y ait pas de fièvre.

128. Remède pour faire rendre l'arrière-faix, qui ne sort point. Ayez des feuilles de sureau ; faites-en des fumigations : et mettez des pessaires faits avec des cantharides. Ils sont utiles dans les cas, où la matrice pèche par foiblesse ; s'ils mordent et s'ils irritent, on les ôte aussitôt ; et l'on fait des onctions avec de la laine imbue dans de l'huile rosat.

129. Autre pour la même fin, et pour procurer les règles, et pour délivrer d'un enfant sans mouvement. Ayez cinq cantharides, dont on aura retranché la tête, les ailes et les pieds, environ une cuiller de tribule maritime, avec ses racines et ses feuilles, des graines de camomille et d'ache en égale quantité ; quinze œufs de sèche, délayez le tout dans du vin trempé d'eau, pour en faire des applications. Lorsque les douleurs deviennent pressantes, on place la femme sur un bain de vapeurs d'eau chaude : on lui fait boire

de l'hydromel et du vin doux, ou du vin où l'on a mis quatre drachmes de mixture (1). Si les douleurs persistent, on donne une décoction de pois chiches et de raisins secs dans l'eau, qu'on laisse refroidir après qu'elle a suffisamment bouilli. Quand il y a des difficultés d'uriner, on fait prendre aux parties un bain de vapeur d'eau chaude.

130. Pour pousser l'arrière-faix. Faites un cataplasme de concombre sauvage, qui ait la forme d'un gâteau; et appliquez-le sur la partie, après avoir tenu l'accouchée deux jours sans manger. Il n'y a point de meilleur remède que celui-là.

131. Pour reconnoître si la femme est grosse, faites bouillir une tête d'ail dans l'eau; placez-là dans l'utérus pendant une heure; puis examinez (2): roulez un peu de laine imbue de nétope; mettez-la dans l'utérus, et voyez si l'odeur remonte dans la bouche.

132. Pessaires. Prenez le fiel d'un scorpeno de mer: imprégnez-en de la laine, dont vous formerez un pessaire, que vous ferez sécher à l'ombre. *Item*, délayez du pouliot sec dans du miel; et incorporez-le avec de la laine pour un pessaire. *Item*, faites une poupée de fleur d'airain, dans un linge imbibé de

(1) *De mixture.* Le texte ne spécifie pas laquelle. Il y a ici quelque omission; ou bien il s'agit d'une mixture très-connue, suffisamment désignée dans le temps de l'auteur, par le mot *de mixture*, et par les circonstances.

(2) *Examinez.* L'examen à faire s'éclaircit par divers autres passages, et par ce qui va suivre immédiatement. Il paroît qu'on croyoit beaucoup à cette sorte d'épreuve, et je pense qu'on n'y croit plus.

miel ; pour un pessaire. *Item*, détrempez dans du vin des graines de concombre sauvage, et des coquilles calcinées ; formez-en un pessaire, avec du poil de lièvre et de la laine.

133. Autres pessaires. On en fait avec de l'alum d'Egypte, détrempé dans du vin, et de la laine. *Item*, avec de la poudre de cantharides, dans du vin. *Item*, avec des feuilles d'armoise et du vin. *Item*, avec de la nielle broyée dans du vin, et de la laine. *Item*, avec le petit bulbe qui vient dans les blés, qu'on broye avec du vin. *Item*, avec les cendre de la lie de vieux vin blanc ; on fait avec un linge une poupée de ces cendres, après les avoir pilées. *Item*, on met, dans du vieux linge, du galbanum et du misy, avec du nétope et de l'huile rosat. *Item*, on a de l'élatérium, autant qu'on en fait prendre intérieurement en deux fois ; on l'incorpore avec des rayons de ruche à miel, et du vieux linge, pour en former un pessaire. *Item*, du beurre et de l'alum, avec du miel. *Item*, du suc de scammonée et du suif, dans la mie de gâteau, détrempée avec du vin, le tout enveloppé de vieux linge. *Item*, de l'intérieur de concombre sauvage, détrempé avec du lait de femme, et enveloppé d'un linge. Celui-ci s'emploie pour faire rendre des restes de l'arrière-faix, quand il en est demeuré dans la matrice, usant en même temps de potions appropriées. On fait boire du sylphium de la grosseur d'une fève dans du vin ; on secoue fortement la femme, la prenant sous les aisselles. On donne aussi pour boisson, dans ce cas, des feuilles d'agnus-castus, ou douze grains de dictamne de Crète en poudre dans de

l'eau. *Item*, l'on a trois drachmes de nétope, qu'on mêle avec du suc de porreau : on les délaye ensemble avec du vin, pour en faire une potion. *Item*, l'on fait bouillir de la poix grasse dans trois verres de vin, y ajoutant une scrupule et demi de galbanum et de la myrrhe ; quand il est épaissi, on le retire de dessus le feu : on le laisse refroidir, pour le donner en boisson. *Item*, du suc de porreau, avec de la myrrhe, dans du vin doux. *Item*, des graines de pourpier en poudre, dans du vin blanc vieux. *Item*, on concasse neuf amandes de peuplier de Crète, qu'on met à infuser dans du vin. *Item*, on met une drachme de feuilles et fleurs de ranunculus, dans du vin doux, qu'on fait boire. S'il reste encore de l'arrière-faix, on met dans du vin douze grains de la peau dont un serpent s'est dépouillé au printemps. *Item*, on fait bouillir de la racine d'ache et de myrte, pour en faire boire durant quatre jours. *Item*, on prend du cumin d'Éthiopie, une drachme de castor, et un peu de cantharides : on met le tout dans du vin, pour le faire boire. *Item*, on fait bouillir de la racine de fenouil, dans du vin et du miel, qu'on fait boire. Si l'arrière-faix persiste à rester en dedans, on triture de la conyse, pour en faire un pessaire avec de la laine. Cette plante est d'un meilleur usage encore, prise en boisson. On en prend une poignée ; on mêle le suc avec une cuiller de nétope, dans du vin et de l'huile pour faire boire ce mélange. Il est très-propre à faire rendre l'arrière-faix, à procurer les règles et la sortie d'un enfant informe, à faire sortir la tête. *Item*, on triture du tribule de mer feuilles et racines, pour

avoir une cuiller de suc. On en tire autant de celles de camomile avec des graines d'ache et quinze œufs de sèche, dans du vin doux, pour le faire boire. Quand les douleurs s'appaisent, on place l'accouchée sur un bain de vapeur d'eau chaude ; on lui fait boire de l'hydromel et du vin doux. La racine de souchet-sultan est propre à faire sortir l'arrière-faix. Sa racine porte des tubercules charnus, petits comme des olives : on les triture avec de l'huile qu'on fait boire. Quand ils sont petits, on en donne deux ; s'ils sont gros, un seul suffit : on y mêle des graines du cumin d'Éthyopie et de séséli de Marseille. *Item*, on fait bouillir une livre deux onces de graines de sylphium, dans deux livres et demi de vin, qu'on réduit à la moitié. *Item*, on met à infuser parties égales de semences d'agnus-castus, et de séséli en poudre, avec de la myrrhe dans de l'eau. *Item*, on fait infuser, dans de bon vin blanc, environ deux onces et demi de graines fraîches d'agnus-castus à fleur blanche, après les avoir broyées. *Item*, douze grains de castor, ou de sagapenum, avec une drachme d'asphalte, deux de nitre ; on broye le tout dans du vin doux, y ajoutant demi verre d'huile : on en fait boire une cueiller à jeun : on lave les parties avec le reste. *Item*, on écrase trois oursins de mer tout entiers, après en avoir ôté les piquans, dans de bon vin qu'on fait boire. *Item*, on fait infuser un petit paquet de menthe, avec de la coriandre, des bayes de cèdre ou des noix de cyprès, dans de bon vin. *Item*, on fait avaler beaucoup d'oursins de mer, quand on en a ; et l'on fait des lotions avec leur bouillon chaud. *Item*, on broye ensemble de l'anis,

des bayes de cèdre, de graines de séséli, du cumin d'Éthiopie, de chacun environ une once, qu'on fait infuser dans du vin blanc, pour être pris en boisson: *item*, un petit paquet de dictamne, deux drachmes de graines de carotte, autant de celles de nielle, le tout pilé et infusé dans du vin blanc, qu'on fait boire; sans négliger les lotions des parties, avec beaucoup d'eau chaude. Ceci est pour le temps où le mal est fort. *Item*, on fait des applications d'huile de cèdre, dans laquelle on a broyé du galbanum, de la grosseur d'une fève. Ce remède est capable de donner la mort à l'enfant : il est bon à faire rendre l'arrière-faix.

134. Autre remède, propre à vider la matrice, employé en onction. Quand l'enfant est mort, qu'il ne se remue point, et qu'il est froid, on incorpore une drachme de saffran en poudre, avec de la graisse d'oie, pour en oindre la matrice, et on l'y laisse long-temps.

135. Potion qui produit le même effet. On fait infuser de la conyse d'odeur agréable, dans de bon vin, ou dans de la liqueur de Smyrne; on fait, en même temps, des lotions d'eau chaude.

136. Autre potion également propre à mettre l'enfant dehors, et les mauvaises matières qui sont dans l'utérus; mêlez de la rouille (1) de cuivre avec du

(1) La dose de cette drogue n'étant pas marquée, il seroit imprudent de proscrire atrocement le remède; mais on devroit sûrement en prescrire une dose très-petite, si on osoit l'employer aujourd'hui.

miel, dans de la liqueur de Smyrne, et faites boire.

137. Autre remède en pessaire, dans le cas de l'enfant mort. Faites une poupée de limaille de cuivre, avec un linge doux; mettez-la au cou de l'utérus: c'est un bon remède. *Item*, incorporez de la poudre d'une petite huître, avec de la graisse, pour en faire un pessaire. *Item*, faites bouillir de la résine avec du nitre; faites-en un pessaire, que vous recouvrirez de graisse de volaille. *Item*, on applique au nombril, mais pendant peu de temps, la racine de la plante qu'on nomme parmi nous la gracieuse (1). *Item*, on broye ensemble le dedans du concombre sauvage, et des crottes de rat, pour en faire un pessaire.

138. Remède qu'on met en ceinture. On mêle ensemble de la résine, et de la graisse de volaille; on l'attache sur le nombril et sur le ventre.

139. On fait des pessaires avec les bayes de lierre blanc, et de la râpure de cèdre. *Item*, on mêle du cerveau d'une tortue de mer, du saffran d'Égypte, et du sel d'Égypte, puis on en fait des pessaires.

140. Fumigation pour faire sortir le sang de l'utérus. On jette des feuilles de saule sur de la braise; l'on place la femme assise, de manière que la fumée parvienne à la matrice.

141. Du traitement des fausses couches. Quand la femme s'est blessée, que l'enfant ne sort point, que

(1) Cette gracieuse me paroît absolument inconnue aujourd'hui. Foës a soupçonné qu'elle étoit peut-être un de nos thithymales fort commun. *Thithymalus cyparissias.*

le ventre s'affaisse, ou qu'il arrive tout autre accident, on écrasera des porreaux et des oignons, pour en tirer le suc, qu'on coulera à travers un linge; on y mêlera un verre d'huile rosat, avec quatre fois moins de graisse d'oie, et une drachme de résine fondue dans l'huile. On placera la femme sur le lit, lui faisant élever les pieds pour introduire cette mixtion dans l'utérus : après quoi, elle restera couchée pendant quatre jours. L'enfant qui se pourrissoit, sortira. S'il ne sort point, on aura du sel d'Égypte, qu'on mêlera avec de la coloquinte sauvage verte, et du miel; on le fera avaler, après quoi la femme se tiendra habituellement en mouvement; elle mettra un pessaire fait avec le mélange de sel d'Égypte, de crotte de rat, de coloquinte sauvage, quatre fois moins de miel à demi cuit, une drachme de résine écrasée dans du miel; on incorpore le tout pour un pessaire qu'on laisse autant de temps qu'on le juge à propos.

142. Autre remède pour faire rendre l'enfant mort et gâté. Pilez de la pariétaire dans du vin, que vous ferez boire. *Item*, broyez ensemble une bonne pincée de jeunes racines de pieds de griffon, et de la myrrhe de la grosseur d'une fève, dans du vin que vous ferez boire. Cette potion fait rendre l'enfant livide. *Item*, on met un pessaire fait avec la racine de coriandre et du nétope, et l'on fait promener la femme; *item*, on broye du saffran, avec de la graisse d'oie; on en oint le cou de l'utérus, et on l'y laisse pendant long-temps; *item*, on met des pessaires faits avec une drachme d'alum de plume, autant

de myrrhe, autant d'ellébore noir ; on les pousse peu à peu, aussi avant qu'il est possible, jusqu'à ce que la mère est délivrée.

143. Injections pour purger la matrice, lorsqu'elle est blessée, ou enflammée à la suite des couches. On fait bouillir des figues vertes dans de l'eau, après quoi on leur laisse rendre l'eau : on y verse, par-dessus, de l'huile tiède, et on les broye. L'injection doit être de dix-huit onces au plus ; on n'en met jamais davantage en injection. *Item*, on en fait avec de l'écorce de grenade et de la manne, bouillies dans du vin rouge âpre : on étend cette décoction avec plus de vin, et on en fait des injections ; *item*, on brûle du marc de vendange : on fait la lessive des cendres avec du vin, dont on se sert pour injecter ; *item*, l'on a du beurre, de l'encens, et de la résine qu'on dissout dans du miel : on y verse du vin tiède, et l'on en fait des injections ; *item*, on fait bouillir dans de l'eau, des graines de sureau, après quoi on les broye avec de l'ache, de la myrrhe, de l'anis et de l'encens, et l'on y ajoute de bon vin et de l'eau, parties égales de chaque : l'on coule, l'on fait tiédir la colature, dont on se sert pour injecter. *Item*, on fait bouillir des choux, de la mercuriale, de la graine de lin, du lin même tout verd : on coule cette eau, et on s'en sert en injections ; *item*, on a deux onces de feuilles de myrte, de la myrrhe, de l'anis, du miel, de la résine, du baume d'Égypte : on broye le tout ensemble, en y versant dix-huit onces de bon vin : l'on coule, et après avoir fait tiédir, on injecte. *Item*, on mêle ensemble de la graisse d'oie et de la résine,

en y versant du vin dont on se sert pour faire des injections ; *item*, on dissout du beurre dans de l'huile de cèdre, y ajoutant un peu de miel : on laisse tiédir, et on injecte ; *item*, on fait bouillir dans du vin, du souchet long, du calamus aromaticus, de la mousse de mer : puis on coule, et l'on fait des injections ; *item*, des graines d'ache et de séséli, de la myrrhe, de l'anis, de la nielle, le tout bouilli dans du vin qu'on passe à travers un linge, avant d'injecter ; *item*, du cèdre bouilli dans du vin, pour faire des injections ; *item*, une décoction de lierre dans l'eau, pour faire des injections ; *item*, on fait bouillir dans l'eau, autant d'élatérium et de bétoine qu'on en met dans deux potions ; pour faire dix-huit onces d'injection : *item*, on fait bouillir dans dix-huit onces d'eau, de l'intérieur de concombre sauvage, de la grosseur d'un doigt ; on ajoute à cette décoction, du miel avec de l'huile, et on l'emploie en injection : *item*, on fait macérer dans dix-huit onces d'eau, autant de racine de thapsie, qu'on en met dans deux potions ; on y ajoute du miel et de l'huile, pour faire des injections : *item*, on fait macérer dans de l'eau et du vin, de l'ellébore noir, en dose double de celle qu'on en prend intérieurement ; on en fait des injections : *item*, on broye environ soixante grains de gnide, en y versant du miel, de l'huile, et de l'eau, pour une injection.

144. Injections corroborantes, dans le cas où il y a des ulcères sans mauvais caractère. Ayez des figues vertes, que vous ferez macérer dans l'eau pendant vingt-quatre heures ; ajoutez-y de l'huile, et injectez : *item*,

item, faites bouillir dans du vin rouge, de l'écorce de grenade avec des morceaux de lotier, pour faire des injections. Quand les ulcères sont impurs, et qu'il en sort de mauvaises matières, on fait, avec du vin et de l'eau, une lessive des cendres du marc de vendange, pour l'employer en injections ; *item*, une décoction d'écorce de grenade, de sumach des tanneurs, de feuilles de myrte ou de ronce, pour l'employer en injections.

145. Injections dans le cas de vieux ulcères. Faites une décoction de choux, pour injecter ; *item*, une décoction de mercuriale, en y ajoutant un peu de nitre ; *item*, prenez deux onces de myrrhe, de l'encens, de l'anis, des graines d'ache, du nétope, de la résine, du miel, de la graisse d'oie, du vinaigre blanc, du baume blanc d'Égypte : broyez et mêlez le tout ensemble, y versant dix-huit onces de vin, dont vous ferez des injections, après avoir laissé tiédir ; *item*, faites bouillir de la mercuriale dans de l'eau, et coulez ; *item*, on fait des injections avec deux onces de myrrhe, et parties égales d'encens, de séséli, et de nétope ; *item*, avec des bayes de sureau, autant de celles de laurier, qu'on fait bouillir dans du vin : quelquefois on les fait avec du vin seul, d'autrefois avec une décoction de pouliot dans l'eau ; *item*, avec de la graisse d'oie et de la résine fondues ensemble, auxquelles on ajoute un peu d'huile de cèdre ; *item*, avec de la cire, du miel et de la fleur d'argent, dans du vin ; *item*, avec du cyprès, du souchet long, et du calamus aromaticus qu'on unit à du baume : on y ajoute une décoction d'iris et de

mousse, dans du vin ; *item*, avec des graines d'ache, de l'anis, du séséli, de la myrrhe, de la nielle, le tout bouilli dans du vin ; *item*, avec une décoction de lierre de Crète dans de l'eau : telles sont les injections à mettre en usage, lorsqu'il y a des ulcères ; *item*, on y étend de la myrrhe dans de l'eau ; *item*, on met dans de l'eau, de l'élatérium, à la dose double de celle qui se donne intérieurement ; *item*, deux petites coloquintes sauvages, dans du vin ou du lait cuit ; *item*, un empan du dedans du concombre sauvage, bouilli dans trente-six onces d'eau avec du miel : cette injection sert, quand on veut agir fortement ; *item*, du turbith, à la dose double de celle qu'on prend intérieurement : on le met dans du vin doux, avec dix-huit onces d'eau tiède ; *item*, de l'ellébore, à la dose double de ce qu'on fait prendre intérieurement ; on le met dans dix-huit onces de vin : *item*, deux onces de thlaspi, qu'on mêle avec du miel et dix-huit onces d'eau tiède ; *item*, un empan du dedans du concombre sauvage, avec autant de feuilles de garou, qu'on en met pour une potion ; on les fait bouillir dans quarante-cinq onces d'eau, ajoutant du miel et de l'huile : *item*, soixante grains de gnide, avec du miel et de l'huile, dans de l'eau.

146. Quand à la suite des couches, il vient une diarrhée, on fait boire du vin, où l'on a fait macérer des raisins noirs secs, l'écorce et le dedans d'une grenade douce, et de la présure qui se trouve dans l'estomac du chevreau : on saupoudre le tout de râpure de fromage de chèvre, et de la fleur de farine de froment. Il est bon que le froment ait été un peu torréfié.

147. Lorsqu'il y a un vomissement de sang après les couches, le vaisseau du foie est blessé. Il faut d'abord faire prendre du lait d'ânesse; puis, pendant quarante jours, celui de vache qu'il est toujours facile d'avoir; enfin, une décoction de sésame concassé, jusqu'à ce que la malade est bien rétablie. Le lait se prend à jeun.

148. Lorsqu'après les couches il y a des douleurs au fondement, on fait bouillir de la racine de lin avec des bayes de genièvre, pour en boire pendant quarante jours. On mange des graines de laitue pilées, et préparées avec de la graisse d'oie.

149. Quand le vagin est enflammé à la suite des couches, on fait des injections avec du suc de morelle, ou de blettes, ou de nerprun.

150. Si, à la suite des couches, la femme se trouve ne pouvoir se servir d'une jambe, à raison de douleurs qui l'en empêchent, elle boira, pendant trois jours, du vin rouge, avec une cuiller de graines de jusquiame. Cette boisson porte à la tête: un verre de lait dissipe ce mauvais effet; ensuite on purge avec un phlegmagogue. On fait aussi, pendant trois jours, des fumigations avec de la sandarach, du cérat, et du poil de lièvre.

151. Quand la matrice est enflammée à la suite des couches, on fait des injections avec du suc de morelle, ou de nerprun ou de blettes, ou de courge qu'on écrase; *item*, on introduit un morceau long de la moelle de sureau, ou bien de l'absinthe triturée dans de l'eau, et incorporée avec de la laine. On ôtera ce pessaire, s'il occasionne de frissons;

item, on donnera une décoction de feuilles de nombril de Vénus et de porreau, avec de la farine de froment, et de l'huile.

152. Remèdes pour purger la matrice de la bile. On triture le dedans d'un concombre sauvage, en y ajoutant du miel, pour en faire des pessaires. On purge aussi par haut et par bas. On fait des lotions, avec de l'eau chaude. On met des pessaires faits avec de l'anis, de la nielle et le dedans de concombre sauvage mêlé avec du miel. La dose du concombre sauvage est quadruple, de celle qui se donne en boisson; on y mêle de la graisse d'oie, ou de chèvre; on fait les pessaires fort longs. On en fait aussi avec du nitre, du cumin, de l'ail, des figues et du miel. On fait prendre des bains, et une potion à l'issue du bain: *item*, on se sert de pessaires faits avec du thlaspi broyé, et du miel; *item*, avec le dedans d'une figue sèche, double dose d'élatérium, autant de nitre, et du miel. On fait boire en trois verres, de la décoction de fenouil de porc; ou bien de l'anis, et de la nielle détrempés dans du vin: *item*, on met des pessaires d'élatérium, à dose quadruple de ce qu'on en prend en boisson; on le mêle avec du suif de mouton. En le retirant, la femme se lave avec quelque eau parfumée, légèrement astringente: *item*, on fait des pessaires avec du suif de mouton autour d'une plume, et de l'élatérium en dose triple de celle qui se donne à l'intérieur. En le retirant on fait des lotions appropriées. On use du thlaspi en potion, à la dose ordinaire, avec du miel.

153. Lotions pour le cas où il y a de la bile.

Délayés dans l'eau de l'élatérium en quantité double de ce qui s'en donne intérieurement : versez-y de l'huile de narcisse ; et faites tiédir, pour faire des lotions : *item*, macérez deux coloquintes sauvages, dans trente-six onces de vin et d'eau cuits ensemble ; passez-en le quart à travers un linge ; mêlez-y de l'huile ; faites-en des lotions : *item*, ayez un empan du dedans de concombre sauvage, le plus vieux que vous pourrez avoir ; faites le bouillir dans trente-six onces d'eau potable : et y ajoutez du miel, avec de l'huile, pour faire des lotions ; elles purgent la bile et la pituite : *item*, prenez soixante grains de gnide, avec du miel et de l'huile parfumés aux fleurs ; faites-en des lotions avec de l'eau : *item*, faites bouillir du garou dans quarante-cinq onces d'eau potable ; versez-en dix-huit par inclination : mêlez-y du miel avec de l'huile parfumée aux fleurs, et du baume de narcisse ; pour en faire des lotions.

154. Lotions mondificatives. Faites macérer dans de l'eau des figues vertes, après les avoir torréfiées ; séparez-en l'eau ; mêlez-y de l'huile : et faites-en des lotions. On en fait tout de suite d'autres, avec une décoction d'écorce de grenade, de noix de gale, de lotier coupé à morceaux : cette décoction doit être faite dans du vin rouge : *item*, on fait des lotions, avec une lessive de cendres de marc de vendange : *item*, avec des des feuilles de lentisque, de millepertuis, et de la sauge bouillies dans de bon vin ; *item*, avec la décoction de choux et de mercuriale, et un peu de nitre rouge ; *item*, avec de l'élatérium à la dose telle qu'on le donne intérieurement, et

de l'huile de narcisse, ou de l'huile parfumée aux fleurs, dans de l'eau tiède.

155. Quand la bile domine, on fait macérer deux petites coloquintes dans environ trente-six onces de lait d'anesse, on y ajoute ensuite de l'huile de narcisse, ou de l'huile parfumée aux fleurs; et l'on en fait des lotions : *item*, on fait bouillir, dans trente-six onces d'eau potable, un empan du dedans du concombre sauvage; on ajoute du miel à la décoction, et de l'huile de narcisse. Cette lotion purge également la bile et la pituite.

156. Lotions (1) pour attirer la pituite. Pilez un grain de gnide avec la décoction de mandragore, c'est un fort purgatif qui purge toutes les humeurs; *item*, prenez une tête d'ail, du nitre, de l'intérieur charnu de concombre, parties égales de chaque: broyez le tout ensemble; et faites-en des pessaires de la grosseur d'une petite noix de gale : *item*, prenez de la craie, comme on en fait prendre intérieurement, ou de la racine de serpentaire; triturez-les, en y versant du miel bouillant; et faites un pessaire : *item*, ramolissez des figues avec du suc de sylphium, pour en faire un pessaire. La semence de concombre sauvage pilée, est bonne au même usage; *item*, on emploie le fiel de bœuf, le nitre rouge, le nétope,

(1) *Lotions.* Il paroît qu'on devroit lire ici *remèdes* non *lotions*. C'est vraisemblablement une faute des copistes, puisqu'il s'agit tout de suite ou d'un remède intérieur, à en juger par la dose d'un grain de gnide; ou bien d'un pessaire, tels que sont les remèdes qui suivent.

le pain de pourceau : l'on en prend de chaque, le poids d'une petite noix de gale, à la réserve du pain de pourceau, dont on met davantage : on y mêle du miel ; et l'on forme de pessaires, que la femme met elle-même : *item*, on prend la tête du pain de pourceau, qu'on nettoie bien : on la triture, et l'on en fait un pessaire, avec de la laine ; *item*, on en fait avec de la myrrhe, du sel, du cumin, du fiel de bœuf, et du miel ; *item*, on prend trois grains de gnide dont on a ôté l'écorce, de la drogue qui nous vient de l'Inde pour le mal d'yeux, laquelle on nomme poivre (πέπερι), trois grains de poivre rond. On broye le tout ensemble, y ajoutant du vin vieux tiède ; puis on en garnit une plume tout autour, et l'on fait un pessaire, qu'on peut pousser fort avant ; *item*, on emploie le suc de tithymale, avec du miel ; *item* un morceau de scille de la longueur d'environ six doigts, dont on roule deux doigts, en la tordant avec de la laine.

157. Lotion à employer quand la femme est pituiteuse. On fera bouillir des porreaux, ou des bayes de sureau, ou de l'anis, ou de l'encens, qu'on aura broyé dans du vin, pour en faire des lotions : ou bien l'on fera bouillir de la mercuriale dans de la décoction de choux, dont l'on coulera un peu, pour faire des lotions ; *item*, on se servira du miel avec du garou, à la dose qu'on le donne intérieurement. On doit examiner si les règles sont pituiteuses ou bilieuses, en faisant sécher du sable au soleil, pour y recevoir du sang menstruel : puis on le laisse sécher de nouveau. Si les règles sont bilieuses, on remarque

sur le sable une couleur jaune. Si elles sont pituiteuses, on y voit comme des glaires. On fera donc des lotions de garou, à la même dose que pour l'intérieur, avec neuf onces d'hydromel.

158. Remède purgatif et émollient qui fait rendre de la pituite, des peaux, et des matières sanieuses; qui fait couler les mois, quand la suppression n'est pas ancienne; et qui ramollit l'orifice de l'utérus. Ayez du baume de narcisse, du cumin dont on mange, de la myrrhe, de l'encens, de l'absinthe de chypre, de l'onguent rosat, de la farine d'orge cuite, parties égales de chaque, à la réserve du baume de narcisse dont on met quatre fois plus. Après avoir broyé le tout ensemble, chargez-en des étoupes de lin; vous en prendrez pour faire un pessaire, que vous [illegible]lerez autour d'une plume. Vous mettrez le reste sur le [illegible]-ventre, le soutenant avec une ceinture de linge doux. [illegible]ut le garder tout le jour. Vous ferez aussi des onctions, [illegible]c du baume blanc d'Égypte. En ôtant le remède, vou[illegible] vous laverez avec quelque eau parfumée.

159. Autre purgatif qui fait couler l'eau, des peaux, et des glaires, et des matières sanieuses. Ayez de la myrrhe, du sel, du fiel de taureau; mêlez le tout ensemble avec du miel, et faites-en un pessaire: *item*, on mêle du sylphium avec une figue, pour en faire un pessaire; ensuite la femme se lave, avec de l'huile rosat: *item*, on a des grains de gnide dépouillés de l'écorce, à la dose qu'on les donne intérieurement; on les écrase; et l'on fait un pessaire: *item*, on prend de l'ail, du nitre rouge, un

morceau de figue, parties égales de chaque, pour, avec du miel, en faire un pessaire. Lorsque la femme le tire, elle se lave avec du vin tiède, où il y a de la graisse fondue; *item*, on fait un pessaire avec cinq grains de poivre, un peu d'élatérium, et du lait de femme; le tout incorporé avec de la laine, en y versant du baume. La femme se lave de même, quand elle l'ôte. On emploie au même usage la chair d'une figue, avec l'élatérium à la dose qu'il se prend intérieurement, pareille quantité de nitre rouge, et du miel; *item*, le fiel de taureau avec le nitre rouge, le nétope et le pain de pourceau, pour en faire, avec du miel, un pessaire de la grosseur d'une petite noix de gale; la femme, après l'avoir ôté, fait des onctions avec de l'huile rosat : *item*, le dedans du concombre sauvage coupé en long, dont l'on ôte les semences; on le triture avec du lait de nourrice d'un garçon, de la myrrhe pure, un peu de miel, et du baume d'Égypte, pour en faire un pessaire; *item*, on fait sécher le dedans d'un concombre sauvage; l'on en retranche les graines; on l'incorpore avec du miel, pour en faire un pessaire long, que l'on trempe dans du baume blanc : *item*, on fait un pessaire avec de la coloquinte sauvage, et de l'élatérium à la dose triple de ce qu'on en prend intérieurement; *item*, on prend trois grains dont l'on ôte l'écorce (1); ce qui

(1) Cet endroit, s'il n'étoit point regardé par quelques interprètes, comme ayant souffert des altérations, seroit très-péremptoire, à l'effet de nous fixer sur la dose ordinaire des grains de guide pour l'usage intérieur.

fait la dose ordinaire, quand on le donne intérieurement : on y mêle du miel, et l'on fait un pessaire; ou bien on y mêle de l'onguent rosat.

160. Quand on veut faire des pessaires, il faut, après les avoir formés, les envelopper d'abord d'un linge doux, ou de laine, et les tremper dans du baume d'Égypte. Ils en deviennent plus efficaces; et ils font mieux sortir les pellicules.

161. Pessaires mondicatifs forts, plus propres que les précédens à procurer l'issue des eaux, des glaires et des pellicules. Prenez quatre grains de poivre du plus gros, ou bien des petits, s'il le faut, broyez-les avec de l'élatérium à la dose d'une prise pour l'intérieur, et du lait de femme. Incorporez ensuite avec de la laine douce, autour d'une plume : recouvrez le tout d'un linge doux, et le trempez dans du baume blanc d'Égypte. La femme, après avoir mis ce pessaire, restera couchée pendant vingt-quatre heures. En l'ôtant, elle fera des onctions avec de la graisse de cerf. Pessaire qui purge, lorsque les remèdes pris intérieurement, ne produisent point cet effet. Broyez ensemble de la mercuriale et de la myrrhe ; faites-en un pessaire. Autre également propre à purger la matrice, à faire rendre l'arrière-faix, et l'enfant qui n'a pas de mouvement. Prenez cinq cantharides dont on aura coupé les pieds, les ailes et la tête ; ayez ensuite du tribule maritime, que vous pilerez, racines et feuilles, avec autant de camomille verte, et de la graine d'ache et quinze œufs de sèche, dans de bon vin : mêlez le tout ensemble. Faites ensuite recevoir aux parties un

bain de vapeur d'eau chaude : et donnez à boire de l'hydromel aqueux, et du vin doux. Quand les douleurs deviendront pressantes, on fera boire du bouillon de pois chiches blancs, avec des raisins secs. S'il survient des ardeurs d'urine, on donnera un demi-bain ; et l'on fera boire du vin doux. Pour tous les cas où il faut élargir l'orifice de l'utérus, et le purger, ayez un peu de myrrhe, de sauge et d'anis ; pilez ensemble.

162. Médicament propre à purger la femme qui ne fait point d'enfans. Si l'orifice de l'utérus est droit, on broyera suffisamment du petit bulbe, pour en tirer environ neuf livres de pulpe passée, ou de suc, auquel l'on ajoutera environ six livres de vinaigre, avec autant d'urine de vache, et d'eau de mer saumâtre : on en fera de longues fomentations tièdes. La femme prendra ensuite un bain. Elle avalera de la purée de lentilles, puis du miel avec du vinaigre, pour vomir ; après quoi on lui fera prendre de la bouillie de farine d'orge, et boire de bon vin vieux par-dessus, qu'on aura préalablement exposé au serein. Le second jour, elle ne mangera point ; on lui donnera des grains de gnide en boisson. Le troisième, elle prendra un diurétique, composé de raisins secs, avec quatre livres et demi pois chiches blancs ; on y verse quinze livres d'eau, qu'on laisse exposée au serein, pour la faire boire le lendemain. Elle usera aussi de pessaires.

163. Pessaire propre à procurer les mois. On forme de la fiente de bœuf en manière d'olive ; on y mêle de la râpure de cyprès et des parfums ; puis on fait

sécher au soleil. Pour le même cas, lorsque les règles sont supprimées : broyez des feuilles d'aubepine, *faites-en ensuite la décoction*, et coulez pour faire des lotions ou des injections tièdes.

164. Onctions propres à purger la matrice. Broyez ensemble de la graine de porreau et de cardamome, y versant du vin ou du lait cuit : faites-en des onctions au-dessus du pubis.

165. Onction émolliente qui fait rendre des eaux, des glaires, des pellicules, qui pousse les lochies, sans blesser la matrice. Prenez du sel en grains, de la poix aromatisée, et moitié moins de myrrhe : pilez le tout, et le divisez en deux parties, pour faire de cette poudre deux poupées, chacune de la grosseur d'une petite noix de gale. On les fait d'un linge usé, l'une pour le jour, l'autre pour la nuit : on les laisse dans la partie jusqu'à ce que le remède soit fondu. La femme prend un bain d'eau chaude en retirant les pessaires, et elle se lave avec une eau parfumée.

166. (1) Quand on veut que la femme conçoive, il faut purger son corps et la matrice; lui faire prendre, à jeun, une bouillie avec de la farine, et du vin par-dessus; lui faire mettre un pessaire composé de nitre, de cumin, de résine et de miel, avec de la charpie : lorsqu'il découlera des eaux de la

(1) Je supprime, avec plusieurs interprètes, une formule qui se trouve ici dans le texte; parce qu'elle n'est, à peu de chose près, que la répétition d'une autre qu'on a déjà vue. Loin d'avoir du regret pour cette suppression, les médecins trouveront sûrement qu'il y a jusqu'ici beaucoup trop de formules.

partie, elle mettra un pessaire moins émollient ; et elle cohabitera avec son époux. Si l'orifice de l'utérus est bouché, elle mettra des pessaires avec du suc de figuier, jusqu'à ce que l'orifice s'ouvre ; et elle se lavera aussitôt avec de l'eau chaude. Elle boira à jeun du vin, où l'on aura broyé de la fiente d'épervier, et elle s'approchera tout de suite de son mari. Lorsque les règles seront vers leur fin, elle lavera ses parties avec du vin, dans lequel on aura mis de la fiente d'oie ou de renard ; après quoi elle cohabitera avec son époux.

167. Lorsqu'il y a des ulcères âcres avec inflammation, il faut faire des lotions d'eau tiède, chargée de graisse d'oie et de résine, ou bien d'un mélange de beurre et de miel : *item*, on a de la râpure de racine de brione, environ une petite cueiller ; on la mêle avec de la myrrhe et du miel, qu'on étend dans de bon vin, pour en faire des lotions tièdes.

168. Quand la menstruation cause des excoriations, et de l'inflammation aux lèvres du vagin : on y fait des applications de chair de bœuf, enduite de beurre ou de graisse d'oie, et saupoudrée d'anis ou de grains de gnide en poudre, ou de cendres de chypre.

169. Lorsqu'il y a des ulcères rongeans, on applique de la chair de bœuf, enduite de graisse : s'ils sont sordides, on fait des lotions avec une décoction de racine de mûrier ; et on fait boire du vin, où l'on a mis quelque substance grasse.

170. S'il y a des ulcères au vagin, on fait des onctions avec de la graisse de bœuf. On fait bouillir

de la myrrhe dans du vin, dont l'on fait des lotions: ou bien l'on y emploie des feuilles d'olivier, de ronce, de grenadier, avec du gros vin noir. C'est là ce qu'on doit faire. On broye aussi des feuilles de pêcher, dont on fait une application; ou bien on triture des graines d'aneth et d'ache, pour user de la pâte en onctions.

171. Quand il vient des ulcères superficiels aux parties, on les traite en y appliquant des tranches de bœuf, d'une longueur et épaisseur proportionnées: on les laisse du matin au soir. Le lendemain matin, on en remet d'autres jusqu'à midi. On fait prendre en boisson du vin doux, auquel on mêle du miel.

172. Lotion bonne, quand la matrice est ulcérée, et qu'il y a des douleurs d'urine. Faites bouillir des porreaux, des bayes de sureau, du séséli, de l'anis, de l'encens et de la myrrhe, dans de l'eau: mêlez à la décoction autant de vin, que vous ferez bouillir ensemble: quand cela sera refroidi, faites-en des lotions douces. On emploie aussi le miel, le beurre, la moelle et la cire mêlés ensemble, pour faire des onctions.

173. Lorsqu'il y a au vagin des ulcères qui reverdissent, on triture ensemble des feuilles d'olivier, de ronce, de lierre, de grenadier doux; on y ajoute du vin; l'on en forme un pessaire, avec de la laine: on en fait aussi des cataplasmes, qu'on ôte le matin. On lave avec du vin, où l'on a fait bouillir du myrte; et l'on fait des onctions avec du beurre et de la résine, fondus ensemble, y ajoutant un peu d'huile de cèdre et de miel. Le miel est propre à opérer la dessica-

tion des ulcères : *item*, on met dans du vin de la poudre de fleur d'argent, pour en faire des lotions : *item*, on fait des onctions, avec du beurre et du miel : *item*, on détrempe dans de l'eau, de la poudre de racine de pivoine et de myrte, avec du miel ; on y ajoute du vin rouge tiède, et on fait des lotions : *item*, on en fait avec la décoction de lentisque, dans de l'eau.

174. Autre remède quand l'orifice de l'utérus est ulcéré. Ayez du beurre, de l'encens, de la myrrhe, de la résine, de la moelle de cerf ; faites-en des onctions : *item*, faites bouillir des lentilles dans de l'eau ; employez-en le bouillon pour faire des lotions.

175. Lorsqu'il s'écoule des eaux de la matrice, qu'elle est ulcérée, et qu'on y sent des déchiremens ; faites des onctions avec la graisse d'oie et le jaune d'œuf, ou bien avec de la graisse de mouton et de cochon : *item*, on fait des lotions avec du bouillon de lentilles, et du vin, à parties égales : on s'en sert aussi pour faire des injections. On fait encore des lotions avec une décoction de manne, de feuilles de ronce, et de l'écorce de pin.

176. Remède propre à faire rendre un enfant mort. Ayez du galbanum de la grosseur d'une olive : enveloppez ce pessaire d'un linge doux, que vous tremperez dans de l'huile de cèdre, et introduisez-en le bout dans la matrice : *item*, prenez du calamus aromaticus, et de l'intérieur du concombre sauvage ; broyez-les ensemble avec de la graisse d'oie, appliquez le mélange sur le bas-ventre avec un bandage, au-dessous du nombril, après en avoir retenu un peu

dont vous formerez un pessaire avec de la laine, pour l'introduire dans le cou de la matrice. Par ce moyen, on fait sortir, peu à peu, l'enfant mort: *item*, broyez ensemble de la garance et de la râpure de cèdre, en y ajoutant de l'eau : vous exposerez la colature au serein, et la donnerez le lendemain matin, dans un moment où la femme aura des douleurs : *item*, ayez une drachme de sylphium, deux onces de suc de porreau ; ajoutez-y demi petit verre d'huile de cèdre, et faites boire : *item*, ayez douze grains de fiel de taureau, ou même six ; broyez-les dans du vin, et faites boire : ou bien faites les avaler en pillule recouverte de farine : *item*, prenez cinq écrevisses de rivière, de la racine de patience et de la rue ; broyez le tout avec de la suie ; délayez-le ensuite dans de l'hydromel, que vous exposerez au serein, pour en faire boire, à jeun, chaque trois jours : *item*, pilez un concombre sauvage, avec de la poix de cèdre : incorporez le mélange avec de la charpie, autour d'une plume, et faites un pessaire. La partie de la plume qui est plus dure, doit être recouverte de laine, et faire un peu de saillie, pour la pouvoir retirer dès que le sang paroît : *item*, ayez de l'ellébore noir, des cantharides et de la conyse ; broyez le tout ensemble, faites-en un pessaire mollet, de la longueur de six travers de doigt. Quand il sera sec, recouvrez-le de laine, et trempez-le dans de l'huile de cèdre : mettez-le ainsi, sans le recouvrir de linge ; et tirez-le quand le sang paroîtra. *Item*, pour expulser un enfant qui n'a pas de mouvement, ou qui est mort, on fait boire du ranunculus, ou bien un peu d'élatérium,

rium, dans du vinaigre pur. On met aussi un pessaire fait avec une jeune pousse de choux, imbibée de nétope.

(1) ADDITIONS apocryphes qui se trouvent à la suite du premier Livre des Maladies des Femmes.

177. Contre la toux de l'enfant, mettez dans la bouche de la poudre de thapsie, avec de la farine d'orge cuite; *item*, faites sucer du jaune d'œuf cuit, et broyé avec du sésame blanc torréfié, du sel et du miel.

178. Pour lâcher le ventre de l'enfant; imbibez de miel de la laine surge, dont vous ferez un suppo-

(1) Quoique ces additions soient généralement regardées comme apocryphes, ne venant point de l'auteur du traité des maladies des femmes, j'ai cru devoir cependant en donner la traduction, parce qu'il y est parlé dans les premières lignes du traitement de quelque état des enfans, et à la fin, de l'état dyssentérique, d'une manière un peu plus particulière, que dans aucun des ouvrages que nous avons sous le nom d'Hippocrate; et aussi, parce que le misy, remède que nous ne connoissons guère, s'y trouve prescrit, et qu'il y en est question de manière à faire croire que ce devoit être quelque chaux de plomb. Il paroît que ces additions sont d'une grande antiquité. On y verra peut-être avec plaisir que les médecins donnoient dans ce temps-là, des émétiques contre la toux des enfans, comme nous le pratiquons souvent avec succès. Du reste, quel que puisse être le dégoût des vrais médecins pour les détails pharmaceutiques, et pour cette multitude de remèdes et de formules, dont le traité des maladies des femmes se trouve farci, ainsi que ces additions et le traité précédent, je les prie d'observer que je donne une traduction.

sitoire, que vous placerez à l'anus. Si l'enfant est un peu grand, on met le cœur d'un oignon en suppositoire.

179. Quand la mère n'a point de lait, donnez à l'enfant de la farine de blé de l'année, mêlée avec du miel et de l'eau tiède.

180. On calme l'oppression des enfans en donnant de l'encens dans du vin doux, et s'abstenant de les laver.

181. Pour purger l'enfant, on use de suppositoires. On prendra donc neuf onces de miel, trois onces d'anis, deux drachmes d'asphalte, du fiel de bœuf, trois drachmes de myrrhe, une dose ordinaire d'élatérium; on mêle le tout, en le faisant bouillir dans un pot, et y ajoutant de la graisse d'oie. Lorsqu'on devra s'en servir, on fera des suppositoires avec cette mixtion, de la laine de brebis, de la graisse d'oie, et de l'huile de lentisque; on pourra y ajouter du cinabre.

182. Pour arrêter le vomissement, on donne du suc de basilic dans du vin; *item*, de l'eau blanchie avec de la farine et coulée : on y exprime le suc d'une grenade douce ou aigre; on y ajoute du miel.

183. Médicament corrosif. Broyez séparément de l'ellébore noir, de la sandarach, des scories de cuivre, parties égales de chaque. Quand vous les aurez réduits en poudre fine, ayez de la chaux en quantité double de celle d'une de ces poudres; incorporez-y de l'huile de cèdre, et *ensuite les poudres*. On a aussi un escarotique dans la fleur d'airain, calcinée au point où elle prend la couleur rouge. On la met en poudre, pour s'en servir au besoin.

184. Médicament qu'on nomme le remède noir. Ayez des scories et de la fleur de cuivre, que vous broyerez séparément pour les mêler ensuite, de manière que vous en ferez deux ou trois espèces de remède de différente force. Le plus fort sera celui où la fleur de cuivre entrera pour un tiers. Le second en force sera avec un quart de la fleur de cuivre; pour le plus foible, on n'y en mettra qu'un cinquième. C'est celui-ci dont on use le plus ordinairement.

185. Topique pour l'esquinancie. Ayez des graines d'armarinte, de la staphisaigre, de l'absinthe, de l'élatérium. Pilez et broyez le tout avec du miel, pour l'appliquer extérieurement sur la partie.

186. Contre les douleurs de goutte, on bassine légèrement la tumeur avec des linges imbibés d'eau nitrée, et l'on ne fait point de lotions de trois jours. Quand ensuite on fait des lotions, on se sert également d'eau nitrée, à laquelle on ajoute un peu de miel. [*Il y a ici deux lignes dont le texte est trop altéré, pour en pouvoir pénétrer le sens.*]

187. Contre la brûlure. On pile du pourpier avec de la graisse; on y ajoute une cuiller de suc de laitue. [*Autres cinq ou six mots qui ne forment point un sens suivi.*]

188. Remède ophtalmique. Ayez des scories de cuivre, du fiel de chèvre et de la myrrhe, le tout en poudre impalpable, que vous arroserez de vin. Vous mettrez cette pâte dans un tuyau de roseau, où elle se desséchera, pour s'en servir au besoin en poudre, *l'écrasant de nouveau.*

189. Emplastique. Pilez du misy dans un mortier, y mêlant de la litharge d'or lavée, trois parties de litharge contre une de misy. On calcine le misy dans du gâteau, prenant garde qu'il ne coule point. Ce minéral se fond au feu. Quand il est calciné comme il faut, il devient rouge.

190. Autre emplastique. On mêle partiellement de la céruse, et du misy calciné comme on fait de la litharge d'or, il se forme du misy (1).

191. Autre emplastique plus fort que le précédent. Prenez de la céruse et de la tutie lavée de sa suie, avec du misy calciné, deux parties de tutie contre une de céruse et une de misy. Mêlez-les avec du suc exprimé des feuilles d'anémone. Exposez le mélange au soleil dans un pot de cuivre rouge couvert, afin qu'il n'y tombe rien. Quand il aura pris de la consistance, formez-en des trochisques que vous ferez sécher, ensuite calciner le plus qu'il se pourra; et quand ils seront froids, réduisez-les en poudre; ajoutez-y égal poids de tutie lavée de sa suie; incorporez le tout en broyant doucement, et versant du nétope goutte à goutte. Mettez-y de plus un peu de miel, et faites sécher pour garder dans une boite de cuivre, et servir au besoin.

(2) 192. Poudres pour faire des emplâtres. De la

---

(1) Cet endroit est sans doute tronqué aussi. Le numéro 190 seroit entièrement inutile, s'il ne fournissoit, à mon avis, de fortes raisons de croire que le misy étoit quelque préparation, ou production naturelle du plomb.

(2) *Poudres pour faire des emplâtres.* Je me détermine à traduire ainsi ce qui dans le texte, rendu mot à mot, signifie sec et mol, *siccum*, *molle*.

tutie, du colcotar non lavé mis en poudre, de la fleur de cuivre : mêlez le tout ensemble, et faites-en une poudre fine. *Autre.* De la tutie, du colcotar en poudre, et de la litharge non lavée ; faites du tout une poudre fine. *Autre.* De la tutie lavée, de la litharge d'or, des scories de cuivre ; pulvérisez le tout. *Autre.* Ayez du suc de verjus et de la tutie. On coule le suc du verjus à travers un linge ; on y mêle un tiers de vinaigre blanc du plus fort ; et l'on fait sécher ce mélange au soleil, remuant cinq fois par jour. Quand il est épaissi, on y jette la litharge en poudre, en la mêlant. La quantité doit être de huit drachmes, sur neuf onces de suc à exposer au soleil pendant six ou sept jours. Quand on veut rendre le remède plus piquant, on y met moins de litharge. Si on le veut plus doux, on en met davantage. Puis on le dessèche au point de pouvoir en faire des trochisques, qu'on achève de sécher, en les suspendant à la cheminée, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement durs, et qu'ils puissent se mettre facilement en poudre, quand il en faudra faire usage. On les garde dans un lieu sec. *Autre.* Ayez de la tutie et du colcotar ; faites-en, avec du vinaigre, des trochisques que vous dessécherez, et mettrez en poudre. Celle-ci est d'un excellent usage pour les yeux, bouillie avec du vin doux vieux.

193. Contre les tayes blanches aux yeux. Mêlez avec du lait de femme des larmes qui découlent du peuplier, et instilez de ce mélange dans l'œil.

184. Contre le larmoyement et les douleurs des yeux. Exprimez le suc d'une grenade douce, et le faites bouillir, jusqu'à ce qu'il devienne noir comme

de la poix. Vous obtiendrez la même chose, si c'est dans l'été, en le laissant assez long-temps exposé au soleil. On s'en sert ensuite pour mettre aux yeux.

195. Quand il y a larmoyement et chassie. Prenez des raisins blancs bien mûrs, dont les grains ne soient pas trop serrés. Exprimez-en le suc, que vous ferez épaissir au soleil, et vous y mêlerez douze grains de rouille de cuivre. On en oint le bord des paupières.

196. Collyre. Prenez du plomb et de la tutie, parties égales, un dixième de myrrhe, un peu de suc de pavot, et du vin vieux. Pulvérisez ce qui peut être pulvérisé, et employez ce mélange.

197. Dépilatoire. Prenez de la scille et de la litharge, de chacun trois parties, de la céruse et du papier brûlé, trois parties, un dixième de myrrhe. Quand vous voudrez dépiler quelqu'endroit du corps, vous mettrez de ce mélange dans de l'huile, et de l'eau qui coule de la vigne taillée; vous en ferez des onctions. Si vous voulez dépiler les sourcils, vous ferez l'onction, après avoir arraché les poils qui s'enlèvent avec une légère pellicule. La place restera de la couleur naturelle de la peau : *et les poils ne reviendront point.*

198. Contre la lienterie. Faites tremper dans l'eau environ cinq livres de lentilles, avec du froment de l'année : quand le tout sera assez ramolli, pour pouvoir être mangé, il faudra l'écraser dans un mortier, y ajoutant quatre livres d'eau, et remuant fortement : faites ensuite passer cette pulpe à travers un tamis, et mettez-la à bouillir dans un pot, avec un

peu de miel. Après que cela sera bien cuit, vous le torréfierez, et le ferez manger. Si le malade a soif, on lui donne à boire du vin vieux.

199. Quand on est enchifrené, il faut avoir de la myrrhe broyée avec du miel ; on y trempe un linge, dont on frotte le dedans du nez.

200. Lavement pour entraîner la pituite. Ayez une dose de turbith, telle qu'on la donne en potion, ou quarante coques de staphisaigre, ou une dose de grains de gnide, telle qu'on la prend intérieurement, ou bien du garou ; ajoutez-y cinq onces de miel, autant d'huile, et de l'eau de mer, dans laquelle vous aurez fait bouillir du son ou du marc de tisane, au point de la rendre grasse, ou bien du suif, ou du suc de bettes ; vous mêlerez encore dix drachmes de nitre dans cette eau de mer, ou bien vous y ajouterez deux onces de sel. Si l'on veut aussi entraîner la bile, on prend du suc de sylphium, à la dose qu'il se donne intérieurement, et une drachme et demie d'élatérium : on les broye avec une dragme de coloquinte ; on y ajoute, pour les étendre, comme ci-dessus. Lorsqu'on veut rendre le remède encore plus fort, on met un quart de drachme du dedans de concombre sauvage, dans quatre onces et demie d'eau, et l'on en donne un lavement. Si, en sortant, il irrite le fondement, on le lave avec de la tisane.

201. Autre. On fait macérer du dedans de concombre sauvage, dans du lait d'ânesse cuit, ou bien dans trente onces de suc de blettes : on y mêle du sel, du miel, de l'huile, et l'on en fait un lavement

avec de la tisane ; *item*, on donne quelquefois une drachme de coloquinte pilée, et macérée dans du lait d'ânesse ; *item*, prenez une drachme de l'intérieur du concombre sauvage, une dose d'élatérium telle qu'on la donne intérieurement, une pincée de sel, du miel, de l'huile : étendez le tout dans de l'eau de mer.

202. Quand vous ne voulez tirer que les matières fécales, il est inutile de prendre des purgatifs internes : usez des autres moyens.

203. Lavement pour la dyssenterie. Faites bien bouillir de l'écorde de grenade douce, jusqu'à réduction de l'eau à moitié : mêlez-y deux onces et demie d'huile, un quart de drachme d'encens, quatre onces et demie d'huile rosat, de la tisane crémée, et de l'eau de mer cuite ; *item*, mêlez deux doses d'ellébore noir, telles qu'on le prend intérieurement, avec quatre onces et demie d'huile, et autant d'eau ; et donnez-les en lavement. On donnera en boisson, de l'eau où l'on aura fait macérer des tranches de coing, jusqu'à ce que l'eau en ait pris le parfum ; ou bien du marc de tisane, dans laquelle on en aura détrempé. On fait tremper des pommes dans de l'eau froide, avec des rayons de ruche à miel ; quand l'eau est douce, on la coule, et on y jette des feuilles d'ache ; *item*, on met dans de l'eau des raisins blancs secs, du calament, avec des rayons de ruche à miel, pour la rendre douce.

TRAITÉ

DES MALADIES DES FEMMES,

LIVRE SECOND.

1°. Les personnes du sexe âgées, sont plus sujettes que les jeunes à la perte blanche : elle est ordinairement jaune chez les unes et les autres ; plus rouge chez les vieilles. La fièvre la rend rouge, les fausses couches sur-tout. Elle est occasionnée par une abondance de règles qui succède à leur suppression, par les couches, par les maladies, avec fièvre, par de grandes pertes de sang, avec des caillots. Elle est accompagnée de douleurs aux clavicules et aux tendons du cou, de crampes dans tout le corps, de froids aux jambes. Quelquefois, lorsqu'il y a une perte de sang abondante (1), il distile une humeur du nez sur les dents ; et cette perte de sang amène des grandes sueurs avec des maux de cœur ; d'où il résulte une fièvre bilieuse, avec des ardeurs qui sont suivies de froids et des sueurs. On y voit des convulsions, tantôt dans les parties supérieures, tantôt dans les inférieures. Il s'y joint des douleurs vives aux aines, qui obligent les femmes à marcher comme

De la perte blanche, et de la rouge, avec les moyens d'y remédier.

(1) La description qui suit, appartient à un cas particulier de la perte de sang, que nous ne voyons guère. Du moins elle ne s'est jamais présentée à moi.

dans les douleurs de l'enfantement. D'autrefois, elles ont des ardeurs d'urine, de la sécheresse à la bouche, avec beaucoup de soif. La langue devient âpre; les gros orteils deviennent crochus. Il y a une tension qui va de la cuisse aux molets des jambes, des maux de reins, de la foiblesse aux mains. Cet état est souvent suivi de tétanos, depuis les clavicules jusqu'aux veines jugulaires, aux mâchoires et à la langue; il passe ensuite aux tendons du dos et de l'épine jusqu'aux lombes, et il est suivi d'une mort cruelle. Il faut remédier au mal dès le commencement. On usera de bonne heure, parmi des remèdes que j'indiquerai, de ceux qui paroîtront les plus convenables. S'il y a une perte de sang considérable, sans fièvre, on laissera manger des alimens solides. S'il y a de la fièvre, on n'en permettra que de liquides. Les plus convenables sont des purées de millet, de lentilles, de froment de l'année, d'épautre bien cuite. Pour boisson, on use de l'eau blanchie avec de la farine, de l'eau panée. On donne des lavemens avec une décoction de morceaux de pain, ou avec de l'orge frais torréfié, sans y ajouter du sel. On fait manger le pain rôti. En viandes, on donne le lièvre, les pigeons, les palomes, rôtis ou bouillis; le chevreau rôti sans poivre, avec un peu de vinaigre; du foie de bœuf ou de chèvre cuit à la braise; des œufs frais, ou le jaune d'œuf. On permet le fromage non salé, point de légumes, ni crus ni cuits, ni de bains. On lie ensemble les deux mains et l'avant-bras, avec une courroie de laine, jusqu'au-dessus du coude, et les jambes, jusqu'au-dessus des genoux. Les mamelles se trouvant

ainsi remontées, on y applique des sangsues, d'abord à la droite, puis à la gauche. Si leur application rend la respiration laborieuse, on les retire aussitôt, et l'on n'en fait point couler de sang. On emploie des pessaires, tels que je le dirai bientôt, qui ont la vertu d'arrêter les pertes de sang. Lorsque la perte blanche et la rouge persistent malgré l'usage de ces remèdes, la peau devient livide, les yeux et le visage s'enflent, les jambes aussi ; l'utérus se relâche ; son orifice reste toujours ouvert, au de-là de ce qu'il devroit l'être ; il en découle comme de lavures de chair crue. S'il y a suffisamment de forces, on fera prendre un émétique. Il faut dans cet état, manger peu, boire le vin trempé ; ne pas prendre de bains, ni chauds ni froids ; se promener ; ne faire qu'un repas ; suivre un régime desséchant. Si même, avec cela, on ne parvient pas à arrêter la perte, à resserrer l'orifice de la matrice, et à tarir la fluxion, on emploiera l'ellébore, supposé que les forces le permettent ; et si cela ne suffit point, on purgera la tête. On prescrira, en même temps, un régime qui purge tout le corps, tel que nous l'avons marqué, en parlant des femmes qui ne peuvent point concevoir par trop d'humidité. On doit, dans tout ceci, avoir égard au tempérament de la femme, et à la couleur de sa peau, à son âge, à la saison de l'année, aux lieux d'habitation, aux vents qui soufflent. Certaines femmes sont naturellement froides ; il y en a d'un tempérament sec. Celles qui sont les plus blanches, sont d'une constitution humide et fluxionnaire. Celles dont le tempérament est chaud, sont sèches, et ont

leurs chairs serrées. Les brunes claires sont entre deux. Il en est de même quant aux âges. Les jeunes sont ordinairement plus humides, et ont plus de sang. Les vieilles sont plus sèches et moins sanguines. Celles du moyen âge gardent le milieu, se trouvant également éloignées des extrêmes. Celui donc qui traite leurs maladies, doit songer à leur tempérament, et chercher ce qui est à propos, suivant l'âge, les saisons, les lieux et les vents.

Des fluxions à la matrice.

2°. Quand il se forme des fluxions dans la matrice, il en sort beaucoup de sang, et des caillots. La femme a des douleurs aux lombes, au bas-ventre, aux flancs. La région de la matrice est dure, très-sensible pour peu qu'on y touche. Il y a une fièvre forte, avec de la foiblesse, des douleurs dans tout le corps, à la réserve des omoplates et des épaules. Le corps est chaud, le visage rouge : les artères ont un battement fort. Cet état vient principalement à la suite des fausses couches, ou bien avec des règles qui se précipitent, après avoir été long-temps supprimées. Il faut dans ce cas, employer pour pessaire une figue verte, recouverte d'un linge doux; faire des applications froides sur le bas-ventre, en prenant garde de ne pas occasionner de frissons. Quand le sang est arrêté, on lave les parties avec du vinaigre très-fort, où l'on a mis des feuilles de staphisaigre bouillies dans de l'eau. On donne en boisson de la piquette. On fomente avec cinq onces de décoction de coquelicot, aiguisée par quelque fort acide. On fait boire le matin à jeun une infusion de mûres de ronces sèches, et d'autant de farine de blé de l'année. Si on veut la

rendre plus nourrissante, on y met le double de farine. On interdit les bains. On prescrit l'usage des alimens qui dessèchent, et de bon vin rouge. S'il survient des enflures après que la perte est arrêtée, on purge par bas : à la suite de la purgation, on fait laver la matrice avec une décoction astringente de figues vertes. Quand elle est humide, on emploie des fumigations propres à la dessécher.

De la perte rouge seule.

3°. La perte rouge. C'est un état où le sang sort rouge comme celui des victimes, avec quelques caillots, et par bouffées. Le bas-ventre est tantôt élevé, tantôt applati, constamment dur et tendu : si l'on y touche, la femme sent des douleurs comme si elle y avoit une plaie. Elle se plaint d'un grand feu. On entend quelquefois du bruit dans la matrice. Il en part des douleurs, qui s'étendent à toutes les parties naturelles, au pubis, au bas-ventre, aux lombes, aux tendons du cou, à la poitrine, à l'estomac, aux omoplates, à tout le corps : à cela se joint un grand abattement, beaucoup de foiblesse, et une pâleur extrême. Ces signes se montrent la plupart dès le commencement : plus le mal continue, plus la foiblesse augmente. Les yeux deviennent creux; les pieds s'enflent. Cette maladie n'est point obscure; elle n'est pas de celles qu'on peut nommer cachées : elle vient ordinairement à la suite des couches, lorsqu'il est resté dans la matrice quelque chose qui l'irrite, qui s'y pourrit; comme lorsqu'il s'y détruit un fœtus mort. Quand vous aurez à soigner cet état; vous commencerez par bassiner, avec une éponge, les endroits douloureux; et par mettre, sur le bas-

ventre, des linges trempés dans de l'eau froide, dont il faudra continuellement les arroser. Vous ferez placer les pieds plus élevés que la tête. Vous prescrirez ensuite, parmi les remèdes consacrés aux maladies des femmes, ceux qui conviendront le mieux; par exemple, de la poudre de semences d'ache torréfiées, ou bien de celles de l'herbe au chantre; un mélange de poudre de graine de pavot et de farine d'orge, tamisées ensemble; ou bien de graines d'ortie avec de la râpure d'olivier sauvage, et de noix de gale; la rue, l'origan, le pouliot, mêlés et tamisés avec de la farine; de la poudre d'orge torréfié, mêlée avec de la farine de froment, et de la râpure de fromage de chèvre, dont on ôte la croute. L'on fait de ces diverses choses, des sorbets qui se donnent le matin à jeun, avant que la femme ne fasse aucun mouvement. On les garde pour servir au besoin. Quand les matières qui sortent sont âcres, les doses de l'origan, de la rue et de la râpure de noix de gale, doivent être moitié moindres que celles des autres drogues, que celles de la farine et du fromage. Le soir, on y ajoute du miel. L'on continue d'en user depuis le commencement de la maladie, pendant tout le temps qu'il sort beaucoup de sang, venant par bouffées, et qu'il y a de vives douleurs. Quand le sang coule en moindre quantité, on fait prendre quelque potion, qui purge par haut ou par bas. On fomente la partie avec des émolliens, suivant les circonstances; on applique des cataplasmes faits avec parties égales de feuilles d'olivier sauvage, d'épautre grossièrement concassée, dépouillée de son

écorce, de figues vertes torréfiées mises en poudre qu'on a passées au tamis. On fait boire du lait de vache, cuit ou cru, suivant qu'on le trouve à propos, en cherchant le mieux. On doit savoir que cette maladie donne la mort par foiblesse ; que peu de femmes en réchappent, *quand elle est fort obstinée.*

Des pertes, dont le sang vient des ligamens de la matrice.

4°. Quand une femme à la suite des efforts des couches, ou de tout autre travail, rend du sang par la violence faite dans les attaches de la matrice, quelques médecins confondent cet état avec celui d'une perte. Il est cependant différent. Ce qui coule dans ce cas, venant des lombes et de l'ischium, est un mélange de sang et de viscosités ; ce qui vient au contraire du corps même de la matrice, et des cavités de ses veines, est du sang pur. Il faut, pour l'état dont il s'agit maintenant, avoir une livre d'épautre qu'on pilera, en y mêlant six grains de soufre, et du vinaigre, mais peu, pour en faire un cataplasme qui n'humecte pas trop la matrice, sur laquelle on le laissera appliqué durant la nuit. Le lendemain matin, on allumera du feu avec des bondes de quelque tonneau d'huile, en y mêlant des balayures de foulon, et de la graine (1) de l'herbe appelée le serpent : il est moins question de faire du feu, que de produire beaucoup de fumée. La chaise sur laquelle la femme sera assise doit être percée, et recouverte

(1) De la graine de l'herbe appelée le serpent τῆς Καρπῆς τῆ ὄφιος. Les anciens botanistes ne fournissent point de lumières, pour tâcher de découvrir de qu'elle plante il est ici question. Seroit-ce notre serpentaire. *Dracunculus.* Fuch.

tout autour ; afin que la fumée ne se répande point. On verse, sur le feu, du vinaigre avec de la graine de serpent. La fumée de la myrrhe est très-bonne aussi pour arrêter l'écoulement du sang. Lorsque ce remède suffit, on donne ensuite, dans du vin, des semences de l'herbe au chantre torréfiées.

De la perte jaune.

5°. Il y a une perte jaune, abondante, qui ressemble à des œufs brouillés ; elle a une odeur fétide ; la matrice est enflammée ; il s'y joint des douleurs aux lombes et aux aines, sur-tout si elle est copieuse. Si elle n'est bientôt arrêtée, le flux devient plus fort ; avec le temps, elle pourrit tout ce qu'elle peut gâter dans les parties voisines ; et ce qui coule, est comme le suc qui s'échappe des viandes sur le feu. Les pertes de cette espèce donnent souvent la mort. Peu de malades en réchappent. Quand on est appelé dans le commencement, il faut les soigner comme il suit : s'il n'y a pas de fièvre, et que les forces suffisent, on donnera l'ellébore : deux ou trois jours après, on purgera en boisson par bas : après la purgation, on prescrira une conduite propre à rendre l'écoulement séreux et gluant. On fera prendre, le matin à jeun, dans du vin, des remèdes contre les pertes qu'on trouvera ci-après. Quand la matrice est humide, et que son orifice est resserré, on y fera des fumigations jusqu'à ce qu'il soit ramolli. A la suite des fumigations, on employera des lotions, ou mondifiantes ou relâchantes, suivant le besoin : ensuite on mettra des pessaires adoucissans. Si l'on ne parvient point facilement à ramollir l'orifice, on usera des relâchans dont je parlerai bientôt, tant en lotions qu'en pessaires,

saires, jusqu'à ce que l'orifice se dilate. Lorsque malgré ces secours, la perte ne s'arrête point, il faut purger la tête, et prescrire du lait dans le régime, s'il n'y a point de fièvre. On fait manger des légumes bouillis des champs et des jardins, à la réserve de l'ail, des porreaux, des choux et de raiforts longs. Parmi les poissons de mer, on ordonne le scorpène, la torpille, le congre, l'anguille, le turbot, le goujon : on les fait bouillir long-temps, avec de l'oignon et de la coriandre, dans une saumure douce et grasse. Quant aux viandes, celle de cochon est préférable ; puis celle d'agneau ou de mouton. Elle vaut mieux bouillie que rôtie. On en fait avaler le bouillon. On donne pour boisson le vin blanc, coupé avec de l'hydromel ou de l'eau. On prescrit des bains, mais non à la tête ; qui ne soient ni bien chauds, ni trop fréquens. Si la matrice se trouvoit trop humectée par ce régime, on supprimeroit les bains : au lieu de vin clairet, on feroit boire du vin rouge foncé en couleur ; et au lieu de le couper avec beaucoup d'eau, on en mettroit moins. On ordonneroit du pain, en défendant les gâteaux d'orge ; de la viande rôtie, à la place du poisson. On feroit user enfin, de tous les alimens desséchans, que nous conseillons contre les diarrhées. On interdiroit toute espèce de lotions, excepté celles avec le vin et l'eau. On feroit des fumigations astringentes. Il seroit alors utile à la femme, de devenir grosse. Si elle étoit jeune, il faudroit la faire vomir souvent à jeun. Telle est la conduite à tenir dans le cas des pertes qui nous occupent.

6°. Avec la perte blanche, on rend des matières

L'auteur va s'engager

jusqu'au n°. 12, dans une foule de cas concernant les pertes, comme faisant autant de maladies différentes, et demandant des traitemens différens, qu'il assignera.

comme du pissat d'ânesse : la femme a des enflures au visage : le dessous des yeux est tuméfié ; ils donnent les mêmes signes, que dans l'hydropisie ; ils sont ternes, sans éclat, chassieux : la vue se trouble : la peau perd sa couleur naturelle ; il y survient des pustules : le bas-ventre est gonflé : les joues se couvrent de temps en temps, de petites rougeurs, d'où il sort de l'eau, et qui sont douloureuses. Les jambes deviennent enflées : si on les presse avec les doigts, l'empreinte y reste comme sur de la pâte : la bouche est pleine d'eaux. Il y a, le matin, des maux d'estomac, avant d'avoir mangé, souvent même des vomissemens aigres. Si la femme, dans cet état, se promène sur un terrein qui aille en montant, elle est essoufflée ; elle suffoque : ses jambes sont habituellement froides ; ses genoux sont foibles. Elle a des aphtes dans la bouche. L'orifice de l'utérus est plus ouvert qu'il ne devroit. Le poids de la matrice se fait sentir sur son cou, comme une masse de plomb ; la douleur s'étend aux cuisses. Toutes les extrémités inférieures, depuis le ventre jusqu'aux pieds, sont froides. La plante des pieds est si délicate, qu'elle ne peut supporter le poids du corps, en marchant. La cure de cet état est difficile : il augmente avec l'âge, et se fortifie en vieillissant, à moins de quelque heureux événement, qui vienne de lui-même faire finir le mal sans le secours de l'art. On doit tâcher de diminuer la surabondance d'humeurs, avec des remèdes qui ne purgent pas la bile. Les diurétiques et les évacuans des humeurs de la tête sont bons : on prescrit l'épithyme blanche (espèce de cuscute), prise en

boisson ; la discontinuation des bains, les promenades, et tout ce qui est propre à dessécher. Ce traitement, s'il ne procure point une parfaite guérison, est bon du moins à rendre l'état plus supportable.

7°. Cure de la perte blanche. Il y a, dans cette maladie, un écoulement blanc, quelquefois verdâtre, avec des ardeurs d'urine, des élancemens et plaie à la matrice, de la fièvre, beaucoup de chaleur, soif, insomnie, aliénation d'esprit. Si la femme dans cet état fait quelque chose à la hate, elle est bientôt essoufflée ; elle se sent brisée. Il faut faire prendre du pavot blanc en boisson, avec la graine d'ortie. La racine et les feuilles de grenadier doux, données dans un vin astringent, avec la noix de gale, sont très-bonnes. On y mêle du suc de grenade, et du fromage de chèvre. Faites aussi des fumigations avec de l'épautre, des figues vertes, des feuilles et de la râpure d'olivier ; chacune de ces trois choses à parties égales, et un tiers moins d'écorce de concombre sauvage, coupée à morceaux. On fait usage des crèmes de légumes, avec des amandes et du sésame. On recommande l'exercice de la scarpolette ; les promenades en voiture : il ne faut point se tenir dans le repos.

8°. Autre perte. Il y a, dans celle-ci, un écoulement abondant d'une humeur, qui ressemble à de l'urine de brebis. La peau est pâle, et tuméfiée partout. Il vient aux jambes des ampoules flasques. Si on presse en quelque endroit les jambes ou les pieds, la trace y fait une fossette. Ce que mange la malade, dans cet état, lui cause des gonflemens et de la tension : si elle marche, ou si elle travaille, elle est bientôt

essoufflée : elle souffre. La peau est tantôt blanche, tantôt verte. Il faut, si la malade est jeune, et si les forces le permettent, la vider par haut et par bas. Si elle est pituiteuse, on purgera la tête avec les remèdes qui expulsent la pituite. On usera de cholagogues, lorsque la bile prédomine. Quand la saison le permet, et que la rate n'est point d'une mauvaise constitution; si la femme se trouve dans l'état dont je parle, on la fait user long-temps de petit lait cuit : on lui fait boire le soir, s'il le faut, du vin doux, trempé d'eau : mais on interdit tout aliment solide. Quand elle est foible, on lui donne des purées en petite quantité. On défend les bains. Après l'avoir tenue ainsi à une nourriture liquide, on la purgera, pour donner des alimens solides; interdisant les graisses, les choses âcres, celles qui sont trop douces ou salées, toute sorte d'herbages qui agacent. On donnera des poissons qui vivent dans les rochers, de la viande de mouton, de la volaille, du lièvre, du pain fait avec du levain, de l'orge concassé, des légumes bouillis, tant de ceux des jardins que de ceux qui viennent sans culture bons à manger, à moins qu'ils ne soient âcres. On recommandera la promenade le matin, et après le repas. Quand on croira que ce régime a suffisamment desséché, on fera des lotions à la matrice, et on les rendra astringentes. Après trois ou quatre jours d'interruption, on s'en tiendra là, si la matrice reste sèche. Lorsque la femme est pituiteuse ou bilieuse, si elle ne se rétablit point, après avoir arrêté la perte, tant au moyen du régime que des remèdes, on donnera du lait de vache pendant quarante jours, tout

chaud, au sortir de l'animal. Quand le tempérament est pituiteux, il convient de ne prendre que des alimens légers, durant l'usage du lait. Sa quantité doit être modérée ; environ trois livres et demi. On le commence par gradation, et on le finit de même. On peut manger d'autres choses, durant qu'on prend le lait ; mais on suit un régime exact. On avale, le matin, par-dessus le lait, un peu de bon vin rouge, coupé avec de l'eau, dans lequel on met de la poudre de capillaire passée au tamis. Si la perte ne revient point, on fera une fumigation de tout le corps, à la fin du traitement, et l'on donnera un purgatif par bas : après quoi on lavera la matrice, si elle est de constitution pituiteuse, avec une décoction de grains de gnide et de racine de thapsie : si elle est bilieuse, on emploiera le suc de scammonée, ou le concombre sauvage. On le fait bouillir dans une livre d'eau ; on y ajoute du miel et de l'huile de narcisse, ou de l'huile parfumée aux fleurs ; la quantité de miel doit être de deux onces et demie ; celle de l'huile, moitié plus. On fait aussi des lotions avec du vin seul, ou avec du miel et de l'huile. Trois jours après, on donne du capillaire en boisson. Cette perte est sujette à répéter, si la femme devient grosse : elle cause la mort, quand la femme est vieille, et que le matrice entre en pourriture : peu en réchappent.

9°. Autre perte ; elle coule comme des œufs crus, si ce n'est que dans le blanc on voit du verd. Le vagin en est rongé. Il vient des enflures aux jambes. Les yeux se tuméfient ; ils sont larmoyans, chassieux. Dès que la femme marche, elle est essouf-

flée, fort foible. Si elle en réchappe, et que le tempérament soit pituiteux, la bile mise en mouvement produira une violente fièvre, à moins qu'elle ne soit bien purgée. Cette espèce de perte attaque plus les vieilles femmes que les jeunes. Il faut, quand l'enflure est grande, donner des purgatifs qui entraînent la pituite et la bile. Si l'enflure est médiocre, et si la pituite devient suffoquante, on prescrit les émétiques. On ordonne l'ellébore, quand l'estomac peut le supporter; sinon, un autre remède qui fasse couler la bile et la pituite. Après la purgation, on fait prendre le petit lait avec un peu de sel, pendant plusieurs jours, et manger de la menthe. Le soir, au lieu d'alimens solides, on donne des crèmes, avec de bon vin pardessus, s'il en est besoin; sinon, du petit lait et du lait d'ânesse bouilli, continuant ainsi durant quatre jours. Telle est la conduite à tenir pour le soir, à moins qu'il n'y ait de la fièvre. Lorsque la malade a la rate affectée, ou qu'elle est sujette à des vents, qu'elle a peu de sang, on ne donne ni lait ni petitlait, à moins qu'on ne soit dans le cas d'user des choses qui lâchent le ventre par bas. On fait les lotions à la matrice, quand le temps en est venu, d'abord deux ou trois fois avec du marc de vendange; ensuite avec le suc de scammonée, délayé dans environ neuf onces de vin doux, et deux onces et demi d'huile, notamment d'huile de narcisse. Le lendemain on les fait avec dix onces de vin, deux onces et demi de miel, autant d'huile, et trois quarts moins de résine. Si ce qui sort avec les lotions est pituiteux, on les continue : et après trois ou quatre jours d'in-

tervalle, l'on y revient encore ; puis on fait une décoction à employer en lotions, avec deux fois autant de grains de gnide qu'on en donne en boisson, après en avoir ôté l'écorce. Ceux qui manquent de grains de gnide, y substituent la racine de thapsie. Lorsqu'au moyen de ces lotions, la matrice est nettoyée, s'il sort du sang, comme est celui qui coule d'une plaie, on use de lotions astringentes. Vous demanderez à la malade, après avoir mis tous ces moyens en œuvre, si elle sent la matrice dure, et si elle y a des douleurs. Dans ce cas, on fera des onctions avec du beurre, jusqu'à ce que l'utérus soit sec et sain. Dans les quatre jours d'intervalle, durant lesquels on suspend les onctions, l'on aura des bayes de sureau, de la présure qui se trouve dans l'estomac des jeunes lièvres, de l'écorce de pavot, des graines d'ortie, de l'écorce de grenade douce ; on broyera le tout ensemble, à parties égales, y ajoutant de la farine d'orge cuite, et du capillaire, avec de bon vin rouge, pour faire boire le matin à jeun. On prescrira des alimens émolliens, point salés ni âcres. La viande de volaille ou de lièvre est ici préférable au poisson. On fera prendre des bains avec peu d'eau. Dans le cas où la perte persisteroit, la matrice restant toujours humide, on feroit des fumigations avec l'écorce de grenade, et on conseilleroit la cohabitation. Si la femme devenoit grosse, elle recouvreroit la santé. Les femmes vieilles ne peuvent pas résister à la perte dont je parle : elles périssent de foiblesse.

10. *Autre perte.* Celle-ci coule, comme si on

avoit cassé des œufs. Elle est gluante. Le bas-ventre s'élève ; il est dur et douloureux, quand on y touche. La femme a des craquemens de dents, avec des ardeurs et des douleurs au pubis, aux parties naturelles, au bas-ventre, aux lombes. Elle tombe dans des défaillances, des anxiétés, des frissons, des sueurs abondantes. Les battemens des artères (1) près la main sont foibles ; ils fuient sous le doigt. La mort suit de près. Si la malade échappe au danger, sa peau change entièrement de couleur ; elle prend celle de la cire : quand on la presse avec le doigt, la trace y reste comme dans de la pâte. Les pieds et les jambes s'enflent. Cette maladie a lieu, principalement quand il est survenu quelqu'altération et de la pourriture à la matrice. Les femmes un peu avancées en âge, y sont plus exposées. Elle est d'un très-mauvais caractère.

11. Autre perte. Elle coule comme le suc des chairs, qu'on met sur de la braise ; elle cause des ulcères au vagin, et par-tout où elle touche. Il y a grosse fièvre, avec de fréquens frissons. Les douleurs sont comme dans toutes les autres pertes. Il y a de l'enflure au-dessous du nombril, et aux jambes. La couleur de la peau est jaune. Cette perte provient

(1) On dit communément qu'Hippocrate ne tâtoit point le pouls de ses malades. Il y a bien d'autres passages, outre celui-ci, pour en induire le contraire ; quoiqu'il paroisse vrai, que de son temps les médecins ne fissent pas autant d'usage de ce signe, qu'en a fait Galien, et les médecins qui sont venus depuis.

d'un mélange de bile dans le sang, qui ne s'en purge point comme il faut. On doit la combattre par des purgatifs, par l'ellébore, si les forces le permettent. Quand la malade est foible, on donne la racine de concombre sauvage, ensuite le lait de chèvre : ou bien on purge par bas, avec des remèdes qui poussent la bile et la pituite. On lave la matrice, avec la décoction de choux. On fait boire une infusion de vin rouge âpre, avec de la sauge, du millepertuis, et de la graine de lin ; elle se prend à jeun. Lorsque la matrice est entamée, on fait des onctions avec du beurre ; puis on purge. L'on fait ensuite des onctions avec du beurre, de la résine, de la myrrhe, et des fleurs de souffre. On lave la partie avec une décoction tiède de sauge, et de myrte. On interdit l'usage de tous les alimens salés, ou âcres, afin que l'urine ne devienne point piquante. On défend aussi le poisson de mer, la viande de bœuf, de mouton, et de cochon. On permet les autres viandes bouillies. On recommande d'user du pain, et de vin rouge vieux. Quand, en suivant cette pratique, l'on ne parvient point à arrêter la perte, on fumige tout le corps, et on donne un émétique le lendemain ; puis un purgatif par bas, après un jour d'intervalle. Si la perte persiste, on donnera tous les jours du petit lait bouilli ; le soir, des crèmes et du vin blanc doux. On peut, au défaut du petit lait, prendre pendant quatre jours, du lait d'ânesse bouilli, et on passera au lait de vache chaud, ne prenant point autre chose dans la journée, durant quarante jours ; il est excellent pour cet état. Il purifie la matrice ; il nourrit bien la

malade ; il tarit la perte. Le souper consistera en un peu de volaille rôtie, avec du pain cuit à la tourtière, et de bon vin vieux en boisson. Tel est le régime à suivre, durant tout le temps que la femme prendra le lait. Si la perte est considérable, et que son âcreté diminuant, la femme devienne grosse sur ces entrefaites, la guérison est assurée. Quand les femmes sont vieilles, la perte répète souvent, et elles en meurent ; elle n'est point naturelle chez les jeunes femmes. La cure des pertes sanieuses est longue. J'ai dit que celle dont il s'agit ici, couloit comme de la lavure des chairs ; qu'elle est caustique comme de la saumure ; qu'elle ronge et dévore les parties naturelles avec les environs, les cuisses et autres endroits. Les linges en reçoivent des taches, qu'on ne peut enlever. Elle cause des enflures au bas-ventre, aux lombes, aux flancs, une grande foiblesse dans tout le corps. Quand elle dure long-temps, la peau devient de couleur jaune ; la perte va en croissant ; tous les symptômes augmentent ; les cavités se remplissent d'eau ; les pieds et les jambes s'enflent jusqu'aux lombes. Cette maladie a ordinairement pour cause, des déchiremens faits dans des couches, ou des avortemens. On doit y employer en fumigations, en lotions, en boissons, tout ce qui est propre à l'arrêter. On n'omettra point le lait d'ânesse, et autre. On y persistera, pendant tout le temps que la perte durera. Lorsque la malade est foible, et qu'il n'y a point de fièvre, les fumigations sèches sont préférables *aux fumigations en vapeur.*

L'auteur va parler de

12. Quand la matrice porte à la tête, que c'est là

où se terminent les suffocations, il y a habituellement des pesanteurs de tête avec d'autres signes. La femme se plaint de douleurs aux veines du nez, et sous les yeux. Elle est assoupie. Il y a des crachats abondans de salive écumeuse, quand le mal diminue. Il faut ici ordonner beaucoup de bains d'eau chaude; on emploiera même ceux d'eau froide. Si le mal est opiniâtre, on fera des lotions à la tête, avec une décoction froide de laurier et de myrte, puis des onctions avec de l'huile rosat. On fumigera les parties naturelles avec des aromates, on présentera au nez des choses fétides; on fera manger des choux, et en avaler le bouillon.

13. Quand la matrice occasionne des suffocations en agissant sur le cœur, que l'air est violemment repoussé vers le haut, la femme rend des vents; elle a des vomissemens écumeux qui la soulagent. Il suffit quelquefois d'appuyer la main sur le bas-ventre, pour faire sortir les vents. S'ils ne peuvent pas se faire jour par en haut, on fera boire six onces d'eau, où l'on aura pilé de la graine de porreaux avec du pavot. On soulage avec deux onces de vinaigre blanc en boisson. On y met quelquefois des baies de genièvre, et de la sauge, qu'on donne aussi dans du vin. On fait chauffer ensemble de la cire, de la graisse d'oie, de l'emplâtre de résine avec la cire, et de la poix, pour en faire un pessaire.

14. Lorsque la matrice se porte aux hypocondres, elle cause des suffocations. Il survient, dans le fort du mal, des vomissemens de matières âcres, brûlantes, qui soulagent pour un moment. Il y a des

divers états maladifs des femmes, qu'il paroît avoir principalement considérés comme provenant de déplacemens de la matrice, et dont plusieurs sont désignés par la médecine de nos jours, sous la dénomination générale d'affections hystériques, ou même de vapeurs. Nous avons déjà vu ces mêmes états dans le traité de la nature de la femme.

douleurs continuelles à la tête et au cou. Il faut, quand les suffocations montent, faire des fumigations humides, et donner à sentir aussitôt des odeurs fétides. Quand la matrice porte trop sur le bas, elle y excite aussi des troubles. Or, en général, les bonnes odeurs l'attirent vers l'endroit d'où elles viennent, et les odeurs fétides la repoussent. On fait encore prendre du castor, et de la conyse, en boisson. Lors donc que la matrice est tiraillée vers le bas, on fumige les parties avec ce qu'elle n'aime point, et on présente au nez des aromates agréables. Après que les douleurs ont cessé, on purge par bas; on fait prendre du lait d'ânesse, ou du petit lait, à moins que la femme n'ait la rate mal constituée de naissance, ou qu'elle ne manque de sang, et qu'elle ne soit très-pâle, ou qu'elle n'ait de bourdonnemens d'oreilles; à quoi les filles sont quelquefois sujettes dès leur jeunesse. Il ne faudroit point employer d'émétique, dans le cas dont je parle; il causeroit des troubles dans la vue, au gosier, et ailleurs. On donne de la tisane crémée. Toutefois si la malade étoit facile à vomir, on la videroit par haut. La meilleure de toutes les lotions, est celle qui se fait avec l'huile de narcisse; le meilleur pessaire, celui de cantharides.

15. Quand l'utérus fait saillie au-devant des hypocondres, la femme se sent suffoquée comme lorsqu'elle a pris de l'ellébore. Elle ne respire qu'avec peine; elle a des déchiremens d'estomac, avec, quelquefois, des vomissemens aqueux, aigres. Sa bouche est pleine d'eaux: ses jambes sont froides. Bientôt elle perd la parole. Si l'utérus ne reprend sa

place, il survient des engourdissemens à la tête, et des embarras à la langue. Il faut pour ce cas introduire dans la matrice, aussi avant qu'il se pourra au moyen d'une sonde, un pessaire de laine roulée autour d'une plume et imbibée de baume d'Égypte, ou de baume blanc, ou bien d'huile de myrte, ou de conyse, ou de marjolaine. On met au nez, avec la spatule, un peu d'onguent noir. A son défaut, on met aux narines du suc de sylphium; ou même on trempe une plume dans du vinaigre, pour en frotter l'intérieur du nez, en tâchant de faire éternuer. Si l'orifice et le cou de la matrice étoient bouchés, on feroit prendre du castor dans du vin : on frotteroit le nez avec de la graisse de veau marin; et l'on mettroit un pessaire de laine *imbibée de baume d'Égypte ou autre remède pareil*, jusqu'à ce que la partie soit dans son état naturel; après quoi on le retire. Mais si après avoir retiré le pessaire, les accidens revenoient, on le remettroit de nouveau; et l'on présenteroit au nez la fumée de corne de chèvre, ou de cerf, mise à morceaux et jetée sur la braise, de manière à faire beaucoup de fumée; on doit faire en sorte que la femme l'attire aussi avant dans le haut des narines qu'elle le peut. On jette aussi de l'huile de veau marin, sur des charbons ardens dans un pot; et l'on couvre la tête de la femme, afin que la fumée ne se répande point. On verse de temps en temps quelques gouttes de l'huile, en recommandant de fermer la bouche, et d'ouvrir les narines. On use de ces fumigations, toutes les fois que la matrice se porte vers le haut.

16. Lorsque la matrice se porte vers le foie, la femme perd aussitôt la parole, ses dents se clouent. La peau devient livide. Ces symptômes surviennent subitement, tandis que la santé d'ailleurs est bonne. Les vieilles filles y sont sujettes, et les veuves qui gardent la viduité; les femmes aussi qui sont stériles; même celles qui le deviennent après avoir accouché: elles sont privées de l'avantage que procure la purgation de l'utérus dans les lochies. Leur matrice ne passe point par des variations de volume, qui contribuent à la maintenir dans un état de souplesse. Elles ne sont point dans le cas, de se vider par des fréquens vomissemens. Pour remédier à l'état dont il est question, on éloignera la matrice du foie, en la repoussant doucement, avec la main, de l'endroit où elle fait une tumeur. On la maintiendra ensuite, avec une bande autour de la ceinture. On ouvrira l'orifice de l'utérus; et on y injectera du vin aromatique. On fera même, s'il le faut, des fumigations au nez avec des choses fétides, et aux parties avec des aromates d'une odeur agréable propres à fumiger. Après avoir remédié aux accidens, on purgera par bas; donnant des cholagogues, si la femme est bilieuse, et des phlegmagogues, si elle est pituiteuse. Ensuite vous prescrirez le lait d'ânesse bouilli, et des fumigations à la matrice, qui soient d'une odeur agréable: vous ferez mettre le pessaire de bupreste, le lendemain celui de nétope; vous laisserez ensuite deux jours de relâche, après lesquels vous ordonnerez des lotions aromatiques: vous donnerez encore un jour de repos; et vous reviendrez aux fumigations.

Voilà le traitement pour une veuve; il lui seroit avantageux de devenir grosse. Si c'est une fille, vous conseillerez qu'on la marie. On peut lui faire sentir des odeurs. Il seroit inutile de multiplier les purgatifs. On lui fera prendre, à jeun, du castor et de la conyse dans de bon vin, pendant vingt jours. Elle doit s'abstenir de parfumer sa tête avec des odeurs, et de flairer des parfums agréables.

17. Lorsque la matrice, chargée de pituite, se porte de côté, on y trouve une dureté en y touchant: et si elle se jette vers les hypocondres, il survient des suffocations, avec des vomissemens de matières pituiteuses acides qui agacent les dents, dont l'évacuation soulage pour un moment. Si la matrice se porte vers le bas, après avoir quitté sa place dans le ventre elle va ça et là, principalement vers les flancs; et elle presse la vessie, ou elle cause des ardeurs d'urine; elle se jette aussi sur le fondement, et elle cause des épreintes. Les règles alors coulent, tantôt plus, tantôt moins fréquemment: quelquefois elles ne se montrent que par des gouttes de sang. Dans l'état dont il est ici question, si l'utérus se porte vers le haut, on fera des fomentations tièdes à la partie; l'on présentera au nez des odeurs fétides, et on usera de fumigations de bonne odeur à la matrice: on donne le matin à jeun de la conyse femelle, avec du castor dans du vin. On doit continuer les fomentations pendant un certain temps. Après que l'utérus est revenu en sa place, on prescrit des diurétiques, *qu'on continue* durant tout le temps qu'il y a des douleurs. Lorsqu'elles auront cessé, on parfumera

tout le corps : puis on purgera par bas avec des cholagogues si la bile prédomine, avec des phlegmagogues si c'est la pituite. On fera prendre le lait d'ânesse, ou du petit lait de chèvre cuit ; à moins que la constitution de la rate ne soit mauvaise, auquel cas il ne faut ni lait ni petit lait. Pendant le traitement, on prescrira l'usage d'alimens émolliens et laxatifs. Le poisson est préférable à la viande. Outre les fomentations à la matrice, on y appliquera des pessaires. On fera aussi des lotions ; et la femme s'approchera de son mari, de suite après la fomentation. Si elle devient grosse, la guérison est assurée.

18. Lorsque la matrice se porte sur les côtés, il y a de la toux avec des douleurs au côté ; la matrice s'y fait sentir comme une boule dure. En la touchant, on cause des douleurs comme s'il y avoit une plaie. La malade dépérit : on diroit qu'elle a une péripneumonie. Son ventre se tourne ; il y vient une bosse. ses règles se suppriment ; ou si elles se montrent, elles disparoissent bientôt : celles qu'il y a sont peu de chose, et de mauvais caractère. La femme ne devient point grosse durant ce temps. Dans cet état, il faut purger par bas avec l'élatérium ; faire prendre beaucoup de bains d'eau chaude ; user de fomentations tièdes, convenables ; mettre des pessaires, et prescrire des remèdes qui purifient le sang. La graine de lin torréfiée, pilée et tamisée, est bonne ; la sauge aussi, avec de la fleur de farine d'orge cuite : on les mêle avec de la râpure de fromage de chèvre, dont on a ôté la croute salée : on met parties égales de fromage, et de la farine sans sel, pour les faire prendre

dre à jeun dans du vin. Le soir on épaissit le sorbet, en y ajoutant du miel. Outre les remèdes intérieurs convenables, on fait des lotions abondantes d'eau chaude : et on repousse la matrice du côté, pour la ramener doucement à sa place, en agissant mollement sur la peau qu'on oint d'un cérat ; puis on met une large ceinture autour des côtés. On fait prendre beaucoup de lait de vache durant quarante jours, et user d'alimens émolliens. Cette maladie est grave et mortelle (1) : peu de femmes en réchappent, quoique même on les soigne en la manière que je viens de dire.

19. Quand la matrice se porte aux lombes, ou aux flancs, que la respiration est difficile, qu'il y a des suffocations avec une grande oppression, qui empêche la malade d'agir ; on broyera de l'asphalthe, ou de la myrrhe, ou de la ciguë, avec du miel cuit, pour en faire un pessaire long et gros qu'on placera dans le vagin (2).

20. Lorsque la matrice se retourne vers le milieu

---

(1) Si l'état décrit dans ce n°. 18, est en effet un de ceux, que nous désignons sous la dénomination générale de vapeurs ; il s'en faut bien que la médecine d'aujourd'hui le regarde comme grave et mortel. Le danger provenoit peut-être du grand usage que les médecins d'alors, faisoient des purgatifs en le traitant ; ou de ce qu'il peut facilement se joindre à ce cas un ulcère de la matrice.

(2) Le texte grec est ici équivoque ; il peut également signifier qu'on en fera *un suppositoire* pour être placé au fondement. C'est même la signification la plus naturelle des mots : mais le sens et la suite des choses m'ont fait préférer celle où il s'agit de *pessaire* et de *vagin*.

des lombes et des flancs, les jambes entrent en convulsion ; et il y a des douleurs à l'articulation supérieure de la cuisse. La femme souffre violemment, quand elle va du ventre ; les excrémens ne peuvent sortir que fort petits. Il sort des vents de la vessie, avec les urines. L'accablement est extrême. Dans ce cas, il faut mettre de l'huile chaude, dans une vessie, où l'on attache un tube, pour la faire couler dans la matrice. On fait beaucoup de lotions ou de fumigations, avec de l'eau chaude. On fait prendre un bain aux parties, avec de l'huile et de l'eau. On présente à la matrice des odeurs fétides, et des parfums agréables au nez. Lorsque les douleurs sont appaisées, on donne un émétique, puis un purgatif, qui est suivi du lait d'ânesse, à moins que la constitution de la rate ne soit mauvaise. Ensuite on fumige la matrice : on y fait des lotions ; on met un pessaire de baies de laurier, pour purger l'utérus sans irritation ; à la suite de quoi, la femme fera des fumigations aromatiques, et cohabitera avec son mari. Si elle devient grosse, elle est guérie : mais plusieurs restent stériles, et gardent des douleurs aux jambes, qui les empêchent de s'en servir.

21. (1) Toutes les fois que l'orifice de l'utérus décline de quelque côté, et qu'il porte sur l'ischium, cela met obstacle à la menstruation, et la stérilité s'ensuit. Il faut, dans ce cas, fumiger la matrice avec de bonnes odeurs, la repousser de dessus

(1) La description de cet état auquel paroissent se rapporter aussi les quatre numéros suivans, va devenir intéressante sous plusieurs rapports.

l'ischium, et puis dresser l'orifice avec les doigts et la sonde de plomb : on se gardera bien d'agir rudement, ainsi que je l'ai déjà dit. Après que l'utérus aura repris sa situation naturelle, si l'orifice en est trop ouvert, on purgera la matrice avec des émolliens, pratiquant en outre tout ce qui est propre à la ramener, quand elle porte sur l'ischium. Si elle n'en est bientôt retirée, et ramenée en sa place, elle se dessèche dans la partie, qui est près de l'ischium. Il faut donc nécessairement qu'elle se contourne à son orifice, qu'il se rehausse vers le haut; qu'après s'être contourné, il se serre et se durcisse. Cela fait que la matrice se trouvant bouchée, les règles montent vers les mamelles, et la gorge grossit. L'abdomen et le bas-ventre prennent aussi plus de volume, de manière que les femmes sans expérience croient être grosses, ayant la plupart des symptômes de la grossesse jusqu'au septième ou huitième mois : car le ventre augmente toujours, et le lait semble se former. Mais après ce temps, les mamelles deviennent flasques et diminuent de grosseur. Il en arrive autant du ventre; il n'est plus question de lait. Au terme des couches attendu, le ventre qui étoit si élevé, se trouve affaissé. Vers cette époque, la région de la matrice se contracte en peu de temps. On ne peut point trouver son orifice, si fort elle se resserre, et se dessèche. Il vient aux mamelles quelques tumeurs dures, plus ou moins grandes, qui ne suppurent point, qui vont toujours se durcissant de plus en plus, et qui se terminent par des cancers occultes. Quand ils se forment, la femme a d'abord

la bouche amère; tout ce qu'elle mange lui paroît amer. Elle refuse ce qu'on lui présente pour se nourrir; sa raison s'aliène. Elle fait ce qu'elle ne feroit point dans d'autres temps. Son regard est âpre; sa vue devient trouble. Elle se plaint de douleurs lancinantes, qui vont des mamelles au cou et aux omoplates. Il y a de la soif. Les mamellons se flétrissent. Les narines sont sèches, et bouchées; sans être grosses. La respiration est fréquente. L'odorat n'est plus sensible. Il n'y a point de douleurs aux oreilles, mais il s'y forme quelquefois des duretés. Quand la malade est parvenue à ce point, il n'y a plus d'espérance de guérison; elle périra. Mais si, avant de tomber dans cet état, elle est soignée, et qu'on parvienne à faire venir les règles, elle guérit. Voici le traitement.

22. On commencera, en l'entreprenant tandis qu'il y a de forces, par reconnoître tout l'état du corps, pour voir en quoi il a besoin d'être purgé. Après l'avoir mis dans un bon état, on s'occupera de la matrice. S'il ne paroît rien à changer dans le corps, et que le mal ne vienne que de l'utérus, on y fera d'abord des fumigations de la manière qui suit. On aura un pot qui contienne environ trois livres, avec un couvercle bien ajusté qui empêche toute transpiration, et percé d'un trou auquel sera adapté un tube de la longueur d'une coudée. Il doit aussi ne laisser rien transpirer par les bords. On lutte ensemble le couvercle avec le pot, et le tube avec le couvercle; puis on creuse une fosse de deux pieds de profondeur, dont l'ouverture puisse recevoir le

pot. On y brûle du bois jusqu'à ce qu'elle est embrasée. On en tire ensuite le bois et les charbons ardens, laissant les cendres seulement et les petits charbons dans la fosse. Lorsque le pot, qu'on y mettra dessus, sera en ébullition, et que la fumée montera, si elle est trop chaude, on attendra; si elle ne l'est pas trop, on placera la malade assise par-dessus, pour recevoir le bout du tube qui sera dirigé à l'orifice de l'utérus. On fera ainsi la fumigation. Lorsqu'elle se refroidit, on rejette des charbons ardens dans la fosse, prenant toujours garde que la fumée ne soit pas trop chaude. On retireroit des charbons, dans le cas où elle le seroit. Il faut la faire en un endroit qui soit à l'abri du vent et du froid, et couvrir la malade de toutes parts. On aura préalablement mis dans le pot de l'ail sec, coupé à morceaux plus menus que lorsqu'on veut le piler, avec suffisante quantité d'eau, pour qu'elle monte au-dessus de l'ail, de trois doigts : on y ajoute de l'huile de veau marin. Voilà la matière des fumigations. On doit les faire longuement. Après que la malade sera fumigée, elle prendra, si elle a des forces, un bain de tout le corps, autant que cela lui fera plaisir. On fera du moins des lotions aux lombes, et au-dessous du nombril. Elle mangera à souper du pain, du gâteau, de l'ail bouilli. Le lendemain, si la fumigation l'a fatiguée, on lui donnera relâche; sinon, elle sera fumigée de nouveau. Après la fumigation, on fera examiner l'orifice de la matrice, pour reconnoître si la fumigation y a pénétré. Quand elle arrive dans l'intérieur de l'utérus, son orifice qui étoit contourné, et son

corps qui appuyoit sur l'ischium, se remettent dans leur situation naturelle : l'orifice s'ouvre, le fond se met en droite ligne. Puis donc que cette fumigation a une si grande propriété, il ne faut pas négliger de la faire en cette manière, y employant l'ail et l'huile de veau marin. On doit la continuer, jusqu'à ce que la matrice en soit remplie, et que son orifice soit fortement tiré vers le haut. Tel est l'effet que produiront ces fumigations. Lorsqu'elles seront finies, le régime doit être continué le même qu'auparavant. Après que l'utérus aura été arraché à sa mauvaise situation, et qu'il se trouvera libre, on fera d'autres fumigations avec la racine de fenouil, préparant un nouveau pot, et y mettant de l'eau de la même manière. Ensuite on donnera le bain. Le soir, la malade soupera avec du gâteau, ou du pain si elle veut, et de petites sèches cuites dans le vin et l'huile, avec des calmars. Durant cette fumigation, on reconnoîtra avec le doigt, si l'orifice de l'utérus se rapproche. On la répète pendant cinq ou six jours, suivant l'état et le tempérament de la femme, laissant des intervalles quand elle est foible et abattue; lorsqu'elle ne l'est point, on fumige chaque jour. A la suite de ces fumigations, on essayera de mettre des pessaires de résine grasse, qu'on oindra d'huile. Leur longueur doit être de six doigts. On en aura cinq ou six. Ils doivent être terminés en pointe, les uns plus gros que les autres; le plus fort sera de la grosseur du doigt index, mais pointu et grossissant insensiblement. Il faut qu'ils soient ronds, bien unis, sans crevasses ni aspérités. On commence par mettre le plus

petit. Quand il est placé, la femme se tient en repos, afin qu'il ne tombe point. En l'introduisant, on commence par le petit bout, et on le pousse en avant, tournant toujours dans le même sens. Lorsqu'il est un peu entré, on s'arrête pour un temps, en observant qu'il ne recule point ; puis on le pousse de nouveau, jusqu'à ce qu'il soit entré de la longueur de quatre doigts, dans le cou de l'utérus. Après avoir ainsi placé le premier, lorsqu'on le retirera, on en mettra un second tout de suite, avant que la matrice ne se referme, tandis qu'elle est ouverte et située en droite ligne avec le vagin ; ce qui ne peut manquer d'arriver, pour celui qu'on présente à la suite d'un autre qu'on retire. On aura aussi un morceau de plomb figuré comme un de ces pessaires, ayant la grosseur du plus grand, qui soit creux en dedans, ainsi qu'on fait des plombs (1), pour introduire des bourdonnets dans les plaies profondes. On observera que les bords en soient émoussés et bien unis, afin qu'ils ne puissent blesser. On y adaptera de la graisse de mouton, et on en remplira la cavité. Après avoir ainsi préparé le plomb en question, on retirera le pessaire ; et l'on placera le plomb. On le retireroit, s'il donnoit de la chaleur, et on mettroit de suite le pessaire, puis on tremperoit le plomb dans de l'eau froide, et on le replaceroit de nouveau. Il est bon, qu'il y ait continuellement l'un des deux dans la partie ; le pessaire durant le jour, le plomb pendant la nuit. Si la

(1) Voyez *suprà* la note sur le numéro 58 du traité des maladies, livre second.

malade veut se lever, elle le fera avec précaution, afin que le plomb ne se déplace point. Ou bien, on le remettra tout de suite. Dans le cas où aucun des pessaires tels qu'on les a ne pourroit entrer, on les fera plus petits, jusqu'à ce qu'ils obéissent, et qu'ils entrent. Mais si l'orifice de l'utérus ne pouvoit être ouvert, ou si le corps de la matrice ne s'étoit point assez rapproché, on reviendroit au premier traitement, *aux premières et secondes fumigations*; jusqu'à ce que l'orifice fut assoupli, et la matrice rapprochée. L'on introduiroit ensuite un pessaire de la grosseur d'une olive qu'on laisseroit se fondre en place; puis on y en mettroit un autre. Quand on voudroit faire entrer celui de résine grasse, on commenceroit par l'imbiber d'huile d'iris, ou de roses; car il sera repoussé par les bords de l'orifice, et on introduiroit préalablement une sonde de plomb, qui sert à dresser tant le cou que le corps de la matrice. De plus, on usera d'émolliens: on fera des lotions d'eau chaude, soit avant de mettre les pessaires, soit après. On donnera pour le souper, deux ou trois jours après qu'on aura commencé l'usage des pessaires, quelqu'un des poissons de mer, dont nous avons parlé ci-dessus. On s'assurera enfin par un fréquent examen, que la matrice est bien située, et qu'il n'en découle aucune mauvaise humeur. Alors on discontinuera les pessaires, et l'on s'en tiendra aux émolliens.

23. Quand l'orifice de l'utérus est enflammé, on use pareillement de remèdes extérieurs; et le reste du traitement est le même. Si tout le corps est en bon

état et rafraîchi (car on doit commencer par là, ainsi que je l'ai dit), on travaillera à rafraîchir ensuite et l'orifice et la matrice, en mettant une figue en guise de pessaire. On répète cela deux fois, après avoir préalablement fait des fumigations, avec la décoction de fenouil dont j'ai déjà parlé. C'est ensuite qu'on usera du pessaire, le second jour après les fumigations : encore avant de mettre le pessaire, faut-il toujours faire des lotions. Celles qui sont émollientes, conviennent alors et les jours suivans ; tandis qu'il y a de l'inflammation. Après que l'inflammation est passée, on se conduit comme ci-dessus : en observant pour l'application des autres pessaires, les mêmes précautions que dans celle du premier. Une fois que le pessaire se maintient dans la situation qu'on lui donne, on a suffisamment rafraîchi la matrice ; et on en discontinue l'usage. S'il arrive qu'on en ait besoin encore, on procède comme dans le commencement.

24. Après donc que l'on est autorisé à croire que cela va bien, et que le moment des fomentations et lotions aromatiques est arrivé, on les met en œuvre. On aura en conséquence du souchet, du calamus aromaticus, du cardamome, du cumin d'Éthiopie, de l'anis, de la rue sèche, de l'hypéricum, de la graine de fenouil, environ une cuiller de chacun. On broyera le tout, et l'on en mettra la quatrième partie dans un pot, avec environ cinq livres de vin blanc, qui soit du meilleur. En agitant et brouillant les aromates dans le vin, on y ajoutera un scrupule et demi du meilleur baume d'Égypte, ou de

baume de marjolaine, ou d'excellente huile de lis : après l'y avoir versée, on brouille encore pour faire le mélange, avant de l'employer en fomentation. Puis on fait des fomentations douces, pendant long-temps. Elles doivent être précédées de lotions. L'on fomente ainsi, durant deux ou trois jours. A mesure que l'on se sert ainsi du vin aromatique, on met un couvercle sur ce qui reste dans le pot ; afin qu'il ne s'évapore point. On passera dans la suite, à l'usage des pessaires de résine et des plombs creux. Durant qu'on en est aux fomentations, on ne les fait que deux ou trois jours de suite, après lesquels on en donne autant de repos : pendant ces derniers, on fait deux lotions par jour. La malade doit manger de l'ail bouilli et cru ; ne pas faire de mélanges dans sa boisson ; et user des poissons de mer ci-devant mentionnés. Quand les jours de relâche sont passés, on revient aux fomentations, en ajoutant de nouveau, au vin du pot, partie des aromates broyés : on y met aussi du vin, s'il en est besoin, et de l'huile aromatique. Lorsqu'il paroît que les fomentations ont produit le bon effet qu'on en attendoit, que l'orifice de l'utérus est mollet, et ouvert comme il convient, on passe aux pessaires de myrrhe. Il faut en employer deux, pour obtenir la purgation de la matrice. Après qu'elle est purgée, on en met d'émolliens, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'inflammation à l'utérus ; ensuite de quoi on passe aux pessaires de résine, et aux plombs creux. On discontinue ensuite tout remède durant quelques jours, pour voir comment va l'inflammation, et recommencer s'il le faut, en combinant les

forces du corps. Si donc les fomentations vous paroissent convenir encore, vous remettrez dans le pot, une partie des aromates, avec l'huile parfumée, et de nouveau vin : mais si cette pratique n'a point produit d'effet, il faudra faire autre chose. Il faut, du reste, dans toutes fomentations ou lotions, des remèdes frais, *qui n'aient point perdu leur vertu*, *et les continuer*, jusqu'à ce qu'on ait obtenu des règles qui soient du sang. Quand elles coulent ainsi, on discontinue.

25. Voici ce qui concerne le régime, pour le commencer immédiatement après une des époques de la menstruation ; ayant conséquemment une attention particulière à s'en informer. On prescrit d'abord beaucoup de bains, mais non à la tête. On fait prendre, en sortant du bain, du fromage piquant et de la rue, dans du vin coupé avec autant d'eau, et saupoudré de farine d'orge cuite. On fait dîner à une heure convenable, avec du pain et du gâteau ; de l'ail cuit ou cru, et autres choses fortes dont j'ai déjà parlé ; entr'autres des purées non écumées, et beaucoup de feuilles de sylphium ; beaucoup d'ail bouilli, du poisson salé bouilli, des préparations à l'oxymel ; des calmars, des poulpes au vin et à l'huile. On met du sylphium dans la boisson. On doit bien dîner et bien souper. Prendre le bain après souper, avant d'aller au lit. Tel est le régime à suivre durant quinze jours : ensuite on donne, le matin à jeun, six baies de sureau écrasées dans du vin, avec dix ou douze œufs de sèche, qu'on y écrase aussi, et on fait avaler une potion par-dessus, avant de prendre le bain.

Cette potion est un sorbet avec de la rue et du fromage : puis la malade dîne de la manière que j'ai dite. Elle soupe tard ; et ne manque point de prendre deux bains tous les jours. On continue ainsi pendant treize ou quatorze jours. Au bout de ce temps, elle prend tous les jours du sylphium en boisson, de la grosseur d'une fève. Voilà ce qu'il y a de principal à faire, *concernant le régime*. Le reste se peut inférer de ce que j'ai déjà dit. Après donc que ce régime aura été suivi pendant vingt-cinq jours, on persistera dans les mêmes vues : mais de plus, on donnera avant dîner une tablette faite avec quatre grains d'ail, du fromage salé, de la grosseur de l'os qu'on nomme astragale, et un peu de farine d'orge cuite. Avant souper, on fera boire un peu de vin pur. Le reste du régime sera d'ailleurs le même. Neuf jours avant l'époque de la menstruation, on donne du cumin d'Éthiopie avec des œufs, des baies de sureau, et douze grains de castor. Aux deux jours qui précèdent l'époque : on discontinue tous ces remèdes, pour prendre l'eau de goudron (1) à jeun, en sortant du bain, on donne de plus, après dîner, un sorbet avec du bouillon de mercuriale et de choux, de l'oxycrat, du sel, du sylphium et de l'huile. Outre les potions et les alimens dont j'ai parlé jusqu'ici, j'ajoute que

(1) *De l'eau de goudron.* En traduisant ainsi le mot δαΐδιον je ne prétends faire aucune allusion à rien de ce que l'évêque de Claine a écrit sur l'eau de goudron. Mais je ne vois pas d'expression française, plus propre à rendre ici la valeur du mot grec.

la boisson ne doit pas être mélangée, que les poulpes et les calmars conviennent à dîner : qu'au souper, la chair de chèvre ou de mouton, ou d'agneau, est bonne bouillie, les porreaux aussi, et toutes les autres choses fortes, qui peuvent plaire au goût de celle qu'on traite ; qu'enfin elle ne doit pas manquer de prendre le bain après souper. Voilà pour le régime des deux derniers jours. Si malgré cette conduite, les règles ne paroissent point, elle continuera le même régime le mois suivant, jusques avant les deux derniers jours ; pendant lesquels, outre ce que j'ai marqué, pour les deux jours de la fin du premier mois, on mettra à l'issue du bain, un pessaire préparé à l'eau en la façon déjà expliquée ailleurs. On doit sur-tout ne point négliger la situation de la matrice, et s'assurer qu'elle soit constamment dans la position naturelle, ainsi que son orifice. On feroit, s'il le falloit, des fumigations avant de mettre les pessaires. Si les règles paroissent, et qu'elles soient abondantes, la femme usera moins de bains ; et elle pourra être moins exacte dans le régime. Si au contraire elles coulent peu, elle se baignera davantage. Si elles ne font que s'annoncer, on recommencera le même traitement et le même régime, jusqu'à ce qu'elles soient bien établies. Il seroit alors très-bon que la femme devînt grosse : c'est le remède général de toutes ces maladies.

26. Lorsque la matrice porte sur l'ischium, et qu'elle s'y fixe, on sent une dureté au flanc avec des douleurs au bas-ventre, au flanc lui-même, aux lombes et aux jambes. Il survient, dans l'intérieur,

des tensions suivies de suppurations, qui donnent la mort; à moins qu'on ne fasse des incisions, ou qu'on n'applique le feu. Dans cette maladie, il faut purger par bas; laver beaucoup la matrice avec de l'eau chaude; la fumiger avec de la vieille urine qu'on a fait chauffer. On place la femme assise par-dessus, bien enveloppée, afin que la vapeur ne se répande point ailleurs. Quand l'urine se refroidit, on y jette du fer rougi, pour continuer la fumigation, jusqu'à ce que la femme annonce qu'elle a des éblouissemens, et qu'elle va tomber en défaillance. Ensuite on la met au bain. Puis on ramène, avec les doigts, l'orifice de la matrice, du côté de l'ischium, qui n'est pas affecté; et l'on y laisse des émolliens durant la nuit. Lorsque la malade vous annoncera que la matrice est droite; vous prescrirez des fumigations aromatiques, avec l'usage des émolliens. Il faudra se servir des plombs creux pendant trois jours de suite, puis de la brione ou de la scille, durant trois autres. On examinera ensuite les règles, pour voir si elles sont bilieuses ou pituiteuses, ou si le sang en est gâté. Quand on voit qu'il a besoin d'être purgé, on emploie à cette fin, les pessaires et les lotions les plus convenables; les continuant pendant trois jours, jusqu'à ce qu'il soit pur. La malade mettra ensuite un pessaire de suif fondu, avec de la laine douce; puis un autre avec du pouliot, après s'être lavée avec des aromates: et elle cohabitera avec son mari. Si la maladie provenoit de suites de couches, il faudroit immédiatement après avoir ôté les ordures de la fumigation faite avec l'urine, en faire un autre avec des odeurs agréables; puis

faire mettre dans le bain ; oindre, au sortir du bain, avec du baume blanc d'Égypte, le côté qui n'est pas affecté, et recommander à la malade de se tenir couchée sur ce côté. Si en employant ces moyens, l'utérus ne se redressoit point, on feroit prendre le matin à jeun, cinq grains de pivoine noirs, dans de bon vin ; l'on recommanderoit de manger au repas, de l'ail cru, de l'ail bouilli, de l'ail cuit à la braise, peu d'autres mets. Si malgré cela l'utérus ne revenoit point à sa place, il faudroit le purger en la même manière, que lorsque la maladie ne procède point des couches. Cet état, si la femme ne devient bientôt grosse, mène à la stérilité. Lorsqu'il persiste, que les mois ne paroissent point, et qu'il n'y a pas de fièvre, on commence par purger principalement par haut, à moins que la malade ne soit foible. Si l'on a jugé nécessaire de commencer en purgeant par bas, on fera vomir à la suite de la purgation, soit après avoir rempli l'estomac, soit à jeun : souvent cela suffira.

27. Quand la matrice fait une tumeur sur l'ischium, et que les règles ne fluent point parce qu'elles sont trop épaisses ; qu'il y a au bas-ventre des douleurs, qui se portent aux flancs, comme si quelque chose les rongeoit ; il faut prendre beaucoup de bains d'eau chaude, manger beaucoup d'ail, et user abondamment de lait avec du vin par-dessus. On parfume la femme de tout le corps. On la fait vomir ; ou bien on la purge par bas, si elle est foible : quand les douleurs ont passé, on fumige la matrice avec du fenouil, et de l'absinthe. Immédiatement après la

fumigation, on pousse doucement, avec les doigts, l'orifice de l'utérus vers le côté sain, ménageant avec soin la partie malade, et les environs qu'on enduit de quelque émollient : puis on introduit un pessaire fait avec l'huile de narcisse. Quand vous croirez que la matrice n'a pas besoin d'être purgée, vous en mettrez un fait avec le nétope, et le lendemain un autre fait avec l'huile de rose. Cependant lorsque les règles coulent, il est mieux de n'en point mettre. Si elles ne viennent point, on fait boire du vin, où l'on a mis quatre cantharides, après en avoir arraché les ailes les pieds et la tête, avec cinq graines de pivoine noires, des œufs de sèche, et un peu de semences d'ache. Si ce vin donne des ardeurs d'urine, on mettra la femme dans un demi-bain; et on lui fera boire de l'hydromel aqueux. On répète le même remède, si les règles ne viennent point. Si elles viennent, la femme s'approche de son mari. Quand les mois ne peuvent pas s'établir, on use de tout ce qui est recommandé pour les procurer, ayant toujours égard aux forces. Il est bon alors même de cohabiter. Car si la grossesse vient, la cure est terminée. Lorsque la menstruation est abondante; la femme mangera de la mercuriale, des pieds de mouton tendres bouillis. Elle usera d'alimens émolliens.

28. Lorsqu'après les couches, la matrice reste fixée sur l'ischium ou aux flancs, on oindra le haut de chaque cuisse, avec du baume blanc d'Égypte, ou d'huile de rose. Il est bon sur-tout, d'en mettre du côté de l'ischium qui n'est pas affecté. On donnera en boisson quatre grains de pivoine noires, avec des

des baies de sureau, et du castor de la grosseur d'une fève, dans un peu de vin de goudron. Les alimens doivent être pris parmi les émolliens. La mercuriale bouillie comme des choux, convient avant le repas : on en fait avaler aussi le bouillon. On peut user encore des amers, mais non de raves ; ni des acres, tels que l'oignon et le cresson. La laitue est excellente.

Brève résumption d'une partie de la doctrine donnée dans les numéros précédens, depuis le n°. 12 jusqu'au n°. 28 inclusivement.

29. Dans toutes les maladies qui proviennent de l'utérus, j'entends ici son déplacement (or de combien de manières ne se déplace-t-il point), la femme éprouve de vives douleurs dans les parties où il se transporte. Appuye-t-il sur la vessie, ce sont des tourmens : l'urine ne sort point ; la matrice ne reçoit pas la semence ; chacune de ces deux parties est souffrante. Si bientôt la matrice ne revient à sa place, il s'y fait de la pourriture, et aussi dans les parties voisines sur lesquelles elle se jette. C'est ce qui arrive aux flancs, aux aines, au pubis. Il faut soigner cet état, dès le commencement, de quelqu'une des manières ci-dessus ; faire des applications émollientes ; user beaucoup d'eau chaude ; faire des fomentations avec des éponges imbibées d'eau chaude, qu'on en exprime ; prendre diverses potions anti-hystériques. Si cela ne suffit point, on purge par bas, ou par haut quand il le faut. Pour distinguer lequel de deux convient, voici une règle. Lorsque la matrice porte à la vessie, au pubis ou aux aines, il faut purger par bas. Les femmes de l'âge ou leurs règles les quittent, sont plus sujettes à ces maux que les jeunes. On les voit aussi chez les jeunes, qui restent long-temps

veuves. Quand l'utérus porte sur le rectum, les excrémens sont arrêtés : il survient des douleurs aux lombes, au bas-ventre et à l'anus. Il faut alors user de bains d'eau chaude ; fomenter les lombes ; fumiger le derrière avec des odeurs fétides, et appliquer des pessaires qui purgent, qui agitent la matrice : faisant en même temps prendre en boisson, ce qui paroît convenir. Lorsque l'utérus se porte aux aines et sur les uretères, elle y cause de violentes douleurs avec des crampes aux jambes. L'uretère est obstrué. L'urine ne passe point. Le traitement consiste principalement à présenter au nez des odeurs agréables, des aromates, et des odeurs fétides à la matrice. Tout est capable d'émouvoir la matrice, quand elle est mal disposée. Quelquefois ce sera le froid aux pieds ou aux lombes; d'autrefois la danse, les peines d'esprit, la fatigue du corps prise en coupant du bois, en courant, en montant par un chemin escarpé, ou en descendant une côte. Ce sont des circonstances auxquelles le médecin doit avoir égard, considérant le corps en total, et observant que *dans ces cas* le mal disparoît quelquefois très-vîte. Il est en effet inévitable, que de telles causes ne produisent des désordres, tantôt plus, tantôt moins grands. Or, quand elles agissent avec la promptitude d'un éclair, leur action nuisible, qui se déclare subitement, n'est nullement équivoque : mais pour ce qui est d'y remédier, cela demande souvent qu'on remonte plus haut. Il faut avoir égard à tout l'ensemble du corps. Ne voit-on point des froids et des engourdissemens de jambes, survenir dans les affections de la matrice : il y a certainement des com-

munications réciproques entre la matrice et les jambes. L'eau chaude, employée en lotions dedans l'utérus, le réchauffe, et les parties voisines : elle réchauffe aussi les jambes, quand elles participent à son mal (1).

30. Lorsqu'à la suite des couches, l'utérus est déjeté du côté droit, il y a des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs, avec des crampes et un sentiment de pesanteur à la jambe droite. La femme ne peut point, même en se courbant, atteindre l'orifice de sa matrice. Tout le fonds du vagin lui paroît égal et uni. Il faut dans ce cas purger par haut et par bas, mais plus par bas; fumiger tout le corps, sur-tout la matrice, mais modérément; y faire des lotions deux fois le jour; essayez enfin les remèdes qui paroissent les plus convenables. La femme cohabitera souvent avec son époux : et elle fera un grand usage des choux, dans sa nourriture.

L'auteur me paroît reprendre ici sa doctrine générale, commencée n°. 12, et interrompue en guise de récapitulation sommaire n°. 29, pour revenir encore à des affections hystériques, dont plusieurs sont des suites de couches, telles que des descentes de l'utérus, etc.

31. Lorsque l'utérus est déjeté du côté gauche, il y a des douleurs très-vives à l'ischium, aux lombes, au bas-ventre, qui obligent la femme à boiter. Il faut faire prendre l'élatérium en boisson; parfumer le lendemin avec une décoction de deux livres d'orge, de feuilles d'olivier coupées à petits morceaux, de noix de gale pilées, dix onces de jusquiame et cinq onces d'huile, le tout mêlé et bouilli ensemble dans un pot neuf. On continue pendant quatre jours. On donne la nuit du lait de vache, avec du miel et de

(1) Les trois ou quatre dernières périodes de ce numéro 29, paroissent avoir été fort altérées dans le texte.

l'eau ; on use en même temps de bains d'eau chaude.

32. Lorsque l'utérus est transversal, son orifice se trouvant placé de côté, les règles se suppriment ; ou bien si elles paroissent, elles finissent aussitôt. Elles ne coulent pas uniformément. Elles sont d'un mauvais caractère, et en beaucoup moindre quantité qu'il ne faudroit. La conception n'a pas lieu durant ce temps. Il y a des douleurs aux lombes, au bas-ventre, à l'ischium ; la femme y sent des tiraillemens. Il faut purger en boisson, ordonner des bains et des fumigations. Immédiatement après la fumigation, la malade redressera la matrice avec ses doigts, et mettra l'orifice dans sa vraie situation : puis elle recevra une fumigation aromatique. Vous prescrirez les remèdes intérieurs qui conviennent. Elle doit user d'alimens émolliens ; manger de l'ail bouilli et cru, cohabiter avec son époux ; coucher sur le côté sain ; faire des fomentations à l'autre. Cette maladie est opiniâtre.

33. Quand la matrice est trop avancée, on y fait des fumigations avec des choses fétides, jusqu'à ce qu'elle est remontée à sa place. Le régime ne doit pas être émollient. Si elle sort du vagin, il y a de la fièvre à la matrice et au bas-ventre ; l'urine distille continuellement goutte à goutte ; la femme sent des déchiremens dans ses parties. Cet accident est souvent causé, pour avoir cohabité peu de temps après les couches. Quand il a lieu, on doit faire des lotions avec une décoction de myrte et de lotier, qui s'emploie très-froide après avoir resté exposée au serein ; on frotte les parties avec le marc. On prendra ensuite des purées de lentilles, avec du miel et du vinaigre,

pour vomir. On continue ainsi, jusqu'à ce que l'utérus a repris sa situation naturelle, tenant le lit élevé du côté des pieds, faisant des fumigations fétides à l'utérus, et présentant au nez des odeurs agréables. Les alimens doivent être émolliens, et rafraîchissans: la boisson, du vin blanc avec de l'eau. Point de bains, ni de cohabitation avec le mari.

34. Si l'utérus descendant dans le vagin, se montre en dehors comme un boyau, sans qu'on puisse le faire rentrer avec le temps, à quoi se joignent des douleurs au bas-ventre, aux flancs, aux aines, (état qui provient du travail des couches, ou de quelque fatigue du corps qui aura porté sur la matrice, ou d'avoir cohabité durant le temps des vidanges,) il faut faire, sur la partie, des applications fraîches et adoucissantes; laver fréquemment ce qui en paroît au dehors, avec du vin où l'on aura fait bouillir de l'écorce de grenade; repousser la matrice en dedans; faire ensuite des onctions avec de la cire et du miel fondus ensemble; recommander à la femme de se tenir étendue dans le lit, les pieds élevés; puis introduire des éponges, qu'on soutiendra, au moyen d'un bandage, aux lombes. Pendant ce temps, la femme doit s'abstenir d'alimens solides boire très-peu, jusqu'après le septième jour. Si la matrice obéit à ce traitement, et qu'elle rentre, la chose est finie. Dans le cas contraire, on rasera les grandes lèvres du vagin; et après des lotions répétées, on les oindra d'un cérat; puis on attachera ensemble les pieds de la femme, et ses jambes croisées. On la laissera ainsi pendant vingt-quatre heures, ne donnant que de la tisane cré-

mée, légère, froide. Le lendemain, on appliquera une grosse ventouse au pli de l'aine, en faisant fléchir la cuisse : on la laissera tirer long-temps, sans faire des scarifications. Après l'avoir enlevée, on se contentera de faire tendre la cuisse, et l'on continuera de donner, pour toute nourriture, la tisane crémée seule. S'il y a de la soif, on donnera de l'eau en petite quantité. Après les sept jours, on passera à des alimens émolliens, pris avec sobriété. La malade rendra ses selles dans un bassin, sans se lever jusqu'au quarantième jour, après lequel elle prendra un lavement émollient tiède. Sa chaleur ne doit pas passer celle de l'eau chauffée au soleil. On supprime entièrement les bains. Il ne faut pas lâcher le ventre, mais recommander de manger peu, s'abstenant des choses âcres ou salées. On fera des fumigations fétides à la matrice. Quand la femme commencera de marcher, elle portera un bandage.

35. Lorsque l'orifice de l'utérus sort du vagin, le cou de la matrice flue quelquefois le long de lui-même, dans la partie où il se trouve rapproché des bords du vagin. Cela arrive sur-tout aux femmes stériles, quand elles fatiguent beaucoup, parce que leur matrice échauffée sue. Le cou donc se renverse à travers l'orifice, se trouvant en un endroit humide, gluant, et plus chaud que celui où il étoit auparavant; ce qui fait qu'il cherche le froid au dehors, et que l'orifice sort renversé. Si on y remédie sur-le-champ, la santé se rétablit, mais l'accident est suivi (1) de la stérilité. Si on n'y remédie pas promp-

(1) Des gens habiles, en citant ce passage, s'en sont pré-

tement, l'orifice restera toujours dur. Il en suintera, de temps en temps, des matières ichoreuses gluantes fétides, à l'époque des règles, supposé que l'âge de la menstruation ne soit pas encore passé ; et la femme sera réduite à garder long-temps le lit. Avec le temps, cette maladie devient absolument incurable. L'on voit des femmes qui vieillissent ainsi, ayant toujours la matrice dehors et renversée.

36. Quand la matrice sort, il faut la laver avec de l'eau chaude ; y faire des onctions d'huile battue avec du vin ; la faire rentrer, mettre un bandage ; fumiger avec des choses fétides ; présenter au nez des odeurs agréables. Si elle reste long-temps dehors, de manière qu'elle se refroidisse, et qu'il y survienne des engourdissemens, on la lavera avec de l'eau chaude pour la réchauffer. Si elle étoit déjà enflée, on la bassineroit avec un mélange d'eau et de vinaigre, ou bien avec une décoction de myrte et de laurier, la repoussant doucement, et l'oignant d'un cérat balsamique, à mesure qu'elle cède. Si elle ne rentroit pas, on n'en feroit pas moins les lotions de l'eau avec du vinaigre, et les onctions. Supposé qu'elle fût flétrie, on la laveroit comme ci-dessus, et on tâcheroit de la faire rentrer : on suivroit le traitement déjà dit, excepté qu'on n'emploieroit ni huiles, ni matières grasses.

---

valus pour reprocher à l'auteur une erreur manifeste. Il me paroît plus naturel d'y soupçonner quelque faute causée avec le laps du temps, par quelque inadvertance des copistes ou des typographes.

37. Quand l'orifice de la matrice est froncé, les règles se suppriment, ou bien elles coulent en petite quantité, de mauvaise nature, et avec des douleurs. La femme souffre lors de la cohabitation. L'utérus ne veut pas être atteint dans le coït; il repousse la semence de l'homme; le ventre et les lombes sont douloureux; on ne trouve pas facilement l'orifice de la matrice, au tact. Dans cet état, il faut employer les fumigations avec de la vieille urine. On fait ensuite vomir, avec le bouillon de lentilles, du miel, et du vinaigre. On donne un bain d'eau chaude : puis on fait asseoir la femme, au-dessus d'une cassolette d'argent ou de cuivre, où l'on met du baume blanc d'Égypte ou du sel, après avoir enveloppé le siége tout autour. Si l'odeur du baume pénètre jusqu'à la bouche, c'est un signe que la femme concevra, et que sa matrice est dans un état sain. Elle peut être tranquille, dès que l'odeur a pénétré à la bouche. Lors donc qu'elle ira se coucher, elle mettra un pessaire de baume blanc d'Égypte, avec de la laine. Elle examinera, le lendemain, si l'orifice de son utérus est bien placé, s'il est droit. Supposé qu'elle réponde qu'il l'est, vous prescrirez encore des fumigations pendant trois jours, et des pessaires qui n'irritent point. Quand ses règles viendront, elle cohabitera, à jeun, avec son époux, sans se laver, après avoir fait une fumigation aromatique. Mais communément l'état dont il est ici question, rend les femmes stériles, à moins qu'il ne soit bien soigné.

38. Lorsqu'il y a un ulcère à la matrice, et qu'elle sort par le vagin, faites-la rentrer avec la main trem-

pée d'huile, et donnez trois pillules de myrrhe pure, faisant boire par-dessus, du vin, où l'on aura fait infuser du laurier verd : le mal guérira.

39. Quand l'utérus sort de ses limites, on doit user d'un pessaire fait avec des graines d'anis et d'ache pilées. S'il se porte çà et là, ne demeurant point constamment dans la même place, et excitant des douleurs, tantôt restant dedans, tantôt se montrant au dehors comme le boyau dans la chute du rectum, il ne bougera point tandis que la femme sera étendue sur son dos ; mais il sort dès qu'elle se lève du lit, ou qu'elle fait quelque mouvement, quelquefois même lorsqu'elle n'agit point. Il faut donc que la malade garde un grand repos ; qu'elle ne bouge point ; que son lit soit élevé des pieds ; qu'elle use des émétitiques (1), car il s'agit de retirer la matrice vers le haut. On fera aussi des lotions astringentes, et des fumigations fétides, présentant au nez des odeurs agréables. On poussera même dans le vagin, aussi avant qu'il se pourra, s'il n'y a pas d'inconvénient, le cœur d'une grenade qu'on aura ouverte par l'œil : on la trempe préalablement dans du vin tiède, et on la contiendra par un bandage large, pour l'empêcher de tomber. On fera enfin tout ce qui convient. On donnera des sorbets avec du pavot, du fromage, et de la farine d'orge cuite, tels qu'ils ont déjà été décrits en

(1) Je veux remarquer qu'aujourd'hui les médecins s'interdisent, avec raison, ce me semble, les émétiques dans le traitement des descentes de matrice, quoique notre auteur en prescrive si fréquemment l'usage contre ce mal.

parlant de la chute de l'utérus. On prescrira la boisson la plus appropriée, avec l'usage des alimens émolliens, interdisant la cohabitation, jusqu'à ce que l'utérus soit bien fixé dans sa place.

40. Lorsque l'utérus fait chute, on met en poudre du lierre sec, dont on fait une poupée, pour être employée en pessaire, sans mettre rien de gras. On fait boire, deux fois le jour, cinq onces de vin, où l'on a fait infuser du froment et du pavot concassés, de la sauge, du cyprès, de l'anis, et des pelures d'orge en poudre.

Convulsions hystériques.

41. Si l'utérus porte aux jambes et aux pieds, vous le reconnoîtrez en ce que les gros orteils se contournent sous l'ongle, et qu'il y a aux cuisses et aux jambes, des douleurs qui se font sentir aux tendons de la cuisse, lesquels en sont comme frossés. Dans cet état, il faut prendre beaucoup de bains d'eau chaude, des fumigations, s'il est possible, avec des choses fétides, et oindre les cuisses avec de l'huile rosat. Si la femme vient à perdre la parole, vous trouverez que les jambes, les genoux et les mains se refroidissent promptement; que la matrice ne reste pas à sa place: le cœur palpite; il y a des craquemens de dents, des sueurs; la malade éprouve enfin presque tous les symptômes de l'épilepsie. Il faut lui jeter de l'eau fraîche dessus, sans ménager même les jambes qui sont froides; et se conduire, d'ailleurs, en la manière déjà expliquée.

42. Toutes les fois que l'utérus se porte quelque part, en y excitant des douleurs, on se trouve bien de mettre un pessaire fait avec de la laine imbibée

d'une forte décoction de laurier et de cyprès, où l'on mêle un peu du marc.

Généralités sur les chutes de matrice.

43. Qu'une femme relevant de couches élève un fardeau au-dessus de ses forces, ou qu'elle fasse un effort quelconque, soit en coupant du bois, soit en courant, ou de toute autre manière; telles sont les causes ordinaires des chutes de matrice. On en contracte quelquefois à raison de la sternutation, qui n'agiroit pas si violemment sur l'utérus, si on n'étouffoit l'éternument en serrant le nez. Il faut, dans ces cas, laver la matrice avec de l'eau tiède, ou avec une décoction de blettes, puis avec du vin pur : si elle ne remonte point, on emploie d'autres émolliens, tâchant de la faire rentrer doucement, avant qu'elle ne se refroidisse. L'on fait ensuite étendre les jambes croisées, et l'on met quelque chose de molet par-dessous. On fait ce qu'on peut, pour empêcher qu'il ne survienne des troubles dans les entrailles. On présente aussi des aromates au nez. Ensuite, si l'utérus ne reste point fixe dans sa vraie position, s'il a des mouvemens, on prescrit l'ellébore, même des émétiques, quand il ne suffit point. On interdit le bain. On recommande de ne pas beaucoup parler, de se tenir en paix.

Continuation sur les affections hystériques en général, desquelles il a commencé d'être question au n°. 12.

44. Lorsque l'utérus est dans une grande action, le ventre s'élève; il se gonfle par bonds : les pieds s'enflent, ainsi que tous les creux du visage; la couleur de la peau change extrémement. Les règles se suppriment. Durant ce temps, il ne se fait point de conception : la femme est oppressée; elle écume, et sa raison s'aliène. En s'éveillant, elle suffoque.

Tout ce qu'elle mange ou boit, lui déplaît. Elle gémit, elle aime mieux rester dans sa tristesse, que prendre de la nourriture ; elle ne peut respirer. Ses tendons et la matrice sont tiraillés. Elle a des douleurs à la vessie : on ne peut y mettre la main dessus, l'urine ne sort point. La semence de l'homme ne pénètre pas. Il faut, dans cet état, purger par bas ; faire prendre beaucoup de bains ; redresser doucement tous les membres convulsés ; fumiger jusqu'au nombril ; mettre de temps en temps des pessaires propres à purger la matrice, sans l'irriter ; parfumer les parties avec des aromates ; présenter au nez des odeurs fétides ; donner des boissons qui purgent l'utérus, qui ont la propriété de le ramener dans sa place ; faire manger de la mercuriale ; prescrire l'usage du lait, comme il a été dit (1) ; lorsque l'utérus porte sur les côtés. Cette maladie n'est pas de longue durée.

Du squirre de l'utérus.

45. Quand la matrice devient squirreuse, son orifice est âpre ; les règles se suppriment ; en y touchant avec le doigt, on la trouve rude et son orifice calleux. Dans cet état, il faut user de pessaires faits avec du pain de pourceau, du sel, des figues, et du miel, broyés ensemble ; user de fomentations propres à purger l'utérus ; faire manger de la mercuriale et des choux bouillis, dont la malade avalera aussi le bouillon ; prescrire l'usage des porreaux, et celui des bains.

46. Lorsque la matrice devient squirreuse, les

(1) Voyez *suprà*, n°. 18, et les précédens.

règles se suppriment ; son museau se resserre ; elle devient un espèce de corps étranger : si on y touche, on la trouve comme une pierre. L'orifice est âpre ; il a plusieurs racines pleines d'inégalités. On ne peut y introduire le doigt, pour les sonder. La fièvre accompagne cet état, avec des frissons qui font craquer les dents. Il y a des douleurs à la région de la matrice, au bas-ventre, aux flancs, aux lombes. Cette maladie est occasionnée par la corruption des menstrues, quelquefois par des suites de couches ; par des froids dont la partie aura été saisie ; par un mauvais régime, ou par toute autre cause. On la combat en purgeant ; en prescrivant des bains d'eau chaude ; en faisant des onctions d'huile, des fumigations. Au sortir des bains, immédiatement après les fumigations, on introduira une sonde, pour tâcher d'ouvrir et d'élargir l'orifice. On emploie le doigt au même usage, en l'induisant de quelque émollient ; comme il a déjà été dit. On donne des boissons et les autres remèdes appropriés au traitement.

Lorsqu'il y a des duretés dans l'utérus.

47. Quand il se fait quelque dureté dans l'utérus, l'orifice devient dur aussi, et il se resserre. Les règles disparoissent, ou bien elles fluent peu, et de mauvaise qualité. La femme a des douleurs, de la fièvre avec des froids ; des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. Dans cet état, il faut beaucoup de bains, des lotions tièdes durant le temps des douleurs ; on fomente la matrice longuement, doucement, avec une décoction de concombre sauvage : l'on met ensuite, pendant trois jours, des pessaires émolliens. Si en touchant le museau, on trouve qu'il est ramolli, on y

met des bourdonnets de lin cru, chargés de quelque remède propre à purger l'utérus. On les fait d'abord petits, puis un peu plus forts : le plus gros ne doit pas excéder la grosseur du petit doigt ; sa longueur sera de cinq travers de doigt. Avant de les placer, on parfumera la matrice avec des aromates : et l'on a soin que le bourdonnet soit très-doux. On le recouvre de graisse d'oie : ou bien on y mêle un peu de nitre ; de manière toutefois qu'il ne blesse point ; car, il ne faut pas agacer. On laisse celui-ci durant deux jours : il fait tomber comme une peau épaisse. Trois jours après, on en met un autre, fait avec le pain de pourceau et l'huile de narcisse. Si celui-ci ne purge pas la matrice, on en vient, avec beaucoup de précautions, au pessaire de bupreste. On ne le laisse qu'un jour. Quand il a bien mordu, on le retire ; on lave la partie avec de l'eau tiède et de l'huile. Le lendemain, après le bain, on met un nouveau pessaire, avec de la laine douce et de la graisse de cerf, fondue. Si la matrice paroît encore avoir besoin d'être purgée, on use de l'huile de narcisse, et le jour suivant du nétope : puis après trois jours encore de repos, on fomente la matrice avec des aromates gras et onctueux : et le lendemain on met un pessaire de pouliot, qu'on ne laisse que douze heures. Le jour suivant, on fait une fumigation d'odeurs agréables. Les alimens doivent être stimulans, soit en poisson de mer, soit en viande. Quand les mois couleront, il faudra donner du castor. Alors la femme, après s'être parfumée, et avoir pris un sorbet, s'approchera, à jeun, de son mari, sans s'être lavée.

48. Lorsque l'orifice de l'utérus ne prend point la semence de l'homme ; qu'il reste bouché ; qu'il ne se fait point de conception ; la femme doit, à l'issue du bain, mettre, comme je l'ai déjà dit, une sonde de plomb pendant trois jours, avec des émolliens ; et se tenir étendue, renversée sur le dos, faisant répandre de l'eau chaude par-dessus ses parties ; user des pessaires, faits avec de la laine imbue de baume ; les mettre sur-tout durant la nuit ; mettre, autour de ses cuisses et de son corps, des bandages de laine ou de linge doux, qui contiennent les pessaires et les empêchent de se déplacer. Elle aura de la myrrhe de la plus grasse, de la poix, de la cire et de la graisse d'oie, chacune de ces choses à parties égales, excepté la myrrhe, dont il faut moitié moins ; on en fera deux pessaires ; elle en mettra un pendant le jour, au sortir du bain ; l'autre durant la nuit, jusqu'à ce que l'orifice de l'utérus soit assoupli. En les tirant, elle doit faire des lotions aromatiques, ou bien elle (1) usera de quinze grains de gnide, après en avoir ôté l'écorce ; on prend aussi un peu de gingembre, qu'on mêle avec du lait d'une nourrice d'un garçon : l'on y met de plus, de la moelle de cerf, et autres choses déjà dites, avec un peu de miel. La laine doit être douce. On laisse ce pessaire pendant un jour. Quand on veut le faire plus fort, on y ajoute un peu de myrrhe. Le blanc

De quelques vices de l'orifice de l'utérus.

(1) *Elle usera.* On ne peut distinguer, d'après le texte, en quoi doit consister cet usage ; s'il sera extérieur ou intérieur : mais il est très-vraisemblable, qu'il s'agit ici d'un remède extérieur, à raison de la forte dose des grains de gnide.

d'œuf est très-bon encore, battu avec de la graisse de chèvre, du miel, et de l'huile rosat. *Item*, on fait chauffer de l'huile : on y trempe de la laine, et l'on en fait un pessaire. *Item*, la graisse rouge de l'oie, est très-douce : on la mêle avec de l'huile rosat; et l'on en imbibe de la laine dont on forme un pessaire. *Item*, on en fait un qui est bon, avec de la graisse d'oie, du suif de mouton, de la cire blanche, de la résine, du nétope, de l'huile rosat. On fond le tout ensemble, pour le bien mêler. On met ces pessaires tièdes, au sortir du bain. *Item*, on en fait avec de la moelle de cerf, et de la graisse d'oie fondues ensemble; on y ajoute de l'huile rosat, ou de l'huile d'iris; et l'on en forme un pessaire avec de la laine douce.

Du carcinome de l'utérus.

49. Lorsque la matrice est dure, et qu'elle sort, qu'il y a un feu dévorant aux parties, qui présentent un vrai carcinome, il faut broyer le dedans d'un concombre sauvage, avec des rayons de ruche à miel, et neuf onces d'eau, pour en arroser les parties et les nettoyer.

Répétition de quelques vices de la matrice, qui sont déjà traités dans des numéros précédens: et les remèdes sont toujours à peu près les mêmes. De sorte qu'à compter depuis ce n°. 49 jusqu'à la fin de ce trai-

50. Quand l'orifice ou même le cou de l'utérus sont durs par trop de sécheresse, que le mal est encore léger; ce qu'on connoît en y touchant avec le doigt; il ne faut, quoique même la matrice se porte vers l'ischium, y faire aucun remède âcre; car, s'il y survenoit un ulcère, ou une inflammation, il y auroit danger de rendre la femme stérile. Mais on use de ce qui peut purger l'utérus, sans l'irriter. S'il y a donc de la dureté, on emploie la moelle de cerf, par exemple, ou la graisse d'oie, ou le suif de mouton, ou de

de l'huile d'iris avec du miel, ou le jaune d'œuf, ou de la cire ramollie *avec quelque huile*, ou des cataplasmes de farine d'orge ou de blé, faits avec une décoction de rue.

té, on ne trouvera guère que ce que l'on a déjà vu. Exceptés les numéros en marge desquels j'ai énoncé brièvement leur objet.

51. Lorsque l'orifice de l'utérus est bouché, et que ses bords sont durs, la semence de l'homme ne peut point y pénétrer. L'utérus se retire en arrière, dans les mouvemens de l'acte de la génération. La femme ressent habituellement des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux aines. Les règles ne coulent point; ou bien il y en a peu, de mauvaise qualité, décolorées. Il faut, dans cet état, beaucoup de bains, prendre du castor avec de la racine de pivoine, dans de bon vin rouge; user du même régime que les femmes en couche. Quand les mois paroîtront, on fera, après un jour d'intervalle, des fumigations de tout le corps; et on purgera par bas, ou par haut si la femme y est habituée. Elle prendra ensuite du lait d'ânesse ou du petit lait. Elle fera des lotions et des fomentations émollientes à la matrice, y employant le pain de pourceau et l'huile de narcisse. On aura aussi du dedans d'un concombre sauvage, de la petite espèce, dont l'on ôtera les graines. L'on y mêlera du lait d'une nourrice d'un garçon, avec de la myrrhe pure, du plus beau miel, du baume blanc d'Egypte, de manière que le tout soit plutôt ferme que mou. On en fera un pessaire, avec de la laine imbibée de baume blanc d'Égypte. On le mettra, au sortir du bain. On le soutiendra avec un bandage, pour qu'il reste en place autant de temps qu'on veut purger la matrice. On discontinuera, quand on croira

qu'il a produit un effet suffisant ; ou bien, l'on en remettra un autre. Puis on en introduira un de forme ronde, fait avec de la laine et de l'huile rosat ; puis un autre encore avec de la graisse de cerf et de la laine. Il faut toujours prendre un bain d'eau chaude, avant de mettre le pessaire. On fera pendant longtemps des fumigations aromatiques douces, en laissant un jour d'intervalle ; on lavera la partie avec une décoction de grains de gnide, si la pituite domine ; ou avec celle de scammonée, quand c'est la bile. On continuera le lendemain les lotions avec celle des décoctions, qui sera la plus convenable, et de l'huile de narcisse mêlée avec du vin doux. Au défaut d'huile de narcisse ; on se sert d'huile parfumée aux fleurs, ou d'huile d'iris de la meilleure : on met une partie d'huile contre deux de vin. Puis laissant encore deux jours d'intervalle, on fera une application de pouliot pendant un jour. Si sur ces entrefaites les règles arrivent, la femme prendra pendant trois jours, du castor dans de bon vin blanc. Quand les règles seront passées, et qu'elles auront duré suffisamment, elle se baignera et se lavera les parties avec de l'eau fraîche ; et après avoir avalé un sorbet sans sel, elle s'approchera de son mari, avant d'avoir mangé, et elle cohabitera pendant deux ou trois jours. Durant que les règles coulent, elle doit user d'un sorbet, fait de jus de mercuriale bouillie et écrasée dans l'eau, où l'on met des porreaux, du cumin, du sel et de l'huile. Elle avale ce jus avant le repas. Elle mangera beaucoup d'ail bouilli, et du cuit à la braise. Quand la mercuriale n'est pas

bien tendre, on la fait légèrement bouillir avec des choux, qui en adoucissent le jus. Si la femme devient grosse, elle est guérie, et tout ira bien.

52. Quand l'orifice de la matrice est bouché, et tout dur comme une figue verte, vous le trouverez résistant au toucher et contourné. Le doigt ne pourra point l'ouvrir. Il n'y aura pas de règles. Dans cet état la femme est stérile, elle a des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. Quelquefois la matrice remonte en haut, et cause des suffocations provenant de l'utérus. Tâchez d'ouvrir l'orifice avec les doigts; donnez les boissons appropriées; faites manger des choux, et faites-en avaler le bouillon.

53. Lorsque l'orifice de l'utérus est bouché, et que les règles sont supprimées, on met un pessaire fait avec la coloquinte sauvage, le cumin d'Éthiopie, le nitre, le sel de Thèbes (1), la graisse de rognon, la farine d'orge cuite, la myrrhe et la résine. On fait bouillir le tout ensemble, et on le mêle.

54. S'il s'amasse des caillots de sang dans l'utérus, le cou de la matrice est comme rempli d'orobes; c'est ce qu'on reconnoît en le touchant. Les règles ne se montrent point, et la conception n'a pas lieu. Durant que cet état persiste, il faut mettre un pessaire fait avec de la râpure de pain de pourceau, de l'ail, du sel, une figue, et un peu de miel; on broye le tout ensemble, pour le mêler. On fait diverses applications qui ont la propriété d'agacer, de dissoudre,

(1) *Le sel de Thèbes* Je n'ai trouvé aucun éclaircissement sur ce que peut être le sel de Thèbes.

de purger le sang. On use en même temps de boissons, qui possèdent la même vertu, et qui purgent la matrice.

55. Quand l'utérus est trop ouvert, les règles fluent plus qu'il ne faut ; le sang en est gluant. Elles se répètent trop fréquemment. La semence de l'homme ne reste point dans l'utérus ; son orifice béant ne peut la retenir. Des chaleurs et des froids se font sentir au bas-ventre, et aux lombes. Cet état est la suite des pertes de sang, qui ont lieu lorsque les règles viennent précipitamment, après avoir été long-temps arrêtées. Le régime doit être comme ci-dessus. Il faut aussi employer des pessaires. On les met d'abord émolliens et purgatifs, puis un peu astringens. On fomente les parties au-dessous du nombril, avec une décoction de myrte, ou de ronces, ou de feuilles de laurier, ou de roses, ou de filipendule, ou de vigne.

56. Quand l'orifice de l'utérus est plus ouvert, qu'il ne doit naturellement l'être durant la menstruation, les mois sont plus abondans, de mauvaise nature, plus aqueux, et durent plus long-temps. La semence virile ne s'attache point à la matrice; elle n'y reste pas ; elle sort : ou bien, si elle y séjourne un peu, elle tombe bientôt à travers l'orifice, qui ne forme point de plis. La matrice est affoiblie par les règles trop abondantes. Quoique légère, comme elle se trouve sans ressort, elle se laisse aller vers le bas; elle descend trop. Il y a un peu de chaleur, avec des froids, des douleurs au bas-ventre, aux flancs, aux lombes. Cet état a lieu principalement, quand

il s'est fait dans l'utérus quelque pourriture, qui s'y est attachée. Il vient aussi à la suite des couches, ou pour d'autres causes. Il faut user de remèdes *qui purgent la matrice.* Le mal sera plutôt jugé, s'il y a des douleurs. On fait alors des fomentations émollientes. On donne des bains froids avec des relâches, mettant en même temps en œuvre les potions adaptées. On fait des fumigations desséchantes. On prescrit de manger des poulpes, et de la mercuriale. Quand l'orifice ne se resserre point comme il convient, on fait tremper les parties dans une décoction de feuilles de myrte, ou de lentisque, ou de vigne, ou d'olivier, ou de roses; le régime doit être tel que je l'ai marqué, en parlant de la perte rouge. La soif supportée est ici un bon remède, aussi bien que les purgatifs, et la suppression des bains.

57. Lorque la matrice est trop ouverte, que les bords de son orifice ne se réunissent point, il faut la purger, la fumiger, la laver. Les règles en arrivant sont trop copieuses, de mauvais caractère, aqueuses; et elles répètent trop souvent. La semence virile n'y reste point; après être entrée, elle sort. En touchant l'orifice avec le doigt, on le trouve lisse. La matrice est affoiblie par des règles trop abondantes. La femme y ressent des froids et des chaleurs, avec des douleurs au bas-ventre, aux flancs, aux lombes; surtout lorsqu'il y a eu de la pourriture dans la matrice, ou que le mal provient de suite de couches, ou d'autre cause douloureuse. Il faut traiter cet état et les douleurs qu'il occasionne, en la manière que jai déjà expliquée.

58. Quand la matrice est chargée de pituite, les mois disparoisssent ; le cou de l'utérus se remplit de filamens, comme de fils d'araignée. Il se déclare une grosse fièvre, avec des aliénations d'esprit ; les règles ne se montrent qu'en très-petite quantité, et de mauvais caractère ; il y a quelques vomissemens, quoique la femme soit à jeun, avec des douleurs au bas-ventre, aux lombes, et des froids dans tout le corps : le ventre est tantôt dur, tantôt mou ; il s'enfle ; il s'élève ; et la femme croit être grosse : d'autrefois le ventre paroît vide, ou rempli d'eau. Le nombril avance ; l'orifice de l'utérus s'amincit ; lorsque tout d'un coup les règles se précipitent avec bruit, sans être ni abondantes, ni de bonne qualité. Cependant la malade maigrit, comme on le voit à son cou et aux clavicules. Ses pieds s'enflent, sur-tout aux malléoles. Il faut dans cet état purger par bas ; user des pessaires, de fumigations aromatiques à la matrice, des sondes de plonb, des lotions d'eau chaude qui n'aient rien de mordant. Après avoir mis les pessaires, on fait des fomentations avec du garou, à la dose double de ce qu'on en donne en boisson. On le fait macérer pendant trois jours dans neuf onces d'eau, y ajoutant de l'huile de narcisse, ou de l'huile parfumée aux fleurs : on y met du vinaigre. L'on fait boire, avant le repas, du vin bouilli avec de la mercuriale qu'on fait manger, ainsi que des choux dont on fait aussi avaler le bouillon. Si l'état persiste, on prescrit des potions, propres à purger l'utérus de ses eaux. L'on donne pour alimens du pain, des légumes bouillis, des poissons de mer marinés de préférence à la viande, choisissant les parties des extré-

mités du corps. On recommande beaucoup d'exercice, avant et après le repas. On ne permet que peu de bains, avec la condition qu'ils soient frais. On interdit tout usage de choses douces et grasses. Dans le temps de l'intervalle des règles, on fait boire à jeun du capillaire avec du vinaigte. Cette maladie est mortelle. Peu de femmes en réchappent.

59. Lorsque les règles se suppriment sans grossesse, à raison de ce que la matrice surabonde en pituite, la femme tombe dans le dégoût; elle a des vomissemens, quand elle a mangé. Elle éprouve des douleurs au bas-ventre et aux lombes. L'abdomen est tantôt dur, tantôt mou; il s'affaisse quelquefois, mais non entièrement, d'autant plus qu'il y a souvent la plupart des symptômes de la grossesse. En tâtant le ventre, on reconnoît qu'il est léger : c'est une enflure, comme celle d'un outre. Au terme où la femme devroit accoucher, la matrice s'affaisse; et les règles se montrent, mais en petite quantité, et de mavais caractère. Il faut dans cet état purger pas bas; et user d'applications propres à nettoyer la matrice. Si on parvient à la nettoyer, la santé est recouvrée.

60. Lorsque la matrice est enflammée, les règles fluent peu, et demauvaise qualité. Si lagangrène y survient par excès d'irritation, il y a un grand feu très-piquant, avec un froid glacial aux environs, et une grande sensibilité aux parties externes; il semble qu'on les déchire. Pour peu qu'on veuille y toucher avec le doigt, la douleur est plus forte. Il y a aussi des douleurs à la tête qui répondent à l'occiput, des éblouissemens, des sueurs au front. Les extrémités sont froides, trem-

blantes : quelquefois la malade tombe dans un état comateux, d'autrefois elle est très-indocile. La matrice ne donne aucun signe de vie, *excepté celui de la douleur*. Le dégoût est très-grand ; l'estomac ni le ventre ne veulent point recevoir de nourriture. La malade pousse des cris ; elle se jette çà et là ; à cause de la violence du mal qu'elle ressent au pubis, aux aines, aux lombes, et au-dedans des parties naturelles. Elle meurt dans peu de jours. S'il se joint une grande foiblesse aux douleurs, on fera des lotions avec des éponges, imbibées d'eau chaude et d'huile, qu'on exprimera sur les parties. On mettra des pessaires, faits avec de la moelle de cerf, de la graisse d'oie, de la cire blanche, et un jaune d'œuf : ou bien, l'on y employera le cérat de résine. On fomentera avec du vin, ou du lait d'ânesse, ou du bouillon de volaille. On défend de boire du vin. La nourriture consiste en de la tisane crémée. On fait des injections propres à soulager les douleurs de matrice. Quand il n'y a que de la douleur, sans *inflammation de l'utérus*, elle provient d'un air infecté, qui ne sort point de la matrice ; parce qu'elle retient le souffle, qui y reste et se gâte. Il faut soigner cet état, en faisant des injections avec la décoction tiède de semences d'arroche sauvage et de blettes. On mêle ensemble parties égales de bon vin et de cette décoction, qui est propre à calmer les douleurs de l'utérus ; le tout faisant environ douze livres : on y ajoute du fenouil, dont un tiers soit de semences de la plante, avec quatre onces et demi d'huile de roses : on les mêle dans un pot, pour en faire des fumigations.

On met ensuite un pessaire de scille : et l'on continue, jusqu'à ce que l'orifice soit ramolli, et qu'il s'ouvre.

61. Quand il vient des phlictaines à l'utérus, lors de la menstruation, voici le traitement. Introduisez dans le vagin une tranche de chair de bœuf enduite de beurre, de graisse d'oie, et d'anis en poudre.

62. S'il y a un érysipèle à la matrice, il vient des enflures aux pieds, aux mamelles, à tout le corps, avec des douleurs et de la difficulté de respirer. La femme souffre des flancs, de l'hypogastre, de la poitrine, de la tête. Elle a des tremblemens et des engourdissemens aux bras, aux cuisses, au jarret. Il vient quelquefois au jarret des taches livides, qui passent bientôt. Les mamelles sur-tout s'enflent beaucoup, à raison de leur relation avec la matrice : mais elles sont peu douloureuses. La malade a des chaleurs et des frissons ; son visage devient plus rouge. Elle a beaucoup de soif. Le foie s'enfle. Si cet état survient dans la grossesse, il est impossible d'en réchapper.

63. S'il vient un érysipèle à la matrice, la malade a des enflures livides qui commencent par les pieds, qui montent aux jambes et qui s'étendent aux lombes. Plus le mal s'invétère, plus la poitrine s'affecte. Il y a des enflures, et des froids dans tout le corps. La femme a souvent grand froid et grand chaud, avec une respiration précipitée, des défaillances, de la foiblesse et des douleurs dans tout le corps. Il s'y joint du découragement et de l'aliénation d'esprit. Le mal monte du bas-ventre, aux lombes, au dos, aux hypocondres, à la poitrine, au cou, à la tête. L'estomac en est fort affecté. Il semble à la malade, qu'à

tout moment elle va périr. Quand les douleurs s'appaisent, il reste de l'engourdissement aux lombes, aux cuisses, aux jambes. Il y a aux jarrets des taches livides, qui se dissipent bientôt, qui reviennent ensuite. Toute la peau se couvre de phlictaines. Le visage est taché de rougeurs sensibles. Le gosier devient sec. La langue est âpre. Si cette maladie vient dans la grossesse, la mort s'ensuit. Si la femme n'est pas grosse, on y remédie en purgeant avec du lait d'ânesse. Quand cela ne guérit point, il faut rafraîchir le ventre avec des émolliens; donner peu à peu des purgatifs légers; et faire vomir. Il est très-bon de boire une décoction de feuilles de sureau, avec de l'origan, ou du thym, ou de la rue. Si la fièvre quitte, on donnera du vin et des alimens doux: mais peu de femmes guérissent de cette maladie.

64. Dans l'hydropisie de matrice, les règles ne coulent qu'avec peine. Le sang en est aqueux, peu rouge. L'utérus est enflé, ainsi que les veines et les parties adjacentes. La conception se fait: mais la femme est oppressée. Il s'établit un écoulement aux mamelles. Le bas-ventre est dur et enflé, et tous les environs: on y cause des douleurs en y touchant. Il y a de la fièvre, avec des frissons qui font claquer des dents. Les lombes et le bas-ventre sont très-douloureux. La malade rend la semence dans des rêves; et son mal en augmente. Il faut lui prescrire des bains, et des lotions d'eau chaude, des purgatifs en boisson, des fumigations douces, des pessaires faits avec dix-huit grains de pain de pourceau dans une poupée; donner en boisson une décoction de

cyprès ; faire mettre, pendant peu de temps, le pessaire de poudre de cantharides. C'est un remède très-actif.

Pessaires. Ayez environ deux drachmes de cumin *en poudre* ; incorporez-le avec de raisins blancs secs : *item*, prenez des graines d'ortie, de la racine d'arum, de chacun à volonté : faites-en un pessaire qui ne soit pas trop fort. Après que la matrice est purgée, on fait des fomentations ; on tire le pessaire ; on lave les parties, et on conseille la cohabitation. Si la femme devenant grosse porte son fruit à terme, tout le corps se purgera, et la santé sera entière.

65. Il y a pareillement une autre hydropisie de l'utérus, à laquelle se joint une perte sanieuse, qui dévore les parties, et les ulcères, comme feroit de la saumure, elle ronge les chairs du vagin, et celle des environs par-tout où elle touche. Les femmes qui en sont attaquées ont la peau de la même couleur, que si elles avoient un ictère. L'écoulement est, quant au reste, comme dans les autres pertes. Cette maladie est lente : mais elle devient mortelle.

66. Lorsque l'utérus sort par le vagin, il faut soigner cet état comme celui de la perte blanche. On fait prendre du lait d'ânesse ; on exténue un peu le corps, et on traite avec les remèdes déjà dits.

Lok pour le cas d'hydropisie de l'utérus, quand il sort des eaux de la matrice. Ayez du souffre, et de la graisse d'oie ; mêlez-les ensemble, et faites sucer.

Lok pour l'hydropisie de l'utérus.

67. Quand il y a dans la matrice des vents qui résonent, soit en restant en dedans, soit en sortant, avec enflure du bas-ventre, chaleur et ardeur dans la partie, la femme souffre des douleurs vio-

Des vents dans la matrice.

lentes. Elle ne peut supporter l'approche de l'homme; elle a de la peine à se tenir droite; sa matrice lui paroît un fardeau, dont le poids la fatigue; elle a des douleurs de tête. Sa raison s'aliène; elle perd la parole. Si le mal persiste, elle pousse des cris. Les douleurs se répandent dans tout le corps, avec des tourmens, sur-tout aux lombes, au pubis, à l'anus. L'urine ne peut point sortir, ni les excrémens. La malade désire la mort. L'hypocondre est tendu. L'estomac est travaillé de déchiremens. La bouche est d'une odeur infecte. Il y a des vomissemens de matières acides, non mêlées; des vents continuels rendus par haut, qui soulagent pour un moment; ou bien un gonflement cruel, qui résone en y touchant, et qui cause de grandes douleurs. Il faut laver la matrice avec de l'hydromel, ou avec de l'oxymel. On fait des injections d'huile, et d'une décoction de cumin pilé avec de l'anis, des feuilles de lin et de la fiente de poule; on y délaye un œuf: on met des pessaires, dont je donnerai plus bas la composition, ainsi que celle des remèdes à prendre en boisson. On fait tremper les parties de la malade, dans de l'huile chaude où l'on a mis des aromates, tels que le jonc odorant, ou bien dans une décoction de laurier. Il est bon de tenir le ventre lâche, au moyen de lavemens émolliens, ou d'un suppositoire, tel qu'on le met aux enfans, de laine avec du miel; ou tel qu'on le met aux adultes, de l'oignon imbibé d'huile ou de miel; ou bien du fiel de bœuf, ou du nitre avec du miel; ou bien le cœur d'une grenade aigre, enduit de miel et saupoudré de farine d'orge.

Des moles.

68. Quand il se forme une mole de la semence trop épaisse, on fait prendre une potion de sariète broyée dans du vinaigre et de l'eau, ou bien de graines de jusquiame, pilées et macérées avec de la saumure, ou du vinaigre, du suc de sylphium, et de l'eau, s'il le faut. Il est bon aussi, de faire des injections avec l'hydromel, et la décoction de lentilles, d'orobes et de la fleur de violette. Si la matrice se purge d'humeurs qui semblent brûlées par le feu, on fait des lotions avec la décoction de myrte; et l'on met un pessaire fait avec la myrrhe, le nétope et la laine.

69. Quand il y a dans la matrice des vents qui y causent des déchiremens, avec une sensation comme du feu, par-tout où ils se portent, excitant des douleurs et des ardeurs, la femme se refuse aux approches de l'homme; elle souffre trop dans la cohabitation. Le pubis est tendu et enflé. Elle ne peut se tenir droite. Soyez assuré, quand ce cas se présente, qu'il y a de l'air et de la semence dans l'utérus. Telle est la cause de la maladie. On fera des injections avec du vin tiède, du miel, de la cire, des feuilles de lin et de la graisse de volaille. On donnera en boisson la décoction de graine de lin. On mettra un pessaire, fait avec des feuilles ou de graines de lin, et de la laine. Si celui-là ne suffit pas, on en mettra un autre fait avec de la charpie, de l'huile d'iris, du saffran, de feuilles de lin, et de la graisse de volaille, le tout battu ensemble.

Sans suivre l'auteur dans les divers détails où il va entrer, il me suffira d'observer ici, que le reste de ce traité va présenter sommairement le processus curatif et les formules des remèdes, pour la plupart des maux dont il a été parlé jusqu'à présent; et pour quelques-uns de plus, qui sont annoncés dans les premières lignes de quelques numéros.

70. S'il y a une mole qui grossisse, on mettra des pessaires fondans, et on travaillera avec modération,

On y trouvera entr'autres un assez bon nombre de cosméti-

ques usités sans doute chez les dames grecques.

à faire maigrir la femme. On voit que celles qui maigrissent beaucoup, ont les chairs lâches, et font des fausses couches.

71. Quand la femme ne devient point grosse, l'utérus ne gardant pas la semence et manquant de chaleur, il faut faire un appareil, tel que la femme s'y asséyant dessus, entourée de linges de tout côte, la matrice en reçoive la fumée chaude. On parfume avec la casie (osiris), la canelle, la myrrhe, parties égales de chaque dans du vin cuit. On en fait aussi quelques lotions. On se trouve bien encore du pessaire, composé de myrrhe et de miel. Il le faut de la longueur d'un suppositoire. On continue pendant long-temps, suivant les forces de la femme. On emploie de même, utilement, la myrrhe broyée avec la plante nommée pélecinus, qui vient dans les blés. On fait bouillir du miel avec du goudron, de la grosseur d'une féve d'Égypte; on y ajoute parties égales de fiel de taureau, et de pavot rouge. Il y a une espèce de conyse qui ressemble à l'ache maritime, et qui croît dans des endroits sablonneux : l'odeur en est insupportable; on en fait des pessaires, avec du vin et du miel. Le petit bulbe qu'on voit dans les blés, sur-tout en Égypte, qui est fort âcre, et qui ressemble à du cumin d'Éthiopie, s'emploie en pessaire avec l'ail et le nitre. On doit faire des lotions, avant de le placer.

72. Quand une femme se plaint de maux de tête qui répondent au sinciput et au cou; qu'elle a des vertiges, des éblouissemens; qu'elle est pleine de frayeurs; qu'elle est triste; que ses urines sont noires;

qu'elle rend aussi des humeurs noires par le vagin ; il y a de l'atrabile dans sa matrice. On y remédie, en mettant un pessaire fait avec l'intérieur d'un vieux concombre sauvage de l'année, du fiel de taureau, de la fleur d'airain. On broye le tout ensemble, avec de la conyse, sans négliger les lotions et les remèdes internes. Si elle sent des déchiremens à la matrice, et qu'en même temps l'orifice de l'utérus soit béant ; que les urines soient chargées de bile jaune ; que ses yeux soient jaunes aussi : croyez qu'il y a de la bile dans la matrice. Il faut donc purger tout le corps et l'utérus, au moyen des remèdes et des pessaires qui poussent la bile.

73. Quand l'utérus est refroidi ; que la femme y sent un poids ; que les couleurs du visage sont fanées ; que l'orifice de l'utérus est grossi, il faut employer les purgatifs qui poussent la pituite, diminuer le volume du corps, faire vomir souvent.

74. Lorsque la femme se plaint que sa bouche sent mauvais ; que ses gencives sont noires et douloureuses, il faut calciner la tête d'un lièvre, et trois rats : on enlève les boyaux de deux de ces rats, en y laissant le foie et les reins ; on pile séparément les rats et la tête du lièvre, dans un mortier de marbre ou de pierre blanche, pour les réduire en poudre qu'on passe au tamis ; puis on prend parties égales de chacune des deux poudres ; l'on en frotte les dents avec de la laine grasse, et on en lave la bouche qu'on a frottée aussi, de même que les gencives, tant en dedans qu'en dehors, avec de la laine chargée de miel et des deux poudres. On finit par rincer la bou-

che avec de l'eau. L'on a encore de bon vin blanc, où l'on a fait infuser de l'anis, plante et graines, avec un scrupule de myrrhe ; on en lave la bouche, en y gardant la lotion long-temps. Il faut répéter cela souvent, et en faire des gargarismes, soit à jeun, soit après le repas. Il est bon de manger peu, d'user des alimens les plus nourrissans. Le remède que je viens de dire, nettoie les dents, et donne une bonne odeur à la bouche. On le nomme le remède indien.

75. Quand il vient des aspérités aux mamelles, on y met un cataplasme de baies d'hippophaè, ou de mûres de ronce cuites avec de l'eau, et arrosées d'huile ; ou bien des feuilles de blettes. On les recouvre d'un linge, en forme de bonnet, de grandeur à recouvrir la mamelle. S'il s'y fait du pus, on ouvre le dépôt par incision ; on panse avec de la laine surge, et on recouvre comme ci-dessus. Ensuite on met des cataplasmes de lentilles cuites, avec de la farine.

76. Lorsqu'il y a des vers ascarides au vagin, ou au rectum, on y met des feuilles ou des semences d'agnus-castus, avec douze grains de fiel de bœuf, et de l'huile de cèdre, le tout mêlé et incorporé avec de la laine surge bien cardée. On continue durant trois fois vingt-quatre heures. Le dernier jour, en ôtant le remède, on lave la partie avec de l'eau chaude. La malade doit manger de l'ail bouilli, et de l'ail cru ; elle rendra les vers morts.

77. Les femmes peuvent, pour nettoyer le visage, se servir d'une saumure légère. Cela éclaircit le teint ; le foie de bœuf aussi, mêlé avec de l'huile. Le vin pur

s'emploie

s'emploie de même. Le fiel tout pur gâte le teint; mais la décoction d'orge épaisse l'embellit, ainsi que le blanc d'œuf. La farine de lupin, celle d'orobes, mises en cataplasmes avec des figues, enlèvent les taches de la peau. La racine et la graine de choux, pareillement. Ce qu'on appelle merde de cormarin, a la même propriété.

78. Quand il se fait à la peau des élevures comme de la farine, il faut l'oindre d'une pommade liquide, faite avec l'huile de roses; la laver souvent avec de l'eau fraîche.

79. Pour effacer les rides, on use de la mine de plomb calcinée et porphyrisée, en y versant de l'eau de pluie, pour en faire des petits trochisques ronds. On les conserve secs; puis on les délaye avec de l'huile; pour en oindre le visage, et couvrir les rides.

80. Quand les cheveux tombent, on fait, avec le ladanum et le baume aux fleurs, une pâte qu'on délaye dans du vin; ou bien, on se sert de terre cimolée, avec le vin ou avec l'huile de roses, ou avec le verjus et l'acacia.

81. Quand les cheveux tombent, on met un cataplasme avec le cumin, ou de la fiente de pigeon, ou des raiforts pilés, ou de l'oignon, ou des blettes, ou des orties.

82. Les taches de rousseur s'enlèvent au moyen de la décoction d'orobes, du suc de blettes, du blanc d'œuf, de la purée de tisane, de la racine sèche de concombre sauvage, broyée avec de la lie de vin, des feuilles de figuier. On les frotte encore

avec de la poudre de sésame, ou avec des amandes amères, ou des graines d'ortie pulvérisées, ou avec un petit pinceau fait de pelures d'ail, ou de feuilles de passe-rage. On fait une composition propre à enlever toute espèce de taches de la peau, en prenant du vinaigre, de la manne, de la pierre-ponce, du soufre uni au vinaigre, du cresson sauvage, calciné et mis en poudre, des dépouilles de vipère, de la racine de patience sauvage : on pile et on broye le tout, pour l'unir avec le vinaigre.

83. On emploie contre les boutons au visage, la litharge et le vinaigre de vin.

84. Remèdes à prendre en boisson, dans le cas des pertes rouges. Ayez de la corne de cerf calcinée, que vous mêlerez avec le double de farine d'orge cuite, et de raisins secs, pour les donner en boisson. *Autre*, de même vertu. Pilez de la racine de capillaire, des pois chiches torréfiés, et des lentilles, pour en mettre la poudre dans la boisson avec du miel. *Item*, prenez trois onces de farine de blé de l'année, moitié moins de gomme arabique, un tiers de manne, un peu de jonc odorant, ou de pin, ou de cyprès. Faites infuser dans de l'eau, que vous donnerez en boisson pendant la journée. *Item*, calcinez de la corne de cerf, que vous mettrez en poudre, et la mêlerez avec cinq baies de cèdre, y ajoutant du vin âpre, avec du goudron. *Item*, on donne du vin rouge, dans lequel on met une grenade douce torréfiée : ou bien, ayez trois ou quatre noix de cyprès, ou des baies de myrte noires ; on en prend une plus ou moins grande quantité, suivant l'état des forces

de la malade, auxquelles il faut toujours avoir égard. On en fait, avec le vin, une boisson d'un bon usage. *Item*, on donne douze grains de castor, dans du vin rouge âpre.

85. Pour les pertes et pour toutes les maladies qui viennent de la matrice. Ayez des graines de pivoine, des racines de grenadier, du cumin d'Éthiopie, et du fenouil; donnez-les dans du vin : ou bien, prenez environ trois onces de raclure de férule, et du suc de porreau, que vous mêlerez avec du vin blanc. Ce remède est également propre à arrêter les hémorragies du nez : *item*, on fait bouillir le dedans d'une grenade dans du vin rouge; on en ôte ensuite l'écorce, et l'on broye l'intérieur avec le vin, qu'on saupoudre de farine d'orge cuite : *item*, prenez de la graine de lin torréfiée, de celle de l'herbe au chantre, des feuilles vertes d'olivier, de la racine noire (1) de l'ésule aux branches ramassées. Pilez, et faites macérer dans du vin, pour le prendre en boisson : *item*, prenez parties égales de la présure qui se trouve dans l'estomac d'un ânon, de la racine de grenadier doux, et des noix de gale. Faites infuser le tout avec le jus de grenade douce, dans du vin; dont vous ferez boire : *item*, ayez de la graine de patience, et de la râpure de noix de gale, que vous mettrez dans un sorbet. Si le sang coule abondamment de la matrice,

(1) Il n'est pas possible de savoir au juste aujourd'hui, ce que les anciens médecins entendoient par les mots que j'ai cru devoir traduire ainsi : *La racine noire*, *l'ésule aux branches ramassées*.

on donne des feuilles d'*agnus-castus*, dans du vin rouge. Tous les astringens mêlés avec le vin rouge, arrêtent les pertes. On fait boire, contre les pertes avec douleur, du vin où l'on a mis à infuser de la racine d'armarinte : si elles sont fortes, on use des amandes de thérébinth. On emploie, dans le cas des pertes, le bouillon d'écrevisses étouffées dans le vin, et l'on ajoute de ce bouillon au vin, qu'on donne à boire. On fait calciner le bout des cornes de cerf : on en donne la poudre, dans du vin ou du suc de porreau. Quand la perte dure long-temps, on se trouve bien de la poudre d'éponge calcinée, donnée dans le vin.

86. Cataplasme contre les pertes. Ayez de l'ail, du pourpier, de l'ache, de la râpure de cèdre. Délayez le tout dans de l'hydromel, pour en faire un cataplasme. *Item*, prenez des feuilles de ronce et de nerprun, que vous broyerez en délayant avec de l'hydromel, et soupoudrant de farine d'orge cuite : *item*, faites un cataplasme avec des feuilles de sureau et de myrte : *item*, avec de la râpure de lotier, des feuilles de mûrier, des roses, et des raisins secs.

87. Fomentations pour les pertes. Faites bouillir de la farine torréfiée d'ivraie ; trempez-y des linges, dont on fomente les parties : *item*, des feuilles d'olivier, de lierre, de myrte, en décoction. On y fait bouillir quelquefois des pailles d'orge : *item*, une décoction d'aromates et de son ; ou bien du son de froment, bouilli avec des raisins secs ; ou bien des graines et des racines de giroflier (leucoium), bouillies avec du son de froment, pour y tremper des linges

et faire des fomentations : *item*, on fait bouillir au même usage du son de froment et du serpolet. On fomente encore avec des éponges ou de la laine douce, quand les parties sont très-sensibles. Les décoctions s'emploient tièdes. On les verse quelquefois en douche sur les parties, avec des cuillers destinées à cet usage ; on se sert de vessies, qu'on remplit d'eau et d'huile tièdes.

88. Lotions pour les pertes. Faites bouillir dans l'eau des feuilles de myrte, de laurier et de lierre, pour laver les parties, avec la décoction tiède : *item*, des feuilles de sureau, et de lentisque : *item*, la plante appelée cul blanc, du cyprès, et des raisins secs ; qu'on fait bouillir dans de l'hydromel : on emploie l'eau de fénu grec, la décoction de ronces, celle de feuilles vertes d'olivier ou de cyprès, ou de serpolet, ou de grenadier, ou de la racine de giroflier (leucoium), ou les sommités de lentisque. On se sert encore de beurre, de résine, de graisse d'oie, de moelle, de graisse de cochon, *pour des onctions.*

89. Fumigations pour les pertes. De l'orge sur des charbons ; de la corne de cerf, avec des olives vertes ; du pavot rouge ; de la farine d'orge torréfiée, avec de l'huile et le double de vin ; des pailles d'orge, le petit bulbe, des brins de lotier, du coquelicot, et du cyprès, qu'on a imbibé de vin et fait sécher ; du galbanum, de la manne, de la résine imbibée de vin, de la corne de chèvre, de la noix de gale. On fait enfin diverses autres fumigations, qui toutes sont bonnes pour arrêter les pertes.

90. Autres fumigations. On fait dans la terre un

creux, où l'on brûle quelques sarmens; on y jette ensuite quelques gouttes de vin en rosée, dont on fait recevoir la vapeur à la femme qui est bien enveloppée. On se sert aussi de ces ordures que nous nommons œsipes, qui se trouvent attachées aux poils des chèvres, aux environs de l'anus : on les calcine, et on en fait de bonnes fumigations, avec de l'huile et des balles d'orge. On emploie pareillement l'orge entier et ses arêtes. On a des brins de cyprès trempés dans du baume, ou de la ciguë, ou du myrte, ou l'asphalte et les pailles d'orge, ou la racine de cyprès avec l'huile de roses; ou le calamus aromaticus, le souchet odorant, les graines d'ache, l'anis avec l'huile de roses : *item*, prenez de la racine de cinnamome, de la myrrhe, avec des feuilles de ronces ou de roses odorantes, un peu de saffran et de styrax; broyez, et mêlez le tout ensemble, pour en faire des pastilles de douze grains, que vous mettrez sur de la braise de sarment. La femme doit être bien placée, avant que la fumée ne commence : il ne faut point la laisser perdre dans l'air.

91. Pessaires pour les pertes rouges. Ayez de la myrrhe et du petit bulbe; broyez ensemble, et incorporez avec du miel : ce pessaire est très-bon. *Item*, des roses bouillies dans l'eau, et paîtries avec le baume de roses, et de la laine. On fait ainsi divers pessaires, pour appliquer à l'orifice de l'utérus : *item*, avec parties égales de poudre de cyprès, d'iris et d'anis, incorporées avec l'huile de roses : *item*, des feuilles de myrte noir, incorporées avec de la poudre d'écorce de pin, et du vin blanc : *item*,

parties égales de noix de cyprès pulvérisées, et d'encens, qu'on incorpore avec un baume.

92. Quand il faut arrêter entièrement la perte et dessécher l'utérus; on applique des linges imbibés de la décoction de calament dans du vin, ou bien de la jusquiame avec la ciguë. On emploie aussi un mélange de porreaux, de mauves, de cire, et de graisse d'oie, qu'on met sur la partie. *Item*, un pessaire fait avec du vin pur, de la résine et l'écorce de grenade : *item*, le chardon bénit broyé avec du vin : *item*, des brins de lotier, préparés de même, ou des feuilles de lentisque ou de sumach, qu'on fait bouillir, et du miel. Si la perte ne s'arrête point, on fait des pessaires avec le baume de Suze, et la blette dont les feuilles sont comme une langue de bœuf. On les incorpore avec de la laine.

93. Injections et applications pour les pertes aqueuses. Ayez de la résine sèche, des feuilles de l'arbre qui donne la myrrhe, et de la graine de lin : broyez-les dans du vin : ajoutez-y de la graisse de volaille; et faites-en des injections dans la matrice. On met en même temps, sur l'estomac, un cataplasme, fait avec une grande cuiller de fleur de farine d'orge cuite, ou d'amidon. Autre injection au même usage : quand il coule des eaux de la matrice : prenez des feuilles de l'arbre qui donne la myrrhe, et le fruit de celui qui donne l'encens : broyez-les avec de la graisse, de l'orge et de la résine, y ajoutant de l'huile pour en faire des injections. On met sur le pubis, un cataplasme avec les baies d'agnus-castus. Qu'il y ait une perte rouge ou aqueuse, ou toute autre, on mettra un

pessaire fait avec du souffre, de la mandragore, du vin pur et de la laine ; et la femme se tiendra en repos. On lui fera boire une infusion d'écorce de grenade sèche, dans du vin cuit.

94. Boissons contre les pertes blanches. Donnez de la graine de lierre blanc et de l'écorce de pin, dans du vin blanc. *Item*, prenez une partie de corne de cerf calcinée, deux parties de farine d'orge torréfiée, cinq baies de cèdre : broyez le tout dans l'eau, et faites boire. Quand la matrice donne des serremens au cou, comme si la femme alloit être étranglée, on donne l'infusion de castor dans du vin, et celle de conyse ; on les mêle ensemble. *Item*, prenez un scrupule et demi d'asphalte, autant de graisse de veau marin, qu'on peut en prendre en deux fois avec le doigt, de la racine de pivoine moitié moins qu'on n'en mettroit si elle étoit sèche ; mettez le tout dans du vin, dont vous ferez boire. Quand il y a des étouffemens et de la toux ; prenez douze grains de sandarac, autant de souffre qui n'ait pas été fondu au feu, trois ou quatre amandes amères pelées : mettez le tout dans de bon vin, dont vous ferez boire. Si la matrice avance trop, on fait des fumigations avec de l'orge concassé, de la farine d'orge cuite, de la corne de cerf, et de l'huile ; quand elle monte trop haut, et qu'elle oppresse l'estomac et le cœur, sans se porter çà et là, on donne en boisson ou la myrrhe, ou la résine, ou le nétope, ou le castor, ou le suc de sylphium.

95. Quand il y a des suffocations de matrice, que la malade est oppressée, qu'elle sent un poids avec

des étourdissemens, qu'elle perd la parole, qu'elle a des frissons, que l'inspiration est longue et l'expiration courte, que la vue se trouble, il faut raser la tête, serrer le ventre au-dessus du nombril, avec une large ceinture, donner du castor, de l'eau de conyse, de la rue, du cumin d'Égypte, des graines de raifort, avec du souffre et de la myrrhe. On présente au nez des odeurs fétides : on parfume les parties avec des aromates. Si même la malade peut le supporter, on frotte les narines avec le dedans d'un grain de gnide blanc, après l'avoir préalablement trempé dans du miel ; ou bien, si c'est trop mordant, on se sert d'un morceau de scille. Quand les douleurs la pressent, on lui fait boire une décoction de racines de mauve, ou de l'oxymel, ou une infusion d'écorce de fenouil ou de bacille. Il est bon qu'elle rende des vents par haut, qu'elle soit assise la tête haute, qu'elle prenne de l'ellébore ou quelqu'autre sternutatoire.

96. Lorsque la matrice se porte au-dessous du diaphragme, la femme perd aussitôt la parole ; son hypocondre est dur, elle a des suffocations, des craquemens de dents. Il ne paroît pas qu'elle entende. Il faut promptement fumiger en brûlant de la laine sous le nez, ou bien, avec de l'asphalte sur des charbons, ou du castor, ou du souffre, ou de la poix ; oindre le haut des cuisses en dedans, et les aines, avec quelque baume aromatique ; faire boire de bon vin, où l'on aura mis des étoiles marines, ou des choux ; ou bien, on donne une potion avec un peu de coriandre, de résine, de racine de

pivoine, de cumin d'Éthiopie, le tout en poudre dans du vin blanc et de l'eau, ou de l'hydromel. La plante appelée queue de pourceau est très-bonne pour ramener la matrice à sa place, aussi-bien que l'aristoloche, le jus d'oignon, et les panais dans de l'eau ou du vin tiède. *Item*, la racine de ricin, le cumin d'Éthiopie, la graine de fenouil, celle d'anis, le poivre, la myrrhe, le suc de pavot.

97. Quand le cœur se trouve oppressé par la matrice, que la respiration est laborieuse, suffoquante, il faut donner en boisson des baies d'agnus-castus, des graines de pivoine, ou bien celles d'orone et de panais, avec de la gomme ammoniac, ou de la rue avec du suc du pavot somnifère. Si le mal persiste, on délaye de la nielle avec du miel, pour en faire un pessaire autour d'une plume, qu'on introduit dans le vagin. On emploie au même usage le grateron, ou le telephium, ou les feuilles d'anémone broyées, dont on fait une poupée avec un linge doux, y mettant un peu de myrrhe.

98. Quand la matrice se fixe sur les lombes, que la suffocation ne porte point sur la tête, on fait manger des poulpes bouillis, et l'on fait boire beaucoup de bon vin rouge pur. Si la matrice cause des serremens d'entrailles, on donne du vin de cèdre, et du cumin d'Éthiopie. L'on ordonne des bains, et l'on fait faire des fumigations.

99. Quand la matrice est pleine de vents, on met toute espèce de plantes aromatiques dans quelque baume; du laurier, du myrte, de la sauge, des brins de cyprès, après les avoir préalablement pulvérisés

et tamisés : on en saupoudre aussi de bon vin. On en met dans l'huile rosat.

100. Quand la matrice occasionne des serremens, se portant çà et là, on fumige avec les grains et les balles d'orge, et avec des andouillers de cerf qu'on a fait tremper dans du vin.

101. Si la matrice donne des suffocations en montant en haut, on fait sentir la fumée des mèches de lampes mal éteintes, qu'on met sous le nez. On met des pessaires faits avec le castor, le fenouil de porc, et la myrrhe, délayés dans l'huile d'iris, et incorporés avec de la laine. On fait boire de la résine, dissoute dans de l'huile. Quand la suffocation est forte, on donne un scrupule et demi d'écaille de tortue de mer *en poudre*, dans neuf onces de vin, ou même dans trois onces. On fait sentir la fumée des mèches éteintes imbibées d'huile de cèdre. On présente au nez toute espèce d'odeurs fétides, entr'autres celle de la fumée de laine jetée sur des charbons. On fait boire un peu d'asphalte en poudre dans du vin blanc, ou bien une cuiller de graines d'herbe au chantre, ou du castor, dans du vin ; on fait aussi prendre des bains. Quand il y a de la toux, on fait boire une émulsion d'amandes amères avec du vin, du souffre vierge, et du castor.

102. Quand il y a des suffocations de matrice qui portent au cœur, et que l'orifice de l'utérus est bouché, faites avaler du vinaigre chaud : ouvrez l'orifice avec une sonde ; et injectez du vin ordinaire, avec de l'oxymel. Si la suffocation est forte, si elle fait perdre la parole, on met dans le nez de l'oignon

trempé dans du vin tiède. Cela fait revenir la malade.

103. Quand la matrice se porte vers le foie, elle cause des suffocations; la femme perd la parole et la vue; elle a les dents clouées; elle devient froide; le sentiment se perd entièrement; la respiration devient précipitée; la malade n'entend rien. Il faut faire avec les mains des frictions à l'hypocondre, ouvrir la bouche de force avec une spatule; et faire avaler du vin pur, s'il est possible. La malade revient à elle, ordinairement tout de suite.

104. Quand l'utérus se porte aux aines et y appuie fortement, on fumige avec des crotins de chèvre unis à du poil de lièvre imbibé d'huile de veau marin: *item*, avec des gousses ou des feuilles de cytise, de l'écorce ou des feuilles de chêne, et de la résine. On fait aussi des fumigations, avec de l'huile jetée sur le feu: *item*, on prend la peau de la présure qui se trouve dans l'estomac de veau marin, la râpure de cèdre, la fiente de vache, la râpure de corne de bœuf, l'asphalte, les baies de l'épine d'Égypte, les feuilles sèches de myrte imbibées de baume. On met divers aromates dans des baumes. On use de marc de vendange coupée à morceaux, de la résine de cèdre, de la résine de pin: on les mêle avec du moût cuit.

105. Fumigations propres à ramener l'utérus à sa place. Ayez de la fiente de vache, moitié moins de vinaigre, de la décoction d'orobes dans de l'eau de mer ou de l'eau commune. Faites-en recevoir la fumée par le nez. On fait cette fumigation légèrement. On fait boire du bouillon de lentilles: sur quoi on fait vomir, et avaler de la bouillie avec de la farine d'orge,

et du vin par-dessus. Le lendemain on donne un grain de gnide avec quelque diurétique, tel que l'infusion de raisins secs et le double de pois chiches, dans dix livres d'eau exposée au serein pour être bue le lendemain. On donne ensuite deux fois le jour, à la dose de deux livres et demi, d'un vin préparé avec la sauge, la graine de lin, et de la farine d'orge cuite ; *item*, on fumige avec une poignée de feuilles de sureau, et deux onces et demi d'huile : on fait asseoir la femme par-dessus, l'envelopant bien ; et on jette des cuillers de ce mélange sur la braise : *item*, on fait des injections avec des feuilles de sureau et de myrte, des criblures d'orge, du vinaigre, si la malade peut le supporter, de l'huile, du miel et de l'eau. On mêle le tout ; on le fait bien bouillir. On en fait des injections au moyen d'une vessie(1). *Item*, après avoir mis de l'écorce de pin, des feuilles de grenadier, et des criblures d'orge dans de l'eau, qu'on fait bien bouillir, on y verse de l'huile qu'on fait bouillir encore ; et on emploie cette décoction en fomentation : *item*, on en fait d'autres avec de l'eau, de la farine de froment, de l'écorce de nerprun, des noix de gale, et du baume chargé d'aromates.

106. Si les ligamens de la matrice se relâchent au point de la laisser pendante comme le scrotum, on fait bouillir ensemble dans du vin des baies de myrrhe, des morceaux de lotier, des feuilles de ronces et d'olivier pour faire des lotions. On y joint souvent d'autres choses fétides. On emploie le jaune d'œuf

(1) *Au moyen d'une vessie.* Le texte pourroit signifier aussi *dans la vessie.*

délayé dans de l'eau tiède, pour en laver mollement les parties qui sortent, si elles se refroidissent et deviennent livides.

107. Émolliens pour l'utérus. Le suif de mouton, le jaune d'œuf, le miel, l'huile de roses : on y mêle de la farine : on les fait chauffer à un feu doux; on y trempe de la laine, dont on bassine doucement la partie, et dont l'on fait des pessaires : *item*, on en compose avec du suif doux de mouton, et du nitre rouge; ou bien avec de la graisse d'oie, de l'huile rosat et de la laine : *item*, on fait un mélange de suif de mouton, de graisse d'oie, de cire blanche, de nétope, et d'huile de roses, on l'incorpore avec de la charpie pour faire des pessaires, que la femme met au sortir du bain; *item*, de la moelle de cerf, et de la graisse fondue dans de l'huile rosat, incorporant avec de la laine douce.

108. Pessaires émolliens qui attirent les eaux et les mucosités, qui font rendre des pellicules, et qui ne blessent point. De la myrrhe choisie, du sel en grains, de la poix douce; broyés et appliqués. Autre, trente grains de gnide dont on a ôté l'écorce, et le poivre que les Perses nomment indien, où il y a des grains ronds appelés myrtidanes; délayez-en la poudre, avec du lait de femme et du miel, et incorporés avec de la laine, pour en faire un pessaire, en roulant le tout autour d'une plume. On ne le laisse qu'un jour. Si vous voulez le rendre plus fort, ajoutez-y un tiers de myrrhe, en y incorporant de la laine à demi surge. Ce pessaire attire les humeurs de l'utérus; et il ramollit son orifice : *item*, le narcisse,

le cumin, la myrrhe, l'encens, l'absinthe, le cyprès; chacune de ces choses sont, par elles-mêmes, ou avec l'huile rosat, ou avec le baume blanc, ou avec le baume d'Égypte, d'une grande efficacité dans des pessaires, à mettre en sortant du bain.

109. Pessaires qui font couler la sanie. Mêlez avec du goudron, de la myrrhe, du sel, du cumin, du fiel de taureau, du miel, et de la laine pour en faire un pessaire; *item*, des feuilles de cumin, incorporées pareillement avec de la laine, après avoir été macérées dans du vin; *item*, du suc de sylphium mêlé avec des figues pour en former des pessaires. La racine de mûrier, mêlée avec du miel, produit le même effet. On fait ensuite des onctions avec de l'huile rosat; *item*, une tête d'ail; *item*, un mélange de nitre rouge et de figues grasses, parties égales de chaque, avec une noix de gale *pulvérisée* pour en former un pessaire, en humectant le mêlange de quelque liquide; *item*, de la graisse de cerf incorporée avec de la laine, pour un pessaire à mettre au sortir du bain. En voici un qui tire les humeurs sanieuses plus que tout autre, et qui ramollit en même temps. Ayez du poivre et de l'élatérium, que vous mêlerez avec du lait de femme : broyez-les avec du miel, de l'huile blanche, et de la graisse de cerf. Celui-ci encore attire toute sorte d'humeurs; prenez de la chair de figue, de l'élatérium double dose de ce qu'on en donne en potion, un peu de miel; faites-en un pessaire avec de la charpie, ou avec de la laine. Autre pessaire; mêlez ensemble du nétope, du fiel de taureau, du nitre, de la queue de pourceau, de la noix

de gale et du miel : *item*, on met au sortir du bain un pessaire fait avec la graisse d'oie, le pouliot, le fiel de bœuf ; broyés ensemble et incorporés autour d'une plume. On le trempe dans le baume d'Égypte avant de le placer. *Item*, on broye ensemble du fenouil de pourceau, et de la farine, on les incorpore autour d'une plume, avec de la laine douce et de l'huile blanche. Autre pessaire qui fait couler toutes les humeurs. Prenez le dedans d'un concombre sauvage long ; tirez-en les graines ; broyez-le avec du lait, de la belle myrrhe, un peu de miel et de l'huile d'Égypte : faites-en un pessaire. La femme au sortir du bain introduira de la graisse dans le vagin, ou bien elle mettra un pessaire : ou bien elle se lavera avec de l'élatérium, dissout dans l'eau, à la dose triple de ce qu'on en prend en boisson.

110. Pessaires émolliens. Prenez du jaune d'œuf, de la farine, du miel, de la cire blanche. Faites chauffer le tout ; et l'incorporant avec de la laine, faites-en un pessaire, qui soit bien uni. *Item*, de la graisse d'oie, de la cire blanche, de la résine, du baume rosat, de la moelle de cerf, du suif de mouton ou de chèvre, du blanc d'œuf : faites-en un pessaire avec de la laine.

111. Fumigations pour purger la matrice, quand elle est durcie. Ayez environ quinze livres de vin, et autant d'eau : mettez-les dans un pot, avec environ quatre livres de fenouil, plante et graines, cinq onces d'huile rosat ; couvrez le pot, et adaptez au couvercle un tuyau pour en diriger la vapeur dans le vagin. On met un pessaire de squille après la fumigation.

gation. Quand il survient des douleurs promptes avec des défaillances, on aura des pastilles d'une drachme, faites avec des feuilles de roses, de la canelle, de la myrrhe mondée, du nétope, du suc de pavot. On les met sur un têt de pot rougi au feu : ou bien, on emploie, de la même manière, du styrax trempé dans un baume. On peut se servir de tout ce qui entre dans la composition des baumes, après l'avoir mis en poudre. On se sert aussi de la fiente de vache, comme du styrax trempé dans le nétope. On emploie l'huile rosat, aussi bonne qu'on le peut. *Item*, le baume blanc d'Égypte. Ces fumigations sont bonnes à la suite des règles. *Item*, les feuilles de laurier et de myrte, coupées à morceaux; les baies de cyprès, broyées avec du baume blanc d'Égypte, ou avec du nétope, et de la fiente de vache, pour en faire des fumigations. La manne est bonne aussi, et la râpure de cyprès, et la racine de cyprès coupée à morceaux. On se sert de criblures de jonc odorant (schœnanthum), de cardamome, d'iris; on mêle le tout, avec de l'huile rosat et du nétope, pour en faire, avec de la farine de froment, des pastilles à fumiger. On fumige avec de la résine et du castor, sur des charbons dans un réchaud de terre neuf, ou avec toute espèce d'aromates. On frotte la tête avec de l'huile de roses. On met aux oreilles de l'huile de myrte, ou quelqu'autre baume. On fait boire d'une décoction de pois chiches blancs et de raisins secs. On fait asseoir la femme, de manière que ses parties trempent dans l'eau chaude. On donne à boire un verre de vin, où l'on a mis de la poudre de chair d'olives, cueillies ver-

tes et desséchées. On use aussi de la poudre du ventre des cantharides, des poudres de capillaire, de nitre rouge d'Egypte, de racine de férule, de graines d'ache. Si les cantharides donnent des ardeurs d'urine, on y remédie par des demi-bains, et des boissons adoucissantes.

112. Quand il y a de grandes suffocations, avec des douleurs de matrice, on a environ quinze livres de vin et autant d'eau; on les met dans un pot neuf, avec environ quatre livres de fenouil, plante et graines, et cinq onces d'huile rosat, pour en faire des fumigations. On met, après la fumigation, un pessaire de squille, jusqu'à ce que l'orifice de l'utérus soit ramolli, et qu'il s'ouvre facilement. S'il y a des ulcères ou des phlictènes, il est bon de les traiter avec de la graisse d'oie et de l'encens.

113. Contre les douleurs de matrice. Mêlez de l'aristoloche et des panais dans du vin, que vous ferez boire tiède. On donne aussi la graine d'ortie, avec du suc de pavot.

114. Autres fumigations. Quand il y a des douleurs, on fumige avec l'écorce de grenade douce, des brins de lotier, des feuilles sèches d'olivier; on broye le tout avec de l'huile, et de la fiente de vache calcinée. On se sert aussi de galbanum, ou de myrrhe, ou d'encens, ou de baume blanc d'Égypte, qu'on jette sur des charbons embrasés de sarmens de vigne. On fait des fumigations plus fortes avec de l'asphalte. On prend de l'asphalte, de la racine de petit glouteron, des poils de lièvre, ou bien de la rue, et de la coriandre sèches: on les broye en poudre fine; on y ajoute de

la râpure de cyprès, et du baume ; on en fait des pastilles à jeter sur la braise, pour fumiger. *Item*, on mêle de la corne de chèvre avec de l'huile, et on les jette sur des charbons. *Item*, on creuse une petite fosse, où l'on brûle des sarmens, et l'on fait asseoir au-dessus la femme à qui l'on veut faire prendre des fumigations : on y met deux parties de marc de vendange bien sec.

115. Quand la matrice est douloureuse jusqu'à la vessie, on donne à boire, à jeun, de la poudre de graines de porreau dans de l'eau ; ou bien de la racine de pain de pourceau, dans du vin blanc. On ordonne aussi des bains d'eau chaude, à l'issue desquels la malade use de ces boissons à jeun, et l'on fait des fomentations ; ou bien, elle met un pessaire composé avec une tête d'ail, du nitre torréfié et du cumin, pulvérisés et incorporés avec du miel. Elle doit user de bains chauds, boire chaud.

116. Remède contre toute maladie de matrice. Prenez environ une drachme de lin avec son chaume, broyez-le bien, et le faites tremper pendant une nuit dans de bon vin blanc, que vous coulerez, vous en imbiberez de la laine douce, dont vous ferez un pessaire, que la femme pourra tirer et remettre à sa volonté. Le saffran et la myrrhe sont encore très-bons ; *item*, les noisettes recouvertes de laine blanche et de graisse d'oie, avec de l'huile d'iris.

117. Lorqu'il y a des douleurs, après les règles procurées au moyen des pessaires, on prend deux onces de myrrhe, autant d'encens, de la nielle, du

cyprès, de l'ache, de l'anis, du lin (1), du nétope, du miel, de la résine, de la graisse d'oie, du vinaigre blanc, du baume d'Égypte; parties égales de chaque : on les broye dans une livre et demi de vin blanc doux, pour en faire des lotions et des fomentations tièdes, quand les douleurs sont violentes. On emploie les (2) cantharides, le cyprès, le calamus aromaticus, le souchet, l'iris : on les met dans du vin pour en user en *fomentations ou lotions.* Autre lotion, dans le cas des douleurs, et des difficultés d'uriner. Ayez du suc de porreau, des baies de sureau, de l'ache, de l'anis, de l'encens, de la myrrhe, que vous mêlerez dans du vin pour servir à des lotions : *item*, prenez de la myrrhe, de l'encens, de la nielle de chipre, de chacun environ deux onces, de l'ache, de l'anis, de graines d'ache, du nétope, du miel, de la résine, de la graisse d'oie, du vinaigre blanc, du baume d'Égypte, parties égales de chaque; étendez-le dans du vin, dont on fera des lotions.

118. Autre lotion. Lorsqu'après les règles il y a des douleurs vives, faites bouillir dans du vin rouge des baies de sureau, et de celles de laurier : faites-en des lotions. Si les douleurs persistent, on mettra

(1) *Du lin.* Il est vraisemblable, qu'il s'agit ici de la graine de lin, peut-être aussi des baies de cyprès, et de la graine d'ache.

(2) Si l'on est surpris de voir ici les cantharides : je réponds que je suis traducteur; que de plus, leur effet dépend de la dose, qui devoit être sans doute fort modérée, dans le cas sur-tout dont il s'agit.

des aromates dans du baume ; on y versera ensuite une livre et demi d'eau, en y mêlant de la graisse d'oie et de l'huile rosat, et l'on fera de nouvelles lotions. On n'emploie jamais au-delà d'une livre et demi de liquide en lotions, pour le dire en passant une fois pour toutes. *Item*, on fait bouillir de la mercuriale dans l'eau, on y ajoute du suc de myrte, ou de l'encens et du nétope, à parties égales ; on fait des lotions de ce mélange, après l'avoir tiédi.

119. Quand la matrice est douloureuse, on fait boire, à jeun, du vin avec la racine de pain de pourceau. On l'emploie aussi en lotions, après l'avoir fait chauffer.

120. Quand il y a à la matrice de petits ulcères très-cuisans, on les bassine avec du vin chaud et du baume : *item*, on mêle ensemble de la myrrhe, et de la résine ; on les délaye dans du vin, et l'on en fait un pessaire, avec de la charpie.

121. Quand il y a des ardeurs d'urine, on fumige, et l'on fait des onctions au pubis. On fait asseoir la malade sur une décoction de roses, ou de ronces, ou de myrte, ou de feuilles d'olivier, ou de vrilles de vigne, ou de sauge, ou de baies de genièvre. Quand il y a dans la matrice, des vents qui ne sortent point, et qui causent de cruelles douleurs, on met des pessaires avec du cumin. On fait macérer dans l'eau, pendant une nuit, de la sauge et des brins de cyprès ; on transvase le lendemain, pour recevoir la liqueur claire, dans un vaisseau ; on y

ajoute de la farine avec du vin blanc, et une once et demi de suc de sylphium, qu'on fait cuire modérément. Puis on fait avaler ce sorbet, avant qu'il ne se refroidisse.

122. Quand il se fait une bride au vagin, elle cause des douleurs qu'on soulage avec une infusion de graines d'ache, ou de lierre, et d'une grenade douce; on introduit un morceau de chair, en guise de pessaire; et l'on applique un cataplasme de feuilles émollientes, que la femme garde pendant toute la nuit. Le lendemain on emporte *la bride : et on lave* avec du vin.

TRAITÉ
DES FEMMES STÉRILES.

Ce petit Traité est le septième de la section V, dans Foës.

Des causes de la stérilité.

1°. Nous avons traité jusqu'ici des diverses maladies des femmes, en détail. Je vais maintenant expliquer ce qui les rend quelquefois absolument stériles ; et pourquoi l'on en voit qui ne font point d'enfans, à moins que la médecine n'y remédie. Certaines fois la matrice de ces dernières ne garde pas la semence, qui en sort promptement : d'autrefois leur stérilité est causée, parce que l'orifice de l'utérus se trouve placé un peu de travers dans la vagin, ou bien parce qu'il se trouve bouché de manière que la semence ne peut absolument pas y pénétrer ; ou parce qu'il ne peut point se refermer comme il le faut. Chacune de ces causes doit manifestement rendre la femme stérile.

D'une des causes en particulier, et la manière de le reconnoître.

2°. Quand l'orifice est de travers et qu'il est bouché, les mois ne sortent point du tout ; ou bien ils sortent avec peine. Le corps de la matrice, violenté, souffre des tiraillemens, qui la mettent loin de son état naturel. Quoique dans ce cas la femme soit réglée, l'orifice de l'utérus ne se trouve point au fond du vagin dans sa vraie direction : or, pour peu qu'il soit de côté, ou qu'il soit resserré, la menstruation ne se fait qu'avec peine, lentement, et pendant plusieurs

jours. On reconnoît facilement cet état, en y portant le doigt. Dans ce cas, on peut guérir de la stérilité. Le mal se dissipe certaines fois de lui-même. J'ai parlé au long de ce vice, dans le traité des maladies des femmes.

Seconde cause : et à quoi elle se connoît.

3°. Quand la matrice est glissante, ce qui est souvent un vice naturel, ou qui provient d'ulcères de la matrice : soit qu'ils l'abreuvent d'humeurs, soit qu'ils y aient laissé de grandes cicatrices, il ne se fait point de conception. L'utérus reçoit bien la semence, mais il ne la retient pas : il la laisse bientôt échapper. Ce vice se connoît encore au tact, et en demandant à la femme, si elle n'a pas eu d'ulcère à la matrice. Dans cet état, les règles coulent communément, comme dans la parfaite santé. La stérilité, provenant de cette cause, est cependant souvent incurable.

Troisième cause.

4°. La stérilité est encore occasionnée par un ulcère qui sera formé dans le corps de la matrice, à la suite de quelqu'une des maladies dont j'ai parlé. Si l'ulcère n'est bientôt guéri, il devient sordide : il s'invétère, ainsi que les ulcères des oreilles : il en découle des matières sanieuses, fétides. Durant tout le temps qu'il subsiste, la femme ne sauroit devenir grosse. Les règles coulent néanmoins quelquefois, comme si elle n'avoit point de mal. Or, cet état se connoît, et par le tact, et par les questions qu'on fait à la femme; d'après ce que je viens de dire. On peut la rendre féconde, par le secours de l'art ; mais il y a peu d'espérance.

Quatrième cause.

5°. Quand il reste dans la matrice quelque partie des règles, qui y cause de l'ardeur, à la suite de quoi

l'orifice se refroidit, et rentre un peu en dedans : la conception n'a pas lieu. Il y a un obstacle intérieur, qui empêche la semence d'arriver là où il faudroit. En y remédiant dans le commencement, on rétablit la fécondité : mais si l'on tarde trop, la femme reste stérile. Ce vice se reconnoît encore au tact, en ce que l'orifice de la matrice est ferme et dur.

Cinquième cause.

6°. Quand l'orifice de l'utérus est béant, il ne se fait point non plus de conception; parce que la semence n'est pas retenue. Cet état se reconnoît au toucher, et à ce que les règles coulent très-abondamment, durant peu de jours. Il procède tantôt d'un vice naturel, tantôt de quelqu'une des maladies dont j'ai parlé. S'il vient d'origine, le mal est incurable. Quand il est accidentel, les règles ne sont point de bonne nature, parce que la femme n'est pas dans un état naturel. La conception ne peut point s'opérer; la semence n'acquérant pas la consistance nécessaire, parce que le sang est dépravé. L'utérus, participant au mauvais état de tout le corps, laisse échapper la semence, qui sort plutôt ou plus tard avec quelque humeur sanieuse. On connoît ce vice à l'état de tout le corps de la femme, et à celui du sang menstruel : car, les règles seront, ainsi que je l'ai dit *dans le traité des maladies des femmes*, ou bilieuses ou pituiteuses, ou aqueuses. La stérilité qui provient de cet état, pourra se guérir, en le soignant de bonne-heure. Elle devient incurable, si on le néglige.

Point de conception sans règles, suffisamment abondantes.

7°. Quand la femme n'a absolument point de règles, soit par quelqu'une des causes déjà dites, soit par toute autre, elle ne conçoit point. Les veines

pleines de sang n'admettent pas la semence. Il y a nécessairement alors dans la matrice, du vieux sang qui met obstacle à la nourriture de la semence. Si les règles ne coulent que très-peu, la stérilité a aussi lieu, pour les raisons déjà dites. On s'assure de ces deux cas, en interrogeant la femme. Si c'est par un vice d'origine, que les règles ne fluent presque point, la stérilité est incurable. Si c'est par quelqu'une des maladies dont j'ai déjà parlé, on pourra peut-être y remédier promptement.

Trop de règles sont aussi un obstacle à la fécondité.

8°. Quand les règles coulent plus qu'il ne faut, c'est encore une cause de stérilité. La matrice se trouvant vide de sang, ne peut contribuer, à cause de sa foiblesse, au développement de la semence, ni la retenir. Si la semence s'y arrête, elle sera étouffée par la surabondance de sang, qui viendra inonder l'utérus. Ce cas se manifeste de lui-même, par la grande quantité de sang rendu pendant la menstruation. Si ce vice a lieu d'origine, la femme sera toujours stérile : s'il provient de quelqu'une des maladies dont il a déjà été question, il pourra y avoir du remède.

Chute de matrice obstacle à la conception : item, le flux hémorroïdal.

9°. Quand la matrice fait chute, il ne peut y avoir de conception ; son orifice devient dur : il forme une tumeur, qui empêche la semence de pénétrer ; et la femme est nécessairement stérile. La cause, dans ce cas, n'est point obscure : comme aussi, lorsque les règles, au lieu de se porter aux voies ordinaires, font violence à l'anus, et sortent par les vaisseaux *hémorroïdaux*. On trouvera dans ce cas, que l'orifice de l'utérus est mal placé, ou qu'il est bouché. Si

l'orifice est placé vers le rectum, ou s'il est bouché, on pourra y remédier avec du soin, et procurer la fécondité. On se met au fait de l'un ou de l'autre de ces cas, par les demandes qu'on fait à la femme, et par ses réponses. Quand les règles ont toujours été de même, il est manifeste que cet un mal sans remède.

10. Telles sont les diverses causes qui empêchent la conception, jusqu'à ce qu'on y ait remédié : de manière qu'il n'est pas étonnant, de voir un grand nombre de femmes, qui ne conçoivent que rarement.

Moyens de reconnoître si une femme deviendra grosse.

11. Vous ferez boire du lait d'une nourrice d'un garçon, avec du beurre : si la femme rend des vents par haut, elle concevra. Si elle n'en rend point, elle ne concevra pas. *Item*, la femme mettra un pessaire de nétope avec de la laine, qu'elle gardera durant la nuit. Si le lendemain matin l'odeur du nétope est montée entièrement à la bouche, elle concevra : dans le cas contraire, elle ne concevra point.

12. Autre épreuve. Si la femme, après avoir mis quelque pessaire qui ne soit pas des plus forts, a des douleurs aux articulations ; des craquemens de dents, des vertiges, des bâillemens ; il y a plus d'espoir qu'elle concevra, que si elle n'éprouvoit aucun de ces effets.

13. Autre épreuve : introduisez dans le vagin une tête d'ail bien mondée, dont vous aurez ôté la peau et le chevelu de la racine : on l'y laisse jusqu'au lendemain ; et l'on examine si l'odeur d'ail remonte dans la bouche : en ce cas, la femme deviendra grosse ;

non, dans le cas contraire. *Item*, pour reconnoître si une femme fera des enfans, faites-lui boire de l'anis en poudre très-fine, dans de l'eau, et qu'elle dorme par-dessus. S'il lui survient des picotemens au nombril, elle concevra, non dans le cas contraire.

Moyens de reconnoître l'état de grossesse actuelle.

14. Quant à l'état de grossesse, si l'on ne peut le connoître autrement, on le juge à ce que la femme a les yeux tiraillés, plus creux; l'albugnée n'a point sa blancheur éclatante, elle est terne. Il vient dans la grossesse des taches à la peau du visage, semblables à celles qu'occasionne le soleil. Les femmes grosses ont, au commencement, le vin en dégoût, elles perdent l'appétit, l'estomac leur donne des tourmens continuels: elles crachotent sans cesse. On donne du bol d'Arménie avec de l'anis en poudre, dans de l'eau; et l'on tâche de faire dormir la femme par-dessus. Si elle s'éveille avec des tranchées au nombril, on peut la croire grosse, non dans le cas contraire. Quand il vient, au visage de la femme grosse, de ces tâches dont je parlois, elle porte communément une fille; quand le visage est frais, d'une belle couleur, c'est un garçon. Si la gorge est bien relevée, la femme est grosse d'un mâle; si elle est pendante, communément elle accouchera d'une fille. On mêle du lait de la femme avec de la farine, pour en faire un gâteau, qu'on met à cuire à un feu doux. Si le petit gâteau se cuit sans se gercer, on croit que la femme porte un garçon. Que s'il s'ouvre et se fend, c'est une fille: on fait encore tomber du lait du mamellon, comme une rosée, sur des feuilles: s'il s'y épaissit, c'est signe d'un garçon; s'il s'y dissout et s'écoule, signe d'une fille.

Moyens éprouvés pour procurer la conception.

Remèdes de la stérilité, pour divers cas énoncés au commencement des numéros suivans.

15. Quand une femme, qui a déjà eu des enfans, désire encore d'en faire, et qu'elle ne devient pas grosse; si l'orifice de l'utérus est dur, en tout ou en partie, et qu'il soit bouché, se trouvant placé de travers sur l'un ou l'autre côté de l'ischium, ou déjeté vers l'anus, ou rentré en lui-même; ou bien, lorsqu'un des bords de son orifice relève plus que l'autre, de quelque manière enfin qu'il se trouve inégal, raboteux, ou calleux, ces inégalités le rendent dur et le bouchent. Les règles ne coulent point, ou fluent en petite quantité, et de mauvais caractère; elles durent aussi plus de temps qu'il ne faudroit, ou elles se retardent considérablement; car la menstruation se proportionne naturellement, dans ses périodes, à la bonne ou mauvaise situation de tout le corps et de la matrice, et à la sécheresse ou à l'humidité du sang des règles, quand l'orifice de l'utérus n'est pas fortement altéré. Alors donc la matrice ne reçoit point la semence, à cause du dérangement dans l'orifice, qui empêche la semence de passer outre. Il faut, dans ce cas, commencer par faire des fumigations de tout le corps, donner des remèdes intérieurs, purger par haut et par bas, ou par bas seulement. Si on purge par haut, on ne fait des fumigations qu'après le vomitif. On vide ensuite par bas, après la fumigation; par laquelle on commence, quand il n'y a pas d'indication pour le vomissement. Lorsqu'on a nettoyé le corps, on passe aux fumigations de la matrice, qu'on continue long-

temps, avec ce qui paroît le plus convenable. On y emploie des brins de cyprès, des feuilles de laurier coupées à morceaux. On fait de fréquentes lotions chaudes, au sortir du bain, et des fumigations. On ouvre l'orifice avec une sonde d'étain; et on le redresse, s'il le faut avec une des sondes de plomb, dont le bout soit mince. On en introduit peu à peu de plus fortes, jusqu'à ce que les parties soient rétablies dans leur vraie situation. On trempe les sondes, dans quelque baume liquide approprié. On fait ces sondes plates par un bout, qui s'attache à un léger manche de bois assez long, pour les rendre d'un bon usage. Dans le même temps on a du goudron gras, qu'on fait bouillir dans de bon vin blanc très-doux, avec du cumin d'Éthiopie, du calamus aromaticus, et de l'encens choisi. On fait boire modérément de ce vin à jeun, autant de temps qu'on le croit nécessaire. On fait manger de petits chiens gras rôtis bien cuits, des poulpes bouillis dans du vin, et on en fait avaler le bouillon. On donne des choux bouillis; on fait user du vin blanc : on prescrit deux bains par jour, et la privation des autres mets, durant tout le traitement. Quand enfin l'orifice se présente comme il convient, et que les règles s'établissent, on fait prendre quelque potion appropriée pendant un ou deux jours. On discontinue l'usage des sondes, et on tâche de purger la matrice par le moyen des pessaires et des remèdes internes.

16. Lorsque le cou et l'orifice de l'utérus sont droits, dans leur situation naturelle, et qu'il n'y a point de règles; ou en très-petite quantité; qu'elles

ne vont point de suite, mais durent long-temps, étant d'un mauvais caractère; et qu'en recherchant la cause de la stérilité, on la trouve, soit dans le mauvais état du corps, soit dans quelque vice de la matrice, on commencera par travailler à la cure, s'il y a lieu à l'entreprendre, en employant d'abord les remèdes convenables, les plus forts. On passe ensuite aux plus doux, jusqu'à ce que la matrice paroisse se purger comme il faut, l'orifice étant convenablement disposé en sa situation naturelle. Quand on ne réussit point, au moyen des remèdes internes et des applications, on doit les beaucoup varier, en les continuant cependant chacun pendant quelque temps. Il faut, après avoir donné une bonne direction, à l'orifice et au cou de l'utérus, avec les sondes, employer les émolliens, pour que l'orifice reste ouvert, et qu'il donne passage aux remèdes topiques, et aux fumigations. On travaillera, quand on le croira convenable, à ramollir la matrice et à la purger, au moyen des adoucissans et des pessaires; commençant alors par des remèdes doux, pour passer à de plus forts; finissant par les doux, et par ceux d'une odeur agréable. Les remèdes forts blessent souvent l'orifice de l'utérus; ils lui font prendre une mauvaise situation, qui l'empêche de transmettre la semence au corps de la matrice, outre qu'ils la dessèchent.

17. Quand il paroît que le trop d'embonpoint, rendant la matrice grasse, met un empêchement à la grossesse, il faut, entr'autres choses, travailler à amaigrir la femme, et diminuer la graisse.

Circonstances qui favorisent la conception et la conservation du germe.

18. Le printemps est la saison la plus favorable à la conception. L'homme doit s'abstenir de s'enivrer, ne pas boire de vin blanc, user du rouge du meilleur, et en boire de pur; se nourrir des alimens qui fortifient; ne point se baigner; se tenir enfin vigoureux, et en bonne santé. La femme que nous supposons bien réglée, et avoir sa matrice bien placée, prendra des bains d'eau chaude, peignera sa tête sans y mettre des pommades d'aucune espèce, ni de parfums à sa coiffure, qui doit être d'un linge propre, non parfumé; elle fera chauffer un peu de galbanum, pour le ramollir et le mettre dans le vagin, avant de se coucher; puis le matin, après avoir ôté le linge de dessus sa tête, elle le donnera à sentir. L'odeur du galbanum aura percé, si la matrice est bien purgée; dans le cas contraire, l'odeur ne perce point: elle doit faire sentir sa tête, avant de manger. Il est certain que l'odeur ne pénètre jamais, quand on fait cette épreuve sur une femme stérile, ou sur celle qui est grosse. Mais quand on la fait sur une femme féconde, qui jouit d'une bonne santé, on sent, sans autre préparatif, l'odeur au haut du sinciput, non ailleurs. Lors donc que l'épreuve réussira, la femme doit cohabiter avec son mari, elle à jeun, et le mari ayant pris un bain d'eau fraîche à la suite d'un repas léger, où il n'aura pas trop bu. Si la femme a lieu de se croire grosse, il faudra pendant quelque temps s'abstenir de la cohabitation, et observer un grand repos. Elle pourra juger qu'elle est grosse, lorsqu'après l'éjection de la semence virile, elle se trouve sèche. Si dans la journée la

semence s'échappe de l'utérus, la femme le connoîtra en ce qu'elle se trouvera mouillée ; auquel cas elle cohabitera de nouveau, jusqu'à ce qu'elle soit grosse.

Autres moyens de remédier à la stérilité.

19. Autre traitement. On commence par fumiger tout le corps, et purger par haut et par bas ; puis on donne le lait d'ânesse. On fait, pendant deux jours, des fumigations à la matrice au moyen d'un tube, avec de l'urine de femme pourrie, et du nitre. Le troisième jour on emploie l'urine de vache. Le quatrième et le cinquième, une décoction de graines de fenouil, de feuilles de sureau, de laurier, et de brins de cyprès. Il faut, de suite après les fumigations, prendre des bains avec beaucoup d'eau chaude, et mettre pendant la nuit des pessaires, avec de la graisse douce. Ensuite on en met qui sont composés avec de la myrrhe en larmes, du beurre, de la graisse d'oie, de la moelle de cerf, de la résine, et du nétope ; on mêle parties égales de chaque, les faisant fondre, et incorporant avec de la laine douce de Milet bien cardée. On ouvre l'orifice de l'utérus, au moyen de cinq sondes de plomb, de la longueur de huit travers de doigt ; la première est la plus mince, la seconde est plus grosse, ainsi des autres jusqu'à la cinquième. Cinq jours s'emploient à cette opération, prenant chaque jour un bain auparavant. On met à la suite de la sonde un bandage aux reins, qui empêche la sonde de tomber. On pousse les sondes plus avant, à mesure qu'on en met une nouvelle. Après avoir ouvert l'utérus, on passe à un pessaire qui le purge : il est fait avec cinq cantharides en poudre, le con-

combre long, l'éponge, la myrrhe : on les mêle avec du miel cuit, et on incorpore avec de la laine. Avant de mettre ce pessaire, on le trempe dans de la graisse douce, à la réserve du bout par lequel on le tient. *Item*, on se sert, pour purger l'utérus d'un pessaire fait avec le fiel de bœuf, la fleur d'airain calcinée, la myrrhe et un peu de miel. On recouvre le tout d'un linge délié. *Item*, on se sert des buprestes, avec la myrrhe, l'élatérium, et le miel cuit ; comme aussi de cantharides, avec l'élatérium et la myrrhe. Le lendemain du jour que la matrice sera purgée, on y fera des lotions ; et on donnera le bain. On a pour la lotion, une décoction de cumin d'Éthiopie pilé, qu'on fait macérer dans du vin rouge doux, avec de la nielle, et de la résine pilées pareillement, de la graisse et du miel. On n'use de cette décoction que tiède. Après les lotions, on fait lever la femme, pour faire rendre aux parties, ce qui est entré de la lotion dans le vagin, et dans l'utérus. L'on met un pessaire d'une poupée de saffran, de myrrhe et d'encens, parties égales de chaque, dans un linge usé qui soit de lin : on le trempe dans de la graisse d'oie, pour en induire le dessus de la poupée : la femme en use pendant sept jours. Le huitième elle fait des fumigations, avec de la myrrhe, de l'asphalte, de l'orge, et de la graisse aromatisée ; le tout mêlé ensemble. On en jette sur du feu, qui ne soit pas trop ardent ; et l'on dirige la fumée dans le vagin, au moyen d'un tube. Le lendemain de cette fumigation, on a du testicule de castor, qu'on broye dans du vin : on injecte le vin, et l'on introduit le castor

dans le fond du vagin, avec une sonde, après l'avoir préalablement incorporé avec de la laine. On le laisse ainsi pendant la nuit, jusqu'au lendemain matin, que la femme l'ôte, et s'approche de son époux. Elle se tient ensuite en repos. Si elle ne devient pas grosse du premier embrassement, elle cohabitera de nouveau. Il est essentiel de faire les remèdes, durant que les règles fluent, et de cohabiter quand elles finissent, après avoir mis le pessaire dont j'ai parlé. Hors de ce temps, il seroit mieux que le mari ne couchât point avec sa femme.

Observations sur une cause de stérilité accidentelle, avec le traitement.

2o. Lorsqu'une femme habituée à faire des enfans ne devient pas grosse, que la matrice cependant reçoit la semence; il faut nécessairement qu'elle la laisse échapper. Or, quelquefois il s'est formé du pus dans l'utérus, à raison de quelque tumeur; et c'est la cause pourquoi la semence virile n'atteint pas le fonds de la matrice, et n'y prend point la consistance requise. Le pus l'énerve, il l'empêche d'adhérer; il lui donne la mort. Il faut donc purger la matrice du pus, et détruire la tumeur, afin qu'elle n'empêche plus la semence d'adhérer et de s'épaissir. On doit y travailler au plutôt, et prévenir que le pus n'occasionne des callosités dans l'utérus. On fera à cet effet des injections de la manière suivante. On fait bouillir du lait de jument, qu'on passe à travers un tamis propre très-fin : on a ensuite une canule dont le bout soit mince, bien uni, avec un trou médiocrement gros au bout, et de petits trous par côté à des intervalles égaux. La canule doit être solide, quoique creusée dans toute sa longueur. Elle s'attache par le

gros bout, à une vessie, que l'on a remplie du lait passé par le tamis : et l'on enveloppe d'un linge le bout percé, afin d'empêcher le lait de se verser dans le transport. On donne la vessie ainsi pleine, à la femme qui doit être injectée, et qui place elle-même facilement la canule en son lieu, après en avoir ôté le linge mis pour en boucher les trous. Puis on presse la vessie avec la main, jusqu'à ce que tout le pus est mis hors de la matrice ; ce que l'on connoît à ce que le lait en sort pur, sans être mêlé de pus : et alors on discontinue les injections : puis, quand la femme aura pris un peu de repos, on aura la tête d'une gourde sèche, percée d'un trou, auquel on ajuste un tube semblable par le bout, à la canule que j'ai dit devoir s'attacher à la vessie, si ce n'est qu'il est plus court, et de la grosseur à peu près du membre viril. On met la tête de la gourde, sur un vase d'airain blanc (1), rempli de vin chargé d'aromates, dans lequel on jette des pierres rougies ; et l'on fait asseoir la femme, qui se place elle-même deux ou trois travers de doigt au-dessus du couvercle, en la manière convenable, pour recevoir, par le tube, la fumée dans le vagin.

D'une cause particulière de stérilité.

21. Quand tout le reste allant bien, la femme ne peut recevoir la semence, il s'est formé quelquefois

(1) Le texte est ici embarrassant : *mais le sens est*, à mon avis, bien facile à saisir. Il s'éclaircit d'ailleurs par le n°. 27, du petit traité des femmes stériles ; où l'on prescrit un procédé semblable de fumigations, au moyen d'une calotte de gourde, etc.

une membrane à l'orifice de l'utérus. Il faut alors faire un mélange de rouille de cuivre, de fiel de taureau et de graisse de serpent. On incorpore le tout avec du baume, de la laine, de la charpie de lin, et du miel ; pour en faire un pessaire de la grosseur d'une olive des plus belles. La femme le garde pendant la nuit, se tenant couchée sur le dos : le matin elle le tire, et se lave avec une décoction de myrte chaude. Après avoir ainsi continué pendant plusieurs nuits, elle cohabitera avec son époux.

22. Autre traitement. On fait macérer, pendant neuf jours, une pleine poignée de feuilles de porreau, dans un pot, où l'on a mis environ deux livres et demi d'eau potable : on en fait boire, à jeun, tous les matins au sortir du bain, environ deux onces pendant neuf jours, avec égale quantité de moût de raisin blanc. Quand il en a été bu durant trois jours, on fait commencer des fumigations, avec de la ciguë jetée sur le feu. On les continue pendant neuf jours, prenant des bains après la fumigation ; et l'on achève ainsi la boisson ci-dessus. Mais, trois jours après la première fumigation, la femme mettra, pendant trois jours, deux fois le jour, un pessaire de porreaux, broyés avec de la mercuriale et du miel. Après la boisson d'eau de porreau, elle passera à l'usage d'une autre, composée avec dix livres de marc de vendange de raisin blanc, la racine de la plante appelée carvifolia, celle de fenouil, des yeux de pin, trois quarts moins de garance, beaucoup de racines de vervène ; on a auparavant fait macérer le tout dans du vin, au moins pendant neuf jours. On en fait boire neuf

Suivent divers traitemens généraux jusqu'au n°. 25.

onces sans mélange, tous les jours, dans le bain, après que la tête est lavée. A la suite du bain, la femme se réchauffe étendue sur son dos. Chaque trois jours elle met, après avoir bu, un pessaire fait avec du fiel, qu'elle garde durant tout le jour : ce qui doit se renouveler six fois. Lorsqu'après avoir eu ses règles comme il faut, elle voudra cohabiter, elle fera bouillir de la jusquiame, feuilles et racines, dans l'eau, pour en faire, durant trois jours, vers le soir, des fomentations bien chaudes : puis elle s'approchera de son mari, en sortant du bain. Elle fera encore, de suite après les fomentations, des fumigations avec du membre de cerf. On racle aussi cette partie du cerf, quand elle est bien sèche, pour en mettre la poudre dans du vin, dont on fait boire. On en donne pareillement dans les douleurs des couches. C'est un remède très-bon, pour accélérer l'accouchement.

23. Autre traitement. On fait bouillir du fiel de taureau, avec de l'alum de l'isle de Mélos : on y mêle de la corne de cerf calcinée, pour en faire des pessaires : *item*, on fait bouillir, dans du vin rouge, du cumin qu'on écrase, et l'on en fait un pessaire, que la femme met durant la nuit. Ensuite on a du marc de vendange de raisin blanc, que l'on calcine : on en prend avec une plume, ce qu'il y a de plus tenu, et l'on en forme une poupée, qui est un bon pessaire ; on fait en même temps user de porreaux bouillis : ensuite on broye de la soude épineuse avec du miel, pour en former un pessaire à mettre pendant la nuit ; on donne en boisson, du vin blanc, où l'on a fait infuser de la graine de soude épineuse,

et du goudron en poudre. On prescrit enfin, de deux jours l'un et l'autre non, des fumigations avec l'origan; à la suite desquelles, la femme cohabitera avec son époux.

24. Autre traitement pour les femmes qui ne peuvent point devenir grosses. Quand vous voulez rendre apte à la conception, une femme qui ne l'est point, il faut d'abord avoir égard à ses règles; examiner si elles sont bilieuses ou pituiteuses. Vous connoîtrez laquelle des deux humeurs prédomine, en recevant du sang des règles, sur du sable fin qui soit sec, et l'exposant ensuite au soleil. Si la bile domine, le sable se charge d'une couleur jaune : quand c'est la pituite, on y remarque des glaires. Laquelle des deux humeurs qui s'y fasse observer, il faudra purger les entrailles, par haut et par bas; et au bout de quelques jours, purger la matrice. Si l'orifice de l'utérus est trop humide, on met des pessaires mordans, afin de le dessécher, et de le fortifier en agaçant.

Du défaut de conception, par éloignement de la femme pour la cohabitation.

25. Quand la femme n'a aucun désir pour l'acte de la génération; qu'elle ne devient point grosse, ne se souciant point de cohabiter, par quelque vice de l'utérus; qu'elle est assoupie, ayant en même temps du dégoût pour les alimens : il faut faire des injections dans les parties, avec du miel et du vin; fumiger avec la myrrhe; mettre (1) des suppositoires à

(1) Les médecins voudront peut-être qu'il s'agisse ici de pessaires pour le vagin, non de suppositoires qui se mettent à l'anus. Mais le texte grec se prêteroit difficilement à cette interprétation; et rien n'empêche qu'on n'ait prescrit utilement dans ce cas, des suppositoires pour faire aller du ventre.

l'anus ; laver les parties avec du vin et de la graisse d'oie, puis avec de l'huile et du miel.

Du racornissement de la matrice.

26. Quand la matrice se dessèche ; que son orifice se racornit et se bouche ; qu'il n'y a ni règles, ni conception ; que cet état est accompagné d'une petite fièvre, avec des douleurs au bas ventre et aux lombes ; ce mal procède souvent de quelque dérangement survenu dans l'intérieur, à la suite des couches. Il faut ici prescrire des bains et des fumigations humides ; tâcher ensuite d'élargir l'orifice avec la sonde, et mettre des pessaires faits avec parties égales de myrrhe et de nétope, ou bien introduire la sonde, chargée de laine imbibée d'un baume ou d'huile rosat, qu'on laissera dans la partie en guise de pessaire : on y met aussi du fiel de bœuf. Ces moyens suffiront pour connoître en quatre jours, si la femme est irrévocablement stérile.

Du trop d'embonpoint de la femme.

27. Quand la femme est trop grasse, l'épiploon, qui se trouve gros et superposé, comprime la matrice ; et il met obstacle à la conception. Il faut prescrire, dans ce cas, des remèdes qui purgent le corps par bas, et faire aux parties les applications qui ont la propriété de purger l'utérus, et de le dilater.

De l'endurcissement de l'orifice, et du cou de l'utérus.

28. Quand l'orifice ou le cou de l'utérus sont durs, la femme le connoît, en y touchant avec le doigt. La matrice fût-elle tournée vers l'ischium, on ne fera aucune application irritante. Si l'orifice s'ulcéroit, et s'il survenoit une inflammation à l'utérus, on risqueroit de rendre la stérilité incurable. On usera donc, après que les règles seront arrivées et finies, de re-

mèdes doux, les plus propres à dégorger la partie des humeurs qui y abondent. On commencera par purger la tête ; puis on donnera l'ellébore une fois, ou même deux s'il le faut. Ensuite on fumigera avec la gourde, de la manière qui suit. On mettra de l'eau de mer avec des porreaux dans une marmite, adaptant par-dessus, avec du lut, une calotte de gourde, en sorte que la vapeur ne puisse pas transpirer par les côtés. On fait passer le cou de la gourde à travers le siége de jonc d'une chaise quarrée, de manière qu'il monte environ deux doigts au-dessus du siége, sous lequel est placée la marmite avec du feu dessous, prenant garde qu'il ne puisse point prendre à la chaise ; et la femme a soin de ne pas se brûler, en s'asséyant ou en se levant. Elle se place sur le siége tandis que la fumigation est encore fraîche. Elle se lève quand le cou de la gourde devient trop chaud, passant ainsi la plus grande partie de la journée sur la fumigation, qu'on continue durant cinq jours. On use pendant dix, de celle d'ail, au lieu de porreaux ; on met un paquet d'ail dans de l'eau de mer : les jours suivans, on fumige avec l'eau de mer seule ; et l'on termine par celle-là, à la réserve que la dernière fumigation, quand on est à la fin du traitement, se fait comme je vais dire. On éventre un petit chien des plus jeunes, pour le remplir de toute espèce d'aromates, les plus odorans et bien secs : on jette le petit chien dans une marmite, où l'on a mis du meilleur vin. La femme en doit recevoir la vapeur, durant tout le jour. On examinera de temps en temps, si l'odeur des aromates monte dans sa bouche. Ce

signe est un des plus significatifs de la disposition à devenir grosse. Les pessaires qu'on mettra en usage pendant la nuit, seront faits avec du saffran, autant qu'on veut, de la myrrhe de la grosseur de deux féves, beaucoup de sel, suivant le cas, et du fiel de bœuf de la grosseur de deux féves. On met moins de fiel, quand on veut que le pessaire soit plus doux; davantage, si on le veut plus fort. On broye le tout ensemble, y ajoutant du miel peu à peu, jusqu'à ce qu'il en résulte une pâte, assez ferme sous le doigt. Plus long-temps on broyera, plus elle sera gluante et sèche, et plus propre à l'usage. On en fera un pessaire plus fort qu'un gros gland, aminci par un bout, et modélé à peu près à la forme du vagin, pour pouvoir être introduit dans le cou de l'utérus. On y fiche deux branches d'origan de la longueur de six doigts, que l'on recouvre de laine bien douce, et on y attache au bout un fil, qui pend en dehors de quatre travers de doigt : après donc que la femme s'est lavée et fomentée, elle introduit ce pessaire qu'elle garde toute la nuit, mettant un linge sous ses cuisses. Elle rendra des humeurs aqueuses. Le lendemain en se levant, elle prendra un bain. Elle ne fera point de fumigations, de cette journée : toutes les fois qu'elle se fumigera, elle doit, à commencer dès le premier jour, avoir en finissant la fumigation, une pommade composée de moelle de cerf, ou de graisse d'oie, et s'en frotter le bas-ventre, après l'avoir lavé. On met dans cette pommade, les mêmes drogues que ci-dessus, à la réserve du fiel. On emploie quelquefois l'origan, dans la composition du pessaire : *item*, quelquefois

au lieu de l'origan, on se sert d'absinthe. Tout le reste d'ailleurs se fait de même. On prend de la nielle qui vient dans les blés ; on la broye fortement avec du miel, pour en former un pessaire, dont on fait usage, pourvu qu'il n'en résulte ni fièvre, ni douleurs dans les membres : car, c'est un remède fort irritant. On se sert aussi de miel cuit, et d'ellébore noir en poudre : mais si l'on met trop de cette poudre, elle irrite, et donne la fièvre. *Item*, on emploie de la même manière l'élatérium, à la dose qu'on le donne en potion : on le fait cuire avec du miel, pour en former un pessaire. Celui-ci donne pareillement quelquefois la fièvre ; il est bon pour faire couler le sang. Plusieurs de ces pessaires font rendre aussi des pellicules. Vous pouvez, si vous voulez, user de la serpentaire en poudre : elle est douce cuite avec du miel, même avec du miel cru : on en fait des boules grosses comme des noix de gale.

Quelques axiomes généraux concernant le traitement des maladies des femmes.

29. Le médecin doit être physicien, connoître la nature, et observer les forces de chaque individu ; nul ne se ressemble parfaitement. Il faut tâtonner, et se conduire, d'après ce qu'on a observé de chacune des maladies en particulier, à l'effet de déterminer ce que l'on doit prescrire dans les cas, soit pour purger la tête, soit pour purger tout le corps, soit pour les fumigations de la matrice, soit pour les pessaires. On a des élémens généraux. Les processus curatifs demandent une foule de modifications. Lorsqu'il n'y a point de raison de faire quelqu'autre chose, persistez dans les fomentations. Elles assoupissent et sont propres à dégorger les parties du mau-

vais sang. En terminant le traitement, lorsqu'on a tout ramené à l'état naturel, on saigne des deux bras, si les forces le permettent; sinon, d'un seulement. Quant au régime à suivre, j'en ai traité suffisamment.

Ceci paroît la continuation du traitement commencé dans quelqu'un des numéros précédens.

30. On peut, si l'on veut, employer en fumigation, de l'ivraie qui vient dans les blés : après l'avoir broyée, on fait un feu de sarment, qui ne soit pas bien vif, sur lequel on place un bassin à contenir une livre : avant de faire asseoir la femme par-dessus, on a le soin de garnir le siége de bourrelets; afin qu'elle soit mollement : et elle tient ses cuisses éloignées l'une de l'autre, on continue le traitement durant quatre mois, s'il paroît produire quelque bon effet; sinon, on se fait rendre compte de ce qui arrive après la cohabitation. Durant tout le temps du traitement, on prescrit l'eau de goudron, à la dose d'un verre par jour. On fait toujours porter une sonde d'étain. On fait manger de la plante nommée nombril de Vénus, bouillie avec du sel et du cumin : elle se mange chaude. On croit que celle à feuilles larges fait faire des filles, que celle à petites feuilles serrées fait faire des garçons.

Ce numéro contient une observation remarquable de stérilité guérie après l'usage de la racine d'aspalat.

31. Remède efficace pour la conception. Faites prendre à la femme de sommets de nielle, dans un vin âpre. Une jeune femme étoit tourmentée d'une perte rouge : elle avoit été purgée de la tête : elle avoit été saignée, cela ne servoit de rien; et il y avoit lieu d'attribuer sa stérilité à cette perte. Je lui donnai de la racine d'aspalat, bouillie dans du vin, le matin à jeun, et avant le souper. La perte cessa :

et dans peu de temps, la femme devint grosse d'un garçon. Elle étoit blonde, et elle avoit de l'embonpoint.

32. Concernant les moles. La cause des grossesses de mole, est la surabondance du sang menstruel, avec la foiblesse et le mauvais état de la semence, qui ne peut point se bien développer. Le ventre cependant se remplit, comme dans une grossesse d'enfant: mais on n'y observe point de mouvement, ni il ne vient point de lait aux mamelles, quoique la gorge s'élève. Cet état dure au moins deux ans, et même trois. Si la mole est toute d'une seule chair, la femme en périt. Comment pourroit-elle vivre, dans le cas où la mole *augmenteroit toujours*. Mais si elle est de plusieurs pièces, ou qu'elle se déchire, on voit sortir par le vagin des chairs, avec beaucoup de sang. Quand ces écoulemens sont modérés, la femme en réchappe. Dans le cas contraire, elle périt épuisée par la perte. Telle est cette maladie. On la connoît au volume du ventre, et au défaut de mouvement: car l'enfant se remue au troisième mois, si c'est un garçon; au quatrième, quand c'est une fille. Lors donc que ces termes sont passés, et qu'il ne se fait aucun mouvement dans le ventre, il est vraisemblable qu'il y a une mole. Le défaut de lait au sein est encore un grand signe. N'entreprenez point, la guérison des cas de cette espèce, sans avertir du danger qui les accompagne. Vous commencerez par purger tout le corps: puis vous prescrirez des lavemens purgatifs. Souvent ces lavemens en réchauffant la femme, ont excité les mouvemens

Des moles.

d'un fœtus qui étoient insensibles. A la suite des lavemens, vous prescrirez des lotions de la matrice, pour tâcher d'en faire couler le sang. Si vous ne réussissez point, vous en viendrez aux pessaires de bupreste, comme très-forts : et vous ferez boire d'un vin avec le dictamne de Crète. Vous appliquerez une ventouse aux flancs, dans la partie postérieure ; et vous y ferez ensuite de profondes scarifications. Purgez aussi la matrice fortement, en ayant égard aux forces.

Divers états maladifs de la matrice.

33. Quand la matrice ne s'évacue point, soit à la suite des couches ou autrement, on fait boire du vin, où l'on a mis à bouillir du goudron coupé à morceaux : on en fait boire trois verres. On prescrit quatre grains de pivoine, avec un peu de cumin d'Éthiopie, et plus de graines d'ache ; ou bien des baies de cèdre.

34. Quand il y a des suffocations, on use du castor à petites doses.

35. Quand après les couches la perte étant médiocre, il en reste dans la matrice qui fait enfler le ventre ; ou qu'il y a des vents renfermés, qui causent des douleurs avec fièvre, ou point de fièvre ; on fait boire du suc de scammonée, à la dose du cinquième de ce qu'on en donne communément, ou de l'ache, ou quelqu'autre aromatique dans du vin, comme du vin de rue. Si la femme refuse cette boisson, on fait des onctions aux environs de l'anus, avec du fiel de taureau, du miel et du nitre.

36. Quant à la suite des fausses couches, il y a une perte qui ne cède point à l'usage des aromati-

ques, et que la fièvre s'y joint, on donne une livre et demi de lait de chèvre bouilli : on le laisse refroidir, pour en enlever la toile ; on le coule, et on y mêle le tiers d'hydromel, pour le rendre plus doux. Si les douleurs ne s'appaisent point, et que le ventre ne se lache pas, on fait tremper les parties le soir dans un bidet, avec de l'eau chaude ; puis, après une fumigation, on lave avec du vin, de l'eau et du miel. Et l'on fait tout de suite coucher la malade, pour tâcher de lui procurer du sommeil.

37. Pessaire à employer quand l'orifice de l'utérus est dur et fermé. Ayez une figue blanche et du nitre d'Égypte bien pur : vous le mettrez en poudre, pour faire, avec de la laine, un pessaire de la grosseur d'une petite noix de gale, que la femme gardera trois jours, ou même davantage. Il convient de faire des fumigations aromatiques, et de mettre quelques pessaires émolliens, pour faire sortir sur-tout les humeurs sanieuses. On emploie à cet effet la mercuriale tendre, avec de la charpie dont on fait des pessaires, que la femme garde le jour et la nuit.

38. Pour le même cas. On fait bouillir du souffre, avec du fiel de taureau ; l'on en fait un pessaire roulé en spirale, qu'on ne recouvre point de linge. La femme le laisse pendant deux jours et deux nuits. On emploie ensuite la mercuriale : puis on incorpore de la myrre pure, avec de l'huile rosat et du baume, pour en faire un pessaire, qu'on place dans l'orifice de l'utérus, aussi avant qu'il se peut.

39. Traitement pour le même cas. On met séparément en poudre, parties égales d'iris odorant e

de souchet ; on en fait, avec de bon vin, une pâte, qu'on étend sur des compresses de la longueur d'un empan ; et qu'on applique aux parties. On garde cette pâte dans une boite, afin que l'odeur ne s'en évapore pas.

40. Toutes les fois que la matrice est ulcérée, que l'orifice en est âpre, et qu'il y est survenu de l'irritation occasionnée par quelque pessaire, ou par toute autre application, on doit y mettre de la graisse, avec de la laine, de l'huile rosat, et un peu de cire.

Des fauches couches.

41. Quand une femme grosse fait des fausses couches, après un mois de grossesse, ne pouvant porter l'enfant à un plus long terme, parce qu'elle est trop mince ; il faut purger la matrice, la médicamenter et la fortifier. La femme, dans ce cas, ne pourra jamais conserver son fruit, jusqu'à ce qu'elle ait pris plus de consistance, et que la matrice ait acquis des forces. Lorsque les fausses couches arrivent à l'époque de deux mois exactement, ni plutôt, ni plus tard, et que cet accident est arrivé deux ou trois fois ; dont quelqu'une plus tard, la matrice ne prête point assez pour l'accroissement de l'enfant, qui augmente de volume à mesure qu'il se forme dans l'utérus. Devenant plus grand à deux et à trois mois, il s'étend donc, et la matrice ne s'étend pas suffisamment. C'est là souvent une cause de fausses couches. Il faut, dans ce cas, faire beaucoup de lotions à la matrice ; la faire gonfler au moyen des pessaires, et des remèdes suivans. On prend le dedans d'un concombre sauvage, qu'on écrase, et qu'on passe au tamis, on y mêle

mêle un peu de sylphium, et quelque peu de miel bien cuit. On prend sur le bout d'une spatule autant de cette pâte qu'on peut y en mettre, pour l'introduire dans le corps de la matrice par son orifice, aussi avant qu'il est possible. On retire ensuite la spatule, quand on présume que le remède est fondu dedans : puis on en fait autant avec l'élatérium, et la coloquinte sauvage. Durant ce temps, on fait manger beaucoup d'ail, et du sylphium, et de la tige de la plante qui donne ce suc (*le sylphium*), prescrivant le régime le plus propre à dilater le bas-ventre. On continue d'introduire du remède ci-dessus pendant trois jours ou même davantage, jusqu'à ce qu'il paroît avoir suffisamment agi, en général autant qu'il le faut. Dans les jours de relâche, on use d'émolliens. Quand enfin l'orifice de l'utérus paroîtra bien souple, on attendra que les mois paroissent : et dès qu'ils auront fini, la femme cohabitera avec son mari. On emploie utilement, pour faire dilater la matrice, le pessaire fait avec une tête d'ail, et du suc de sylphium. Quand une femme ne peut pas porter l'enfant jusqu'au dixième mois, et que cela lui arrive souvent, il faut purger sa matrice des eaux, en donnant les remèdes propres à produire cet effet.

Traitement pour le défaut de conception, par quelques causes dont il a déjà été question, ainsi que de tous les cas qui suivent, jusqu'à la fin

42. Quand la matrice reçoit la semence, et que cependant la femme ne devient pas grosse, cela provient souvent de ce que l'orifice est trop dilaté, que les mois sont trop abondans, et que la matrice est trop humide. Ce cas a lieu, tant à raison du mauvais état de tout le corps, que des vices de l'utérus. On y remédie, en donnant de temps en temps des

de ce traité, à la réserve du n°. 43.

purgatifs par bas, en fumigeant tout le corps et la matrice, soit avec la vapeur de vinaigre, soit avec celle d'eau de mer, où l'on jette de morceaux de fer ou des pierres rougies au feu. On emploie la râpure de cyprès, les feuilles vertes de laurier et de calament coupées à morceaux. On fait des fumigations de ce mélange, pendant autant de temps qu'on le croit convenable. On fait ensuite des lotions avec du vinaigre : mais avant les lotions, on fumige avec la myrrhe et l'encens en poudre, à parties égales. On y joint aussi des feuilles de laurier; on les jette sur un feu doux pour en faire recevoir la fumée à la suite des fomentations, deux fois par jour : et l'on fait des fomentations au sortir du bain, finissant par les lotions qui succèdent aux fumigations. On a soin de maintenir la matrice dans sa situation naturelle. Si la femme a suffisamment de forces, on la saigne du bras gauche avant toutes choses; on fait ensuite les autres remèdes. Lorsque la matrice sera bien située, comme nous la supposons dans le cas présent, et que les règles ne seront ni trop abondantes, ni de mauvaise qualité, ni en quantité trop petite, on travaillera entr'autres choses à les rendre plus copieuses : une évacuation plus abondante sera souvent le remède à la stérilité. On mettra des pessaires s'il le faut, et l'on employera quelquefois, outre les fomentations et les lotions, des remèdes qui dessèchent.

Des fausses couches occasionnées par quelque accident.

43. Quand une femme fait des fausses couches par quelque accident, on lui fera prendre, à jeun, du vin où l'on aura mis à macérer du froment torréfié, et des raisins secs écrasés avec de l'hydromel,

et un peu d'huile. Elle avalera ensuite un mélange de graines de raifort, pilées avec du vinaigre et de la graisse d'oie. Elle mettra un pessaire de feuilles de laurier broyées. On lui fait boire aussi d'une infusion d'origan et de pouliot dans l'eau, avec de la farine d'orge cuite, des feuilles de laurier broyées, et de la gomme. On mêle ensemble de la graisse de mouton, de celle d'oie, du miel, des raisins secs, de marc de lait, on fait bouillir le tout, et on le fait avaler : *item*, on donne en boisson une infusion dans l'eau de feuilles d'origan broyées, vertes ou sèches : on compose un lok de baies de laurier, broyées avec de la graisse de truie et du miel, pour en faire user en suçant. On fait encore boire du vin, où l'on a mis des raisins secs.

44. Quand l'utérus ne retient pas la semence, on met un pessaire fait avec du plomb et de l'aimant, l'un et l'autre en poudre, incorporés avec du lait de femme et de la charpie.

45. Quand l'utérus rejette la semence le troisième jour, il y a nécessairement dans le dedans de la matrice quelques duretés, qui empêchent la semence virile d'y séjourner, et qui obstruent son intérieur. La femme ne peut donc pas devenir grosse, tandis que ces duretés ont lieu, et que la semence est repoussée au-dehors. Il faut dans ce cas prendre des petites plumes, moles, attachées ensemble avec un fil par le gros bout, comme quand on fait des onctions aux yeux : on s'en servira pour oindre l'utérus avec beaucoup d'onguent rosat, faisant tenir la femme renversée sur son dos avec un carreau sous

les lombes, les jambes tendues et séparées. On tournera la sonde (1) de tout côté, et l'on continuera pendant tout le temps qu'on sentira des inégalités. En les retirant, si vous ne sentez aucun obstacle qui s'arrête à l'orifice vers l'ischium, cela va bien. Quand la sonde s'arrête à l'ischium, on y en introduit une recourbée et plate, pour attirer doucement à soi l'orifice, en le soulevant : puis on conseille de cohabiter.

46. Quand la femme grosse a des règles, on mettra un pessaire de crotes d'âne avec du minium et des os de sèche pulvérisés. On fera boire du vin, où l'on a mis de la graine de lin, avec de la mousse tendre et de l'huile d'olives.

47. Quand la matrice sort, la femme ressent un grand feu aux parties, et autour de l'anus, l'urine se précipite avec quelque bruit, et cause des ardeurs. Cet état fâcheux a lieu, quand la femme cohabite bientôt après ses couches. Il faut alors faire une décoction de myrte et de brins de lotier, l'exposer au serein, et l'employer très-froide en injections dans l'utérus. On applique le marc sur la partie, après l'avoir bien broyé : on fait ensuite boire de l'eau avec du vinaigre, du miel, et du bouillon de lentilles, pour exciter le vomissement, jusqu'à ce que la matrice soit remontée. On fait tenir la femme couchée sur un lit, dont les pieds soient élevés. On

(1) Il manque sans doute dans le texte quelques mots, qui prescrivoient l'usage de la sonde, préalablement à celui du pinceau fait avec les plumes.

fait des fomentations fétides aux parties, présentant au nez des odeurs agréables. Les alimens doivent être émolliens et rafraîchissans. On donne en boisson du vin blanc avec de l'eau ; l'on interdit les bains : ensuite la femme cohabitera avec son mari.

48. Quand l'utérus est entièrement pendant hors du vagin, comme le scrotum pend dans l'homme, il se joint des douleurs à cet état qui provient ordinairement des efforts faits dans l'accouchement, ou de ce que la femme a cohabité bientôt après les couches. Il faut ici appliquer des choses rafraîchissantes, nettoyer la partie qui sort, et la repousser dedans, en faisant des lotions avec de bon vin rouge, et de l'écorce de grenade. On fait ensuite fondre ensemble de la résine et du miel à parties égales, pour introduire ce mélange dans le vagin, faisant tenir la femme renversée sur le lit, les jambes tendues. On place ensuite une éponge, qu'on soutient avec un bandage autour des reins. On interdit durant ce temps les alimens solides : on fait boire peu, jusqu'à ce que le septième jour soit passé. Si l'on est parvenu ainsi à faire remonter la matrice, cela va bien. Dans le cas contraire, on dégorge avec un rasoir, le bout de la matrice ; on le lave avec une décoction de pin : on suspend la femme par les pieds la secouant en bas (1), durant qu'on repousse l'utérus. Après quoi on la retire, et on attache ses jambes

(1) Il est souvent parlé de ces sortes de secousses dans les œuvres que nous avons sous le nom d'Hippocrate. Voyez *infrà* la note sur le n°. 190, du sixième livre des épidémies.

croisées, pour la laisser ainsi sans faire aucun mouvement durant vingt-quatre heures, ne lui donnant que de la tisane crémée et rien de froid. Le lendemain on applique à l'ischium une grande ventouse, qu'on laisse attirer long-temps : après l'avoir ôtée, on fait remettre la femme sur le dos. On ne lui donne que de la tisane crémée durant sept jours, après lesquels elle usera d'alimens émolliens en petite quantité, elle rendra ses selles, sans se lever jusqu'après le quatorzième jour : lequel passé, on lui permettra de se lever, et de marcher très-peu. Les bains doivent être interdits : et on donnera peu d'alimens. On fumigera les parties avec des odeurs fétides. Il ne faut pas manquer de mettre un bandage, quand la malade commence de marcher (1).

(1) Ce traité est terminé par une ligne et demi touchant la manière d'arracher l'enfant mort. La phrase est si obscure, que je me suis cru dispensé de travailler à la traduire, d'autant qu'elle ne m'a paru présenter rien d'important. Il est manifeste qu'il y a dans le texte une altération, qu'il n'est guère facile de corriger.

TRAITÉ DE LA VUE.

Ce petit morceau, qui doit être lu avec attention et intérêt, par tous les oculistes attachés à leur art, est la huitième pièce parmi celles qui composent la section V dans Foës.

1°. QUELQUEFOIS la prunelle s'altère et prend assez vîte la couleur d'eau de mer, *au lieu qu'elle doit être noire.* Quand cela arrive, le mal est sans remède (1). Cet état se forme d'autrefois lentement : un œil se perd peu à peu, ou même tous les deux, en un temps fort long. Il faut alors purger la tête, et cautériser les veines, ayant l'attention de commencer le traitement de bonne heure. On arrête ainsi le mal, et il n'empire plus.

De quelques maladies des yeux. La cautérisation faisoit la principale base du traitement. Et d'abord de la cataracte.

Quand dans la jeunesse, les prunelles prennent une couleur entre le bleu céleste et le bleu de mer (2), elles en restent là en vieillissant. Si cet accident vient dans la vieillesse, et qu'il persiste sept ans, on verra ensuite plus clair.

Les gros yeux saillans voient mal de loin, quoique même ils soient clairs ; ils ne voient distinctement

(1) *Sans remède.* L'on n'abattoit point alors, ni on n'extrayoit pas la cataracte.

(2) Je ne connois point d'observation qui confirme le dire de l'auteur dans cet alinéa, supposé que je l'aie bien traduit. Les oculistes connoîtront peut-être des faits qui le confirment, ou bien qui le démentent.

que ce qui est près d'eux. Il est bon dans cet état de purger la tête et de la cautériser. Les saignées y sont nuisibles. Elles ne sont bonnes non plus, ni dans le cas de la prunelle bleu de ciel, ni dans celui de bleu de mer. Tandis que la prunelle est saine, on ne fait rien de bon en travaillant à corriger la vue durant la jeunesse, pendant l'âge de l'accroissement; soit qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille. Lorsque le temps de l'accroissement sera passé, vous examinerez les yeux. Alors, s'il y a lieu, on amincit les paupières, en les dégorgeant avec un instrument tranchant, et en cautérisant le dedans, mais non avec des fers rouges (1); puis, après avoir attaché les jambes du malade, et lui avoir lié les mains à un siége solide, le faisant tenir par le milieu du corps, on appliquera des gros boutons de feu aux veines du dos. Cela doit se faire lentement, afin qu'il ne survienne pas d'hémorragie. On saigne auparavant, s'il y a indication. La brûlure se fait non loin de l'os de l'épine. On met aussi une éponge imbibée d'huile sur laquelle on applique le bouton de feu, en ayant l'attention de ne pas trop approcher de l'os. Quand on cautérise avec l'éponge, on en applique une seconde plus imbibée, avec laquelle on cautérise encore; puis on étend du miel sur les escarres. Lorsqu'on a brûlé, ou cauté-

(1) C'est-à-dire, comme on le verra bientôt, (n°. 2) en détruisant partie de l'intérieur non par le feu, mais par de légères érosions successives, au moyen d'un instrument propre à cela; ce que l'auteur appelle improprement cautériser.

risé une veine, elle paroît également pleine après la chute de l'escarre ; elle est gonflée et tendue ; le sang qui coule en bas, y fait des battemens. Si le vaisseau qu'on a cautérisé vient des parties inferieures (1), on y observe le contraire. On réapplique le feu, quand la première cautérisation n'est pas suffisante. Il faut brûler fortement les éponges, sur-tout (2) aux veines dont le sang coule. L'escarre tombe plutôt, après une forte cautérisation : quand on la fait près des os, les cicatrices sont plus belles. Les plaies en guérissant se gonflent et s'élèvent ; elles prennent une couleur rouge comme le reste. Elles forment une espèce de tumeur pendant un certain temps. Cela s'observe à la tête, à la poitrine, dans tous les endroits du corps où l'on cautérise.

Du dégorgement des paupières.

2°. Après que l'on a raclé les paupières *pour les dégorger*, on y passe dessus de la laine de Milet cardée, et bien propre, roulée au bout d'une espèce de petit fuseau, prenant garde de ne pas irriter le globle de l'œil. En le cautérisant ainsi, on doit se préserver du cartilage. La marque qu'on a suffisamment raclé, c'est quand il ne sort plus un sang rouge, mais sanieux ou aqueux. On dessèche les ulcères avec

(1) *Si le vaisseau qu'on a cautérisé vient des parties inférieures*, etc. Le texte est ici fort obscur. Je cherche à le rendre du mieux que je puis : et peut-être le sens que je lui donne, est-il un peu trop analogue à la découverte de la circulation par Harvée.

(2) Ces veines dont le sang coule, ces veines fluentes, sont vraisemblablement les artères. Je le juge ainsi, d'après les battemens, dont il vient d'être parlé.

des remèdes liquides, dans lesquels il entre de la fleur d'airain en poudre. Quand les escarres à la suite des érosions, ou des scissions sont tombées, et que les plaies sont nettes, on fait des incisions au-dessus des os pariétaux, près de la fontainelle; et lorsque le sang en découle, on bassine avec quelqu'un des remèdes qui s'emploient pour les plaies fraîches. En un mot, l'objet final et principal dans les maladies des yeux, c'est de purger la tête. Quand les paupières sont trop épaisses, on les décharne en en coupant des chairs légèrement; après quoi l'on cautérise, non avec des fers rouges, prenant garde de ne pas intéresser la racine des poils: ou bien on se contente de resserrer le tissu des paupières, avec de la fleur d'airain calcinée. On panse à l'ordinaire, après la chute de l'escarre.

Des démangeaisons des paupières.

3°. Quand il y a des gales aux paupières avec des démangeaisons, on y fait des frictions, avec des scories d'airain préparées de la manière qui suit. L'on y verse du suc de verjus, à mesure qu'on les porphyrise; on les broye ensuite de nouveau dans un mortier de cuivre rouge, jusqu'à consistance d'ail pilé. Quand la pâte est sèche, on la broye de nouveau.

Traitement de la nyctalopie. Voyez ma note sur le n°. 42 des prédictions.

4°. Remède contre la nyctalopie. On donnera l'élatérium. On purgera la tête; on serrera fortement le cou pendant assez long-temps, comme presque si on vouloit étrangler la personne. Lorsqu'on lâchera le lacs, on lui fera avaler un ou deux morceaux de foie de bœuf cru, aussi gros qu'il sera possible, trempés dans du miel.

De la goutte sereine.

5°. Quand la vue se perd, sans qu'il paroisse aucun

mal aux yeux, il faut découvrir les os près de la fontenelle, trépaner; ôtez l'eau qui est dessous. Par ce moyen, on guérira.

Des ophtalmies.

6°. Dans les ophtalmies qui viennent en divers temps de l'année, et dans celles qui sont épidémiques, on se trouve bien de purger la tête, et d'évacuer par bas. S'il y a trop de sang dans le corps, on saigne pour calmer les douleurs. On applique aussi des ventouses sur les veines. Il faut manger peu, ne boire que de l'eau, éviter le grand jour, se préserver de la fumée, n'avoir point de feu, ni rien d'éclatant au-devant de soi, ni par côté; s'abstenir de baigner sa tête. Ce sont autant de choses nuisibles. Les cataplasmes aussi, lorsqu'il n'y a point de douleurs avec la fluxion, sont mauvais; mais dans les enflures sans douleur, qui viendroient à la suite de l'usage des remèdes âcres dont on a fait des onctions, il est utile, après que les douleurs *occasionnées par l'application des remèdes âcres*, sont passées, de mettre des cataplasmes composés de la manière qu'on le jugera convenable *pour dissiper l'enflure*. Du reste, le malade ne doit pas fixer long-temps les objets. Le travail des yeux sur des corps éclairés, en fait découler des larmes. On ne doit pas non plus tenir les yeux long-temps fermés, s'il y a une humeur âcre: elle s'échaufferoit davantage, et elle irriteroit l'œil, s'il restoit fermé. Lorsqu'il n'y a pas d'écoulement d'humeurs, il est bon de frotter l'œil, avec quelque poudre sèche.

TRAITÉ DES PLAIES.

Ce petit Traité, souvent cité dans les livres de Chirurgie, est le cinquième de la sixième section de Foës.

Généralités sur les plaies. Il s'agit de les dessécher, et de ne point les fatiguer.

1°. TOUTE sorte de plaies seront utilement lavées avec du vin, à moins qu'elles ne soient aux articulations. Ce qui est sec, est en général plus proche de l'état sain; ce qui est humide, plus près de l'état malade. Or, les plaies sont humides, et pour guérir, elles doivent sécher. Il ne faut donc pas mettre de cataplasmes sur toute sorte de plaies. On en met moins aux plaies fraîches, qu'aux anciennes. On n'en met pas sur celles qui sont aux articulations. Il est à propos de nourrir légèrement, et de ne donner que de l'eau pour boisson, dans les cas des plaies; sur-tout quand elles sont récentes; lorsqu'il y a inflammation ou qu'on la craint, ou qu'on redoute la gangrène; dans les plaies et les inflammations aux articulations; lorsqu'il y a lieu de craindre des convulsions, dans les plaies du ventre, principalement aussi dans celles de la tête; dans les fractures du fémur ou des autres os. On doit éviter que le corps ne porte sur les parties blessées. Il ne faut ni marcher ni se tenir debout, ni même assis, quand on a des plaies aux jambes. Le repos est ici un des remèdes les plus essentiels.

faut prin-

2°. On évitera les inflammations autour des plaies

fraîches, en hâtant leur suppuration ; en empêchant que le pus qui s'y forme ne séjourne ; en faisant, s'il se peut, qu'il ne s'y engendre point de pus, ou que du moins il s'y en engendre peu, la quantité seulement inévitable, employant à cet effet des remèdes qui dessèchent, sans irriter. Il s'y excite une chaleur fébrile, dès que les battemens s'y font sentir avec une sorte de frémissement : car les plaies s'enflamment, lorsqu'elles doivent suppurer. Elles ne suppurent qu'autant que le sang s'échauffe, se pervertit et dégénère en pus, qui est une sorte de pourriture. Si vous croyez que ce soit le cas d'employer des cataplasmes, vous ne les placerez point sur la plaie, mais tout autour, de manière que le pus puisse sortir : ils doivent servir à ramollir les duretés des environs. Quand ce sont des plaies faites par un dard pointu, ou par un instrument tranchant, on applique aussitôt les remèdes des plaies fraîches, qui ont la propriété de dessécher et d'empêcher la suppuration. Lorsque les les chairs sont *fortement* contuses ou emportées, on doit se hâter de travailler à établir la suppuration, en faisant que l'inflammation soit la moindre possible. Il est inévitable que les chairs contuses ne se fondent, ne se pourrissent ; et que s'il y en a d'emportées, il ne se fasse du pus. Les nouvelles chairs poussent ensuite d'elles-mêmes.

cipalement se préserver des inflammations, et faciliter la suppuration.

3°. Dans toute nouvelle plaie, à moins qu'elle ne soit au ventre, il est bon de faire couler beaucoup de sang, autant que le cas le comporte : l'inflammation en sera moindre dans la plaie, et dans les environs. Cela est vrai, sur-tout pour les plaies des

Faire couler le sang, et ne pas user d'applications grasses, excepté dans des cas particuliers.

jambes, de la main ou du bras, plus encore que pour celles des autres parties du corps. L'évacuation du sang rend la plaie plus sèche; elle en diminue les humeurs, qui ne s'y portent plus autant. Tous les accidens des plaies viennent de l'altération, que le sang y souffre, en se pourrissant. Il est bon encore de mettre aux plaies, après que le sang en est évacué, des éponges molles coupées à morceaux, plutôt sèches qu'humides, et de superposer des feuilles de plantes. On n'y doit user, ni de graisses, ni d'huiles, ni de rien de gras, jusqu'à ce qu'elles tendent à la guérison. Les substances balsamiques ne conviennent pas dans les plaies fraîches, mais bien dans les cas où elles doivent être mondifiées. Je dirai, en un mot, qu'on use des huiles, lorsqu'il s'agit de ramollir, soit dans l'hiver, soit dans l'été.

Purger le ventre dans plusieurs cas.

4°. Il est bon, dans les plaies, de purger le ventre par bas, qu'elles soient à la tête, ou au ventre, ou aux membres, sur-tout lorsqu'on a lieu de craindre la gangrène; quand elles sont de nature à devoir y faire des points de suture; quand elles sont rongeantes ou dartreuses; quand elles sont invétérées; quand leur traitement demande des bandages.

Des cas où les bandages sont bons.

5°. On ne doit bander les plaies, que lorsqu'elles tendent au desséchement. Il est alors bon de les bander, en les épongeant souvent; de renouveler les compresses, et de mettre des linges secs, ou bien y appliquer les remèdes qui paroîtront convenables, avec les bandages.

Les saisons chaudes sont le plus favo-

6°. Toutes les plaies se trouvent mieux d'une saison chaude que de l'hiver, à la réserve de celles à la

tête et au ventre, pour lesquelles le printemps est la saison la plus favorable.

Remarques pour les plaies, excepté celles à la tête et au ventre.

7°. Si les plaies sont mondifiées, elles vont toujours bien : les chairs qui y poussent, sont fermes, et il ne s'y fait point d'excroissances. Mais quand il s'est détaché quelque partie d'os, soit qu'il ait été cautérisé, ou scié, ou emporté de toute autre manière, il reste un creux à la cicatrice. Tandis que les plaies ne sont pas mondifiées, il n'est pas possible d'en faire réunir les bords ; non plus que lorsqu'il y a une inflammation tout autour ; jusqu'à ce que l'inflammation est passée : encore moins, si les bords sont noirs, s'il y a du sang pourri, et des varices dans le voisinage, qui fournissent un sang impur. Vous ne parviendrez à obtenir la cicatrice, qu'après avoir nettoyé les plaies, et les environs.

Des moyens de parvenir à la cicatrice.

8°. Lorsque les plaies sont rondes et profondes, il faut y faire des incisions tout autour ; en détruire les bords en tout, ou sur la demi circonférence, en allongeant la plaie suivant les cas.

Comment on traite les plaies, lorsqu'elles sont rondes et profondes.

9°. S'il survient des érysipèles aux plaies, on doit purger le corps ou par haut ou par bas, se réglant, à cet égard, par les circonstances du mal.

Lorsqu'il survient des érysipèles, on purge.

10. Quand l'enflure persiste sans inflammation, on trouve du pus au-dessous de la tumeur. Lorsqu'une tumeur venue avec inflammation, ne diminue point après que l'inflammation a cessé, et que les autres symptômes de la plaie se sont mitigés, il y a lieu de craindre que la cicatrice en sera très-difficile.

La persistance de la tumeur, après l'inflammation, est un des signes de la suppuration faite ; ou de cicatrisation difficile.

11. Dans les contusions, dans les déchirures, ou tous autres délabremens, les environs de la plaie qui

Pansemens pour accélé-

rer la cicatrice dans certains cas.

sont enflés et qui suppurent, y dégorgent leur pus. Si vous croyez que ce soit le cas d'appliquer des cataplasmes, ne les mettez point sur la plaie, mais tout autour, de manière que le pus puisse sortir, tandis que le voisinage se ramollira. Après qu'il sera ramolli, et que l'inflammation sera passée, appliquez des éponges, et une bande qui presse en allant de la partie saine vers la plaie, que vous aurez recouverte de beaucoup de feuilles. S'il y a quelques endroits qui ne veuillent pas se réunir, ce sont des chairs molles, trop humides, qu'il faut enlever. Quand la plaie est profonde, dans un endroit charnu, deux choses concourent à rendre la tumeur moindre : la profondeur de la plaie, et la superposition de la bande. Si l'on a des incisions à y pratiquer, on les fait sur une sonde creuse, commençant par les bords de la plaie, dans la direction qui paroît convenable. Cela donne le moyen de continuer ensuite le traitement, en la manière qui sera nécessaire. Ordinairement dans toute plaie, qui a une cavité visible sans enflure, s'il y a de la pourriture avec des chairs molasses putrides, on trouvera le fond de la plaie, ou noir ou livide. Pareillement dans tout ulcère rongeant, dont l'humeur phadégénique dévore les chairs; les bords sont de couleur livide ou noire.

Cataplasmes contre les tumeurs et les inflammations, à mettre tout autour.

12. Le bouillon blanc bouilli, les feuilles de trèfle crues; les feuilles de polium bouillies. Ces mêmes plantes ont la vertu de mondifier; *item*, les feuilles de figuier,

figuier, d'olivier, l'ail. Celles-ci doivent bouillir longuement, sur-tout celles d'olivier, comme aussi celles de grenadier. On emploiera crues les feuilles de mauve, macérées dans du vin, celles de rue, celles d'origan verd ; on mêle avec toutes, généralement, de la graine de lin torréfiée et mise en poudre.

13. Quand on craint qu'il ne survienne un érysipèle aux plaies, on se sert de feuilles de pastel broyées, les employant crues avec celles de lin : ou bien l'on trempe ces dernieres avec du suc de pomme épineuse (stamonium).

Ce qui suit va présenter une foule de remèdes chirurgicaux tant simples que composés, et les formules de plusieurs.

14. Lorsque l'ulcère est mondifié et que cependant il y reste de l'inflammation, ou tout autour, on met un cataplasme de lentille (1), bouillie dans du vin, arrosée d'un peu d'huile ; *item*, des feuilles de gratecu bouillies dans l'eau bien broyées, plaçant préalablement au-dessous un linge propre et doux, imbibé d'un mélange d'huile et de vin. On se sert également de la lentille et du gratecu, lorsqu'on veut réunir les bords de l'ulcère ; *item*, de la graine de lin, des feuilles d'agnus-castus crues, et de l'alum de l'île de Mélos, le tout détrempé avec du vinaigre.

15. On exposera du suc de verjus de raisin blanc au soleil, dans un vaisseau de cuivre, après l'avoir coulé ; l'on aura soin de le retirer pendant la nuit, afin qu'il ne reçoive pas la rosée. On le remuera souvent durant le jour, pour l'épaissir et lui faire prendre quelque chose du vase de cuivre. On le traite

(1) *De lentille.* S'agiroit-il ici de la lentille d'eau ? ou de la farine de lentilles.

ainsi jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance de miel ; après quoi on le verse dans un pot de cuivre, y mêlant du meilleur miel, et du vin doux où l'on a fait bouillir de la résine jusqu'à ce qu'elle soit devenue mole comme du miel, et qu'on a ensuite transvasée. On met dans le pot plus de suc de verjus épaissi que de ce vin, et plus de vin que de miel. Il faut de plus avoir mêlé avec le vin, de la résine en larmes ou toute autre, bien broyée ; et les avoir fait bouillir en remuant jusqu'à ce que le vin en soit devenu épais. C'est ce vin, qu'on met dans le pot avec le suc de verjus. On ajoute à ce remède de bon nitre, qu'on y incorpore lentement : puis on fait bouillir le tout à petit feu pendant trois jours, ayant soin qu'il ne se brûle pas, si on le met sur de la braise. L'on en oint les plaies, lorsqu'elles se sèchent, ou qu'elles ne rendent pas beaucoup d'humeurs. Ce remède est également bon pour les plaies anciennes, et pour les nouvelles. On s'en sert communément pour celles du prépuce, de la tête, des oreilles.

16. Autre remède pour les mêmes cas. Ayez du fiel de bœuf sec, de bon miel, du vin blanc. Faites-les bouillir avec des brins de lotier, de l'encens, de la myrrhe, du saffran et de la fleur d'airain, parties égales de chacun. On met beaucoup de vin, moins de miel, très-peu de fiel.

17. Autre. Du vin, un peu de miel de cèdre (1) : en choses sèches ; la fleur d'airain, la myrrhe, l'écorce de grenade sèche.

Autre. De la fleur d'airain calcinée un neuvième,

(1) Par *miel de cèdre* on doit peut-être entendre de l'huile de cèdre.

de la myrrhe deux neuvièmes, du souffre six neuvièmes, un peu de miel : letout à bouillir avec du vin.

18. Autre. De l'encens un cinquième, de la noix de gale un cinquième, du saffran trois cinquièmes ; le tout pulvérisé. On les mêle avec du verjus, et on expose le mélange à l'ardeur du soleil durant trois jours, remuant de temps en temps, jusqu'à ce qu'il soit gluant. Puis on l'étend en y versant de bon vin rouge peu à peu.

19. Autre. On fait bouillir des racines de chêne verd, dans du vin blanc : quand elles sont bien cuites, on y met deux parties de vin, et une de marc d'olives bien sec. On fait ensuite cuire le mélange à un feu doux, en remuant pour empêcher qu'il ne se brûle ; et on continue jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance convenable.

20. Autre. Le reste comme ci-dessus, excepté qu'au lieu de vin, on met du vinaigre blanc qui soit fort. On y jette de la laine surge, qu'on fait ensuite bouillir avec le marc d'olives, y ajoutant du suc de figuier sauvage, de l'alum de l'île de Mélos, du nitre, et de la fleur d'airain calcinée. Celui-ci nettoie mieux les plaies, et ne les dessèche pas moins que le précédent.

21. Autre. On trempe de la laine avec un peu d'eau ; puis on la fait bouillir avec un tiers de vin, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance convenable. Celui-ci est très-propre à accélérer la suppuration des plaies fraîches.

22. Autre. On saupoudre avec de l'arum sec, mettant par-dessus de l'écorce de figuier sauvage verd

avec son suc, macérée dans du vin, ou avec du miel sans vin.

23. Autre. On fait bouillir des feuilles de lotier avec du vinaigre blanc ; on y mêle ensuite du marc d'olives et de l'huile de poix crue. L'on s'en sert pour oindre, pour raffermir les bords quand ils se rapprochent. On l'emploie aussi dans le pansement des plaies fraîches, lorsqu'on veut empêcher la suppuration. On lave en même temps avec du vin.

24. Autre. Du plomb, avec la tutie de cypre en poudre : on en répand sur la plaie. On se sert de même de l'écorce de lotier, de l'alum, du vitriol avec du cuivre, ou seul, ou même avec l'écorce de lotier.

25. En général, quand on veut employer des choses sèches, on use d'écorces mises en poudre ; *item*, de la tutie d'Illyrie avec les écorces, ou des écorces seules ; *item*, de la fleur d'argent en poudre, de l'aristoloche.

26. Autre remède, bon à mettre sur les plaies fraîches. De la myrrhe, de l'encens, de la noix de gale, de la rouille de fer, de l'alum d'Égypte calciné, de la petite ciguë aquatique, de l'ordure des laines nommée Œsipe, de la plombagine ; on met parties égales de chaque, dans du vin ; et l'on s'en sert comme ci-dessus.

27. Autre mélange au même usage. Du vinaigre blanc très-fort, du miel, de l'alum d'Égypte, du nitre choisi ; on les fait cuire ensemble doucement, y ajoutant un peu de fiel. Ce mélange détruit les excroissances charnues. Il ronge sans douleur.

28. Autre. Ayez une plante à petites feuilles que nous nommons camomille, qui détruit les verrues, de l'alum ou du vitriol, de la terre sigillée, un peu d'élatérium sec, et un peu d'écorce de grenade pareillement sèche.

29. La plante appelée pied de lièvre, est très-bonne pour nettoyer les plaies et faire germer les chairs dans les creux. Elle ressemble à du son, quand elle est sèche. Sa feuille est petite comme celle de l'olivier, mais un peu plus longue. La feuille de porreau s'emploie avec succès aux mêmes fins, avec de l'huile.

30. Autre. La chair des figues sèches, qui est grasse comme du miel, s'emploie prise des figues les plus sèches : on y mêle de la graine de lin légèrement torréfiée et concassée, deux parties contre une d'eau.

31. *Item.* Ayez de la chair de figues sèches, un peu de fleur d'airain, du suc de figuier, de la carline ou chaméléon noir, du fiel de bœuf, sec ainsi que le reste, du petit cresson cru, de l'herbe au chantre : prenez parties égales de chaque, à la réserve de la chair des figues qu'on met en quantité double, ainsi que (1) la graine de lin et le suc de figuier.

32. Lorsqu'on veut user de quelqu'un de ces remè-

(1) *Ainsi que la graine de lin.* Ces mots peuvent faire croire qu'il manque ici quelque chose dans le texte, qui est d'ailleurs un peu obscur : car on ne voit pas, qu'il soit précédemment fait mention de la graine de lin dans cette formule. C'est heureusement très-peu important.

des, on met des compresses par-dessus, trempées de vinaigre, avec des éponges au-dessus des compresses; et l'on serre davantage la bande, en allant vers la plaie. Si ses bords sont enflammés, on y fait les applications convenables.

33. Quand on veut user des remèdes liquides, on a le mondificatif de carie. On l'applique, comme je l'ai dit des autres remèdes. Il est composé d'ellébore noir, de sandarac, de scories de cuivre, de plomb lavé, de beaucoup de souffre, d'arsenic et de cantharides; le tout mêlé avec de l'huile de cèdre, en la manière qu'on juge convenable. Quand il a suffisamment nettoyé la plaie qu'on en a ointe, on le retire, et on y répand de la poudre d'arum qu'on a fait cuire, ou qu'on mêle sèche avec du miel. Si l'on veut employer le mondificatif de carie sec, on en supprime l'huile de cèdre, pour saupoudrer seulement avec le reste. On fait un mondificatif sec de l'ellébore seul avec la sandarac.

34. Autre remède humide. Il y a une plante, dont la feuille est faite comme celle de l'arum, grande comme celle du lierre. Elle est blanche, lanugineuse. On l'applique trempée avec du vin : ou bien on y substitue le lichen, qui vient sur l'écorce des chênes verds.

35. Autre. Ayez du suc de verjus aussi aigre qu'il se peut, de la fleur d'airain, du nitre, du lait de figuier; on met avec le suc de verjus, de l'alun en poudre, et on le laisse exposé au soleil dans un vase de cuivre, remuant de temps en temps, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance qu'on souhaite.

36. Remèdes bons à mettre aux plaies fraîches. On y met de l'ellébore noir en poudre, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sérosités ni d'humeur rongeante, on passe une bande par-dessus, comme sur les emplâtres.

37. Autre pareil. On met dans un pot de cuivre ou de terre, des grains de sel bien secs, qui ne soient pas fort gros, en quantité telle qu'elle suffise à couvrir la plaie, autant qu'on peut le juger; on y ajoute le double de miel, puis on place le pot sur le feu jusqu'à coction suffisante. On y trempe ensuite une éponge, dont on nettoie la plaie, et l'on applique une bande comme ci-dessus, mais un peu plus serrée. Le lendemain on met encore du remède, aux endroits où il n'a pas pris, puis la bande qu'on serre de nouveau un peu plus. Quand on veut enlever le remède, on mouille la partie avec du vinaigre chaud; après quoi on remet du même remède avec l'éponge, s'il le faut.

38. Autre remède sec, qui est mordant. On saupoudre les parties trop humides qui font de la pourriture, avec du misy, et de la fleur d'airain en poudre grossière.

39. Autre pareil. Après avoir épongé la plaie, on fait brûler, dans un pot, de la laine surge avec ses ordures, en y jettant du goudron enflammé; jusqu'à ce que toute la laine est bien brûlée. Cela donne une poudre, dont on répand ensuite sur la plaie, et l'on met une bande par-dessus.

40. Autre remède sec. Ayez de la carline et de l'alum imbibé de suc de figuier, vous les brûlerez et les mêlerez avec de l'orcanette.

Item, du mourron, de l'alum d'Égypte, et de la fleur de sel marin; le tout en poudre, pour en répandre sur les plaies.

41. Pour les ulcères rongeans. De l'alum d'Égypte calciné, et de celui de l'île de Mélos. On passe préalablement sur l'ulcère des éponges imbibées d'une dissolution de nitre calciné.

Item, du vitriol et de l'alum calciné. On brûle ainsi les chairs pourries, jusqu'à ce qu'on y excite une inflammation.

42. Contre les vieux ulcères qui s'établissent sur la partie antérieure des jambes, qui sont sanieux et noirs. On mêle des fleurs de mélilot avec du miel, et on en couvre l'ulcère.

43. Contre les ruptures des nerfs. Des racines de myrte sauvage, qu'on pile et qu'on tamise. On les mêle avec de l'huile et de la quintefeuille. Je parle de celle qui est un peu haute, dont les feuilles sont noires. On la pile, avant de l'incorporer avec le miel. On les assujétit avec une bande, qu'on détache trois jours après.

44. Émolliens. On emploie plus ces remèdes dans l'hiver que dans l'été.

Remèdes émolliens (1) qui procurent de belles cicatrices. La pulpe d'oignon de scille, ou la poix incorporées avec de la graisse de cochon, un peu d'huile, un peu de résine et de céruse.

---

(1) *Remèdes émolliens.* Les remèdes qui suivent, seroient, dans notre matière médicale, rangés plutôt parmi les maturatifs, que parmi les émolliens.

Item, de la graisse fraîche d'oie et de cochon, bien propre ; *item*, de la scille et de l'huile blanche, incorporées avec un peu de résine ; *item*, de la cire jaune, de la graisse de cochon ancienne et de la nouvelle, de l'huile, de la scille et de la résine ; on met deux fois plus de graisse ancienne que de la fraîche ; des autres, autant qu'on juge à propos. On fait fondre la graisse fraîche à part, avec de la plombagine en poudre. On commence par ce mélange, qu'il faut cuire jusqu'à ce qu'il se durcisse, quand on en répand un peu à terre ; on le verse alors dans un autre pot, sur le reste des drogues, à la réserve du fonds qui devient bientôt dur comme une pierre ; on jette en même temps encore d'autre résine, et l'on remue bien. On délaye avec de l'huile de cèdre, le fonds qui n'a pas été versé, et l'on mêle enfin le tout ensemble. C'est une règle génerale dans toutes ces sortes de compositions, que le résine qu'on y emploie, ne doit être mise qu'après qu'on a retiré la composition de dessus le feu, mais tandis qu'elle est chaude.

Procédé pharmaceutique d'un emplâtre.

45. Autre. De la graisse ancienne de cochon, deux parties contre une de graisse fraîche, une de cire, une d'encens, une de plombagine, et quantité proportionnée de râpure d'écorce de lotier.

46. Autre. De la vieille graisse de cochon seule, ou même avec de la graisse de chèvre fraîche, qui soit pure, dépouillée de ses membranes ; on la coupe à morceaux ; on les fait fondre avec de l'huile, y ajoutant du plomb, de la tutie, et moitié moins de poudre d'écorce de lotier.

47. Autre. De la graisse de chèvre, de la tutie, du colcotar, du vitriol bleu, avec de l'huile.

Pommade contre la brûlure.

48. Contre les brûlures. On fait bouillir dans du vin blanc, des racines tendres de chêne verd, de celles qui ont l'écorce la plus épaisse et la plus verte, après les avoir coupées à morceaux : on les fait cuire, jusqu'à ce qu'elles puissent s'étendre comme une pommade. On peut aussi les cuire dans l'eau, pour s'en servir de la même manière.

49. Autre, qui n'est pas mordant. De la graisse de cochon vieille, toute seule ; on la fait quelquefois fondre, en y ajoutant un nouet de tige et feuilles de scille, dont on a ôté ce qui fait les racines. Le second jour et les suivans, on met de la pommade composée avec la cire, la vieille graisse de cochon, de l'huile, de l'encens, de la râpure de lotier *bien tamisée*, et de la sanguine. On en fait des onctions.

50. Des feuilles de pied de veau, bouillies dans du vin et de l'huile. On les applique, et l'on met une bande par-dessus.

51. Autre. Après avoir oint avec de la graisse de cochon ancienne, on met des feuilles d'asphodèle macérées dans du vin.

52. Autre. On fait fondre de la vieille graisse de cochon ; on y mêle de la résine et de l'asphalte. On étend ce mélange sur un linge, après l'avoir chauffé ; et on l'applique sur la partie.

53. Quand il y a une plaie au dos, causée par des coups reçus, ou autrement, on fait bouillir de la scille, qu'on écrase et qu'on étend sur un linge, pour l'appliquer sur le mal. On emploie ensuite la graisse

de chèvre et de cochon nouvelle, avec la tutie, l'huile et l'encens. On en fait des onctions.

Traitement des enflures des pieds.

54. Quand on a des enflures aux pieds, qui viennent d'elles-mêmes, ou à raison de quelque cause manifeste; qu'elles ne cèdent point à l'usage des cataplasmes; qu'il y a de l'inflammation; que malgré l'usage des remèdes contenus au moyen des éponges et de la laine, et de tout ce qui paroît devoir dissiper l'enflure, l'inflammation persiste; la cause alors, dès qu'il n'y a pas de meurtrissure, est dans le cours du sang; et il en est de même, pour les autres parties du corps. Il faut, dans ce cas, tirer du sang des veines, sur-tout de celles qui l'y apportent, s'il y en a de visibles: sinon, on fera de fréquentes et profondes incisions avec un bistouri délié, comme on le pratique en toute autre circonstance. Après avoir fait couler le sang, ne faites pas de pression forte avec la spatule, de peur qu'il ne se fasse des échimoses. Vous laverez avec du vinaigre, ayant soin de ne pas laisser de caillots dans les incisions; et vous ferez des onctions, avec les remèdes qu'on emploie pour les plaies fraîches; recouvrant ensuite de laine surge molète, cardée, non lavée, imbibée d'huile et de vin. Les incisions doivent être faites, de manière que ce soit le sang qui y va qui s'écoule (1), non celui

(1) *Non celui qui s'en retourne.* Parmi un assez grand nombre de passages d'Hippocrate, cités par quelques auteurs, qui veulent qu'il eût connoissance de la circulation du sang, je ne crois pas qu'on ait guère cité celui-ci; il pourra cependant paroître fort, et il est traduit fidellement. Il y aura toujours bien des difficultés, à se faire des idées exactes sur la

qui s'en retourne. Il faut préserver la partie des impressions de l'eau, manger peu, boire de l'eau. Si, lorsqu'on lève l'appareil après les incisions, on les trouve enflammées, on y mettra des cataplasmes d'agnus-castus et de graine de lin. S'il s'y forme du pus, on pansera, et on se conduira suivant les circonstances.

55. Quand il y a sur le devant des jambes, des varices noires, superficielles ou profondes, qui semblent demander une évacuation de sang, il ne faut pas y toucher avec le bistouri. Souvent la section des varices a occasionné de grandes plaies. Il suffira de les piquer de temps en temps, suivant le besoin.

Manière de remédier aux hémorragies.

56. Quand après avoir coupé une veine, et fait la ligature, le sang ne s'arrête pas, il faut tenir la partie dans une situation contraire à celle qu'on remarque propre à favoriser l'issue du sang, soit qu'il s'agisse du bras ou de la jambe, le sang venant toujours des extrémités (1). On restera plus ou moins

---

manière dont on concevoit alors le mouvement du sang. Convenons encore qu'il reste, aujourd'hui même, bien des embarras sur ce mouvement, malgré la découverte d'Harvé. Voyez, au sujet de la circulation du sang, ma note (3) sur le n°. 4 du traité de l'alitement; *item*, la note (1) sur le n°. 7 du même traité; *item*, la note sur le n°. 13 de la nature de l'homme; la note sur le n°. 3 de la nature de l'enfant; *item*, la note sur le n°. 10 du troisième livre du régime; et enfin, la note sur le n°. 5 des lieux dans l'homme.

(1) *Le sang venant toujours des extrémités.* Il faut joindre ce passage avec celui qui a fait le sujet de la note précédente.

de temps dans cette situation, et le sang s'arrêtera. On fera le bandage dans la même position, ayant soin de ne pas laisser de caillots sur l'ouverture; mettant une compresse double imbibée de vin, et par-dessus, de la laine lavée que l'on aura trempée d'huile. Quelque fort que soit le cours du sang, il se rallentit, à mesure que le sang s'écoule. S'il restoit des caillots sur la coupure, elle s'enflammeroit, et il s'y feroit du pus.

Quelques généralités concernant les Plaies.

57. Il est plus avantageux d'avoir à soigner le corps, quand il est plein de manger et de boisson, que s'il étoit dans l'inanition : quand il est chaud, et dans un temps chaud, que s'il étoit froid, ou que le temps fût froid.

58. Quand, après avoir mis des ventouses, le sang se porte en quantité sur la partie; qu'il en découle du sang et de la sanie, il faut aussitôt faire de nouvelles scarifications, et remettre des ventouses, avant que les vaisseaux ne soient entièrement pleins : sinon, il se ramasse des grumeaux de sang, qui occasionnent des inflammations et des plaies. On lave toutes ces incisions avec du vinaigre; l'on ne les mouille plus ensuite, et l'on ne les brûle point. On met sur les scarifications, quelques-uns des remèdes qui s'emploient dans les cas des plaies fraîches. Lorsqu'on doit mettre des ventouses au genou, ou au-dessous, il est bon de le faire, la personne se tenant debout, quand elle le peut.

TRAITÉ DES FISTULES.

Comment s'engendrent les fistules à l'anus.

1°. Les fistules viennent à la suite des contusions et des tumeurs. On les occasionne en travaillant à ramer, en montant beaucoup à cheval, parce que les muscles fessiers se trouvent alors comprimés à l'entour de l'anus. Il s'y fait une pourriture, qui gagne facilement dans les parties molles : les environs de l'anus étant charnus et graisseux, le pus y trouve amplement de pâture, jusqu'à ce qu'enfin la tumeur perce, après que la pourriture a pénétré l'intestin rectum. Il y a alors une fistule qui fournit une matière ichoreuse d'une odeur très-fétide, qui sort avec les vents et les matières fécales. Les fistules sont aussi la suite des contusions, quand on a reçu des coups violens aux fesses, en y tombant dessus, ou autrement : elles viennent à la suite des plaies, tout comme à raison du travail sur les galères ou de l'équitation, et généralement pour toute cause, qui arrête le sang dans la partie. Il s'y convertit en pus en se pourrissant ; et cette pourriture engendre des effets communs avec ceux des tumeurs, dont j'ai parlé ailleurs.

Traitement avec diverses préparations pharmaceutiques usitées suivant les divers cas.

2°. Lors donc qu'on connoît une tumeur de cette espèce, il faut la couper aussitôt avant que la pourriture ne gagne le rectum. Si quand vous êtes appelé la fistule est déjà faite, vous sonderez avec une tige d'ail jeune, après avoir placé le sujet renversé sur le ventre, tenant ses jambes écartées, pour recon-

noître l'étendue et la profondeur du mal. Ensuite vous ferez boire le matin à jeun de l'infusion de racine de séséli dans l'eau, qu'on aura laissé infuser durant quatre jours ; on y met du miel, et le malade en boit trois verres. On nettoie pendant ce temps la plaie des vers ascarides, qui peuvent s'y trouver ; du reste, ce mal mène à la mort, si on le néglige. On a ensuite une bandelette imbibée de suc du grand tithymale et saupoudrée de fleur d'airain calcinée ; on la roule sur une longueur égale à l'étendue de la fistule, attachant un fil au bout : on replace le sujet renversé sur le ventre comme ci-devant. On découvre, avec le speculum ani, la partie du rectum qui est dévorée. On y fait passer le bout de la tige d'ail, que l'on saisit dès qu'elle se montre dans le rectum, en tirant jusqu'à ce que la bandelette a suivi, et qu'elle est arrivée à l'un et l'autre bout de la fistule : après l'avoir donc fait passer, on bouche l'anus, avec un gland de corne enduit de terre cimolée. On le laisse durant sept jours, ne l'ôtant que lorsque le malade veut aller à selle, pour le remettre aussitôt. Le sixième jour on retire la bandelette ; on charge le gland d'alum pulvérisé, et on le replace à l'anus, jusqu'à ce que l'alum soit fondu. On fait à la partie les onctions convenables avec la myrrhe, jusqu'à ce que la cicatrice est faite.

3°. Autre traitement. On a du lin cru très-fin, que l'on tord autour d'un crin de cheval, sur la longueur d'environ cinq empans. On prend ensuite une sonde d'étain avec un trou au bout, dans lequel on passe le lin ; puis l'on introduit le doigt index de la main

gauche dans l'anus. Quand la sonde y touche, on la retire avec le doigt, en la recourbant autant qu'il est besoin. Le lin étant passé, on y fait deux ou trois nœuds ; après quoi on noue encore ce qu'il y a de superflu en longueur, et l'on permet au malade de vaquer à ses affaires. Le reste consiste à tordre tous les jours le lin, et le faire avancer à mesure que la fistule se détruit tombant en pourriture. Si le lin se pourrissoit, on en mettroit d'autre autour du crin. On mêle le crin avec le lin dans cette vue, parce que le crin ne se pourrit pas.

Quand on ouvre la fistule, ce doit être en incisant; et l'on y met des éponges fines : on introduit dans la fistule de la fleur d'airain calcinée, et l'on pousse avec le doigt index de la main gauche, une éponge en avant, dans l'anus, chargée de miel. Par-dessus cette éponge on en met une autre, pour recevoir les humeurs, et on l'attache, ainsi que cela se pratique dans le cas des hémorroïdes fluentes. Le lendemain, en levant l'appareil, on lave avec de l'eau chaude, et l'on tâche de nettoyer le fond de la fistule avec une éponge, se servant de l'index de la main gauche. On met ensuite de réchef de la fleur d'airain, maintenant l'appareil avec un bandage. On continue ainsi pendant sept jours. C'est le temps nécessaire pour détruire les callosités de la fistule. On ne cesse point de mettre un appareil, jusqu'à guérison complète. En traitant une fistule, suivant cette méthode, la découvrant et l'obligeant à se développer au moyen des éponges, on se met à l'abri des récidives, et qu'elle ne se remplisse de nouveau. La guérison est

ainsi

ainsi assurée dans toute l'étendue du mal. Il faut durant le traitement laver beaucoup la partie, et faire observer une diète sévère.

4°. Quand la fistule n'est pas profonde, on se contente d'introduire une sonde, sur laquelle on fait la section, et de saupoudrer avec la fleur d'airain, qu'on y laisse pendant cinq jours. Ensuite on lave avec de l'eau, où l'on a délayé de la farine; et l'on met des feuilles de bette qu'on assujétit. Lorsque la fleur d'airain est tombée, et que la plaie est mondifiée, on finit la cure comme ci-devant.

5°. Si la fistule est située de manière à ne pouvoir être coupée, parce qu'elle est trop profonde, on traite avec la fleur d'airain, la myrrhe et les lotions, y tenant une sonde qui empêche les bords de se fermer. Outre les lotions, on fait des injections au moyen d'une vessie, à laquelle est attaché un canon de plume; mais il est difficile de guérir sans couper.

6°. Quand le rectum est enflammé, on a des douleurs avec la fièvre, de fréquentes envies d'aller à selle, et souvent des ardeurs d'urine. Cet état est occasionné par la pituite, qui se porte du corps vers le rectum. L'eau chaude y est très-bonne, en ce qu'elle atténue, qu'elle fond la pituite, et qu'elle dissout les sels et les âcres; elle calme ainsi les ardeurs, et elle diminue l'irritation du fondement. Voici donc le traitement. On fera prendre de demi-bains chauds; on donnera un lavement avec dix onces de vin, cinq onces d'huile, et soixante (1) grains de gnide.

(1) Cette dose paroîtra bien forte; et peut-être s'est-il glissé ici quelque erreur dans le texte.

Ce remède met dehors les glaires, et les matières fécales. Durant tout le temps que le malade n'est pas dans le demi-bain, on tient autour du périnée un cataplasme chaud, fait avec des œufs brouillés et cuits avec de bon vin, ou une vessie pleine d'eau chaude. On mêle de l'alum d'Égypte en poudre, avec de la farine d'orge; l'on en forme un suppositoire, qu'on fait chauffer avant de l'introduire dans le siége; et l'on oint l'intérieur d'un cérat. On applique des cataplasmes d'ail cuit avec de bon vin; quand on les ôte, le malade se remet dans le demi-bain d'eau chaude. On mêle aussi ensemble du suc de pomme épineuse, de la graisse d'oie, de la chrysocolle, de la résine et de la cire blanche. On incorpore ce mélange en le fondant; il sert à faire des onctions. Le cataplasme d'ail cuit se continue, durant tout le temps qu'il y a inflammation. Si le mal cède à ces remèdes, cela suffira. Sinon, on fera boire du suc du pavot blanc (1), ou tout autre remède qui purge la pituite. Durant que l'inflammation persiste, la nourriture doit être fort légère.

7°. La strangurie se joint à cet état, parce que la chaleur du rectum se communique à la pituite de la vessie. Cet accident se termine avec la maladie principale. C'est du moins ce qui arrive communément. Sinon, on fera les remèdes de la strangurie.

8°. Quand il y a une chute du rectum, on le

(1) *De pavot blanc.* Je crois manifeste qu'il ne s'agit pas ici de notre pavot blanc. J'ai déjà fait ailleurs suffisamment de notes, qui serviront à préserver des erreurs qu'on pourroit commettre, en jugeant des plantes prescrites dans cet ouvrage par la seule dénomination qu'elles ont dans la traduction.

repousse avec une éponge molle. On y fait des onctions au moyen d'une spatule destinée à cet effet. On suspend, *s'il le faut*, le malade *par les pieds*, après lui avoir attaché les mains, et l'on fait facilement ainsi rentrer le boyau. Si la chute est considérable, et que le boyau après être rentré ne reste point dedans, il faudra mettre aux reins un bandage qu'on fera passer dessous par derrière, pour contenir une éponge douce, qu'on introduira dans l'anus, imbibée d'eau chaude où l'on aura fait bouillir des brins de lotier. On lave préalablement l'anus de la même eau, avec une éponge; et on attache ensuite la bande sur le devant, au-dessous du nombril. Quand la personne aura à aller du ventre, elle s'appuyera sur deux planches qui soient très-près l'une de l'autre. Si c'est un enfant, il se tiendra entre les deux genoux de sa mère: en allant à selle, on placera ses jambes tendues en avant. Ce sont diverses situations qui font que le rectum ne sort pas aussi facilement.

8°. Si l'anus est mouillé, parce qu'il en sort des humeurs sanieuses, il faut laver avec du marc de vendange torréfié, et de l'eau. On y met dessus de la poudre sèche de capillaire, pilé et tamisé. Quand il en découle du sang hémorroïdal, on ajoute du vitriol à l'eau de la lotion, ou de la râpure de cèdre ou de pin ou de thérébinth, mettant autant d'une d'elles que de vitriol. On oint l'extérieur avec une pommade forte.

9°. Quand le rectum a fait chute, et qu'il ne veut point rester dans l'anus, on le saupoudre avec beaucoup de bon sylphium en poudre très-fine: on fait

ensuite éternuer (1), au moyen de quelque errhin mis aux narines : ou bien, on lave l'anus avec une décoction chaude d'écorce de grenade dans l'eau, et on bassine le rectum, avec une dissolution d'alum dans du vin blanc. Après quoi on lie ensemble les cuisses, qu'on a préalablement enveloppées d'un linge doux; onles laisse ainsi durant trois jours, pendant lesquels on ne donne qu'une nourriture légère, et l'on fait boire du vin blanc. Si malgré cela le rectum sort encore, on y fait des onctions, avec du miel et de la céruse.

10. Lorsque le rectum fait chute, et que les hémorroïdes rendent du sang, on fait bouillir dans l'eau de la racine d'arum dépouillée de son écorce; on la broye ensuite avec de la farine, pour en faire un cataplasme qu'on met chaud. L'on fait aussi bouillir dans du vin rouge, qui soit âpre, des racines de raisin sauvage, que certains appellent psilothrion, dont on a préalablement ôté l'écorce; on en forme un cataplasme, qui s'applique chaud. On y mêle encore de la farine d'orge cuite, et de l'huile qu'on bat ensemble.

Autre cataplasme. Broyez de graines de ciguë, en y versant du vin blanc peu à peu, pour en faire un cataplasme qui s'appliquera chaud.

11. Quand il y a inflammation, on broye de la racine de lierre, et on la fait bouillir dans l'eau. On y mêle de la fine farine et du vin blanc, pour en faire des lotions et un cataplasme.

---

(1) *On fait ensuite éternuer.* C'est sans doute pour reconnoître si le rectum est rentté d'une manière stable et solide.

Item, on a de la racine de mandragore verte ou sèche ; si elle est verte, on la coupe à morceaux ; après l'avoir lavée, on la fait bouillir dans du vin, pour en faire un cataplasme. Si elle est sèche, on la pile, et on en fait pareillement un cataplasme.

Autre. Broyez de l'intérieur d'une citrouille ronde, et faites-en un cataplasme.

12. Quand il y a des douleurs sans inflammation, on calcine du nitre rouge, qu'on met en poudre avec de l'alum et du sel séché au feu. On prend parties égales de chaque ; on y mêle de la poix fine ; on étend le mélange sur un linge, qu'on applique à l'anus. On le soutient avec un bandage.

Autre. Prenez des feuilles vertes de caprier ; broyez-les, et mettez-les dans un sachet. Quand ce remède pique trop, on le retire pour le remettre ensuite. Si on n'a pas de feuilles de caprier, on prend de l'écorce de ses racines, qu'on fait macérer dans du vin rouge, pour les employer de même. Ce remede est bon aussi, dans les douleurs de rate.

Parmi les divers cataplasmes, ceux qui rafraîchissent, arrêtent les écoulemens. Ceux qui sont émolliens, et ceux qui échauffent, les augmentent. Ceux qui attirent l'humidité à eux, dessèchent et diminuent le volume des parties.

Les maladies à l'anus ont lieu, quand la pituite se jette sur cette partie. Dans les inflammations du rectum, on fait utilement des onctions avec de la résine, l'huile, la cire, la plombagine, et la graisse, le tout fondu ensemble.

TRAITÉ
DES HÉMORROÏDES.

Comment se forment les hémorroïdes.

1°. VOICI comment se forment les hémorroïdes. Si la pituite ou la bile s'arrêtent aux veines du rectum, le sang s'échauffe. En s'échauffant il distend les veines. Cela y fait aborder le sang voisin, attiré par la chaleur. Étant donc fort pleines, elles forment un gonflement autour de l'anus. Les extrémités des petites veines s'y élèvent particulièrement, et font une tumeur, qui est froissée par les matières fécales, lors de leur sortie. Elles lâchent alors le sang, qui s'y étoit ramassé. Il sort même ensuite, sans être pressé par les matières fécales. Passons maintenant à la manière de les traiter.

Leur traitement.

2°. La première attention consiste, à connoître le lieu où elles sont placées. Que l'on fasse des incisions à l'anus, qu'on en coupe une partie, que l'on y fasse des points de suture ou des ligatures; qu'on y excite enfin la suppuration, cela paroît d'abord terrible : il n'en résulte cependant rien de fâcheux.

Il faut, pour faire le traitement, avoir sept ou huit fers à cautère, d'un empan de long, de la grosseur d'une sonde forte, qui soient courbés par le bout, plats ensuite, de l'épaisseur d'un écu. On donne un purgatif, la veille du jour auquel on se propose de brûler. Pour faire l'opération, on place le sujet étendu sur son ventre; on met un oreiller sous ses

lombes. On tire fortement à soi l'anus au dehors, avec les doigts : les fers sont rouges, étincelans. On brûle en desséchant, sans toucher avec le fer. On passe ainsi le feu près de toutes les hémorroïdes, sans en laisser une qui ne soit brûlée. Vous n'aurez pas de peine à reconnoître les hémorroïdes : elles font des éminences livides sur la surface du rectum, en forme de pepins de raisins : en pressant le rectum, on en fait jaillir le sang. Durant l'ustion on fait tenir la tête et les mains, afin que l'opéré ne se remue point. Plus il crie, plus les hémorroïdes se mettent à découvert. Après que vous les aurez brûlées, vous y appliquerez, pendant cinq ou six jours, de la purée de lentilles et d'orobes. Le sixième jour on a une éponge molle, qu'on coupe mince de la largeur de six doigts, on la met sur le mal; et on la recouvre d'un linge fin de même grandeur : après l'avoir enfoncée avec le doigt index de la main gauche, aussi avant qu'il est possible, dans le rectum, on le garnit de laine, pour y maintenir l'éponge en place. On attache aux lombes une ceinture, où il y ait une bande, qui, venant de derrière le dos, passe entre les cuisses, et s'attache au-dessous du nombril. On panse, avec les remèdes que j'ai dits être propres, à faire des chairs fermes et fortes. Ce traitement dure vingt jours. Le malade avale, une fois le jour, de la bouillie d'orge ou de millet; et ne boit que de l'eau. Toutes les fois qu'il va du ventre, il se lave avec de l'eau chaude. Il prend un bain, chaque trois jours.

3°. Autre traitement. On lave bien le rectum avec

de l'eau chaude, le faisant sortir autant qu'il est possible ; puis on coupe les bours des hémorroïdes, avec un instrument tranchant. On a un remède tout prêt à mettre sur la coupure. Il est fait avec de l'urine, qu'on a mise dans un vaisseau de cuivre, et de la fleur d'airain calcinée et pulvérisée : ce mélange est laissé exposé au soleil, en le remuant souvent : quand il est sec, on le met en poudre fine, dont on répand un peu avec les doigts sur chaque incision ; et l'on place par-dessus, une éponge recouverte de compresses imbibées d'huile.

4°. Autre manière. Il se forme souvent autour du tubercule hémorroïdal, comme un fruit de mûrier, qui se recouvre de chairs, s'il est fort extérieur : vous examinerez donc le sujet, après l'avoir placé sur ses fesses, entre deux pierres plates suffisamment élevées : vous trouverez les tumeurs qui font saillie, et qui contiennent intérieurement le sang. Si elles se trouvent recouvertes d'une chair, qui cède sous le doigt ; il faut l'emporter, et cela se fera sans peine ; la chair suivra en se séparant ; comme fait la peau de mouton, quand on passe les mains entre la peau et la viande. On doit faire ceci sans en prévenir le malade, lui parlant même d'autre chose dans le même temps. Le sang coulera nécessairement, après que vous aurez enlevé la calotte. Vous laverez aussitôt avec du vin âpre, dans lequel auront macéré des noix de gale. La veine qui fournissoit le sang, s'oblitèrera avec les bords de la fungosité. Le tout se recouvrira, en la manière qui convient. Plus ces sortes d'hémorroïdes sont anciennes, plus facilement elles guérissent.

5°. Quand les tubercules hémorroïdaux sont trop intérieurs, on les met a découvert avec le speculum ani, ayant l'attention de se garantir d'une illusion qu'il peut causer : car, observez que la surface interne du rectum s'applanit, quand on l'ouvre ; et les tubercules ne se reconnoissent bien qu'en le fermant. On les détruira, en y mettant dessus de l'ellébore noir avec les doigts. Ne soyez pas surpris si vous ne voyez pas couler le sang des hémorroïdes, quandelles tomberont. Il en coule peu, lorsqu'on fait l'amputation des jambes ou des bras aux articles ; mais il sort en abondance, si l'on ampute plus haut ou plus bas, parce qu'on rencontre alors plusieurs veines pleines de sang ; au point qu'il n'est pas facile de se défendre contre l'hémorragie. Il en seroit de même à l'anus, si vous ouvriez les veines des hémorroïdes, au-dessus ou au-dessous de l'endroit où elles s'oblitèrent. Mais si vous les faites tomber, en y faisant la ligature, elles ne saigneront point. Si donc les veines hémorroïdales reviennent ainsi à leur premier état, *à l'état naturel*, cela suffira : dans le cas contraire, on auroit à les brûler, ayant soin, *comme il a déjà été dit*, que le bouton de feu ne porte pas immédiatement sur l'hémorroïde ; il ne doit pas la toucher, mais seulement l'approcher. L'on met ensuite de la fleur d'airain préparée avec l'urine, comme ci-dessus.

6°. Autre manière de traiter les hémorroïdes. On peut avoir un instrument propre à cautériser les hémorroïdes, en prenant un roseau des haies, dans lequel un fer à cautère entre facilement. On intro-

duit le roseau dans l'anus, puis le fer rouge qu'on retire, et qu'on y fait rentrer successivement; de manière que l'hémorroïde soit fortement affectée de la chaleur. Il ne résultera aucun espèce de plaie de cette opération, qui desséchera et détruira les hémorroïdes.

Traitement sans brûler ni couper.

7°. Lorsqu'on ne veut ni brûler, ni couper, on commence par bien fomenter l'anus avec de l'eau chaude; puis on renverse le rectum, pour mettre sur les hémorroïdes, un mélange de myrrhe, de noix de gale, et d'alum d'Égypte calciné. Ce dernier entre par moitié dans le mélange. On y met quelquefois un tiers d'un sel vitriolique, appelé Mélantéria. On persiste dans ce traitement, jusqu'à ce qu'on ait détruit toutes les hémorroïdes. On obtient le même effet, en mettant moitié de vitriol bleu. Quand on veut traiter avec des suppositoires, on se sert des os de sèche, avec un tiers de plombagine, de l'asphalte, de l'alum, un peu de fleur d'airain, de la noix de gale, un peu de rouille de cuivre, le tout en poudre, qu'on incorpore avec du miel, pour en faire un long suppositoire, à garder jusqu'à destruction des hémorroïdes.

Traitement des hémorroïdes pour les femmes.

8°. Les hémorroïdes, chez les femmes, se traitent de la manière qui suit. On lave d'abord avec beaucoup d'eau chaude, où l'on a fait bouillir des aromates: puis on fait des onctions d'une pommade composée de tamarisc, de litharge d'argent calcinée, de noix de gale, le tout en poudre délayée avec du vin, et *incorporée avec de la graisse d'oie.* On fait tremper souvent l'anus dans l'eau.

TRAITÉ
DE L'EXTRACTION DU FŒTUS MORT.

Il seroit injuste d'attribuer à Hippocrate toute la doctrine de ce petit morceau, le neuvième dans la sixième section de Foës, dont les accoucheurs de nos jours seront choqués en plus d'un endroit. On ne sera point tenté de croire qu'il puisse en être l'auteur, après qu'on a lu les traités qui composent la première partie de cette traduction.

Préliminaires.

1°. Je vais parler du cas, où la femme ne peut pas accoucher naturellement, et dans lequel il faut taillader le fœtus. On commence par attacher, au-dessus des mamelles de la mère, un linge qu'on retrousse sur sa tête, afin qu'elle ne puisse pas voir une opération qui est effrayante.

Manière d'extraire le fœtus mort.

2°. Lorsque l'enfant est mort, et qu'il vient de côté, présentant le bras, vous le tirerez à vous, autant qu'il sera nécessaire, pour découvrir la tête de l'humérus, et vous couperez tant les chairs que la peau jusqu'à l'épaule. Durant tout le temps, on fait tenir le bras, avec une peau d'anguille sèche, qu'on a attachée à la main, pour empêcher qu'il ne rentre : il pourroit facilement glisser, si on le tenoit par les chairs. C'est ainsi qu'on sépare le bras de l'épaule. On a ensuite plus de facilité à obtenir le corps par la tête. On fera un trou, s'il le faut, soit avec les doigts, soit avec un bistouri, près des côtes ou de la clavicule, pour faire sortir l'air *engendré par*

la corruption, et diminuer ainsi le volume du corps du fœtus. Il sera extrait avec moins de peine, toutes les fois qu'on commencera par la tête ; conformément à la manière naturelle d'accoucher. Si la tête présente trop de difficultés, on l'écrasera, pour tirer ensuite le reste du corps. L'opération finie, on lave les parties de la mère, avec de l'eau chaude et de l'huile : on l'exhorte à se tenir tranquille, les jambes croisées. On lui fait boire de bon vin blanc doux, qui soit pur ou mêlé avec de la résine et du miel. Le traitement, quant au reste, doit être, à la réserve de ce que je viens de dire, le même qu'à l'ordinaire.

Énumération de certains cas d'accouchement difficile.

3°. Quand l'enfant se présente de travers, parce qu'il est placé de côté ; ou que le cordon roulé autour du cou, empêche sa sortie ; ou que la tête est clouée contre l'ischium, et que la main reste dehors, ce qui est ordinairement un signe de mort : de manière qu'on peut assez la présumer d'après cette circonstance, car les fœtus dont la main ne sort pas, sont communément en vie. Tous ces divers cas sont pleins de dangers.

Les femmes ont souvent de la perte, avant d'avoir rendu l'enfant : et il faut savoir que les couches sèches sont plus laborieuses, *que lorsque la sortie des eaux précède* ; et que s'il y a perte de sang, les couches ne sont pas aussi faciles, que lorsqu'il n'y en a point avant les couches (1).

(1) Ces deux cas ne sont pas énoncés bien clairement dans le texte.

4°. Voici comment on donne les secousses. On met un drap de lit sous la femme, qui s'y étend dessus. On en met un autre sur les cuisses, pour couvrir ses parties. On roule ces draps autour des cuisses et des bras. Puis deux femmes vigoureuses prendront celle qui est en travail, une de chaque côté par les bras, et deux autres par les cuisses. Elles la saccadent ainsi, dix fois au moins, en la tenant fortement. Ensuite, *si cela n'a pas suffi*, elles la mettent la tête en bas et les jambes en haut, la tenant par les cuisses, et la secouant vers les épaules, cherchant à faire passer ainsi le fœtus dans une place vide, pour qu'il prenne une situation plus favorable à sa sortie. Quand on ne voudra point avoir recours à ce moyen, on donnera du castor cuit dans du vin de Chio.

Manière fort rude d'obtenir l'accouchement, en donnant à la femme des secousses qui paroîtront plus funestes qu'utiles. Il a été déjà observé dans quelques notes que les procédés de sacade et de secousses, n'étoient nullement du goût d'Hippocrate. Voyez le traité des articles n°. 20, et ma note sur le n°. 190 du 6e. liv. des épidémies.

5°. Lorsque la matrice sort du vagin, soit à raison de quelque effort, soit à la suite de couches, si la femme est jeune, vous pouvez en entreprendre la guérison : si elle est âgée, il vaut mieux n'y rien faire. Quand on entreprendra la cure, on tailladera *légèrement* la peau de l'orifice et du cou de la matrice, tant dans sa direction qu'en travers ; et on frottera avec un linge doux, pour faire dégorger la partie. On l'oindra ensuite, d'huile de veau marin avec de la poix : ou bien on lave avec une décoction de balaustes ; et après avoir fait rentrer la matrice, on met dans le vagin des éponges douces, imbibées de vin. On ajoute un bandage, arrêté aux épaules ; et on fait tenir la malade couchée, les jambes croisées. On doit, durant ce temps, la nourrir légèrement.

De la réduction de la matrice qui sort par le vagin.

TRAITÉ
DE LA DISSECTION DES CORPS.

Ce morceau ne peut être regardé, que comme un petit échantillon des connoissances anatomiques d'alors; il présente seulement les organes les plus essentiels contenus dans le tronc.

LA trachée artère a son origine au milieu du gosier. Elle se termine aux extrémités du poumon, en des anneaux de même substance, placés les uns au-dessus des autres. Le poumon remplit la cavité du thorax, penchant un peu vers la gauche : on y remarque cinq divisions, qu'on nomme lobes. Il est de couleur cendrée, tachetée de marques brunes, et plein de cavités. Sa nature est spongieuse. Vers son milieu se trouve le cœur d'une forme plus approchante d'un sphéroïde, que celui des autres animaux. Il y a, dans le trajet du cœur au foie, un gros vaisseau membraneux, qui sert à la nourriture de tout le corps : car le foie communique par le cours des humeurs, avec toutes les parties du corps; et il est lui-même la partie la plus sanguine de toutes. On y observe deux divisions qu'on appelle portes : elles sont situées au côté droit. L'on y voit une veine allant obliquement vers les reins : ceux-ci correspondent entr'eux, par le cours des humeurs; leur couleur est comme celle des pommes. Il en part deux conduits, qui se portent obliquement vers le haut de la vessie. La vessie est membraneuse et grande, capable de contenir un liquide dans toute l'étendue de sa capacité, tandis qu'elle est en son état naturel. Telles

sont les six parties principales, que la nature a placées dans le milieu du corps.

L'œsophage a son origine à la racine de la langue : il se termine au ventre, à l'endroit où se fait la coction des alimens, appelé l'estomac. Au-devant de l'épine, derrière le foie, est l'origine du diaphragme. Du côté bâtard, j'entends le gauche, est située la rate ; elle a quelque ressemblance avec la plante du pied. L'estomac appuyé sur le foie du côté droit, est entièrement nerveux. De l'estomac part un intestin de même nature, qui a la longueur de douze travers de doigt, *le duodenum*. Il a des rides orbiculaires, ainsi que l'intestin qu'on nomme colon. Il sert à donner passage aux alimens, dont nous faisons notre nourriture. Du colon naît le gros intestin, le dernier de tous, qui est fort charnu, et qui se termine à l'anus. La nature a disposé tout le reste dans le corps, en y observant un aussi bel ordre.

TRAITÉ DES ÉPIDÉMIES,

LIVRE SECOND,

SECTION PREMIÈRE.

L'on croit assez généralement que le second livre des épidémies, le quatrième, le cinquième, le sixième et le septième, ne sont point sortis des mains d'Hippocrate. On n'y trouvera pas du moins l'ordre qui règne dans le premier et le troisième livre des épidémies, qu'on a vus en lisant la première partie de cette traduction. Il nous reste cependant un commentaire de Galien, sur le sixième livre qu'il regarde comme une œuvre du Père de la médecine. Le cinquième et le septième, paroîtront, à mon avis, aussi intéressans tout au moins que le sixième, à raison particulièrement d'un bon nombre d'observations chirurgicales, qu'ils renferment. On pourroit, pour soutenir que les cinq livres qu'on va voir sont véritablement d'Hippocrate, dire qu'on y trouve des principes et des faits exactement tels qu'on les lit dans d'autres traités, généralement reconnus pour être d'Hippocrate tels que le traité des humeurs, etc. : mais cela ne prouve point que tous les sept livres intitulés des épidémies, dans lesquels il règne si peu d'ordre, soient émanés du même auteur que celui à qui nous devons les traités qu'on a lus dans la première partie; quoiqu'ils passent généralement, les uns et les autres, pour être à peu près de la même antiquité, et sortis de la même école. Dans les cinq qui restent à voir, on trouvera outre un grand nombre d'observations, bien de propositions générales en guise d'aphorismes; ainsi que je l'observe dans les additions marginales. La plupart pourroient, si l'on vouloit, faire suite aux aphorismes imprimés à la fin de la première partie.

Brève description d'une maladie qui régna à Crotone.

1°. A CROTONE il y eut des anthrax durant l'été. Il avoit plu abondamment dans les grandes chaleurs, particulièrement avec le vent de midi. Il venoit à la peau des taches contenant une humeur ichoreuse, qui s'échauffoit, et qui causoit des démangeaisons : elles

se

se terminoient en des pustules pareilles à celles des brûlures, qui donnoient des ardeurs cuisantes sous la peau.

Observations générales sur ce qui est propre à certaines saisons.

2°. Quand il fait des chaleurs, les fièvres sont ordinairement sans sueurs : s'il y a eu de l'humidité, on voit souvent des sueurs dès le commencement ; et dans ce cas les crises sont plus difficiles : elles le sont moins, quand les sueurs proviennent de la nature de la maladie, non de la constitution de la saison.

3°. L'automne est une saison, dans laquelle il s'engendre plus particulièrement des vers, avec des cardialgies : ils sont alors moins fâcheux, que s'ils étoient la suite naturelle de la maladie. Les ascarides tourmentent particulièrement le soir, et aussi durant tout le jour : ils font souffrir au-delà de ce que comporte la nature du mal : ils l'augmentent par eux-mêmes.

4°. L'automne engendre les maladies les plus aiguës, les plus mortelles.

Analogie remarquable, entre l'automne et le soir de la journée.

Il y a ici quelque chose qui paroît tenir au même principe, que celui d'où dépend l'augmentation des redoublemens, qu'on voit arriver communément le soir. L'année entière présente ses périodes dans les maladies, de même que la journée. Il en est encore de cela, comme des accroissemens réguliers, qu'on distingue dans chaque maladie, toutes les fois que sa marche naturelle n'est pas troublée : mais quand il y survient des troubles, cet ordre ne s'observe plus. On en peut dire autant de la constitution de l'année, considérée dans les phénomènes qui lui sont propres.

5°. Les maladies qui viennent dans leurs saisons, quand la constitution de l'année est régulière, sont

d'une nature plus douce, et leur crise est plus facile. Si la constitution est dérangée, les maladies sont embarrassantes ; le jugement en est difficile. On le voit à Périnthe, quand les vents ont manqué, ou qu'ils ont été trop forts, ou bien les pluies, ou les sécheresses, ou les chaleurs, ou les froids.

6°. Le printemps est la saison la plus saine, la moins mortelle.

Comment on doit observer les maladies.

7°. Il faut voir dans l'origine des maladies, si elles prennent avec toute leur force : on le connoît par l'accroissement ; et l'accroissement se connoît par la durée des périodes. C'est ainsi que les redoublemens et les crises se rendent manifestes ; et qu'on voit, s'ils avancent, ou s'ils retardent. On regarde les plaies, les crachats, l'état d'inflammation des humeurs, et tous les symptômes que la suite du mal amène. Les uns viennent plutôt ou plus tard ; ils persévèrent plus ou moins de temps. Quelquefois ils dévancent la marche ordinaire de la maladie. Il faut observer ainsi, tout ce qui a rapport à son augmentation. Quand les maladies sont mortelles, la crise se montre accablante : les maux y sont continuels, et forts. Lorsque le jugement tend vers le mieux, cela n'est pas si manifestement marqué.

Quelques généralités sur les signes des crises ; et sur les sympathies.

8°. Des signes critiques, sans terminaison de la maladie, sont mortels ; ou bien ils annoncent un jugement difficile. S'ils paroissent avant le temps, tandis que les matières sont crues, ils sont suivis de rechute. Quand il n'en paroît aucun, la mort arrive ; à moins que la maladie ne soit légère. Des signes critiques opposés désignent un grand mal, non une rechute

seulement. Ceci s'applique à tout ce qui concerne la nourriture du malade, à l'affaissement des veines, aux humeurs des hypocondres, aux symptômes qui se montrent dans les parties inférieures, dans les supérieures, et à une foule de divers phénomènes. Par exemple, qu'après de fausses couches, les mamelles deviennent flasques ; il n'y a là rien d'opposé : ni qu'après de longues toux, il survienne des tumeurs aux testicules. Cela nous rappelle des sympathies d'abord de l'utérus avec les mamelles ; puis de la poitrine et de la voix, avec les testicules.

9°. Les dépôts qui se forment aux veines, ou aux os, ou aux nerfs, ou à la peau, de diverses manières, sont bons quand ils s'établissent au-dessous du siége de la maladie ; comme les varices *aux jambes ou autres parties inférieures*, et les pesanteurs aux lombes, dans les maladies supérieures. Ils sont sur-tout avantageux dans le bas, et très-loin tant du ventre que du siége du mal principal ; et aussi quand il se fait des écoulemens ; comme celui du sang par le nez, du pus par les oreilles, des crachats par le poumon, de l'urine par la vessie, de pus enfin par une voie quelconque. Certaines fois la maladie ne se transforme pas ainsi : elle se jette sur les dents ; sur les yeux, sur le nez ; elle excite des sueurs ; il se forme, sous la peau de petites tumeurs, qui dégénèrent en des pustules ; il y vient des exanthèmes, de petits abcès, et autres : on voit des chutes de cheveux, des dartres, des gales. Ce sont autant d'effets du transport de la matière morbifique, qui se jette en abondance, non à demi, sur quelque endroit particulier. Il y a encore bien

Sur les dépôts.

d'autres événemens analogues. Il faut du reste qu'ils ne soient point insuffisans pour l'évacuation du mal, comme il arriva à la nièce de Temenée, chez laquelle le mal se jetta sur un doigt (1). Il reflua en dedans, ne pouvant pas contenir dans un lieu si étroit, et la malade mourut.

10. On voit des dépôts qui se font aux veines, au ventre, aux nerfs, à la peau, aux os, à l'épine, à des organes qui ont des émonctoires, comme la bouche, les parties naturelles, les oreilles, le nez. On voit des affections de matrice, qui font une crise au huitième mois, en se jettant sur les lombes ou sur les cuisses. On voit des toux, finir par des maux aux deux testicules, ou à un seulement. Le transport de la matière morbifique ne se fait pas aussi complètement dans les parties supérieures. Cependant les hémorragies du nez abondantes la vident souvent en entier : c'est à quoi les médecins ne firent pas assez d'attention chez Héragore.

11. Ceux dont la voix est rude, ont la langue âpre: on voit de même que, dans les maladies, la rudesse du son de voix se joint à l'âpreté de la langue. Le parler mou et lent est un signe qui se montre plus tard ; soit qu'il doive être bon, ou qu'il doive être mauvais.

Quelques attentions particulières

12. On ne doit pas négliger, que des habitudes particulières dans la manière de vivre de certaines

(1) Vous trouverez cette observation beaucoup mieux détaillée au n°. 51, du livre 4 des épidémies ; mais sous le nom de la sœur de Temenée, non de la nièce.

personnes, leur ont rendu la tête longue ; chez d'autres, le cou long : chez certains les veines se sont dilatées, et ont pris plus d'épaisseur : chez d'autres au contraire, elles se sont resserrées, accourcies, amincies. Les cavités, les os, sont pareillement plus grands ou plus petits. Il y a des gens naturellement maigres, d'autres gras. On examinera si la maigreur est venue faute de nourriture ; si l'accroissement, la force et la nourriture, sont en proportion. Il faut surtout avoir égard à la communication, et à la distance des veines entr'elles.

à avoir dans l'examen des gens malades.

13. Les dilacérations des chairs au bas de l'abdomen, près du pubis, sont ordinairement bientôt guéries : si elles se font un peu au-dessus du nombril, du côté droit, elles occasionnent bien des douleurs et de l'embarras ; on rend les matières fécales par la bouche, comme on le vit chez Pittacus. Or, les dilacérations dont je parle, arrivent à raison de coups reçus, faits avec un instrument contondant ou tranchant, ou même par l'effet des tiraillemens à la suite de quelque maladie. Quand il survient des enflures sous la peau, au-dessus du pubis, et qu'elles ne se dissipent point, le malade perd lentement sa couleur naturelle ; il devient pâle : c'est souvent une suite de quelque affection du foie. L'ictère donne souvent une couleur pâle, aussi-bien que les hydropisies occasionnées par un vice de la rate : mais, dans ce dernier cas, la pâleur est avec une teinte de noir. Les ulcères des ictériques et des hydropiques se cicatrisent difficilement. Leurs bords, au lieu de se rapprocher, sont dévorés ; comme on le vit chez Antilochus et Alève.

Quelques particularités au sujet des coups reçus sur le ventre, et des ulcères des ictériques et des hydropiques.

C'est l'effet des mauvaises humeurs salées, qui s'y portent de la tête et du poumon, en rampant sous la peau.

Quelques particularités sur l'examen des malades, dans le commencement du mal.

14. On doit chercher à connoître les causes apparentes des maladies, dans leur commencement; s'informer, si d'abord il y a eu mal de tête, ou des douleurs d'oreilles, ou un point de côté. Quelquefois les maladies sont annoncées, par des douleurs aux dents; quelquefois aux aines. Elles sont, certaines fois, jugées par des abcès et par des tumeurs : dans ce cas, le manque de ces symptômes sera cause que la maladie ne se jugera point; qu'elle s'enracinera; qu'il y aura des rechutes. Il faut avoir égard à la nature des selles; examiner si les matières en sont crues, aqueuses; comme elles étoient chez l'enfant du matelot, et chez Myriochaune.

SECTION II. (1)

Observation particulière, au sujet d'une femme qui ne vomissoit pas le suc de grenade.

15. Une femme se plaignoit de maux de cœur, qui ne discontinuoient point : elle prenoit, une fois par jour, du suc de grenade, soupoudré de fleur de farine d'orge, qu'elle ne vomissoit point; comme le vomissoit (2) Charion.

---

(1) Je me conforme à la division des second et septième livres des épidémies en diverses sections, telles que je les trouve marquées dans le texte; quoiqu'elles me paroissent peu conformes à la suite des matières qui y sont présentées, et à l'ordre qu'on souhaiteroit.

(2) Valesio, dans son excellent commentaire, pense que ce Charion pourroit bien être le Chœrion qui fait le sujet de la cinquième observation du troisième livre des épidémies.

16. Tous les changemens dans les maladies, s'ils ne vont pas vers le pire, sont bons. C'est, comme quand on donne des émétiques dans les fièvres. Dans ce cas, si les matières vomies les dernières ne sont pas mêlées, elles désignent de la pourriture, ainsi qu'on le vit dans Dexippe. Observations particulières, sur le vomissement de Dexippe.

17. Serapis eut le ventre enflé d'eau. Je ne rappelle pas quel jour cessèrent les morsures *qu'elle disoit sentir au creux de l'estomac.* Il se fit quelque dépôt au flanc qui devint noir, et la malade mourut. Sur l'état de Serapis.

18. La femme de Stymarge, après avoir été soulagée pendant quelques jours d'une colique, qui s'étoit jointe à des fausses couches d'une fille, au quatrième mois de grossesse, devint enflée du ventre. Sur celui de la femme de Stymarge.

19. Moschus, qui souffroit cruellement de la pierre, eut à la paupière supérieure un orgelet, qui suppura le cinquième et le sixième jour. Les parties inférieures furent dégagées : il se fit une forte tumeur près de l'oreille, et à la partie du cou qui y répond directement. Sur celui de Moschus.

20. Le frère de la femme d'Arystée sua, et se fatigua beaucoup dans un voyage. Il lui vint des taches noires aux jambes : il s'y joignit une fièvre continue. La sueur parut le lendemain, et elle continua tous les jours pairs. Il y avoit quelque lieu de croire, que l'état de la rate contribuoit à cette maladie : il y eut des hémorragies fréquentes de la narine gauche : la crise se faisoit un peu. Le lendemain, il parut une tumeur à l'oreille gauche ; le jour suivant, autre tumeur à la droite : elle étoit moindre : il y avoit de la moiteur : les tumeurs disparurent sans suppurer. Sur celui du beau-frère d'Aristée.

Sur celui de l'envoyé à Alcibiade.

21. L'envoyé à Alcibiade eut, avant la crise, une tumeur au testitule gauche, dans une fièvre médiocre. Il avoit la rate grosse : la crise se fit le vingtième jour. Il eut, à la suite, des chaleurs de temps en temps.

Sur une fille paralysée, guérie le vingtième jour avec l'apparition des règles.

22. Celle qui fut paralysée du bras droit et de la jambe gauche, ne rendoit, dans sa toux, rien de remarquable. Il n'y eut aucune altération marquée dans sa figure, ni dans sa raison. Elle commença d'aller mieux vers le vingtième jour. Elle étoit alors près du temps de ses règles, qui parurent vraisemblablement pour la première fois : c'étoit une jeune fille.

Sur l'état d'Apamante et de Nicostrate.

23. Apamante, le père de ce forgeron qui eut la tête cassée, et Nicoscrate, ne rendirent rien par la toux. Ils avoient d'ailleurs des douleurs aux reins. Ils répondoient toujours, qu'ils étoient rassasiés d'alimens et de boissons.

Aphorisme.

Pour juger de la grandeur des douleurs, il faut avoir égard à la foiblesse des personnes, à leur courage, à la facilité avec laquelle elles le supportent; à leur caractère, à leur abattement.

Signes de la légéreté de l'eau.

24. L'eau qui s'échauffe promptement, et qui se refroidit de même, est légère.

Vérité importante à laquelle on n'a communément pas assez égard.

25. Voulez-vous déterminer quel aliment se digère plutôt, quelle boisson passe plus facilement. Consultez l'expérience.

Trivialités médicales.

26. On doit savoir que la paleur succède aux pertes de sang et autres choses pareilles. Qu'est-ce qui humecte; qu'est-ce qui dessèche; ce qui rafraîchit, ce qui échauffe. Ce sont choses qui se connoissent facilement.

Aphorisme

27. Des fausses couches d'un enfant mâle au soi-

xantième jour, dans le relâche d'une maladie, peuvent contribuer à la guérison complette. fondé sans doute sur quelque fait particulier.

28. Hercule fut enflé le huitième jour de sa maladie. Observation particulière sur l'état d'Hercule.

29. La dyssenterie se joint au ténesme. Aphorisme.

30. Une nourrice eut dans tout le corps des éruptions, qui finirent l'été, quand elle cessa de nourrir. Observation particulière sur l'état d'une nourrice.

31. La femme de ce corroyeur, si occupé dans sa profession, croyoit avoir encore un reste de l'arrière-faix, quoiqu'elle parût entièrement délivrée. Elle rendit en effet quelques membranes, le quatrième jour après ses couches, avec beaucoup de peine. Elle avoit de la difficulté à uriner. Peu de temps après, elle devint grosse d'un garçon. La difficulté d'uriner persista durant plusieurs années. Les règles même se supprimèrent. Elle redevint grosse. Peu à peu la difficulté d'uriner se dissipa. Sur celui de la femme d'un corroyeur.

32. Une douleur à l'ischium, qu'une femme ressentoit avant d'être grosse, cessa quand elle devint enceinte : elle ne la ressentoit plus, lorsqu'elle accoucha : vingt ans après la douleur revint. Elle avoit accouché d'un garçon. Sur une douleur à l'ischium, dissipée avec la grossesse.

33. Une femme grosse eut au troisième ou quatrième mois de sa grossesse, au bas de la jambe droite, et à la main droite près du pouce, des boutons que je traitois avec de la manne. J'ignore si elle accoucha à terme. Je la perdis de vue vers le sixième mois. Elle habitoit près le Mont, autant que je puis le rappeler. Sur des boutons au bas de la jambe et à la main droite d'une femme grosse.

34. La femme d'Antigène, qui étoit logée chez Nicomacle, mit au monde un enfant bien charnu, Sur un fœtus qui n'avoit

point d'os, avec quelques circonstances de l'accouchement.

dont les membres principaux étoient bien distincts, qui n'avoit point d'os. Sa longueur n'excédoit pas quatre travers de doigt. Il étoit épais, presque rond. Elle avoit été fort oppressée, quelque temps avant de s'en délivrer. Après l'avoir rendu, elle vomit du pus, comme d'un furoncle.

Observation particulière, sur une perte blanche à la suite de couches de deux jumelles.

35. Une femme qui avoit accouché de deux jumelles, et dont les lochies n'étoient pas bien allées, devint enflée de tout le corps, puis du ventre. L'enflure s'étant dissipée, à la réserve de celle du ventre, elle eut une perte rouge, qui dura six mois; puis une perte blanche presque continuelle, nuisible à la conception, quoique les règles fussent bien rouges, point mêlées de blanc.

Sur les rapports acides dans la lienterie. Passage mémorable, pour montrer la simplicité estimable de l'auteur de cet ouvrage, avec son désir de faire faire des progrès à l'art.

36. Dans les longues lienteries, les rapports acides qui surviennent sont un bon signe, quand il n'y en avoit pas auparavant, comme on l'a vu chez Demonète. On pourroit peut-être les procurer par le secours de l'art. Les troubles qu'on excite dans les entrailles, au moyen des remèdes, sont salutaires: peut-être en seroit-il de même des rapports acides, pour arrêter la lienterie.

Observation assez détaillée, où l'on verra, si je ne me trompe, de mauvais effets de l'ellébore.

37. Une Licienne fut guérie *de quelque mal* par l'ellébore pris en boisson. Elle eut ensuite la rate grosse et douloureure, avec la fièvre, des douleurs au coude, et de fréquens battemens à la veine qui se porte du coude à la rate. Il ne s'y fit cependant pas de rupture. Ces battemens se dissipèrent avec les sueurs, ou d'eux-mêmes. Il survint toutefois de la tension au côté droit de la rate. La respiration étoit précipitée: il y avoit peu de délire: la malade s'en-

fonçoit dans son lit : elle rendoit des vents ; point d'urines ni d'évacuation par les selles. Elle mourut avant d'accoucher. Il étoit venu de chaque côté du gosier, des tumeurs qui ne suppurèrent point. L'humeur avoit passé entièrement sur le côté gauche. Il y eut à la rate des douleurs redoublées, sans crise.

Crise observée au quinzième jour.

38. Hieron eut la crise le quinzième jour.

Mort au second jour par une tumeur au foie.

39. La sœur d'un homme de Cos eut au foie une tumeur, comme sont les tumeurs de la rate. Elle mourut le second jour.

Brève observation sur la crise de Bion.

40. Bion eut un flux abondant d'urines, qui ne faisoit point de dépôt, et une hémorragie de la narine gauche : sa rate étoit relevée, dure. Il guérit ; il rechuta.

Description d'une esquinancie très-particulière.

41. Voici quels étoient les symptômes de ceux qui avoient des esquinancies. Les vertèbres du cou s'inclinoient en dedans ; chez quelques-uns, beaucoup ; chez d'autres, elles se rapprochoient des creux qu'on voyoit au cou, au-dessous de l'atlas, qui étoit douloureux quand on y touchoit. Chez certains, elles causoient une tumeur tout autour du cou, excepté vis-à-vis l'atlas, sans qu'il y eût inflammation. Le dessous des joues étoit enflé, sans inflammation ; et les tumeurs n'étoient pas douloureuses. Les mouvemens de la langue étoient difficiles, quoiqu'elle pût dans un état naturel, excepté qu'elle étoit plus grosse, et plus près de sortir. Les veines sous la langue étoient gonflées. Les malades ne pouvoient boire que difficilement : la boisson leur sortoit par les narines. Ils parloient du nez. La respiration étoit profonde. Quelquefois les veines des tempes, de la

tête, du cou, étoient enflées. Les malades sentoient par temps des ardeurs aux tempes, qui revenoient par redoublemens ; quoique d'ailleurs il n'y eût pas beaucoup de fièvre. La plupart respiroient assez facilement, à moins qu'ils n'essayassent de boire, ou d'avaler la salive, ou autre chose. Le globe des yeux n'étoit pas enfoncé.

Quand les tumeurs poussoient en avant, et que les vertèbres ne se détournoient point *sur les côtés*, il ne survenoit pas de paralysie. Si quelqu'un de ces malades étoit mort, je le dirois. Tous ceux que j'ai connus, *dont les vertèbres poussoient en avant, et ne se détournoient point sur le côté* réchappèrent. Certains guérirent vîte. Le mal duroit communément quarante jours. La plupart étoient sans fièvre. Chez plusieurs, il resta pendant long-temps quelque chose de la tumeur : on le connoissoit à la difficulté d'avaler, et à la parole. Les piliers de la voûte du palais étoient aussi un peu effacés : il ne restoit cependant pas de douleur.

Lorsque les vertèbres se tournoient par côté, il survenoit des paralysies au côté vers lequel se faisoit le penchement, et des tiraillemens au côté opposé. Ils étoient manifestes sur-tout au visage, à la bouche, au voile du palais ; on ne les remarquoit pas au bas des joues. La paralysie ne s'étendoit point dans tout le corps, comme les autres ; mais elle descendoit jusqu'à la main. Tels étoient les symptômes remarquables de cette esquinancie. Ceux qui sont paralysés, rendirent par les crachats de matières cuites : ils avoient la voix rauque. Ceux en qui les

vertèbres se tenoient droites, crachoient aussi. Ceux qui avoient la fièvre, respiroient avec plus de peine; ils bavoient en parlant. Les veines de ceux-là étoient plus gonflées; et ils ne pouvoient pas se tenir droits. Quoique certains ne mourussent pas vîte, tous ceux que je connus périrent.

SECTION III.

Constitution de l'année, à Périnthe.

42. Je me rendis à Périnthe vers le solstice d'été. L'hiver avoit été doux. Les vents du midi avoient régné. Le printemps et l'été furent très-secs jusqu'au coucher des pleïades. Si l'on y vit un peu de pluies, c'étoient des rosées. Les vents étésiens soufflèrent peu, et seulement par intervalles.

Maladies qui y régnèrent; fièvre ardente avec des réflexions générales sur les variations dans les symptômes, et dans l'effet des remèdes.

43. Les fièvres ardentes devinrent fort épidémiques dans l'été : on n'y voyoit pas de vomissemens, mais des troubles d'entrailles avec peu de déjections. Les selles étoient aqueuses, point bilieuses, écumeuses, faisant quelque dépôt, comme quand on expose au froid un liquide écumeux. Telles furent constamment ces mauvaises évacuations. Beaucoup de malades tomboient dans un état comateux et dans le délire, qui étoit plus marqué aux momens du réveil. La respiration n'étoit pas fort élevée. La plupart rendoient des urines claires, en petite quantité, ne manquant cependant pas entièrement de couleur. Il n'y eut ni de parotides ni d'hémorragie du nez, excepté chez un petit nombre, dont il sera question dans la suite. La rate, ni l'hypocondre droit ne s'élevoient point. On n'observoit, dans ces parties, ni tension, ni douleurs, ni aucun signe remarquable. La maladie

étoit communément jugée, au quatorzième jour, par des sueurs, avec quelque léger froid. On vit peu de rechutes. Les sueurs se montroient dans l'été, quand il avoit pleu un peu. Certains avoient, dès le commencement, des sueurs abondantes, qui furent d'un bon caractère. Ceux-là étoient jugés dès-lors, au moyen de ces sueurs. On vit dans les fièvres d'été, vers le septième, le huitième, le neuvième jour, des éruptions exanthémateuses, comme des grains de millet ou des piquûres de cousins, qui ne donnoient pas de démangeaisons. Elles persévéroient jusqu'à l'époque du jugement. Je ne vis point de ces éruptions chez les hommes. Aucune des femmes qui en eurent, ne mourut. Les malades devenoient durs d'oreilles : ils étoient assoupis. Les femmes qui devoient avoir d'éruption, n'éprouvoient guère d'assoupissement. Il ne dura point pendant toute l'épidémie. Ce symptôme se montra dans l'été, jusqu'au coucher des pléïades. Les insomnies lui succédèrent. L'épidémie fut en général peu mortelle. On ne pouvoit arrêter les selles, quelque chose qu'on donnât aux malades, de ce même qui pouvoit leur être agréable. Le mal sembloit devoir être traité d'une manière extraordinaire. Il guérissoit, en effet, de bien de manières différentes. Certains guérirent en couchant au froid, quoique le froid parût devoir les incommoder, et qu'une chaleur douce semblât plus convenable. Combien de choses n'y a-t-il pas, qui semblent de leur nature être des symptômes, *ou des causes* de maladie, qui cependant en sont des remèdes, suivant leur intensité plus ou moins forte. Le bâillement,

la toux, l'éternuement, les vents rendus par haut, par bas, toutes ces choses nuisent *et sont utiles*. Dans les fièvres asodes, qui mettent les malades en une agitation continuelle, avec des froids, des rougeurs au visage, des lassitudes des membres, des douleurs aux yeux, on voit venir des pesanteurs de tête et des paralysies *salutaires*. Pour les pertes de sang des femmes, il faut savoir si elles paroissent pour la première fois ; s'il s'agit de femmes ou de filles ; en quel temps elles se montrent ; si c'est à une époque ordinaire ; si la quantité est comme de coutume : voir si ensuite la paleur succède. Tout cela fait de grandes différences. Il en est ainsi de ce qui arrive dans les fièvres bilieuses, et autres où l'on voit quelquefois des guérisons opérées par un transport de matière sur les jambes. Nous connoissons quelques propriétés des remèdes, de quoi ils sont composés, à quelle dose ils se donnent : mais nos règles même ne sont pas sans exceptions. Les malades se trouvent autrement disposés, les uns que les autres. Les effets des remèdes varient encore, suivant qu'ils sont pris plutôt ou plus tard ; qu'ils sont secs, en poudre, ou en décoction. Je ne parle point d'une foule d'autres circonstances, qui tiennent aux drogues même, à la maladie, à ses époques, à l'âge du sujet, à sa constitution, à son régime, à la saison de l'année, à sa constitution, au genre ordinaire de vie, et autres choses de cette espèce.

44. Zoïle logé près du rempart, avoit un rhume mûr avec la fièvre : son visage étoit enflammé. Il n'alloit à selle qu'avec effort. Il sentoit des douleurs au

Observation particulière, sur l'état de Zoïle.

côté gauche, à l'oreille du même côté, à toute la tête, mais moindres. Les crachats étoient purulens : le reste de la maladie étoit jugé, et il restoit toujours souffrant. Le huitième ou le neuvième jour, il rendit beaucoup de pus par l'oreille. Les douleurs qui n'y avoient pas discontinué, cessèrent. Le neuvième jour, il se fit une crise sans froids, je ne sais comment : il sua beaucoup de la tête. Il restoit une ardeur brûlante au côté gauche, et à l'oreille : les douleurs dans les parties supérieures de la tête avoient cessé, avec celles de l'oreille, notamment une qu'il avoit à l'omoplate. Le mal avoit été précédé de beaucoup de crachats, avec un peu de sang, vers le septième ou huitième jour : puis les douleurs avoient augmenté. Le ventre resta fermé pendant environ dix-neuf jours, après lesquels les douleurs cessèrent entiérement et l'enflure ; il vint des sueurs. Il n'étoit cependant pas entièrement jugé. Outre le reste, la suite le fit voir. Quand les douleurs de l'oreille augmentèrent, il se fit du trouble dans les entrailles. L'abcès de l'oreille se perça le neuvième jour. La crise de l'entière maladie se fit le quatorze, en un jour, sans froid. Le crachat étoit plus mûr et plus abondant, à mesure qu'il sortoit de matières par l'oreille. Il y eut, long-temps après, des dartres à la tête, et des sueurs qui finirent dans trois jours. Les maux qui s'en vont peu à peu, ont la crise difficile. On l'a vu aussi dans la servante de Polémarque.

Aphorisme. 45. Les fièvres qui se joignent à des bubons sont mauvaises, si elles ne sont éphémères ; et les bubons qui

qui se joignent aux fièvres aiguës dès leur commencement, sont encore pire.

Quelques réflexions sur les vents des boyaux.

46. Dans le cas des vents, si les hypocondres sont élevés, sans dureté ni tension, on sent comme un globe dans leur partie supérieure : on diroit qu'il y a au côté droit, un abcès plein de pus, tantôt rond, tantôt long, ayant plus d'étendue dans certains momens que dans d'autres, penchant vers le bas, avec un peu plus de tension de chaque côté jusqu'au nombril. Quand le mal s'étend ainsi, et qu'il se répand tout autour, il se dissipera, si ce sont des vents, par l'application des choses chaudes : mais s'il leur résiste, il tourne en suppuration. Les vents resserrés occupent peu d'espace : on peut dire qu'ils sont et grands et petits, grands dehors, petits dedans. Ils sont comprimés, et ils compriment : on y voit ainsi les contraires, comme dans le souffle de la respiration, qui est froid et chaud. Une longue inspiration arrête les bâillemens. Le hoquet qu'on arrête en buvant, s'arrête sans boire, en retenant la respiration avec effort (1).

Aphorismes, ou matériaux pour en faire.

47. Dans les points de côté, dans les tensions douloureuses des hypocondres, dans les tumeurs de

(1) En traduisant ce n°. 46, je le présente dans un sens fort différent de celui que Foës y a trouvé, et dans lequel Galien paroit l'avoir entendu. Les médecins qui seroient curieux de ce genre d'érudition, pourront discuter le texte, qui est très-embarrassant. Ils reconnoîtront assurément ici, combien il est quelquefois difficile de s'assurer du vrai sens de ce qui est écrit en une langue morte.

la rate, les hémorragies du nez se font du même côté, que celui où est le mal.

48. Ce qui reste après les crises, occasionne des rechutes.

49. Lorsque la rate est gonflée, si le mal ne se jette point sur les membres, (*sur les extrémités, bras ou jambes*) il se fera une hémorragie du nez. Les tumeurs à l'hypocondre droit sont suivies d'hémorragie, s'il ne se fait point d'évacuation par les urines. Tel est le transport des humeurs, qu'on peut préparer et diriger; ou bien, le laisser aller, quand la nature le conduit : le médecin devant connoître quel il doit être, et quand il doit arriver, pour n'y coopérer en rien si la nature y suffit; et pour le détourner, lorsqu'il est absolument inutile, sur-tout avant qu'il n'ait commencé.

50. Les hémorragies, au quatrième jour, annoncent une crise difficile.

51. Les maladies où il y a un jour de relâche, et des frissons le jour suivant, ont leur crise à la septième période.

Observation assez détaillée de la maladie de Scopus.

52. Scopus avoit la fièvre continue, avec inflammation au gosier, et le ventre serré, après avoir rendu des selles muqueuses et bilieuses, à la suite d'un mauvais régime. Sa langue étoit rouge. L'insomnie le tourmentoit. Il avoit une grande tension, aux parties du bas-ventre, du côté droit. Sa respiration étoit un peu fréquente, quand il s'agitoit, et qu'il se tournoit. Il rendoit des crachats épais, sans tousser. La petite ésule fit cesser les douleurs de l'hypocondre. Le lendemain deux suppositoires furent mis sans effet.

Les urines étoient épaisses et bourbeuses. Elles donnoient un sédiment uni et égal : le ventre s'émeut ; il étoit mou. La rate s'éleva, et elle descendoit. Il usoit d'une boisson acidulée. Au dixième jour, il coula par la narine gauche un peu de sang aqueux, qui ne donna guère de soulagement. L'urine déposoit : on observoit au fond du pot quelque chose de blanc en petite quantité, qui paroissoit peu différent de la semence virile, quoiqu'il ne lui ressemblât pas entièrement. Cela ne dura pas long-temps. Le lendemain il fut jugé : la fièvre cessa. Le onzième jour il rendit *par les selles* un peu de matières bilieuses, gluantes. Les urines étoient abondantes, fort chargées de sédiment qui ressembloit à de la pituite claire, avant qu'il ne bût du vin. Le même jour, le onze, les matières des selles qui avoient commencé par sortir en petite quantité, devinrent abondantes et chargées de fiente. Cette évacuation fut-elle critique, de même que celle d'Antigonus à Périnthe ?

53. On observe chez les goutteux, des tumeurs sous la langue, serrées, fermes, et peu grosses : elles contiennent des pierres. Ils ont les articulations foibles. Leurs os deviennent naturellement âpres : c'est la cause de tensions, qui se font sentir à leurs articulations.

Observation sur les tumeurs, et sur l'état des os des goutteux.

54. Le bas-ventre de la femme d'Hippostrate étoit fort enflé, à la suite d'une fièvre quarte qui avoit duré un an. Elle eut un froid bien marqué, qui se répandit dans tout le corps, et qui fut suivi de sueurs critiques. Les règles vinrent ensuite, plus abondantes et plus

Enflure du bas-ventre, à la suite des fièvres quartes, terminée par des sueurs, et par des règles abondantes.

longues qu'à l'ordinaire. L'enflure se termina ainsi, sans faire de dépôt.

Aphorismes, ou matériaux pour en faire.

55. Dans les cas d'hémorragie avec pulsation, il faut élargir les voies, sur-tout du côté d'où vient le sang. Voilà pourquoi on fait la ligature en *dessus* avant la saignée, afin de faire venir le sang : mais de fortes ligatures l'arrêtent (1).

56. Ceux qui abondent en sang, et qui sont peu bilieux, sont sujets à des rapports acides. Cet état dégénère peut-être en atrabile.

57. Les femmes sont sujettes à des froids, qui commencent par le dos, et se terminent à la tête. Les hommes aussi sont plus sujets à des froids au dos, qu'aux parties extérieures, comme les bras, les cuisses. La peau de ces parties est durcie, et plus forte. On le connoît aux poils, qui manifestent pareillement la force des animaux.

58. Les femmes accouchent d'enfans vitaux, quand dans le temps préfix de la grossesse, il ne leur arrive point d'accident. S'il paroît quelque chose de nouveau pendant la grossesse, il faut observer en quel mois cela arrive. Il y a des douleurs propres à certaines périodes. Les enfans se remuent après soixante-dix jours. Ils sont parfaits après trois fois soixante-dix (qui font deux cents dix jours ou sept mois). L'humidité de la matrice dans ses cavités droite et gauche, se manifeste par ce qui en sort. On y remédie par le régime. L'embryon qui se remue de bonne heure, prend son

(1) Cette observation sur les effets de la ligature, les mettoit bien près de l'idée de la circulation du sang.

accroissement plus tard. Le cinquante-troisième jour de la grossesse, et le cent sixième, sont ordinairement des jours fâcheux. Quant aux mois, ce sont le second ou le quatrième. Touchant les couches de sept mois, on observera que le commencement des grossesses de neuf mois, se compte du moment de la conception et de la suppression des règles; que la durée en est de deux cents soixante-dix jours, faisant *exactement* neuf mois (*de trente jours chaque mois*). Il reste à savoir si elle est plus longue ou plus courte, pour les garçons, ou pour les filles. Le manger et le boire font grossir les épaules, et les mamelles. L'intempérance donne des vents à la tête; elle la fait même grossir, tandis que les os n'ont pas encore acquis leur solidité. Les règles ont leurs périodes : les pesanteurs que la femme sent à leur époque, ont de l'affinité avec les couches de huit mois. Le lait se forme dans la première grossesse, *ainsi que dans les autres*, à l'effet de servir d'une nouvelle nourriture à l'embryon, à la fin du huitième mois. *C'est un mal, lors même que la conception* s'est faite à la suite des règles, que la grossesse qui doit s'étendre jusqu'au dixième mois, prenne la tournure des grossesses de huit mois (1).

(1) Les dernières lignes de ce numéro sont très-obscures dans le texte qui a été vraisemblablement altéré. Quelque soin que j'aie pris pour le rendre d'une manière un peu intelligible; je doute que le lecteur puisse en être satisfait. Quoi qu'il en soit, toute cette ancienne doctrine sur le terme et la durée des grossesses qui a occupé sérieusement les médecins d'alors, est aujourd'hui regardée comme peu importante, à

59. Dans les grandes plaies, c'est un grand mal qu'il n'y ait pas une enflure considérable. C'est un bien que l'enflure ne soit pas dure. Si elle gagne vers le haut, c'est très-mauvais.

60. Dans les plaies, les enflures préservent des convulsions et du délire. Lorsque l'enflure disparoît subitement, si la plaie est dans les parties postérieures, il survient des convulsions et des douleurs : si elle est dans les antérieures, il survient du délire, ou un point de côté, ou une dyssenterie sanguinolente. Les tumeurs qui se dissipent sans cause, sont très-suspectes, à moins qu'il ne s'y joigne quelque bon signe. On le vit dans le petit enfant d'Andronic, dont l'érysipèle rentra. Le mal, dans son origine, étoit à l'oreille ; il se jetta ensuite sur les bourses. Chez un autre malade, un dépôt qui avoit paru le troisième jour, s'évanouit ; il reparut ensuite, et suppura le neuvième jour. Sept jours après il fut guéri. Le pire est, quand ces tumeurs disparoissent absolument.

L'enfant d'Andronic.

SECTION IV.

Des Veines (1).

Description abrégée du système veineux.

61. La veine du foie est placée aux lombes : elle s'étend dans la partie inférieure, jusqu'à la grosse ver-

---

raison de l'impossibilité morale de déterminer la date du commencement des grossesses.

(1) On a déjà vu, à peu près, partie de cette doctrine anatomique, mais un peu plus circonstanciée, dans le traité des lieux dans l'homme, et dans quelques autres. J'ai tâché dans chacun, de même qu'ici, de rendre le texte aussi fidellement, et le moins obscurément qu'il m'étoit possible.

tèbre, et fournit ensuite aux autres vertèbres. Dans le haut, elle traverse le foie, se porte au diaphragme, va au cœur, et monte aux clavicules. De-là, des rameaux vont au cou, d'autres aux omoplates. Il y a des branches qui se replieut en bas, pour aller aux vertèbres *du thorax*, et aux côtes. Du côté droit, un rameau va aux clavicules, et aux parties voisines: un autre, en se courbant, se porte un peu plus bas, pour fournir à tout le reste des côtes, de droit et de gauche, se divisant en deux branches, et devenant ainsi double, là où la précédente finit, étant un peu plus grosse dans son trajet près du cœur, au-dessous de la trachée artère, jusqu'à ce qu'elle se perd vers l'endroit, d'où s'élève l'hépatique: avant d'y arriver, elle s'est partagée près des deux dernières côtes; elle se perd ensuite, à droite et à gauche des vertèbres. Il y en a de plus, une qui part du cœur, et qui va droit aux clavicules; comme aussi elle va aux lombes, au-dessous de la trachée artère, et se jette dans le foie à l'endroit des portes, où elle entre dans le lobe. Elle poursuit ensuite le reste de son chemin, un peu au-dessous du diaphragme; là où il est uni étroitement avec le foie, et où il n'est pas facile d'arriver. Il y a deux rameaux au-dessous de la poitrine, l'un à droite, l'autre à gauche, qui vont au bas-ventre: où se distribuent-ils ensuite, je ne le sais point: mais là où le diaphragme s'unit avec les vertèbres qui sont au-dessous des côtes, là où les reins se trouvent placés au-dessous de la trachée artère, il se fait une bifurcation. Là sont, à droite et à gauche, des artères tendineuses: c'est là que se termine la veine

neux, ou artériel.

hépatique, en revenant sur elle-même. Cette veine en fournit deux grosses, qui vont aux reins. Elles sont élevées, et elles communiquent au diaphragme, par beaucoup de divisions à leur origine. Les branches dont je parle sont très-manifestes, près de sa partie supérieure.

Morceau de Névrologie.

62. Il y a deux nerfs qui partent du cerveau, au-dessous de l'os de la grande vertèbre, pour se rendre à l'estomac; descendant le long de la trachée artère de chaque côté, se confondant ensuite ensemble, de manière qu'il semble n'y en avoir qu'un, et se terminant à l'origine du diaphragme près des vertèbres. Il en va aussi au foie et à la rate, deux autres qui paroissent communiquer avec ceux-ci. Il y a un autre nerf, qui vient de chaque côté des vertèbres, le long de l'épine, et qui se distribue obliquement aux côtes. Ils me paroissent se rendre au mésentère, à travers le diaphragme, comme le font les veines, et finir là. Enfin, il y a un grand nombre de ramifications nerveuses, qui se distribuent çà et là, partant de l'endroit où le diaphragme prend son origine près les vertèbres, se divisant à mesure qu'ils tendent vers leur fin, comme les veines, jusqu'à ce qu'elles sont arrivées à l'os sacrum.

Observation particulière, sur l'effet de certains alimens.

63. A Æne, *ville de Thrace*, les femmes qui s'étoient nourries du mélange de diverses graines, tomboient dans un état de foiblesse aux jambes, qui leur rendoit la vie fâcheuse. Les hommes qui avoient mangé des orobes, avoient des douleurs aux genoux (1).

(1) On trouvera la même observation au livre 6e, et cette répétition de mêmes choses, ne sera pas la seule qu'on pourra remarquer dans les livres des épidémies.

64. Il faut, quand l'on entreprend de faire faire de bons sucs, et de donner une bonne couleur, avoir égard aux effets de la colère, à ceux de la frayeur, et des affections fortes, telles que la joie et autres, en même temps qu'on examine si le corps va bien. Aphorisme.

65. L'iduméenne, servante de Stymarge, eut un renversement de l'orifice de la matrice, à la suite de couches d'une fille, avec des douleurs à la cuisse et à la jambe; ces douleurs cédèrent à la saignée du pied. Elle tomba dans des convulsions et des tremblemens de tout le corps. Observation particulière.

66. Il faut, autant qu'on le peut, remonter à la cause, et à la cause de la cause. Aphorisme.

SECTION V.

67. Les blonds, qui ont le nez pointu, les yeux petits, sont, en général, méchans; s'ils ont le nez écrasé, les yeux grands, ils sont ordinairement bons. Aphorismes, ou matériaux pour en faire.

68. Les hydropiques ont les yeux d'un jaune roux. Ils sont sujets à perdre les cheveux.

69. Les personnes qui ont de l'embarras dans la langue, en sont délivrées par des varices au testicule droit ou gauche. L'embarras restera, s'il ne vient des varices à l'un ou à l'autre.

70. Les chauves, ceux qui sont de haute taille, ceux qui ont la voix de fausset, les bègues, sont communément bons. Les bègues, les chauves, ceux qui ont la voix de fausset, ceux qui sont fort vélus, sont sujets aux maladies bilieuses; de même que ceux qui ne peuvent prononcer certaines syllabes, sans les

articuler souvent, frappant de la langue plusieurs fois, n'étant pas en cela maîtres de leurs lèvres : il se fera nécessairement quelque suppuration, s'ils viennent à acquérir l'usage libre de la parole.

71. Une forte surdité délivre des douleurs dans les parties inférieures, ou bien une hémorragie abondante du nez.

72. La manie guérit de l'épilepsie devenue habituelle.

73. Les convulsions qui arrivent dans les couches, causent la fièvre. Il faut donner, avec une vessie, des lavemens, où il entre quelque cérat fondu.

74. Quand un os de la tête est fracturé, il faut faire boire du lait avec du vin, parties égales de chaque. S'il y a plaie, on saigne à la basilique, à moins que la fièvre n'y soit jointe.

75. Dans le délire, il faut baigner la tête, à moins que les hypocondres ne soient élevés.

76. Quand le mal est à la tête, il passe à la poitrine, puis aux hypocondres. Il ne peut pas affecter également toutes les parties en même temps.

77. La saignée guérit les ventosités. Les onctions guérissent les fluxions : celles-ci viennent de la grosse veine.

78. Quand les fluxions sont grandes, opposez-y la diète, ou le lait coupé avec un tiers d'eau.

79. Les fumigations et les purgations, sont les remèdes de la stérilité.

80. Quand on perd la parole subitement, sans avoir la fièvre, il faut saigner.

81. Les fluxions se portent des mamelles aux yeux ; elles se jettent aussi, du nez sur les poumons.

82. Quand il y a une toux sèche obstinée, elle ne quittera point, s'il ne survient de fortes douleurs ou aux cuisses, ou aux jambes, ou aux testicules.

83. Dans le cas des défaillances subites, employez tout ce qui est propre à réchauffer. Si vous ne réussissez par ce moyen, il faudra donner du vin ou des alimens.

84. Il faut saigner de la basilique dans l'épilepsie. Elle prend fin par des douleurs aux cuisses, par des éraillemens d'yeux, par la surdité, par des tumeurs aux testicules, par des enflures aux mamelles.

85. Si dans la fièvre la face se rapetisse à des jours impairs, le mal finira le lendemain.

86. Contre les douleurs d'oreille, faites usage du lait *en injection*.

87. Craignez la rechute des fièvres, qui se terminent à des jours pairs.

88. Quand il y a des battemens (1) d'artère au bras, on est menacé de manie. L'on est disposé à la colère, si les battemens sont habituels. S'ils sont peu marqués, *la personne est moins sensible*.

89. *Dans les plaies avec hémorragie*, ne faites point de lotions d'eau chaude, mais lavez la tête.

90. Quand on sent comme des morsures à l'estomac, donnez du pain chaud, trempé avec du vin.

91. Vous remédierez au vomissement, en faisant boire de l'eau chaude, et en prenant des émétiques.

92. Dans les menaces de gangrène, faites des scarifications aux veines; et vous obtiendrez la guérison.

---

(1) *Battemens d'artère*. S'agiroit-il de soubresauts des tendons?

93. Dans les convulsions des doigts de la main sans fièvre, faites des scarifications, s'il n'y a point de mal de tête : s'il y en a, douchez avec de l'eau chaude.

Quelques recettes.

94. Remède ophtalmique. Douze parties de tutie, cinq de saffran, une de noyaux (1), et autant de myrrhe ; le tout mis en poudre impalpable. En même temps qu'on use de cette poudre, on douche la tête avec de l'eau fraîche ; et l'on use de l'ail avec du gâteau.

95. Contre les taches de la peau et les dartres, Usez de l'eau de chaux, de manière toutefois à ne pas ulcérer la partie.

96. Pour faire rendre l'arrière-faix, quand il ne sort point ; mettez des errhins au nez, afin de faire éternuer l'accouchée, en lui serrant en même temps les narines, et lui fermant la bouche.

SECTION VI.

Continuation d'aphorismes, ou des matériaux pour en faire.

97. Ceux qui ont la tête grosse, les yeux petits, qui bredouillent, sont sujets à la colère.

98. Les bredouilleurs et ceux qui prononcent vîte, sont très-sujets à la bile.

99. Ceux qui tiennent habituellement les paupières ouvertes, sont sujets à la colère.

100. Une grosse tête avec les yeux noirs et grands, le nez gros et camard, sont des signes de bonté.

101. Les personnes qui ont les yeux pers, grands, la tête petite, le cou long, la poitrine étroite, ont reçu de la nature des parties proportionnées.

(1) *Noyaux.* Le texte ne dit point quels noyaux.

102. Ceux qui ont la tête petite, ne seront, ni bègues, ni chauves; à moins qu'ils n'aient les yeux bleus.

103. Quand les épileptiques recouvrent la parole dans les convulsions, un jour pair, ils réchappent de cette attaque de la maladie.

104. Quand une femme en couches a la fièvre et des douleurs, on fait des fomentations avec l'eau chaude, donnant pour nourriture, la tisane chaude trois fois par jour.

105. On nourrit l'enfant pendant sept mois, ou neuf, ou dix, avant que sa voix ne se forme. Durant ce temps, le corps se fortifie, les mains acquièrent de l'adresse, la langue se délie, et tout le reste: l'entière liberté des membres répond à celle de la langue. Or, cette liberté arrive à un jour impair.

106. S'il y a des battemens d'artère au bras, avec bonne couleur au visage; tension et tumeur aux hypocondres; ce sont signes d'une maladie longue, qui ne se terminera point sans convulsions, ou sans une grande hémorragie du nez, ou sans des douleurs à l'ischium.

107. Dans les maux de gorge, usez de lotions d'eau chaude à la tête, à moins qu'il ne fasse froid, ou bien, appliquez au gosier un mélange de farine, et de vin bien chaud.

108. Dans les troubles d'entrailles, donnez des fèves bouillies, à moins que la bile ne soit répandue dans les parties supérieures: ou bien, faites manger du cumin avec des fèves.

109. Les maladies ne finissent qu'à des époques impaires, comptant par pairs ou impairs, les jours, les mois, les années où les maux ont commencé.

110. On fait des onctions avec un mélange de nitre d'Égypte, de coriandre et de cumin, broyés avec de la graisse.

111. Ceux qui meurent *de maladie*, périssent infailliblement un jour impair, ou un mois impair, ou une année impaire (1). Il convient à un médecin de pouvoir prédire la mort, et les fortes douleurs.

112. Quand la vue s'affoiblit, la mort est proche. Si cela arrive à un jour impair, l'année et le mois sont censés pareillement impairs. Mais si l'année et les jours sont pairs, les mois se trouvant impairs, cette circonstance rend à cet égard le jour impair. Le troisième est le plus fort de tous les impairs.

113. Il faut saigner dans les ophtalmies et dans les esquinancies.

114. Quand l'intestin est blessé, le souffle qui descend, sort invisiblement par la plaie, et la poitrine reste vide. Il faut donner alors un mélange de lait et de vin, à parties égales.

115. Ceux dont la poitrine est pleine de bile, sont sujets à bredouiller, à délirer, à devenir chauves. Ceux qui sont nés avec le corps de travers, sont stupides, sujets à la pierre, et sujets à délirer. Quand cela ne leur arrive point, ils ont cet avantage que la nature les préserve de plusieurs autres maux.

116. L'œil et la mamelle droite ont plus de force

(1) Il est manifeste qu'il s'agit ici de maladies qui durent des années. S'exercera d'ailleurs à bien pénétrer le sens de ce numéro et du suivant, quiconque le voudra, qui ait et le temps et les moyens nécessaires pour espérer d'y réussir; en supposant ma traduction bonne.

que la gauche. Il en est de même des parties inférieures : et les enfans mâles naissent du côté droit.

117. Pour arrêter les règles trop abondantes, on appliquera une grande ventouse à la mamelle droite.

118. Un fœtus, au troisième mois, a toutes ses parties bien marquées.

119. Quand la femme grosse perd beaucoup de lait par le mamellon, le fœtus s'affoiblit nécessairement. Si la mère a la gorge ferme, l'ambryon se porte bien.

120. Il y a, à la mamelle droite, une grosse veine : elle est le siège de l'intelligence.

121. La saignée guérit de la strangurie.

122. Quand il y a des déchirures dans les parties supérieures, il faut purger soigneusement les plaies de la tête, faire vomir, évacuer les eaux.

123. Quand il se forme quelque carcinome, à raison de douleurs d'entrailles, ou de toux obstinée, on a la bouche amère : il faut donner l'élatérium en boisson, deux ou trois fois, à moins que le sujet ne soit bègue ; appliquer sur le carcinome, de l'alum calciné, jusqu'à ce que les chairs jaunissent ; et nettoyer la plaie avec des éponges.

124. On remédie aux anxiétés, aux mal-aises, aux bâillemens, en faisant boire du vin et du lait à parties égales.

125. On remédie aux douleurs d'oreilles périodiques, en appliquant des ventouses.

126. Les maux des parties supérieures, se terminent souvent par des douleurs à l'ischium, ou aux genoux ; ou par des difficultés de respiration.

127. Dans les douleurs des intestins grêles, il faut donner beaucoup de vin pur, jusqu'à ce qu'il sur-

vienne de l'assoupissement, ou des pesanteurs aux jambes. On est délivré aussi par le cours-de-ventre, ou même par la fièvre.

128. Quand les hypocondres sont tendus, il faut y faire des frictions avec la main, et des fomentations.

129. Contre les panaris : on emploie utilement la poudre de noix de gale, délayée dans l'eau avec du miel. On fait boire cinq livres de lait.

130. Quand il y a des vomissemens, et qu'on ne peut avaler des remèdes en boisson, on met sur l'estomac un épithème d'ail et d'oignon, pilés ensemble.

131. Pour procurer la conception aux femmes, on fait avaler des poulpes grillés bien chauds, à demi brûlés; et l'on met un pessaire fait avec le nitre, la coriandre, et le cumin, dont on forme comme des pastilles.

132. On fait passer les pesanteurs de tête, qui proviennent d'avoir trop mangé et trop bu, en avalant un bon verre de vin pur. Si le mal de tête provient d'ailleurs, on fait manger du pain chaud, trempé dans du vin pur.

133. Quand un homme est échauffé, sans que cela provienne de la bile ni de la pituite, mais de fatigue, ou de toute autre cause qui lui donne la fièvre, il faut faire beaucoup de douches d'eau chaude sur la tête, jusqu'à ce qu'il sue des pieds : alors on lui fera prendre de la bouillie de grosse farine, et boire du vin pur par-dessus. On le laissera ensuite reposer tranquillement, après l'avoir bien couvert; ou bien il mangera, à souper, deux ou trois têtes de narcisse.

134. Un signe qu'on tombera dans la manie, c'est lorsqu'il se ramasse du sang sur les mamelles.

DES

TRAITÉ DES ÉPIDÉMIES,

LIVRE QUATRIÈME.

1°. (1) APRÈS l'équinoxe du printemps, et après le coucher des pléïades, les humeurs pituiteuses, même rongeantes, qui avoient infesté la tête, se jetoient sur les oreilles. Chez Phanodyce, logé près Léocyde, elles se jetèrent sur le pied, aux doigts du pied, et sur la poitrine. Observation sur le transport d'humeurs, et singulièrement chez Phanodyce.

2°. Un malade ayant été saigné du pied, il y survint une tache noire, qui fut suivie d'une grande plaie à la partie externe de la jambe, s'étendant vers la postérieure. A mesure qu'elle se nettoyoit, il s'établissoit des douleurs au-devant et au côté gauche de la poitrine, avec fièvre. La plaie étoit aussi du côté gauche. Le malade mourut. Notes sur l'état d'un anonyme.

3°. Un vanier étoit plein de bile. Les cautères Sur celui d'un vanier.

(1) Le second livre commence par quelques observations sur une épidémie de Crotone : on n'a aucune raison de croire que tout le second livre s'y rapporte. Encore moins peut-on déterminer dans quel pays se trouvoient les divers malades dont il sera question au VI^e. livre, et aux livres suivans, quand l'auteur ne l'a pas marqué expressément. On ne doit pas, du reste, croire, d'après le titre *d'épidémies*, qu'il s'agisse toujours de maladies épidémiques dans ces livres intitulés des épidémies. Ils doivent être regardés comme un recueil précieux d'observations, non comme une suite de descriptions d'épidémies.

ayant été employés, il rendit beaucoup de sang par les selles. C'étoit dans le printemps.

D'un vieillard.

4°. Un vieillard eut une évacuation prodigieuse; elle s'arrêta le quatorzième jour.

De l'esclave d'Antiphile.

5°. Un esclave d'Antiphile, qui étoit muet, chargé de bile, ayant été cautérisé, parut jugé le septième jour. Trois jours après ou environ, il cracha le sang, et il réchappa. Il parut jugé de nouveau comme la première fois: mais il tomba ensuite dans des accidens bilieux, et dans la manie. Il fut entièrement guéri le neuvième jour, sans avoir sué.

Du Chalcédonien.

6°. Le Chalcédonien qui étoit venu des Thermopyles, pour se rendre à l'Assemblée, se plaignoit d'une fluxion sur la mamelle droite: il rendoit de temps en temps de matières vertes, par les crachats. Le ventre alloit bien. Le septième jour il se déclara des sueurs abondantes, qui durèrent jusqu'au huitième. Il fut jugé le quatorzième. Il parut des tumeurs près des oreilles de chaque côté: on étoit fondé à croire que la suppuration auroit lieu; elles ne suppurèrent point.

D'Aristodème.

7°. Aristodème fut cautérisé au-devant de la poitrine.

De l'enfant de Philis.

8°. L'enfant de Philis fut cautérisé aussi, ayant fait une chute: il avoit eu auparavant des douleurs aux parties supérieures.

Époque de rechutes fréquentes.

9°. Il y eut beaucoup de rechutes, après l'équinoxe d'automne jusqu'au solstice d'hiver.

Notice sur l'état de la femme d'Achelous.

10. La femme d'Achelous fit de fausses couches, le sixième jour après le solstice d'été. Elle étoit fort sanguine; elle eut des frissons et des sueurs. Elle fut jugée le quatorzième jour. A quel terme de sa gros-

tesse étoit-elle, je l'ignore. Elle dit avoir fait de fausses couches d'un garçon. Le fait n'est cependant pas suffisamment constaté.

Exposition de l'état de l'atmosphère, et des maladies, dans l'hiver.

11. Les vents du nord soufflèrent durant le solstice d'hiver. Il y avoit des maladies très-bilieuses. D'autres ne donnoient point de signe de bile. La langue étoit quelquefois comme brûlée, dès le troisième jour. Les troubles survenoient le sixième et le septième; ils duroient long-temps. Le quatorzième le ventre étoit tendu : il n'obéissoit pas aux purgatifs. On ne voyoit pas de sueurs, comme la fièvre sembloit devoir les amener. La rate communément restoit petite. Il y avoit de la tension à l'hypocondre droit; en y passant les mains, on excitoit des borborygmes. On voyoit des hémorragies. Les malades se purgeoient par des urines, qui étoient critiques; mais plus généralement c'étoit par les selles. Voilà ce qu'on vit dans cette saison. Quand le mal ne passoit pas ainsi, et que la rate s'élevoit, il survenoit des hémorragies de la narine gauche. Après le solstice, il y eut des giboulées avec des vents du nord. Bientôt après les vents de midi soufflèrent durant quinze jours; puis vinrent des neiges pendant douze. On voyoit alors beaucoup de maladies bilieuses, qui ne se jugeoient pas définitivement. Elles étoient suivies de rechutes. Après les neiges, des pluies et des vents du midi donnèrent lieu à des enchifrénemens, sans fièvre et avec fièvre. La fluxion chez quelques-uns se jetoit sur les dents. On avoit des douleurs qui se portoient du milieu du corps aux côtés, aux sourcils, aux yeux. Il y avoit beaucoup d'enrouemens, des gonflemens d'amygdales,

des tumeurs non inflammatoires aux oreilles et aux joues, qui disparoissoient, si la fièvre venoit ou augmentoit. L'humeur se portoit ainsi, dès le commencement de la fièvre, dans les parties supérieures, du côté droit et du côté gauche. Les tumeurs des amygdales avoient commencé dans l'automne; elles continuèrent durant l'hiver. Beaucoup de femmes firent des fausses couches. Les accouchemens étoient laborieux. Une fille eut une maladie qui fut jugée le sixième jour. Six jours après elle rechuta. La crise définitive arriva encore le sixième jour. Il se faisoit des crises dans cette constitution le sixième et le huitième jours.

Observation particulière de la femme de Méandre.

12. Vers le coucher des pléïades, la femme de Méandre l'aveugle, cracha subitement le sixième jour des matières vertes. Son foie étoit tuméfié. Elle ne rendoit que peu de matières par les selles. Les crachats sembloient des petits morceaux de chair pourrie, blanchâtre, aplatie. La malade étoit extrêmement dégoûtée. Elle mourut vers le vingtième jour.

De l'esclave d'un voisin de Thestor.

13. Une esclave d'un voisin de Thestor eut, à la suite de la marque qu'on imprime aux esclaves avec le feu, un cours de ventre bilieux, avec tension aux hypocondres. Le sixième jour après qu'il fut arrêté, elle rendit par bas quelques matières fort épaisses, en une seule fois; cela fut suivi de sueurs; et elle fut jugée.

De la femme de Thersandre.

14. La femme de Thersandre nourrissoit. Elle avoit un commencement de leucophlegmatie, lorsqu'elle fut prise d'une fièvre aiguë. Sa langue, qui sembloit brûlée, désignoit le grand feu du dedans. La langue devint âpre, comme les chairs meurtries

d'une grosse grêle ; elle rendit de petits vers par la bouche. La maladie fut jugée le vingtième jour, mais imparfaitement.

Du fils de Métrophante.

15. Vers le coucher des pléïades, le fils de Métrophante ayant été frappé à la tête d'une pierre, par un de ses camarades, il eut la fièvre le douzième jour. Elle fut causée par quelques compressions faites à la plaie, et parce qu'il la laissa exposée au froid. Les bords se gonflèrent aussitôt, et la peau s'amincit assez loin des bords. Il fut fait promptement des incisions, qui ne donnèrent point de suppuration, ni ne procurèrent de soulagement. Il parut qu'il se faisoit du pus à la mâchoire gauche, au-dessous de l'oreille. Il s'y forma un dépôt, qui ne suppura point. On vit du pus venir subitement de l'omoplate droite : l'enfant mourut le vingt-quatrième jour.

D'un anonyme paralysé.

16. Après le coucher des pléïades, un homme avoit des douleurs à l'oreille. Il perdit la parole le vingtième jour ; il devint paralysé du côté droit, avec des sueurs, sans fièvre. Il entendoit mal de l'oreille droite. L'œil du même côté étoit foible, et tiraillé en bas. Il y avoit des douleurs et des convulsions à l'œil gauche. Le cou devint roide, et trois heures après, tout le corps fut pris.

Du domestique d'un Athénien.

17. Après les pléïades, le domestique d'un Athénien fut pris d'une fièvre, qui l'a laissé imbécile.

D'un anonyme typhomane.

18. Dans le même temps, un autre attaqué d'une *vraie thypomanie* (1), fut soulagé par des dou-

(1) *Thypomanie.* Maladie fébrile, avec tantôt assoupissement, tantôt délire furieux.

leurs, qui s'établirent à l'ischium et aux jambes. J'ignore, à quel quantième de la maladie se fit cette crise.

Quelques autres états de maladie à rapporter vraisemblablement à la même époque, avec diverses observations particulières.

19. On voyoit dans cette saison des maladies avec des frissons, avec des vomissemens, des rates grosses, dures, douloureuses, des hémorragies. Certains en qui la rate étoit affectée, rendoient un sang bilieux par les narines.

Concernant la femme de Nicostrate.

20. A Cranone, la femme de Nicostrate étant tombée malade, devint subitement paralytique, depuis la tête jusqu'aux pieds le quatorzième jour. Elle passa dix jours, sans rien rendre par les selles. Sa respiration étoit fréquente, petite. Elle étoit très-foible. Elle cherchoit des mouches avec les mains. Sa raison n'y étoit plus. Elle avoit des sueurs. Le cou, la bouche, les yeux, le nez, étoient tiraillés du côté droit.

Description de l'état des urines, qui pourra paroître peu à sa place ici, à moins qu'on ne veuille la rapporter à l'état des maladies dont il s'agit au n°. 19.

21. Tantôt les urines déposoient un sédiment blanc, tantôt un sédiment de couleur d'orobes. On y remarquoit quelquefois comme des raclures vertes, ou comme de la farine de lentilles. D'autrefois on voyoit au-dessus des urines comme de la graisse, qui n'en recouvroit pas toute la surface, mais qui étoit comme de la laine éparpillée. Il y avoit des urines sans sédiment, d'une seule consistance, mais troubles. Il y en avoit, où l'on voyoit des nuages bruns, qui sembloient avoir quelque épaisseur; tantôt ils se tenoient suspendus dans le haut, tantôt ils occupoient le bas. Enfin il y avoit des urines, qui ressembloient à de l'urine des jumens, et d'autres qui étoient brunes.

22. Le premier qui tomba dans le délire, fut un jeune garçon. Son urine étoit claire, tenue. Les déjections qui couloient abondamment, étoient tenues aussi, point bilieuses. Il avoit la langue fort âpre, une fièvre brûlante, avec insomnie et le ventre tuméfié. Il tomba dans le délire le huitième jour, si je me trompe. Il étoit furieux, il vouloit combattre. Il disoit des mots obscènes, ce qui étoit contraire à son caractère. Après avoir rendu beaucoup d'urines, il tomba dans un profond sommeil, avec des sueurs qu'on regardoit comme critiques dans son état; c'étoit le dixième jour, autant que je puis le rappeler. Il délira ensuite de nouveau, comme ci-devant, et il mourut promptement le onzième jour. Je crois que la mort fut occasionnée, pour avoir bu du vin pur avec excès, avant de retomber dans le délire. Il n'avoit que vingt ans.

Concernant un jeune homme de vingt ans.

23. Dans l'automne, la femme d'Eumée vomit de la bile noire, qui se faisoit connoître à la seule odeur. Elle avoit la fièvre, avec des frissons, et des cardialgies. Elle vomit un peu de matières bilieuses, et un ver.

Concernant la femme d'Eumée.

24. Les déjections claires eurent lieu, durant tout le temps, avant le coucher des pléïades : elles finirent vers cette époque. Il y avoit des hémorragies, des fièvres de peu de durée, qui étoient bientôt suivies de rechutes, courtes aussi. Les malades étoient dégoûtés; ils se plaignoient de chaleurs, de malaises, de cardialgies; ils rendoient des vers dans les crises. La bile et les frissons les tourmentoient. Un jeune garçon étranger eut, le troisième jour, une

Quelques notes sur l'état des malades vers la fin de l'automne, avec une observation bien intéressante pour les dentistes, mémorable par les effets d'un dépôt d'humeurs rongeantes,

sur les os des mâchoires. Voyez aussi le n°. 48.

hémorragie de nez abondante, qui continua durant le quatrième et le cinquième; elle s'arrêta complétement le sixième. Il délira le septième. Le ventre étoit tendu. Le malade étoit dans un état comateux. Il tomba dans une rechute, trois jours après qu'il étoit jugé. Le ventre se détendit. J'ignore quelles furent les urines dans la crise. Les vents de midi régnèrent, avec des pluies, vers le coucher des pléïades. Le jeune homme rendit par les selles, des matières muqueuses et bilieuses; elles étoient cuites: la fièvre ne quittoit point: la langue étoit sèche: il fut jugé le sixième jour. La fièvre revint encore le septième; elle finit le même jour avec des tremblemens. Il avoit paru le sixième, à l'oreille gauche, une fluxion d'humeurs visqueuses, épaisses, phagédéniques, qui se jetèrent sous les dents. Les antérieures, tant de la mâchoire inférieure que de la supérieure, furent décharnées; il s'y fit des creux. Les os du palais furent attaqués avec celui de la mâchoire supérieure, et celui du nez qui porte sur leur milieu. La dent d'en haut, plate par son bout, qu'on compte la cinquième, en commençant par le devant, eut à découvert quatre racines jointes deux à deux; et ses voisines de chaque côté, eurent les extrémités de leurs racines toutes pliées en dedans. Il se forma autour de la troisième dent un dépôt encore plus considérable que tous les autres. Les fluxions qui viennent du nez, sont toujours fortes, et elles occasionnent de vives douleurs aux os des tempes. Cette dent fut rongée, mais moins que la cinquième, au milieu de laquelle il se fit une excroissance osseuse,

Des deux incisives, la première qui est plus petite, étoit rongée en dedans, près de ses voisines. La septième n'avoit qu'une racine pointue.

Continuation d'observations vers la fin de l'automne.

25. Après le coucher des pléïades, le temps étoit tantôt serein, tantôt nébuleux et orageux. Les crises se faisoient le cinquième jour, le sixième, le septième, ou plus tard. Les fièvres étoient suivies de rechutes : elles étoient erratiques. La bile y dominoit souvent : les malades étoient fort dégoûtés. Il y avoit des dyssenteries avec fièvre. Aux environs du coucher des pléïades, les vents de midi souffloient fortement. On voyoit des hémorragies, des fièvres rémittentes en tierce, des fièvres épiales. Celui qui logeoit à la tannerie, eut une hémorragie très-abondante : il rendit quelque matière par les selles. La crise se fit le septième jour, par froid. L'enfant qui étoit à la dernière auberge, eut l'hémorragie le quatrième jour : il perdit aussitôt la connoissance; il avoit le ventre tendu, l'hypocondre douloureux et dur. On lui mit, le sixième jour, un suppositoire qui fit rendre de mauvaises matières vertes. Le matin du septième, il se jettoit çà et là; il crioit; il avoit des battemens près du nombril, très-forts et très-fréquens, tels qu'on les a dans les fièvres les plus violentes, aux redoublemens du soir.

26. Il faut, dans les redoublemens, faire attention à leur commencement, à ce qui se passe dès le matin, à la continuité du mal, à la constitution de l'année.

27. Après le coucher des pléïades, les vents de midi régnèrent. Les crises se faisoient le cinquième

jour ou le quatrième ; elles amenoient des taches avec des phlyctaines flasques, comme on les vit dans Acanthe le Tapythe.

28. Aux environs du coucher des pléïades, les vents de midi régnèrent : il se faisoit des éruptions dartreuses, qui causoient des démangeaisons, et dont il ne sortoit aucune humeur. Cela fut remarquable à cette époque. Il venoit aussi des boutons, tels qu'en eut la femme de Pythodore, et Capelius chez qui ils se déclarèrent avec la fièvre. La femme de Pythodore avoit commencé par une grande foiblesse à la cuisse.

29. Après le coucher des pléïades, on voyoit des frissons, des hémorragies du nez. Le corroyeur fut jugé le septième jour. Un autre le fut le quatrième. Moschus eut une hémorragie abondante de la narine gauche, le neuvième ; il rendit par la droite quelques mucosités. Les crises se préparoient ordinairement comme il faut, dès le commencement, pour avoir lieu le quatorzième, à moins que les fautes commises au sujet du manger, ne redoublassent le mal. On vit, le seizième jour, à l'oreille droite, une tumeur dure en dedans, un peu molle en dehors : elle étoit douloureuse, et ne se résolvoit point. Le dix-neuf, elle suppura dans la nuit. Les gens très-bilieux rendoient des selles purulentes, noires comme de l'encre. C'étoit un symptôme d'un malade, à qui il fut mis une ventouse. La douleur qu'il avoit à la cuisse, descendit à la jambe, et il guérit.

Observations détachées.

30. Celui qui tomba du cheval de terre cuite, à qui on appliqua aussitôt une ventouse, puis le feu

dans l'intérieur du mal, fut plus malade le vingtième jour. *Il* eut une hémorragie, avec éjection de matières qui sembloient du blé écrasé.

31. Une femme de Ténedos fit de fausses couches d'un embryon mâle, du terme, disoit-elle, de trente jours. Elle rendit par les selles quelques matières liquides. Sa langue étoit brûlée. La crise se fit le quatrième jour.

Continuation du même sujet qu'au n°. 24.

32. Après le coucher des pléïades, on voyoit des affections de rate, dans lesquelles des hémorragies du nez duroient jusqu'au cinquième jour, après quoi la crise avoit lieu. On voyoit des urines entièrement semblables à de l'eau où l'on a lavé des orobes, qui devenoient ensuite claires. Les rechutes suivoient de près. Le fils du Mégarien fut dans ce cas. Le mal se suspendit chez lui : il n'avoit cependant pas eu d'hémorragie. Son urine fut comme celle d'Artigène, blanchâtre, épaisse.

33. A l'époque du solstice d'hiver, il parut un nouvel astre (1) : et le cinquième jour après, il y eut un tremblement de terre.

Observations particulières, concernant la femme d'Artigène.

34. La femme d'Artigène qui étoit à Périnthe, fort oppressée, ne sachant pas si elle étoit grosse, eut ses règles : son ventre étoit tantôt grand, tantôt petit. Je pense qu'elle avoit un rhume ; elle étoit toujours essoufflée, comme une personne qui a couru. Elle arriva à son huitième mois, ayant eu souvent la fièvre auparavant.

(1) *Je traduis ce n°. 33, d'après les idées de Foës. Le texte ne présente pas un sens clair en cet endroit ; il a été sûrement altéré.*

La femme du frère d'Apemante.

35. La femme du frère d'Apemante fit de fausses couches d'une fille de deux mois, à ce qu'elle disoit: elle en avoit eu des menaces durant sept jours. Le neuvième, il survint de grandes agitations, avec des douleurs. Après la crise elle souffroit du côté droit, comme si les douleurs devoient revenir. Du reste, elle concevoit facilement, et elle avortoit de même. Ayant une perte blanche, elle devint grosse d'une fille. Une autrefois elle devint grosse, ayant ses règles en rouge, ce qui n'est pas extraordinaire. Il y avoit des fièvres asodes, avec des frissons et un grand dégoût, des hémorragies, des rechutes, des symptômes bilieux, beaucoup d'affections de rate avec des douleurs au côté gauche. La belle-sœur d'Apemante ressentoit des douleurs à l'œil droit, si elle restoit couchée de ce côté. Quand elle se tournoit sur le gauche, elle en ressentoit à la région de la rate.

La fille d'Aristophon.

36. La fille d'Aristophon eut des redoublemens, le troisième et le cinquième jour. Elle ne rendit presque rien par les selles, quoiqu'il y eût du trouble dans les entrailles. Le jugement fut difficile; la maladie finit après le trentième jour.

Une jeune fille anonyme.

37. La jeune fille logée après Herous, eut, le septième jour, à la suite de symptômes médiocres, des phlyctaines livides, avec des frissons.

Aphorisme donné en passant.

38. Les phlyctaines blanches, larges, ne sont guères bonnes dans l'assoupissement et l'état comateux; ni quand elles s'affaissent, ni même quoiqu'elles ne s'affaissent point, quand il y a de la bile, que le ventre soit lâche, ou serré.

Zoïle le maçon.

39. Le maçon Zoïle avoit des battemens d'artère,

avec des tremblemens ; ils étoient lents. Les urines et les selles étoient peu colorées. Il y avoit une tension de chaque côté du pubis, qui se portoit droit au nombril, avec grosse fièvre et dégoût extrême.

La fille du pourvoyeur.

40. La fille du pourvoyeur logée près Técomæe, étant grosse pour la première fois, sans croire l'être, avoit eu, pendant deux mois, des vomissemens d'eaux mêlées quelquefois avec de la bile. Elle accoucha difficilement. Cependant les lochies allèrent bien. Un mois après elle eut un vomissement pareil, qui dura trente jours. Il survint des agitations dans les entrailles, qui arrêtèrent le vomissement. Elle tomba dans la lienterie. Ses règles ne paroissoient point. Elle eut des hémorroïdes pendant l'hiver, deux années de suite.

Les deux frères.

41. Deux frères, descendant de Cecrops, rendirent, dès le commencement, des selles bilieuses, noires, écumeuses, avec des matières qui ressembloient à un détritus de froment ou de noix.

L'homme qui soustraisit l'âne.

42. Cet homme qui soustraisit l'âne malgré la convention, fut attaqué de la fièvre peu de temps après : il eut, le troisième jour, une hémorragie qui dura le quatrième, le cinquième et le septième. Il fut jugé, le huitième, par un cours de ventre.

Le mineur.

43. Un mineur avoit l'hypocondre droit tendu, la rate grosse, le ventre dur, rénitent ; il avoit mauvaise couleur ; il étoit oppressé ; il fut jugé par une tumeur au genou droit. Il eut une rechute. Il fut enfin jugé définitivement.

Le fils de Témenée.

44. Le fils de Témenée avoit une telle difficulté de respirer, que son dos en devint verd, ses mains aussi.

L'homme logé près de Sitodocus, et sa femme et la belle-sœur.

45. Le mari de cette femme grosse qui logeoit près de Sitodocus, chez lequel je fus appelé le septième jour, pour le soigner d'un ictère, mourut le lendemain, sans pouvoir aller du ventre ni uriner. Il avoit les hypocondres durs et tendus, la respiration laborieuse. Dans le travail de l'agonie, il ne parut pas une goutte de sueur, même au visage. La femme accoucha d'une fille, le septième jour du septième mois, et elle sortit quatre jours après. Il lui survint d'abord des douleurs aux pieds. Quand la fièvre eut passé, le mauvais effet de l'air qu'elle avoit pris trop tôt, ne cessa point. Le mal se jetta sur les bras et les mains; il dura long-temps (1). Comme quand les urines s'arrêtent avant la crise. Sa sœur logée chez Témenée, fut jugée avec des frissons. Les symptômes bilieux disparurent subitement : elle fut prise des bras et des mains. Ces parties s'étant dégagées, le mal passa à la tête et aux yeux : les paupières supérieures s'enflèrent; il y eut un larmoyement. Je n'ai pas su la suite. La première crise eut lieu le septième jour.

Le vigneron de Ménandre.

46. La même chose, à peu près, arriva au vigneron de Ménandre; sinon qu'il rendit, dans le commencement, quelque peu de matières par les selles,

(1) Peut-être le texte est-il ici tronqué ou altéré, ainsi qu'en plusieurs autres endroits que j'ai notés, et en un plus grand nombre d'autres où je n'ai pas mis de note, afin de ne pas fatiguer le lecteur. Il a dû s'apercevoir déjà bien souvent, qu'il falloit de la constance et du discernement pour lire aujourd'hui, avec un certain fruit, plusieurs des ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom d'Hippocrate.

qui s'arrêtèrent ensuite. Il fut jugé par les urines. Il n'avoit pas eu de frisson dans la crise, parce que le ventre avoit donné quelques matières.

Le fils de Potamon.

47. Le fils de Potamon ne rendoit rien par les selles le huitième jour. Deux jours avant la crise, il n'eut point de froid. Aussi les urines ne s'arrêtèrent-elles point.

Hégésistrate, avec quelques notes pour des aphorismes.

48. Hégésitrate qui avoit eu une suppuration à l'œil, eut encore un abcès à la dernière des grosses dents, il se fit ensuite, de nouveau, du pus à l'œil. Il en rendit d'épais, par le nez. Il vint aux gencives de petites carnosités rondes, qui paroissoient devoir suppurer : elles se dissipèrent le troisième jour. La mâchoire et les yeux s'enflèrent subitement. Lorsque dans les fièvres ardentes, il se fait des dépôts aux yeux, la mâchoire s'enflamme ; il s'y joint encore des hémorragies du nez, comme quand il se fait des dépôts aux oreilles, et peut être aussi quand il s'en fait aux articulations : mais je ne suis pas sûr de ce dernier cas. Des froids avec des tremblemens se joignent à la tension des hypocondres. Des règles ont paru chez les femmes le dix-septième jour ; et si elles perséveroient, la crise se faisoit, tantôt le troisième jour suivant, tantôt le cinquième, tantôt le septième. Pour revenir à Hégésistrate, les deux dernières dents se carièrent, par les côtés qui se touchoient. Il se fit au-dessus de la dernière deux tumeurs à la gencive, l'une près de la carie, l'autre du côté opposé. Là où les dents se touchoient, leurs racines se confondoient ; larges d'abord, elles n'en faisoient ensuite qu'une seule ronde, au milieu des autres racines de ces deux dents.

Une femme anonyme.

49. Une femme qui eut une hémorragie le quatrième jour et le sixième, fut jugée le huitième. Elle devint extrêmement rouge.

Autre femme anonyme, et son mari.

50. Une femme qui avoit de grandes pesanteurs de tête, fut jugée le vingtième jour; elle eut à cette époque un feu ardent aux hypocondres. Le septième jour elle avoit eu une hémorragie légère, et des déjections claires. Le mal se jettoit sur l'œil droit le huitième jour. Son mari éprouva les mêmes choses, mais en moins de temps. Il fut jugé le septième. Sa rate se faisoit un peu sentir du côté gauche : le mal à l'œil chez lui fut long, il dura jusqu'au quatre-vingtième jour; peut-être parce qu'il vint après la crise, et parce qu'il y avoit beaucoup d'humeurs.

La sœur de Témenée. Cette observation est, peut-être, celle qu'on a vu citée au second livre des épidémies, à la fin du n°. 9.

51. La sœur de Témenée étoit enflée, et elle avoit de la tension aux hypocondres depuis long-temps. Je ne saurois dire, si elle étoit grosse. Elle avoit d'abord été constipée, et elle avoit beaucoup vomi. Ces symptômes n'avoient plus lieu. Elle rendoit par les selles beaucoup de matières visqueuses, bilieuses. L'état des hypocondres n'empêchoit point la liberté du ventre. Le onzième jour il se fit un dépôt sur le pouce de la main droite; il se perça, et le mal gagnoit plus haut: après cela elle paroissoit aller mieux. Il y avoit du sommeil, et moins de fièvre. Elle respira même un peu plus facilement, parce qu'elle vomit de mauvaises matières. Le seizième jour la respiration devint précipitée : la fièvre augmenta : la malade mourut. La fivère avoit redoublé avant l'abcès. La mort arriva le septième jour après le dépôt. Cette malade étoit fort rubiconde.

52. Le fils de la sœur d'Apemante, avoit les hypocondres et la rate enflés ; il étoit oppressé ; il rendoit par les selles des matières visqueuses, mêlées de bile et de fiente. Il se trouvoit excédé de travail, quand il tomba malade. Le vingtième jour il se fit un dépôt aux pieds. Après les grandes fatigues, les dépôts se feroient-ils aux extrémités, plutôt qu'aux yeux? ses hypocondres étoient tendus. Il avoit une petite toux sèche. Le neveu d'Apemante.

53. Les matières qui restent après les crises, celles même qu'on rend dans les maladies, quand elles ne sont pas suffisamment cuites, comme des crachats avant le temps, des selles crues non mêlées, et autres évacuations pareilles, sont suivies de rechutes. Aphorisme donné en passant.

54. Apemante qui avoit des douleurs au fondement et au flanc du côté droit, et un peu au-dessous du nombril vers la droite, où la douleur se terminoit, rendit du sang par les urines ; les douleurs finirent le troisième jour. La même chose arriva chez un forgeron, qui avoit des douleurs au flanc gauche, dans un sens contraire à celles d'Apemante : il rendit du sang par les urines ; ses douleurs cessèrent. On observoit un sédiment dans les urines de l'un et de l'autre, après que les douleurs eurent cessé le troisième jour. Apemante sentit un grand feu dans tout le corps : l'autre ne le sentit qu'au côté gauche. Nicostrate éprouva encore quelque chose d'approchant : ses douleurs étoient plus bas, et plus du côté droit que du gauche. Elles se portoient en long, des flancs en avant jusqu'au nombril, de chaque côté. Apemante, Nicostrate, et un forgeron.

55. La vieille, qui étoit logée chez Sosilée, avoit La vieille

logée chez Sofilée.

une leucophlegmatie : ses jambes étoient enflées, dures, blanches, luisantes : ses pieds, de même, mais moins. Le bas des cuisses étoit affecté aussi. On voyoit la même chose, chez plusieurs malades dont la guérison étoit difficile ; mais les flancs, les hypocondres et le bas-ventre restoient souples. La respiration n'étoit pas fort laborieuse. Quand ces accidens n'avoient pas lieu, il y en avoit d'autres qui n'inquiétoient pas moins. Il survenoit des taches aux yeux, des douleurs aux jambes et aux cuisses. Le mal des yeux faisoit moins souffrir. Il y avoit des affections hystériques qui ressembloient à des maux graves, mais qui cédoient bientôt à l'usage des fumigations de bonne odeur, et de pessaires faits avec les baumes et la farine. Les dépôts aux yeux étoient longs ; ils duroient une année. La crudité des matières étoit remarquable, sur-tout en ceux chez qui il avoit paru des éruptions, qui ne s'étoient pas parfaitement fondues ; et en ceux, qui avoient eu des excoriations à la peau, avec des taches noires.

L'enfant du bourg d'Hippoloche.

56. Au bourg d'Hippoloche, un enfant eut au bas des hypocondres, de chaque côté, une tumeur dure circonscrite transparente, comme celle de la femme d'un forgeron qui visoit à l'hydropisie, et qui fut un peu ramollie par l'évacuation de selles aqueuses. Il se fit, à la tumeur de l'enfant dont je parle, une élévation ronde du côté droit. Il avoit eu dès sa naissance une noirceur au nombril, où il s'étoit fait une plaie profonde qui ne s'étoit jamais parfaitement cicatrisée ; et sa verge étoit devenue pointue : il ne l'avoit pas telle dans l'origine : puis elle s'étoit fort allongée.

Cet enfant donc rejettoit habituellement tout par le vomissement. Il avoit souvent la fièvre. Il étoit toujours dégoûté. Il paroissoit guéri, lorsqu'il tomba dans le délire, le septième jour depuis qu'il étoit alité : mais il étoit auparavant malade, il buvoit beaucoup d'eau ; peut-être même étoit-il sujet à délirer un peu. Il se jettoit çà et là ; et il avoit quelque convulsion. Il mourut subitement à la fin d'une convulsion. Peu de temps auparavant, il avoit rendu beaucoup d'urines et de vents, sans que les tumeurs en devinssent molles. Immédiatement après la mort, elles s'affaissèrent considérablement : et tout le corps devint rouge, comme s'il avoit été fouetté, à la réserve de l'endroit des tumeurs. Il resta long-temps chaud.

Un anonyme Abdéritain.

57. Un Abdéritain fut délivré par un cours de ventre, d'une tumeur qui s'étoit formée à la partie antérieure de l'abdomen sans fièvre. En maniant la tumeur, on auroit cru qu'elle contenoit du pus.

Une fille de service.

58. Une fille de service fut délivrée par une hémorragie, d'une grande difficulté de respirer, qui augmentoit quand les mois devoient venir, et qui diminuoit quand ils avoient passé. Elle eut la fièvre ; sa mamelle gauche suppura dans la partie supérieure ; l'oreille rendit aussi du pus, dans le commencement.

L'enfant d'Olympiodore.

59. Une jeune enfant d'Olympiodore rendit du sang par la narine droite ; elle fut jugée, le vingtième jour, comme ceux qui avoient des maladies fébriles. Ses déjections étoient, comme on les avoit dans l'épidémie de l'été, semblables à celles que rendoit Hyle, fille de service chez Aristide, à la suite des remèdes purgatifs, le huitième jour ; telles qu'on les

supporte facilement, quand il y a des signes vers le bas, que les forces ne sont pas épuisées, que les matières ne sont ni écumeuses, ni sanguinolentes, mais comme des œufs brouillés, ainsi que les avoit Héraclide. L'évacuation fut abondante, et la guérison en fut la suite.

L'anonyme qui logeoit au bourg de l'Assemblée.

60. Celle qui demeuroit au Bourg de l'Assemblée, qui étoit fort rouge, commença d'avoir la fièvre, à la suite de ses règles. Elle avoit la rate affectée. Nous voyons que ces malades ont toujours aussi quelque chose au côté droit, qui cependant n'est pas enflé; et ils sont fort rouges. Il y avoit du trouble dans les entrailles. Je m'attendois que le mal se porteroit aux yeux. Il y vint en effet, le septième jour, un larmoiement salé qui étoit cuisant. Il couloit du nez et du gosier des humeurs de même nature : il y en avoit à l'oreille gauche. Elle eut des sueurs le quinzième jour, avec froid : la crise se fit par froid. La malade devint d'un jaune verd; le visage s'enfla : elle eut, à l'oreille et au côté gauche, des douleurs qui montoient de la rate.

Les enfans en général.

61. Les jeunes enfans qui avoient des troubles d'entrailles, avec des toux sèches, finissoient par avoir quelquefois, dans les derniers jours, des suppurations aux épaules.

Un foulon.

62. Un Foulon eut des engourdissemens au cou, à la tête, à la main. Le huitième jour, les engourdissemens passèrent à la cuisse : sa toux cessa.

Événement remarquable dans une femme au 5e. mois de sa grossesse.

63. Une femme, qui avoit la bouche tournée *du côté droit*, l'eut tournée du côté gauche, au cinquième mois de sa grossesse.

64. A Cranone, Lucine, le grammairien, se plaignoit de pesanteurs de tête, à la suite d'une fièvre bilieuse. Il avoit des obstructions à la rate. Il lui vint du mal aux lèvres de chaque côté, avec des petits durillons ronds. Il survint ensuite une petite hémorragie, par chacune des deux narines.

Lucine, le grammairien.

65. Je vis une esclave, achetée depuis peu, qui avoit au côté droit, une grosse dureté peu douloureuse. Le ventre étoit gros aussi et tendu : on voyoit que ce n'étoit point d'eau ; tout le reste alloit bien. Elle respiroit sans peine : mais la couleur étoit pâle. Elle n'avoit pas eu ses secours depuis sept ans. Elle étoit sujette à des cours de ventre sans ténesmes : la tumeur du côté droit, devenoit alors douloureuse. Elle avoit, de temps en temps, des fièvres qui ne duroient pas au-delà de sept jours. Il lui vint des troubles d'entrailles, dans lesquels elle rendit des matières visqueuses, de la couleur du succin. Dans peu de jours elle jouit d'une bonne santé. Les règles parurent ensuite : le ventre fut souple ; la couleur bonne : et elle acquit de l'embonpoint.

L'esclave délivrée d'élévation et tension du ventre par le rétablissement des règles, qui manquoient depuis sept ans.

66. La femme de Minos, ayant été trop serrée à la suite de l'opération par incision, qui lui fut faite pour un abcès qu'elle avoit à la poitrine ; on eut bientôt occasion de connoître, durant les jours qu'elle survécut, que le pus s'étoit porté en dedans.

La femme de Minos.

67. Quand on met des sternutatoires à des malades qui ont la fièvre ; s'ils doivent finir le mal, il sort des matières épaisses par les narines : si, ni la fièvre, ni les douleurs, ne doivent cesser ; les matières qui coulent, sont claires et brûlantes. On le vit dans

Aphorisme au sujet des erthins.

Hégésippe, qui rendit des matières de la dernière espèce : on lui avoit mis des errhins dans la nuit ; et à Corithe, dans le fils de Celeuris, celui qui sembloit un eunuque, lequel rendit des matières épaisses.

Sur les dépôts en général.

68. Les dépôts dans les maladies, viennent à maturité, s'ils sont critiques. On en juge aussi par l'ardeur plus ou moins âcre ; par la facilité avec laquelle les malades les supportent, ou par les agitations dans lesquelles ils tombent : ainsi qu'on le vit pour le dépôt à l'anus, qui se fit chez Charon.

Leambius.

69. On croyoit que Leambius, qui étoit soigné de la dyssenterie, avoit un abcès aux intestins. Cependant il se fit un dépôt au côté gauche de l'anus, qui abcéda sans fièvre.

L'homme enflé délivré par une inflammation à l'anus.

70. Celui qui étoit si enflé de vents, qui avoit une tumeur considérable à l'hypocondre, but du lait et du vin pur. Il dormit ; et bientôt après il eut des vomissemens avec la fièvre. On lui fit des applications chaudes sur le ventre ; il ne prit, pour nourriture, que de la bouillie de farine d'orge cuite : les douleurs de ventre se calmèrent. Il rendit quelques matières purulentes. Il vint une inflammation à l'anus : la fièvre et les douleurs finirent entièrement. Je ne dis point ceci sans cause.

Vieillard tourmenté d'une humeur de sciatique, avec plusieurs avertissemens généraux.

71. Le vieillard qui vivoit au vestibule de Pierre, eut des douleurs aux lombes et aux jambes : elles s'étendoient de chaque côté le long des cuisses, et se portoient plus particulièrement tantôt aux genoux, tantôt aux jambes. Le mal dura long-temps ; et il répéta plusieurs fois. On voyoit chez lui des transports du mal aux pieds, aux lombes, aux jambes,

avec des tumeurs qui passoient vîte. Quelquefois le ventre étoit dur : il y avoit de la tension au bas-ventre seulement, ou dans tout l'abdomen. Sa vessie étoit dure et douloureuse : on y sentoit des duretés partielles. Il avoit des ardeurs aux yeux, aux oreilles, aux narines, aux mains, à toutes les autres parties enfin, par lesquelles il se fait des crises, et qui nous en donnent des signes. *Il faut donc considérer attentivement toutes les parties ; examiner en même temps* si le malade est foible, s'il cherche des mouches ; s'il a l'odorat, s'il a le goût, s'il jouit de tous ses sens. *On tire des inductions* de la couleur et de l'état des cheveux, de celui de la peau, de celui des veines, des nerfs, des muscles, des chairs, des os, de la moelle, du cerveau, du sang, des entrailles, du ventre, de la bile, des autres humeurs, des articulations. On examine s'il ne se fait point de parotides ; si les os se carient ; si les redoublemens se succèdent rapidement ; s'il y a des pulsations fortes, des tremblemens, des convulsions, des hoquets ; si la respiration est laborieuse : on examine tous les émonctoires.

Sur les dépôts aux yeux.

72. Les dépôts aux yeux qui s'abscédoient, faisoient de grandes plaies : quand on y faisoit des incisions profondes, les pupilles des deux yeux étoient lésées.

Aristée.

73. Aristée, du bourg d'Amphiloche, tomba dans le délire le quatrième jour ; il rendoit des selles vertes ; le sommeil étoit bon, et la couleur de la peau aussi.

Quelques particularités

74. (1) Quelques malades commençoient par avoir

(1) On verra, par le n°. 76, qu'on pourroit prendre les soixante-treizième, soixante-quinzième et soixante-seizième,

sur la maladie régnante.

des tremblemens aux mains, et aux lèvres en parlant, puis au reste du corps : ils prononçoient avec précipitation : ceux-là étoient fort rouges ; et c'étoit principalement les buveurs, ou ceux qui avoient des tumeurs, après avoir pris des émétiques avec quelque utilité.

L'homme du bourg de Médosée, avec quelques observations sur les selles et sur l'état du ventre.

75. Un malade du bourg de Médosée, rendoit beaucoup de selles claires, aqueuses, point bilieuses. L'hypocondre étoit souple, quoiqu'élevé. Il tomba dans l'assoupissement vers le quatorzième jour, comme il approchoit de la crise. Il eut un froid qui ne finissoit point, avec un abattement général, et une abolition de toutes ses forces. Quand on le tiroit de cet état d'affaissement et de sommeil, il ne déliroit point. La crise se fit en cet état le quatorzième jour, d'une manière tout-à-fait différente de l'ordinaire. Un autre pareillement rendit, dès le commencement, des matières un peu visqueuses ; ce qu'il y avoit d'épais étoit critique : il étoit tourmenté d'insomnie. Il vint ensuite une évacuation de matières un peu bilieuses, un peu visqueuses, qui étoient cuites, point tenues. Quand les matières prennent de la consistance, les crises sont promptes. Le sixième jour, l'hypocondre fut tendu comme une veine gonflée. Le septième, le malade dormit : il fut jugé le neuvième. L'un et l'autre étoient blonds, point roux. Leurs selles étant exposées à l'air, devenoient claires dans le haut, et formoient dans le bas un sédiment, semblable à de la fécule de pastel.

---

comme un seul numéro dans lequel le soixante-quatorzième a été intercalé.

76. Ceux en qui il vient une tension à l'hypocondre droit, sous le flanc, tombent dans la frénésie, à moins que la tension ne se dissipe avec la fièvre. Quand dans le même endroit, il se fait une tumeur circonscrite, avec douleurs et dureté, c'est une chose très-mauvaise ; il est difficile que la tumeur se fonde ; et il y a fort à craindre qu'il ne se fasse une suppuration interne. Les tumeurs à l'hypocondre droit, qui sont élevées, qui cèdent quand on les presse, et qui font des borborygmes, ne sont pas de mauvais caractère. L'homme (1) du bourg d'Amphiloche et celui du bourg de Médosée, avoient des tumeurs à l'hypocondre droit. Ils furent, l'un et l'autre, fort assoupis, et dans un état comateux.

77. Il faut examiner, relativement aux constitutions des maladies, quelles elles sont, et dans quelles saisons, dans quels lieux elles règnent plus ou moins. Généralités.

78. Les redoublemens servent beaucoup à juger des crises. Viennent-ils tous les jours, le matin ou le soir, ou de deux jours l'un, ou même tous les quatre jours ? Il faut avoir égard aussi aux périodes, dans lesquelles tout ce qui concourt aux crises est plus marqué. Y a-t-il des hémorragies ou non ? quels sont les dépôts qui sont suivis de rechute ? quel est l'état des veines des tempes ? les battemens des artères temporales ; celui de la couleur de la peau ; ce qui est critique, ce qui ne l'est point ; comme les agitations du malade, la tension des parties, les changemens de couleur, qui arrivent sans crise, du rouge au pâle, la tension de la peau sans crise,

(1) Cet homme est sans doute Aristée, dont il est question au n°. 73.

l'affaissement des yeux, la sécheresse du corps.

79. Quand les malades pleurent avec cause, on ne doit point regarder cela comme un signe mauvais. Mais quand les larmes coulent sans qu'ils le veuillent, c'est un mauvais signe. C'en est un mauvais aussi, que les dents se recouvrent d'un enduit visqueux, et de tenir la bouche ouverte.

L'homme qui semble préservé de la toux par un mal à la jambe.

80. Celui qui avoit la plaie à la jambe, et qui fit usage de l'emplâtre attique, eut une éruption rouge étendue avec enflures, qui sembla le préserver de la toux. Il ne toussa point.

Note sur certains malades d'Æne, au sujet des plaies de la tête.

81. A Æne, ceux qui avoient des tremblemens, avec des plaies à la tête, les avoient d'un mauvais caractère. Il se faisoient chez eux des suppurations internes.

Aphorisme.

82. Les ténesmes sont accompagnés de douleurs aux jambes; et ceux qui souffrent des entrailles ont des lassitudes. De ce nombre fut Clinie qui étoit fort dégoûtée, et qui se fondoit : elle eut une suppuration, dans laquelle on vit peu de sang, avec une grosse tumeur.

La servante d'Hippée.

83. La servante d'Hippée étoit hydropique. Depuis trois ans elle avoit une toux, à l'entrée du printemps; au commencement de l'hiver elle rendit beaucoup de pus, et devint hydropique. Comme elle paroissoit dans un meilleur état, au moyen des remèdes employés pour la soigner, elle mourut.

Observation particulière, sur les suites de la toux dans cette constitution. Voyez aussi le n°. 89.

84. Des malades tourmentés par la toux, ceux qui étoient occupés à un travail des mains, comme un garçon qui faisoit des claies, et le fils d'Amynthe finissoient par devenir paralytiques du bras droit seulement; ainsi qu'il arriva à tous les deux : puis il toussoient encore. Mais dans ceux qui montoient à

cheval, ou qui couroient, la fluxion se jettoit sur les lombes et les cuisses. La plupart de ces toux étoient sèches, ou du moins violentes.

85. La femme d'Emmyre, n'étant point censée malade, et paroissant sans fièvre, tomba dans un délire obscur, qui fut suivi de tremblemens de tout le corps. Elle se fondoit, ayant un dégoût extrême, et toujours soif et froid. La femme d'Emmyre.

86. Les nyctalopes, *ceux qui perdent la vue au coucher du soleil*, avoient, à la suite de beaucoup d'urines, et de quelques matières rendues par le dos, une toux avec fièvre, et des dépôts aux oreilles, qui se perçoient le septième ou le huitième jour. Sur les nyctalopes.

87. La fille d'Emmyre avoit la fièvre; il lui vint un abcès à l'oreille. Je ne saurois assurer que ce fût au huitième jour. La fille d'Emmyre.

88. Il y en eut en qui les dents se carioient, surtout la troisième d'en haut (la canine). Ils y sentoient des douleurs; et il s'y faisoit du pus : mais ceux dont la toux étoit forte, avoient des dépôts aux oreilles. Lorsque la suppuration s'y établissoit, et qu'ils avoient la fièvre, ils étoient délivrés au huitième jour. Les tumeurs aux hypocondres n'apportoient point de soulagement. Quand le ventre étoit souple, on rendoit des matières visqueuses : celles qui étoient bien liées, ne paroissent d'aucune utilité. Le malade chez lequel je fus mené par le cynique (1), rendoit des Ce n°. 89, se lie naturellement avec le 84.

(1) *Par le cynique.* On a cru pouvoir conclure de cet endroit, que Diogène étant un peu postérieur à Hippocrate, et conséquemment aussi la secte des cyniques, dont Diogène fut le chef, l'auteur de ce IV^e^. livre des épidémies, étoit donc nécessairement quelque médecin postérieur à Hippocrate.

crachats écumeux : le mal rehaussa le septième jour. Il fut jugé le quatorzième. Il fut rendu de matières putrides écumeuses : le gosier étoit cependant net. Il y eut quelques crachats larges, bien cuits. Le malade rendit un peu de sang, par les narines : sa tête étoit pesante. Il tomba dans la paralysie des bras et des mains. Un cours de ventre le délivra. Ses pieds furent toujours chauds. Il ne vint rien aux oreilles, parce qu'il y eut des crachats mûrs.

La femme de Demarate.

89. La femme de Demarate avoit les pieds chauds, même durant les frissons : elle mourut, sans que je puisse dire, s'il y eut de suppuration, ou non.

Le vieillard malade en même temps que sa femme.

90. Il y avoit un vieillard malade, en même temps que sa femme. Le mari avoit une disposition cachée à la manie. Il rendit un ver assez gros, avec un peu d'alimens ; il dormit ensuite, et il paroissoit se trouver bien. Sa peau devint tendue ; ses extrémités froides : le ventre étoit souple. Il eut des tremblemens aux mains et aux lèvres. Il survint un peu de délire. La bouche étoit toujours ouverte ; la respiration peu laborieuse. Il mourut. Je ne saurois dire, si ce fut avant le vingtième jour.

Ce n°. 91 pourroit être rapproché du 76.

91. Ceux qui avoient les hypocondres serrés, ramassés, alloient du ventre, et ils n'avoient point de borborygmes. Ils rendoient des matières jaunes et vertes. Cela fut fréquent à Abdère.

Ce n°. 92 pourroit être rapproché du 77e. ou 78e.

92. Il faut avoir égard sur-tout aux signes, qui se montrent les premiers jours critiques ; s'ils sont bons ou mauvais : examiner à quels jours paroissent les redoublemens. S'ils se prolongent ; si les malades se trouvent mieux, contre toute apparence ; qu'est-ce

qui précède les changemens en pire. Dans les péripneumonies, les crachats deviennent jaunes, quand elles sont vers leur fin. Tandis qu'ils restent tels que dans le commencement, je ne les regarde pas comme mûrs. Je les juge d'après les leçons que j'ai reçues du maître, et d'après ce que j'ai eu occasion de voir.

Nicippe.

93. Nicippe avoit des songes lubriques, dans une maladie fébrile; et son état n'en empiroit point. Cela lui arrivoit souvent, sans qu'il parût en être incommodé. On lui annonça, que la fièvre cessant, cet état finiroit aussi. La prédiction fut vraie.

Critias.

94. Critias, dans un état fébrile avoit des songes fâcheux, dont il me fit part. Ils finirent, avec le jugement de la maladie.

Alcippe.

95. Alcippe avoit des hémorroïdes; on le détournoit de s'en faire traiter. Il fut traité : il tomba dans la manie.

Aphorismes.

96. Dans les fièvres aiguës avec soif, les malades sont gênés par le médecin pour la boisson, ou bien il se gênent eux-mêmes. Je pense qu'ils peuvent beaucoup boire.

97. L'eau fraîche donnée pour faire vomir, est utile; elle fera rendre de la bile : la preuve en est, qu'elle fait retirer les fibres nerveuses, sur elles-mêmes. Quand les nerfs de dessus la main sont lésés, elle se serre étant tiraillée par ceux d'au-dessous. Le contraire arrive, quand ceux d'au-dessous sont lésés.

98. Ceux qui ont des tumeurs aux testicules, sont travaillés d'une toux sèche. Les tumeurs des testicules, occasionnées par la toux, sont soulagées par la saignée. La toux qui est avec fièvre et tumeur aux testicules, est une toux inflammatoire.

TRAITÉ DES ÉPIDÉMIES,

LIVRE CINQUIÈME.

On trouvera, avec raison, bien insuffisantes les indications marginales que je mets dans les livres des épidémies, puisque je les réduits presque toutes à l'indication des personnes qui font le sujet des observations. J'eusse été trop long, si j'avois présenté en marge l'abrégé des observations, qui sont souvent très-abrégées elles-mêmes. J'ai cru pouvoir être de quelque secours pour la mémoire des lecteurs qui voudroient se rappeler, dans certains cas, des observations dont ils auroient été frappés; quoique je me sois borné à indiquer à la marge la personne qui fait le sujet de ces observations.

La femme d'un jardinier en Élide.

1°. En Elide la femme d'un jardinier étoit attaquée d'une fièvre continue : les remèdes ne lui procuroient aucun soulagement. Elle avoit une dureté au ventre au-dessous du nombril ; cet endroit étoit plus élevé que le reste. Elle en souffroit beaucoup. Il fut ramolli par des frictions d'huile faites avec la main. Elle rendit ensuite beaucoup de sang par bas, et elle guérit.

Timocrate.

2°. En Elide, Timocrate, après avoir bu beaucoup de vin, tomba dans un état maniaque occasionné par l'atrabile. Il prit une médecine liquide, qui lui fit rendre quantité de bile noire et de pituite, dans le jour. L'évacuation s'arrêta le soir. Il fut fort fatigué pendant l'effet de la purgation. Il but de l'eau blanchie avec de la farine ; et il ne fit qu'un sommeil, qui dura jusqu'au lever du soleil : il sembloit ne pas respirer. Ceux qui le voyoient le croyoient mort. Son

corps étoit tendu, et sembloit roide. Il se réveilla cependant, et revint ainsi à la vie.

Scomphus.

3°. A Œniade, Scomphus, attaqué d'une pleurésie, mourut le septième jour dans le délire : il avoit pris une médecine en boisson le même jour, avant de délirer. Il fut peu évacué. Il tomba dans le délire, pendant l'effet du purgatif.

Phœnix et André, frères.

4°. A Œniade, Phœnix et André, tous deux frères, avoient une tumeur d'un côté de la mâchoire supérieure : la lèvre et l'œil, du même côté, étoient intéressés. Elle ne sembloit point affecter le dedans de la bouche ; il n'y paroissoit rien. La tumeur ne s'ouvrit point, mais elle se pourrit restant toujours enflée, et sans pus. Ils moururent l'un et l'autre. André mourut le septième jour. Il avoit pris une médecine, qui ne produisit point de bon effet. Chez Phœnix, la pourriture de la tumeur se sépara en rond, comme un cercle ; et la plaie rendit beaucoup de matières avant la mort. Il mourut, quoiqu'il vécût plus long-temps.

Pyrimade.

5°. A Œniade, Pyrimade qui avoit une péripneumonie, commença de délirer le dixième jour : il fut saigné, et il reprit sa connoissance. Les crachats devinrent meilleurs. Le malade sembloit aller vers le mieux. Il tomba dans un profond sommeil. Ses yeux devinrent jaunes, et il mourut le vingtième jour.

Dépérissement guéri, par des saignées à outrance.

6°. A Œniade, un homme étoit malade, de manière que quand il étoit à jeun, il se faisoit un grand bruit dans son ventre, et il souffroit beaucoup. Quand il avoit mangé et qu'il s'étoit écoulé quelque temps, il tomboit dans les mêmes accidens. Son

corps dépérissoit à vue d'œil. Il sembloit se fondre. Il rendoit par les selles ses alimens brûlés, qui lui causoient de grandes douleurs. Quand il venoit de manger, il n'avoit point de borborygmes, et il ne souffroit point. Il prit une foule de remèdes, tant purgatifs qu'émétiques, dont il ne tira aucun soulagement. Il fut saigné du bras, à plusieurs reprises, jusqu'à rester presque sans sang. Cela le guérit entièrement.

Eupolème. 7°. A Œniade, Eupolème avoit une douleur à l'ischium, du côté droit, avec une tumeur à l'aine. Il fut saigné copieusement du pied : on lui tira du sang noir et épais. Il prit l'élatérium en boisson, qui le purgea beaucoup. Le malade étoit soulagé : les douleurs cependant ne le quittoient point. Il se fit une suppuration à l'ischium près du creux des fesses, et à la tumeur de l'aine, dans les endroits où les douleurs étoient les plus vives. La suppuration étoit profonde, plus près des os que de la peau ; de manière qu'on fut long-temps sans la reconnoître, jusqu'à ce que le malade devînt très-foible. On y appliqua plusieurs gros boutons de feu, les uns près des autres ; il en sortit quantité de pus épais. Le malade mourut peu de jours après, épuisé par la grandeur des plaies, et anéanti de foiblesse. Il semble qu'il auroit pu échapper, s'il avoit été fait une profonde incision unique, par laquelle le pus se seroit évacué : ou bien, s'il en avoit fallu deux, on auroit dû faire la seconde à l'endroit le plus déclive : et il auroit sur-tout fallu ouvrir à temps.

Lycon. 8°. A Œniade, Lycon éprouva à peu près les mêmes

mêmes choses. Les douleurs ne se portèrent pas autant aux jambes, et il ne se fit point de suppuration. Il guérit avec le temps. Il fut purgé en liquide. On lui appliqua des ventouses : on le saigna. Ces remèdes parurent lui faire du bien.

Humeur de dartres lépreuses rentrantes, qui jette dans l'hydropisie.

9°. A Athènes, un malade avoit des démangeaisons dans tout le corps, mais sur-tout aux testicules et au front. Il en étoit fort tourmenté. La peau de tout le corps étoit épaisse, semblable à celle d'un lépreux. On n'auroit pu la pincer nulle part, tant elle étoit roide. Il alla aux bains chauds à Mélos, où il guérit des démangeaisons et de la dureté de la peau ; mais il tomba dans une hydropisie dont il mourut.

Cholera-morbus.

10. A Athènes, un homme eut un cholera-morbus. Il vomissoit, et il alloit par bas. C'étoit avec de grandes douleurs, et il ne savoit comment se tenir. Ses yeux étoient ternes, enfoncés. Il avoit des convulsions au bas-ventre, et le hoquet. Ce qu'il rendoit par bas, étoit plus considérable que ce qu'il vomissoit. Il prit l'ellébore en boisson, par-dessus le bouillon de lentilles. Il prit encore, autant qu'il put, d'un second bouillon, à la suite duquel il vomit : puis le vomissement et les selles s'arrêtèrent ; mais il devint froid de tout le corps. Il prit un demi-bain, où il resta jusqu'à ce que le reste du corps fût réchauffé. Il guérit complétement le lendemain. Il avala une légère bouillie de farine, cuite avec de l'eau.

La femme de Gorgias.

11. A Larisse, la femme de Gorgias n'avoit point ses règles depuis près de quatre ans. Elle sentoit des battemens et un froid à la matrice, du côté sur lequel elle se couchoit. Dans cet état, elle devint enceinte.

Elle accoucha, au neuvième mois, d'un enfant en vie, qui portoit une plaie à l'ischium. L'arrière-faix suivit, et la perte de sang fut très-abondante le lendemain, le troisième et le quatrième jour. Il sortoit des caillots. Elle eut la fièvre durant les dix premiers jours. Elle rendit ensuite du sang rouge par les selles. Elle devint fort enflée du visage, des jambes, des pieds, et de l'une des cuisses. Elle étoit dégoûtée, et elle avoit beaucoup de soif. L'eau la plus fraîche lui étoit agréable, nullement le vin. Son ventre étoit assez diminué de volume, depuis qu'elle avoit accouché, mais il n'étoit pas entièrement souple. Il n'y avoit cependant pas de douleurs. Le quarantième jour après ses couches, elle rendit une carnosité; le ventre se ramollit entièrement. Il y eut encore un peu de perte sanguinolente, qui étoit fétide, et la femme fut guérie.

Mal de tête hystérique.

12. A Phérès, une femme se plaignoit de maux de tête depuis long-temps. Personne n'avoit pu la guérir, ni purger la tête. Elle se trouvoit bien, quand ses règles couloient librement. Lorsqu'elle sentoit à la tête des douleurs plus fortes, elle en étoit soulagée par des pessaires aromatiques, qu'elle plaçoit à l'orifice de l'utérus, et qui purgeoient un peu la matrice. Elle devint grosse, et elle guérit.

Accouchement d'un enfant mort.

13. A Larisse, une femme enceinte rendit, au dixième mois, beaucoup de sang pendant quatorze jours, davantage durant les trois qui précédèrent ses couches. Elle rendit, le quatorzième jour, un enfant mort, qui avoit le bras droit attaché aux côtes. Trois jours après, elle se délivra de l'arrière-faix dans la

nuit, à la même heure qu'elle avoit rendu l'enfant. La perte blanche suivit; et il y eut, durant trois jours et trois nuits, une perte suffisante de toute espèce, avec des douleurs dans le ventre, à l'ischium, et sur-tout au pubis.

14. A Larisse, Hippostène fut atteint d'une maladie, que les médecins jugeoient être une péripneumonie. Ce ne l'étoit point. Elle commença par une chute, qu'il fit en donnant du côté contre un corps dur, étant tombé à la renverse, pendant qu'il s'exerçoit à la palestre. On le mit aussitôt à un bain froid, et il soupa; il paroissoit d'abord marcher avec plus de peine. Le lendemain, il eut la fièvre. Il avoit une toux sèche, et la respiration précipitée. Le cinquième jour, il cracha un peu de sang, et il commença de délirer. Le sixième, il eut une hémorragie du nez, après des éternuemens; il rendit quatre onces de sang le soir: il ne parloit plus; il n'entendoit, en aucune manière. Le onzième, il mourut. Durant cinq jours, tantôt il fut gai, tantôt triste; souvent sans fièvre. Il ne cracha jamais. Il n'eut point de râle, car il n'y avoit pas de crachats dans le poumon. Hippostène.

15. A Larisse, Scamandre eut une gangrène à l'ischium; l'os fut long-temps à découvert. Il fut fait une grande incision, qui alloit jusqu'à l'os: puis on appliqua le feu. Le douzième jour, il commença d'avoir des convulsions, d'abord près de l'endroit coupé, puis elles s'étendirent, de la jambe jusqu'aux côtes: elles se portèrent ensuite ailleurs. La jambe étoit successivement dans des mouvemens de flexion et d'extension; tous les membres entroient en mou- Scamandre.

vement, et la mâchoire restoit clouée. Il mourut le huitième jour, à dater du commencement des convulsions. On le soignoit avec l'application de vessies pleines d'un liquide tiède : on fumigeoit tout le corps avec la vapeur d'une décoction d'orobes, et l'on donnoit des lavemens. Il prit et reprit des remèdes propres à évacuer la bile : aucun de ces remèdes, qui furent donnés liquides, ne fut utile. Il eut un peu de sommeil. On donna un remède propre à purger fortement la bile. Le malade mourut le soir, vers le coucher du soleil. Il paroît qu'il auroit pu mieux résister au mal, s'il eût pris des remèdes moins forts.

Le postillon de Palamède.

16. A Larisse, le postillon de Palamède, âgé de onze ans, reçut un coup de pied de cheval au front, au-dessus de l'œil droit. L'os paroissoit offensé. Il en suintoit un peu de sang. On y appliqua une légère couronne de trépan, jusqu'au diploé. Il fut pansé en cet état ; on conserva la lame interne de l'os, afin de faciliter la réparation de ce qui avoit été emporté. Il commença, vers le vingtième jour, de se faire une tumeur près de l'oreille, avec fièvre et frissons. La tumeur augmenta, et devint plus douloureuse de jour en jour. Il eut un redoublement qui commença par froid. Les yeux, le front, tout le visage s'enflèrent. Le côté droit étoit le plus affecté, quoique l'enflure s'étendît jusqu'au gauche. Cela ne fut nullement nuisible. La fièvre persista ; mais elle diminua au bout de huit jours, et le malade guérit. Il fallut appliquer le feu. Cet abcès qui se forma, ne doit pas être regardé comme produit par un nouveau mal.

17. A Larisse, le fils de Théophorbe avoit des dartres à la vessie. Il rendoit par les urines des matières visqueuses, souffrant beaucoup quand il commençoit et qu'il finissoit d'uriner : il étoit obligé de tirailler la verge. Ayant pris un fort diurétique, il n'en rendit rien par la vessie. Il y eut un grand vomissement de matières vertes et bilieuses. Il en fut aussi rendu autant par les selles. Le malade souffroit beaucoup du ventre, et il sentoit de vives ardeurs dans l'intérieur. Le corps devint froid. Il survint une défaillance complète. Il ne fut pas possible de faire rien prendre. La violence du remède étoit telle, qu'il se fit une grande plaie au ventre. La mort arriva, trois jours après qu'il l'eût avalé. Le fils de Théophorbe.

18. A Larisse, la femmme d'Antimaque, grosse d'environ cinquante jours, ayant été fort dégoûtée dès le commencement de sa grossesse, étoit tourmentée, depuis sept jours, de douleurs à la matrice et à l'estomac : elle avoit la fièvre. Elle n'étoit point allée du ventre pendant ces sept jours. On lui donna l'élatérium, plus fort qu'il ne le falloit, qui lui fit vomir de la bile brûlée par la fièvre et par le manque d'alimens : car elle n'en prenoit d'aucune espèce, même des liquides. Ce qu'elle rendit fut peu considérable, et en grumeaux. Elle poussoit de profonds soupirs, avant de le vomir : il sembloit qu'elle alloit mourir. Elle ne vouloit point prendre d'eau, pour faciliter le vomissement. Cela fut suivi de grandes douleurs au ventre : le remède y avoit fait une plaie. Il sortit par bas, des peaux avec du sang, à la suite de quelques excrémens. L'agitation et tous La femme d'Antimaque.

les symptômes alloient toujours en augmentant. L'évacuation par les selles fut de quatre livres. On l'arrêta, en répandant beaucoup d'eau sur le ventre: il n'étoit pas possible d'employer d'autre remède. Elle mourut vers le milieu de la nuit. Je pense qu'elle auroit pu vivre, si elle avoit avalé de l'eau, ou qu'elle eût vomi, sans prendre le remède.

La servante d'Onésidème.

19. A Larisse, la servante d'Onésidème avoit au ventre une plaie, qui étoit due uniquement aux mouvemens de la bile seule. Elle rendoit, par haut et par bas, de la bile et du sang : elle avoit en même temps la fièvre. On lui donna l'élatérium foible, en lavage avec de l'eau, et en petite dose. Il la fit vomir beaucoup, et aller encore abondamment par bas. Le soir elle étoit mieux. Le lendemain la fièvre persistoit, et la malade étoit foible. Elle avoit des douleurs d'entrailles, avec une continuation de selles. Elle mourut le soir du troisième jour, dans un redoublement de fièvre. Il parut bien qu'elle mourroit, non pas durant tout le temps qu'elle vomissoit et qu'elle buvoit de l'eau fraîche; mais quand après avoir pris de la tisane crémée froide, pour lui servir de nourriture et pour laver les entrailles, elle sentit comme des glaçons à l'estomac.

Eudème.

20. A Larisse, la bile se mit en mouvement chez Eudème, qui avoit des hémorroïdes très-fortes, qui n'avoient pas flué depuis long-temps. Il jouissoit d'un certain embonpoint, quoiqu'il rendit par les selles de matières bilieuses, avec du trouble dans les entrailles; et les hémorroïdes se calmoient. Il prit un purgatif par bas, qui le mena bien. Il avala de la

tisane crémée, qui renouvela le trouble des entrailles : les douleurs s'étendoient aux hypocondres. On entreprit une opération sur les hémorroïdes, tandis que le ventre se trouvoit dans ce mauvais état, et qu'il avoit encore besoin d'être nettoyé. Il eut des vomissemens : la fièvre survint ; et elle ne quitta point jusqu'à ce qu'il mourut, *après qu'il se fut fait* un cancer. Je m'en défiai, voyant survenir la fièvre avec des frissons, et rendre de la bile accompagnée d'une foule de vents, dont quelques-uns sortoient tandis que d'autres restoient en dedans, et que le malade se plaignoit de douleurs continuelles. Les hémorroïdes se voyoient hors de l'ànus, ayant commencé de sortir avec l'effet de la purgation. Les vents qu'il rendoit lui causoient des douleurs fort vives, et aussi les éternuemens. Ce fut en éternuant qu'il commença de souffrir.

Un anonyme blessé au dos de la main, et à l'abdomen.

21. A Larisse, un homme fut blessé au dos de la main, d'un coup d'une lance large, dont le bout pénétra jusqu'au nombril sur une grande étendue, où il survint une tumeur livide, accompagnée de violentes douleurs : le ventre s'enfla. On donna, le matin, un laxatif, qui fit rendre quelques déjections sanglantes ; et le malade mourut. Il parut que les boyaux avoient été atteins : le ventre étoit plein de sang (1).

Apellée.

22. Apellœe de Larisse, étoit âgé d'environ trente ans, ou peu s'en faut. Il avoit depuis deux ans une maladie, dont il mourut, qui le faisoit souffrir la nuit plus que le jour. Quand il s'éveilloit, il vomissoit de

(1) Voyez la note sur le n°. 26.

la bile, tantôt jaune tantôt noire. Après avoir été fortement purgé de la tête avec des intervalles, il prit deux médecines ; et il passa six mois ainsi, durant lesquels il mangeoit beaucoup. Il avoit tout le corps bilieux. Il fut pris d'un frisson, durant qu'il s'exerçoit à la palestre. La fièvre survint, et il fut bien malade dans la nuit. Le lendemain, il sembloit se bien porter : il soupa. La nuit suivante, la fièvre le reprit dans le premier sommeil : elle dura toute la nuit et le lendemain, jusqu'à l'heure du souper, à laquelle il mourut, sans avoir eu de relâche ce jour-là. Il eut des convulsions du côté droit et du gauche, tant au visage qu'au reste du corps. Il tomboit dans l'assoupissement, et il se réveilloit bientôt, passant plusieurs fois dans cette journée, d'un état comateux à celui d'agitation.

Euméle. 23. Euméle de Larisse, tomba dans un état de roideur des jambes, des mains, et de la mâchoire. Il ne pouvoit pas fléchir ni étendre ses jambes, ni ses mains, ni ouvrir la bouche : il falloit qu'un tiers le fît. Il n'avoit d'ailleurs point de douleurs : il ne mangeoit pas. Il vivoit de gâteau trempé et d'hydromel. Le vingtième jour il tomba à la renverse de dessus un siége, et donna de la tête contre une pierre. Le coup lui causa des éblouissemens. En se relevant, il se trouva guéri : il ne lui restoit rien de son mal, excepté à la suite du sommeil. Il sentoit, en s'éveillant, quelque embarras dans les parties ci-devant roides. Son âge étoit de douze à treize ans. Le mal fut entièrement dissipé, au bout de trois ou quatre mois.

24. A Larisse, une fille eut un vomissement d'un peu de sang, qui fut suivi d'une suppuration interne, avec une fièvre qu'elle garda jusqu'à la mort, qui arriva trois mois après. Avant de mourir, elle devint sourde : il falloit crier fortement pour s'en faire entendre. Elle étoit foible quand le vomissement la prit. Vomissement d'un peu de sang chez une fille anonyme, suivi de la mort.

25. A Larisse, une servante de Dyseride, sentoit, lorsqu'elle étoit jeune, de vives douleurs dans l'acte du coït. Elle ne souffroit point hors de ce temps. Elle ne conçut jamais. Étant parvenue à l'âge de soixante ans, elle sentit, avant midi, des douleurs cruelles, comme celles de l'enfantement. Après midi, ayant mangé des porreaux, elle porta, dans un moment où la douleur étoit des plus fortes, sa main au vagin ; et elle sentit quelque chose d'âpre à l'orifice de l'utérus : comme les forces lui manquoient, elle pria une femme d'insérer ses doigts dans le vagin. Celle-ci en tira une pierre, grosse comme un peson que les fileuses mettent au fuseau. Cette servante a joui depuis ce temps d'une bonne santé. La servante de Dyseride.

26. Maliœus, eut les côtes fracassées par la roue d'une charrette chargée, qui y passa dessus. Il se fit, avec le temps, du pus sous les côtes. On appliqua le feu au-dessous de la rate, et l'on y inséroit des bourdonnets chargés d'onguent : au moyen de quoi il vécut dix mois. La peau ayant été coupée (1), on vit Maliœus.

(1) Voici un endroit qui fait honneur à la bonne foi de l'auteur ; de même que le numéro suivant, et qui me paroît prouver encore plus incontestablement, que le n°. 21 ci-dessus, qu'on faisoit à cette époque, des ouvertures de

un trou qui s'étendoit jusqu'à l'omentum de chaque côté. La pourriture avoit gagné jusqu'aux reins et jusqu'aux os. La constitution du corps du malade, qui étoit bilieuse, nous trompa; et aussi la pourriture sèche de l'omentum, qui étoit considérable, ainsi que celle du reste des chairs, laquelle il auroit fallu attaquer tout de suite, autant qu'on l'auroit pu, avec des remèdes secs; tandis que le malade avoit des forces car, les remèdes liquides n'y pouvoient être d'aucune utilité. Ils favorisoient la pourriture *intérieure*, d'où il découloit une humeur noire très-fétide, dont il suintoit un peu tous les jours, avant que nous n'entreprissions la cure. Les bourdonnets qu'on y mit, en arrêtèrent la sortie; d'autant que la matière n'étoit pas bien coulante. Nous connûmes que le siége du mal étoit fort en-delà de la peau. En faisant tout ce qui convenoit pour ce traitement, le malade auroit peu être sauvé, malgré le cours de ventre qui survint.

Autonome. 27. En Omile, Autonome, mourut le seizième jour, d'une plaie à la tête. Il fut frappé, au fort de l'été, d'un coup de pierre tirée à la main, sur les sutures, au milieu de la fontainelle. Je ne me doutai point d'abord qu'il étoit à propos d'appliquer le trépan. Les sutures, à l'endroit du coup, furent cause de mon erreur. Je le reconnus tard. Il y eut de violentes douleurs à la clavicule, et des convulsions aux

---

cadavres, et que l'anatomie de ces anciens médecins, n'étoit pas bornée, comme on l'a souvent dit, à l'examen des parties des animaux, où à ce que les sacrifices et le hasard en pouvoient faire connoître. J'ai traduit littéralement.

deux mains ; car la plaie étoit située au milieu de la tête et de la fontainelle. Il ne fut trépané que le quinzième jour. Il sortit peu de pus ; et la dure-mère ne paroissoit pas fort altérée.

Jeune fille de douze ans, morte d'un coup de porte reçu à la tête.

28. En Omile, une jeune fille, âgée d'environ douze ans, mourut d'un coup à la tête, le quatorzième jour, vers le milieu de l'été. Quelqu'un poussa sur elle une porte, dont l'os fut contus et fracturé. Des sutures étoient comprises dans l'endroit du coup. Cela fut bien reconnu, ainsi que la nécessité du trépan. Elle fut donc trépanée comme il le falloit : mais il fut laissé des matières qui engendrèrent de la pourriture. Le huitième jour, la fièvre se déclara avec froid. La plaie n'alloit pas aussi-bien qu'il auroit fallu ; elle se soutenoit dans le même état qu'avant la fièvre. Le neuvième jour, on acheva d'emporter, avec le trépan, ce qu'il étoit resté de vicié, et on découvrit au-dessous quelque chose de gâté, avec un peu de sang : la dure-mère fut nettoyée : il y eut du sommeil. Cependant la fièvre ne lâchoit point prise. Il y avoit des convulsions à la main droite : la plaie s'étendit davantage du côté droit.

Cyrène.

29. En Omile, Cyrène ayant une suppuration intérieure, on lui appliqua le feu au bas-ventre après trente jours, plus tard qu'il n'auroit fallu. La suppuration en fut desséchée. La saison étant fort chaude, le malade mangea du fruit, et autres pareilles vilainies. La fièvre et la diarrhée suivirent, qui l'emportèrent.

Hécason.

30. En Omile, Hecason fut aussi cautérisé plus tard qu'il ne falloit, ainsi que le précédent. La sup-

puration du ventre fut pareillement desséchée, à la réserve d'un léger suintement. La dyssenterie le prit; et croyant bien faire pour guérir, il mangeoit de tout, jusqu'à ce qu'il devint enflé. Il se fit un abscès, qui se perça en dedans. Le pus tomba dans le bas, et il mourut.

Autre Hécason.

31. En Omile, un autre Hécason avoit à l'ischium de vives douleurs, suite de mauvaises humeurs, et du défaut d'évacuation. Elles se calmèrent, avec une fièvre qui l'obligea de garder long-temps le lit. Il ne prenoit aucune espèce de boisson, n'étant point altéré; mais il étoit foible, et il avoit des frissons. La maladie prenoit une bonne tournure, telle qu'on pouvoit la souhaiter. Le corps profitoit de tout ce qu'il prenoit. A la fin tout le mal se jeta sur le bas-ventre, d'où il sortit beaucoup de bile. Le malade tomba dans le délire, et il mourut en un temps, où on le croyoit guéri.

L'homme tombé sur une ancre.

32. A Salamine, un homme étant tombé sur une ancre, se blessa au ventre. Il ressentoit des douleurs très-fortes. Il prit une purgation en boisson, qui ne le fit aller ni par haut ni par bas.

La femme qui s'étoit pendue.

33. Une femme qui s'étoit pendue, respiroit à peine : on lui donna, long-temps après l'élatérium en boisson, qui la purgea fort bien.

Jeune homme victime des remèdes, ou du moins de l'élatérium.

34. Un jeune homme revenant de l'Eubée, qui avoit été souvent purgé par intervalles, fut atteint de la fièvre, dans le temps qu'il prenoit du répi à la suite de ses remèdes. Croyant donc avoir alors besoin d'être évacué par haut, il prit de la racine d'élatérium à petite dose : il mourut le quatrième jour suivant,

sans avoir rien rendu. Il tomba dans un état soporeux, avec une fièvre ardente.

35. Un esclave, après avoir pris un remède en boisson, eut quelque vomissement, dans lequel il sembloit qu'elle allât étouffer, et des selles abondantes. Elle mourut dans la nuit. Elle étoit venue d'un pays barbare.

Une esclave autre victime.

36. Un Eubéen ayant pris l'élatérium, fut purgé pendant trois jours; et il mourut. Il avoit à la main une plaie, qui s'étendoit jusqu'au coude.

Autre. Un Eubéen.

37. Le fils de Symmaque étoit étouffé par la bile, même la nuit en dormant. Il avoit la fièvre. Il prit un purgatif qui ne le soulagea point. Il ne fut évacué que six jours avant de mourir.

Le fils de Symmaque.

38. Celui qui logeoit près de l'Esplanade, ayant vomi du sang dans la nuit, mourut le lendemain, après avoir vomi le sang à gros bouillons, au point d'en être suffoqué. Le sang se portoit aussi à la rate, et il en fut rendu beaucoup par les selles.

Anonyme mort d'un regorgement de sang.

39. Un jeune enfant fut atteint au ventre et au foie, d'un coup de pied de mulet. Il mourut le quatrième jour, ayant la respiration précipitée, et la fièvre avec délire.

Un enfant blessé au ventre d'un coup de pied de mulet.

40. Le fils d'Hermophile fut malade durant onze jours. Il avoit la fièvre, et il ne rendoit rien par les selles. D'abord il tomba dans le délire, qui se calma pendant la nuit. Le jour suivant, il perdit la parole; il ronfloit: il avoit les yeux tournés. On excita le vomissement avec une plume: ce qui lui fit rendre de la bile noire. Un lavement entraîna une grande quantité de matières fécales.

Le fils d'Hermophile.

L'esclave d'Aristion.

41. Une esclave d'Aristion eut au pied, vers le milieu sur le côté, une gangrène qui se déclara spontanément. Une partie des os se séparèrent sphacélés, et sortirent à morceaux par un trou fistuleux La diarrhée survint, et la malade mourut.

Femme qui éprouve des effets violens d'un purgatif.

42. Une femme qui se portoit bien, qui avoit de l'embonpoint, ayant pris un purgatif, pour devenir propre à la conception, fut saisie de douleurs au ventre, avec des tranchées dans les intestins. Elle devint enflée. Sa respiration étoit précipitée. Elle avoit de violentes douleurs, et ne savoit comment se tenir. Elle vomit un peu de sang. Elle eut cinq syncopes, dans lesquelles on la crut morte. Elle n'étoit soulagée ni de ses douleurs, ni de son oppression, par le vomissement qui fut facilité avec de l'eau froide. Il fut répandu trente cruches d'eau froide sur son corps : c'étoit la seule chose qui sembloit la soulager. Enfin elle rendit une grande quantité de bile par bas. Tandis que les douleurs la pressoient, elle ne pouvoit point aller. Elle réchappa de cet état.

Antandre. Mort d'une super-purgation.

43. Antandre, après avoir pris un purgatif en boisson, ne sentoit d'ailleurs aucun mal, si ce n'est quelques douleurs à la vessie. Il urina prodigieusement. Depuis midi jusqu'au lendemain, il fut dans des douleurs et une agitation continuelles : il vomissoit ; il ne savoit que devenir. Il ne rendoit rien par les selles : La nuit fut cruelle, sans aucun sommeil. Le lendemain, il rendit par bas une grande quantité de sang, et il mourut.

Athenadée.

44. Athenadée, jeune garçon, qui avoit eu un ulcère rongeant, fut atteint d'un dépôt à une dent de

la mâchoire inférieure, du côté gauche, et d'un aussi du côté droit, à une dent de la mâchoire supérieure. Le pus s'y forma, et les douleurs finirent.

Le cordonnier qui se piqua à la cuisse avec l'alène.

45. Un cordonnier qui étoit à Pitye, se piqua à la cuisse au-dessus du genou, en perçant le cuir. L'alène entra de la longueur du doigt. Le trou fut bientôt fermé, sans qu'il en sortit du sang. Toute la cuisse s'enfla, et devint tendue jusqu'à l'aine, et aux flancs. Il mourut le troisième jour.

L'homme blessé à l'aine d'une flèche.

46. Un homme que je soignois, blessé à l'aine d'une flèche, fut sauvé contre toute attente. La pointe restée dans le fond de la plaie ne fut pas tirée; il n'y eut point d'hémorragie considérable; il ne s'y fit point d'inflammation. Le blessé ne boita point. Je tirai moi-même cette pointe, six ans après l'époque de la blessure. Je soupçonnois qu'elle étoit restée cachée, entre des membranes, sans blesser ni altérer des veines.

L'homme blessé par derrière, au-dessous du cou.

47. Un homme reçut par derrière, un peu au-dessous du cou, une blessure d'un trait pointu, qui parut d'abord peu considérable. Elle n'étoit pas profonde. Cependant peu de temps après qu'on eut tiré le trait, le blessé se sentoit tiraillé en arrière, comme les malades qui ont un opisthotonos; et ses mâchoires restoient clouées. Quand on mettoit du liquide dans sa bouche, et qu'il s'efforçoit de l'avaler, il le rejetoit aussitôt par le nez. Tout alloit ainsi en empirant, lorsqu'il mourut le second jour.

Jeune homme mort d'une gangrène au talon.

48. Un jeune homme, en courant dans un chemin scabreux, sentit subitement une forte douleur au talon, sur-tout au-dessous. Il ne s'y fit point de

dépôt, dans lequel il parût s'assembler du liquide; mais le quatrième jour toute la partie devint noire, jusqu'à l'os, qu'on nomme l'astragale (1), et au creux qui est dans le dessous, au milieu de la plante du pied. Il mourut avant que la séparation de la partie noire ne se fît, après avoir vécu vingt jours depuis son accident.

Un autre est parfaitement guéri d'une blessure à la paupière.

49. Un autre fut blessé à la paupière. La pointe du trait pénétra assez avant : elle y restoit attachée. Il y fut fait une incision, et on l'en tira parfaitement, sans qu'il en résultat aucun dommage. L'œil resta sain. La guérison fut prompte. Il coula beaucoup du sang, autant qu'il en falloit.

La fille de Nérie.

50. Nérie avoit une fille très-jolie âgée de vingt ans, à qui une femme de ses amies donna, en jouant, un coup du plat de la main sur la fontainelle. Elle eut des éblouissemens tout de suite, et elle perdit la respiration. Quand elle fut arrivée à la maison, la fièvre la prit avec des douleurs à la tête. Elle avoit le visage fort rouge. Le septième jour, il coula de l'oreille un verre de pus fétide et rougeâtre : après quoi la malade parut fort soulagée. La fièvre vint à redoubler. Le délire s'y joignit avec perte de parole, tiraillement des muscles du front du côté droit, difficulté de respirer, convulsions, paralysie de la langue, et fixité dans les yeux. La mort arriva le neuvième jour.

Le fils de Cléomène.

51. Le fils de Cléomène commença dans l'hiver par être dégoûté, sans fièvre. Il vomissoit les alimens avec des glaires. Cet état dura deux mois.

(1) C'est, je crois, l'os qu'on nomme aujourd'hui le calcaneum.

52. Un cuisinier devint bossu de l'épine, dans une frénésie. Les purgatifs n'y firent rien. Il guérit en buvant du vin rouge, mangeant du pain à ses répas, s'abstenant des bains, se faisant faire de légères frictions, et des fomentations douces, pas trop chaudes.

Un cuisinier devenu bossu de l'épine, guérit en faisant faire des frictions.

53. Une fille de vingt ans, qui avoit pris un remède pour se faire avorter, eut des douleurs avec un vomissement bilieux de matières vertes, porracées. En buvant elle avoit des convulsions; et elle se mordoit la langue. Je la vis le quatrième jour. Sa langue étoit grosse et noire. Le blanc des yeux étoit rouge. Il n'y avoit point de sommeil. Elle mourut le même jour.

Fille qui meurt dans l'effet d'un remède pris pour avorter.

54. L'origan pris en boisson est mauvais pour les yeux et pour les dents.

Aphorisme concernant l'origan.

55. Une fille perdit la parole, en tombant d'une élévation. Elle s'agitoit en tout sens. Dans la nuit elle vomit beaucoup de sang: elle en rendoit davantage, parce qu'elle étoit tombée sur le côté gauche. Elle avoit de la peine à avaler l'hydromel. On entendoit un râle, comme celui des agonisans. Ses veines du front étoient gonflées. Elle se tenoit couchée sur le dos. Ses pieds étoient chauds; la fièvre, médiocre, point de parole. Le septième jour elle parla. La chaleur étoit modérée. Elle guérit.

Effets d'une chute, chez une fille qui guérit.

56. Pythocle donnoit à ses malades du lait coupé avec beaucoup d'eau.

Pratique du médecin Pytocle.

57. Vous éviterez les engelures aux pieds, en faisant des scarifications, et chauffant bien la partie, tant au feu qu'avec de l'eau chaude.

Remède contre les engelures.

58. Dans les douleurs à la suite d'une fatigue,

Item, contre les dou-

leurs provenant de fatigue.

lavez la partie avec de l'eau de mer et du vinaigre chaud.

Précautions contre certains alimens dans les maladies des yeux.

59. Combien les lentilles, les fruits doux et les herbages ne sont-ils pas nuisibles aux yeux!

Comme au n°. 58.

60. Quand on a des douleurs aux lombes, aux jambes, aux cuisses, à la suite des fatigues, il faut y répandre de l'eau de mer et du vinaigre chaud, les en laver avec des éponges, y apposer de la laine surge et des peaux d'agneau.

Particularités de l'épidémie, relativement aux cardeurs.

61. Les cardeurs étoient sujets à des tumeurs aux aines, qui étoient dures, indolentes : il leur en venoit de pareilles au pubis, et au cou, qui étoient fort grosses. La fièvre les précédoit avec une toux sèche. Au troisième ou quatrième mois le ventre se fondoit. La langue étoit sèche. Ils étoient altérés. Ils avoient des chaleurs. Les selles les tourmentoient. Ils mouroient.

Mort à la suite d'un coup de pierre.

62. Un homme frappé d'un coup de pierre par un Macédonien, tomba à terre. Le troisième jour il étoit sans parole, avec une agitation continuelle. La fièvre étoit médiocre ; il n'y avoit pas de battemens aux tempes. Il n'entendoit rien. Il étoit dans le délire : mais le quatrième jour, il reprit le mouvement. On voyoit des gouttes de sueur au front et près du nez, qui descendoient jusqu'au menton. Il mourut.

Eniète.

63. A Delos, Eniète fut frappé au côté gauche par derrière. Le coup ne fut pas douloureux : mais le troisième jour, il vint un grand mal de ventre, sans selles. Un lavement fit rendre des matières. L'anus étoit tuméfié près de la verge. Le quatrième

jour la douleur s'étendit au pubis, et dans tout le ventre. Le malade ne pouvoit pas rester dans la même place. Il mourut le cinquième. Il y avoit eu quelque peu de fièvre.

64. Un homme ayant été blessé au foie d'un coup de dard, eut tout de suite une couleur cadavéreuse. Ses yeux devinrent creux. Il étoit dans une agitation violente : le mal-aisse étoit extrême. Il mourut avant l'heure à laquelle les magistrats lèvent le siége. Il avoit été blessé à la pointe du jour.

Mort prompte à la suite d'une blessure faite au foie par un dard.

65. La femme de Polemarque eut une esquinancie dans l'hiver. Le dessous du gosier étoit enflé avec beaucoup de fièvre. Elle fut saignée : la suffocation diminua. La fièvre persistoit. Le cinquième jour, il vint une tumeur douloureuse au genou gauche. Il lui sembloit qu'il se faisoit quelque amas autour du cœur. Elle respiroit comme ceux qu'on a plongés dans l'eau. Sa poitrine faisoit du bruit comme celle des ventriloques. Vers le septième ou le neuvième jour, le ventre se déboucha. Elle rendit beaucoup de selles liquides, de mauvaise qualité. Elle perdit la parole ; et elle mourut.

La femme de Polemarque.

La même observation se trouve au VIIe. livre, n°. 26.

66. Il faut purger dans les maladies, quand les matières sont cuites. On vide par bas, lorsque les humeurs sont fixées : et on le connoît, en ce qu'il n'y a pas d'agitations, ni de pesanteur de tête ; que les chaleurs diminuent, et que les redoublemens s'appaisent. On vide par haut dans le temps des redoublemens : les matières se portent d'elles-mêmes vers le haut, quand il y a des agitations, de pesanteurs de tête, et que les malades sont dans un grand travail.

Aphorisme concernant la purgation.

Concernant les dépôts avec pus.

67. Un homme ayant été blessé au coude, la gangrène survint avec la suppuration. Le dépôt étant mûr, il en sortit des matières ichoreuses, gluantes; de même que cela arriva à Léogenisque et à Damarque, fils d'Agleutèle. Chez ceux-ci pareillement, il ne sortit du tout de pus, tel que l'eut le fils d'Æschyle. La plupart de ceux en qui il se faisoit du pus, avoient la fièvre et des frissons.

Le fils de Parmenide.

68. Le fils de Parmenide se trouva bien pour sa surdité, de ne point faire d'injections à l'oreille, de la tenir seulement chaude avec de la laine, et d'y verser de l'huile de nétope. Je lui avois conseillé en même temps de se promener, de se lever de bonne heure, et de boire du vin blanc.

La femme d'Aspasien.

69. La femme d'Aspasien avoit du mal aux dents, et les joues enflées. Elle fut soulagée, en se lavant la bouche avec une infusion de castor et de poivre.

Callimedon.

70. Callimedon avoit au cou une grande tumeur dure et douloureuse, dont la matière étoit crue. Il fut saigné du bras. J'ordonnai ensuite un cataplasme de graine de lin, bouillie avec du vin blanc et arrosée d'huile, avec une bande par-dessus; ou bien de la farine de fenu-grec, ou d'orge, ou de froment, bouillies avec de l'hydromel.

Melissandre.

71. Melissandre avoit du mal aux gencives, qui le faisoit beaucoup souffrir : il fut saigné du bras. L'alum, *dans ces circonstances*, resserre, employé dans le commencement.

Aphorisme concernant les hydropiques.

72. Il est bon aux hydropiques de se fatiguer jusqu'aux sueurs, de manger du pain chaud imbibé d'huile, de boire peu, de laver la tête avec de l'eau

chaude, de boire de vin blanc léger, de dormir longuement.

73. Le lutteur Bias, qui étoit un gros mangeur, eut un cholera-morbus, pour avoir bu trop de vin, et mangé trop de viandes, sur-tout de celle de cochon avec du sang de cochon, des ragoûts, de la patisserie, des concombres, du melon, du lait, et des gâteaux chauds. Bias le lutteur.

74. C'est dans l'été qu'on voit les cholera-morbus, et les fièvres intermittentes. Aphorisme.

75. Timocharis étoit sujet dans l'hiver à des catarres, qui se jettoient sur le nez. S'étant livré avec excès aux plaisirs de Vénus, la source de ses fluxions tarit. Il eut des lassitudes, des ardeurs, la tête pesante, avec des sueurs à la tête : il suoit souvent quand il se portoit bien. Le troisième jour ses maux se dissipèrent. Timocharis.

76. Après la canicule les fièvres tournèrent aux sueurs, qui faisoient disparoître les frissons : mais le chaud de la fièvre revenoit. Ces fièvres étoient longues, et leur crise étoit obscure. On y voyoit peu de malades altérés. Rarement se terminoient-elles en sept jours ou neuf. Le jugement se différoit au onzième, au quatorzième, au dix-septième, au vingtième. Polycrate eut la fièvre : les sueurs vinrent, comme je l'ai déjà dit. Il fut purgé par bas. La fièvre se mitigea. Les sueurs revinrent le soir aux tempes et au cou, puis dans tout le corps. Elles furent suivies de chaleurs. La fièvre dura jusqu'au douzième et au quatorzième jour. Il y eut alors quelques déjections par les selles. Il usa de purées, après cette évacuation. Le quinzième Particularités sur le caractère des fièvres régnantes après la canicule.

jour, la rate devint douloureuse, ainsi que le flanc gauche. On y mit des applications chaudes, qui le soulageoient moins que les froides. Il prit un lavement émollient : les douleurs cessèrent (1).

L'officier d'un grand vaisseau mort à la suite de son pouce écrasé par une ancre.

77. Un officier d'un grand vaisseau, eut l'os du doigt index de la main droite, écrasé par une ancre. L'inflammation et la gangrène survinrent, avec la fièvre. Il prit un purgatif doux, qui diminua la chaleur et les douleurs. Une partie du doigt se détacha. Au bout de sept jours il coula de la matière ichoreuse assez douce. Il dit ensuite qu'il avoit de la peine à parler. J'annonçai qu'il tomberoit dans un opisthotonos. Les mâchoires se clouèrent. Le cou devint roide. Tout le corps fut tendu en arrière. Les sueurs vinrent ; et le malade mourut le sixième jour de ma prédiction.

Téléphane.

78. Téléphane, fils d'Harpale et d'une affranchie, prit un entorse à la seconde phalange du pouce. Il y vint une inflammation très-douloureuse. Lorsqu'elle fut calmée, il s'en alla à la campagne. De retour, il se plaignit des douleurs aux lombes. Il prit le bain. Dans la nuit, les mâchoires se clouèrent ; et l'opisthotonos se déclara. Il avoit une salive écumeuse, qui pouvoit à peine sortir de sa bouche, à travers les dents. Il mourut le troisième jour.

Thrinon.

79. Thrinon, fils de Damon, avoit à la jambe une plaie, pour laquelle il mit près du nerf, quelque mondification très-mordante. Il mourut dans un opisthotonos.

---

(1) Voyez au septième livre des épidémies. Le nº. 1, dont celui-ci n'est qu'un abrégé.

80. Il faut dans toutes les suppurations internes, et dans celles qui se font aux yeux, examiner si le mal augmente dans la nuit (1).

81. Les toux régnoient dans l'hiver, sur-tout avec les vents de midi. Elles étoient accompagnées de beaucoup de crachats blancs. Ceux en qui une bonne expectoration s'établissoit, avoient peu de fièvre : ils guérissoient dans cinq jours. Il y en avoit en qui la toux duroit jusqu'à quarante jours, comme à Hégèsipole. Quelques particularités de l'épidémie dans l'hiver.

82. Eutychide eut des roideurs aux jambes, à la suite d'un cholera-morbus. Il passa trois jours et trois nuits à vomir et à rendre par bas, des matières bilieuses, vertes et fort rouges. Sa foiblesse et le mal étoient extrêmes. Il ne pouvoit rien garder, ni liquide, ni solide. Quand il urinoit, c'étoit avec beaucoup de peine. Il vomissoit une espèce de lie : les selles étoient de même nature. Eutychide.

83. Androphane étoit sans parole, et dans le délire. Cet état ayant passé, il survécut plusieurs années, avec des récidives. Sa langue étoit toujours sèche. Il ne pouvoit point parler, s'il ne lavoit sa bouche, qu'il avoit fort amère. Il se plaignoit, de temps en temps, de maux de cœur dont il étoit soulagé par la saignée. La boisson d'eau et l'hydromel lui rendoient son état supportable. Il prit l'ellébore noir qui ne lui fit rendre rien de bilieux. L'évacuation fut médiocre. Enfin, ayant été obligé de s'aliter dans Androphane.

(1) On peut voir ici la note sur le n°. 60 du septième livre.

l'hiver, il tomba dans le délire ; et les accidens de la langue persévéroient. Il avoit un peu de chaleur, d'ailleurs point de douleurs. Sa langue étoit pâle : sa voix, comme celle d'un péripneumonique. Il découvroit sa poitrine, en faisant signe qu'on le menât dehors : car il ne pouvoit prononcer rien de distinct. Il mourut dans la nuit.

Nicanor et Démocle.

84. L'état de Nicanor a quelque chose de remarquable. Quand il alloit à un festin, il avoit des frayeurs de la fluteuse. Il ne pouvoit soutenir les sons de la flute, qui commençoient de l'effrayer, dès aussitôt qu'ils résonnoient. Il en éprouvoit cet effet dans la nuit, non dans le jour. Cela dura long-temps. Démocle, qui vivoit avec lui, avoit peur des précipices : ils lui donnoient des éblouissemens. Il ne seroit point passé sur un pont, ni sur les bords d'un fossé. Il passoit sans peine dans le fossé : cela lui dura long-temps aussi.

Phénix.

85. Phénix avoit pareillement une affection singulière. Il lui sembloit souvent voir un éclair de tonnerre. Bientôt après, il sentoit une douleur fixe à la tempe droite, avec une tension aux vertèbres du dos, et des efforts comme pour les tourner sur l'épine, en faisant des mouvemens horribles de la mâchoire. Il survenoit ensuite un vomissement, qui dissipoit cet état, ou qui du moins l'appaisoit : la saignée le soulageoit aussi. La potion d'ellébore lui faisoit rendre des matières porracées et de toute couleur.

Parmenisque.

86. On voyoit Parmenisque quelquefois dans un état de désespoir : il vouloit se donner la mort ; puis il redevenoit fort attaché à la vie.

87. La servante de Conon perdit la raison, à la suite de violens maux de tête. Elle poussoit des cris avec de grands gémissemens : puis elle restoit tranquille. Cela dura quarante jours. Les dix derniers avant sa mort, elle perdit la parole, et elle fut dans un état convulsif. La servante Conon.

88. Un jeune homme, après avoir bu beaucoup de vin pur, s'endormit dans une cabane, où un serpent de ceux que nous nommons des argas ou des blancs, lui entra dans la bouche. Dès qu'il le sentit, ne pouvant plus l'arrêter, il grinça des dents, et il avala le serpent, dont il écrasa une partie. Il avoit des douleurs horribles : il portoit les mains à la gorge, comme pour s'étrangler ; et il se jettoit çà et là. Il mourut dans des convulsions. Jeune homme mort à la suite d'un serpent entré par la bouche dans son estomac.

89. Le valet de Timocharis eut des accès de mélancolie, dans lesquels il éprouvoit les mêmes accidens, et aussi forts que le précédent. Il mourut dans le même temps. Le valet de Timocharis.

90. Le fils de Nicolas, après avoir bu beaucoup de vin, au temps du solstice d'été, eut des frissons qui durèrent jusqu'à la nuit. Le lendemain il avoit la fièvre. Il vomissoit de la bile pure, en petite quantité. Le troisième jour il finit par une sueur, qui coula de tout son corps, à l'heure à laquelle les magistrats n'ont pas encore levé les siéges. Fils de Nicolas. Voyez le n°. 103 du livre VII.

91. La sœur de Diopithe, dans une fièvre double-tierce, sentit, à l'entrée de l'accès, un violent mal d'estomac, qui dura tout le jour. Ces cardialgies étoient fréquentes chez les femmes. Elles durèrent jusqu'au coucher des pléïades. On les voyoit moins chez les hommes. La sœur de Diophite.

La femme d'Épicharme.

92. La femme d'Épicharme avoit une dyssenterie qui la faisoit beaucoup souffrir. Les déjections étoient sanglantes et muqueuses. Elle fut guérie dès qu'elle eut accouché.

La femme de Polemarque.

93. La femme de Polemarque souffroit extrêmement de douleurs rhumatismales à la cuisse, causées par le défaut des règles : elle perdit la parole une nuit, jusqu'au lendemain à midi. Elle entendoit : sa raison étoit entière. Elle désignoit sa douleur à la cuisse, par des signes de main.

Épicharme.

94. Vers le coucher des pléïades, Épicharme avoit des douleurs au bras avec un sentiment de pesanteur. Il y sentoit des engourdissemens. Il prit des émétiques avec beaucoup d'eau.

Le fils d'Euphraphore.

95. Le fils d'Euphraphore eut une éruption, comme des piquûres de cousins, qui lui causèrent d'abord des démangeaisons. Le lendemain la fièvre survint.

Constitution de l'atmosphère, avec quelques particularités de l'épidémie, dans l'été.

96. De grandes sécheresses succédèrent aux zéphyrs. Elles durèrent jusqu'à l'équinoxe d'automne. Après le coucher de la canicule, les chaleurs étoient étouffantes. Il y avoit des fièvres avec des sueurs. Beaucoup de malades avoient des parotides.

Tychon.

97. Tychon, au siége de Date, reçut sur le devant de la poitrine, un coup de dard lancé par une catapule. Il lui survint un rire convulsif. Je pense que le médecin laissa dans la plaie, une portion de la pointe du trait, près du diaphragme. Il fut d'avis, le soir, de laver la plaie, et de vider par bas. Le blessé passa la nuit dans l'agitation. Le médecin et les autres jugèrent le lendemain, qu'il étoit mieux.

J'annonçai qu'il auroit des convulsions, et qu'il périroit dans peu. La nuit suivante fut orageuse, sans sommeil. Le malade se tenoit, presque continuellement, couché sur le ventre. Le troisième jour il tomba dans des convulsions, et il mourut bientôt.

Bille.

98. Bille fut blessé au dos, et il sortit beaucoup d'air par la plaie, avec bruit et avec du sang. Il fut pansé avec les remèdes des plaies fraîches, et un bandage. Il guérit.

Le fils de Phile.

99. Le fils de Phile eut l'os du front mis à découvert. La fièvre vint le neuvième jour. L'os prit une couleur noire : le blessé mourut.

Le fils de Phénix, et celui d'Euergete.

100. Le fils de Phénix, et celui d'Euergete, eurent les os noirs avec la fièvre, la peau s'en étant séparée sans qu'il s'y fît du pus.

Aristippe.

101. Aristipe fut blessé au haut du ventre, d'une flèche décochée fortement. Il y sentoit une douleur violente; et bientôt il eut un grand feu dans tout le corps. Il ne rendoit rien par les selles. L'agitation étoit grande; il vomissoit des matières très-bilieuses, dont l'évacuation sembloit le soulager : mais peu de temps après, les douleurs étoient aussi cruelles. Son état tenoit de la passion iliaque. Il avoit une grande soif, et beaucoup de chaud. Il mourut le 7^e. jour.

Néopolis.

102. Néopolis eut les mêmes symptômes, à la suite d'une blessure. Un lavement irritant fit déboucher le ventre. Sa couleur devint pâle-verte, tirant sur le noir. Il eut les yeux secs, étincelans, fixes et retirés en dedans.

Le fils de Métrodore.

103. Le fils de Métrodore eut la mâchoire cariée, à la suite d'un mal de dents, avec une excroissance aux gencives, qui suppura peu. Les dents molaires tombèrent, avec une partie de la mâchoire.

Mort d'une Abdéritaine, qui avoit un cancer à la mamelle.

104. Une femme d'Abdère eut un cancer à une mamelle. Il découloit par le bout, une sanie sanguinolente. Elle mourut quand l'écoulement cessa.

Note sur le caractère des catarres épidémiques.

105. Dans le catarre, les malades se plaignoient de douleurs au milieu de la tête, et il y avoit un écoulement d'humeurs par le nez. La fièvre étoit médiocre. La chaleur finissoit le cinquième jour.

Mort d'une femme, à qui on avoit donné la secousse pour accoucher.

106. Une femme qui avoit reçu la secousse (1) pour accoucher, eut des douleurs à la poitrine et au côté, avec des crachats purulens. Les crachats s'arrêtoient, la fièvre prenoit. Si la fièvre s'arrêtoit, les crachats revenoient, puis la diarrhée. Celle-ci s'arrêtant encore, la fièvre redoubloit. La malade mourut, lorsque la diarrhée étoit arrêtée depuis sept jours.

Mort d'une femme qui avoit une esquinancie.

107. Une femme qui avoit une esquinancie, se plaignit de douleurs à la main droite, et à la jambe. La fièvre étoit médiocre : la suffocation étoit moindre le troisième jour. Le quatrième il vint des convulsions : la malade perdit la parole. La respiration étoit bruyante : il y avoit un craquement de dents ; le bas de la joue étoit rouge ; la malade mourut entre le cinquième et le sixième jour. Il vint une tache livide à la main.

Mort d'une femme dans un état de respiration laborieuse, d'une manière particulière.

108. Une autre femme faisoit du bruit, du voile du palais, en respirant. Sa langue étoit sèche. Elle avoit des douleurs au poumon. Elle mourut, se connoissant jusqu'au dernier moment.

Mort subite d'un hydropique.

109. A Périnthe, un hydropique perdit la parole subitement. Cela fut suivi d'un délire, qui dura vingt-quatre heures ; et le malade mourut.

(1) *La secousse.* Voyez la note sur le n°. 185 du livre 6.

TRAITÉ DES ÉPIDÉMIES,

LIVRE SIXIÈME,

SECTION PREMIÈRE.

GALIEN avoit fait pour ses disciples un commentaire sur le sixième livre des épidémies. Il nous en reste partie : l'on peut y voir combien il a été souvent embarrassé, en cherchant le vrai sens de l'auteur. Les difficultés doivent être aujourd'hui bien plus grandes que du temps de Galien. Je me servirai de cette considération, maintenant que je me trouve près de terminer l'édition de cet ouvrage, pour réclamer de nouveau l'indulgence du lecteur, avant de me séparer de lui. Je veux aussi l'avertir, que pour me mettre à l'abri d'un plus grand nombre de fautes, j'ai profité des lumières de plusieurs de mes confrères, à qui j'ai communiqué toute ma traduction avant de la livrer à l'imprimeur. Je suis redevable de plusieurs corrections envers MM. Dubernard et Frisac, l'un médecin, l'autre ancien chirurgien de l'hôpital général de cette ville. M. Viguérie, chirurgien actuel de l'hôpital, a pris part aussi à la publication du manuscrit, dont il connoissoit partie. M. Tarbès, m'a donné de bonnes notes, sur la partie chirurgicale, après l'avoir lue exactement.

Je témoignerois également ma reconnoissance, dans le cas d'une nouvelle édition, pour toutes les personnes éloignées de Toulouse, qui voudroient bien me communiquer leurs observations critiques, sans toutefois m'occasionner des frais de poste.

Ce livre VI contient un recueil de sentences, la plupart très-mémorables, tant pour l'hygienne que pour la

1°. LES femmes qui après des avortemens et des tumeurs à la matrice, ont des pesanteurs de tête, ressentent des douleurs principalement à la fontanelle. Celles qui n'ont point ces douleurs, ont, à la suite des maux de matrice, des affections de sciatique, après l'espace de sept ou huit mois.

thérapeutique. Voyez la 72, la 91, etc.

2°. Ceux dont la tête est pointue, ont le cou, et généralement tous les os, très-forts. Les personnes sujettes à des maux de tête, le sont aussi à des fluxions aux oreilles : et leurs dents se croisent les unes sur les autres.

3°. Les prompts changemens qu'on voit arriver à l'âge de la puberté, annoncent qu'il s'en fait aussi dans le caractère, dans le tempérament, et autres.

4°. Une douleur aux reins, avec un sentiment de pesanteur, est une suite d'avoir trop mangé, ainsi que le vomissement de glaires. Lorsque les douleurs sont plus fortes, le vomissement est verdâtre, et il soulage ; mais on se trouve foible à la suite de l'évacuation. On rend quelquefois les urines sanguinolentes, avec un sédiment sablonneux et des crampes à la cuisse, du même côté qu'on avoit les douleurs aux reins. Il n'est pas bon alors de se tenir en repos. Il faut faire de l'exercice et manger peu. On pourra donner l'ellébore aux personnes jeunes, même les saigner au jarret ; faire user de diurétiques ; travailler à amoindrir les fibres, et à les relâcher.

5°. Les règles se retardent, chez les femmes d'un tempérament aqueux. Si on ne les rétablit bientôt, on a lieu de craindre une hydropisie.

Caractère des douleurs dans une épidémie. à Cranone.

6°. A Cranone, les douleurs invétérées étoient froides ; les récentes étoient chaudes : la plupart provenoient du sang. Celles qu'on avoit à l'ischium, les rhumatismales, étoient froides.

Continuation d'aphorismes divers.

7°. Les douleurs froides violentes, ne se calment guère, qu'après des redoublemens du mal.

8°. Les suppressions d'urine avant le froid, si elles

procèdent de bonne cause, seront suivies de transport de matière aux entrailles et de sommeil. Quelquefois elles sont l'effet de la seule fièvre ou de la fatigue.

9°. Avec le froid, il se fait rarement des dépôts.

10. Les foibiesses aux jambes, avant ou après les maladies, comme si on avoit fait une longue course, proviennent peut-être de quelque dépôt d'humeurs, qui séjournant dans les articulations, rendent les jambes peu propres au service.

11. Les humeurs qui se manifestent au-dehors, qui sont bien marquées, qui s'élèvent en pointe, qui prennent de la maturité, qui sont unies, point raboteuses, qui ne se divisent point, et qui tendent vers le bas, sont salutaires. Celles dans un état contraire, sont mauvaises. Plus elles s'éloignent de la nature des premières, plus elles sont fâcheuses.

12. Dans l'automne, les cardialgies, les frissons, la bile noire, sont des signes funestes.

13. Il faut examiner comment les redoublemens commencent; voir s'ils augmentent le soir; avoir égard à la constitution de l'année; chercher s'il n'y a point de vers.

14. La toux avec des douleurs dans le ventre, et une fièvre continue, chez les enfans de deux mois, annoncent qu'il surviendra quelque tumeur aux articulations. Si les humeurs se portent d'en haut sur des parties au-dessous du nombril, c'est bon: si elles se jettent sur des parties supérieures, cela n'est pas aussi propre à les délivrer du mal; à moins qu'il ne s'y fasse une suppuration. Quand elle se fait aux épaules,

ces enfans deviennent ce que nous apelons coudes de belette (1). Ils sont soulagés aussi par des éruptions de petits ulcères, qui ne soient pas ronds et profonds: ceux-là sont ordinairement funestes aux petits enfans. Les hémorragies leur sont encore bonnes : mais elles arrivent plus dans un âge avancé.

15. Il y a des fièvres, qui causent des ardeurs, aux mains de ceux qui touchent le malade. Il y en a qui sont douces, qui ne causent pas ces ardeurs, quoique même elles aient des redoublemens. On voit des fièvres aiguës, dans lesquelles la peau des malades est douce : dans certaines elle est d'abord brûlante. Quelquefois elle est souple, d'autrefois sèche, d'autrefois piquante comme du sel, d'autrefois horrible à voir. Quelquefois elle est moite; d'autrefois, ou rouge, ou livide, ou très-pâle, ainsi du reste.

16. La tension et l'âpreté de la peau, sont un mauvais signe : son grand relâchement aussi. Les contorsions dans les membres, de même.

17. La fierté dans le regard, est un avant-coureur du délire. Les contorsions dans les membres, aussi; et l'impatience des malades, qui se jettent çà et là.

SECTION II.

18. Il faut examiner les changemens qui se passent dans les hypocondres, et en quels viscères ils arrivent; si le mal est avec inflammation; s'il va du foie à la rate, ou au contraire : ainsi du reste.

19. Il faut travailler à détourner ce qui se porte

(1) Pour savoir ce que sont les *coudes de belette*, voyez le traité des articles n°. 10, 27 et 28.

là

là où il ne doit point aller : faciliter au contraire le transport, quand il se fait vers des parties convenables, suivant la nature de chacune.

20. Il y a des éruptions larges qui causent peu de démangeaison ; telles que les eut Simon, dans l'hiver, qui recevoit du soulagement des onctions qu'on lui faisoit auprès du feu. Les vomissemens ne lui étoient pas utiles. Je pense que les fumigations auroient été bonnes.

21. Quand il faut mener à la maturation, on doit tenir chaudement. Dans le cas contraire, il faut ouvrir les passages et dessécher.

22. Dans les fluxions aux yeux, attirez vers le gosier, si cela paroît utile ; comme il arrive, lorsque le hoquet soulage : ainsi du reste.

23. Il y a des cas où il faut boucher les passages ; par exemple celui du nez et autres. Distinguez ces cas, et ceux où il faut au contraire ouvrir. Quels sont ces passages ; quand et combien faut-il ou les ouvrir, ou les fermer : par exemple, l'organe des sueurs et autres.

24. Dans les grandes maladies, le bon état du visage du malade est un bon signe. L'état contraire est funeste, même dans des maladies qui d'ailleurs paroissent légères.

Effets de l'ictère notés chez deux malades.

25. La femme qui logeoit après Héro, près du grand théâtre, eut un ictère qui la laissa long-temps jaune : et l'homme qui restoit chez la nièce de Timène, resta noir.

Caractère des urines des femmes dans quelque constitution

26. A Périnthe, les femmes rendoient des urines, dans lesquelles on voyoit des matières qui ressembloient à de la semence virile ; et qui soulageoient des

épidémique à Périnthe.

embarras au bas-ventre, dans lequel il n'y avoit ni beaucoup de vents, ni guère de matières stercorales; car l'hypocondre n'étoit pas élevé.

Observation particulière, au sujet de choux mangés avantageusement par un malade.

27. Celui qui mangea des choux au septième jour de sa maladie, ayant encore de la difficulté à respirer, fut soulagé des douleurs qu'il avoit au bas-ventre. Sa respiration étoit encore des plus pénibles; son ventre se lâcha.

Continuation d'aphorismes divers, ou de matériaux, pour en faire.

28. A l'égard du sang ichoreux dans les suppurations avec insomnie, il faudra voir si ce signe est bon, ou plutôt s'il n'est point mauvais.

29. Quand la rate s'avance hors de sa place, il y a des chaleurs aux pieds, aux genoux, aux mains: le nez et les oreilles sont toujours froids. Il faut examiner si cela vient de ce que cette maladie rend le sang trop tenu; ou si les malades l'avoient tel naturellement.

30. Les suppurations autour du nombril, s'arrêtent là. Quand la suppuration doit passer outre, il se fait du trouble dans les entrailles.

31. La rate se durcit par le bas, non par le haut. Elle devient ronde ou large, épaisse ou spongieuse et longue. Cet accident est moins fréquent, chez ceux qui sont sujets à des enchifrénemens.

32. Pour diriger le traitement d'une maladie, il faut interroger le malade, méditer ses réponses sur tout ce qui ne peut s'apprendre que par le rapport d'autrui: questionner les personnes présentes, et réfléchir sur tout ce qui se passe hors du malade, relatif à son état.

33. Les parties du côté droit sont plus chaudes. C'est par cette raison que les veines extérieures en

sont plus noires, et plus chargées de bile; et aussi que les mâles se forment dans le côté droit de la matrice.

§ 34. Quand un mâle est formé, ses mouvemens sont plus forts que ceux d'un fœtus femelle. Il croît plus lentement, et sa croissance dure pendant plus de temps. Il est plus fort, plus abondant en bile et en sang, parce qu'il est engendré dans un lieu plus chaud.

SECTION III.

35. Si la peau est moite, le ventre est serré: quand la peau des parties voisines se resserre, les chairs deviennent plus fortes. Quand le ventre est paresseux, tout le reste se trouble; et les humeurs ne se purifient point dans les vaisseaux. Quand le cerveau se dessèche, l'on devient chauve; et tous les organes perdent de leur énergie.

36. On purifie le corps par des courses et par du repos, en s'exerçant à la palestre, en faisant beaucoup de promenades, en marchant vîte. Le gâteau d'orge bouilli, favorise les évacuations; le pain les favorise moins.

37. Il faut tous les jours observer, vers la même heure, le temps où le corps se purge. Il s'affaisseroit bientôt, s'il n'étoit réparé. Il faut supprimer du travail, quand le corps a besoin d'être réparé; à moins de quoi, il s'épuiseroit et dépériroit entièrement. Lorsqu'il se trouve épuisé, on peut donner de la viande de cochon rôtie. Le signe qu'on est suffisamment rempli, c'est la bonne couleur de la peau.

38. Un signe qu'on s'est suffisamment exercé au gymnase, c'est la sueur qui découle à gouttes, ou même qui ruissele ; ou bien lorsqu'on se sent débarrassé d'un poids, qu'on sentoit dans tout le corps.

Observation particulière, sur la marche des sueurs, chez une malade.

39. La femme que je soignai la première à Cranone, avoit la rate grosse, avec une fièvre ardente. Elle étoit fort rouge : elle respiroit avec peine. Les parties supérieures du corps étoient couvertes de sueurs, qui descendirent, le quatorzième jour, aux parties inférieures.

Continuation d'aphorismes divers.

40. Les enchifrénemens avec fièvre, me paroissent peu sujets aux récidives.

41. Ce qui suppure ne fait point de récidive : le dépôt suivi de la suppuration, est un jugement définitif.

42. En usant des femmes le ventre devient gros, comme il arriva à Demagoras. Chez d'autres, cela donne des vents.

43. Ceux qui ont les épaules ailées, sont sujets à des vents : c'est dans leur constitution.

44. Ce qui est froid, comme la neige et la glace, excite la toux, et met dans les vaisseaux une disposition à se rompre ; car le froid resserre. Les mêmes choses donnent des tumeurs scrophuleuses près des oreilles, et des goîtres. La cause ordinaire de *ces deux maladies*, est l'âpreté du froid.

45. Ces frissons qui arrivent après avoir uriné, auxquels les enfans sont principalement sujets, viennent-ils de ce qu'ils ont la nature plus chaude ?

46. Qu'il y ait certaines situations beaucoup plus avantageuses que d'autres ; cela parut bien dans cet

homme, qui, liant des fagots, n'en pouvoit plus : il fut obligé de se renverser par terre : il se prit au bout d'un pieu, qui étoit fiché en terre ; et il ne sentit plus rien.

Observation particulière, sur l'état d'un ouvrier.

47. *J'ai vu* un homme qui, après avoir travaillé au pont de la Montagne, marchoit en jettant ses jambes de droit et de gauche : il en avoit une qui n'étoit point du tout atrophiée. Il étoit travaillé d'une incontinence d'urine et de semence.

Continuation d'aphorismes divers.

48. Chez les personnes à épaules ailées, les fluxions d'humeurs de mauvais caractère, sont un mal, qu'elles soient critiques ou non, à cause de la foiblesse de leur constitution.

49. Les froids, chez les femmes, commencent par les lombes, et se portent à la tête en montant le long du dos. Chez les hommes, ils commencent plus communément par le devant, non par le derrière. Nous avons les parties extérieures du corps, comme les cuisses et les bras, plus froides que l'intérieur. La peau des parties extérieures (1) est moins dense ; ce qui se connoît, en ce que le poil y croît davantage. Le froid entre aussi par ailleurs ; par les plaies, et il se porte au-dedans par les vaisseaux.

50. Le principal est de connoître l'origine et la

(1) Ce passage a quelque affinité avec un autre ; *suprà*, livre second des épidémies, n°. 56 ; il semblera peut-être lui être opposé à certains égards ; mais en les pesant bien l'un et l'autre, on trouveroit qu'ils ne sont pas directement contraires ; une peau dense n'étant pas toujours la même chose qu'une peau forte. Du reste, ceci n'est pas, heureusement, très-important pour la pratique de la médecine.

cause ; de distinguer ce qui demande une suite de raisonnemens, et ce qui se montre d'abord de lui-même ; de combiner et de déterminer, si les choses sont semblables ou dissemblables ; comment des dissemblables, il résulte cependant un tout qui réunit les unes et les autres. Telle est la marche à suivre. C'est en s'attachant à cette méthode, qu'on parvient à discerner surement, ce qui est bien et ce qui est mal.

51. Lorsqu'il arrive des hémorragies du nez, à ceux dont la couleur est pâle ; à ceux qui sont d'une pâleur bilieuse ; à ceux qui sont d'un rouge bilieux ; il ne faut point laisser couler long-temps le sang ; on travaillera à l'épaissir au plutôt. Les autres ont moins besoin de ce genre de secours. On emploie à cet effet la poudre dessicative blanche, celle de noix de gale, l'alum.

52. Le temps des hémorragies du nez, est celui où l'on commence de devenir apte à la génération.

53. Dans l'acte vénérien, les uns rendent des vents, comme Arcesilas. Certains ont des frissons avant l'acte : d'autres ont le ventre gonflé à la suite, comme Damnagoras.

54. Il faut prendre garde aux changemens de saison ; manger peu à ces époques ; ne pas beaucoup travailler ; ne boire qu'autant qu'il faut pour étancher la soif.

55. Toute espèce d'émaciation, si elle dure, rend la peau d'abord lâche ; puis elle devient tendue. L'embonpoint fait tout le contraire. Quand la peau se lâche, il s'y fait des rides ; quand elle se remplit,

elle se tend. L'inégalité et le lisse, le bilieux et le fleuri, sont les signes de ces deux états opposés. Pareillement les mamelles sont molles ou fermes, suivant qu'il s'y trouve du lait : la cause ici n'est pas la même. Il s'agit, dans le premier cas, des chairs sous la peau.

56. Les clavicules sont apparentes chez certaines personnes ; chez d'autres on voit distinctement les veines.

57. Prodic, accabloit ses malades fébricitans, par de longues promenades, par des exercices à la lutte, et par des fumigations : en quoi il avoit tort. La fièvre ne veut ni la lutte, ni des promenades, ni des courses, ni des frictions. Il combattoit un mal avec un autre mal. De là provenoient des rougeurs des vaisseaux ou leur lividité ; la pâleur, des douleurs de côté, avec des tumeurs molles. Il vouloit que les malades qui n'avoient pas soif, restassent la bouche fermée ; qu'ils ne parlassent point ; qu'on avalât l'air frais en buvant.

Pratique du médecin Prodic blâmée, comme contraire à un aphorisme qui proscrit les mouvemens dans la fièvre.

58. Il faut examiner les causes apparentes des maladies, voir si elles proviennent de maux de tête, ou de maux d'oreilles, ou de maux de côté : si les dents y ont part, ou des tumeurs aux aines.

Continuation d'aphorismes.

59. Les maladies fébriles dont la crise doit se faire par des ulcères, ou par des tumeurs, ne seront point jugées, si ces signes ne paroissent. Lorsqu'il reste des matières, les rechutes sont certaines et prochaines.

60. Les crachats ronds, tels que Plene les rendoit, sont des avant-coureurs de délire.

61. Les hémorroïdeux ne sont sujets ni à la pleurésie, ni à la péripneumonie, ni aux ulcères rongeans, ni aux cloux, ni aux verrues, peut-être même pas à la lèpre : mais bien des gens qui ont été guéris mal-à-propos des hémorroïdes, sont aussitôt tombés dans ces maladies, dont plusieurs leur sont devenues funestes. Il en est de même quant aux autres dépôts, aux fistules ; à propos de quoi il sera bon de considérer d'où ces maux proviennent, et de quels ils préservent.

62. Ce n'est pas toujours dans les lieux où s'est formé le mal, qu'on en ressent les effets, soit qu'il s'agisse de douleurs ou de pesanteurs : on les ressent souvent dans les lieux qui communiquent, avec ceux où est l'origine du mal.

63. Le sang ne sort pas constamment par les lieux vers lesquels il a le plus de pente. L'éjection s'en fait par les crachats et autres voies, suivant les affinités.

64. Il y a des cas où il est à propos de tirer du sang ; d'autres, où il n'en faut point tirer. Cela dépend des circonstances.

65. Dans le nombre des circonstances, qui demandent d'arrêter le sang, faites entrer la saison de l'année, certains états pleurétiques, l'état bilieux.

SECTION IV.

66. Les parotides critiques qui se ramollissent sans suppuration, sont suivies de récidives. Pareillement dans les récidives, les tumeurs reviennent, et suivent les périodes de la fièvre. On peut même s'attendre

alors, qu'il surviendra des dépôts aux articulations.

67. Dans les fièvres avec de grandes lassitudes, on rend quelquefois le quatrième jour, des urines blanches épaisses, comme furent celles d'Amphigène, qui préservent des dépôts aux articulations, surtout s'il s'y joint une hémorragie du nez un peu copieuse; et on est alors parfaitement quitte.

Observations particulières.

Métastase de la goutte, chez un anonyme.

68. Un malade sujet à des douleurs *du bas-ventre*, du côté droit, fut atteint de la goutte : on le soigna de la goutte, et il en guérit : les douleurs aux entrailles revinrent plus fortes.

La fille d'Agasie.

69. La fille d'Agasie étoit sujette, dans sa jeunesse, à de difficultés de respirer : ayant été mariée, elle retomba dans cet état après des couches. Elle voulut un jour, élever un grand fardeau : il lui sembla aussitôt entendre un bruit dans sa poitrine. En même temps la difficulté de respirer devint plus forte; elle s'appaisa ensuite. La malade rendit des crachats écumeux, à la suite d'autres qui étoient sanguinolens. Le tout finit quand elle eut vomi des matières un peu bilieuses. Je lui conseillai de s'abstenir de manger de l'ail, du cochon, du mouton et du bœuf; de parler haut et de se livrer à des vivacités, quand elle auroit des difficultés de respiration.

L'anonyme guéri d'une espèce de teigne.

70. Celui qui avoit une éruption rongeante à la tête, se trouva bien de l'alum calciné. Il lui survint un autre dépôt, qui semboit devoir attaquer l'os, et qui finit le soixantième jour. L'abcès étoit placé au-dessus de l'oreille.

Continuation d'aphorismes divers.

71. L'homme a l'intestin colon comme celui des chiens, mais plus grand. Il est suspendu au mésoco-

lon, qui provient des nerfs de l'épine, en dessous de l'estomac.

72. Il faut des complaisances pour les malades; par exemple, mettre la propreté qu'ils souhaitent, à ce qu'ils doivent boire ou avaler; avoir soin, que tout ce qui les touche soit mollet. Il en faut encore dans bien d'autres choses qui ne peuvent pas nuire, ou dont le mal seroit facile à réparer; tel qu'est l'usage de l'eau fraîche, quand ils la demandent; ou bien la liberté de passer dans une autre chambre, quand ils le désirent; leur tenir des discours qui les amusent; les mettre dans la situation qu'ils souhaitent, les laisser s'habiller à leur gré, se ranger les cheveux, se faire les ongles; leur permettre de sentir des odeurs, telles qu'ils les veulent.

73. Quand on fait bouillir de l'eau, il faut que l'air puisse s'y renouveler; ne pas remplir entièrement le pot; et y mettre un couvercle.

74. A la suite des hémorragies, craignez les hydropisies.

75. Quand la purgation doit produire un bon effet, on la supporte sans en être fatigué.

Observation particulière, consignée au second livre des épidém. n°. 62.

76. A Æne, ceux qui se nourrissoient habituellement de lègumes, soit hommes, soit femmes, avoient des foiblesses des jambes qui ne les empêchoient pas de vivre. Ceux qui mangeoient des orobes avoient des douleurs aux genoux.

Continuation d'aphorismes divers, ou matériaux pour en faire.

77. Il paroît manifeste, que durant la veille certaines parties externes sont plus chaudes que les internes. C'est le contraire durant le sommeil.

78. Les tempéramens chauds doivent, pour se

rafraîchir, boire de l'eau, prendre du repos, dormir dans des endroits frais en se couvrant suffisamment, profiter d'un long sommeil, observer un régime léger, rafraîchissant. La nourriture forte échauffe.

79. Les eaux que nous avons sans le secours de l'art, celles qui nous viennent par les pluies avec du tonnerre sont saines. Celles qui viennent des ouragans sont mauvaises.

80. La boisson d'eau et les veilles, font qu'on mange davantage.

81. Le tempérament chaud, et le temps chaud, demandent une couche fraîche. Coucher au frais, cela fortifie : coucher au chaud, relâche.

82. Deux précautions pour se bien porter. Manger moins qu'on ne pourroit, et travailler.

83. On est quelquefois altéré, pour avoir trop veillé. Il faut dans ce cas faire passer la soif au lit. On se désaltère pareillement en veillant, quand la soif vient de trop dormir.

84. Les gens fort chauds ont la voix très-forte, parce qu'ils respirent beaucoup d'air, qui concourt avec la chaleur à former la voix. Or de deux principes forts, il doit résulter un effet fort.

85. Ceux qui ont le ventre chaud, ont les chairs froides, et sont maigres. Ils ont les veines saillantes ; et ils se mettent facilement en colère.

86. Les oiseaux se portent bien dans les saisons sèches (1).

87. Celui des deux testicules qui se gonfle le pre-

(1) Voyez *infrà*, n°. 134.

mier, présente une circonstance propre à faire juger du sexe des enfans qu'on engendrera. Si c'est le droit, on fera un garçon : si c'est le gauche, une fille.

88. L'état des yeux est un signe de la santé de tout le corps : la couleur de la peau, aussi. Il est tout naturel, qu'il paroisse au-dehors des indices de ce qui se passe au-dedans.

89. C'est un signe mortel dans certaines maladies, qu'une vapeur chaude s'exhalant de la peau, comme aussi l'air sortant chaud par les narines. Ordinairement l'air qu'on rend par les narines avant la mort est froid. Quand ces signes sont dans un état contraire à celui que je viens d'exposer, ils sont salutaires.

90. Beaucoup de travail demande beaucoup de manger.

SECTION V.

Continuation d'aphorismes généraux.

91. C'est la nature, qui guérit les maladies. Elle trouve par elle-même les voies convenables, sans avoir besoin d'être dirigée par notre intelligence. C'est elle qui nous apprend à ouvrir et à fermer les yeux, à remuer la langue, et autres choses pareilles, sans le secours d'un maître. Elle se suffit pour une foule de choses nécessaires.

92. Le larmoyement, l'écoulement des larmes par le nez, l'éternuement, le suintement des oreilles, le crachement de la salive, l'expectoration, l'inspiration, et l'expiration de l'air, le bâillement, la toux, le hoquet, ne sont point d'actions qui s'opèrent toutes de la même manière. Considérez encore l'éjection de l'urine, l'émission des vents, la nourriture,

la transpiration, ce qui se passe de particulier chez les femmes, les sueurs, les démangeaisons, les mouvemens dans lesquels on étend tout son corps, et autres.

93. L'ame de l'homme se reproduit sans cesse, jusqu'à la mort (1) : quand les maladies échauffent l'ame, elle contribue alors aussi à dévorer le corps.

94. Certaines maladies naissent avec nous, pour nous accompagner jusques dans la vieillesse : et à cette époque certaines mûrissent, se dissolvent et se dissipent complètement.

95. Remédier c'est s'opposer à la maladie. Ainsi le froid devient un remède, contre le mal qui provient du chaud.

96. La colère resserre le cœur et la respiration. Elle porte la chaleur et les humeurs à la tête.

97. Le travail et l'exercice sont bons, pour fortifier les articulations et les muscles. Le manger et le dormir fortifient les viscères.

98. La méditation *pas trop forte* est pour l'esprit de l'homme, ce que la promenade est pour le corps.

99. Le sang qui sort dans les blessures veut être réparé, pour remplir les vides.

100. S'il y a des douleurs d'oreilles, on roulera

---

(1) *L'ame se renouvelle sans cesse.* J'ai déjà observé ailleurs, qu'Hippocrate croyoit vraisemblablement à l'immortalité de l'ame. Les passages de l'espèce de celui-ci me paroissent donc devoir être entendus de l'ame sensitive, sans avoir à accuser nécessairement de matérialisme, ni Hippocrate, ni l'auteur de ce sixième livre des épidémies.

un bourdonnet de laine, qu'on imbibera de baume sur la paume de la main ; puis on l'introduira. S'il fait sortir des matières, il sera quelquefois bon de tromper le malade.

101. L'état de la langue fait connoître celui des humeurs : quand elle est verte, elles sont bilieuses. Ce qu'il y a de bilieux, provient de la graisse. Quand elle est rouge, cela provient du sang. Quand elle est noire, cela vient de l'atrabile. Ce dernier état est occasionné par une chaleur fuligineuse, et par des vapeurs de la matrice chez les femmes. La langue blanche provient de la pituite.

102. La couleur des alimens et des boissons, se transmet quelquefois jusqu'aux urines, qui contiennent la fonte de l'humide.

103. La langue prend la couleur de ce qui s'ajoute à nos humeurs. Voilà pourquoi elle nous sert à connoître leur état.

104. Quand nous trouvons salées les viandes qui cependant ne le sont point, c'est un signe de redondance dans nos humeurs.

105. Si le mamellon et l'aréole d'autour sont pâles la matrice est malade.

106. Si un malade goûtant le suintement de ses oreilles, le trouve doux, c'est un signe que le cerveau se fond ; et c'est mortel. Il n'en seroit pas de même, si le suintement étoit amer.

107. Il est bon de changer de pays, dans les maladies chroniques.

108. La mauvaise nourriture accourcit la vie.

109. Dans certaines douleurs des cuisses, que nous

appelons *kedmata*, il est bon de couper les veines derrière les oreilles (1).

110. L'acte de la génération est bon, contre les incommodités qui proviennent de la pituite.

111. Les alimens forts, et les boissons fortes, mettent du trouble chez ceux qui ont le ventre chaud.

112. Le sang qu'on rend par les hémorroïdes, est chargé d'atrabile.

113. L'acte de la génération donne des forces aux maladies.

114. Le froid serre le ventre. L'acte de la génération le serre aussi.

115. Voulez-vous que l'ellébore purge plus vîte, faites baigner ou manger.

116. Durant le sommeil, le sang se porte à l'intérieur.

117. Le froid dans le corps provient des cavités supérieures ; le chaud, des inférieures.

118. Si le poumon est sec ou chaud, il attire plus d'air.

119. Après des évacuations excessives, un trop long sommeil dessèche.

120. Les lentilles, le millet, la citrouille, sont des alimens très-froids.

121. Il vient des plaies, quand on fait trop d'exercice, ayant le corps chargé d'humeurs.

122. Qu'une nourrice mange de l'élatérium, ou du

---

(1) Le traité des airs, des lieux, et des eaux, n°. 25, peut servir à jeter quelque jour sur cette pratique.

concombre sauvage, le nourrisson est purgé. On voit la même chose chez les chèvres.

123. Le corps est-il échauffé, le manger le rafraîchit. Le travail, le soleil, le feu, les habits forts dans l'été, augmentent la chaleur. Il faut lui opposer les contraires.

124. Certains alimens sont digérés promptement: d'autres, lentement.

SECTION VI.

125. Les chairs attirent du ventre et du dehors. On sent soi-même, que le corps inhale, et qu'il transpire.

126. Une petite veine plus pleine de sang, attire plus de chaleur; puis elle rend le sang.

127. Ceux qui abondent en graisse, ont la bile jaune: ceux qui abondent en sang, l'ont noire.

128. Le médecin doit, pour guérir, mettre en œuvre la raison, la mémoire, l'odorat, la faim même, et toutes les autres puissances.

129. Il faut de la modération dans le travail, dans le manger, dans le boire, dans le sommeil, dans l'usage de sa femme.

130. L'homme d'un tempérament froid, se trouve d'un tempérament chaud, dans un pays et sous un ciel plus froids.

131. Quand il y a des douleurs au ventre, on doit le vider, et en ôter du sang: il faut savoir ce que peuvent le cautère, les incisions, les fomentations, les rafraîchissemens, la sternutation, les divers sucs des plantes; les sorbets. L'ail, le lait, le vin fermenté, le vinaigre, les sels sont des contre-poisons.

132. Un homme, à la suite des fatigues d'un voyage, se trouvoit foible, avec un sentiment de pesanteur : il crachoit ; il avoit une toux provenant de rhume du cerveau. La fièvre le prit avec des picottemens aux mains. Le second jour, il sentit sa tête pesante. La langue étoit brûlée. Il gratoit ses narines avec les ongles, sans pouvoir faire venir le sang. La rate devint grosse, dure, et douloureuse. Observation sur ce qui précéda une tumeur de la rate.

133. Avec la fièvre quarte, on est à l'abri de grandes maladies. Si on en avoit déjà quelqu'une, elles en délivrent en arrivant. Il faut donc examiner, en quoi certaines maladies sont contraires. Continuation d'aphorismes généraux.

134. La bile et la chaleur ont quelque chose d'âcre. Les oiseaux sont bilieux. Aussi ai-je dit plus haut (1), qu'ils se portent bien dans les saisons sèches.

135. On doit examiner ce qui se passe dans les troubles, et dans les successions des maux. Les douleurs de côté se calment, quand le délire arrive : elles sont quelquefois avec fièvre, d'autrefois sans fièvre, et elles se terminent par les sueurs. Certaines fois elles causent de grandes agitations : la peau devient promptement âpre, tendue, sèche, et d'une chaleur mordante.

136. Au sujet des engourdissemens et des crampes, examinez combien elles s'étendent, à quoi elles succèdent, de quel côté elles sont placées.

137. Les parotides sont souvent mortelles le troisième jour.

138. Ceux dont la peau est rude et dure, meurent sans sueurs. Ceux qui l'ont molle, suent en mourant.

(1) N°. 86.

139. Dans les maladies où l'on voit beaucoup de variations, ces changemens sont bons, quand ils se font en mieux, avant que le mal n'ait empiré, comme il arriva à Chérion.

140. Les irritations au gosier, qui finissent par rendre la voix rauque, méritent attention.

141. On recouvre quelquefois la santé, parce que la cause de la maladie sort par bas naturellement, ou par le moyen des purgations; d'autrefois, parce qu'elle est arrêtée au moyen des ligatures, ou même emportée par des incisions, ou poussée au dehors de toute autre manière, ou consumée par des caustiques. D'autrefois la santé se rétablit, sans l'action d'aucun de ces moyens.

142. Les hémorragies abondantes du nez, auxquelles succède une grande pâleur, sont d'un médiocre avantage. Il n'en est pas ainsi, de celles qui laissent la couleur naturelle. Si la tête se trouve légère après les hémorragies, elles sont utiles; mais elles ne le sont point, quand la tête reste embarrassée.

143. Ceux en qui le nez est habituellement chargé d'humeurs, ont la semence aqueuse et abondante: ils sont sujets à des maladies. Il n'en est pas ainsi, quand les narines se trouvent humides par accident, à la suite de quelque maladie.

144. Les crachats ronds menacent de délire: on le vit dans Plinthe: il eut une hémorragie le cinquième jour, et il fut guéri.

145. Une urine qui dépose beaucoup de sédiment, préserve du délire: ainsi qu'on le vit dans Dexippe, après la chute de ses cheveux.

146. La fièvre quarte dure souvent une année entière.

147. Les dépôts aux oreilles percent le cinquième jour dans l'été. Il est ordinaire, que ceux au nez et aux gencives se mettent plus lentement en suppuration.

148. Lorsque dans les maux des dents, il coule des humeurs tenues des sinus frontaux, si l'on y met du poivre, les humeurs seront plus épaisses le lendemain; ou bien le mal diminuera de quelque autre manière. Un narcotique qu'on appliqua à Hégésippe, pour le soulager du mal de dents, le rendit au contraire plus cruel.

149. On peut juger par le seul état de la tête, de la nature des os, des nerfs, des veines, des chairs, de toutes les humeurs, de l'intelligence, et des mœurs. On doit toujours avoir, en même temps, égard aux changemens qu'amènent les années, à ceux qui se font dans les saisons nouvelles, auxquelles paroissent les éruptions; même aux changemens qui dépendent des diverses heures du jour. Ceux-ci sont remarquables, sur-tout le soir et le matin. Il faut observer encore, qu'un corps bilieux engendre beaucoup de sang atrabilaire, à moins que la bile ne sorte.

SECTION VII.

Description d'une constitution épidémique.

150. Les toux commencèrent vers le solstice d'hiver, le quinzième ou vingtième jour, après de fréquentes alternatives des vents du nord et du midi, qui duroient chacun plus ou moins de temps. On vit

ensuite beaucoup de péripneumonies; la plupart eurent des rechutes avant l'équinoxe, une quarantaine de jours après la première maladie. Chez certains, elles furent courtes, d'un jugement facile. Chez d'autres, le gosier s'enflammoit. Quelques-uns eurent des esquinancies, quelques autres des paralysies. Certains devinrent nyctalopes, sur-tout parmi les jeunes enfans. Les péripneumonies étoient fort courtes. Il venoit des enrouemens, à la suite de toux longues. Certains furent enroués, qui n'avoient point toussé. Les maux de gorge ne duroient pas long-temps. On vit beaucoup de nyctalopies. Les esquinancies et les paralysies étoient sèches, et mauvaises; ou bien elles étoient fort peu considérables, et ne présentoient que peu de matières crues. Il y eut cependant quelques malades, chez qui il se fit une grande coction de beaucoup de matière. Ceux dont la voix étoit le plus altérée, ou qui avoient des frissons, furent, principalement, ceux qui eurent des esquinancies. Ceux qui faisoient des ouvrages des mains, eurent des paralysies aux bras. Ceux qui montoient à cheval, qui couroient, ou qui fatiguoient autrement des jambes, furent paralysés des jambes ou des lombes : ou bien, ils se plaignoient de douleurs et de déchirures aux jambes, et aux cuisses. Les toux les plus violentes et les plus obstinées se terminoient par des paralysies. Cela fut fréquent dans les récidives. Les symptômes étoient moins forts dans le commencement. Chez plusieurs, la toux diminuoit, dans le milieu de la maladie : mais elle ne discontinuoit pas entièrement; et elle redoubloit dans les rechutes. Plusieurs de ceux

en qui la toux avoit étouffé la voix, n'eurent pas néanmoins de fièvre : d'autres n'en eurent que peu. Ni les uns ni les autres de ceux-là ne tombèrent dans la péripneumonie, ni dans la paralysie. Il n'y eut chez eux rien de grave, sinon qu'ils ne pouvoient pas parler. Les nyctalopies étoient obstinées, comme quand elles proviennent d'autres causes. Elles furent communes sur-tout chez les enfans, ainsi que nous l'avons déjà dit. La prunelle des yeux n'étoit pas bien noire, notamment en ceux qui l'avoient petite. Elle étoit noire en général, mais d'une noirceur différente, qui n'étoit pas la même chez tous les malades. Ce changement dans la couleur de la prunelle n'avoit pas lieu, chez ceux dont les yeux étoient petits. La plupart des nyctalopes furent de ceux qui avoient les cheveux plats, qui ne frisent point naturellement, et bruns ou noirs.

151. Les femmes ne furent pas aussi travaillées de toux. Il y en eut peu qui eussent la fièvre ; fort peu, qui devinssent pleurétiques. Encore étoit-ce des femmes vieilles, qui guérirent toutes. Je pense que cela provient, de ce qu'elles ne sortent pas autant que les hommes ; et qu'en général elles sont moins exposées aux maladies courantes. Il y eut des femmes libres qui eurent des esquinancies très-bénignes. Les femmes esclaves en eurent beaucoup, qui étoient très-violentes, dont elles périssoient dans peu. Plusieurs hommes en furent attaqués aussi : les uns réchappoient ; les autres mouroient.

152. En général, les esquinancies n'étoient pas mauvaises, quand elles empêchoient seulement de boire.

Celles qui causoient de l'embarras dans la parole, furent beaucoup plus cruelles et plus obstinées. Quand il y avoit des veines gonflées aux tempes et au cou, les esquinancies étoient assez fâcheuses ; les plus terribles étoient celles où l'on avoit la respiration fort élevée ; les malades se trouvoient dans un grand feu. Tels furent les divers degrés de cette maladie. Avant d'arriver au dernier degré, on passoit par le premier. Les malades mouroient tous en peu des jours, lorsqu'il venoit des frissons dans la fièvre. Quand ils en étoient à cet état, on ne pouvoit leur procurer de soulagement notable en aucune manière ; ni par les purgatifs, ni par la saignée, ni par rien que je misse en œuvre. Je fis saigner même sous la langue. J'émétisai. Cette maladie étoit encore dans toute sa force durant l'été, ainsi que la plupart des autres maux. Avec les sécheresses, commencèrent à paroître des ophtalmies douloureuses.

Aphorisme. 153. Les hémorragies sont arrêtées par les défaillances, par des changemens de situation, par des compressions, par des tampons de charpie, par des bandages, par des ligatures.

Quelques particularités de l'épidémie. 154. On voyoit beaucoup de tumeurs aux aines, qui étoient suivies d'inflammations au foie. Elles provenoient quelquefois d'un vice dans l'artère, comme chez Possidon.

155. Ceux qui mouroient avec des hémorragies, n'avoient point de sueurs au front ; ils finissoient tout d'un coup. Ceux qui avoient des oppressions et des sueurs, mouroient dans un grand travail.

Aphorismes. 156. Certains supportent des troubles violens dans

les entrailles, sans donner de grands signes de douleur; comme Possidonie qui rendit des vers. Elle devint roide avant la mort : son nombril, qui s'étoit alongé, se retira. Elle avoit des ulcères aux gencives, qui recouvroient les dents.

157. Un médecin doit savoir ordonner à chaque malade ce qui lui convient, suivant ses forces, afin de dissoudre le mal, et de le détruire, ou de l'emporter entièrement, après l'avoir mené à maturité, ou du moins de le durcir. Il faut savoir quelquefois arracher un malade de son lit, donner du courage à ceux qui en manquent, et les engager à prendre ce qu'ils refusent.

158. Il faut opérer un hydropique de bonne heure, appliquer le feu, sans hésiter; trépaner de même. En opérant les ascitiques, prenez garde de ne toucher à aucun viscère.

159. Dans les maux près du cardia, comme étoit celui de Xenarque, il faut faire les applications assez chaudes; et commencer par réchauffer la plaie, vis-à-vis le vide, *l'endroit dévoré*.

160. Quand on voit pour la première fois un malade, qui est en colère, on ne peut tirer d'indice de sa voix, si l'on ne sait, comment il l'a, lorsqu'il est tranquille. Il en est de même de ses yeux, quand il est irrité, ainsi du reste. Un malade a-t-il la face d'un phthisique; il reste à savoir comment il l'avoit avant la maladie.

161. La toux fatiguante se fait sentir dans toutes les parties foibles, sur-tout aux articulations; et les fièvres qui donnent des lassitudes dans tout le corps,

causent souvent une toux sèche, dont l'humeur se fixe aux articulations durant la fièvre.

162. L'automne est terrible pour les phthisiques; le printemps aussi, à l'époque où les feuilles des figuiers ont acquis la forme d'une patte de corneille.

Particularités sur la constitution épidémique, relativement aux phthisies.

163. A Périnthe on vit plusieurs phthisiques au printemps. Ils tomboient dans cet état, à la suite d'une toux qui fut épidémique durant l'hiver : cela arriva même à certains, qui avoient eu des maladies équivoques. La plupart de ceux qui s'étoient plaints de douleurs aux reins, échappèrent à la phthisie. De ce nombre fut le malade auprès duquel j'avois été conduit par Cynisce.

Continuation d'aphorismes divers, ou de matériaux pour en faire.

164. On doit reconnoître, dans les douleurs de poitrine et de côté, des différences qui proviennent de leur nature ou de la constitution des saisons, même en voyant prendre la respiration pendant un certain temps, à des personnes qui ne se trouvent point d'ailleurs dans l'effet de quelque faute de régime (1).

SECTION VIII.

165. Le grand dégoût dans des longues dyssenteries, est un mauvais signe, sur-tout s'il y a fièvre.

166. Les plaies, dont la peau d'alentour perd les poils, sont de mauvais caractère.

167. Il se fait un passage des douleurs des lombes

(1) Les médecins praticiens reconnoîtront bien la vérité de cet aphorisme, dans ce qu'ils pourront se rappeler des malades qu'ils ont soignés, atteints ou menacés de pulmonie, d'asthme sec ou humide, etc.

aux côtés de la poitrine, avec des tumeurs que nous nommons de la pourriture.

168. Je n'ai pas vu de colique néphrétique guérie, après l'âge de cinquante ans.

169. L'on observera les redoublemens, qui arrivent dans le sommeil avec froid aux extrémités, avec agitation dans l'esprit, et toutes autres choses qui se montrent dans le sommeil, tant en mal qu'en bien.

170. Toutes les fois que dans la grossesse, il ne se passe rien contre nature, les enfans sont vitaux. S'il arrive quelque chose non ordinaire, il faut examiner en quel mois cela arrive. Il y a des périodes, pour des mouvemens qui se font au bout de quatre-vingt-dix jours. Le grand mouvement qui se passe après neuf mois, arrive à l'époque de trois fois trois mois. On observera aussi, que l'utérus est quelquefois dilaté du côté gauche ou du droit, ainsi que cela paroît d'après les humeurs qui en sortent : qu'il faut donc alors un régime desséchant : que les embryons, dont les membres sont plutôt formés, croissent ensuite plus lentement : que communément les accidens arrivent dans la grossesse au troisième mois, au cinquième, au septième, au neuvième ; quoiqu'il en arrive aussi le second, le quatrième et le sixième. Ceci, du reste, ne doit être regardé que comme un aperçu.

171. Le régime consiste à remplir ou à vider. Observez les changemens, qui arrivent après le manger et le boire. Il y a des odeurs qui plaisent, d'autres qui révoltent ; certaines qui remplissent. Il y en a, dont on modère l'effet à volonté. Observez

donc aussi l'usage que l'on en fait ; quelle est pareillement l'impression produite par le corps, et par l'air soit qu'il entre ou qu'il sorte. L'ouïe réjouit quelquefois ; d'autrefois elle afflige. La langue, *organe du goût*, attire ou repousse. L'air *de l'atmosphère* est froid ou chaud, épais ou ténu, sec ou humide, chargé d'étérogènes, *ou pur*, plus ou moins dense. Observez les effets de ses variations, et ce qui les produit. Voyez quelle est la force des agens extérieurs, soit qu'ils frappent sur nous, ou qu'ils nous arrêtent ; quelle est aussi l'influence du silence, et de la parole.

172. Il faut laisser aux malades la liberte de tout dire, examiner s'ils discourent beaucoup, s'ils parlent d'après la vérité, ou d'imagination. Le médecin doit juger, de quel endroit vient tout ce qui sort du corps, voir combien il en sort, et comment cela s'arrête ; sans en négliger ni la couleur, ni le degré de chaleur, ni les qualités piquantes ou douces, ni la consistance plus ou moins épaisse, plus ou moins égale et unie ; ayant encore égard à l'état du corps qui le rend, et au temps pendant lequel cela dure, et à tous les changemens qui y surviennent ; c'est ainsi qu'il pourra en pénétrer la cause, et les effets. Il examinera, s'il y a des efforts pour vomir, qui ne soient point suivis de vomissemens ; si les larmes découlent, parce que le malade veut pleurer, ou sans qu'il y consente ; si elles sont abondantes, ou en petite quantité, froides ou chaudes, épaisses ou tenues, salées ou non ; si le crachat sort facilement ; si le malade vomit en toussant. Il aura égard aux ardeurs du soleil, au froid du temps, à

l'humidité, à la sécheresse : ce sont autant de causes, qui produisent de très-grands changemens. Il aura égard aux occupations habituelles du malade, ou à son oisiveté, à son sommeil et à ses insomnies, aux rêves qu'il fait en dormant, à sa manière de rester couché sur telle ou telle partie, à l'état intérieur de son ame, indépendamment des choses étrangères ; s'il est triste ou gai, s'il a peur, ou s'il est plein d'espoir, s'il est naturellement timide ou courageux ; comme l'étoit la fille d'Hippothon, qui se posséda toujours, connoissant parfaitement son état.

173. Il faut tenir compte de l'âge, pour voir si les événemens se montrent trop tôt ou trop tard ; comme, par exemple, si une paralysie est venue dans l'hiver et à un vieillard, ou bien l'été et à un enfant. La dernière est anticipée, l'autre ne l'est point. La même observation a lieu pour la chute des dents, pour l'aptitude à la génération, pour l'embonpoint excessif, pour la foiblesse ou les forces, pour le dépérissement. Examinez toujours, si c'est symptomatique ou essentiel.

174. On doit encore distinguer, dans ce qui est propre à chaque saison, ce qui y est anticipé ou retardé ; à quelle époque les pluies ou la sécheresse sont arrivées, et les froids et les chaleurs, et les vents et les calmes ; si c'est au commencement de la saison, vers son milieu ou à la fin ; si les constitutions de l'atmosphère ont été constantes ou très-variables ; sans perdre de vue qu'il y a des maladies propres aux saisons ; que leurs symptômes sont assujétis à des périodes plus ou moins longues ; que

l'état de la violence du mal est fort différent de celui du relâche ; et que ses phénomènes doivent être proportionnés à l'intensité de la cause, à l'époque de la maladie, aux diverses causes qui l'ont produite, à la saison, à l'âge du malade.

175. Il faut en étudiant le caractère des épidémies, remarquer si elles commencent par des vomissemens ; si les malades gardent les médecines, et si elles les purgent promptement ; si les personnes très-blanches de la peau se trouvent plus généralement attaquées : observer quel étoit l'état des lèvres, et dans quelle saison l'épidémie s'est manifestée.

176. Indépendamment de l'intellect, le corps concourt aussi à faire connoître les maladies, par le moyen de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du tact et du goût. On emploie ensuite le raisonnement.

177. On tire des inductions, des enflures que les maladies laissent à la paupière supérieure : car cette circonstance, tandis que les autres parties diminuent de volume, annonce une rechute. On doit porter le même jugement des paupières rouges, gonflées, et dures sur le bord qui contiennent diverses matières, telles qu'on les vit chez Polymède à Pharsale ; *item*, des paupières gonflées et livides, avec de la chassie et des ulcères. Les matières sont ici très-différentes de celles des autres tumeurs qui suppurent.

178. Les tranchées autour de l'ombilic sont un signe équivoque : il est quelquefois produit par l'ail, ou par les oignons.

179. Il y a des cas, ou l'érysipèle vient du cou et se porte à la face : quand le cou noircit, c'est mau-

vais signe ; sur-tout s'il s'y fait des phlyctènes de mauvaise nature, et s'il s'y joint d'autres accidens.

180. Adamante tourmenté par l'atrabile, prit de l'ésule ; il vomit des matières noires, comme on en rend quelquefois après avoir mangé de l'ail.

181. Les fièvres dans lesquelles il vient du mal aux lèvres, se termineront peut-être avec cette éruption ; sur-tout, si ce sont des fièvres tierces avec des frissons. Ceux en qui cela arrive, et qui à la suite du froid ont aussitôt un chaud extrême sensible au toucher, ne manquent jamais de guérir.

182. Il faut, quand il se fait quelque dépôt aux articulations, bien examiner s'il suppurera.

183. On doit, quand on se porte bien, ne faire aucun changement dans son régime ordinaire, ni dans ses habits, ni dans son travail, ni dans le sommeil, ni dans le commerce avec les femmes, ni dans ses occupations d'esprit. *Voilà pour l'état de santé.* Il faut de même, relativement aux maladies, examiner quelle est leur tournure ; dans quels lieux elles dominent, comment elles ont commencé ; quels en sont les effets ; comment elles se terminent ; chez qui elles sont foibles ou terribles ; quel est le régime contraire au mal ; de quoi les malades se trouvent-ils bien ; de quoi ils sont incommodés. Il importe sur-tout de connoître, autant qu'il est possible, le régime approprié : on causera bien des maux, si on l'ignore. J'avoue, que la fausse ressemblance des cas fait commettre des erreurs à de bons médecins, à cause de la difficulté de démêler l'influence d'une foule de circonstances particulières ; comme quand le malade

a la tête pointue, ou qu'il est camard, ou qu'il est d'un tempérament un peu sec, ou qu'il est bilieux et qu'il ne vomit pas facilement, ou que c'est un jeune homme qui a vécu jusqu'alors à l'aventure. Il y a bien de l'embarras à concilier tout, pour en déduire le traitement.

Quelques observations particulières.

184. Une petite fistule se rouvroit *sans cesse* chez un malade, en qui la toux empêchoit la cicatrice de se consolider.

185. Je fis donner la secousse (1) à un homme qui se plaignoit de douleurs au lobe du foie : le mal cessa tout de suite.

Satyre, surnommé le Renard-Faucon.

186. A Thase, Satyre, qu'on surnommoit le Renard-Faucon, tomba, à l'âge de vingt-cinq ans, dans une gonorrhée, qui lui faisoit perdre la semence pendant le sommeil, et souvent dans le jour : il devint phthisique à trente ans, et il mourut.

Sthenée, le concierge de la palestre.

187. A Abdère, Sthénée, concierge de la palestre, après avoir lutté contre un plus fort que lui, fut renversé sur la tête. En se retirant, il but de l'eau froide. La même nuit il eut de l'insomnie, avec un grand mal-aise ; il ne pouvoit réchauffer ses extrémités. Le lendemain il alla chez lui : on mit un sup-

(1) On a dû remarquer qu'il est souvent question dans les Œuvres d'Hippocrate de secousses données pour opérer la délivrance de certains maux. On peut voir des détails de certaines secousses dans le traité des articles n°. 20. Dans celui des maladies des femmes, n°. 80, livre premier ; dans celui des femmes stériles, au dernier numéro ; dans celui de l'extraction du fœtus mort, n°. 4. Voyez aussi le n°. 106 du cinquième livre des épidémies.

positoire, qui ne le purgea point. Il rendit un peu d'urines : auparavant il n'avoit pas uriné. Dans la nuit, il prit un bain : l'insomnie et le mal-aise persistèrent ; il tomba dans le délire. Le troisième jour, les extrémités froides se réchauffèrent un peu : il sua. Il mourut le troisième jour, en buvant de l'hydromel.

Aphorisme donné en passant.

188. La mélancolie dégénère souvent en épilepsie : et les épileptiques sont, en général, mélancoliques. L'un et l'autre de ces deux états ont plus ou moins lieu, suivant les organes sur lesquels le mal se jette. L'épilepsie a lieu, quand il se déploie sur tout le corps : la mélancolie, quand il attaque l'organe de la raison.

Continuation d'observations particulières. Phaéthuse, femme de Pythée.

189. A Abdère, Phaéthuse, femme de Pythée, qui avoit fait plusieurs enfans dans sa jeunesse, fut long-temps sans voir ses règles, son mari ayant été obligé de fuir. Elle devint alors, ce que nous appelons une femme homasse : sa peau se couvrit de poils ; son menton poussa de la barbe ; sa voix étoit rude. On fit, inutilement, tout ce qui paroissoit propre à rappeler les règles. Elle mourut au bout de quelque temps.

Namysie, femme de Goripe.

190. A Thase, la même chose arriva à Namysie, femme de Goripe. Il paroissoit à tous les médecins, du nombre desquels j'étois, qu'il n'y avoit qu'un seul espoir, celui de ramener les règles dans leur état naturel : mais nous ne pûmes en venir à bout, quoique nous ne négligeassions rien pour réussir. Cette femme mourut dans peu, comme la précédente.

TRAITÉ DES ÉPIDÉMIES,

LIVRE SEPTIÈME.

Quelques particularités de la constitution épidémique, avec l'observation de la maladie de Polycrate, et de Théocide.

1°. (1) APRÈS la canicule, les fièvres tournèrent aux sueurs, qui n'étoient point suivies de froid. Les chauds reprenoient *à la suite des sueurs.* Les maladies étoient longues à l'avenant, et les crises difficiles. La soif ne tourmentoit guère les malades. Il y en eut peu qui guérirent le septième ou le neuvième jour. La maladie dura chez les autres, jusqu'au onzième, au douzième, au quatorzième et au dix-septième jour. Polycrate eut la fièvre, et les sueurs telles que je viens de dire. Il fut bien purgé par bas. La fièvre s'adoucit, au point qu'elle ne paroissoit qu'aux tempes. Les sueurs revenoient vers le soir, à la tête, au cou, à la poitrine, et au ventre; la chaleur aussi. La fièvre dura jusqu'au douzième et au quatorzième jour. Il rendoit quelques selles. Il usa de la purée de tisane, après avoir été purgé. Le quinzième jour, il eut des douleurs aux entrailles, à la rate et aux flancs. Les applications chaudes le soulageoient moins que les fraîches. Le mal finit avec l'effet d'un lavement émollient. Les choses se passoient de même vis-à-vis Théocyde, qui avoit aussi des douleurs avec la fièvre. Les chaleurs parurent fort diminuées vers le seizième

(1) Ce premier n° n'est guère que la répétition du n°. 76 du cinquième livre des épidémies, avec un peu plus de détail.

jour,

jour, et il rendit de la bile pure, mais il avoit un air brusque : sa respiration étoit tranquille, à la réserve qu'il poussoit des soupirs de temps en temps, comme un homme accablé, ou comme un voyageur excédé de fatigue, qui s'asseoit à l'ombre. Le soir du dix-septième jour, étant assis sur une chaise, il eut une défaillance, dans laquelle il resta long-temps sans recouvrer la connoissance, ni la parole : à peine peut-on lui faire avaler de l'hydromel. Ses veines du cou étoient gonflées, comme dans ceux qui ont le gosier sec : et sa foiblesse étoit grande. Il revint enfin : ses membres prirent une chaleur douce, la maladie finit entièrement le vingt-deuxième jour.

2°. Pythodore fut atteint, dans le même temps, d'une fièvre continue. Il eut, le huitième jour, des sueurs qui furent suivies de chaleur. Le dixième, la sueur revint. Le douzième, il avala de la purée de tisane; et la fièvre ne se fit point sentir jusqu'au douzième, si ce n'est aux tempes. Il n'y avoit point de soif. Le malade disoit qu'il se portoit bien : il suoit cependant tous les jours. Le quinzième, ayant pris un bouillon de volaille, il vomit de la bile, et il rendit des matières par bas. La fièvre redoubla, puis elle se calma. Tout le corps étoit froid, excepté les tempes : le pouls s'y soutenoit. On voyoit que c'étoit un froid, qui seroit bientôt suivi de chaud. Le vingt-quatrième jour, comme il usoit des alimens, et qu'il dinoit, il lui survint une grosse fièvre, avec délire et propension au sommeil. Elle étoit continue et forte, y ayant des nuits entières, quelquefois deux de suite, sans aucun repos, puis un sommeil profond Pythodore.

dont on ne pouvoit le tirer, et durant lequel le délire continuoit. Quand on parvenoit à le réveiller, il ne se possédoit pas bien. Il n'étoit point altéré. Sa respiration étoit tranquille, telle quelquefois que celle de Polycrate. Il avoit la langue colorée. Sept jours après la rechute, il prit la purée de tisane. Le quatorzième jour il mangea. Durant les sept premiers jours il avoit le hoquet, et un vomissement dans lequel il rendoit la boisson, avec un peu de bile, sans beaucoup de fatigue ; les sueurs ne reparurent point dans la rechute, à moins qu'on ne veuille tenir compte de quelques gouttes autour du front. Quand il s'éveilloit, la langue étoit sèche, au point de ne pouvoir parler, jusqu'à ce qu'il l'eût lavée : elle étoit gercée, les lèvres aussi, et les gencives. Les selles qui auparavant étoient peu de chose, devinrent abondantes vers le quinzième jour, lorsqu'il tomba en rechute, et plus visqueuses. On les arrêtoit avec l'écorce de grenade. Les urines furent toujours, comme dans les maladies qui doivent être longues. Durant le dernier temps il sentoit, en buvant, des douleurs à la poitrine, où il étoit obligé de porter la main : des bouillons d'œuf avec du nitre le calmèrent ; le mal se jetta sur la langue. Le cinquantième jour, à compter du commencement de la maladie, vers le coucher d'arcturus, il eut de petites sueurs, avec des froids dans tout le corps, excepté aux tempes. Cela diminua le lendemain, et ne revint plus.

Le fils d'Eratolas.

3°. Le fils d'Eratolas, eut la dyssenterie avec fièvre, vers l'équinoxe d'automne. Les selles étoient bilieuses, claires, abondantes, médiocrement sanguinolentes.

Il souffroit beaucoup des entrailles. Les douleurs s'appaisèrent, et le sang s'arrêta, avec l'usage du petit lait, et du lait où l'on jettoit des cailloux rougis au feu : mais les selles bilieuses persistoient. Le malade se présentoit souvent pour aller à selle, quoiqu'avec moins de douleurs. Après les six premiers jours, la fièvre étoit fort peu de chose; et la plupart des gens auroient dit, qu'elle avoit fini, si peu elle étoit sensible. Il y avoit cependant toujours des battemens aux tempes; et la langue étoit gercée de sécheresse : le malade étoit assez altéré : il ne dormoit point. Cela n'empêchoit pas, qu'il ne fût déjà passé à la purée de tisane, et à l'usage du vin. Quand il fut au quatorzième jour, il lui vint deux parotides, une de chaque côté, qui étoient dures. Elles se dissipèrent sans que la matière mûrît : il y resta peu de sensibilité. Les selles bilieuses et les douleurs d'entrailles furent fort diminuées, pendant quelque temps. Il rendoit fréquemment beaucoup d'eaux : et il étoit si dégoûté, qu'on avoit toutes les peines du monde à lui faire prendre de la nourriture. Quant à la chaleur, à l'état de la langue, et à la soif, cela restoit comme je l'ai dit. Il n'y avoit absolument pas de sueurs. Sa mémoire étoit abolie, au point qu'il redemandoit un moment après, ce à quoi on venoit de lui répondre, ne s'en souvenant plus. Il ne pouvoit pas dire s'il étoit allé du ventre, à moins qu'un autre ne répondît pour lui. Il connoissoit très-bien lui-même que sa mémoire ne le servoit point. La respiration étoit comme celle d'un homme en santé. Depuis le trentième jusqu'au quarantième jour, il souffrit beaucoup plus du ventre : il restoit couché sur le

dos, sans pouvoir se tourner ni se redresser pour boire. On étoit obligé de le faire avaler étendu : tant les douleurs le pressoient. Les selles étoient abondantes ; et les matières claires, point mêlées, de la couleur des alimens et des boissons qu'il avoit pris ; colorées quelquefois d'un peu de sang. Son corps étoit fondu, et ses forces entièrement perdues. Il ne pouvoit plus se lever, même avec l'aide d'autrui. Quand on mettoit la main sur le milieu de son nombril et sur l'hypocondre, on sentoit un battement, tel qu'on n'en a point de si fort au cœur, ni après les courses, ni dans un effroi. Il fut amplement purgé de matières bilieuses, pendant deux jours, avec huit livres de lait d'ânesse bouilli. Les douleurs finirent, et l'appétit revint. J'ordonnai ensuite trois livres et demie de lait de vache cru, où l'on ajouteroit, pendant quelque temps, un sixième d'eau, avec un peu de vin rouge âpre, et de ne faire qu'un repas. Il consistoit en une livre de pain bis le soir, avec du poisson, de ceux qui vivent dans les rochers, préparé simplement, ou un morceau de chèvre ou de mouton. Le malade prit, durant quarante jours, le lait, qu'il ne coupa avec l'eau et un peu du vin, que durant dix jours. Le soixante-dixième jour, il vint une petite sueur au sortir du bain. Je recommandai de boire peu, d'avaler, après le répas, un travers de doigt de bon vin rouge.

Quelques observations sur le lait.

4°. Étésicrate, se trouva mieux du lait de chèvre, avec de la farine, que du petit lait. Il avoit des inquiétudes, et des douleurs dans tout le ventre, avec de fréquentes envies d'aller, des selles sanguinolentes, et les pieds enflés depuis vingt-cinq jours Il en fut de

même d'Adrien. Le lait d'ânesse cuit fut salutaire à quelques autres.

Le fils de Cydie.

5°. Le fils de Cydie fut pris de la fièvre, vers le solstice d'hiver, et d'une douleur à l'oreille droite avec mal de tête. Il étoit sujet à cette douleur d'oreille depuis l'enfance, à raison d'une fluxion qui y avoit fait une fistule, d'où il sortoit de la matière fétide. Il lui arrivoit d'en souffrir quelquefois beaucoup, et d'avoir des maux de tête : d'autrefois, il ne souffroit nullement. Le second ou le troisième jour de la fièvre, il eut un vomissement bilieux : il rendit par les selles des matières bilieuses, gluantes. Le quatrième et le cinquième jour, il rendoit comme des œufs brouillés. Il délira, dans la nuit ; le mal de tête et celui de l'oreille étoient violens. Le sixième jour, la mercuriale l'évacua ; la chaleur et les douleurs sembloient prendre fin. Le septième il paroissoit se bien porter ; mais le battement aux oreilles persistoit : il n'y avoit point de sueurs. Le huitième jour, il prit de la purée de tisane ; le soir, il mangea de la betterave : la nuit fut bonne ; il eut du sommeil et point de douleurs. Le neuvième, il étoit gai le soir : mais dans la nuit, il vint des douleurs cruelles à l'oreille, avec un écoulement de pus, qui fut précédé d'un grand tourment. Il souffrit durant toute la nuit, et le lendemain, mais sur-tout la nuit. Il ne connoissoit personne : il ne discontinuoit pas de se plaindre : le lendemain il se posséda. Les douleurs s'appaisoient ; la chaleur étoit modérée. Le onzième jour il alla du ventre, après avoir avalé un bouillon de mercuriale : les matières étoient pituiteuses, muqueuses, fétides. Le

douzième et le treizième, il alloit passablement. Le quatorzième au matin, il commença de suer de tout le corps, jusqu'à midi ; et il tomba dans un état soporeux, dont il étoit difficile de le tirer. Le soir il s'éveilla ; il n'y avoit pas beaucoup de chaleur : mais le battement des tempes persistoit. Le quinzième et le seizième jour, il prit des purées. Le dix-septième les douleurs revinrent dans la nuit, avec le délire et l'écoulement du pus : le dix-huitième, le dix-neuvième et le vingtième, il tomba dans la manie : il hurloit : il sembloit qu'il cherchât à s'élever en l'air : il ne pouvoit plus tenir contre les douleurs de la tête : ses mains étoient dans un mouvement continuel, toujours élevées, comme s'il avoit voulu prendre quelque chose au-dessus de lui, qui lui échappât. Le vingt-unième, il sua un peu du côté droit, du devant de la poitrine, et de la tête. Le vingt-deuxième, la sueur du visage devint plus abondante. Il pouvoit alors, en s'efforçant, énoncer distinctement ce qu'il vouloit : mais s'il parloit sans effort, il ne s'expliquoit pas, et sa langue s'embarrassoit. Le menton et les joues étoient dans un mouvement perpétuel, comme s'il parloit sans cesse : les yeux aussi se mouvoient continuellement, tant les paupières que le globe. Ils étoient rouges : il avoit la paupière supérieure gonflée ; le bord des joues étoit rouge : toutes les veines du visage étoient tendues et bien marquées. Il ne fermoit point les yeux, les tenant au contraire toujours fort ouverts, et relevant la paupière d'en haut, comme s'il étoit tombé quelque chose entre le globe et la paupière. Quand il avaloit la boisson, on entendoit du bruit dans la

poitrine et dans l'estomac, comme chez Chartade. Sa respiration étoit habituellement douce. La langue fut, depuis le commencement toujours pâle, comme celle des péripneumoniques : le mal de tête ne discontinuoit point. Le cou étoit absolument roide ; de manière qu'il se mouvoir avec peine sur le corps, pour tourner la tête. Il ne pouvoit fléchir l'épine. Il demeura toujours couché, sans être cependant réduit à ne pouvoir rester étendu que sur son dos. Le pus qui sortoit de l'oreille, étoit séreux et assez blanc. Il étoit bien difficile de déterger la plaie avec des éponges : l'odeur en étoit habituellement des plus fétides. Quand on lui touchoit le bout des pieds, il ne le sentoit point.

La sœur d'Harpalide.

6°. La sœur d'Harpalide, grosse de quatre ou cinq mois, avoit les pieds enflés, et le tour des yeux aussi. La couleur de la peau de tout le corps étoit pâle comme celle des leucophlegmatiques. Elle avoit une toux sèche, avec une si grande difficulté de respirer, qu'elle restoit toujours assise dans son lit, ne pouvant absolument pas demeurer couchée. Elle prenoit, dans cette situation, le peu de sommeil dont elle jouissoit. Il n'y avoit cependant pas de fièvre. L'embryon resta long-temps sans se mouvoir, comme s'il eût été mort : le ventre étoit tombé dans le bas. Cette oppression dura près de deux mois : elle céda un peu à l'usage des féves avec du miel ; des loks miellés, et du vin avec du cumin ; après quoi elle rendit, en toussant, beaucoup de matières cuites blanches, avec de la pituite. La respiration devint aisée, et la malade accoucha en son temps d'une fille.

La femme de Polycrate.

7°. La femme de Polycrate eut la fièvre dans l'été, au temps de la canicule. Elle respiroit plus facilement le matin : l'oppression commençoit vers midi. Il y eut de la toux dès le commencement, et des crachats purulens : on entendoit dans la trachée-artère, et au gosier, une sorte de gargouillement, comme des pois qui bouillent dans un pot. La couleur du visage étoit bonne, avec un peu de rougeur aux joues. La voix devint rauque peu à peu, et les chairs se fondoient. Il sortit des pustules aux lombes : et les selles devinrent insensiblement liquides. Le soixante-dixième jour, la fièvre se déclara au dehors par un grand frisson, tandis que les pulsations aux tempes étoient tranquilles, et la respiration fort précipitée. Lorsque cette bourrasque fut passée, l'oppression resta la même. Il falloit que la malade se tînt toujours assise. Elle mourut ayant la respiration très-bruyante, avec une sueur pénible, et le regard tranquille jusqu'au dernier moment. Il se passa plus de cinq jours, entre la mort et le froid dont j'ai parlé, qui ne se dissipa jamais entièrement. Elle cracha toujours des matières purulentes, depuis le commencement de la maladie.

Accidens passagers, d'une femme, qui paroissent nerveux.

8°. Une femme avancée en âge, qui habitoit au-dessus des Thermopyles, fut prise d'une petite fièvre. Comme elle sembloit finir, il vint des douleurs au cou, qui s'étendoient jusqu'à l'épine et aux lombes, et qui empêchoient la malade de se remuer. Les mâchoires étoient clouées, sans pouvoir les séparer autrement qu'avec une spatule : la parole étoit embarrassée : tout le corps se trouvoit en même temps dans

une espèce de foiblesse, qui ressembloit à une paralysie. La raison restoit dans son entier. Cet état se calma le troisième jour, avec des fomentations et l'usage de l'hydromel. Elle prit ensuite du bouillon, et de la purée de tisane; et la santé se rétablit parfaitement.

Le frictionneur paralysé.

9°. Le frictionneur qui étoit chez Arpalide, étant devenu paralysé des pieds et des mains vers l'automne, prit des évacuans par haut et par bas. La fièvre succéda à l'effet des remèdes. Le mal se jetta sur la trachée-artère. Il étoit essoufflé en parlant, et obligé de s'arrêter. Sa respiration ressembloit à celle d'un homme qui auroit une esquinancie, de celles où le gosier fait du bruit. Il étoit fort oppressé. Tous les symptômes de l'esquinancie sembloient réunis, si ce n'est qu'on ne voyoit pas de tumeur au gosier, ni au cou. La fièvre et la toux devinrent fortes. Le malade crachoit beaucoup de pituite. Il eut, dans la suite, une douleur à la poitrine et à la mamelle droite. Quand il se levoit et qu'il se remuoit, il lui venoit de l'oppression, avec beaucoup de sueurs au front et à la tête. Le mal de gorge persistoit, mais moindre, à mesure que la poitrine s'affectoit davantage. Dans le commencement, il usa de féves au miel qu'il suçoit. Toute la maladie se calma en quatorze jours. Peu de temps après, il reprit l'usage des pieds et des mains.

Chartade.

10. Chartade avoit une fièvre ardente, avec un grand vomissement, des déjections par bas, et de l'insomnie. Il survint, le matin, une tumeur ronde à la rate. On entendoit son ventre résonner; le malade n'y sentoit point de douleur. En allant à selle,

il rendit plus de neuf livres de sang liquide ; et peu de temps après, trois livres de caillots. Il tomba dans des maux de cœur, et des sueurs de tout le corps ; avec une petite fièvre. Il parut se posséder d'abord, et conserver sa connoissance. Le jour suivant il fut dans des agitations violentes, et une grande anxiété : l'oppression étoit forte. Il vouloit paroître plein de confiance : il parloit à tout le monde avec plus d'empressement que de raison. Il sembla néanmoins avoir quelques défaillances. On lui donna du bouillon, et de l'eau blanchie avec de la farine, qui ne le remettoient point. Le soir, l'oppression étoit extrême, l'agitation très-forte. Le malade se jettoit çà et là, à droite et à gauche, ne pouvant pas rester un moment dans la même situation. Les pieds étoient froids. Il y avoit quelque chaleur aux tempes, et à la tête, avec beaucoup de sueur, telle qu'aux approches de la mort. La boisson faisoit du bruit dans la poitrine en descendant, ce qui est très-pernicieux. Comme il disoit qu'il avoit besoin de quelque chose, il ferma les yeux, et il mourut un moment après.

La femme d'Hermoptolème.

11. La femme d'Hermoptolème avoit la fièvre dans l'hiver, avec des maux de tête. Un jour en buvant, elle se leva subitement, disant qu'elle sentoit du mal au cœur. Elle eut, dès le commencement, la langue livide. On croyoit que son mal provenoit de s'être refroidie au sortir du bain. Elle ne pouvoit dormir, ni le jour ni la nuit. Comme on lui demandoit, dans les premiers jours, si elle souffroit de la tête seulement : elle répondit que ses douleurs étoient dans tout le corps. Elle jettoit quelquefois ses habits. Il

lui étoit venu une rougeur à l'œil droit, qui larmoyoit. Son urine étoit de celles qui sont toujours un signe de maladie, hors chez les enfans, *sans couleur et limpide*. Les selles, dans les premiers jours, étoient jaunes; elles devinrent claires et aqueuses. Le onzième jour, la chaleur étoit médiocre : elle avoit si peu de soif, qu'elle ne buvoit pas, à moins qu'on ne le lui dît. Après les premiers jours, elle dormoit un peu, dans la journée, mais point dans la nuit : c'étoit le temps où elle souffroit le plus. Elle avoit eu, le neuvième jour, une évacuation abondante de selles aqueuses : il y en eut une pareille le onzième, qui continua les jours suivans. Dès le commencement de la maladie, elle s'inquiétoit et se lamentoit comme les enfans : on l'entendoit crier. Elle avoit des terreurs. En s'éveillant, elle regardoit avec frayeur tout autour de soi. Le quatorzième, on avoit beaucoup de peine à la retenir : elle sautoit; elle crioit; certaines fois elle poussoit subitement de grands hurlemens, comme si on venoit de lui donner des coups, ou qu'on lui eût fait peur, ou que quelqu'un voulût l'amener par force; puis elle restoit quelque temps tranquille, et s'endormoit d'un profond sommeil. Quelquefois elle n'entendoit, ni ne voyoit rien. Elle passa toute cette journée dans des alternatives d'agitation et de repos. La nuit elle rendit, par le dos, des matières sanguinolentes et muqueuses, puis des déjections bourbeuses, porracées, et noirâtres. Le quinzième jour, il y eut de violentes agitations, avec des frayeurs : les cris furent moindres, mais elle étoit inquiète, impatiente; elle pleuroit, si on ne lui don-

noit sur-le-champ tout ce qu'elle demandoit. Elle avoit connu constamment tout le monde, depuis les premiers jours. La rougeur et le larmoyement de l'œil disparurent. Elle tomba dans la manie, tandis qu'on s'y attendoit le moins. Les cris recommencèrent, et cet état fut suivi d'un assoupissement comateux. Son ouïe s'altéra, au point qu'elle n'entendoit quelquefois rien de ce qu'on lui disoit à voix très-haute; et d'autrefois, elle entendoit les discours qu'on tenoit de la voix la plus basse. Elle conserva aux pieds, jusqu'à la mort, la même chaleur qu'au reste du corps. Le seizième jour, elle étoit mieux: le dix-septième, encore mieux, lorsqu'il vint dans la nuit un froid qui la faisoit greloter, et qui fut suivi d'un grand chaud, avec une soif extrême, et le reste à l'avenant. Il lui prit des tremblemens aux pieds, et à la tête. Le regard étoit effaré, la soif si forte, qu'il falloit lui donner à boire continuellement, sans pouvoir lui faire quitter la tasse. La langue étoit néanmoins sèche et rouge. La bouche et les lèvres étoient ulcérées et brûlées. Elle portoit ses deux mains tremblantes à la bouche, avalant avec avidité tout ce qu'on lui donnoit pour la soutenir, ou pour la désaltérer, comme font ordinairement les maniaques. Ses yeux étoient hagards. Elle eut, deux ou trois jours avant la mort, des frissons qui la faisoient beaucoup greloter, quoiqu'elle fût bien couverte; elle avoit, en même temps, de l'oppression dans la respiration. Ses jambes se roidirent; les pieds se refroidirent. La soif restoit toujours la même. Elle conservoit sa connoissance, se levant souvent pour

aller du ventre ; puis elle ne rendoit rien, ou peu de chose avec de courts efforts. Le dernier jour de la maladie, qui fut le vingt-troisième, les yeux étoient grands le matin, et la vue foible. Il y avoit des momens où la malade étoit tranquille, sans dormir cependant, et ne voulant point être couverte. Le soir, l'œil droit avoit des mouvemens vers le grand angle, comme qui regarde affectueusement, ou qui veut obtenir quelque chose. Elle connoissoit, et répondoit à tout : mais la voix étoit rauque et cassée, comme on l'a après avoir beaucoup parlé et beaucoup crié.

Le fils d'Amphiphrade.

12. Le fils d'Amphiphrade eut dans l'été une douleur au côté gauche, avec de la toux, beaucoup de selles aqueuses et bilieuses, et la fièvre qui sembla finir le septième jour. Elle se soutint néanmoins, et les selles restoient toujours un peu aqueuses et bilieuses. Vers le douzième jour, il cracha des matières vertes. La respiration devenoit plus laborieuse, à proportion que la maladie avançoit. L'oppression étoit forte : on entendoit du bruit dans la poitrine, et dans la trachée-artère. Il ne prenoit que de la tisanne crémée pour nourriture. La connoissance fut toujours entière. Le vingt-huitième jour, il mourut. Il y eut quelques sueurs.

L'aubergiste péripneumonique.

13. Un aubergiste avoit une péripneumonie. Le ventre fut lâche dès le commencement : le quatrième jour il sua beaucoup ; la fièvre sembla finir ; il n'y avoit presque pas de toux. Le cinquième, le sixième, et le septième, la fièvre persistoit. Les sueurs reprirent le huitième et le neuvième. Les crachats étoient verdâtres. Le dixième, ils étoient salés et peu abon-

dans. Le onzième il alloit bien. Le douzième il fut guéri.

Hermoptolème. 14. Hermoptolème eut la fièvre après le coucher des pléïades, *à la fin de l'automne*; il toussoit peu. Il avoit la langue de la couleur dont l'ont les péripneumoniques, *recouverte d'un enduit blanc*. Le neuvième jour il sua, il parut froid de tout le corps; on lui donna la tisanne crémée, et vers midi il se réchauffa. Le onzième jour, la sueur et les selles liquides s'arrêtèrent: il rendit des matières bilieuses par bas: il avoit une espèce de râle, qui continua jusqu'au quinzième jour, auquel il mourut, ayant toujours conservé sa connoissance. Un autre malade mourut aussi avec toute sa connoissance, ayant la langue sèche, et de la couleur dont l'ont les péripneumoniques. On entendoit le haut de son palais, qui faisoit du bruit dans la respiration.

Possidon. 15. Possidon fut long-temps malade sans fièvre, tandis que l'été duroit encore, sentant des douleurs à la poitrine, au côté, et à l'hypocondre. Il avoit eu, plusieurs années auparavant, une suppuration interne. Les douleurs augmentèrent dans l'hiver. Il lui vint des frissons avec une petite fièvre, des crachats purulens, un gargouillement dans la poitrine et le gosier. Il mourut en conservant toute sa connoissance.

Le fils de Balés. 16. Le fils de Balés se trompa de chemin dans la montagne, où il resta dix-neuf jours. Il lui étoit venu de l'embarras dans la langue, qui étoit fort rouge, pour avoir crié fortement durant sa course errante. Ses yeux étoient rouges; dans un mouvement continuel, comme ceux des personnes qui ont un

clignotement ; la peau de tout son corps étoit devenue jaune et livide. Sa parole étoit entrecoupée, difficile à entendre. La langue ressembloit à celle des péripneumoniques. La raison étoit aliénée. On voyoit facilement qu'il avoit la respiration fort embarrassée, quoiqu'elle ne fût ni fréquente, ni grande. Ses pieds étoient froids, comme du marbre. Il mourut le neuvième jour *après son retour*.

17. La malade qui avoit une esquinancie chez Métron, sentit des douleurs à la main et à la jambe droites. Elle avoit une petite fièvre, avec de la toux et de l'oppression. Le troisième jour, les symptômes diminuèrent. Le quatrième, elle tomba dans des convulsions : elle perdit la parole : elle respiroit en ronflant ; ses dents étoient clouées ; elle avoit les joues rouges. Cela ne fut pas long. Elle mourut entre le cinquième et le sixième jour. On observa une tache livide à sa main. La malade logée chez Métron.

18. Bion tomba à la suite d'une longue hydropisie, dans un dégoût qui dura plusieurs jours. Il avoit en même temps une strangurie. Il se fit au genou un dépôt, qui suppura. Le malade mourut. Bion.

19. Cthésiphon, hydropique à la suite d'une forte fièvre ardente, qui étoit déjà sujet à l'hydropisie, et à des maux de la rate, devint extrêmement enflé du scrotum, des jambes, et du péritoine (*de l'abdomen*). Vers la fin de la maladie, il avoit une toux suffoquante. Trois ou quatre jours avant la mort, il eut des frissons qui précédoient le rehaussement de la fièvre, et il se fit au-dedans de la cuisse, le long de la veine, Cthésiphon.

qui vient des aines, une excoriation comme si c'étoit du feu volage. Des maux de cœur vinrent dans la nuit; ils furent bientôt suivis de la perte de la parole, avec suffocation, et le malade mourut.

L'hydropique d'Olynthe.

20. A Olynthe, un hydropique ayant subitement perdu la parole, délira pendant vingt-quatre heures, après lesquelles il mourut.

Le garçon de Prodrome.

21. Un garçon du Prodrome un peu bègue, eut, dans l'été, une fièvre ardente. Sa langue étoit si sèche, qu'il ne pouvoit se faire entendre. Une diarrhée abondante le sauva.

Léophorbide.

22. Léophorbide avoit une fièvre aiguë, vers le solstice d'hiver, avec des douleurs à l'hypocondre et à l'estomac: il rendoit des selles bilieuses, liquides, en quantité, et il étoit assoupi durant le jour. Sa langue étoit comme celle d'un péripneumonique. Il n'avoit point de toux. Le douzième jour, il rendit par bas quelques matières noires et porracées. Le douzième, la fièvre étoit petite, et sembloit devoir bientôt cesser. Il prit des purées. Le seizième, la bouche fut salée, fort sèche: le soir, sur le tard, il y eut un frisson, suivi d'une augmentation de fièvre. Le 21 à midi, frisson encore, suivi de sueurs, et la fièvre cessa: mais il restoit un peu de chaleur. Nouvelles sueurs dans la nuit, qui durèrent jusqu'à celle du 22; après quoi le chaud fut dissipé. Tous les jours précédens, la peau avoit été sèche, et le ventre lâche. Il le fut aussi, durant la rechute venue vers le 16.

La parente de Théocle.

23. La parente de Théocle, qui étoit logée sur la hauteur, fut attaquée d'une fièvre aiguë, vers le coucher des pléïades. Elle sembloit guérie le sixième jour.

jour. Elle prit un bain, comme étant convalescente. Le lendemain matin, elle eut une joue fort rouge, je ne rappelle point laquelle. Le soir, il s'éleva une grosse fièvre. Il survint des défaillances avec perte de la parole. Bientôt après la malade sua, et le mal finit le même jour.

La femme de Théodores.

24. La femme de Théodore, eut, avec la fièvre, pendant l'hiver, une grande hémorragie, qui, s'étant arrêtée le neuvième jour, fut bientôt suivie de douleurs au côté, pareilles à celles que la matrice donne. Elles finirent le quatrième jour, au moyen des fumigations. Cependant la respiration étoit précipitée: on entendoit un sifflement dans la trachée-artère, et la malade ne pouvoit rester couchée sur le dos : la fièvre augmenta dans la nuit : il s'y joignit même un court délire. Le cinquième au matin, le mal sembloit fort diminué : il commença par venir au front un peu de sueur, qui se répandit en peu de temps sur tout le corps, et aux pieds : après quoi la chaleur parut encore plus appaisée : l'on sentoit les vaisseaux frais, en y portant la main ; mais ceux des tempes avoient des battemens trop forts. La respiration devenoit plus fréquente : la malade déliroit de temps en temps : tout alla enfin en empirant : il n'y avoit point eu de toux, excepté un peu le troisième et le cinquième jour. La langue étoit toujours fort blanche : il n'y avoit pas de soif : elle rendoit quelques crachats : l'hypocondre droit s'éleva beaucoup le cinquième jour ; il devint ensuite plus souple. Un suppositoire avoit fait rendre, le troisième jour, quelque peu de matières : on en mit un nouveau le cinquième : il fut

suivi de selles liquides, après lesquelles le ventre se trouva souple. Les urines étoient épaisses et mordantes : les yeux étoient comme ceux d'une personne accablée : la malade sembloit les remuer et les tourner avec peine. La nuit du cinquième fut laborieuse : la malade étoit dans le délire, et parloit continuellement. Le sixième jour, une grande sueur se déclara, à l'heure à laquelle l'assemblée des magistrats est complète. Après avoir commencé par le visage, elle se répandit sur tout le corps. La raison revint pendant un temps considérable, durant lequel la malade traita tranquillement des affaires de sa maison, jusqu'à midi. Le délire recommença ensuite : les frissons furent plus forts, et tous les symptômes plus graves. Le soir, elle tira une jambe du lit pour la laisser à terre, en menaçant un domestique sans raison : elle se tut ensuite subitement, et elle reprit du calme peu à peu. Au temps du premier sommeil, elle avoit une soif ardente, et elle passa dans un état maniaque : elle restoit assise sur son lit, disant des injures à tout le monde : puis elle se tint tranquille et en repos; au point qu'on crut qu'elle dormiroit le reste de la nuit : mais elle ne ferma point l'œil. Le lendemain matin, elle répondoit par des signes de la tête, sans remuer le corps, paroissant avoir assez bien recouvré la raison. La sueur cependant retourna à la même heure que la veille : les yeux furent pareillement abattus, et plus tournés vers la paupière inférieure : ils étoient fixes, immobiles : le blanc en étoit terne, comme chez les moribons : ils étoient généralement d'un brun livide : ses mains s'exerçoient perpétuellement contre le mur,

ou sur les couvertes de son lit : la boisson faisoit beaucoup de bruit, en descendant dans l'estomac : elle en rendoit partie par le nez, et elle crachoit après l'avoir avalée. Elle se couvroit le visage : les mains durant la sueur, étoient froides comme de la glace : la sueur de tout le corps étoit froide aussi au toucher. La malade faisoit des soubresauts : elle crioit : elle retomba dans l'état maniaque : sa respiration redevint précipitée : les mains étoient tremblantes. Il y eut des convulsions aux approches de la mort, qui arriva le septième jour. La malade avoit rendu, la nuit du six, un peu d'urines gluantes, qui ressembloient à de la semence virile, qu'on pouvoit soulever avec une paille : l'insomnie fut continuelle. Le septième jour, l'urine étoit sanguinolente.

Le fils d'Antiphane.

25. Le fils d'Antiphane eut, dans l'hiver, une douleur au côté avec toux et fièvre. Il continua de manger et de voyager : la fièvre n'étoit pas grande : c'étoit celle d'un homme en qui un abcès se seroit ouvert. Le neuvième jour, la fièvre diminua, sans entièrement cesser. Il vint une toux fréquente, qui ne faisoit rendre que de crachats écumeux : le côté étoit toujours douloureux. Le quatorzième et le vingtième jour, la fièvre sembloit encore finir : elle reprenoit ensuite. Il y avoit une petite chaleur, qui ne quittoit guère : la toux discontinuoit par temps ; puis elle reprenoit avec une oppression suffoquante, et elle se calmoit. A la suite de ces alternatives, les crachats devenoient abondans avec une toux des plus fatiguantes : jetés sur de la braise dans un réchaud, ils rendoient une odeur de pus, en se boursoufflant.

Ils sortoient du gosier avec un sifflement : la difficulté de respirer étoit habituelle, et l'inspiration fréquente ; rarement le malade étoit-il tranquille. Après le quarantième jour, vers le soixantième, autant que je puis le croire, il perdit la vue de l'œil gauche, qui devint enflé sans douleur. Peu de temps après, l'œil droit subit le même sort : les deux prunelles étoient blanches et sèches. La mort arriva peu de temps après la perte de la vue, sept jours après. Il y eut un râle très-fort, et un grand délire. Dans le même temps, la même chose se passa à l'égard de Thessalion ; tant en ce qui concerne le commencement de la maladie, que quant à la nature des crachats, leur odeur, leur qualité écumeuse, leur purulence, la toux et le râle.

La femme de Polémarque.

26. (1) La femme de Polémarque, eut une esquinancie dans l'hiver : le bas du gosier étoit enflé ; et

(1) La même observation est rapportée au cinquième livre des épidémies, n°. 65. Il me semble du reste que ces répétions, dont j'ai fait observer quelques-unes, et dont on en pourra remarquer un grand nombre, montrent le peu de soin que l'auteur ou les auteurs de ce recueil, ont mis à le composer ; mais elles me paroissent, par cela même, donner plus d'authenticité aux observations ; car l'authenticité doit, à mon avis, s'induire des variations peu importantes, qui se trouvent dans la manière dont les faits sont exposés. Il ne sera pas entièrement inutile de comparer les deux observations suivantes et plusieurs autres, avec la manière dont elles sont rapportées au V^e. livre des épidémies. On trouve dans ce VII^e. livre bien de maladies, pour lesquelles j'ai renvoyé en marge au livre V ou autres : mais je ne prétends pas m'être assujéti à indiquer exactement toutes celles dont les mêmes se trouvent déjà quelqu'autre part dans les Œuvres d'Hippocrate.

elle avoit beaucoup de fièvre. Elle fut saignée : la difficulté de respirer qu'elle éprouvoit au gosier se dissipa ; la fièvre persista. Vers le troisième jour, il survint une douleur au genou gauche, qui fut enflé ; et elle dit sentir dans le cœur quelque chose qui s'y ramassoit. Sa respiration étoit suffoquante, comme celle des gens qu'on a plongés dans l'eau : la malade faisoit du bruit dans sa poitrine, comme les ventriloques. Le huitième ou le neuvième jour, il survint un cours de ventre, dans lequel il fut rendu beaucoup de selles aqueuses fétides : la malade perdit la parole, et elle mourut. Aristippe.

27. Aristippe, ayant été blessé au haut du ventre, d'une flèche décochée avec force, y sentit une douleur violente. Bientôt il eut le corps tout en feu : il ne rendoit rien par bas : son agitation étoit extrême : il vomissoit beaucoup de bile, et le vomissement sembloit le soulager : mais un moment après, les douleurs le tourmentoient de nouveau : il sentoit les mêmes ardeurs qu'on a dans la passion iliaque : il brûloit : la soif étoit des plus violentes : il mourut le septième jour. Néapolis.

28. Néapolis, éprouva les mêmes accidens, à la suite d'une pareille blessure. Un lavement irritant lui lâcha le ventre. Sa peau devint d'une couleur un peu verte et noirâtre ; d'abord au visage, puis dans tout le corps. Il avoit les yeux secs, retirés en dedans, et le regard fixe.

29. Un homme blessé au foie d'un coup de javelot, devint sur-le-champ d'une couleur cadavéreuse : ses yeux étoient creux : il étoit dans une agitation continuelle. Il mourut le même jour de sa blessure, avant l'heure à laquelle les magistrats lèvent le siège. Un anonyme blessé au foie.

Un autre blessé à la tête. Voyez le n°. 62 du V livre des Épidémies.

30. Un autre, qui avoit été blessé à la tête par un Macédonien, d'un coup de pierre, laquelle avoit fait sur la tempe gauche une ouverture, pas plus profonde que quand on fait une scarification, eut des vertiges sur-le-champ. Le troisième jour, il perdit la parole. Son agitation étoit grande; la fièvre, médiocre: le battement des vaisseaux temporaux, étoit celui d'un malade dans une chaleur modérée. Il n'entendoit rien: sa raison étoit égarée; il ne pouvoit rester tranquille: on voyoit sur son front et au nez, une moiteur, qui descendoit jusqu'au menton: il mourut le cinquième jour.

Voyez le n°. 63, livre V des Épidémies.

31. A Delos, Æniète fut blesssé par derrière d'un javelot, du côté gauche: la plaie ne lui causoit point de douleurs. Le troisième jour, il en sentit une légère au ventre, qui étoit constipé. Il prit, la nuit, un lavement qui fit rendre des matières stercorales: la douleur cessa, et il rendit des excrémens par les bourses. Le quatrième jour, il en sortoit près du pubis: il survint des douleurs cruelles dans tout le ventre. Le malade ne pouvoit plus y résister: il vomit beaucoup de bile: ses yeux devinrent jaunes et ternes, comme quand on a des défaillances. Le cinquième jour, ayant déjà perdu presque toute sa chaleur, il mourut.

Audelle.

32. Audelle fut percé au dos. Il sortit beaucoup d'air avec du sang, par la blessure, ce qui effraya. Cependant il fut pansé avec les remèdes des plaies fraîches, et un bandage; et il guérit.

Le fils de Philias, celui de Phanie et celui d'Euergé.

33. Il arriva au malheureux fils de Philias, que l'os coronal fut mis à découvert. La fièvre se déclara le neuvième jour. L'os devint livide. Cet enfant mou-

rut. Pareillement l'enfant de Phanie, et celui d'Euerge, ayant des os à découvert qui devinrent livides, et la fièvre ; il se fit de la pourriture au-dessous. L'un et l'autre furent trépanés. Il en sortit une matière ichoreuse, fétide, tenue, et verdâtre comme du petit lait, qui fut suivie de la mort. Il arrive dans ces cas là, qu'on a des vomissemens et des convulsions vers la fin. Certains ont la voix casse. D'autres sont paralysés du côté droit, quand le mal est au gauche : et du côté gauche, quand il est au droit.

Le fils de Théodore.

34. Le fils de Théodore, ayant pris un coup de soleil, avoit la fièvre depuis neuf jours. Le dixième, la peau se sépara de l'os, mais si peu que cela ne sembloit mériter aucune attention. Cet endroit devint noir. La peau se détacha entièrement. L'enfant se plaignoit sans cesse. Le vingt-deuxième jour le ventre s'éleva sur-tout près du cardia, et il mourut le vingt-troisième.

Aphorisme donné en passant.

35. Quand il y a des fractures d'os, la fièvre se déclare le septième jour : si la saison est chaude, la fièvre paroît plutôt : lorsque la fracture est grande, elle vient tout de suite.

Le petit garçon d'Echarmode.

36. Le petit garçon d'Echarmode sentoit une vive douleur à la cuisse, à un endroit qui n'étoit pas en droiture de celui où il étoit blessé : elle lui faisoit pousser des cris. Il avoit aussi des douleurs au cou.

Posidocréon.

37. Posidocréon eut des convulsions le troisième jour : la chaleur restoit toujours la même. Il mourut le dix-huitième jour.

Le fils d'Isagoras.

38. Le fils d'Isagoras ayant été blessé derrière la tête, l'os fut contus, et il devint noir le cinquième

jour. Il guérit. La lame de l'os contus ne s'étoit point séparée du corps de l'os.

Voyez le n° 77 du livre V des Épidémies.

39. Le commandant d'un grand vaisseau fut blessé par une ancre, qui lui écrasa l'os du doigt index de la main droite. Il y vint une inflammation et la gangrène avec fièvre. Il fut purgé le cinquième jour : la chaleur et les douleurs s'appaisèrent. Une partie du doigt se sépara après le septième jour : il en découloit assez de matières ichoreuses. Il tomba ensuite dans un état, où sa langue ne pouvoit pas bien s'expliquer. Je prédis partie de ce qui arriveroit, s'il survenoit un opisthotonos ; en effet, les mâchoires se clouèrent : puis il eut le cou et l'épine du dos tendus en arrière, avec des sueurs. Il mourut le sixième jour de ma prédiction.

Téléphane.

40. Téléphane, le fils d'un affranchi d'Harpale, prit une entorse, à la seconde phalange du gros orteil. Il y vint une inflammation, et de vives douleurs. Quand elles furent calmées, il alla aux champs : il sentit des douleurs aux lombes. Il prit un bain. Les mâchoires se clouèrent dans la nuit, et il tomba dans un opisthotonos. Il rendoit une salive écumeuse, qui avoit de la peine à sortir à travers les dents. Il mourut le troisième jour.

Lénon.

41. Lénon, fils de Damon, avoit à la jambe, près de la malléole et du nerf, une plaie qui étoit déjà mondifiée. Il y fut appliqué un remède mordant, dont il mourut dans un opisthotonos.

Meinon.

42. Meinon étoit malade, vers le lever d'arcturus et auparavant, d'une fièvre d'été, avec la diarrhée qui avoit épuisé ses forces. Il se fatigua dans un voyage;

et il lui vint au côté gauche une douleur, avec de la toux, et un flux de pituite qu'il avoit eu auparavant, mais qui fut alors plus fort. Il ne dormoit point. La fièvre l'accabla dès le commencement. Il crachoit assez de matières verdâtres : on entendoit du râle, et un sifflement dans sa trachée-artère. Le cinquième jour, la respiration étoit assez précipitée. Les pieds, les jambes, et toutes les extrémités étoient froides. Il les tenoit cependant hors des couvertures. Il y eut, dès le commencement, des selles bilieuses, en quantité médiocre. Le septième et le huitième jour, il paroissoit aller bien. Il y avoit du sommeil, et quelques crachats qui n'étoient pas mûrs. Le dixième jour, ils furent blancs et purs jusqu'au treizième. L'hypocondre droit étoit souple ; mais le gauche étoit tendu, et il s'y faisoit entendre plus de borborygmes. Un suppositoire procura une évacuation médiocre. Le 13, les crachats verdâtres reparurent. Le 14, la couleur verte étoit plus marquée. Le 15, ils étoient porracés. Les selles étoient fétides, bilieuses, liquides, fréquentes. L'hypocondre gauche s'éleva. Le 16, il étoit fort élevé, et la respiration étoit déjà stertoreuse ; on voyoit de la sueur au front et au cou, peu à la poitrine. La froideur s'empara des extrémités et du front. Les pulsations aux tempes étoient fortes. Dans les derniers temps, il y eut un sommeil comateux, qui duroit le jour comme la nuit. L'urine avoit été, dès le commencement, crue et cendrée : depuis le 10 jusqu'au 13, elle fut transparente, mais non sans couleur. Après le 13, elle étoit revenue comme auparavant.

Cléoque. 43. Cléoque eut une douleur au côté avec la fièvre, qui diminua. Il sua de tout le corps. L'urine déposoit beaucoup de sédiment, et se troubloit ensuite.

La femme d'Olympiade. 44. Vers le coucher des pléïades, la femme d'Olympiade, grosse de six mois, avoit une fièvre aiguë à la suite d'une chute. Sa langue étoit brûlée, sèche, âpre, verte. Ses yeux étoient verds, et tout son corps sembloit celui d'une mourante. Elle avorta le cinquième jour, sans douleur : il vint un sommeil qui paroissoit comateux. Le soir elle n'entendoit plus. Un sternutatoire la réveilla. Elle but, et elle prit de la tisane crémée. Elle toussa en avalant la boisson. La parole cependant ne revint point ; l'état ne s'amendoit pas. Les yeux restoient baissés ; la respiration étoit élevée ; l'air entroit par le nez ; la couleur de la peau étoit des plus mauvaises. Avant de mourir, elle sua des pieds et des mains.

La femme de Nicolas. 45. La femme de Nicolas eut deux parotides dans une fièvre ardente, une de chaque côté. Peu de temps après, sa fièvre paroissant finir, l'une se ramollit, et elle disparut entièrement. Vers le douzième jour la fièvre reprit plus fort : la malade avoit une couleur cadavéreuse, et beaucoup de soif. Sa langue étoit épaisse, âpre, blanchâtre. A ces signes étoit jointe une évacuation abondante de selles liquides, de mauvais caractère, qui ne discontinua point. Toutes ses forces en furent épuisées. La mort arriva vers le vingtième jour.

André. 46. Avant le coucher des pléïades, André fut pris de la fièvre, avec des frissons et des vomissemens. Il sembla, dans le commencement, que ce seroit une fièvre tierce, quoique ce ne le fût point. S'étant

montré encore dans l'assemblée, il eut un nouveau frisson, une fièvre violente et un vomissement de bile pure. La nuit il délira. Le lendemain il fut encore bien ; et le cinquième jour, pire : le sixième jour, la mercuriale le vida bien. Le septième, il alloit encore plus mal. La maladie fut plus continue les jours suivans. Il ne parut point de sueurs dans le commencement. Il y avoit de la soif : la bouche étoit sèche, et le malade ne prenoit aucune boisson avec plaisir ; la sécheresse de la bouche lui ôtoit toute espèce de goût. Il ne pouvoit pas remuer librement le bout de la langue. Elle étoit âpre, chargée d'un enduit blanc. Il y avoit de l'insomnie, des agitations avec un grand accablement. Il balbutioit, à moins qu'il ne lavât sa bouche. Ce qu'il prenoit plus volontiers, étoit la tisane crémée. Il vint, le neuvième ou le dixième jour, une petite parotide de chaque côté ; elles étoient peu marquées. Ses urines n'étoient pas entièrement sans couleur : mais elles ne déposoient point de sédiment. Le 14, il y eut quelque sueur dans les parties supérieures. La chaleur diminua vers le dix-septième jour. Depuis le 10, le ventre étoit constipé. Il n'y avoit de selles qu'avec le secours d'un suppositoire. Vers le 25, il sortit de petites rougeurs qui cuisoient comme des brûlures. Des douleurs, que le malade sentit d'abord aux aisselles et au côté, se jetèrent sur ses jambes, sans qu'il s'y joignît d'autres signes : et la maladie finit. Le bain, et les fomentations avec du vinaigre procurèrent du soulagement. Il reparut, deux ou trois mois après, une douleur aux reins, qui s'étoit déjà fait sentir et qui se dissipa.

Aristocrate. 47. Aristocrate sentoit des lassitudes avec des frissons et des chaleurs, vers le solstice d'hiver : il lui vint, le troisième jour, une douleur aux côté et aux lombes, avec une enflure qui s'étendoit, depuis la mâchoire, dans tout le côté droit, jusqu'aux côtes. Elle étoit dure, rouge, et livide, comme quand la peau est brûlée par des fomentations trop chaudes. Le malade étoit dans une grande souffrance, et une extrême agitation. Il avoit beaucoup de soif. Sa langue étoit blanchâtre. Les urines ne couloient point. Son cou étoit enflé. Il n'y avoit point de toux. Il mourut avec toute sa connoissance.

Onésianacte. 48. Onésianacte eut dans l'automne une ophtalmie, puis la fièvre quarte. Le dégoût fut des plus grands dans le commencement de la fièvre quarte : il se dissipa ensuite. Polycrate avoit éprouvé un dégoût pareil dans une fièvre quarte.

Mnésianacte. 49. Mnésianacte avoit, avant la fièvre, un dévoiement qu'il garda long-temps, après qu'elle eût fini. Les déjections étoient blanches, muqueuses, et en grande quantité : il rendoit quelquefois un peu de sang sans douleur, ni effort ; il y avoit des borborygmes. Après la fièvre, il se fit près de l'anus une tumeur, dont la matière resta long-temps crue, qui se perça dans le rectum, et fit une fistule ouverte en dehors. Comme il se promenoit dans la place, il vit des éclairs devant les jeux ; et il ne pût plus soutenir l'éclat de la lumière du jour. Il se retira fort ému : il avoit le cou en convulsion. Après qu'il fut porté dans sa maison il recouvra insensiblement la vue. Il se remit avec peine ; et il regardoit les assistans d'un air

étonné. Il étoit froid de tout son corps. On eut de la peine à le réchauffer avec des fomentations sèches, et de petites outres *pleines d'eau chaude* qu'on renouveloit. Quand il se fut remis, et qu'il fut en état de marcher, il ne voulut point sortir. Il disoit qu'il avoit peur. Si on parloit devant lui de maladies graves, il sentoit aussitôt une chaleur à l'hypocondre, et il avoit des éblouissemens. Il alloit souvent du ventre, sur-tout dans l'hiver. Il fut saigné : il prit l'ellébore, et le lait de vache précédé de celui d'ânesse : le cours de ventre, *auquel il étoit devenu sujet*, en étoit calmé. Il s'étoit mis, dans le premier temps, à l'usage de l'eau pour boisson. Il usoit de promenades, et de remèdes propres à purger la tête.

Le fils d'Anecte.

50. Voici ce qui arriva au fils d'Anecte. On l'oignoit aux bains auprès du feu, dans l'hiver. Après qu'il fut réchauffé, il tomba subitement comme dans une attaque d'épilepsie : il avoit beaucoup de convulsions : il n'étoit plus à lui-même. Il se remit cependant, et le lendemain matin il eut encore des convulsions ; mais il ne parut absolument pas d'écume. Le troisième jour il avoit de l'embarras dans la langue. Le quatrième, il eut toutes les peines du monde, à énoncer ce qu'il vouloit dire. Le cinquième, il ne pouvoit plus parler. Il s'arrêtoit aux premières syllabes des mots, quelques efforts qu'il fit de la langue. Elle étoit en convulsion : et il déliroit. Quand les autres symptômes diminuoient, la langue ne revenoit pas dans son état naturel. Le sixième jour il n'avala rien, pas même de boisson. Il mourut.

Cléoque.

51. Cléoque, après beaucoup de fatigues et

d'exercices du gymnase, usa de miel pendant quelques jours. Il lui vint une tumeur au genou, qui affectoit principalement la partie de dessous, là où sont les tendons. Cela le faisoit un peu boiter. Il y avoit au gras de la jambe une dureté, et des douleurs qui s'étendoient jusqu'au pied, à la malléole droite. Il survint aux gencives une enflure près des dents avec des tubercules livides, noirs, point douloureux à moins qu'il ne mangeât. Les jambes ne lui donnoient point de douleurs, qu'autant qu'il marchoit. Les tubercules et l'enflure des gencives étoient moins livides du côté gauche. Les tumeurs du genou et de la jambe tournoient à la suppuration. Il en vint dans la suite à ne pouvoir plus se lever, ni se tenir sur ses jambes. Il étoit obligé de rester au lit, où il avoit une chaleur marquée, souvent du dégoût, en général peu de soif. Il ne se levoit pas même pour se mettre sur un siége. Il avoit des anxiétés; quelquefois de légères défaillances. L'ellébore fut employé pour purger la tête. On se trouva bien, pour la bouche, de la poudre d'encens, mêlée avec d'autres choses; pour les gencives, la purée de lentilles y étoit fort bonne. Vers le soixantième jour les tumeurs s'affaissèrent, après la seconde prise d'ellébore. Il ne restoit de douleurs qu'aux genoux. L'humeur et la bile se jettèrent vers cette partie, où elles se portoient déjà avant d'employer l'ellébore.

Pisistrate. 52. Pisistrate avoit une douleur et un poids à l'épaule, depuis long-temps : il marchoit cependant, et paroissoit se bien porter. Il lui vint, dans l'hiver,

une violente douleur au côté, avec de la chaleur et de la toux : il crachoit du sang écumeux. On entendoit du bruit dans son gosier. Le malade supportoit cet état avec facilité. Il se possédoit parfaitement. La chaleur diminua, ainsi que le crachement, et le bruit du gosier. Il fut guéri le quatrième ou le cinquième jour.

La femme de Sime.

53. La femme de Sime, qui avoit eu la sacade (1) pour accoucher, eut une douleur à la poitrine et au côté, avec de la toux, fièvre, crachats purulens, et la phthisie, qui en est la suite. La fièvre dura six mois, toujours accompagnée de la diarrhée. Dans les derniers temps, il n'y avoit point de fièvre. La diarrhée s'arrêta durant sept jours; après lesquels la malade mourut.

La femme d'Euxène.

54. La femme d'Euxène paroissoit malade, pour avoir fait trop de fumigations. La chaleur ne discontinuoit point. Les sueurs étoient plus fortes le soir; elles sortoient de tout le corps. A l'approche des redoublemens de la fièvre, il survenoit des froids, aux pieds, aux jambes, et aux genoux. Il y avoit au commencement des redoublemens, une petite toux sèche qui s'arrêtoit ensuite. Il survint des frissons longs, qui occupoient tout le corps. La malade fut toujours sans soif. Une médecine et du petit lait la rendirent plus malade. Elle n'avoit dans le

(1) Il a déjà été question au livre cinquième, n°. 106, d'une femme qui avoit reçu la *secousse* ou la *sacade* pour accoucher. C'est manifestement ici la même maladie. Voyez encore ma note sur le n°. 185 du livre VI^e^. des Épidémies.

commencement aucune douleur ; et la respiration étoit libre. En avançant dans la maladie, elle eut une douleur au côté droit. La toux fut suivie de crachats blancs, peu épais. Les froids ne commençoient plus par les pieds, ils venoient au cou et au dos. Le ventre étoit lâche. La fièvre baissoit avec des sueurs abondantes, qui laissoient le corps froid. Il survint divers changemens dans l'état de la respiration. La malade mourut le septième jour à la fin d'un redoublement.

La femme de Polémarque.

55. La femme de Polémarque commença d'avoir dans l'été une fièvre qui finit au bout de six jours. Il vint ensuite dans la nuit des chaleurs qui passoient. La fièvre recommença, et ne quitta plus de trois mois. Il y avoit beaucoup de toux, avec des crachats pituiteux : au bout de vingt jours, la respiration devint plus gênée ; on entendoit du bruit dans la poitrine. Les sueurs étoient fréquentes ; la fièvre tomboit vers le matin. Il survenoit des frissons de temps en temps. Le sommeil alloit assez bien. Le ventre se lâchoit quelquefois : puis il s'arrêtoit. Le dégoût n'étoit pas grand. Vers le milieu de la maladie, il vint des douleurs aux genoux et aux jambes. La malade ne pouvoit les étendre, ni les fléchir, sans l'aide d'autrui. On y causoit des douleurs en y touchant. Les sueurs et les frissons disparurent : mais la fièvre alloit toujours en augmentant. Avant le mort, le ventre se lâcha. La malade conserva constamment sa connoissance. Trois jours avant de mourir, elle tomba dans un râle, qui s'arrêtoit pour recommencer. Elle mourut ainsi.

56. Le petit enfant d'Hégésipolis garda pendant quatre mois, un ulcère rongeant au nombril. A mesure que le mal avançoit, il devint plus douloureux. L'enfant frappoit sur l'endroit malade, il le tirailloit. Ses chairs se fondoient, il ne lui restoit que les os. Il étoit fort chaud : les pieds étoient œdématiés, les bourses aussi ; et tout le bas-ventre au-dessous du nombril étoit tuméfié, comme quand on a des troubles dans les entrailles. Le petit malade ne vouloit pas manger ; il ne prenoit que du lait frais. Le ventre devint lâche. Les selles étoient sanguinolentes, fétides. L'abdomen s'éleva. L'enfant mourut, après avoir rendu quelques phlegmes, en petite quantité, qui ressembloient à de la semence virile. L'enfant d'Hégésipolis.

57. La suture des os de la tête de l'enfant de Platée s'ouvrit fortement, un moment avant sa mort. Durant la maladie, il portoit toujours sa main à la fontainelle, sur-tout aux approches de la mort. Il ne se plaignoit pourtant pas de douleurs à la tête. On observa, la veille de sa mort, une tache livide à la cuisse gauche, au-dessous du pubis. Les bourses s'étoient retirées. Il arriva quelque chose de pareil au jenne enfant d'Hégétoride, qui mourut. Celui-ci eut de grands vomissemens avant la mort. L'enfant de Platée.

58. La sœur d'Hippie, durant une frénésie qu'elle eut pendant l'hiver, avoit une agitation continuelle dans les mains, et elle s'accrochoit imprudemment avec ses ongles. Le sixième jour elle perdit la parole dans la nuit : elle tomba dans un état comateux, durant lequel ses joues se boursouffloient, et ses La sœur d'Hippie.

lèvres avançoient en la manière, qu'on observe quelquefois sur des dormeurs : elle mourut le septième jour.

Asandre. 59. Asandre avoit un point au côté, avec des frissons, et des douleurs au genou et à la cuisse. Il déliroit, et il mangeoit. Il fut bientôt mort.

Cléotine le cordonnier. 60. Cléotine le cordonnier étoit, depuis longtemps tourmenté d'une diarrhée. Il lui vint des chaleurs et une grosse tumeur au foie, qui avançoit dans l'hypogastre. Il alloit du ventre sans cesse. Une autre tumeur se forma à l'hypocondre, au-dessus du foie, et le mal se termina.

Quelques particularités de la constitution épidémique. 61. Certains malades avoient de fortes douleurs de tête, avec de la chaleur. ; d'autres souffroient du milieu de la tête *principalement*, et rendoient par le nez un peu d'humeurs claires ; quelques-uns les rendoient cuites. Certains en rendoient par les oreilles, où elles tomboient de la tête et sur le gosier. L'état de ceux-ci étoit moins dangereux. Quand ces parties restoient sèches, on voyoit de cruelles gangrènes, pleines de périls. Lorsqu'il y avoit des agitations avec un vomissement bilieux, ou une stupeur dans les yeux, ou perte de la parole, ou un silence obstiné, ou du délire, les convulsions étoient proche, et souvent la mort : dans tous ceux qui avoient les douleurs au milieu de la tête, avec quelque écoulement, la fièvre étoit modérée ; et la chaleur finissoit le cinquième ou le sixième jour.

Échecrate. 62. Echecrate l'aveugle eut des douleurs de tête, qui se faisoient sentir particulièrement sur le derrière de la tête, là où elle se joint avec le cou (à la

nuque) et au sommet. Dans le cours de la maladie, les douleurs se portoient aussi à l'oreille gauche, sans abandonner le milieu de la tête. Il découloit continuellement des mucosités, un peu âcres et brûlantes. Le malade avoit une légère chaleur : il étoit dégoûté. Durant le jour, il se trouvoit mieux ; l'état de souffrance venoit dans la nuit. L'abscès de l'oreille s'étant percé, et le pus étant sorti, il se trouva soulagé. Le dépôt créva dans l'hiver. Seroit-il constamment vrai que dans toutes les suppurations internes, et dans celles qui se font aux yeux, les douleurs augmentent quand la nuit arrive (1) ?

63. Les toux viennent dans l'hiver, sur-tout avec les vents du midi : quand la matière des crachats est abondante et épaisse, il s'y joint une fièvre médiocre qui finit le cinquième jour. Il y a des toux qui durent quarante jours, comme celle d'Hégésipolis. Aphorismes donnés en passant.

64. Ceux qui ont beaucoup de chaleurs qui vont et viennent, n'ont pas de sueurs dans tout le corps, mais au cou seulement, ou aux aisseles, ou à la tête.

65. Charite qui avoit dans l'hiver une petite toux épidémique, fut pris d'une fièvre très-aiguë. Il jetoit les couvertures de son lit. Il tomba dans un état Charite.

(1) Cet endroit est remarquable, en ce qu'il nous fait connoître, ainsi que quelques autres, l'attention et la réserve d'Hippocrate (ou même de ses disciples) à établir de lois générales. On lui a reproché, peut-être avec fondement, de ne s'être pas toujours tenu dans cette réserve, comme il l'auroit dû. Mais en quel désordre ses ouvrages ne nous sont-ils pas parvenus ! et combien encore ne sommes-nous pas éloignés de les entendre toujours bien !

comateux, sans que ses douleurs parussent calmées. Les urines devinrent rougeâtres, de la couleur de la lavure des ers; elles déposoient dès le commencement un sédiment blanc : il devint rouge. Le ventre se lâcha le septième jour au moyen d'un suppositoire. L'état comateux persista, mais non les douleurs. Le septième il eut de la moiteur au front, un bon sommeil dans la nuit, et une chaleur douce : il prenoit de la tisane crémée. Il resta dans un état comateux jusqu'au onzième jour : la chaleur tomba notablement à cette époque. Durant tout le temps de la toux, le crachat avoit été abondant et facile; gluant d'abord, blanc et épais : puis, quand il fut mûr, il ressembloit à du pus. Les urines furent plus pures depuis le onzième jour; le sédiment en étoit épais. Le treizième, il y eut à l'hypogastre, du côté droit, une douleur qui s'étendoit jusqu'au flanc : L'urine couloit difficilement. Le capillaire pris en boisson donna du soulagement. Le 15, les douleurs revinrent. La nuit du 16, elles portoient principalement sur les entrailles. L'eau de mercuriale fit couler les selles. La chaleur disparut alors entièrement. Il y eut une expectoration aisée de crachats épais, jusqu'au quarantième.

Aphorismes donnés en passant.

66. Il faut dans les maladies vider par bas les matières cuites, le cinquième jour, lorsqu'elles sont fixées : on le connoît, en ce qu'il n'y a ni grandes agitations, ni pesanteur de tête; que la chaleur est modérée, et qu'elle tombe après le redoublement. On vide par haut dans les redoublemens même. Dans ce temps les matières s'élèvent par l'effet de l'agita-

tion : elles tendent vers le haut, malgré leur pesanteur. On ne doit point purger dans le commencement, parce que, si une évacuation est alors nécessaire, la nature y suffira d'elle-même ; à moins de quoi, il seroit dangereux de tarder à purger.

67. Dans les blessures de l'olécrane, le coude entre en suppuration, et se gangrène facilement. Quand le dépôt est mûr, il en sort des matières ichoreuses, visqueuses et gluantes, dont l'écoulement s'arrête facilement, comme dans Cléogénisque et dans Damarque fils d'Aglaotèle. Il n'y eut de bon pus ni chez l'un, ni chez l'autre, tel qu'on le vit chez le fils d'Æschyle. Lorsque la suppuration s'établit, il y a communément de la fièvre, et des frissons.

68. Alcman se rétablissoit d'une colique néphrétique, il fut saigné par le pied ; il survint de violentes douleurs au foie et au cœur. La respiration fut laborieuse : le ventre ne rendoit que de crotins durs, comme ceux de chèvre. Le malade n'étoit cependant pas dans une grande agitation. Il avoit par temps des frissons et la fièvre, des sueurs, des vomissemens ; et les lavemens d'eau de mer ne le soulageoient point : il se trouva bien de ceux d'eau blanchie avec de la farine. Il eut pendant sept jours un grand dégoût. Il buvoit de l'hydromel pur ; puis il prit du bouillon de lentilles. Quelquefois il prenoit de la purée claire, buvant de l'eau par-dessus ; il mangeoit aussi un peu de petit chien bouilli, avec un petit morceau de gâteau cuit depuis long-temps. Il passa ensuite à l'usage de la viande du cou de Alcman.

bœuf, et des pieds de cochon bouillis. Il usoit de lavemens anti-néphrétiques avec le concombre sauvage, observant de ne boire la veille que de l'eau, de se tenir en repos et bien couvert.

Le fils de Parménide.

69. Le fils de Parménide qui étoit sourd, se trouva bien de ne pas faire d'injections, et de mettre seulement à l'oreille de la laine lavée, imbibée d'huile ou de nétope, de se promener; de se lever de bonne heure, de boire du vin blanc, de s'abstenir de légumes, de manger du pain et des poissons qui viennent dans les rochers.

Voyez le n°. 69 du livre V des Épidémies.

70. La femme d'Aspasien souffroit cruellement des dents et des mâchoires. Elle fit avec du castor et du poivre des lotions de bouche qu'elle gardoit longtemps. Les douleurs cessèrent, et aussi une strangurie dont elle étoit tourmentée.

Aphorismes donnés en passant.

71. La farine d'orge avec l'huile rosat réchauffe.

72. Le castor appaise les douleurs de l'utérus. Les vents rendus par bas et par haut, sont des signes de maux de matrice; les grouillement de ventre aussi, et les gonflemens des lombes, les douleurs aux reins, les douleurs à l'ischium. On y remédie souvent, en appliquant sur le ventre des linges trempés dans du vin rouge au sortir de la cuve, ou bien, dans une décoction de bon vin blanc, bouilli avec trois parties d'aromates et deux de farine.

Le fils de Callimedon.

73. Le fils de Callimedon, avoit au cou une tumeur dure et grosse, qui ne venoit point à maturation, et qui étoit fort douloureuse; la saignée du bras le soulagea, avec un cataplasme de graine de lin torréfiée, bouillie dans de l'huile et du vin, et une

bande par-dessus. Le cataplasme n'étoit ni trop cuit, ni trop chaud. On mettoit aussi de la farine de fénugrec, bouillie avec de l'hydromel, ou de celle d'orge, ou de celle de froment.

74. Mélisandre, avoit de vives douleurs aux gencives, qui étoient enflées : il fut saigné au bras. L'alum d'Égypte, employé dans le commencement, arrête ces sortes d'enflures. Mélisandre.

75. Eutychide, avoit un cholera-morbus, avec de la roideur aux jambes, quand il alloit par bas. Il vomit, durant trois jours et trois nuits, des matières rougeâtres, fort chargées de bile : la boisson lui causoit des tourmens et des foiblesses. Il ne pouvoit rien garder, pas même le suc de grenade : les urines étoient supprimées. Il finit par rendre, comme de la lie, par haut et par bas. Eutychide.

76. Un hydropique doit faire de l'exercice, suer, manger du pain ; ne pas beaucoup boire ; se laver souvent la tête avec de l'eau chaude, ou plutôt tiède ; user de vin blanc ; ne pas dormir longuement. Aphorisme.

77. Calligène, âgé d'environ vingt-cinq ans, avoit une fluxion qui le faisoit beaucoup tousser : il n'arrachoit quelque crachat qu'avec peine : il ne pouvoit garder aucun purgatif : il vécut ainsi pendant quatre ans. Il avoit, dans le commencement, de petites chaleurs. L'ellébore ne lui fut d'aucune utilité : il se trouvoit bien de manger peu, d'user de pain, de vin rouge ; de manger les ragoûts qui lui venoient en fantaisie, s'abstenant néanmoins des choses âcres, salées, graisseuses, du suc de sylphium, des légumes crus, et des longues promenades. Le lait ne lui étoit Calligène.

pas avantageux : mais il prenoit utilement du sésame cru en boisson (1) : il en avaloit environ trois onces, le choisissant pur ; et il le mêloit avec un vin mou.

Timocharis. 78. Timocharis, avoit dans l'hiver un flux d'humeurs, qui se portoit sur-tout au nez ; il tarit la fluxion, en se livrant aux femmes : mais il lui survint des lassitudes, avec des chaleurs et des pesanteurs de tête. Il suoit beaucoup de cette partie : les sueurs se répandirent ensuite dans tout le corps : il étoit sujet à suer dans l'état de santé : il se rétablit le troisième jour.

Le fils de Cléomène. 79. Le fils de Cléomène, commença d'être dégoûté dans l'hiver. Il n'avoit pas de fièvre, et il se sentoit accablé. Il vomissoit les alimens, avec de la pituite : le dégoût dura deux mois.

Voyez livre V, n°. 52. 80. Un cuisinier eut une bosse à l'épine, à la suite d'une frénésie. Nul remède interne ne le soulagea. Il guérit en buvant du vin rouge, mangeant du pain, s'abstenant des bains, faisant des onctions et de fomentations tièdes, point trop chaudes.

Aphorismes. 81. Quand on a aux yeux de petites fluxions obstinées, on est soulagé, si l'on rend par le nez des matières cuites.

82. Lorsqu'une femme enceinte a quelque accident, à raison d'une chute, de quelque tiraillement, ou d'un coup reçu, on voit dans trois jours, si elle avortera.

La concubine de Tésime. Voyez le n°. 53 du livre V des Épidémies. 83. La concubine de Tésime, ayant pris à dessein un remède pour se faire avorter : le trentième jour de sa grossesse, eut beaucoup de douleurs avec un vomissement de matières bilieuses vertes. Le troisième

(1) Je cherche vainement à me faire une idée de ce qu'on doit entendre par *le sésame cru pris en boisson.*

jour, en buvant, elle mordit sa langue dans une convulsion. Je fus appelé le quatrième jour ; la langue étoit noire et grosse ; le blanc des yeux étoit rouge : la malade ne pouvoit prendre aucun repos : elle mourut ce même jour.

84. Pytocle, donnoit de l'eau à ses malades, et du lait coupé avec beaucoup d'eau. Il les soignoit ainsi, non sans succès. Pratique du médecin Pytocle. Voyez le n°. 56 du livre V des Épidémies.

85. On arrête les angelures, en faisant des scarifications, à la suite desquelles on chauffe fortement les pieds, tant au moyen du feu que de l'eau chaude. Voyez le n°. 57, ibid.

86. Les lentilles nuisent aux yeux, ainsi que les fruits doux et les légumes. Voyez le n°. 59, ibid.

87. Il faut, dans les douleurs aux lombes, à l'ischium, aux jambes, des lotions chaudes avec de l'eau de mer et du vinaigre ; y faire des fomentations avec des éponges, qui en soient imbibées, et y mettre de la laine, soutenue par des bandes. Voyez le n°. 60, ibid.

88. L'origan, en boisson, est mauvais pour le mal aux yeux, et pour les douleurs aux dents. Ibidem, n°. 54.

89. Une jeune fille, qui fit une chute dans un endroit scabreux, perdit aussitôt la parole. Elle se jetoit çà et là : elle vomit jusqu'à la nuit. Il sortoit beaucoup de sang par l'oreille gauche, dont elle avoit donné en tombant. On avoit de la peine à lui faire avaler de l'hydromel. Le râle vint avec une respiration fréquente, comme celle de quelques moribons. On voyoit les veines du front tendues : elle restoit étendue sur son dos : les pieds étoient tièdes. Il y avoit beaucoup de fièvre qui étoit forte. On remar- Ibidem, n°. 55.

quoit une grande stupeur dans la malade. Le septième jour, la parole revint : tout le corps reprit un peu de chaleur : la malade guérit.

Onisantide. 90. Onisantide, avoit, dans l'été, une douleur à l'épaule, à la suite d'un dépôt. Je lui fis baigner longuement l'épaule et tout le corps, dans l'eau de la mer ; lui prescrivant de boire, pendant trois jours, du vin blanc, durant qu'il resteroit couché dans l'eau de la mer, et d'y rendre les urines.

Le cardeur à Scyros. 91. A Scyros, un cardeur, eut une frénésie, avec des tremblemens aux jambes, à la suite d'une cautérisation. La peau de son corps étoit couverte d'une éruption, comme des piqûres de cousin. Ses yeux étoient gros, avec peu de mouvement : il avoit la voix casse ; mais il parloit distinctement. L'urine étoit claire, sans sédiment. Dût-il sa guérison à une évacuation qu'il eut par bas le dix-huitième jour, sans avoir sué, après avoir pris la thapsie ?

Nicoxène. 92. Nicoxène, qui vivoit à Olynthe, paroissoit, le septième jour, devoir guérir avec des sueurs. Il prenoit des purées, du vin, des raisins séchés au soleil. Je fus le voir le dix-septième jour : je trouvai qu'il avoit sa langue ardente : la chaleur n'étoit pas forte au-dehors : il étoit dans une grande foiblesse : la voix étoit si éteinte, qu'on avoit de la peine à l'entendre, quoiqu'il parlât distinctement. Les tempes étoient abattues, les yeux creux ; les pieds moux et tièdes : la rate étoit dure : un lavement que je prescrivis, ne pût être pris en entier : il en étoit repoussé partie, vers celui qui le donnoit. Il y eut, dans la nuit, une évacuation par les selles de quelque matières

dures, avec du sang. Je pense qu'elle fut due à ce qui pénétra du lavement. L'urine étoit transparente, sans couleur. Le malade restoit couché sur son dos, tenant par foiblesse les jambes séparées. Il ne dormoit absolument point: la chaleur se modéra dans l'espace de vingt jours : il usa pour boisson, d'eau blanchie, avec de la farine de froment. Il usoit aussi d'une décoction de pommes, de suc de grenade, de la décoction de lentilles froide, et de l'eau blanchie avec de la farine d'orge : il guérit.

93. Les cardeurs étoient sujets à des tumeurs aux aines, dures, point douloureuses. Ils en avoient aussi au-dessus du pubis et au cou, qui étoient grosses. La fièvre et la toux précédoient de dix jours l'éruption des tumeurs. Vers le troisième ou quatrième mois, il venoit une fonte d'humeurs par le ventre, avec des chaleurs, la langue sèche, soif, et des douleurs en rendant les selles. Ils mouroient.

Voyez le n°. 61, du Ve. livre des Épidémies.

94. Le cholera-morbus, est occasionné par l'usage immodéré de la viande, sur-tout de celle de cochon peu cuite, et des pois chiches ; par l'abus du bon vin ; par les ardeurs du soleil ; par un fréquent usage des sèches, des crabes, des langoustes ; par un usage immodéré des végétaux, notamment des porreaux, des oignons, des laitues bouillies, des choux, de l'oseille crue ; par les ragoûts, et par les douceurs au miel ; par les fruits, les concombres, les melons ; par le lait, par les orobes, par la farine d'orge nouveau, quoique cuite. Cette maladie vient ordinairement dans l'été, comme aussi les fièvres intermittentes.

Aphorismes.

95. Les maladies où il y a des frissons, sont d'un

mauvais caractère : il faut sur-tout y observer le cinquième jour, le septième, le neuvième, pour voir ce qu'ils annoncent : on doit se tenir sur ses gardes jusqu'au quatorzième.

Phérécide. 96. Phérécide, avoit, dans la nuit, après le solstice d'hiver, une douleur au côté, à laquelle il étoit habitué. Un jour le froid le saisit, étant sorti après le dîner : la fièvre vint dans la nuit, mais sans douleurs. Il y avoit une petite toux sèche : les urines couloient peu : elles donnoient, dans le commencement, beaucoup de sédiment filamenteux, qui ressembloit à des raclures éparpillées. Le huitième jour, le sédiment étoit bourbeux, et l'urine qui le donnoit, colorée au point qu'on ne pouvoit apercevoir le sédiment dans le pot : le ventre se lâcha de lui-même, le troisième jour, dans un frisson. On mit, le quatrième, un suppositoire qui fit rendre des matières stercorales liquides, et de la bile. Il n'y eut point de sommeil de toute la nuit, mais un peu dans le jour. La soif n'étoit pas grande : la peau du front étoit molle et souple, cependant constamment tuméfiée. On trouvoit la fièvre en la tâtant au bras, et un peu de moiteur : les pulsations étoient insensibles aux vaisseaux des tempes. Le malade sentoit une pesanteur, quand il se tournoit, et toutes les fois qu'il alloit à selle. Il fut rarement sans douleurs, depuis le commencement de son mal. Il avoit des agitations, de petits vomissemens. Le septième jour, il fut vidé trois fois, au moyen d'un suppositoire, de matières bilieuses, et stercorales liquides, vertes. Il avoit déjà un peu de délire, avec quelque moiteur au

front : il cachoit son visage sous les couvertures : son regard étoit égaré : il tournoit de grands yeux, qu'il refermoit bientôt ; quelquefois il jetoit ses couvertures. Le neuvième au matin, il commença d'avoir à la poitrine une sueur, qui persista jusqu'à la mort. La fièvre augmenta et le délire, avec beaucoup de sueur au front qui sembloit blanche, de très-mauvaise nature. La peau en étoit marquée à chaque poil. L'hypocondre droit étoit élevé : il fut rendu par bas des matières bilieuses. Il y avoit eu, le huitième jour, une éruption comme des piqûres de cousin. Avant la mort, il rendit des crachats muqueux qui avoient de la ténacité, et qui étoient entourés de pituite. Il en avoit rendu auparavant de petits qui étoient blancs et laiteux. . . . . (1).

Après le souper, il eut un frisson durant qu'il dormoit. Il se leva le matin avec une pesanteur à la tête. Il eut froid ; il vomit. La tête resta toujours pesante. Il se trouva mieux dans la nuit, jusqu'au lendemain à midi. Le frisson revint : la nuit fut mauvaise. Le jour suivant, la fièvre étoit violente : la gangrène s'établit à la tête. Il y eut un vomissement abondant de bile porracée ; tous les symptômes se calmèrent. Le malade dormit jusqu'à la nuit. Le lendemain matin nouveau frisson, suivi d'une petite sueur. Le corps étoit moite dans la région de la rate. Le

(1) Il y a tout lieu de croire que la fin de l'histoire de la maladie de Phérécide et celle qui suit, ont été tronquées. Valezio ne fait nul doute, que tout ce numéro n'ait été fort altéré.

malade désigna pendant quelque temps avec la main, qu'il y souffroit des tranchées fort douloureuses. Il n'y eut pas de sommeil dans la nuit. Le lendemain matin, la fièvre augmenta à l'heure à laquelle l'assemblée des magistrats se forme. Le malade fut dans une grande agitation. Il eut des vertiges, des tranchées, des douleurs de tête, un vomissement de bile poracée tenace, gluante comme de la pituite. Vers le coucher du soleil tout se calma : il vint des sueurs à la tête et au cou : il y eut un vomissement, suivi de selles stercorales liquides, avec un mélange de bile, qui n'étoit ni noire, ni de bonne couleur. La nuit et le jour suivant furent passables. La nuit d'ensuite fut sans sommeil. Le lendemain matin il y eut encore du vomissement qui dura dans le jour, mais sans beaucoup de fatigue. Les douleurs de tête diminuèrent avec la sueur : le soir tout étoit calme. Le neuvième jour, il n'y eut plus de vomissement ; la chaleur étoit plus grande. Les autres disoient qu'il n'avoit point de fièvre. Les battemens des tempes étoient cependant forts. Le malade se trouvoit sans douleurs. Il étoit toujours altéré. Ce même jour s'étant levé pour aller du ventre, il eut une forte défaillance. Un suppositoire fit rendre des matières bilieuses noires, qui sembloient des raclures de boyaux. Tout ce qui fut évacué avoit la même couleur. La voix étoit casse. Le malade étoit pesant, quand on le tournoit dans son lit. Ses yeux étoient creux ; la peau du front tendue. La respiration étoit cependant facile. Il se tenoit tourné du côté de la muraille, tout plié, sans bouger. Les parties cou-

vertes étoient moites ; la langue blanche, lisse. Le dixième jour et le suivant, l'urine fut rouge tout autour, avec un peu de blanc dans le milieu : le douze, il rendit au moyen d'un suppositoire, des matières bilieuses qui sembloient des raclures de boyau. L'évacuation lui causa une défaillance. Il avoit la bouche sèche, quoiqu'il l'humectât continuellement. Tout ce qu'on lui donnoit lui paroissoit chaud, s'il n'étoit aussi froid que la neige. Cependant il n'étoit pas altéré. Il découvroit sans cesse sa poitrine, ne voulant pas qu'on le réchauffât avec des linges, ni qu'on approchât des réchauds avec du feu, pour peu qu'il y en eût. Ses deux joues étoient rouges. Ensuite le bout de sa langue se réchauffa durant un ou deux jours : et cela finit.

97. Androthale survécut plusieurs années à une maladie, dans laquelle il avoit perdu la connoissance et la parole étant dans le délire. Cet état revenoit. Il avoit la langue toujours sèche, à moins qu'il ne l'humectât. Cela faisoit qu'il ne pouvoit parler qu'avec peine. Il trouvoit amer tout ce qu'il prenoit. Il avoit quelquefois des douleurs au cardia que la saignée dissipoit. Il ne buvoit que de l'eau et de l'hydromel. Il prenoit l'ellébore, qui ne faisoit rendre que peu ou point de matières bilieuses. Un jour étant couché dans son lit durant l'hiver, le délire et les autres affections de la langue arrivèrent. Il y avoit dans tout le corps un peu de chaleur. La langue étoit pâle. La voix ressembloit à celle des péripneumoniques. Il rejetoit les couvertures de dessus sa poitrine. Il vouloit qu'on le menât dehors pour uriner. Il ne pou- Androthale.

voit prononcer rien bien distinctement, étant tout à fait hors de lui-même. On déféra à sa volonté, en le menant dehors. Il mourut le second ou le troisième jour, à compter du temps où le mal le prit la dernière fois, dans son lit.

Voyez le n°. 84 du V livre des Épidémies.

98. La maladie de Nicanor étoit, que quand il alloit à un festin, il avoit peur de la fluteuse, dès qu'elle commençoit à se faire entendre. Il disoit que cela le troubloit au point de ne pouvoir pas y tenir, quand il étoit nuit. Dans le jour, il l'entendoit sans frayeur. Cet état dura long-temps. Timocle, qui vivoit avec lui, avoit des vertiges, et marchoit en tremblant: il disoit, qu'il n'auroit pas la force de passer à côté d'un fossé, ni sur un pont, de peur de tomber; mais qu'il marcheroit sans peine dans le fossé. Cet état lui dura aussi pendant quelque temps.

Voyez, ibid. n. 85.

99. Phénix voyoit souvent comme des éclairs devant ses yeux. Un moment après, il sentoit à la tempe droite une vive douleur, qui se répandoit dans toute la tête et au cou, avec une enflure manifeste au derrière, sur les vertèbres: les tendons de la nuque étoient durs et tendus. En essayant de tourner la tête, il faisoit de fortes grimaces des dents, comme qui est dans une tension convulsive. Quand cet accident le prenoit, il étoit soulagé par le vomissement: il se trouvoit bien aussi de la saignée. L'ellébore lui faisoit rendre des matières de diverses couleurs, principalement de porracées.

Ibidem, n°. 86.

100. Parménisque tomboit quelquefois dans un état de désespoir, et vouloit mourir: d'autrefois il aimoit fort la vie.

101. A Olynthe, il y avoit un malade, dans l'automne, qui ne parloit point, sans avoir médité longtemps s'il parleroit : il se taisoit aussitôt après avoir commencé de dire quelque chose. Il dormoit assez bien, quoiqu'il eût un peu d'insomnies, durant lesquelles il s'agitoit se jettant çà et là sans mot dire. Il tenoit sa main sur les hypocondres, comme s'il y avoit des douleurs. Certaines fois il se tournoit du côté de la muraille, et se tenoit ainsi tranquille. Il dit enfin un jour, qu'il connoissoit toutes les personnes qui entroient. Il refusa constamment de boire, pendant tout un jour et toute la nuit : puis s'emparant brusquement du pot, il en but toute l'eau. Son urine étoit épaisse, comme celle des jumens. Le mal finit le douzième jour. Le maniaque d'Olynthe.

102. La servante de Conon perdit la raison, à la suite d'un mal de tête ; elle poussoit des cris et de grands gémissemens : quelquefois elle étoit tranquille. Dans les derniers jours de sa vie, elle perdit la parole, et tomba dans des convulsions. Voyez le n°. 87 du livre V.

103. Vers le même temps, le domestique de Timocharis mourut aussi, d'une affection atrabilaire à peu près pareille. Voyez le Ve. livre des Épidémies, n°. 89.

104. Le fils de Nicolas eut des frissons vers le solstice d'hiver, après avoir bien bu. La fièvre le prit dans la nuit. Le lendemain, il vomit de la bile pure en quantité. Le troisième jour, à l'heure à laquelle l'assemblée des magistrats est pleine, il y eut une sueur générale de tout le corps, qui s'arrêta, et qui fut suivie aussitôt d'une nouvelle chaleur. Vers le milieu de la nuit, le frisson vint suivi d'une fièvre vio- Voyez le n°. 90.

lente. Le lendemain à la même heure, nouvelle sueur suivie de la chaleur et d'un vomissement pareil au premier. Le quatrième jour, l'eau de mercuriale procura des selles stercorales d'assez bonne nature, quoique détrempées, mais très-fétides et gonflées comme une éponge. Elles retenoient des qualités de l'eau de mercuriale. Les urines couloient peu ; elles ne déposoient point ; il s'y formoit quelques nuages. Il y avoit des douleurs à l'hypocondre droit, et aux lombes. Le malade croyoit que le vomissement lui faciliteroit la respiration, qui étoit souvent précipitée. Sa langue étoit blanche. On y remarquoit à droite une tumeur, comme une graine de lupin. La soif vint avec de l'insomnie et du délire. Le sixième jour, l'œil droit étoit plus grand, et immobile. La mort arriva le septième jour. Le ventre s'étoit auparavant météorisé. Le dos devint rouge dans le temps de la mort.

Meton. 105. Vers le coucher des pleïades, Meton avoit la fièvre, avec des douleurs au côté gauche, qui s'étendoient jusqu'à la clavicule. Elles étoient si violentes qu'il ne pouvoit rester un moment en place. C'étoit la pituite qui les produisoit. Il rendoit néanmoins beaucoup de selles bilieuses. La douleur se calma en trois jours. Il y eut de la chaleur le septième et le neuvième, avec de la toux. Les crachats ne devenoient point bilieux ; et il y en avoit peu. La toux étoit toujours pituiteuse. Le malade mangeoit un peu : il sortoit même quelquefois, comme une personne en santé. Il avoit de temps en temps des chaleurs qui passoient bientôt. Il suoit dans la nuit. La respiration étoit plus fréquente dans le temps de la chaleur. On

remarquoit des rougeurs aux joues. Il y avoit un poids dans la poitrine, sous l'aiselle et sous l'épaule : la toux avoit discontinué. Un émétique fit rendre des matières bilieuses. Le dépôt se perça le troisième jour, après l'administration du remède : c'étoit le quarantième depuis le commencement de la maladie. Trente-cinq jours après, l'abcès fut nettoyé, et le malade guérit.

La femme de Théotime.

106. La femme de Théotime avoit de grandes agitations dans une fièvre double-tierce, avec des vomissemens durant le temps des frissons. La soif parut dès le commencement. Dans la suite de la maladie, les abcès venoient par chaud. La boisson d'hydromel dans le temps du vomissement, appaisoit et les frissons et la grande agitation. On donnoit ensuite le suc de grenade.

Voyez le livre V des Épidémies, n°. 91.

107. La sœur de Diopithe étoit tourmentée de cardialgies dans une fièvre double-tierce. Elle avoit ensuite des maux de tête durant tout le jour. Cet état étoit commun chez les autres femmes, vers le coucher des pleïades. Les mêmes symptômes n'avoient pas lieu chez les hommes.

La femme d'Apomote.

108. La femme d'Apomote avoit, vers le lever d'Arcturus, une fièvre double-tierce, avec de fortes cardialgies au commencement de l'accès, et des suffocations hystériques. Il lui venoit des douleurs au dos et à l'épine, quand les cardialgies et les suffocations finissoient.

La mère de Therpide.

109. La mère de Therpide, qui étoit de Dorisque, fit au cinquième mois de fausses couches de deux jumeaux. Elle en rendit d'abord un, comme ayant

une enveloppe particulière. Le second resta quarante jours de plus dans le sein de la mère. Elle redevint grosse ensuite. Elle eut au bout de neuf ans (1) de fortes douleurs au ventre, qui lui répondoient quelquefois au cou et à l'épine, se terminant à l'hypogastre, et aux aines, d'autrefois au genou droit, où elles se fixèrent. Quand elles étoient au ventre, il devenoit enflé : et lorsqu'elles finissoient, elle étoit prise de maux de cœur, sans suffocations ; mais son corps se refroidissoit, comme si elle eût été dans l'eau. Au moment que les fortes douleurs la prenoient, elle en sentoit des moindres, qui couroient dans tout son corps. Ni l'ail et le sylphium, ni aucuns des remèdes amers ne lui furent utiles ; ni les doux, ni les aigres, ni le vin blanc : mais le vin rouge et les bains la soulageoient un peu, dans le commencement. Elle avoit de cruels vomissemens et des dégoûts. Il y eut suppression des règles durant cet état douloureux.

La femme de Cléomène.

110. La femme de Cléomène eut, durant que les zéphyrs régnoient, une douleur au côté gauche, causée par les fatigues de la navigation. Cette douleur commença par le cou et par l'épaule : il y avoit de la fièvre avec des frissons et des sueurs. La fièvre depuis son commencement ne se rallentit point. Elle alloit toujours en augmentant. La douleur étoit vive, accompagnée de toux, avec quantité de crachats, partie sanguinolens, partie pâles. La langue étoit blanche. Il y avoit quelques selles liquides, en petite

(1) Quelques interprètes ont cru qu'il s'agit ici d'un enfant gardé pendant neuf ans dans le sein de la mère. Cela n'est rien moins que clair.

quantité. Les urines étoient bilieuses. Le quatrième jour, les règles coulèrent abondamment dans la nuit. La toux et les crachats cessèrent. Les douleurs et la chaleur devinrent médiocres.

111. La femme d'Epicharme eut une dyssenterie avant d'accoucher. Elle rendoit, avec douleur, des matières sanguinolentes et muqueuses. Dès qu'elle eut accouché, elle fut guérie. Voyez le livre V des Épidémies, n°. 92.

112. La femme de Polémarque avoit la goutte. Il lui vint subitement des douleurs à l'ischium, avant les règles : elle but de la décoction de blettes. Elle perdit la parole durant la nuit, et le jour suivant. Elle faisoit signe avec la main, que la douleur étoit à l'ischium. Ibidem, n°. 93.

113. La sœur de Licinie, qui n'étoit plus dans la fleur de la jeunesse, eut durant quatorze jours un vomissement, qui lui faisoit rendre tout ce qu'elle prenoit. Il n'y avoit point de fièvre. Elle rejetoit du sang avec des vents : et elle sentoit des serremens violens dans l'estomac vers le cardia. On lui donna du castor et du séséli, avec du suc de grenade, qui arrêtèrent tout le mal, à la réserve d'une douleur médiocre au flanc. J'ordonnai le suc de bulbe, du vin âpre mêlé avec du lait, et de petits pains à l'huile. La sœur de Licinie.

114. Une jeune fille de Pausanias, ayant mangé un champignon cru, fut dans une agitation violente, avec des suffocations, et des douleurs au ventre. Elle but de l'hydromel chaud qui lui fit vomir le champignon dans le bain. Comme les douleurs s'appaisoient, elle sua. La fille de Pausanias.

115. Epicharme eut, vers le coucher des pléïades, une douleur à l'épaule, avec une pesanteur au bras. Voyez le n°. 94, liv. V des Épidémies.

Il étoit dans un grand mal-aise. Il vomissoit souvent. J'ordonnai qu'on lui fit boire de l'eau.

Le fils d'Euphrane.

116. Le fils d'Euphrane eut une éruption, comme des piqûres de cousin.

Quelques détails sur la constitution épidémique.

117. Après que les zéphyrs eurent soufflé, il y eut des sécheresses jusqu'à l'équinoxe d'automne. Durant la canicule, les chaleurs furent suffoquantes, et les vents chauds. Il y avoit des sueurs dans les fièvres, et des récidives ; beaucoup de parotides. Une vieille femme qui toussoit, en eut une le neuvième jour. Le petit enfant d'une servante qui avoit la rate affectée en eut aussi ; son ventre se lâcha dans le même temps. Chez Cthésiphon il n'y eut que celles d'un enfant qui suppurassent ; ce fut le septième jour, vers le lever d'*Arcturus*. Les deux de l'enfant d'Eratylle se dissipèrent, sans qu'il survînt des sueurs. La sécheresse qu'on avoit à la langue, rendoit la parole difficile. Les aquilons soufflèrent fortement ; ils étoient froids : on voyoit la neige succéder à un temps serein. Après l'équinoxe, les vents du midi se mêlèrent avec ceux du nord. Il y eut beaucoup d'eau, et des toux fréquentes, sur-tout chez les enfans ; beaucoup de parotides aussi, qui gonfloient les oreilles, comme on peint celles des satyres. L'hiver de l'année précédente avoit été fort pluvieux. Les neiges et les vents du nord avoient régné.

L'enfant de Timocrate.

118. L'enfant de Timocrate, âgé d'environ deux mois seulement, avoit des boutons fort rouges, avec des enflures aux jambes, aux cuisses, et aux lombes. L'éruption étant rentrée, il lui vint des convulsions et des attaques d'épilepsie sans fièvre. Cet état dura plusieurs jours, après lesquels l'enfant mourut.

119. Le fils de Polémarque commença par cracher du pus ; ensuite il eut des chaleurs, qui se montrèrent tard. Il étoit hydropique par un vice de la rate, et asthmatique. S'il marchoit dans un chemin qui allât en montant, il n'en pouvoit plus. Il étoit fort altéré, et un peu dégoûté. Il avoit eu pendant long-temps une petite toux sèche, qui devenoit plus fatigante, quand le ventre ne se vidoit point : la difficulté de respirer et l'oppression étoient alors extrêmes. Il s'étoit établi enfin un flux d'humeur pituiteuse, par la voie des crachats, qu'il rendoit avec beaucoup de toux. Ils devinrent épais et verdâtres. La suppuration et la toux étoient fortes : le mal sembloit cependant devoir finir. La toux devenoit moindre ; et les crachats paroissoient de bonne nature. La fièvre prit de nouvelles forces ; et la respiration devint extrêmement précipitée. La mort arriva, à la suite d'un froid très-fort aux pieds et au corps, dans lequel la respiration fut encore plus fatigante, et les urines supprimées. Il mourut, ayant toute sa connoissance, le troisième jour de cette reprise du mal. Le fils de Polémarque.

120. Le fils de Thyne étoit tenu à une diète sévère, dans une fièvre ardente. Il eut une évacuation copieuse de selles bilieuses, avec des foiblesses et beaucoup de sueurs. Il étoit très-froid : il resta sans parole durant vingt-quatre heures. On lui fit avaler de la tisane crémée. Il se remit. Il recouvra la connoissance : la respiration devint naturelle. Le fils de Thyne.

121. Le fils d'Épicharme, à la suite des promenades en rond qu'il faisoit au gymnase, et d'autres fatigues, avoit un dégoût absolu. Le lendemain Le fils d'Épicharme.

matin étant tourmenté de mal-aises, il but de l'eau avec du sel et du vinaigre, qui lui firent vomir de la pituite. Bientôt après il eut un frisson. Il prit un bain dans le temps du chaud. Il sentoit des douleurs à la poitrine. Le troisième jour de grand matin, il tomba dans un état comateux, qui ne fut pas long. Le délire vint ensuite, avec une fièvre violente. Il paroissoit dans un grand accablement. Le quatrième jour, il n'y eut aucun sommeil ; et le malade mourut.

Ariston.

122. Ariston (1), ayant du mal à un doigt du pied, avec la fièvre ; la gangrène s'y établit sourdement ; et elle gagna jusqu'au genou. Il en mourut. La plaie devint sèche, noire, très-fétide.

L'homme guéri d'un carcinome du gosier par l'application du feu.

123. Un homme avoit un carcinome au gosier. J'y appliquai le feu moi-même. Il guérit.

Polyphante.

124. A Abdère, Polyphante avoit des maux de tête, dans une fièvre violente : ses urines étoient claires et copieuses : elles déposoient un sédiment trouble et épais. Le mal de tête persistant malgré cela, on mit des errhins au nez. Le dixième jour, il survint une forte douleur au cou : les urines prirent une couleur rouge : elles étoient troubles, comme celles des jumens. Le malade tomba dans un délire frénétique : il mourut ayant des convulsions violentes.

La servante d'Eualcide.

125. La servante d'Eualcide, ayant pareillement eu de grands maux de tête, qui durèrent long-temps, et les urines épaisses, tomba de même dans un état frénétique, dont elle mourut, ayant des convulsions.

(1) Cette observation a bien de l'analogie avec celle du n°. 41, livre V ; si ce n'est pas la même.

Les urines épaisses et troubles sont, en général, un signe non équivoque de maux de tête, qui seront suivis de convulsions et de la mort.

126. Un Halicarnassien, qui, en arrivant, étoit descendu chez Xantippe, avoit des douleurs à l'oreille dans l'hiver, avec un mal de tête qui n'étoit pas médiocre. Il fut saigné chez Mnésimarque : il se trouva moins bien de la tête, après cette évacuation : il y sentoit des froids : il ne sortit point de matière purulente : il devint frénétique ; et il mourut. Les urines de celui-ci étoient pareillement épaisses. L'homme d'Halicarnasse descendu chez Xantippe.

127. A Cardie, le fils de Métrodore, avoit des douleurs des dents, avec de la pourriture, de la gangrène et des excroissances charnues aux gencives. Il s'y fit peu de suppuration. Il perdit les dents molaires, et une partie de la mâchoire. Voyez le n°. 103 du Ve. livre des Épidémies.

128. A Abdère, Anaxenor avoit la rate affectée, et la peau de mauvaise couleur. Il vint subitement à la cuisse, une enflure, avec laquelle son mal parut se dissiper. Cependant peu de jours après, on remarqua, à la région de la rate, une rougeur comme une piqûre de puce, avec tumeur. Le quatrième jour, il y avoit une fièvre ardente : tout le tour de la tumeur devint livide, et se pourrit : le malade mourut. Il avoit été extrémement purgé : il conserva toujours sa connoissance. Anaxenor.

129. A Abdère, Clonige avoit une colique néphrétique. Il urinoit un peu de sang, avec beaucoup de douleur. Il y avoit du trouble aux entrailles, qui visoit à la dyssenterie. On lui donna, le matin, du lait de chèvre, coupé avec un cinquième d'eau, le Clonige.

tout à la dose de deux livres ; le soir, du pain rôti, des bettes pour mets, et des concombres ; un vin rouge léger en boisson : on lui donnoit aussi de la courge. Avec ce régime, les troubles du ventre se calmèrent : les urines devinrent pures : il persista dans l'usage du lait, jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement naturelles.

La femme d'Abdère au cancer du sein.

130. A Abdère, une femme avoit un cancer au sein, qui lui faisoit rendre de la sanie par le mamellon. Elle mourut, dès que l'écoulement s'arrêta.

L'enfant de Dinie.

131. L'enfant de Dinie, ayant été un peu blessé au nombril, il s'y fit une fistule d'où il sortoit ensuite beaucoup de vers. Il disoit y ressentir du feu, lorsqu'il en sortoit aussi des matières bilieuses. L'intestin étoit engagé dans la fistule, et dévoré comme le reste. Une toux continuelle empêchoit les parties de rester en repos.

Le fils de Python.

132. A Pela, le fils de Python, fut pris subitement d'une grosse fièvre, avec une fonte d'humeurs, qui l'empêchoit de parler : il dormoit cependant : son ventre étoit constamment dur. On mit un suppositoire avec le fiel, qui le vida beaucoup ; et le ventre s'affaissa. Bientôt après il se releva, avec un rehaussement de fièvre : la fluxion alloit toujours son train : on lui donna un remède avec le chardon-bénit, le concombre sauvage et le suc de pavot. Il rendit beaucoup de matières bilieuses : le météorisme se dissipa : la fièvre se calma : tous les symptômes diminuèrent : il fut jugé le quatorzième jour.

Eudème.

133. Eudème souffroit de la rate ; les médecins lui conseillèrent de beaucoup manger ; de boire d'un vin

léger en petite quantité ; de se promener souvent. Il n'étoit pas mieux. Il fut saigné : il mangea peu ; il but sobrement d'un vin rouge léger ; il fit des promenades après le répas : il guérit.

Philistide, femme d'Héraclide.

134. Philistide, femme d'Héraclide, commença par avoir une fièvre aiguë : son visage étoit rouge, sans autre cause manifeste. Peu de temps après, elle eut un frisson, auquel il ne succéda pas de chaud. Elle eut des convulsions aux doigts des pieds et des mains : le chaud vint ensuite : elle rendoit des urines épaisses, avec des nuages éparpillés. Elle dormit la nuit, s'éveillant rarement et ne souffrant point. Le troisième jour, les urines étoient de plus belle couleur, avec peu de sédiment. Le froid vint à la même heure, suivi d'une fièvre violente. Il y eut des sueurs pendant toute la nuit : le soir du même jour, la peau prenoit la couleur de quelqu'un qui auroit un ictère. Le quatrième jour, il survint une grande hémorragie par la narine gauche ; et les règles parurent en leur temps. Le redoublement de la fièvre vint à la même heure ; mais il fut un peu moins fort. Les urines étoient épaisses et en petite quantité. Le ventre étoit naturellement serré ; il l'étoit devenu beaucoup plus. On n'obtint d'évacution qu'avec un suppositoire. Le cinquième jour, la fièvre fut moindre avec des sueurs dans tout le corps, vers le soir : les mois couloient. La malade dormit. Le sixième jour, les urines furent abondantes, toujours épaisses, avec un peu de sédiment de couleur cendrée, comme les urines. Il y eut, vers midi, un petit froid suivi de chaud, avec des sueurs dans tout le corps : elle dormit dans la nuit.

Le septième jour, autre petit chaud, qui fut peu fâcheux. Il vit ensuite une sueur générale dans tout le corps : les urines prirent une belle couleur : tout fut jugé.

Voyez le n°. 97, livre VIme. des Épidémies.

135. Thychon fut blessé à la poitrine au siége de Date. Bientôt après il eut un rire alarmant. Je pensai que le médecin, en enlevant le bois du trait, avoit laissé du fer près du diaphragme. Comme le malade se plaignoit le soir, il lui donna un lavement purgatif. La nuit fut fort agitée. Le médecin et les autres trouvoient le lendemain matin, qu'il étoit mieux, parce qu'il restoit tranquille. J'annonçai qu'il tomberoit bientôt dans des convulsions, et qu'il mourroit. La nuit suivante fut sans sommeil. Il la passa dans des agitations, se tenant presque toujours couché sur le ventre. Le matin du troisième jour, il tomba dans des convulsions. Il mourut vers midi.

L'eunuque hydropique.

136. Un eunuque tomba dans l'hydropisie, à force de chasser et de courir. Il étoit logé près de la fontaine d'Éléacle, sujet depuis six ans à des douleurs aux parties et aux aines, et à des fluxions sur les cuisses.

L'anonyme phthisique d'une suppuration au flanc.

137. Un malade eut une suppuration au flanc, qui le rendit phthisique, et dont il mourut.

Aphorisme.

138. Lorsque les crachats ne sont pas mûrs, on donne utilement le miel avec le sel.

139. L'abus du coït peut arrêter une dyssenterie.

[*Ce livre est terminé par deux observations courtes, peu importantes, et inintelligibles dans le texte, en l'état où il nous est parvenu.*]

Fin du quatrième et dernier Tome.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

TABLE DES TRAITÉS

Qui sont dans le quatrième Tome.

Suite de la seconde Partie jusqu'à sa fin.

Des Affections des Filles, ... *page* 5.
De la Nature de la Femme, ... 9.
Des Maladies des Femmes, Livre I^er^. . . 79.
Des Maladies des Femmes, Livre II. . . 201.
Des Femmes Stériles, ... 295.
De la Vue, . 327. | Des Plaies, . . 332.
Des Fistules, . 350. | Des Hémorroïdes, 358.
De l'Extraction du Fœtus, ... 363.
De la Dissection des Corps, ... 366.
Des Épidémies, Livre II, ... 368.
Des Épidémies, Livre IV, ... 401.
Des Épidémies, Livre V, ... 430.
Des Épidémies, Livre VI, ... 461.
Des Épidémies, Livre VII, ... 496.

Fin de la Table du quatrième et dernier Tome.

Errata, Additions et Corrections.

A l'errata du Tome III, dernière ligne de la correction pour la page 34, on a omis une virgule absolument nécessaire après le mot *livre*.

Item, Tome III. Il a été omis de mettre le n°. 24 en tête de l'alinéa qui se trouve page 181, ligne 17. Cette omission doit augmenter d'une unité chacun des huit numéros suivans.

Item, Tome III, page 339, *il faut 22 à la tête de l'alinéa, ligne 8; au lieu de 21. Ce qui doit augmenter aussi d'une unité chacun des quarante-trois numéros suivans.*

Tome IV, page 10, *à la fin de la note* (1); *au lieu de* voyez infrà la note sur le n°. 144; *lisez* voyez *infrà* page 69, la note sur le n°. 150.

Page 19, ligne 12, *après le mot* grosse *mettez deux points. Puis, lisez*: Si on touche le bas-ventre, on reconnoît que la matrice est vide. etc.

Page 33, n°. 51, deux onces demi; *lisez* deux onces et demi.

Page 36, ligne 1, d'amarinthe; *lisez* d'armarinte; *et ajoutez au bas de la page en note*; je traduis Καχρυς avec Adanson, Ant.-Laur. Jussieu, et autres, par armarinte: mais il est très-douteux pour moi, s'il est

question ici, et par-tout où l'on trouvera qu'il s'agit d'armarinte, de la plante placée par Adanson dans la section des fenouils, ou bien d'une préparation d'orge nommée aussi par les Grecs Κάχρυς.

Page 44, ligne 19, le brioine ; *lisez* la bryone.

Page 48, *ajoutez à la fin de l'addition marginale*, si celui qui fait l'objet du n°. 86 est trouvé fort obscur, l'on peut soupçonner que le texte en a été altéré, ainsi que celui de divers autres endroits.

Page 69, ligne 17, elle ; *lisez* il.

Page 97, ligne 12, de ; *lisez* à.

Page 130, lig. 3, on fait *lis.* on en fait.

Page 139, lig. 2, forcent ; *lis.* forces.

Page 142, ligne 18, gravement ; *lisez* grièvement.

P. 146. *Lisez la fin du n°. 19 comme il suit :* si elle est trop foible lorsque l'évacuation arrive, la mort s'en suit.

Page 148, ligne 2 de la note ; *ôtez* la virgule après le mot sacade, *et placez-la après les mots* sur l'échelle.

Page 153, ligne 2, fort ; *lisez* sort.

Pag. 229, lig. 19, et pag. 231, lig. 8, doigts ; *lisez* travers de doigt.

Pag. 240 l. dre. grains ; *lisez* graines.

Page 270, ligne 7, côte ; *lisez* côté.

Page 308, à la note, n°. 27 ; *lisez* 28.

Page 331, ligne 2, ôtez ; *lisez* ôter.

Page 345, ligne 18, le ; *lisez* la.

Page 350. *A la fin de l'addition marginale pour le n°. 2 : ajoutez* pour les divers traitemens des fistules, pour les chutes du rectum, et autres affections de l'anus.

Page 353, ligne 5 *en remontant*, de demi-bains ; *lisez* des demi-bains.

Page 355, ligne 6 *en remontant*, autant d'une d'elles ; *lisez* autant de l'une de ces râpures.

Page 366, ligne 9, tachetée ; *lisez* tacheté.

Page 370, lignes 12 et 13, *au lieu de* c'est ainsi que les redoublemens et les crises se rendent manifestes ; *lisez* c'est ainsi que se manifestent la succession des redoublemens, et la nature des crises.

Page 374, ligne 1 de la note (1), *au lieu de* septième ; *lisez* sixième.

Page 401, ligne 6 de la note, *au lieu de* au VI^e. livre et aux livres suivans ; *lisez* à ce IV^e. livre, et à ceux qui le suivent.

Page 402, lig. 1 du n°. 6, *au lieu de* des thermopyles ; *lisez* aux thermopyles.

[Sur quoi on pourroit ajouter au bas de la page une note, utile peut-être à éclaircir un point critique d'histoire : savoir ; qu'il est vraisemblable que plusieurs de ceux qui font le sujet des observations consignées dans les livres des Épidémies, s'étoient rendus à l'assemblée générale de la Grèce, laquelle se tenoit aux Thermopyles ; qu'ils y tombèrent malades ; et que le médecin qui nous a transmis ce qu'il observa de leur état, étoit peut-être lui-même un des personnages de l'assemblée, ou avoit pû y être attiré par le grand concours de ceux qui y alloient. Cette conjecture prendra un peu de consistance, si on confère le n°. 6 du livre IV des Épidémies, avec le n°. 21 du livre II, avec les n°. 8, 46 et 126 du livre VII et autres, n'oubliant pas ce que j'ai dit au commencement de ma note, page 401.

Page 407, ligne 6, *au lieu de* si je me trompe ; *lisez* si je ne me trompe.

Page 442, ligne dernière du n°. 26, *au lieu de* peu ; *lisez* pû.

Page 445, ligne 1 du n°. 35, Un ; *lisez* Une.

Page 448, ligne dernière du n°. 49, du ; *lisez* de.

Page 458, ligne 3 du n°. 93, le défaut des règles ; *lisez* défaut de règles.

Page 460, à la fin de la note : *ajoutez* et le n°. 53 du livre VII.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE